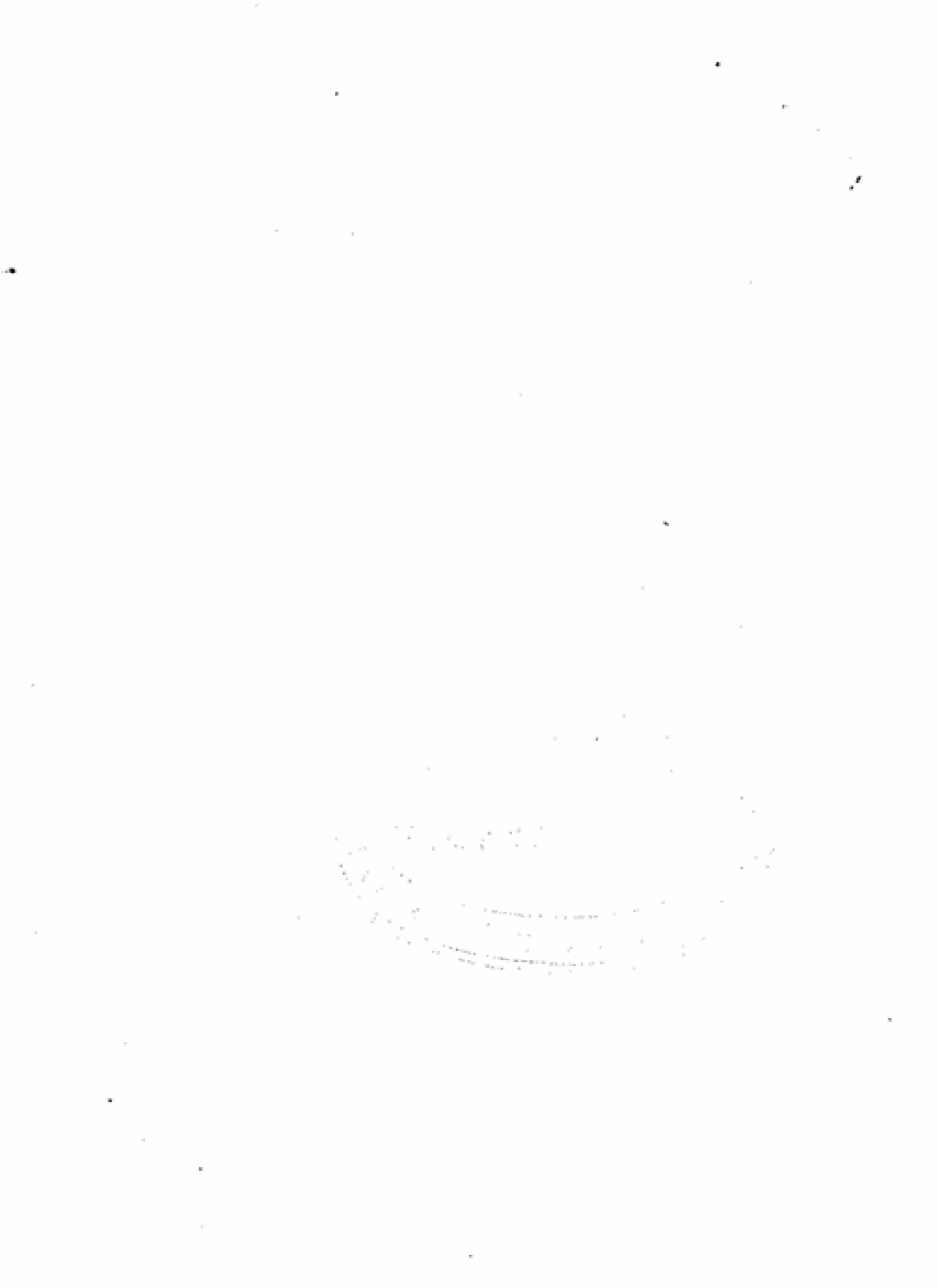
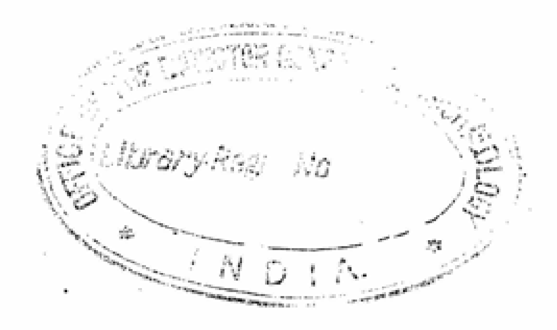


REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Juillet à décembre 1880.

XL



PARIS. — IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — QUARANTIÈME VOLUME

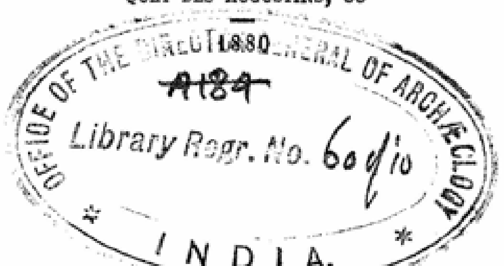




PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cie
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1880





AUTEL DE REIMS

L'AUTEL DE SAINTES

ET

LES TRIADES GAULOISES

(*Note lue à l'Académie des inscriptions en décembre* 1879).

SUITE (1).

IV

L'étude des particularités et symboles groupés autour de la principale divinité de l'autel de Saintes suffit à prouver que cette divinité n'est point une importation en Gaule ou une imitation directe des divinités adorées sous l'empire en Grèce et à Rome.

L'attitude accroupie.

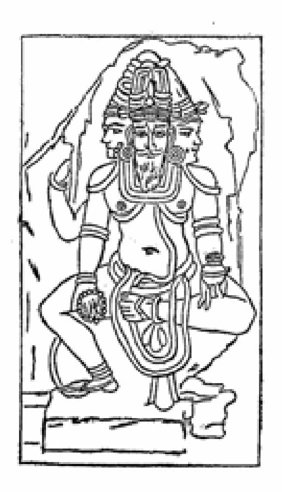
L'attitude accroupie, l'attitude *bouddhique*, pour être plus clair, ne se rencontre chez aucune des divinités du Panthéon classique, hellénique, latin ou étrusque ; aucun texte classique ne mentionne cette particularité.

Deux contrées seulement, en dehors de la Gaule, nous offrent des exemples connus d'une divinité accroupie, *les jambes croisées.* Ces deux contrées sont l'Inde et l'Egypte. — En Egypte une seule divinité, le dieu *Imhotep*, l'Ἰμούθης des historiens grecs, jouit de ce privilège. L'attitude de ce dieu s'explique par celle des scribes, dont

(1) Voir le numéro de juin.

il est le patron (1). — Une série de statuettes de femmes, de basse époque, présentent, il est vrai, la même singularité. M. Heuzey nous en a signalé plusieurs au musée du Louvre; le musée de Marseille en possède également un certain nombre. Mais le caractère de ces statuettes est incertain. Ce sont plutôt des femmes en prière, des prêtresses, que des déesses. Il est d'ailleurs improbable qu'aucune inspiration soit venue en Gaule de ce côté.

Les analogies entre notre dieu gaulois et certaines divinités indiennes sont beaucoup plus frappantes. Le n° 14 de la planche II, t. I de l'Atlas du Creuzer-Guigniaut (2) en est une saisissante démonstration.



— « Une divinité tricéphale, les jambes croisées, représentant suivant Creuzer *Brahmâ l'ancien* avec sa longue barbe, *Vichnou* et *Siva*, tient d'une main, la main droite, une sorte de chapelet ou de collier, de l'autre un petit pot semblable à celui que porte dans la même main le Jupiter gaulois. — On sait que le Bouddha se présente encore aujourd'hui à l'adoration des fidèles dans la même attitude. Plusieurs de ces idoles portent le *swastika* ou croix gammée en pleine poitrine (3). — Constatons le fait, sans en tirer d'ailleurs aucune in-

(1) Je dois ces renseignements à M. Maspero.

(2) Creuzer-Guigniaut, Atlas, t. I, pl. II, n° 14.

(3) Plusieurs de ces Bouddha ont figuré à l'*exposition orientale* du Palais de l'Industrie en 1873. Ils faisaient partie de la riche collection Cernuschi. Ces Bouddha modernes ne sont que la reproduction d'un type probablement antérieur à l'ère chrétienne.

duction prématurée (1). En tout cas il est permis d'affirmer que l'attitude accroupie est une attitude *hiératique* particulière à l'Orient. Les artistes gaulois qui ont sculpté les autels de Reims et de Saintes avaient eu certainement sous les yeux des représentations semblables. D'où venaient ces représentations, nous l'ignorons. Le culte public de Rome et d'Athènes n'en offrait aucun exemple. Nous ne pouvons rien affirmer de plus. Il est au contraire très probable que ces représentations venaient d'Asie. Cette attitude est trop particulière pour qu'on l'attribue à l'imagination d'un artiste gaulois livré à lui-même en dehors de tout modèle (2).

Les Cornes.

Votre éminent confrère M. le baron de Witte vous dira qu'il est permis de voir dans l'attribut des cornes porté par les dieux gaulois un souvenir ou une tradition orientale (3). Les exemples les plus nombreux de l'usage de ce symbole se retrouvent en Orient. Le dieu Belus est, sur les cylindres (4), représenté avec des cornes sur la tête. Ces cornes, les rois d'Orient s'honoraient d'en orner leur tiare. Séleucus Nicator, à l'exemple des anciens monarques, s'était fait représenter sur ses monnaies avec un casque décoré de cornes et d'oreilles de taureau (5).

Nous sommes en présence d'un symbole oriental, signe de la puissance ou de la royauté, βασιλείας παράσημον, selon l'expression d'Eusèbe, symbole qui semble avoir conservé en Gaule une valeur hiératique bien supérieure à celle que lui reconnaissaient les Grecs et les Romains. Non seulement les dieux gaulois dont la tête est ornée de cornes sont relativement nombreux,

(1) Il serait dangereux de tirer de ces faits la conclusion qu'une communication directe quelconque a existé entre l'Inde et la Gaule. Le fait que nous signalons n'a point cette portée. Nous croyons devoir prémunir contre toute exagération de notre pensée à cet égard.

(2) On pourrait aussi conjecturer que cette attitude était de tradition dans certains *mystères* dont l'usage aurait pu pénétrer jusqu'en Gaule.

(3) De Witte, *Revue archéol.*, 1852, p. 501 et sq.

(4) Félix Lajard, *Culte de Mithra*, pl. XXIX, 2 ; XXXII, 8.

(5) *Monum. inédits de l'inst. arch. de Rome*, t. III, pl. XXXV, n° 24. On sait que Séleucus Nicator régnait dans la dernière moitié du IVe siècle av. J.-C. Les Gaulois ou Galates avaient déjà à cette époque de nombreux rapports avec l'Asie Mineure.

mais les chefs gaulois de la Narbonnaise, sous Auguste, portaient encore en signe d'autorité des casques à cornes (1).

Les seuls dieux du panthéon hellénique ayant parfois des cornes sont Διόνυσος et les divinités secondaires qui lui font cortège, comme Pan (2) et les satyres. L'atlas Creuzer offre plusieurs exemples de ce Bacchus *cornu :* pl. CXXVI, fig. 465, Dionysos se montre sous la forme d'un taureau à face humaine (3). Même représentation, fig. 464 *bis*, sur une monnaie portant au revers la figure de Proserpine avec le serpent. Pl. CXXVII, fig. 465 *a*, figure analogue aux deux précédentes, mais représentée seulement à mi-corps. Pl. CXXVIII, fig. 462, Dionysos, avec de petites cornes au front, est assis près de Déméter (4); figure 462 *a*, même planche, buste de Bacchus cornu (5).

Ce Dionysos n'est point le jeune et brillant fils de Jupiter et de Sémélé, un *dieu nouveau*. Il appartient à une mythologie plus ancienne. C'est un dieu infernal, le Bacchus des mystères d'origine orientale :

> Te videt insons Cerberus aureo
> Cornu decorum (6).

Aux cornes de taureau sont quelquefois substituées des cornes de bélier (7).

L'idée de l'attribut des cornes donné à une grande divinité semble, comme *l'attitude accroupie*, puisée à des sources asiatiques. L'art des Hellènes aurait répugné à représenter une des grandes divinités de l'Olympe homérique, le Jupiter d'Olympie, l'Apollon de Délos ou de Delphes, avec des cornes. La conception d'un dieu de haut rang aux jambes croisées et *cornu* n'a point une origine hellénique.

Le Torques.

Le *torques*, chacun le sait, était en Gaule le signe et la récom-

(1) Diodore de Sicile, V, 30, parle très expressément de ce détail du costume militaire gaulois. Un monument bien connu, l'arc d'Orange, rend témoignage de la véracité de l'historien grec. On peut voir au musée de Saint-Germain (salle B) un moulage de ces bas-reliefs. Il serait peut-être permis de considérer ces casques à cornes comme une importation des Tectosages après leurs expéditions d'Asie.

(2) Pan, dans le principe, était une grande divinité pélasgique d'origine orientale. Elle était descendue chez les Hellènes au dernier rang.

(3) On voudra bien se rappeler que divers animaux à face humaine sont représentés sur des monnaies gauloises.

(4) Déméter a le modius sur la tête et porte dans la main la corne d'abondance.

(5) Bacchus du Vatican.

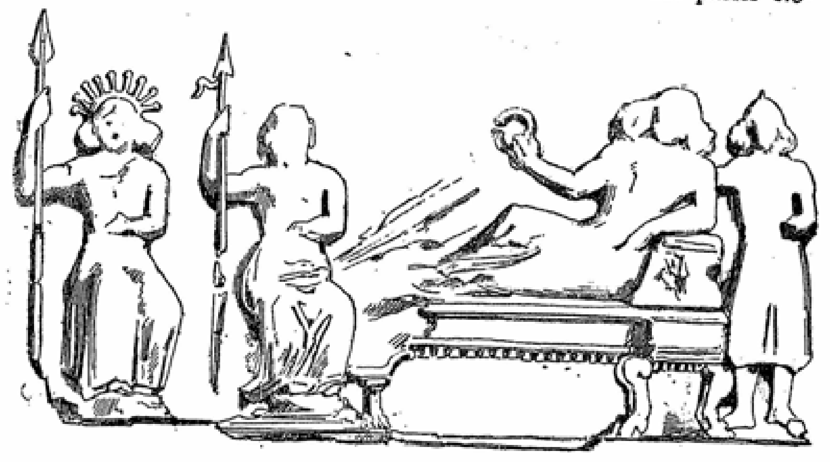
(6) Horace, *ode à Bacchus*, liv. II, ode 19, v. 29.

(7) Maffeï, *Museum Veronense*, pl. CCXXIII, 6.

pense de la valeur (1). On ne peut s'étonner de le rencontrer comme attribut d'une grande divinité gauloise. Mais pourquoi le *torques* paraît-il être, en Gaule, plus particulièrement l'attribut des divinités cornues et des divinités à attitude bouddhique? Cernunnos sur l'autel de Paris, comme le dieu de Reims et le dieu d'Autun, comme le dieu de la monnaie du Beuvray, est orné du *torques*, suspendu à chacune de ses cornes (2). Aucune de ces divinités ne saurait être identifiée à Mars. Le *torques* a donc ici une autre valeur.

La mythologie grecque et romaine ne nous donne aucun éclaircissement à cet égard. Ni les dieux, ni les rois, ni les magistrats n'y connaissent l'emblème du torques ou du collier. En Grèce et à Rome le *collier* n'est le signe ni de la valeur ni de la puissance (3).

Si nous tournons nos regards du côté de l'Asie, la question change d'aspect. Il suffit de jeter les yeux sur les bas-reliefs des palais éle-



vés en Perse par les Achéménides, et bien plus tard encore par les Sassanides, pour acquérir la conviction que l'anneau, le collier, le *torques* jouait un rôle important dans les cérémonies publiques politiques et religieuses.

Ouvrez l'atlas de Flandin et Coste, *Voyage en Perse* (4), vous trou-

(1) Polybe, II, 29-31.

(2) Voir le bas-relief déposé au musée Cluny ou le moulage au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain (salle XIX).

(3) Nous devons rappeler cependant que les personnages de haut rang portaient (quelquefois) le *torques*, en Étrurie.

(4) Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, particulièrement pl. CCXXIV, à laquelle est empruntée la figure ci-jointe.

verez l'anneau grand et petit dans la main des personnages les plus divers. Je citerai particulièrement un personnage sculpté sur la face C du chapiteau dessiné pl. XVII (*bis*), un second personnage analogue sur un autre chapiteau, face A, pl. XXVII (*bis*).

Planche XLIV, deux rois saisissent chacun de la main droite étendue un même anneau; probablement l'anneau du serment. — Même représentation, pl. CLXXXII. — Enfin, pl. CCXXIV, une femme, reine ou déesse, couchée à l'orientale sur une sorte de sopha, tient de la main droite un grand anneau ouvert ayant le plus grand rapport avec un *torques*.

Nous soumettons ces observations aux orientalistes. Il y a, croyons-nous, de ce côté des recherches à faire, qui ne sont point de notre compétence et sur lesquelles nous attirons l'attention des érudits.

La Triade et les Tricéphales.

Nous ne devons chercher ni en Grèce, ni à Rome (nous sommes obligé de répéter cette observation comme un refrain monotone), l'idée mère de la triade (1). Cette idée est étrangère aux conceptions des Hellènes et des Latins. Comme les autres symboles et emblèmes dont nous venons de parler, l'idée de la triade a une origine orientale ou pélasgique : en Grèce nous la retrouvons uniquement dans les mystères.

Les *triades* helléniques ou latines appartenant à la mythologie et à l'art classique, les *trois Grâces* et quelques autres groupements ternaires de divinités secondaires, doivent être rangés au nombre des légendes poétiques. Elles ne font point partie de ce que l'on peut appeler la tradition mystique. « *Dieux nouveaux*, auraient pu leur dire les Euménides avec plus de droit encore qu'à Apollon et à Artémis, *ne vous comparez pas à d'antiques déesses* (2). » Les véritables *triades* il faut les chercher dans les plus anciennes cosmogonies, dont Hésiode est en Grèce à peu près le seul et dernier représentant. On compte, au moins, sept triades dans la Théogonie (3).

(1) Dom Martin, dont on ne fait peut-être pas assez de cas, était arrivé au même résultat dans ses recherches sur la religion des Gaulois : « Je crois, dit-il, qu'on voit à présent jusqu'où il faut pousser pour trouver la véritable religion des Gaulois. *Il faut passer tout ce qui s'apelle grec et romain* et aller fouiller dans l'antiquité la plus reculée. » Dom Martin, t. I, p. 9.

(2) Eschyle, *Eumén.*, vers 9 et 19.

(3) M. d'Arbois de Jubainville, qui nous les a signalées, ajoute que la mythologie irlandaise présente également de nombreux exemples de triades.

Mais aux beaux temps de la Grèce le souvenir de ces groupements ternaires dont Hésiode fait encore mention par tradition était à peu près complètement effacé. Il ne s'était maintenu que dans le culte des mystères, où, nous avons de graves raisons de le croire, les triades avaient au contraire conservé toute leur importance. En Italie le groupement ternaire des vieilles divinités se montre uniquement dans quelques anciennes formules de prières (1).

Tous ceux qui se sont occupés des religions de l'antiquité connaissent la triade des grands dieux cabiriques *Axieros*, *Axiokersa* et *Axiokersos* (2), honorés sous divers noms (3) sur tant de points de la Grèce et des Iles. On sait que le culte des Cabires était tout oriental. Nous retrouvons en effet la *triade* dans toutes les vieilles religions de l'Orient, en Egypte (4), en Chaldée (5), en Perse (6). Nous retrouvons la *Trimourti* dans l'Inde (7).

Cette manière de concevoir les différentes énergies de la puissance divine a, de plus, été constatée, suivant la remarque de M. Alf. Maury, chez presque tous les peuples européens d'origine aryenne, en particulier chez les Irlandais, chez les Scandinaves et chez les Germains. Les Etrusques avaient également leur triade. Il est difficile de ne pas voir là une idée puisée au berceau commun de toutes ces races.

Les tricéphales, modification abrégée des triades, ont le même caractère oriental (8). M. le baron de Witte, qu'il faut toujours citer quand il s'agit de mythologie, a mis en lumière cette vérité dans un beau mémoire sur le mythe de Géryon (9). Je n'insisterai pas.

(1) M. Michel Bréal, en dehors de la triade du Quirinal où Jupiter, suivant Varron, n'était point honoré séparément de Junon et de Minerve (Varro, *De ling. latina*, V, 158), triade qui se retrouvait au Capitole comme l'indiquent les plus anciennes formules de serment (Tit. Liv., VI, 16), nous signale ce fait curieux que sur les *Tables eugubines* le dieu Poimonus est toujours invoqué avec les déesses Vesona et Tursa, et le dieu Cerfus Mortius toujours associé aux déesses Prestita et Tursa. Voilà de vieux mythes qui se rapprochent singulièrement de nos triades, et cela chez une population ombrienne, apparentée aux Gaulois.

(2) Cf. Maury, *Religion de la Grèce antique*, t. I, p. 453 ; Creuzer-Guigniaut, t. II, p. 293, 300-313, et note 2 du livre V, sect. 1.

(3) L'assimilation des divinités helléniques avec les divinités cabiriques a beaucoup varié suivant les localités.

(4) Maspero, *Hist. ancienne*, p. 28-150.

(5) F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc.*, p. 518.

(6) Lajard, *Culte de Mithra*, p. 43.

(7) Creuzer-Guigniaut, t. I, p. 150 et sq., pl. II, fig. 14.

(8) La triade brahmanique en particulier est tricéphalique. Cf. Creuzer-Guigniaut, *l. c.*

(9) De Witte, *Instit. arch. de Rome, sect. fr.*, 1837.

Le seul exemple d'une divinité tricéphale en Grèce est l'Hermès, Ἑρμῆς τρικέφαλος dont parlent Lycophron et Harpocration, monument que *Proclide*, amant d'Hipparque, avait élevé près d'Athènes sur la route de Vesta (1). Il ne semble pas que, dans la suite, l'art grec ait conservé ce type autrement qu'à titre de grande exception.

En Gaule, au contraire, dès que l'art s'empare de la mythologie, les *triades* et les *tricéphales* jouissent d'une grande faveur. De nombreux monuments en témoignent. Nous ne sommes pas en mesure de donner une liste, même approximative, des autels où figurent trois divinités associées, dieux ou déesses (2), autels dont un petit nombre seulement ont pu, jusqu'ici, être réunis par nos soins au musée de Saint-Germain; mais nous croyons connaître les principaux *tricéphales* découverts en France. Nous les avons fait mouler ou photographier presque tous (3) :

Ces monuments sont au nombre de *quinze*. Nous devons rappeler d'abord :

N° 1. — La statuette d'Autun, sur laquelle nous n'avons pas à revenir (4). (Pl. XII.)

Puis :

N° 2. — Dans la même contrée, *pays éduen*, l'autel découvert au faubourg Saint-Jacques à Beaune, où le dieu tricéphale fait partie lui-même d'une *triade* (5).

N° 3. — Toujours dans la même contrée, toujours chez les Eduens, l'autel de Dennevy conservé au musée d'Autun (pl. XII *bis*) (6). Le tricéphale forme également ici un des éléments d'une triade.

Du pays éduen nous passons dans l'Ile-de-France, chez les *Parisii*.

N° 4. — Tricéphale découvert à Paris dans le libage des bâtiments du nouvel Hôtel-Dieu, en 1871, et signalé à l'Açadémie des inscriptions par M. Adrien de Longpérier. Ce tricéphale a pour symbole une tête de bélier (7).

(1) Harpocrat., Λεξικὸν των δέκα ῥητόρων, édit. de 1614, p. 286. Cf. *Hist. Græc. fragm.*, édit Didot, t. I, p. 396. L'Hipparque dont il est question ici paraît être le fils de Pisistrate, ce qui ferait remonter l'exécution de cette statue au sixième siècle avant notre ère. (Observation de M. d'Arbois de Jubainville.)

(2) Ce sont, le plus souvent, des déesses.

(3) Voir au Musée des antiquités nationales, salle XIX, la série des tricéphales.

(4) On se rappelle que la tricéphalie consiste ici en deux petites têtes accolées à la tête principale.

(5) Le moulage de cet autel existe, salle XIX, au musée de Saint-Germain.

(6) Voir le moulage, même musée, même salle.

(7) L'original est au musée Carnavalet, à Paris. Un moulage existe au musée de Saint-Germain, salle XIX.



Autel de Beaune.



Tricéphale du musée Carnavalet.

N° 5. — Le cinquième tricéphale nous conduit chez les *Bellovaci*, chez lesquels nous rencontrons la borne-autel de la Malmaison (Aisne). Deux divinités placées au-dessous du tricéphale, dans un cartouche, forment avec ce dernier, comme dans les précédents, une triade (1).



Mais la contrée jusqu'à présent la plus fertile en tricéphales est le pays *rémois*, d'où sont sorties huit stèles ayant ce caractère, avec des variétés dont quelques-unes ont leur importance.

Six de ces stèles font aujourd'hui partie de la collection Duquenelle, de Reims (2) ; une appartient au musée de Reims. Elles sont toutes, sauf une, de même type. Il suffira de mettre sous les yeux du lecteur un dessin de la mieux conservée.

(1) L'original appartient au musée de Saint-Germain, même salle XIX.

(2) Cinq des monuments appartenant à M. Duquenelle ont été, avec son autorisation, moulés pour la série du Musée des antiquités nationales, salle XIX. Ces moulages portent les numéros 24,417, 24,418, 24,419, 24,420, 24,421.

N° 6. — Stèle en forme d'autel, découverte à Reims (1).

Sur la face principale, trois têtes sont accolées, dont une de face et deux de profil, en sorte que le tricéphale a trois nez et trois bouches, mais seulement deux yeux. Barbe et moustaches très prononcées.



Sur la face droite de la stèle, c'est-à-dire à la gauche du spectateur, est une quatrième tête également barbue, avec moustaches. Sur la face gauche, un couteau à sacrifice.

Sur la partie supérieure de la stèle se voient une *tête de bélier* encore reconnaissable quoique mutilée, et une autre figure dans laquelle M. Maxe-Werly croit reconnaître un oiseau (2).

N° 7. — Stèle découverte à Reims près l'usine de M[me] Houzeau-Muiron (3).

Les trois têtes sont sensiblement semblables aux précédentes, mais *laurées*. Elles ont barbe et moustaches. Sur le dessus de la stèle, *tête de bélier* très reconnaissable.

N° 8. — Stèle découverte à Reims (4).

Ressemble à la précédente; les têtes y sont également laurées. Sur le dessus est une sculpture indéterminable (5).

N° 9. — Stèle découverte à Reims (6).

(1) M. Duquenelle, n° 24,421 du musée de Saint-Germain.
(2) Cf. Maxe-Verly, *Numismatique rémoise*, Paris, 1862.
(3) Coll. Duquenelle, n° 24,419 du musée de Saint-Germain, salle XIX.
(4) Coll. Duquenelle, n° 24,418 du musée de Saint-Germain.
(5) Cf. Maxe-Werly, *Numismatique rémoise*, pl. IX.
(6) Coll. Duquenelle, n° 24,420 du musée de Saint-Germain, même salle XIX.

Analogue aux numéros 6, 7 et 8, mais très mutilée; les têtes paraissent avoir été laurées.

N° 10. — Stèle découverte à Reims (1).

Analogue à la précédente.

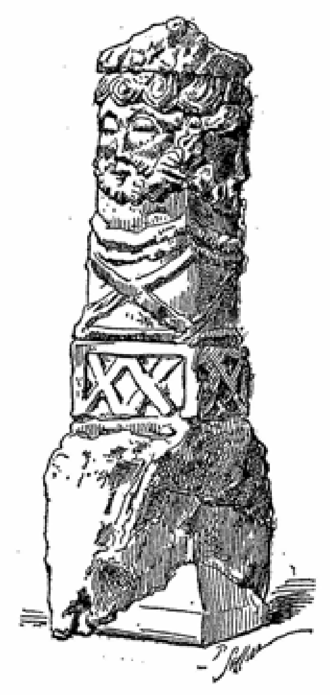
N° 11. — Stèle découverte à Reims (2).

Analogue aux précédentes, mais plus grossière. Sur le dessus, tête de bélier et une autre figure indéterminable.

N° 12. — Stèle découverte à Reims près l'arc de triomphe de la porte de Mars (3).

Analogue aux précédentes. Trois têtes barbues sur la face principale. Sur chacune des faces latérales, profil informe dont la tête est ceinte d'une couronne de feuillage. Sur le dessus, vestiges d'une tête de bélier et d'un corps d'oiseau.

N° 13. — Ce monument se distingue des précédents. Ce n'est plus



(1) Coll. Lucas, aujourd'hui coll. Duquenelle. Cf. Maxe-Werly, *Numismatique rémoise*, pl. XI. Le musée de Saint-Germain n'en possède pas le moulage.

(2) Coll. Lucas, aujourd'hui au musée de Reims. Cf. Maxe-Werly, *l. c.* Le moulage manque à la collect. du musée de Saint-Germain.

(3) Coll. Duquenelle. Cette stèle n'a été ni moulée, ni dessinée. Cf. Maxe-Werly, *Numismat. rémoise*, p. 17.

une stèle en forme d'autel, mais une colonne. Il a été, comme les sept précédents, découvert à Reims (1).

Sur cette colonne les trois têtes sont seulement juxtaposées et distinctes. Le style en est beaucoup plus soigné. Barbe et moustaches ; cheveux bouclés sous une coiffure, aujourd'hui trop mutilée pour que la forme en puisse être reconnaissable.

N° 14. — Tête à trois faces, d'un style grossier, découverte à Nîmes, actuellement au musée de Lyon (2).

N° 15. — Nous n'hésitons pas, enfin, à ajouter à cette liste un quinzième monument d'un tout autre genre : *le petit bronze des Remi* qui, avec la légende REMO sur les deux faces, porte d'un côté trois têtes accolées. Nous y voyons avec M. Hucher un tricéphale.

Le caractère tricéphalique de la statuette d'Autun à *attitude bouddhique*, la présence de divinités tricéphales sur deux de nos autels à *trois* personnages, indiquent suffisamment les corrélations intimes existant entre les *tricéphales* et les *triades*. Ces monuments se complètent mutuellement. La *tête de bélier* (3), attribut ordinaire des tricéphales, les relie encore plus intimement à la légende de notre dieu. L'étude des tricéphales était une annexe nécessaire à l'étude des dieux de l'autel de Saintes.

Continuons l'étude des symboles.

La Bourse.

L'objet que nous désignons sous le nom de bourse, mais qui est plutôt un *sac* ou une *outre*, est le symbole d'un dieu *dispensateur des richesses*. Il est l'équivalent de la corne d'abondance que portent quelquefois Mercure et Pluton. La bourse du Mercure classique lui-même, qui le plus souvent affecte la forme d'une outre, semble avoir eu, dans le principe, une autre valeur que celle qui en fait simplement la représentation du commerce.

Le vieux Mercure, le Mercure cabirique Ἑρμῆς, fils de Cœlus et de Dia, au rapport de Cicéron (4), l'amant de Proserpine, représentait, selon Porphyre, la force génératrice au physique et au mo-

(1) Coll. Duquenelle. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 24,417.

(2) Cataloguée au musée de Lyon sous le n° 875. Nous n'en possédons ni le dessin, ni le moulage. Les renseignements que nous avons demandés à ce sujet ne nous sont pas encore parvenus.

(3) Le tricéphale du musée Carnavalet tient à la main une tête de bélier.

(4) Cicér., *De natura deorum*, III, 22.

ral. L'outre convient très bien à cet antique dieu pélasgique. L'idée mère appartient à la mythologie la plus ancienne (1).

Le Dragon à tête de bélier.

Le dragon à tête de bélier ne figure pas seulement sur l'originale statuette d'Autun (v. pl. XII), nous le retrouvons sur une statue du musée d'Epinal dont le moulage est à Saint-Germain (v. ci-contre);

Sur les faces latérales du Mercure barbu de Beauvais (2) (voir ci-contre);

Et sur un intéressant bas-relief inédit de Montluçon (3) (voir ci-contre).

Ce n'est donc point un symbole indifférent. Le dragon de la Cérès d'Epinal, du Mercure de Beauvais et de la divinité de Montluçon est certainement l'animal symbolique de la statuette d'Autun.

La déesse d'Epinal est même très probablement un des personnages de la triade de Saintes. On nous permettra d'insister sur ce point. — La déesse est assise. Malheureusement la tête manque. Deux longues boucles de cheveux tombant en avant sur les épaules sont tout ce qui en reste. Sur les genoux de la déesse, vêtue d'une robe talaire, repose une corbeille remplie jusqu'au bord de menus fruits. Un monstre, espèce de dragon à *tête de bélier* dont le corps écailleux se dissimule, en partie, sous les plis du corsage, s'allonge comme endormi sur le dessus de la corbeille (4).

Une corne d'abondance accompagne le bras droit de la déesse. La main tient une grenade. Le catalogue du musée d'Epinal désigne cette statue sous le nom de Cérès. Au cou est un collier ressemblant beaucoup à un *torques*.

Le dragon des deux autres monuments est aussi nettement caractérisé. Nous sommes persuadé qu'on nous en signalera d'autres semblables. Le *dragon à tête de bélier* peut donc être à bon droit

(1) Alfred Maury, *Relig. de la Grèce antique*, t. I, p. 204.

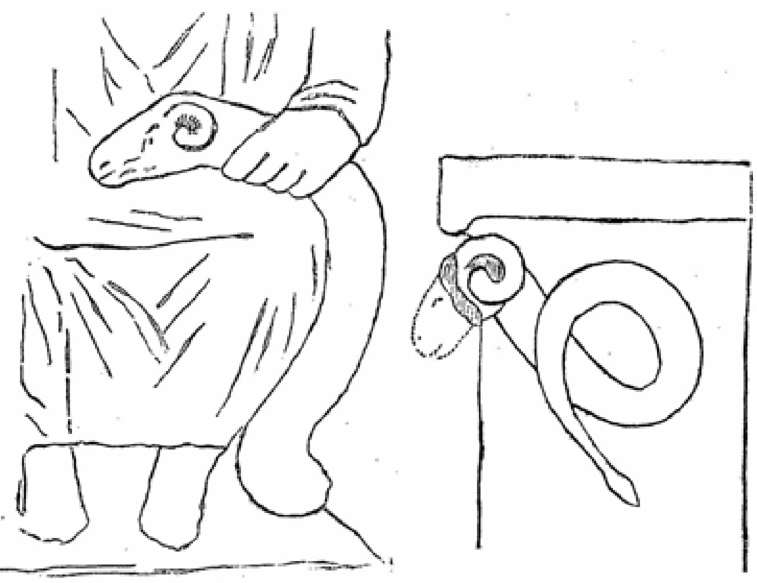
(2) Nous mettons en regard du serpent à tête de bélier de l'autel de Beauvais le serpent, également à tête de bélier, de l'autel de Montluçon, représenté ci-contre. — Voir le moulage du musée de Saint-Germain, salle XIX.

(3) Ce monument nous a été signalé par M. Soulier, juge de paix à Montluçon. Nous lui en exprimons ici toute notre gratitude. — On y voit Mercure tenant la bourse de la main droite, le serpent à tête de bélier de la gauche. Il est accosté d'un enfant. — Il nous paraît démontré que le serpent à tête de bélier était un des attributs de la divinité gauloise identifiée à Mercure par les Romains.

(4) Voir ci-contre la représentation de cette divinité.



Statue d'Epinal.



Autel de Montluçon.

Autel de Beauvais.

considéré comme un des éléments constitutifs du mythe dont nous poursuivons la reconstitution et cherchons le sens primitif. Les têtes de bélier de nos tricéphales jouent, sans doute aucun, sur les stèles de Reims le rôle que le dragon joue sur les autres monuments. Pausanias (*Corinth.*, III, 3) nous apprend que dans les mystères de la Mère des dieux le bélier était associé à *Hermes*. Cette association



Autel de Montluçon.

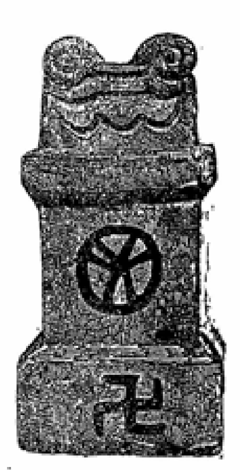
cachait, ce semble, une légende qu'il n'était pas permis de révéler. Je connais bien le sens de ce mythe, dit Pausanias, mais je n'en dirai rien : τὸν δὲ ἐν τελετῇ μητρὸς ἐπὶ Ἑρμῇ λεγομένον καὶ τῷ κριῷ λόγον ἐπιστάμενος, οὐ λέγω. Nous aurons à revenir sur ce fait dans la dernière partie de notre mémoire. Quant à présent nous nous bornerons

à ces rapprochements pour ne point entrer dans le domaine des hypothèses hasardées. Il appartiendra à M. le baron de Witte et à M. Alfred Maury de vous dire s'il existe en dehors de la Gaule des exemples de ce dragon à tête de bélier. Un seul fait analogue se présente à notre mémoire. Sur un bas-relief dessiné dans Creuzer-Guigniaut, pl. XCV, bas-relief romain d'interprétation obscure, se voit un serpent à tête de bélier *sans cornes*, qui se dresse derrière un personnage féminin portant la corne d'abondance. Ce bas-relief, dont Winckelmann s'est occupé, est un bas-relief scénique.

Mais le rôle du serpent ou dragon, marin ou non, a été si multiple dans les religions de l'antiquité que l'espoir est permis de retrouver l'origine de ce détail de notre mythe. Le serpent figurait dans certaines cérémonies des mystères (1).

Le Swastika.

Nous ne dirons rien aujourd'hui du swastika, qui, si l'Académie le veut bien, fera l'objet d'une communication spéciale. Nous nous



contenterons de mettre sous les yeux de l'illustre compagnie un petit autel choisi entre une vingtaine de nous connus, où le caractère

(1) Nous voyons le serpent ou dragon jouant un rôle dans l'antre de Trophonius; associé aux Cabires; en rapport avec les mystères des Grandes déesses. La figure du serpent se retrouve également dans les Védas. Cf. A. Maury, *Relig. de la Grèce antique*, t. I, p. 130 et 213, t. II, p. 487, t. III, p. 103 et 320 (note).

hiératique de ce signe nous semble d'une évidence incontestable. Ce symbole ne paraît pas, d'ailleurs, faire partie intégrante du mythe au même titre que les précédents. Il ne figure que sur les seules statues de Velaux, et nous pouvons le négliger ici.

Passons aux *triades*.

ALEXANDRE BERTRAND.

(*La suite prochainement.*)

DISSERTATION

SUR UN

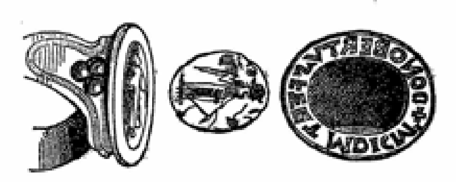
ANNEAU-CACHET D'OR MÉROVINGIEN

ORNÉ, AU CHATON, D'UNE CORNALINE GRAVÉE ANTIQUE

Lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 9 avril 1880.

Un cultivateur de la commune de Saint-Chamant, qui est située dans le canton d'Argentat, arrondissement de Tulle, département de la Corrèze, découvrit, il y a environ dix-sept ou dix-huit ans, près des ruines du château féodal des anciens seigneurs de Saint-Chamant, un anneau ou, plus exactement, les fragments d'un anneau d'or jaune et une cornaline gravée qui devait en orner le chaton.

Ce cultivateur porta sa trouvaille à un bijoutier de Tulle, qui la lui acheta et la céda ensuite à M. Mathieu Borie, pharmacien, et je dois à l'amicale obligeance de ce dernier d'être le possesseur de l'intéressant monument archéologique qui fait l'objet de la présente notice.



Les deux fragments du métal de la bague permettent de la restituer aisément avec certitude. Elle se composait d'un chaton ovale, formé d'un cercle de 4 millimètres de hauteur, posé au dos de l'an-

neau; sur ce cercle est soudée une bande d'or assez inégalement taillée, de 2 centimètres de longueur totale dans le sens du doigt, sur une largeur de 1 cent. 50 millimètres : cette bande, posée à plat, porte une inscription dont nous nous occuperons bientôt.

Dans le vide compris entre les bords intérieurs de cette bande de métal, était encastrée, suivant toutes les vraisemblances, la cornaline ovale gravée qu'on a trouvée avec les fragments de la bague et qui a 1 centimètre 4 millimètres de longueur sur 1 centimètre de largeur.

La partie de l'anneau sur laquelle sont soudées les diverses parties du chaton servait de plafond à la cornaline; toutefois celle-ci, dont nous pouvons, malgré les cassures qu'elle a subies, reconnaître facilement les contours primitifs, était loin de remplir le centre du chaton où ellé devait figurer; elle y était apparemment assujettie d'une façon et au moyen d'un corps dont nous n'avons aucune trace et que nous ne saurions déterminer.

Enfin, les branches circulaires de l'anneau et la partie supérieure du chaton sont bordées d'un fil d'or qui y est soudé, et, de chaque côté du chaton, il y a trois points ou globules d'or également soudés à la rencontre du chaton et des branches de l'anneau.

Ces ornements sont caractéristiques du travail mérovingien, et on les retrouve notamment sur des bagues décrites et reproduites par MM. Ad. de Longpérier (1) et Edmond Le Blant (2), qui n'ont pas hésité à les dater de la période mérovingienne.

J'arrive à l'étude de la légende circulaire qui occupe tout le pourtour du chaton.

A la suite d'une croisette, il y a une lettre difficile à déchiffrer, l'initiale d'un nom dont les autres lettres, fort lisibles, ONOBERTVS, sont suivies du mot FEET (*fecit*), après lequel vient une M, suivie d'une lettre incertaine et des lettres ICMI, qui ne font aucun doute.

Cette seconde lettre incertaine semble, à première vue, être un O;

(1) M. de Longpérier a publié : 1° une belle bague d'or, dont le chaton est formé par un sou d'or au nom du roi Clotaire II (584-628); 2° un anneau d'or, dans le chaton duquel a été gravée une effigie avec les initiales S. R., et que M. de Longpérier attribue à Sigebert II (638-656) (*Monnaies de la collection Rousseau*, p. 30 et 34, pl. I, n°s 93 et 104).

(2) Ce sont celles de Rachetramnus (du cabinet des médailles de la Biblioth. nat.), de Wabvetusus, de Launoberga, et l'anneau à monogramme que l'abbé Aubert a, contrairement à l'avis de M. Le Blant, attribué à sainte Radegonde. V. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. Ier, p. 225 et pl. XXII, n° 137; p. 425, pl. XXXV, n° 216; t. II, p. 557, pl. XC, n° 535, et p. 451, pl. LXXV, n° 452.

mais, outre que la dernière partie de la légende serait, dans ce cas, dépourvue de sens, je ferai observer que l'initiale du nom de personnage, qui a été fortement altérée par un accident, laisse voir néanmoins, quand on l'étudie avec le secours de la loupe, une forme qui se rapproche beaucoup de celle de la lettre qui nous occupe; or, si c'était un O, nous aurions la leçon OONOBERTVS, laquelle est inadmissible. Nous croyons remarquer dans la partie supérieure de ladite lettre, arrondie dans le bas, une sorte de barre horizontale qui nous donne l'idée d'un D renversé (ᗜ); et si cette explication était adoptée et qu'elle fût également appliquée, comme cela serait rationnel, à l'initiale du nom inscrit sur le chaton, nous aurions, pour nom de personnage, le vocable DONOBERTVS, assez usité au moyen âge, particulièrement dans le midi de la Gaule (1), et, pour la légende entière, la leçon suivante :

✠ DONOBERTVS FEET MDICMI.

Quelle signification conviendrait-il d'attribuer aux deux derniers mots?

FEET, qui est là pour FECIT, et qu'on rencontre si fréquemment dans l'épigraphie numismatique de la première race, suppose la présence d'un régime qui le suit, et je proposerais d'interpréter MDICMI par M*e*DIC*a*M*en* I*llud*, M*e*DIC*a*M*entum* I*llud* ou M*e*DIC*ina*M I*llam* (2). Ces mots auraient été ainsi contractés ou exprimés par abréviation à cause de l'insuffisance de l'espace que présentait le chaton pour les contenir en entier.

Si cette explication, que je soumets à mes savants confrères, était admise, nous aurions ici l'exemple d'un personnage qui, à l'époque mérovingienne, signait de son nom de *Donobertus* les médicaments qu'il livrait au public.

Était-ce un simple pharmacopole ou bien un médecin qui préparait lui-même les breuvages et les diverses substances qu'il ordonnait, comme le faisaient, à l'époque romaine, presque tous les ocu-

(1) La *Descriptio mancipiorum ecclesiæ Massiliensis*, publiée à la suite du Cartulaire de Saint-Victor, contient en effet la mention de deux *Donobertus*. Voir ce Cartulaire dans la collect. des documents inédits de l'*Histoire de France*, t. II, p. 634 et 639.

(2) M*e*DIC*a*M*entum* I*llud* ou M*e*DIC*a*M*en* I*llud* sont préférables, si on tient compte, comme on doit le faire, de l'emploi de ces mots dans deux sentences du jurisconsulte romain J. Paul que nous citons plus bas.

listes, dont on connaît déjà 152 cachets, y compris ceux qui ont été recueillis par M. Léon Renier et par M. le commandant Robert Mowat (1)?

Cette seconde hypothèse me paraît de beaucoup la plus probable. Les officines de pharmacopoles non médecins, dont il est fort peu question dans l'antiquité et dans les premiers temps du moyen âge, étaient sans doute très rares dans l'empire romain et à l'époque des royautés barbares.

La législation romaine nous fait voir, en effet, que généralement les médecins préparaient eux-mêmes les médicaments qu'ils ordonnaient. Je citerai, pour le prouver, un passage des sentences du jurisconsulte Paul, qui florissait sous Septime Sévère (193-211); cet ouvrage, accompagné des *interpretationes* d'Anianus, référendaire du roi visigoth Alaric II, faisait partie de la *Lex romana Wisigothorum*, qui fut, comme on sait, édictée en 506 pour l'usage des populations romaines d'outre-Loire, chez lesquelles elle resta en vigueur durant une grande partie du moyen âge. On y lit, au titre *De legatis*, sentence 62, que le legs d'un matériel (*instrumentum*) de médecin entraîne celui des collyres et emplâtres, de tous les appareils nécessaires pour la confection des médicaments, et enfin des instruments de chirurgie : « Instrumento medici legato, collyria et emplastra, et *apparatus omnis conficiendorum medicamentorum*, itemque ferramenta legato cedunt (2). »

Il résulte de là que, dans la période romaine et aussi dans la période gallo-franque, c'était le médecin lui-même qui faisait le plus souvent et même presque toujours office de pharmacien : il en était certainement ainsi en dehors des centres considérables de population.

(1) Relativement à ces cachets d'oculistes romains, dont 110 ont été publiés et 42 sont inédits, je renvoie à l'excellente notice de M. E. Desjardins *sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai*, pages 58 à 115, et à l'intéressante lettre au docteur Ed. Fournié, insérée en 1879 dans la *Revue médicale*, où notre savant confrère a exposé le plan ou programme complet d'un travail sur la matière, dont on peut espérer la réalisation prochaine par les soins d'un érudit très distingué, M. Robert Mowat. Voir aussi deux articles de M. Sichel père : *Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains* (*Gazette médicale* de Paris, 1855, n°s 38 et 39); *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains*, extrait des *Annales d'oculistique* de Bruxelles, t. LVI).

(2) *Jurisprudentiae antejustinianae quae supersunt*, par Ed. Huschke, 1867, dans la collect. Teubner, p. 400. — *Jurisprudentia vetus antejustinianea*, édition de Schulting, in-4°, 1737, p. 370. Dans une note rapportée par Schulting, Cujas définit ainsi les médecins : « Medici sunt hi qui medicamenta conficiunt, vulnera curant, cucurbitas admovent, item qui circumcidunt aut castrant. » *Ibid.*, note 40.

Or Saint-Chamant, de la Corrèze, dont nous trouvons la mention dès les années 958 et 984, sous le nom d'*Ecclesia Sancti Amantii* et sous le nom de *Sanctus Amantius* seulement (1), ne semble pas néanmoins avoir eu d'importance à l'époque mérovingienne (2); il dépendait, au xe siècle, d'une vicairie dont le siège était à Espagnac, *Spaniacum* (3), où nous trouvons, dans le VIIe siècle, un atelier monétaire (4). A peu de distance au sud-est, dans la direction de la vallée de la Souvigne, qui se perd dans la Dordogne devant Argentat, cette dernière ville, qui fut aussi chef-lieu de vicairie aux IXe et Xe siècles (5), est mentionnée, dès le VIe siècle, à propos de la mort de saint Sadroc (*Sacerdos*), évêque de Limoges (6), et de là sont sortis des triens qui portent son nom (7).

C'est dans cette localité ou bien à Espagnac que résidait apparemment Donobertus, le propriétaire de notre anneau-cachet.

Les médecins, envers lesquels l'antiquité et le moyen âge furent bien plus sévères que les temps modernes, étaient responsables de l'effet des médicaments qu'ils administraient à leurs malades, et je citerai à ce sujet un autre passage fort curieux des sentences de Paul, titre *Ad legem Corneliam de sicariis et veneficis*, sentence 19, où il est dit que lorsqu'un homme vient à mourir d'un médicament qui lui a été donné dans le but de le sauver ou de le soulager, celui qui le lui a donné doit être déporté dans une île s'il est de la classe des *honestiores*, et puni de mort s'il est de plus humble condition : « Si ex medicamine, quod ad salutem hominis, vel ad remedium datum erat, homo perierit, is qui dederit, si honestior fuerit, in

(1) « In vicaria Spaniacense, in podio qui est super Sancto Amantio » (ann. 958 ex chartul. Tutel. apud Baluz. *Hist. Tutel.*, col. 376). — « Ecclesia Sancti Amantii de Faurcio » (ann. 984, *loc. cit.*, col. 465). — Voir aussi nos *Études sur la géogr. historiq. de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen âge*, Paris, in-4°, 1861-1864, p. 358. Nous donnons là les extraits du Cartulaire de Tulle.

(2) C'est seulement dans la période féodale que les seigneurs de Saint-Chamant, possesseurs du château fort près duquel a été trouvé notre anneau, ont joué un rôle quelque peu considérable dans cette partie du Limousin.

(3) Voir ci-dessus, note 1.

(4) Voir notre *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, in-8°, Paris, 1863, p. 169, n°s 70 et 71.

(5) Voir dans nos *Études* précitées *sur la géogr. historiq.* (p. 313, notes 3 et suiv.) les citations empruntées aux Cartulaires de Beaulieu et de Tulle.

(6) Vit. S. Sacerdot. apud Bolland. *Acta SS.*, mense Maii, t. II, p. 16.

(7) *Description des monn. méroving. du Limousin*, n° 87, p. 206 et suiv.

insulam deportatur, humilior autem capite punitur (1). » Et il ne faut pas croire que ces pénalités si rigoureuses fussent édictées contre ceux qui, sans être pourvus du titre légal de médecin, avaient administré un remède dont le malade avait été la victime; elles étaient, suivant les commentateurs du texte précité, applicables aux médecins régulièrement attitrés (2).

Une si grave responsabilité impliquait naturellement l'obligation pour le médecin-préparateur d'apposer son cachet au médicament, et c'est avec cette destination que, suivant notre conjecture, fut fabriqué le bijou qui nous occupe.

La cornaline gravée qui était sertie dans le chaton de notre bague est évidemment antérieure de plusieurs siècles à la fabrication de ce bijou. On y distingue une figure debout; ce personnage est représenté de profil, coiffé d'un chapeau à longs et larges bords, et vêtu d'une longue robe traînant jusqu'à terre et serrée sous les bras par une ceinture. Le bras droit est relevé et tient un objet qu'une cassure de la pierre ne permet guère de définir; on pourrait peut-être y voir les indices d'une corne d'abondance. Le bras gauche, également relevé, tient un objet dont deux lignes, gravées en forme de croix de Saint-André, désignent un gouvernail : c'est la figure de la Fortune, comme on la voit sur de nombreuses monnaies impériales du IIIe siècle et spécialement sur celles de Valérien et de Gallien.

Il existe, comme on sait, des exemples assez nombreux de pierres antiques enchâssées dans des bijoux plus récents; et M. Le Blant en a signalé deux dans son recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (3).

Il n'y a, ainsi que nous l'avons dit, aucun doute à concevoir sur l'origine mérovingienne de la bague-cachet de Saint-Chamant. Mais il nous reste à examiner s'il ne serait pas possible de préciser un peu davantage l'époque de sa fabrication : il convient, dans ce but,

(1) Huschke, *Jurisprudentiae antejustinianae quae supersunt*, p. 457. — Schulting, *Jurisprudentia vetus antejustinianea*, p. 512.

(2) Cujas, dans une note reproduite par Schulting (note 67), s'exprime ainsi : « Punitur *medicus* qui medicamentum dedit, si ex eo æger perierit, quamvis hic casus proprie ad legem Corneliam non pertinet, quia sanandi, non necandi animo dedit. » Et l'illustre jurisconsulte cite la loi 6, § 7, au Digeste, *De offic. præs.*

(3) L'anneau d'or de Wabvetusus, où est serti un onyx païen représentant un personnage nu, vu de face et tenant d'une main une palme, de l'autre un objet mal déterminé; et une bague d'argent qui n'est pas antérieure au XVIe siècle, et dont le chaton contient une cornaline païenne, où M. le baron de Witte incline à reconnaître le *Bonus eventus* ou un Triptolème (t. Ier, p. 425, note 3, et 378, note 4).

de la rapprocher d'un autre anneau-cachet d'or pâle, découvert en 1668 dans le même département de la Corrèze, près des ruines du château de Turenne, l'ancien *Castrum Torinna* ou *Torenna,* signalé à l'année 767 dans les Annales des Francs, comme ayant été pris par le roi Pépin pendant une de ses expéditions en Aquitaine contre le duc Waïfer (1).

Ce bijou, qui est d'une parfaite conservation, a été publié tout récemment par M. Philibert Lalande, dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze* (2). Il nous paraît utile d'en mettre le dessin sous les yeux du lecteur pour lui fournir le moyen de le comparer à notre cachet.



Cette bague a deux chatons pris à même dans le métal, sur le plus grand desquels est inscrit le nom d'ALdINA ou d'ALdVNI (3); l'autre porte un monogramme où l'on peut trouver le nom d'AVNVLFVS ou d'ANVLFVS (4). Les caractères gravés sur les deux

(1) « Multas roccas et speluncas conquisivit (rex Pippinus) : castrum Scoraliam, *Torinnam* et Petrociam. » (*Annales* Laurissenses; *Annal.* Einhardi; dans Pertz, *Monum. German. historica*, Scriptor. t. I, p. 146 et 147 ; *Annal.* Mettens., *ibid.*, p. 335 ; *Annal.* Fuld., *ibid.*, p. 436.)

(2) Livraison de janvier-mars 1879; tome Ier, p. 159.

(3) La leçon *Aldina* a sur celle d'*Alduni* l'avantage d'expliquer parfaitement l'association de deux noms sur la même bague ; mais il faut remarquer que la lettre V, où il faudrait voir dans ce cas un second A, n'a pas, comme le premier, la barre intérieure horizontale. Je ne trouve point dans les recueils des chartes et diplômes de la première race, non plus que dans la liste des monétaires mérovingiens, le nom d'*Aldunus* ; mais une charte de 709 est souscrite par un témoin appelé *Alduinus*, vocable dont on a fait plus tard Audouin (Pardessus, t. II, p. 180).

(4) Un *Aunulfus*, diacre, est mentionné dans une charte de 572 comme ayant présidé à la confection de cet acte (Pardessus, *loc. cit.*, t. I, p. 134); et l'on connaît trois tiers de sou d'or mérovingiens, signés de monétaires de ce nom et frappés, l'un à Auch (*Auscis*). *Rev. num.*, 1re série, t. III, pl. III, p. 249; le second à *Turtu-*

chatons, le beau et bon travail de cette bague, le dessin de ses ornements, qui a une certaine élégance et qui rappelle celui d'une des célèbres couronnes visigothiques de Guarrazar, dont nous devons une excellente description à notre regretté confrère et ami Ferdinand de Lasteyrie (1), la font remonter à la fin du VIe siècle ou au commencement du VIIe.

L'anneau de Donobertus est, au contraire, d'une fabrique médiocre, qui accuse un abaissement sensible dans le niveau artistique et un oubli à peu près complet des procédés de composition de pièces d'orfèvrerie. Pour ce motif et en considérant, en outre, la gravure incorrecte et inégale de la légende, nous pensons qu'il faut dater ce bijou de la fin du VIIe siècle.

Il a toutefois, sur la trouvaille de Turenne, l'avantage de nous avoir conservé, suivant la conjecture que nous venons d'exposer, le nom d'un médecin de cette contrée, dont il aurait servi à certifier les préparations pharmaceutiques. C'est à ce titre surtout qu'il paraît mériter de fixer l'attention des archéologues. « Dans tous les cas, ainsi que l'a dit avec raison M. de Longpérier, un cachet mérovingien est un monument aussi rare que précieux pour la sphragistique (2); » et ces paroles de mon éminent confrère, par lesquelles je termine la présente notice, serviront d'excuse aux développements que je lui ai donnés.

M. Deloche.

ronno (Tourteron, commune de Coulonges, département des Deux-Sèvres, ou Tourteron, département des Ardennes), *ibid.*, t. V, pl. VI, p. 102 ; le troisième, sorti d'un lieu inconnu et émis au nom du fisc royal, porte DOMNACIO, sans doute pour DOMNI RACIO (*Rev. numismat.*, t. XXI, p. 172).

(1) *Description du trésor de Guarrazar*, Paris, gr. in-4°, 1860. Voir, sur les planches coloriées, dessinées et publiées par l'auteur en tête et à la suite de cette description, les bordures de la plus grande et la plus riche des couronnes : elle est figurée de grandeur naturelle sous le nom du roi Recceswintus, mort en 672.

(2) *Collect. Rousseau*, p. 36.

RESTITUTION

A LA VILLE DE MYLÆ EN SICILE

DE PLUSIEURS MONNAIES

ATTRIBUÉES A MYTISTRATUS, DE LA MÊME ILE

Suite (1).

IV

Il faudrait d'abord s'entendre au sujet de la ville appelée *Mytistratus*, et en bien définir le vrai caractère onomastique ; car ce nom, — dont la forme exacte aurait besoin, ainsi qu'on le verra, d'être mieux établie, — renferme une sorte d'équivoque à laquelle on ne semble pas avoir pris garde et que, pour ce motif, il est urgent de dissiper avant d'aller plus loin.

Qu'était-ce en réalité que *Mytistratus* ? Doit-on la considérer comme une de ces cités dont le nom, une fois imposé, est demeuré constamment le même et n'a plus jamais dévié de sa forme primitive ? Ou bien vaut-il mieux admettre que, l'orthographe de ce nom s'étant peu à peu altérée avec le temps, ou modifiée par suite de circonstances inconnues, a bien pu nous être transmise de différentes manières par les auteurs anciens, suivant les sources plus ou moins authentiques auxquelles chacun d'eux aurait puisé ? En un mot, serait-on suffisamment autorisé à conclure que les divergences qu'on est à même de remarquer dans la reproduction de ce nom ne

(1) Voir le numéro de juin.

sont point de simples variantes, ou des corruptions dues à la faute des copistes, mais qu'elles se rapportent, au contraire, et très positivement, à autant de localités distinctes ?

Toute la question est là.

Eh bien ! si l'on consulte à cet égard quelques-uns de ceux d'entre les écrivains modernes (1) qui, par leurs doctes commentaires, nous ont rendu le service d'élucider certaines indications souvent peu exactes, disons mieux, complètement fautives (2), du Dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance, tout se réunit pour prouver que ces savants ont eu grandement raison de supposer que la petite ville sicilienne appelée Μυτίστρατος par Polybe (lib. I), Μυτισέρατα ou Μυτισέρατος par l'historien Philistus (lib. X), Μύστρατος par Diodore (lib. XXIII), *Mutustrum* et ses habitants *Mutustratini* par Pline (lib. III), n'était pas au fond et n'a jamais été autre chose que celle qui est appelée Ἀμήστρατος dans les Chroniques d'Apollodore (lib. IV) ainsi que par Cicéron (*in Verr.*, III), et dont finalement le nom ancien s'est conservé presque sans altération jusqu'à nos jours, sous celui de *Mistretta*. Il est à remarquer qu'Étienne de Byzance mentionne séparément *Amestratus*, *Mytistratus* et *Mytiserata*, appliquant à chacune une qualification différente, c'est-à-dire donnant à la première le titre de cité (πόλις), à la seconde celui de πολίχνιον (*oppidulum*), et n'assignant à la dernière que le simple rang de φρούριον (*castellum*) ; d'où il est permis d'inférer que cet auteur avait en vue d'indiquer par là autant de localités distinctes. Nous montrerons tout à l'heure que cette distinction n'est rien de moins qu'illusoire et qu'en réalité les trois villes ne font qu'une ; que, de plus, l'ethnique Ἀμηστρατῖνος employé par Apollodore doit être regardé comme étant le seul exact, attendu que seul, entre tous les autres, il se trouve confirmé par des monuments numismatiques dont l'authenticité ne saurait donner prise à la moindre contestation.

(1) Thomas de Pinedo, Jacob Gronovius, Lucas Holstenius, Philip Cluverius, lib. II, 12. — Voyez dans le Dictionn. de Pape-Benseler, édit. 1863-70, les articles *Amestratos*, *Mystratos*, *Mytistratos* et *Mytiseratos*.

(2) C'est ainsi, par exemple, que le compilateur byzantin ne craint pas d'invoquer l'autorité de Polybe pour placer *Mytistratum* et *Hipana* aux environs de Carthage (Μυτίστρατον πολίχνιον περὶ Καρχηδόνα, — Ἵπανα πόλις περὶ Καρχηδόνα), bien que cependant le texte de l'historien grec donne par deux fois clairement à entendre que ces deux villes étaient situées en Sicile, mais sous la dépendance des Carthaginois. Par une autre inadvertance, il met en Sicile la ville de *Tynès* (Τύνης πόλις Σικελίας), tandis qu'on sait, à n'en pouvoir douter, que cette dernière était située en Afrique, et précisément non loin de Carthage. On pourrait aisément, s'il en était besoin, multiplier ces exemples.

En parlant de *Mystratus* (Μύστρατος), qu'il qualifie également de *petite ville* (πολίχνιον), mais dont, cependant, il y a lieu de croire que l'assiette devait être assez forte, — si l'on en juge d'après les trois attaques successives auxquelles elle fut en butte, — Diodore raconte (*loc. cit.*) qu'en l'an 258 avant notre ère, assiégée pour la troisième fois par les Romains, qui avaient construit à cet effet de nombreuses machines de guerre, elle fut enfin prise d'assaut ; que les vainqueurs, furieux d'avoir rencontré une pareille résistance, la détruisirent de fond en comble et vendirent à l'encan tous ceux des habitants, hommes, femmes et enfants, qui avaient survécu à ce désastre. A partir de cette époque, il n'en est plus du tout question et rien, dans l'histoire subséquente, n'autorise à supposer qu'elle ait jamais été rétablie. Aussi cette date est-elle, dès à présent, très utile à retenir. Comme la ville nommée *Amestratus* par Apollodore et par Cicéron était précisément située dans les parages où les Romains opéraient à ce moment, il est plus que probable que c'est le même endroit que Diodore a voulu désigner sous la forme très peu différente de *Mystratus*. On verra bientôt cette probabilité devenir une certitude. Mais n'anticipons pas.

On ne devra pas, du reste, être surpris que des écrivains, dont deux seulement, Philistus et Diodore, étaient nés en Sicile, aient pu différer sur la véritable orthographe de ce nom, au point de le transcrire sous des formes aussi variées, bien qu'au fond assez rapprochées, lorsqu'on voudra réfléchir que les Grecs de Sicile ne parlaient pas tous, à beaucoup près, le même dialecte, et que par suite du mélange de *dorien*, d'*ionien*, de *punique* et de l'ancien idiome *sicanien* qui s'était, peu à peu, introduit dans le langage populaire, l'orthographe ainsi que la prononciation usuelles de certains mots pouvaient très bien avoir changé et ne plus être demeurées tout à fait identiques suivant les cantons où ce mélange s'était plus spécialement opéré. C'est alors ce qui aiderait, en grande partie, à expliquer pourquoi les auteurs anciens que je cite nous ont transmis le nom de cette ville chacun à sa manière, autrement dit, tel qu'ils l'entendaient prononcer ou qu'il leur était parvenu, et sans s'inquiéter de savoir si la source d'où procédaient leurs renseignements avait ou n'avait point été plus ou moins altérée.

Quelques remarques philologiques, ajoutées à ce qui précède, me semblent avoir ici leur place : elles ne seront pas non plus de trop pour compléter ma pensée et pour appuyer ce que j'avance.

« On aurait tort de supposer, dit Brunet de Presles (*loc. sup. laud.*, p. 566 et seq.), qu'il s'établit un idiome commun à toutes les villes

grecques de la Sicile; chacune y conservait le plus fidèlement possible le dialecte de ses fondateurs : le *dorien* à *Syracuse*, à *Géla*, à *Mégare*, à *Agrigente*, entre autres ; l'*ionien* dans les colonies chalcidiennes telles que *Naxos*, *Léontini*, *Zanclé*, *Catana*. Dans quelques-unes où la population était mélangée, comme à *Himera*, il s'opéra une fusion. »

Castelli, prince de Torremuzza, qui s'est occupé spécialement de la question, dans les prolégomènes de son recueil d'inscriptions de la Sicile (1), a pleinement démontré la vérité de ce fait philologique et a résumé toute sa dissertation par les trois propositions suivantes :

« 1° In Sicilia non unicam viguisse dialectum, sed et doricam et ionicam locum obtinuisse.

« 2° Tertiam quoque, quæ media inter has duas fuit, Himerenses tenuisse.

« 3° Siculos *male* inter Græcorum reliquos *fuisse loquutos* : peculiares eorum linguam voces propriaque verba habuisse, eamque tandem temporum decursu varias subiisse mutationes. »

De cette troisième proposition de Castelli, il résulterait que, suivant lui, les habitants de la Sicile parlaient en général, ou au moins dans certains districts, un mauvais grec. Brunet de Presles n'est point du tout de cet avis, et conteste formellement l'exactitude d'une théorie qui, je dois le répéter, tendrait à établir que, sous le rapport de la pureté et de l'élégance du langage, les Siciliens se montraient fort inférieurs aux autres Grecs du continent. Mais, bien que le savant français invoque en faveur de l'opinion contraire le grand nombre d'auteurs classiques qu'a produits la Sicile et dont elle se glorifie à juste titre, j'avoue franchement que cet argument ne me paraît pas à lui seul suffisamment convaincant, ni surtout assez décisif pour détruire ce que la conjecture de Castelli offre en soi de très vraisemblable. Et en effet : de ce qu'on ne peut nier que la Sicile ait vu naître et se développer chez elle, à différentes époques, des écrivains éminents et des orateurs dignes de rivaliser avec ceux d'Athènes ou d'ailleurs, doit-il nécessairement s'ensuivre que, dans la langue communément parlée, il ne se soit pas introduit une foule d'idiotismes ou de locutions provinciales qui obligeassent les écrivains d'en tenir compte, c'est-à-dire d'exprimer et conséquemment d'orthographier de plusieurs manières des mots ou des noms propres, formés à très peu de chose près des mêmes éléments? Ne pourrait-on pas cons-

(1) *De græcis Siculorum dialectis historica disquisitio*, p. XV.

tater chez nous autres modernes plus d'une anomalie de ce genre et que l'habitude seule persiste à maintenir, quoiqu'on sache fort bien qu'en s'en servant, les exigences de la grammaire n'y soient point toujours suffisamment respectées? Dans la Sicile principalement, et presque dans chaque ville, on écrivait avec une orthographe particulière; non pas d'après des règles fixes et communes à tous les Grecs de l'île, mais en suivant aussi exactement que possible les nuances très variables, selon les lieux, de la prononciation populaire; nuances inévitables que n'avaient pu manquer d'y introduire les dissemblances d'origine ainsi que le mélange ou le croisement des formes dialectales. Tout en faisant une large part aux milieux où des cas de ce genre se sont produits, il est certain aussi que l'ensemble des conditions matérielles ne constitue pas, à lui seul, le milieu; les conditions sociales ou morales en font également partie; et il ne serait peut-être pas bien difficile de constater, dans les résultats du croisement ou du mélange des dialectes, des différences qui n'ont eu d'autre cause que la différence de ces conditions.

Remarquons, en outre, que telle manière d'écrire fut employée à une époque dans une ville, qui put fort bien être repoussée ou tout au moins n'être admise que beaucoup plus tard dans une autre. C'est ainsi, par exemple, que l'usage des deux voyelles longues H et Ω inventées, dit-on, par *Simonide*, ne se propagea que fort lentement et ne fut pas accepté partout en même temps.

« On sait en effet, dit Brunet de Presle (*l. c.*, p. 575), auquel je me permets d'emprunter encore cette citation, que ce fut à la fin de la guerre du Péloponèse, sous l'archontat d'Euclide, 403 avant J.-C., que l'alphabet dont ces deux lettres dépendaient fut importé par Callistrate et définitivement adopté à Athènes sous le nom de Ἰωνικὰ γράμματα. Il est probable que ces lettres étaient déjà, depuis longtemps, en usage à Samos, patrie de Callistrate, et elles purent être introduites en Sicile par la colonie samienne, à laquelle se réunit Cadmus de Cos, et dont on dit qu'Épicharme faisait partie. Les innovations que Simonide et Épicharme tentèrent pourraient donc n'avoir été que des importations. Mais elles ne s'établirent pas immédiatement, et nous possédons un assez grand nombre de monuments siciliens dans lesquels on voit encore l'antique orthographe. »

Au reste, on ne manque pas de documents fondés sur la comparaison des textes avec les monuments numismatiques qui montrent jusqu'à quel point peut varier l'orthographe de certains noms de villes, suivant les auteurs qui les rapportent et d'après les sources différentes où chacun d'eux a puisé ses renseignements. En voici quelques exemples.

La ville de *Mesma*, fondée par les Locriens d'Italie, est appelée Μέδμη ou Μέδμα par Hécatée (ap. Steph. Byz.), par Scylax (Périple) et par Pline (III); Μέδνα par Scymnus de Chios (Périég.) et par Marcien d'Héraclée (Périég.); Strabon (lib. VI) et Pomp. Méla (lib. II, 4) écrivent Μέδαμα, dernière forme qui a fourni à un antiquaire italien, le comte Capialbi, l'occasion d'écrire une dissertation publiée à Naples en 1848 et intitulée : *Mesma* e *Medama furon due* o *una città*? De son côté, Diodore (XIV, 78) donne à ceux de ses habitants qui étaient établis à Messine le nom de *Médimnéens* (Μεδιμναίους) (1); enfin Apollodore (Chron., III) est, si je ne me trompe, le seul parmi tous ces auteurs qui, d'accord avec les inscriptions de la plupart des monnaies de cette ville parvenues jusqu'à nous, la nomme Μέσμα (2).

On peut en dire autant pour *Témésa* du *Bruttium*. Étienne de Byzance l'appelle tantôt *Tamésé* (Ταμήση, p. 631), tantôt *Témésé* (Τεμέση, p. 647) ; Polybe, *Témésia* (Τεμέσιαν πόλιν, lib. I) ; Lycophron (v. 1068), Τέμεσσα ; Ovide (Fast. 5, 441), *Temesaea ;* tandis que Strabon (lib. VI) ainsi que Tite-Live (XXIV, 45) écrivent *Tempsa*, et Pline (III), *Temsa*.

La ville nommée *Ergetium* par Philistus (ap. Steph.) et par Pline (*l. c.*) devient *Sergentium* dans Ptolémée (III, 4).

Celle de *Menæ* ou *Mènes* (Μεναί) que cite ce dernier auteur et qui, tout invite à le croire, paraît avoir été la même que la Νεαί mentionnée par Diodore (XI, 88 ; voy. aussi Brunet de Presles, *l. c.*, p. 159, note 1), se change en Μενδαί chez Apollodore (Chron., II) et l'ethnique en *Menenii* chez Cicéron (*in Verr.* III), en *Menanini* chez Pline (III, 14). Mais les nombreuses médailles qu'on possède de cette ville, et qui, toutes, portent l'inscription ΜΕΝΑΙΝΩΝ (3), autoriseraient à penser

(1) Comme on ne connaît aucune ville d'Italie qui ait porté le nom de *Medimna*, Brunet de Presles (*loc. laud.*, p. 255, note 2) soupçonne, avec tout plein de raison, que le mot Μεδιμναίους, qu'on lit dans le texte de Diodore, a été corrompu et qu'il pourrait être avantageusement remplacé par celui de Μεδμαίους, forme qui, en s'accordant avec l'orthographe employée pour quelques rares spécimens monétaires conservés dans plusieurs collections, prouverait du même coup qu'on prononçait ou qu'on écrivait indistinctement l'ethnique, tantôt ΜΕΣΜΑΙΩΝ, tantôt ΜΕΔΑΜΙΩΝ. Du reste, Etienne relate les deux formes, Μέδμη et Μέσμη : ce qui, d'après Millingen (*Anciens coins*, p. 22), donnerait lieu de supposer que l'auteur byzantin établissait une différence et ne voyait pas là le nom d'une seule et même ville.

(2) Millingen, *loc. cit.*, pl. II, fig. 1, et *Numism. de l'anc. Italie*, p. 76 ; *Catal. of the Brit. Mus.*, t. I, p. 349 ; voy. aussi, pour la légende avec le Δ, Mionnet, *Suppl.*, I, p. 346 ; Sambon, *Numism. de la presqu'île italique*, p. 340, nos 1 et 4.

(3) Quant aux médailles publiées par Ph. Paruta (*Numism. sicil.*, p. 26), avec les légendes ΜΗΝΑΝΙΝΩΝ et ΜΕΝΑΙΝΙΝΩΝ, il est, depuis bien des années, reconnu par tous les numismatistes que ce sont des leçons vicieuses, et que les exemplaires

que la vraie forme de l'ethnique devait être Μεναῖνος plutôt que Μεναῖος; et par conséquent, le nom de la cité Μέναινον (*Menænum*) plutôt que Μεναί (*Menæ* ou *Mènes*) et, *a fortiori*, que Μενδαί (1), qui se lit également dans le Dictionnaire d'Étienne.

En nous faisant connaître l'existence d'une forteresse de la *Mégaride sicilienne*, voisine de *Hybla*, — forteresse dont, soit dit en passant, aucun autre auteur n'a parlé, que je sache, — le même Étienne écrit le nom du lieu *Styella* (Στύελλα) et l'ethnique Στυελληνός par un *hypsilon* et par deux *lambda*; tandis, au contraire, que les très rares monnaies d'argent qui nous en restent et à l'aide desquelles on a pu rétablir, sous une forme beaucoup plus exacte, le nom de ce φρούριον, portent très clairement ΣΤΙΑ (2) et ΣΤΙΕΛΑΝΑΙΟ (3), d'où

sur lesquels on a lu ces inscriptions ont été ou retouchés ou mal déchiffrés. Cependant, chose assez étrange, Torremuzza, tout en signalant l'erreur, n'en a pas moins cru devoir faire graver à la pl. XLIV de son ouvrage plusieurs pièces de cette espèce, dont deux d'*argent*, évidemment fausses, rapportées par Goltzius, et sur l'authenticité desquelles il paraissait avoir eu lui-même quelques doutes.

(1) Puisqu'il est maintenant généralement admis que le mot Μενδαί, employé par Apollodore et par Etienne, doit être changé en celui de Μεναί, qu'on lit dans Ptolémée, peut-être ne trouvera-t-on pas qu'il soit hors de propos de reproduire ici l'opinion, très différente, que Raoul Rochette exprimait à ce sujet; opinion que, du reste, il paraît être demeuré tout seul à soutenir. « Il est vrai, dit-il, que les commentateurs ont changé le nom de Μενδαί en celui de Μεναί, et que cette correction, fondée cependant sur des raisons bien faibles, a été reçue par les critiques modernes. Mais, comme tous les manuscrits et les plus anciennes éditions s'accordent à lire Μενδαί, je ne crois pas qu'on puisse opposer rien de solide à cet accord si frappant et si unanime. Je me crois donc fondé à penser que le texte de Ptolémée est altéré et qu'il faut lire, comme dans les manuscrits d'Etienne de Byzance, Μενδαί et non pas Μεναί. » (*Hist. des Colon. gr.*, t. III, p. 433.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne connaît en Sicile aucune ville qui ait porté le nom de Μενδαί.

(2) *Brit. Mus.*, t. II, p. 144. — *Cab. nation. de France.* — Général Fox, *Engrav.*, p. 15. — Cab. de M. le baron L. de Hirsch. — Ma collection. — Il ne faudra pas oublier non plus, à propos de ces médailles, qu'une pièce du cabinet d'Allier de Hauteroche, semblable à celles que je cite, mais dont la légende ne portait que les trois lettres ΣΤΙ, y est décrite (p. 16) et classée, d'après l'autorité du possesseur, sous la rubrique de *Stilpæ*; que, de plus, un autre exemplaire qui faisait partie du même cabinet, et sur lequel on a lu ΣΤΑ, a été attribué (p. 8) à *Stabiæ*, bien que cependant les deux pièces ne diffèrent absolument en rien ni pour les types ni pour la fabrique. Ai-je besoin de faire observer qu'il n'existe jusqu'à présent aucune monnaie que l'on puisse donner, avec quelque apparence de certitude, soit à *Stilpæ*, soit à *Stabiæ?* J'ajoute que l'un des exemplaires du British Museum, ainsi qu'un autre tout pareil gravé dans Torremuzza (Tab. LXXII, nº 10), et que cet antiquaire classait à *Segesta*, se trouvent exactement dans la même condition épigraphique que celui d'Allier, cité en dernier lieu; c'est-à-dire qu'on n'y lit que le mot ΣΤΑ, parce que l'*iota* intermédiaire en a également disparu.

(3) Avellino, *Opusc. div.*, t. III, p. 157.

Stiala ou *Stiela*, ad libitum, mais non pas *Styella*. Un monument officiel tel que par sa nature et par sa destination l'est la monnaie, devant nécessairement faire loi en pareilles circonstances, autrement dit primer l'autorité d'un écrivain quel qu'il soit, et inspirer plus de confiance que tous les manuscrits, c'est à celui-là qu'il faut s'en rapporter de préférence.

En fait de noms de villes dont l'orthographe a subi, de la part de certains auteurs, de plus ou moins sensibles modifications, la contrée dite thraco-macédonienne nous offre aussi, de son côté, un contingent de traits du même ordre, assez notable pour mériter qu'on prenne la peine d'en consigner quelques-uns : ainsi *Oesymé* ou *Aesyma*, dont Étienne de Byzance croit devoir faire deux villes distinctes (1), est appelée *Élyma* par Ptolémée (III, 13) (2) ; sans compter

(1) Ce qui contribuerait à le prouver, c'est qu'il place la première dans la *Macédoine* (Οἰσύμη πόλις Μακεδονίας), tandis qu'il place la seconde en Thrace (Αἰσύμη πόλις Θράκης). S'il eût pensé autrement, on se demande alors à quoi bon deux articles différents pour la même ville. La vérité est qu'*Oisymé* avait été colonisée par les Thasiens et bâtie par eux près des bords de la mer, à une faible distance du district de *Daton*, dont les riches mines furent pendant longtemps en leur pouvoir ; mais que, plus tard, elle devint macédonienne, lorsque Philippe II, qui convoitait ces mines, s'empara de toute la contrée où elles étaient situées, et l'annexa à ses États. On a quelquefois confondu l'emplacement qu'occupait *Oisymé* avec celui de *Tisaré* ou *Antisara*, l'ancienne échelle de *Daton*. On a même été plus loin. M. Desdevizes du Dézert (*Géograph. anc. de la Macédoine*, p. 431) a émis l'opinion « qu'il fallait voir dans *Oisymé*, *Tisara* et *Datum* trois noms d'une même ville à trois époques différentes » : identification qui, selon moi, ne repose que sur un ensemble de conjectures plus spécieux que solide, et qui, tout bien considéré, ne me semble pas admissible. Les limites que m'impose la nature spéciale de la présente notice, ne me permettant pas de produire ici les diverses objections que soulève cette nouvelle théorie, tout ce que je puis dire pour le moment, c'est que je ne saurais y souscrire. Je préfère infiniment m'en tenir, sur ce point, à l'appréciation personnelle de M. Léon Heuzey, lequel, après avoir visité dans tous les sens et avec le plus grand soin cette partie du littoral, a été amené à conclure : « qu'*Antisara* devait être située dans les mêmes parages qu'*Oisymé*, mais plus près de *Neapolis* », par conséquent tout à fait distincte de *Daton* et d'*Oisymé*. Il est plus que probable que cette dernière manière de voir est également celle qu'on a cru devoir adopter au British Museum ; à en juger du moins d'après la carte de la Macédoine annexée au quatrième tome du catalogue récemment publié, carte sur laquelle on voit figurer séparément, et chacune à sa place présumée, *Oisymé*, *Antisara* et *Neapolis Datenon*.

Puisque nous avons été amené à parler d'*Oisymé*, nous en profiterons pour rappeler à ceux qui pourraient l'avoir oublié que cette ville, dont on ne connaissait aucune monnaie avant le voyage d'exploration de M. Léon Heuzey, se trouve aujourd'hui, grâce à lui, représentée dans la géographie numismatique par une petite pièce de cuivre frappée aux types de sa métropole Thasos : *Hercule agenouillé*,

les formes Σύβη, Σύμη, Ἰσύμη et Σισύμη qu'on rencontre dans quelques manuscrits de Scylax et de Scymnus de Chios.

Le nom de *Galepsus Paroréenne,* autre colonie de *Thasos* et voisine de la précédente, se trouvait écrit, avant qu'on en eût corrigé l'orthographe, *Gapsélus* dans les anciennes éditions de Thucydide (IV, 107) et dans Ptolémée (III, 13); *Gampsélus* dans Hésychius (Lex. 3, *verbo*).

Suivant l'opinion du colonel W. Leake (*Travels in North. Gr.*, III, p. 170), adoptée par les principaux géographes modernes, *Arnæ* de *Chalcidice* et la ville de *Kalarna* citée par Étienne ne font qu'une.

A un moment qu'on ne saurait préciser, *Halmydessus*, dite aussi *Almydissus* par Ptolémée (III, 11, 4), se modifie en *Salmydessus* (Hésych.), par permutation de l'esprit rude avec le *sigma*, et en vertu du même principe qui fait sortir *Salmantica* de *Helmanticé*, laquelle Tite-Live, de son côté, orthographie (XXI, 5) *Hermandica.*

Nous savons positivement par Heuzey (1) que le vrai nom de *Pydna* était *Kydna* (l'*illustre*) et qu'on l'avait transformé par corruption en celui de *Pydna*, qui lui est resté et sous lequel cette ville a été, depuis, généralement désignée. A propos de *Lycceios*, dynaste des *Péoniens*, dont le nom se trouve orthographié sur une inscription lapidaire et sur des médailles ΛΥΚΚΕΙΟΥ, ΛΥΓΓΕΙΟΝ et ΛΥΚΓΕΙΟ, M. J.-P. Six (2) fait observer avec beaucoup de raison « que les lettres Γ et K s'échangeaient assez souvent dans le nord de la Grèce »; et il en cite pour exemple une ville de Thrace appelée tantôt Πίστυρος ou Πύστιρος et tantôt Κύστιρος. Enfin, ne trouve-t-on pas, pour la même localité de Thessalie, les formes *Pharcadon*, *Pharcédon*, *Pharcidon* et *Pharycadon?* Remarquons qu'entre *Pharcadon* et *Pha-*

tirant de l'arc. Cette intéressante médaille, rapportée de *Kavala*, où elle a été découverte, et dont le savant que je cite se propose de faire hommage au cabinet de la Bibliothèque nationale, est décrite et gravée page 32, pl. VI, de son superbe ouvrage intitulé : *Mission archéologique de Macédoine*, in-fol., Paris, 1876. Malheureusement la pièce, dont on ne possède jusqu'à présent que cet unique spécimen, étant très usée et ne laissant apercevoir que le mot incomplet ΣΥΜΑΙΩΝ, il en résulte qu'on ne peut être tout à fait sûr s'il faut lire l'ethnique [ΟΙ]ΣΥΜΑΙΩΝ ou bien [ΑΙ]ΣΥΜΑΙΩΝ. Je crois cependant que la première de ces deux formes doit être préférée, attendu qu'elle a l'avantage d'être celle qui a été le plus généralement reproduite par les auteurs anciens.

(2 *de la page précédente*) Desdevizes du Dézert, *loc. cit.*, p. 412. Il est très possible que Ptolémée, ayant à mentionner ici une ville macédonienne, ait fait confusion, sans y prendre garde, avec *Elima* ou *Eliné*, de l'*Elimiotide*.

(1) Léon Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860, in-8, p. 165.

(2) J.-P. Six, *Lycceios dynaste des Péoniens*, Londres, 1875, p. 3 du tirage à part.

rycadon il y a exactement le même genre de différence épigraphique qu'entre la *Mystratus* de Diodore et la *Mytistratus* de Polybe : je veux dire qu'on voit figurer chez la dernière une articulation intermédiaire qu'on ne rencontre pas chez l'autre.

Quelles que soient les causes réelles qui ont produit ces variantes d'orthographe, toujours est-il qu'elles existent : voilà un fait. Que ces causes proviennent principalement de la nature différente des sources auxquelles chaque auteur aura puisé ses renseignements, ou bien qu'il faille les attribuer plutôt à de fautives transcriptions dues à l'inadvertance des copistes, — ce qui, on le sait, arrive assez fréquemment, — c'est là une question que nous ne nous sentons pas qualité suffisante pour discuter, et qu'il vaut mieux laisser à d'autres, plus compétents que nous en ce genre de critique, le soin d'élucider, si toutefois ils jugent que le cas mérite la peine de fixer leur attention. Notre rôle ici doit se borner à constater ces anomalies et à nous en servir, mais non à essayer d'en expliquer les motifs.

Du reste, on pourrait au besoin, et sans se donner beaucoup de peine, multiplier ces citations, tant, sous ce rapport, la matière abonde ! Je ne le ferai pas, et pour cause ; car s'il est vrai, comme on l'a dit souvent, que le mieux peut quelquefois être l'ennemi du bien, d'un autre côté l'expérience nous enseigne qu'à vouloir accumuler outre mesure les preuves on court le risque de perdre, ou au moins de compromettre le bénéfice de son argumentation, faute d'avoir su la resserrer à temps dans de sages limites.

Pour en revenir à *Amestratus*, — dont les observations précédentes sembleraient tout d'abord nous avoir quelque peu écarté, mais que je n'ai point, pour cela, perdue de vue, — l'illustre Eckhel, à qui rien n'échappait et qui n'avance jamais rien à la légère, Eckhel faisait déjà remarquer, en parlant de cette ville (tome II, p. 197), que son nom avait été souvent estropié : « Nomen urbis sæpe luxatum » ; ce qui revient à dire qu'on ne le trouvait pas toujours rapporté, par les auteurs anciens, d'une façon identique. Serait-il donc, d'après cela, trop téméraire de supposer que le nom de la ville, s'étant, à la longue, ou par suite de circonstances locales, modifié ou altéré dans sa forme primitive, la chute de l'A préfixe qui fonctionne dans *Amestratus* eût donné naissance d'abord à *Mystratus*, puis à *Mytistratus*, en admettant que l'articulation TI intermédiaire s'y serait glissée à un moment quelconque ? ou bien, — si l'on raisonne en sens inverse, — que l'adjonction de cet A au nom de *Mystratus* et l'élision de la syllabe TI susdite dans celui de *Mytistratus* eût

amené les habitants à prononcer *Amystratus* et ensuite *Amestratus?* d'autant mieux que l'*hypsilon* avait chez les Grecs, — ainsi que nous l'enseigne M. E. Egger (1), — un son très voisin, mais néanmoins un peu différent, de l'*iota* et de l'*êta*.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, — que je livre pour ce qu'elle vaut et dont on fera d'ailleurs le cas que l'on voudra, — ce qui me paraît ressortir assez clairement de toute cette discussion, c'est que *Mytistratus* et *Amestratus*, dont on s'est efforcé de faire deux villes distinctes — dans le but, assurément très louable, d'ajouter un nom de plus à la géographie numismatique de la Sicile, — ne constituaient, en réalité, qu'un seul et même centre de population ; lequel, tout porte à le croire, était désigné indifféremment, et suivant la prononciation particulière à chaque canton, sous l'une ou sous l'autre de ces deux appellations.

Telle est aussi, — du moins je le présume, — l'idée qu'ont dû s'en faire Brunet de Presles ainsi que les plus autorisés cartographes de la Sicile, notamment Kiepert. S'il en était autrement, on ne s'expliquerait guère pourquoi le premier qui, dans son tableau récapitulatif des affaires siciliennes, relate (*loc. cit.*, p. 386) la prise de *Mytistratus* par les Romains, s'abstient de marquer cette ville sur la carte générale annexée à son ouvrage, tandis, au contraire, qu'il y indique nettement la position d'*Amestratus*, dont pourtant il ne parle pas une seule fois. Kiepert, de son côté, procède dans son atlas (2) d'une façon entièrement identique; c'est à savoir que la dernière y figure, mais que la première n'y figure pas. Par conséquent, ceci doit être pour nous une preuve convaincante que, dans la pensée de ces hommes érudits, *Amestratus* et *Mytistratus* ne pouvaient pas être considérées comme constituant chacune une ville distincte.

Quant à ce qui concerne en particulier la position topographique d'*Amestratus* (aujourd'hui *Mistretta*), toutes les cartes de la Sicile qui méritent confiance, — et dont pas une seule de celles que j'ai été à même de consulter ne fait mention d'une ville appelée *Mytistratus*, — toutes ces cartes s'accordent pour en marquer l'emplacement, non point du tout près de la côte, mais très en deçà d'*Alæsa Archonidion*, qui elle-même était déjà à quelque distance de la mer ; en

(1) *Notions élémentaires de grammaire comparée*, 6e édit. Paris, 1865, p. 14 et p. 188, note 9.

(2) *Neuer Atlas von Hellas, italiotische und sikeliotische Colonien*. In-fol., Berlin, 1872.

un mot, assez avant dans les terres et presque au pied du versant nord-occidental des monts *Nébrodes :* indication précieuse que vient confirmer le texte de Pline, lorsque cet auteur, énumérant (lib. III, 8) les villes situées à l'intérieur de l'île (*intus*), compte parmi les diverses populations dont elles se composaient les *Halesini* et les *Mutustratini.* Est-il besoin de faire remarquer l'étroite affinité, ou mieux, combien est peu sensible et appréciable, philologiquement parlant, la divergence qui existe entre le nom des *Mutustratini* de Pline et celui des *Amestratini* que fournissent les inscriptions monétaires parvenues jusqu'à nous ; monnaies dont nous allons avoir à nous occuper tout à l'heure.

Il était donc nécessaire, comme on voit, de dégager entièrement ce côté très essentiel de la question, afin de le montrer sous son vrai jour. Sans cela, ce qu'il nous reste à dire et les conclusions qui doivent naturellement en découler n'auraient plus aucun sens ni la moindre raison d'être.

V

Si, maintenant, on reconnaît que nous n'avons pas fait fausse route, et que nous sommes bien effectivement dans le vrai en identifiant *Mytistratus* avec *Amestratus ;* si, en outre, on tient compte — comme il sera juste de le faire — de la situation méditerranée de cette ville et de la distance relativement très considérable qui la sépare de l'île de *Lipara*, pourra-t-on dès lors raisonnablement admettre qu'une cité placée en de pareilles conditions, c'est à savoir, sans port, par conséquent sans marine et sans aucun moyen direct de communication extérieure, ait pu, à un moment quelconque de son histoire, se trouver en état d'entretenir, avec l'île dont s'agit, des relations de politique ou de commerce assez suivies et assez intimes pour qu'un jour l'idée lui soit venue, je ne dirai pas d'en imiter, mais d'en copier servilement les types et tout le système monétaire ?

Une réponse négative à cette question ne saurait, ce me semble, demeurer un instant douteuse. N'eût-on même à invoquer en sa faveur que la seule raison tirée de l'éloignement des deux villes ainsi que des usages ou des intérêts très différents qui devaient inévitablement en résulter de part et d'autre, cette raison suffirait déjà et amplement, j'ose le dire, à justifier ma thèse. Mais il y en a encore d'autres : une principalement qui nous est fournie par la

numismatique. C'est pourquoi, quel que soit le vif désir que j'ai de ne point abuser de la patience de mes lecteurs, j'estime qu'il ne serait pas bon de la passer sous silence. Ce sera, d'ailleurs, l'affaire de peu de lignes.

On possède depuis longtemps, — personne ne l'ignore, — un certain nombre de monnaies de bronze dont l'attribution à *Amestratus* est d'autant moins douteuse ou sujette à contestation qu'on y lit en toutes lettres, distribuées en deux lignes sur le revers, le nom du peuple qui les a fait frapper : ΑΜΗΣΤΡΑ ΤΙΝΩΝ (1).

Qu'on prenne la peine de les examiner et de les comparer avec celles qui font l'objet de la présente notice, on se convaincra bien vite qu'il n'y a pas moyen, même avec la meilleure volonté du monde, d'établir entre les unes et les autres le moindre rapprochement. Effectivement, tout y est différent : les types, le poids, l'épaisseur du métal, le mode général de fabrication, la marche de l'écriture et jusqu'à la forme des lettres qui y sont employées. Pareillement on observera qu'aucun de ces bronzes d'*Amestratus* ne porte, soit au droit, soit au revers, les globules qui sur les nôtres, — de même que sur ceux de *Lipara*, — servent à en indiquer la valeur : trait caractéristique et trop digne de remarque pour qu'on le néglige et qu'on ne le fasse pas entrer ici en ligne de compte. Car, s'il est vrai, comme le pensent quelques antiquaires, que l'usage (né en Italie) de marquer au moyen de globules le poids ou la valeur de la monnaie de cuivre se soit introduit et propagé en Sicile par suite d'un contact plus intime entre les deux contrées, qu'amenèrent principalement les expéditions romaines, il est plus que probable, alors, que les susdites monnaies n'ont pu être frappées par les habitants de *Mytistratus*, puisque, dès l'an 258 avant J.-C., cette ville — ainsi qu'on l'a vu plus haut — avait été détruite de fond en comble par ces mêmes Romains, et qu'il n'y était pas resté un seul être vivant. Ajoutez à cela que les types de ces bronzes, non moins que les autres emblèmes qu'on y rencontre, se rapportent tous à *Bacchus*, à *Apollon* ou à *Artémis*, et qu'il n'y a pas, à ma connaissance, dans toute la Sicile, une seule ville, — si ce n'est *Mylæ* et pour les causes que j'ai indiquées, — qui ait choisi comme type principal de ses monnaies

(1) Eckhel, t. I, p. 198. — Torremuzza, *Sicil. Vet. Num.*, tab. XV. — Sestini, *Class. gén.*, p. 19. — Hunter, p. 20. — Mionnet, t. I, p. 220, et *Suppl.* 1, p. 373. — Fiorelli, *Catal. Sant-Angelo*, p. 69. — *Brit. Mus.*, t. II, p. 31. — Cab. nat. de France. — Cab. Imhoof Blumer. — Lucien de Hirsch, etc.

l'image d'*Héphaistos;* pas plus, du reste, que le moindre symbole allusif au culte de cette divinité (1).

Or, à moins d'admettre *a priori,* et cela contre toute espèce de vraisemblance, que les habitants de *Mytistratus-Amestratus* (ce qui est tout un) auraient eu la singulière idée d'employer parallèlement deux systèmes monétaires opposés non pas seulement par le poids du métal et par l'indication de la valeur, par la méthode de fabrication et par la composition des sujets représentés, mais encore, chose plus grave, par la manière entièrement différente dont ils y auraient apposé leur signature, je ne vois pas trop, je l'avoue, sur quel genre d'indices on pourrait sérieusement se fonder pour justifier l'attribution qu'ont cru devoir adopter les savants conservateurs

(1) Tout en constatant, comme je le dois, qu'aucune autre ville de la Sicile n'a jugé à propos, — quels qu'en soient d'ailleurs les motifs, — de représenter l'image d'*Héphaistos* sur ses monnaies, je suis bien loin cependant de vouloir m'armer de ce fait numismatique pour en tirer la conséquence, même indirecte, que le culte de ce dieu y aurait été, sinon étranger, du moins très peu répandu; je n'ignore pas que les preuves du contraire abondent. Il est certain qu'*Héphaistos* était, dès la plus haute antiquité, l'objet d'une grande vénération en différentes parties de l'île, principalement dans la région avoisinant le mont *Etna :* à *Adrannum*, à *Catana*, entre autres, et jusqu'à *Agrigentum*, où, d'après ce que rapporte le duc de Serra di Falco (*le Antichità della Sicilia*, t. III, pp. 29 et 83), on aurait retrouvé les ruines d'un temple qui lui était consacré. Selon des légendes populaires qui, sans doute, circulaient déjà longtemps avant l'arrivée des Grecs en Sicile, on donnait à *Héphaistos* pour demeure et pour atelier l'immense fournaise de l'*Etna*, où il était aidé dans ses travaux de forgeron divin par les *Cyclopes*, ces mythologiques génies de l'éclair et de la foudre. C'est aussi dans ces mêmes parages qu'en présence de la nymphe *Etna*, fille d'*Ouranos* et de *Gæa*, s'était terminée sa dispute avec *Déméter* touchant la possession de la Sicile; et c'est peut-être en mémoire de cette tradition fabuleuse qu'on lui avait dédié plus tard, au pied de la montagne, ce sanctuaire célèbre qui, au dire d'Ælien (*Nat. anim.*, XI, 20), était gardé jour et nuit par mille chiens sacrés d'une race plus grande et plus belle que ceux de Molossie. D'un autre côté, il ne faut pas oublier qu'une des divinités les plus anciennes et les plus révérées de la Sicile était *Adranos*, qu'on disait père des deux jumeaux ou *Dioscures siciliens*, appelés *Palici* (Παλικοί). Or, comme l'anecdote racontée par Ælien au sujet des chiens sacrés du temple de Vulcain, le même auteur l'a déjà appliquée un peu plus haut (XI, 3), et sans y rien changer, au sanctuaire d'*Adranos* (près duquel Denys l'Ancien avait fondé la ville d'*Adranum*), et qu'il dit que ce dernier sanctuaire était pareillement situé sur le penchant de l'*Etna*, on se trouve alors tout naturellement conduit à supposer que, dans les deux cas, il s'agit d'un seul et même dieu; par conséquent, qu'aux yeux de la plupart des Siciliens *Adranos* n'était qu'une forme locale de ce quatrième Vulcain, fils de *Manto*, dont parle J. Laurentius Lydus (*De mensibus*, 3), et qui aurait été particulier à la Sicile : Τέταρτος Ἥφαιστος ὁ Μαντοῦς ὁ Σικελιώτης. D'autant mieux que, selon quelques auteurs (Hésychius, v. Παλικοί), les *Palici* ont pour père *Adranos*, tandis que selon d'autres (Servius, *ad Aen.*, XI)

du British Museum. Mais, en vérité, quel est le numismatiste, demanderons-nous à notre tour, qui consentirait à accepter une combinaison aussi manifestement paradoxale que le serait cette dernière ?

Je me résume et je dis : si cependant, et en dépit des nombreux arguments qui viennent d'être allégués, on trouvait qu'ils ne sont pas, somme toute, suffisamment probatifs et que, par suite de cette insuffisance, on voulût passer outre et maintenir l'attribution que je me suis efforcé de combattre, c'est qu'alors il faudrait supposer qu'on a découvert quelque part et qu'on tient en réserve, pour les produire au besoin, des documents historiques échappés à mes recherches; documents desquels résulterait la preuve inéluctable

ils seraient fils d'*Héphaistos* et d'*Etna;* ce qui, en achevant de compléter le rapprochement entre les deux personnages, aiderait beaucoup à confirmer l'assimilation que je propose. Cependant, malgré tout ce que cette explication offre en soi de vraisemblable, il y a dans l'histoire et dans la numismatique deux cas auxquels, jusqu'ici, on n'a peut-être pas assez pris garde, lesquels tendraient à faire croire qu'*Adranos* n'était point toujours ni exclusivement envisagé sous ce seul aspect, mais que son culte a pu, en quelques circonstances, être momentanément identifié, — comme le firent, par exemple, les *Mamertins*, — avec celui d'*Arès*, leur divinité suprême. En effet, un récit de Plutarque, relatif à l'entrée de Timoléon dans le temple d'*Adranos*, nous apprend que le dieu, représenté debout et casqué, s'était, à ce moment, subitement couvert de sueur et avait agité la lance qu'il tenait à la main : arme et trait de costume qui conviennent à *Arès* plutôt qu'à *Héphaistos*. En second lieu, on possède quelques rares bronzes frappés à Messine par les Mamertins, au droit desquels bronzes on voit une tête casquée et barbue (*Brit. Mus.*, II, p. 109; Cab. nat. de France ; ma collect.), que tout d'abord on serait d'autant plus tenté de prendre pour l'effigie de *Mars* que c'est précisément l'effigie de ce dieu qui se trouve le plus souvent reproduite, bien qu'à la vérité avec un caractère différent, sur les autres monnaies du même peuple. (*Brit. Mus.*, n[os] 1 à 12, 17 à 24, 32 à 35). Mais l'inscription ΑΔΡΑΝΟΥ, qui accompagne cette tête, fournit la preuve irrécusable que c'est bien effectivement *Adranos* qu'on a voulu représenter. On serait donc en quelque sorte autorisé à conclure de cette circonstance, qu'en prêtant à *Adranos* les attributs et la physionomie de *Mars*, les Mamertins, — afin peut-être de ne point trop heurter, dès le début de leur occupation, les croyances religieuses des *Messiniens* qu'ils venaient de soumettre, — n'auraient cru devoir rien faire de mieux que de rattacher le culte de cette divinité, si chère à la Sicile, au culte qu'ils rendaient chez eux au dieu appelé *Mamers* dans leur langue originelle et de qui, en outre, cette peuplade émigrée avait tiré son nom. De la sorte, au lieu d'y voir, comme les autres habitants de l'île, une des formes locales de l'*Héphaistos sicilien*, ils lui auraient donné le caractère d'un Ἀδρανὸς Ἄρειος, un *Adranos belliqueux*, qu'ils auraient dès lors assimilé, puis consacré à leur divinité nationale. Le type imprimé au revers de ces bronzes (*un chien de forte race debout et regardant à droite*), ce type, dis-je, qui ne se montre jamais sur les autres monnaies du même peuple et qui n'a été employé absolument que cette seule fois, vient encore à l'appui de ma

que *Mytistratus* n'était point une cité méditerranée, mais au contraire une cité maritime, voisine de *Lipara* et entièrement distincte d'*Amestratus*, avec laquelle elle n'aurait eu de commun qu'une apparente et trompeuse analogie dans la forme de son nom. En attendant qu'on démontre l'exactitude de ce fait géographique, — ce dont on me permettra de douter, — je persiste plus que jamais à croire que les trois monnaies qui sont ici en cause doivent être restituées à *Mylæ*, seule ville de la Sicile à laquelle, je le répète, elles puissent réellement convenir.

Ce sera maintenant au lecteur impartial et dégagé de toute idée préconçue qu'il appartiendra de décider si, dans le cours de la présente discussion, j'ai eu tort ou raison.

FERDINAND BOMPOIS.

Marzy, octobre 1879.

conjecture. Car, évidemment, on ne saurait avoir eu l'idée d'associer sur la même pièce un pareil emblème à l'image d'*Adranos* que dans un but allusif à la tradition populaire rapportée par Ælien et pour en faire mieux ressortir le caractère religieux. Cette seconde manière de voir, si éloignée qu'elle soit de la première, n'implique nullement contradiction; seulement elle permet de constater ce fait, assez rare d'ailleurs, d'une divinité représentée et adorée sous deux formes différentes. Mais ceci ne devra point étonner, pour peu qu'on veuille prendre la peine de relire le travail imprimé par Letronne *Sur l'usage qu'avaient les Grecs de consacrer la statue d'un dieu à un autre dieu* (*Revue archéol.*, 1844, p. 439, et *ibid.*, 1846, p. 248).



STATUETTE D'AUTUN

SUR

UNE INSCRIPTION DU VIIe SIÈCLE

RÉCEMMENT TROUVÉE A CARTHAGE

Note de M. Ch. TISSOT, correspondant de l'Académie.

On a récemment découvert à Carthage l'inscription suivante, dont la copie, exécutée par M. Guiénot, directeur du télégraphe à la Goulette, m'a été communiquée par mon collègue et ami M. Roustan, ministre plénipotentiaire de France à Tunis. Le texte est gravé sur un piédestal de marbre que surmonte une colonne brisée à 0m.20 de sa base :

† OPT·CLEMENT
FELICISSIMOQ·
PRINCIPI
D·N·FOCAE IMP
SMARGDVS
EXARC·ITALIAE
DEV·EIVS CLEM·
HANC STATVA
MAIES·EIVS DD

Opt(imo) clement(issimo) felicissimoq(ue) principi d(omino) n(ostro) Focæ imp(eratori) Smar[a]gdus, exarc(hus) Italiæ, dev(otus) ejus clem(entiæ), hanc statua[m] majes(tati) ejus d(e)di(cavit).

« Au très bon, très clément et très heureux prince notre seigneur Phocas, empereur, Smaragdus, exarque d'Italie, dévoué à sa clémence, a dédié à Sa Majesté cette statue. »

L'Afrique ne nous a fourni jusqu'ici qu'un très petit nombre de textes du VII[e] siècle. L'inscription qui vient d'être découverte à Carthage présente d'ailleurs un certain intérêt au point de vue historique.

Le nom de l'auteur de la dédicace figure dans les annales du Bas-Empire. Smaragdus était déjà exarque d'Italie sous le règne de Maurice, en 594. Nous savons par Paul Diacre (1) qu'il avait, comme Jean de Ravenne, joué un rôle très actif dans la querelle religieuse des « Trois Chapitres », et qu'il avait été rappelé en cette même année 594. Sa disgrâce ne paraît pas avoir été de longue durée, car il remplissait de nouveau, l'année suivante, les fonctions d'exarque d'Italie avec le titre de *Chartularius Palatii*, et les chroniqueurs constatent, à cette date, ses excellentes relations avec le pape Pélage II (2).

Nous savons en outre que le 1[er] août 608, Smaragdus érigeait à Rome, en l'honneur de Phocas, une statue dorée, placée sur une colonne (3).

Le monument de Carthage paraît avoir été identique. Quant à sa dédicace, elle ne peut être antérieure à la fin de l'année 602, puisque le couronnement de Phocas date du 23 novembre de cette année. Elle ne peut être postérieure, d'autre part, à l'année 609, puisque l'Afrique se révoltait, au commencement de l'année suivante (4), contre la tyrannie de l'empereur, qui mérita moins que tout autre les titres d'*optimus* et de *clementissimus* que lui décerne l'inscription d Carthage. La date de 609 est même assez improbable puisque, dès cette année, Priscus avait invité Héraclius, patrice d'Afrique, et Grégorus, son légat, à se prononcer contre Phocas et à agir contre lui (5).

La date du monument de Carthage flotte donc entre les années 602 et 608.

CH. TISSOT.

(1) III, 26, Chron., Van.
(2) Mansi, IX, 891, cité par Muralt, *Essai de chron. byz.*, p. 245.
(3) Burgess, *Topography of Rome*, I, 489. Cf. Paul Diac. L. III, 27, IV, 26, 29, 32.
(4) Zonar. XIV. Cf. Théoph., 6101.
(5) Théoph., 6100, Misc. et Ad. Ph. 6; Zon., XIV; 14, Léon, 146, 5; Nic. br., 4, 10, cités par Muralt.



AUTEL DE DENNEVY

LE DIEU ALLOBROX

ET

LES MATRAE ALLOBROGICAE

Une stèle, composée de deux blocs superposés et découverte en 1857 à Labâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), porte une inscription qui a été publiée pour la première fois, je crois, par M. Allmer(1), d'après un estampage de M. Revon, sous la forme

POMPEIA LVCILL*a*
ALLOBROG
V S L M

et avec la traduction suivante :

« Pompéia Lucilla, de la cité des Allobroges, avec reconnaissance en accomplissement de son vœu. »

M. Allmer fait observer avec raison que l'orthographe correcte de l'ethnique eût été non pas *Allobrog*, mais *Allobrox*, et qu'au point de vue de l'exactitude de l'expression le terme propre eût été *Viennensis*; la divinité n'est pas nommée, parce qu'elle était suffisamment désignée soit par le temple même où le monument votif était placé, soit par une statue surmontant l'inscription. Malheureusement la forme du couronnement en fronton rend inadmissible cette dernière supposition.

Plus tard, M. Roman, ayant vu l'inscription au musée de Gap où elle venait d'être transportée, en fit l'objet d'une communication à la Société des antiquaires de France (2). Sauf la présence d'un A qu'il a reconnu à la fin de la première ligne, et l'explication du mot *Allo-*

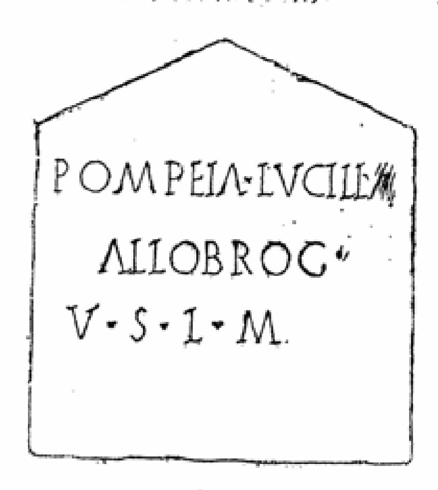
(1) *Inscriptions antiques de Vienne*, tome IV, p. 465, et Atlas, pl. XXXVIII-XXXII, n° 269-205.

(2) *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1878, p. 70.

brog, qu'il considère comme l'abrégé d'*Allobroga*, forme moins usitée qu'*Allobrox*, sa lecture et son interprétation sont identiques à celles de M. Allmer. Il fait, à bon droit, remarquer que le fronton triangulaire qui surmonte le monument empêche de supposer la destruction d'une ligne supérieure qui aurait contenu le nom de la divinité.

Il faut donc tenir l'inscription pour matériellement complète, puisque cela résulte de l'ensemble même du dispositif. Quant à la destination du monument, la forme architectonique ne convient ni à un autel, ni à une base de statue; c'est donc simplement une stèle votive.

Pour ma part, je crois que le texte est non seulement complet, mais correct dans toutes ses parties; de plus, je ne vois nullement la nécessité de sous-entendre le nom de la divinité, et cela pour une raison péremptoire, c'est que je le reconnais précisément dans le mot ALLOBROG, auquel il suffit de restituer un I final pour retrouver la forme très régulière du datif *Allobrogi*; il me semble même distinguer des traces de cet I sur un estampage (1) que je dois à l'obligeance de M. Florian Vallentin; mais elles sont trop douteuses pour que je me permette d'être affirmatif sur ce détail, d'ailleurs peu important.



En conséquence, et quoi qu'il en soit de l'absence ou de la présence de cette lettre, une chose est incontestable, c'est que l'ex-voto a moins

(1) Dans les mots POMPEIA, ALLOBROG, la lettre A n'a pas de traverse; à la fin de la première ligne apparaît nettement la partie inférieure du jambage gauche d'un A. M. Vallentin m'avertit qu'il voit un point bien marqué après le G.

pour objet de faire connaître la nationalité de la dédicante que le nom de la divinité honorée par elle; c'est donc ce nom que je regarde comme donné par la deuxième ligne; d'où la lecture simple et exempte d'objections :

« Pompeia Lucilla Allobrog(i) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito);» ce qui signifie : «Pompéia Lucilla a accompli dûment et de bon cœur son vœu à Allobrox. » La rédaction du texte, telle que je l'interprète, est d'ailleurs conforme aux règles épigraphiques; en général, dans les inscriptions votives le nom de la divinité est placé en tête, mais on sait aussi que très souvent il vient après celui du dédicant; en voici plusieurs exemples pris au hasard parmi les inscriptions du midi de la France :

D · CAECI || LIVS || OPTATVS || MARTI || V · S · L · M (1);
EVHANGELVS || SOC XXXX SER || MERCVRIO || V · S · L · M (2);
L · POMPEIVS || L · L · PVER || MER VSL (3);
D · VESVCCIVS || CELER || CENTONDI || V · S (4);
VIPVS · SCA || EVAEI · F || MERCVRI || V · S · L · M (5).

On remarquera que dans cette dernière inscription l'O, formant la désinence du datif, manque au nom de Mercure, tout comme l'I manque au mot ALLOBROG(*i*) dans l'inscription de Labâtie-Montsaléon; c'est une particularité que j'ai eu occasion de relever sur d'autres textes votifs; elle est imputable tantôt à l'inadvertance du lapicide, tantôt à une omission volontaire; quelquefois il y a eu nécessité, par défaut d'espace. En voici deux exemples :

NVM AVG || ET DEO MERCVRI || DVMIATI || MATVTINIVS || VICTORINVS || D D (6).

et

DEAEO (*sic*) NEPTVN || TOVTISSIA || VESTINA || V · S · L · M (7).

La stèle élevée par Pompéia Lucilla nous met donc en possession

(1) *Bull. de la Soc. arch. de Béziers*, 1866, p. 154.
(2) *Bull. monumental*, t. XXII, p. 395.
(3) *Rev. arch.*, 1851, p. 716.
(4) Bourquelot, *Inscr. ant. de Nice*, nº 13.
(5) Bourquelot, *Inscr. ant. de Nice*, nº 12.
(6) *Rev. archéol.*, t. XXIX, 1875, p. 33.
(7) De Rouveroy, *Petit traité des eaux minérales de Plombières*, p. 130, Cf. L. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 6.

du nom de la divinité protectrice des Allobroges et acquiert désormais un intérêt considérable. C'est une nouvelle divinité ethnique à ajouter au petit nombre de celles que l'on connaît, le *Genius Arvernus*, le *Genius Trevirorum*, les *Matres Treverae*, le *Genius Leuc(us)* ou *Leuc(orum)*, le *Jupiter Cantabricus*, le *Sardus Pater*, la *Noreia Augusta*, la *Dea Corsica* et la *Dea Syria*. Si ma conjecture est fondée, le dieu *Allobrox* aurait été pour les habitants du massif montagneux de la Savoie ce que le dieu *Vosegus* était pour ceux des Vosges, ce que le *Jupiter Poeninus* était pour ceux des vallées Pennines et le *Jupiter Cantabricus* pour les montagnards de la chaîne Asturique; comparez encore le *Jupiter Apenninus*, le *Jupiter Vesuvius*.

Cependant, il se peut qu'au lieu de l'ethnique *Allobrog(i)* au singulier, il soit préférable de lire le pluriel *Allobrog(icis)*, forme dérivée de l'ethnique. Cette interprétation se justifierait par l'exemple de la dédicace *Diis Mauricis* que l'on trouve, concurremment avec *Diis Mauris*, sur des inscriptions d'Afrique. Mais, pour ne pas chercher un terme de comparaison ailleurs qu'en Gaule, je m'en tiendrai à l'inscription de Bavai (1), aujourd'hui conservée au Cabinet des médailles :

NERVINIS
C·IVL·ERTVS
v·S·L·M

Dans ce texte, l'adjectif *Nervinis*, dérivé de l'ethnique *Nervius*, comme *Mauricus* de *Maurus*, et *Allobrogicus* de *Allobrox*, donne à sous-entendre le mot *diis*, ou peut-être mieux *deabus*. En effet la forme du pluriel adoptée dans cette dédicace paraît se référer à une catégorie spéciale de divinités, les *Matres*, *Matrae* ou *Matronae*, qui ne sont jamais nommées au singulier, et dont le culte était très répandu en Gaule. Elles étaient surtout en grand honneur chez les Allobroges, sur le territoire desquels on n'a pas découvert moins de dix inscriptions (2) relatives à ce culte. En conséquence, de même qu'on rencontre des dédicaces aux *Matres Gallaicae*, aux *Matres Treverae*, aux *Matronae Vediantiae*, divinités ethniques protectrices

(1) Caylus, *Recueil d'antiquités*, II, p. 395; cf. Desjardins, *Monum. épigr. de Bavai*, p. 32.

(2) Elles ont été publiées par M. Allmer, dans ses *Inscriptions antiques de Vienne*, et réunies par M. Florian Vallentin dans une dissertation spéciale sur *les Dieux de la cité des Allobroges* (*Rev. celtique*, IV, 1879).

des *Gallaeci*, des *Treveri*, des *Vediantii*, je pense que l'ex-voto de Bavai est consacré aux *Mères Nervines*, protectrices de la cité des *Nervii*, et semblablement que l'inscription de Labâtie-Montsaléon doit être considérée comme un ex-voto aux *Matrae Allobrogicae*, si toutefois l'abréviation ALLOBROG représente plutôt le datif pluriel féminin *Allobrogicis* que le singulier masculin *Allobrogi*.

ROBERT MOWAT.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN.

M. Edmond Gauthier, greffier du tribunal de Loches, annonce à l'Académie la découverte faite par lui de fragments de chartes des xe, xie, xiie et xiiie siècles, servant de couvertures à des registres de l'état civil déposés à ce tribunal. Ces fragments sont au nombre de cinquante-trois, se rapportant à 34 chartes, dont 21 du xe siècle, 2 du xie, 6 du xiie et 5 du xiiie. M. Edmond Gauthier pense que des découvertes analogues pourraient être faites à la suite de l'examen des autres registres de la contrée. Il invite les archéologues à ne pas négliger cette recherche.

M. Maximin Deloche lit un mémoire intitulé : *Explication d'une formule inscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes*. Cette formule, jusqu'ici inexpliquée, était toujours accompagnée des chiffres VII et VIII. M. Deloche y voit l'indication du poids de la monnaie en *siliques*. — Selon M. Deloche, le monétaire de Chalon-sur-Saône, par exemple, déclare que la monnaie qu'il a frappée est faite de huit siliques : *Cabillono fit de selegas octo*; celui de Besançon dit que son triens pèse seulement sept siliques : *Vesuncione de selegas VII*. La simplicité de cette explication milite grandement en sa faveur. Ce mémoire paraîtra très prochainement *in-extenso* dans la *Revue*.

M. G. Schlumberger communique une *note concernant deux chefs normands des armées byzantines au onzième siècle*.

M. Siméon Luce est admis à communiquer un *mémoire sur l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous le règne de Charles V*.

Je terminerai ce bulletin en attirant l'attention sur une observation de M. Barbier de Meynard relative au danger de donner des conclusions trop hâtives en des études encore en enfance. L'observation du savant académicien portait d'une manière particulière sur la langue dite *accadienne*, dont l'existence devient de jour en jour plus problématique. Mais cette observation peut être certainement généralisée.

A la suite de rapports faits par les commissions spéciales chargées du jugement des concours, ont été décernés : 1° le prix Stanislas Julien à M. Henri Cordier, pour la publication intitulée *Bibliotheca sinica*; 2° le prix Jean Reynaud, analogue au grand prix Gobert, à M. Jules Quicherat. L'Académie a saisi avec empressement l'occasion de récompenser les travaux éminents du directeur de l'École des Chartes, dont tant d'élèves sont déjà des maîtres. Tous les archéologues applaudiront à ce choix.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— Nous lisons dans *le Bien public* de Fribourg, numéro du 2 juillet :

Le tumulus de Châtonnaye.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens enfin satisfaire au désir que vous m'avez exprimé, en vous donnant tous les renseignements qui me sont parvenus sur l'importante découverte faite, il y a une quinzaine de jours, dans la forêt de Prâlet, à un demi-kilomètre sud-ouest au-dessus du village de Châtonnaye, situé, comme vous savez, à mi-chemin de Romont à Payerne.

Un cultivateur de la localité, voulant niveler une parcelle de terrain destinée à être replantée, dut enlever un amas considérable de pierres accumulées à cet endroit. Après un travail de dix à quinze jours, il mit à découvert au fond de cette proéminence, — disons le mot, de ce *tumulus*, — une quantité de très minces plaques de bronze complètement oxydé; seize lames de fer rouillé, de différentes longueurs, mesurant ensemble $5^{m},28$; la moitié d'un gros anneau de même métal; deux sortes de fibules en bronze, et enfin une longue et mince lame de l'or le plus pur, sans soudure aucune, roulée en forme de cercle et mesurant $0^{m},75$ de circonférence, sur 27 millimètres de largeur. Son poids est de 27 gr. et elle est couverte sur son pourtour de petits ornements d'un travail exquis. Ces différents objets, le dernier surtout, paraissent avoir une grande analogie avec ceux d'Allenlüften (Berne). Ils ne rappellent pas moins ceux que M. le baron de Bonstetten a extraits de sépultures qu'il a explorées, il y a quelques années, dans les environs de Guin.

Les parcelles de bronze, sans pouvoir être précisément rapprochées, paraissent être les débris d'un vase ayant plutôt la forme d'un pot que celle d'une urne cinéraire proprement dite.

Les lames de fer, qu'on serait tenté de regarder comme la ferrure d'un bouclier, proviendraient plutôt, aussi bien que le fragment d'anneau, des roues d'un chariot de guerre : tel est du moins l'avis de M. de Fellenberg, à qui un échantillon en a été soumis.

Quant aux deux fibules, la seconde seulement offre quelque intérêt, en ce que sa pointe, en forme de lame d'épée ou de poignard, se compose d'une lamelle de fer recouverte d'une très mince feuille de cuivre. La tête de cet objet, qui a dû être un vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie, devait se composer d'une boule métallique creuse dont il ne reste que la moitié inférieure. Ce dernier, que j'appelle au hasard fibule, pourrait bien avoir été destiné à un autre usage.

Il n'est pas moins difficile, je crois, de se prononcer sur l'usage auquel peut avoir servi le cercle d'or, l'objet capital de la trouvaille que j'ai l'honneur de vous signaler. Je serais tenté de le regarder comme une ceinture de femme, s'il n'avait pas été trouvé relié à ses deux extrémités, qu'un simple accident a disjointes, et si la présence des cercles de chariot ne me portait pas à le considérer plutôt comme le revêtement extérieur du casque de quelque grand chef guerrier.

L'emplacement du *tumulus* se trouve à la lisière d'une forêt, sur un plateau élevé d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur la belle vallée de la Broye, et à environ un kilomètre du lieu où d'autres *tumuli* ont été ouverts précédemment. Quant à la forme et aux dimensions de ce dernier, il est impossible de les décrire avec quelque exactitude, car il n'en existe plus rien : le nivellement en question ayant été fait dans un but d'utilité et nullement en vue d'une exploration archéologique, aucune personne plus ou moins compétente n'avait été appelée à assister à l'opération. Cependant, à en juger par les explications qu'a fournies le propriétaire du terrain, et par le tas de pierres qui en a été extrait, le tumulus de Châtonnaye devait avoir environ $1^m,50$ à 2 mètres de hauteur sur un rayon de 4 à 5 mètres. Les pierres qui le composaient n'avaient point été recouvertes de terre ; elles étaient uniquement revêtues de l'humus que les mousses accumulées depuis des siècles y avaient créé. Ces pierres sont de différente nature : cailloux roulés, quartiers de micas, de granit, etc. Il n'est pas possible non plus, toujours pour la même cause, de savoir si le vase cinéraire et les autres objets avaient été placés dans quelque cavité ménagée à cet effet.

Maintenant, à quelle époque remonterait ce tumulus ? En tous cas, il ne saurait être de beaucoup antérieur à l'époque où le fer est devenu d'un usage général en Helvétie, et par conséquent à l'invasion romaine dans nos contrées.

Je compléterai cette notice par un résumé de ce que vient de m'écrire M. le Dr Ferd. Keller, de Zurich, à qui je l'avais communiquée avec les objets à l'appui, et dont j'attendais précisément l'appréciation pour la joindre aux lignes que j'ai l'honneur de vous adresser.

Selon ce savant archéologue, tous les objets du tumulus de Châtonnaye sont, sans aucun doute, des articles importés et datent, par conséquent, de l'époque où les Helvétiens galliques entretenaient des relations de commerce avec les peuples voisins, notamment les Italiens et surtout les Etrusques, ce qui les mettait à même de se procurer, au moyen d'échan-

ges, des articles de luxe de tous genres. Ils sont donc, en tous cas, d'une époque d'environ deux siècles antérieure à notre ère. La voie de communication entre les peuples habitant en deçà et au-delà des Alpes était naturellement le Grand-Saint-Bernard.

Le cercle d'or est, sans le moindre doute, de fabrication étrusque, et l'on doit se demander à quoi il peut avoir servi, se trouvant beaucoup trop large comme ornement de tête et beaucoup trop étroit comme ceinture. Les ornements qui le décorent (deux lignes parallèles de points d'interrogation ou de S avec deux points dans l'intérieur) se présentent assez fréquemment. Cet objet rappelle, en effet, les tumulus d'Allenlüften, dont ils sont évidemment contemporains.

L'objet le plus remarquable et inconnu jusqu'ici à M. Keller est la petite épée, qui ne serait point une fibule, mais la reproduction en miniature (l'objet, tel qu'il a été trouvé, n'a que 9 centimètres de longueur) d'une épée dont la lame en fer est protégée par un fourreau en bronze. La partie inférieure, qui pouvait être de 3 à 4 centimètres, manque, parce qu'ici la rouille s'est gonflée et a fait éclater le fourreau. La poignée, chose remarquable, se trouvait entre les deux demi-boules, dont l'une s'est perdue dans les fouilles.

La branche de la garde d'épée rappelle d'une manière surprenante cette même partie dans les épées du XVIe siècle. Le tout est finement travaillé, mais il est difficile de dire à quoi l'objet a pu servir; probablement comme symbole ou comme amulette. — La fibule de bronze n'offre rien de remarquable.

Les plaques de cuivre proviennent d'un pot plus profond que large (M. K. en envoie le dessin), tel qu'on en a trouvé en grand nombre dans des *tumuli*. Ces sortes de chaudrons sont d'un travail remarquable exécuté avec autant d'adresse que d'habileté par le martelage du bronze. Qui sait s'ils ne proviennent pas de Bologne, la Felsina des Etrusques, le siège principal de leur industrie et de la fabrication du bronze, en même temps que la principale place du commerce avec le Nord ?

M. le Dr Keller partage mon avis au sujet des lames de fer ou cercles de chariot de combat, et il termine par ces mots :

« On peut donc, sans se tromper, considérer tous ces objets comme articles importés de l'industrie étrusque, en les faisant remonter aux temps de l'indépendance des tribus galliques, c'est-à-dire à l'époque la plus florissante de cette industrie. »

J'ajouterai que non seulement le gouvernement de Fribourg vient de faire l'acquisition du précieux butin de Châtonnaye pour en enrichir notre musée cantonal, — où quiconque trouve quelque intérêt à lire ces lignes peut les voir et les comparer, — mais que, sur les instances de M. le directeur de l'instruction publique, qui a vivement à cœur l'augmentation de nos richesses archéologiques, il a ordonné la continuation des fouilles, tant à Châtonnaye que sur d'autres points signalés, mais non encore explorés.

L. Grangier.

—— On vient de découvrir à Saint-Raphaël, près Lasgraïsses, sur la route de Graulhet à Albi, un vaste cimetière de l'époque mérovingienne. Les tombeaux découverts sont déjà au nombre de dix. (*Echo du Tarn.*)

—— On vient de déterrer à Pompéi une nouvelle maison qui a reçu le nom de « Maison du Centenaire », parce que le déblai en a été commencé l'année dernière, le jour de la célébration du Centenaire de Pompéi, et qui est certainement la plus vaste et une des plus curieuses de toutes celles que l'on a découvertes jusqu'à ce jour au pied du Vésuve. Elle renferme deux *atria*, deux *triclinia*, quatre ailes, un *calidarium*, un *frigidarium*, un *tepidarium*, et occupe tout l'espace qui s'étend entre trois rues dans la 9e région. Le vestibule est élégamment décoré, et son pavé en mosaïque est orné d'une figure représentant un dauphin poursuivi par un cheval marin.

Dans le premier atrium, dont les murs sont recouverts de dessins représentant des scènes de théâtre, le dallage est brisé comme par l'effet d'un tremblement de terre, et un grand trou laisse voir la cave. Le second atrium est très spacieux, avec un joli péristyle et vingt-six colonnes en stuc blanc et rouge. Au centre on remarque un grand bassin en marbre.

Mais la partie la plus curieuse de la Maison du Centenaire est une cour intérieure sur un des côtés de laquelle se trouve une niche avec de petites marches en marbre, et dont les murs sont recouverts de belles peintures à fresque.

Tout près du sol court une guirlande de feuillage au milieu duquel sont représentés alternativement un lézard et une cigogne. Au-dessus sont suspendues des branches de vigne et de lierre gracieusement dessinées, auxquelles s'attache un oiseau à chaque coin. A la partie supérieure on voit une peinture figurant un aquarium dont le fond est rempli de coquillages et de plantes aquatiques, et dans lequel nagent toutes sortes de poissons, des méduses, des sépias, des canards et des cygnes.

De chaque côté de la niche on remarque deux groupes intéressants : à gauche, un polype saisit une énorme lamproie; à droite, une langouste traverse une murène de part en part avec ses pinces. Les couleurs et les mouvements sont rendus avec beaucoup de vérité. Sur le mur de gauche, au-dessus des poissons, sont représentés deux sphinx qui soutiennent sur leurs têtes des vasques carrées en marbre, sur le bord de chacune desquelles se pose une colombe. Derrière la niche, à gauche, s'étend une petite galerie éclairée par de petits trous carrés sur la bordure formée de branches pendantes.

La paroi de cette galerie est ornée d'un paysage où l'on voit un taureau fuyant avec un lion qui lui déchire les flancs, et un cheval que renverse un léopard; ces animaux sont à peu près de grandeur naturelle. De chaque côté de l'entrée sont peints un chevreuil et un sanglier. Les autres pièces de cette maison sont également très belles; on remarque entre autres une fresque représentant un esclave qui verse du vin dans une grande coupe, et des figures de Bacchus ornées de pampres. (*Journal des Débats.*)

—— Il y a deux ans, il s'est formé en Allemagne, sur le modèle du *Palestine Exploration Fund* d'Angleterre et du *Palestine Exploration Society* d'Amérique, une association pour l'étude et l'exploration de la Palestine. Cette association publie un recueil trimestriel (1) sous le titre de *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*. Deux volumes de cette publication ont déjà paru. Parmi les articles les plus intéressants nous signalerons : Vol. I, p. 2, 132 et 226, diverses communications de M. Schick sur des tombeaux creusés dans le roc nouvellement découverts sur le mont du Scandale, sur les restes d'un mur antique au nord-ouest de Jérusalem, sur la distribution de l'eau dans la ville sainte, sur la tour de David ; ces communications sont accompagnées de plans et de dessins exécutés avec beaucoup de soin ; p. 101 et 177, le récit du pèlerinage du duc Frédéric II de Liegnitz et la description du « Templum Domini » de Philippe d'Aversa. — Vol. II, p. 1, des notes d'un voyage au pays de Moab par M. Schick, avec une carte de l'itinéraire, et un plan très intéressant de l'emplacement et des ruines de Dibon, d'où provient la stèle de Mesa ; p. 102, du même, détails sur quelques antiquités découvertes dans la région nord de Jérusalem (plan et dessins) ; p. 183, un article de M. H. Guthe sur la statue de Gaza, dont la trouvaille a fait quelque bruit à Paris au commencement de cette année, et qui, à en juger d'après le croquis joint à l'article, paraît être une œuvre assez médiocre. Nous mentionnerons pour mémoire les articles de MM. Erman, Fraas, Klein, Furrer, Goldziher, von Alten, Kersten, Schaff, Nestle, etc. Chaque volume contient un rapport fort bien fait de M. Socin sur les publications de l'année qui touchent par un point quelconque à la Palestine. Nous donnerons à nos lecteurs l'analyse des fascicules ultérieurs au fur et à mesure de leur apparition.

—— Nous avons sous les yeux le septième fascicule de l'excellent *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* que publie la maison Hachette, sous la direction de M. Edmond Saglio. Il va du mot *Castra* au mot *Chorus*, et contient 189 gravures. Nous y remarquons, pour leur importance et pour leur intérêt, les articles suivants : *Causia* (Léon Heuzey) ; *Cautio* (G. Humbert) ; *Cavædium* (Saglio) ; *Cecropides* (M. Collignon) ; *Censor*, *Census*, etc. (G. Humbert) ; *Centauri* (L. de Ronchaud) ; *Cera* (Saglio) ; *Ceres* (Fr. Lenormant ; à lui seul, cet article occupe 57 pages) ; *Cernuus*, *Certamina* (Saglio) ; *Cervisia* (Champier) ; *Cessio in jure* (F. Baudry) ; *Chaldæi* (Fr. Lenormant) ; *Chirurgia* (Dr René Briau) ; *Choregia* (A. Krebs) ; *Chorus* (F. Castets). M. Saglio est l'auteur d'un très grand nombre d'articles, qui, pour être souvent courts, n'en ont pas moins un rare mérite de précision et de nouveauté dans les informations ; au retour fréquent de son nom, on devine que, malgré les appels adressés à toutes les bonnes volontés, les collaborateurs ne sont pas encore assez nombreux pour une œuvre aussi étendue et aussi variée. Pour qu'elle marchât d'un pas un peu plus rapide, il faudrait que tous les articles fussent faits et bien faits, long-

(1) Prix de l'abonnement annuel : 10 marcs.

temps à l'avance; mais quiconque a eu l'occasion de s'occuper d'une entreprise collective sait combien ce résultat est difficile à obtenir.

—— *Archæologische Zeitung*, 1er cahier de 1880 :

A. Conze, *Hermés-Kadmilos* (pl. I-IV). — Michaëlis, *Sur l'histoire du Rémouleur de Florence et de la Vénus de Médicis* (ne croit pas à l'authenticité de l'inscription grecque, au nom de Cléomène, gravée sur la base). — H. Brunn, ὑποδιδάζεσθαι. — C. Hübner, *le Portrait de Sénèque* (pl. V), buste du musée de Berlin. — C. Petersen, *Mélanges sur l'histoire des arts*. 1. L'Apollon avec le cerf de Kanachos. 2. Le Satyre de Myron. — C. Curtius, *la Canéphore de Pæstum* (pl. VI). — Th. Mommsen, *Bustes portant des inscriptions*, 1° d'Herculanum, 2° des Offices. — Rapports. Acquisitions du musée royal de Berlin pendant l'année 1879 : 1. Collection des sculptures et des moulages (A. Conze). 2. Antiquarium (G. Koerte). — Séances de la Société archéologique à Berlin, de janvier à avril. — Les fouilles d'Olympie, rapport 39, par G. Treu; 40, par W. Dœrpfeld; 41-42, par G. Treu. — Inscriptions d'Olympie, expliquées par Dittenberger, Purgold, Kirchhoff, Curtius et Furtwængler.

—— M. C. Henry vient de publier dans le cahier de décembre 1879 du *Bulletin des sciences mathématiques* un mémoire « *Sur une valeur approchée de* $\sqrt{2}$ *et sur deux approximations de* $\sqrt{3}$. » Les valeurs dont il s'agit

$$\sqrt{2} = 1 + \frac{1}{3} + \frac{1}{3.4} - \frac{1}{3.4.34}$$

$$\frac{1351}{780} > \sqrt{3} > \frac{265}{153}$$

sont empruntées, la première, aux *Préceptes du cordeau* de Baudhâyana, les secondes, au *Traité de la mesure du cercle* d'Archimède. L'auteur démontre qu'on obtient très rapidement ces exemples numériques en leur appliquant avec de légères modifications un procédé récent, reposant sur l'emploi des moyennes arithmétique et harmonique, pour obtenir la moyenne géométrique, qui n'est autre chose que la racine carrée du nombre décomposé en facteurs. M. Henry, pour prouver que ce procédé est bien dans l'esprit de l'antiquité, le retrouve par une construction géométrique qu'il complète ensuite par une démonstration arithmétique. Réciproquement il tire de ce procédé la méthode d'interpolation des parties proportionnelles appliquée par Hipparque. Le travail se termine par la comparaison de ce procédé à la fois antique et nouveau avec les méthodes des fractions continues, de Newton, etc.

—— M. J. Girard présente de la part de MM. Olivier Rayet, ancien membre de l'École française d'Athènes, et Albert Thomas, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome : *Milet et le golfe Latmique*. Texte : 2me livraison du tome premier et 1re livraison du tome deuxième. Planches : 2me et 3me livraisons.

« La plus étendue des deux livraisons de texte consiste en une mono-

graphie de Magnésie du Méandre, qui se recommande par les mêmes qualités que la monographie de Tralles insérée dans la première livraison du même ouvrage. La nature du pays, la situation de la ville, ses ruines, son histoire, y sont présentées avec la même sûreté de méthode et la même netteté de style. Pour l'étude des ruines, qui disparaissent tous les jours sous les progrès d'une constante dévastation et auxquelles la construction du chemin de fer de Smyrne à Aïdin a été particulièrement fatale, M. Rayet a pu mettre à profit d'abord les dessins et les notes de l'architecte français Huyot, qui visita Magnésie en 1820 et dont les travaux sont conservés à la Bibliothèque nationale; ensuite et surtout, les documents rassemblés en 1842 et 1843 par M. Texier dans le travail d'exploration et de fouilles dont il avait été chargé, et les portefeuilles de M. Clerget qui lui avait été adjoint comme architecte. Les dessins et les notes de M. Clerget, qui n'ont pas été publiés, serviront de base à la restauration du grand temple ionique d'Artémis Leucophryne, divinité locale analogue à l'Artémis d'Ephèse, qui sera donné dans une des livraisons suivantes.

« L'histoire de Magnésie est suivie, autant que le permet l'insuffisance des informations, depuis les origines assez obscures de la ville jusqu'à son abandon par ses habitants, incapables de la défendre contre les ennemis de l'empire byzantin. Le souvenir le plus intéressant qui nous soit resté de cette longue période est celui du séjour de Thémistocle. A ce séjour se rattache un monument archéologique fort curieux, un didrachme frappé par l'exilé athénien, comme l'a établi notre confrère M. Waddington; on se rappelle que cette pièce fait partie de la collection léguée au Cabinet des médailles par le duc de Luynes. Toute cette partie du travail de M. Rayet fait également honneur à l'archéologue et à l'historien. L'usage qu'il fait des textes m'a paru, dit M. Girard, particulièrement judicieux.

« La seconde livraison de texte offerte à l'Académie est remplie par une étude sur le beau temple d'Athéné Poliade à Priène, déblayé pendant l'hiver de 1868-1869 par M. Pullan, qui n'a rien publié de ses travaux.

« M. Rayet établit, par une bonne discussion, que le temple avait été construit vers 350 avant J.-C., un peu antérieurement au mausolée d'Halicarnasse, par Pythios, un des deux architectes de ce dernier monument.

« C'est à M. Thomas que revenait naturellement la description technique des restes des temples d'Athéné Poliade. Il les a étudiés soit sur les lieux, soit à Londres, où des fragments de sculpture ont été transportés au British Museum. Sa description occupe la plus grande partie de la livraison. Ses dessins et sa restauration se trouvent dans les planches récemment publiées.

« La manière dont les deux collaborateurs se sont acquittés de cette nouvelle partie de leur tâche fait souhaiter qu'ils nous donnent bientôt la suite de leur travail et qu'ils le conduisent le plus promptement possible à son complet achèvement. »

—— M. G. Perrot offre au nom de M. E. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon, correspondant de l'Académie des sciences mora-

les et politiques, une courte dissertation intitulée : *la Naturalisation à Athènes* (Paris, in-8°).

« Dans cette dissertation, où il se réfère plusieurs fois à ses travaux antérieurs, M. Caillemer détermine, avec beaucoup d'exactitude et de précision, les conditions dans lesquelles s'opérait à Athènes l'admission des étrangers dans la cité; il y distingue le rôle du pouvoir politique, l'assemblée populaire, qui conférait cette faveur, et celui du pouvoir judiciaire, des héliastes, qui étaient saisis par les thesmothètes et qui pouvaient, le cas échéant, casser cette décision de l'assemblée, comme ayant été rendue contrairement aux lois et comme conférant une faveur à un indigne; enfin il examine les suites de la naturalisation pour le nouveau citoyen, pour sa femme et pour ses enfants, et il suit dans ses variations la formule par laquelle était octroyé le droit de cité. »

« On ne saurait, ajoute M. Perrot, exprimer trop haut le désir que M. Caillemer réunisse un jour tous ces fragments et qu'il entreprenne de nous donner ce tableau du droit civil d'Athènes qui ne peut être présenté que par un helléniste doublé d'un jurisconsulte ; c'est un livre qui nous est dû par lui ou par notre savant confrère M. Rod. Dareste. »

BIBLIOGRAPHIE

La Renaissance en France, par LÉON PALUSTRE, directeur de la Société française d'archéologie. 3 vol. in-folio; Paris, Quantin.

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs, comme se rapportant à une période de l'histoire qui confine au domaine ordinaire de l'archéologie, la belle publication que la maison Quantin a entreprise sous ce titre : *la Renaissance en France*, par Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie. Cette publication formera trois volumes in-folio demi-colombier, composés de 30 livraisons. Chaque livraison contiendra, avec un texte explicatif, un certain nombre de grandes planches hors texte et un plus grand nombre d'autres dans le texte. Toutes ces planches sont gravées à l'eau-forte, sur des dessins de M. Eugène Sadoux. Elles représentent les monuments, si nombreux, qui subsistent sur notre sol, de cette époque où l'art produisit avec une prodigieuse fécondité des merveilles d'élégance et de grâce.

Les trois livraisons déjà publiées comprennent la Flandre, l'Artois, la Picardie et une partie de l'Ile-de-France. M. Eugène Sadoux et ses collaborateurs ont reproduit les monuments qui y figurent avec un rare talent de dessin et de coloris. M. Léon Palustre les a commentés et expliqués avec la science et le goût dont il avait déjà donné tant de preuves. — Il dit quelque part : « L'histoire des arts ne peut raisonnablement s'élaborer qu'en rattachant à leurs auteurs la plupart des œuvres qui sont en discussion. De cette manière seulement nos idées sortent du vague qui les enveloppait et la vie circule dans un corps trop longtemps inanimé. » Et il a réussi, dans un grand nombre de cas, à rectifier de fausses attributions, et à éclairer ainsi l'histoire obscure ou embrouillée de beaucoup de monuments. Nous signalerons particulièrement ses recherches sur la cathédrale de Beauvais et sur les châteaux de Verneuil et de Chantilly de Fère-en-Tardenois et de Villers-Cotterets.

Si l'ouvrage se poursuit comme il est commencé, et nous n'avons aucune raison d'en douter, il sera lui-même un beau monument élevé à la gloire d'une des plus brillantes époques de notre art national.

F. RAVAISSON.

Études politiques sur les principaux événements de l'histoire romaine, par PAUL DEVAUX. 2 vol. in-8, 1880, Hachette.

Ces deux volumes embrassent une période qui s'étend de l'origine de

Rome jusqu'à la fin de la seconde guerre punique.' Ils n'auront pas de suite, car l'auteur est mort, à soixante-dix-neuf ans, au moment même où son ouvrage, complètement terminé, allait voir le jour. On peut donc juger l'œuvre dans son ensemble; fruit de longues années de méditations et d'une expérience qu'avait mûrie la pratique des grandes affaires, elle peut être considérée comme le testament historique d'un homme d'État qui, par ses actes et par ses écrits, avait conquis en Belgique une situation très haute et très respectée.

Il y a bien des manières d'écrire l'histoire, depuis la méthode du philosophe qui cherche surtout à nous présenter la suite des idées et des croyances auxquelles les hommes ont obéi pendant une longue série de siècles, jusqu'à cette brillante et vive résurrection du passé où excellent les narrateurs tels qu'Augustin Thierry ou Michelet, ceux qui cherchent à remettre sous nos yeux les hommes d'autrefois, avec leurs sentiments et leurs passions encore vives, avec leurs paroles et leurs gestes caractéristiques. On pourrait ajouter ici les érudits, qui écrivent moins l'histoire elle-même qu'ils ne groupent et n'élaborent les matériaux qui serviront aux véritables historiens; ils extraient de la carrière et ils taillent les pierres que d'autres assembleront et qui leur serviront à bâtir l'édifice.

M. Devaux n'appartient à aucune de ces écoles; ce n'est ni un philosophe, ni un narrateur ému et brillant, ni un critique et un éditeur de documents. Ce qu'il se propose, c'est d'étudier les causes et les effets, et d'en rétablir la série en cherchant surtout l'explication des phénomènes dans les institutions constitutionnelles, administratives, judiciaires et militaires des peuples ainsi que dans la conduite et les desseins des hommes d'Etat qui dirigent leurs affaires et des généraux qui commandent leurs armées. L'histoire telle qu'il l'entend, c'est ce que l'on appelait autrefois l'histoire *pragmatique*, c'est ce que l'on peut appeler, d'un nom plus simple et plus clair, l'histoire politique; c'est, si l'on va chercher des exemples chez les anciens, l'histoire à la façon de Polybe, si on les prend chez les modernes, l'histoire comme l'ont comprise Machiavel dans ses fameux *Discours sur les Décades de Tite-Live* et Montesquieu dans son livre sur la *Grandeur et la Décadence des Romains*.

M. D. peut, on le voit, se réclamer d'illustres prédécesseurs; il n'en est pas moins vrai que ce genre est condamné à des défauts que ne réussissent pas toujours à sauver, chez les grands hommes dont nous venons de rappeler le nom, la beauté de la langue et l'originalité de la pensée. On suppose les faits connus, on plane en quelque sorte au-dessus d'eux, et l'on est ainsi exposé à tomber dans un certain vague; en cherchant à démonter les ressorts des constitutions et à en expliquer le jeu, en voulant rendre compte des pensées des hommes d'Etat, on tourne aisément à la dissertation. Montesquieu, celui de ces analystes dont l'œuvre est restée le plus lue, s'est tiré de ce péril par la concision de son style et la vivacité de son trait; M. D., qui s'étend au contraire avec une certaine prolixité sur tout ce qui l'intéresse, et qui développe à loisir, n'a pas su

éviter la froideur dont sont plus ou moins frappés tous les ouvrages de cette espèce. Sa langue est froide et terne, elle est un peu lourde, sans jamais pourtant devenir incorrecte. M. D. ne verse jamais dans ce que l'on a appelé *le français belge;* mais ce n'est pas un écrivain, et peut-être aurait-il été utile, pour faire lire ces deux gros volumes, d'y mettre dans le style un peu plus de couleur et de montant, d'abréger souvent, de laisser un peu plus à faire à l'esprit du lecteur et de ne pas vouloir tout lui dire, tout lui expliquer à fond, comme dans une leçon professée du haut de la chaire.

Malgré ces défauts, on ne peut pas dire que M. D. ait perdu son temps et que son ouvrage soit dépourvu d'intérêt et de mérite. On sent partout dans cet ouvrage l'effort intelligent et consciencieux d'un esprit indépendant, qui a bien étudié les textes, qui connaît ce que l'on a écrit sur la question, mais qui ne se laisse pas éblouir par l'autorité, mais qui veut juger et comprendre par lui-même, en s'aidant surtout des lumières que lui a fournies son expérience d'homme politique et d'administrateur. Grâce à ce parti bien pris de n'admettre que ce qui s'explique par la nature de l'homme, toujours au fond le même, il arrive souvent à des vues qui sont intéressantes parce qu'elles s'écartent des théories généralement acceptées, de celles qui depuis plusieurs siècles passent d'un livre dans un autre sans que personne cherche à les critiquer et à les contrôler.

C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple de cette liberté d'esprit qui s'écarte volontiers des opinions reçues, que M. D. juge Annibal et sa grande entreprise tout autrement que ne l'ont fait les anciens et les modernes. Pour lui, Amilcar Barca est bien supérieur au vainqueur de Cannes. Amilcar avait voulu trouver, dans la conquête de l'Espagne, une compensation qui suffisait à dédommager Carthage de la Sicile et de la Sardaigne perdues; il ne méditait pas de guerre de revanche; le fameux serment est une fable inventée par l'imagination romaine, et, si le fils avait suivi la politique du père, la guerre contre Rome aurait pu être évitée longtemps encore ou entreprise dans de bien meilleures conditions. Pour M. D., l'expédition d'Annibal était une entreprise prématurée et mal conçue, qui, malgré les rares talents politiques et militaires qu'y déploya le jeune général, ne pouvait pas réussir. Annibal ne put jamais profiter de ses victoires, parce qu'il avait laissé l'Espagne dégarnie, parce qu'il ne réparait qu'au prix de grands efforts et d'une inaction prolongée les pertes que chaque succès lui coûtait, parce que toute invasion qui ne réussit pas du premier coup s'use en se prolongeant. La défaite finale de Carthage devait être le résultat fatal de ce coup de tête audacieux.

Nous ne prétendons pas discuter ici la thèse; il nous suffit de l'avoir signalée aux réflexions des historiens. Ces pages, pleines d'observations judicieuses, suffiraient à faire regretter que l'auteur ait été arrêté par la mort au cours d'études où il laissera sa trace. G. P.

Apollon Pythoktonos, ein Beitrag zur Griechischen Religions und Kunstgeschichte, von Theodor Schreiber. Leipzig, chez Wilhelm Engelmann, 1870, 105 pages et 2 planches.

On sait combien les monographies relatives à la mythologie sont en faveur en Allemagne. La méthode de ces dissertations est depuis longtemps fixée, et les mémoires de Gerhard sont des modèles classiques, qui ont servi de type aux travaux du même genre. L'ouvrage de M. Schreiber a pour objet d'étudier un des points principaux de la religion delphique, le mythe d'Apollon vainqueur du serpent Python ; il comprend deux divisions principales : dans la première, l'auteur étudie à l'aide des textes les origines du mythe, son rôle dans l'ensemble des légendes localisées à Delphes, les fêtes et les cérémonies qui s'y rattachent ; la seconde est consacrée à l'examen des œuvres d'art et des monuments figurés qui reproduisent les épisodes du mythe. Ainsi se trouve justifié le double titre que l'auteur a adopté pour son travail.

M. Schreiber étudie avec le plus grand soin les différentes versions qui avaient cours dans l'antiquité sur le mythe de Python, dont les origines remontent à la période la plus obscure de l'histoire religieuse des Hellènes. Il passe en revue les traditions vulgarisées par les poètes sur le combat du dieu et du dragon, localisé dans le vallon de Crissa, près de Delphes. Cette partie du travail, traitée avec une érudition très abondante, ne modifie pas sensiblement les idées admises jusqu'ici, et qu'on trouve exposées très clairement dans l'excellent livre de M. P. Decharme, *la Mythologie de la Grèce antique* (p. 99 et suiv.). M. Schreiber conclut que la défaite du serpent, gardien de l'antique oracle de Gaea, exprime sous une forme symbolique la fondation de l'oracle d'Apollon, qui remplace celui de Gaea.

La fête du Septérion se relie très étroitement à cette légende. Elle rappelait les purifications imposées à Apollon après le meurtre du serpent, la fuite vers la vallée de Tempé, sa servitude chez Admète en Thessalie, enfin son retour à Delphes, alors que, redevenu le dieu ἁγνὸς et Φοῖβος ἀγηθῶς, il peut recevoir de Zeus son père le don prophétique. C'est là, suivant M. Schreiber, qu'il faut chercher l'explication des idées morales qui se dégagent du mythe et qui en ont fait « l'évangile de la religion pythique ». L'origine naturaliste du mythe conduit la pensée religieuse des Hellènes à une conclusion morale. Si d'une part la victoire du dieu sur le serpent symbolise l'action bienfaisante d'une des forces de la nature et son triomphe sur les éléments malfaisants, les épreuves d'Apollon enseignent que tout meurtre exige une expiation. M. Schreiber s'est abstenu ici des rapprochements qui semblaient indiqués avec la mythologie des Aryens ; il a laissé de côté les mythes solaires des Védas où l'on a reconnu des conceptions analogues à celles de la légende grecque. C'est une preuve de prudence ; l'auteur s'est renfermé dans les limites

de son sujet, et sa méthode sévère lui a permis de le serrer de plus près.

L'étude des cérémonies du culte d'Apollon Pythien tient une large place dans le travail de M. Schreiber. Il retrace en détail les fêtes du Septérion, le voyage de la théorie de jeunes gens qui vont à Tempé cueillir le laurier sacré; il étudie les fêtes pythiques, et les concours musicaux institués par Apollon pour célébrer sa victoire. On doit surtout signaler une intéressante discussion, où M. Schreiber traite avec beaucoup de critique une question fort controversée, celle de la date respective du Septérion et des fêtes pythiques. Reprenant les opinions émises par MM. Weinger, Preller, A. Mommsen, Hermann et Foucart, il démontre que les fêtes du Septérion ont conservé un caractère exclusivement local, tandis que les Pythiades réglementées par les Amphiktyons sont devenues une des fêtes nationales de la Grèce. D'après lui, tant que les Pythiades ont été célébrées par ennéatérides, les fêtes du Septérion en étaient le début, et correspondaient à la date de la naissance d'Apollon, c'est-à-dire au 7 du mois Byzios, dans le calendrier delphique. Quand les Pythiades ont eu lieu par pentétérides, l'intervalle entre les deux fêtes a dû devenir plus grand, et la distinction entre le caractère local des unes et le caractère national des autres s'est trouvée encore plus fortement accusée.

M. Schreiber passe ensuite en revue tous les monuments d'art relatifs à la légende : ceux qui ne nous sont connus que par les textes, comme les œuvres de Pythagoras de Rhegion, d'Euphranor, les sculptures qui ornaient les colonnes du temple de Cyzique élevé par Attale II, etc. Dans la série des monuments conservés, une statuette du musée Torlonia, à Rome, permet à l'auteur de restituer une statuette fort mutilée du musée Capitolin; il y reconnaît fort justement Léto, portant sur ses bras Apollon et Artémis, et fuyant devant le serpent Python : c'est le sujet qui figure également sur des monnaies d'Ephèse, de Milet, de Tripolis, et de Stectorium, reproduites par l'héliogravure sur la seconde planche. Peut-être M. Schreiber s'est-il montré un peu avare de planches; il eût été intéressant de retrouver à la suite de son étude quelques-uns des monuments qu'il cite, par exemple la peinture du lékythos du Cabinet des médailles déjà publiée par MM. de Witte et Lenormant, et qui montre le lieu du combat, les rochers de Delphes, sommairement indiqués par le céramiste. De pareils travaux n'ont qu'à gagner à être comme illustrés par la reproduction des monuments antiques; les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié avec quel zèle le regretté M. Vinet cherchait les moyens de joindre aux travaux d'archéologie des planches qui fussent en quelque sorte des pièces à l'appui, et « le miroir des monuments ».

MAX. COLLIGNON.

Raccolta dei segni ieratici egizj nelle diverse epoche con i corrispondenti geroglifici ed i loro differenti valori fonetici, per SIMEONE LEVI. Torino, Paravia, 1880, in-4°, 16 pages, 56 planches aut.

C'est un début, et un début excellent. M. Simeone Levi a eu la patience de recueillir et de classer méthodiquement tous les signes hiératiques en

usage dans les papyrus littéraires et funéraires, d'en donner la transcription et d'y joindre l'indication du document auquel est empruntée chaque forme. Ce n'est pas encore un traité de paléographie égyptienne, mais c'est le commencement d'un traité. Peut-être M. Lévi a-t-il l'intention de compléter et de développer plus tard son œuvre. Je n'ai relevé dans ce qu'il a publié qu'un très petit nombre de fautes assez légères. Pour le reste je ne saurais trop recommander le livre aux égyptologues qui s'exercent au déchiffrement des écritures cursives. G. MASPERO.

Histoires orientales, par M. E. MELCHIOR DE VOGUÉ. (Chez les Pharaons; Boulaq et Saqqarah. — Vangèle : Une vie orientale. — La Thessalie et la frontière grecque. — De Byzance à Moscou : les voyages d'un patriarche. — Une guerre servile en Russie : la révolte de Pougatchef.) Paris, Calmann Lévy, 1880, in-12, 355 pages.

Tous les récits renfermés dans ce petit volume ont été inspirés par l'amour de la vie orientale et en reproduisent les différents aspects avec beaucoup de bonheur et de fidélité. Celui de tous qui, pour un égyptologue, présente le plus d'intérêt, est évidemment celui par lequel s'ouvre le livre. M. de Vogué s'est laissé, après bien d'autres, séduire au charme étrange de l'antique civilisation égyptienne, et, sans avoir le temps de l'étudier à fond, il a voulu du moins se donner à lui-même l'idée de ce qu'elle était aux plus anciennes époques de l'histoire. Le souvenir des impressions ressenties dans le désert de Saqqarah ou à la vue des grandes pyramides se mêle fort agréablement aux extraits des documents originaux, hymnes, épitaphes, chants de tristesse ou d'amour. M. de Vogué a puisé aux meilleures sources, et je connais peu d'ouvrages qui, en si peu de pages, dise autant de choses et aussi bien sur l'Egypte des premières dynasties. G. MASPERO.



Ateliers de Reproductions Artistiques Phototypie 15, quai Voltaire, Paris.

TÊTE DE BRONZE
REPRÉSENTANT UN CHEF GAULOIS



Phototypie   15, quai Voltaire, Paris

TÊTE DE BRONZE
REPRÉSENTANT UN CHEF GAULOIS

TÊTE DE BRONZE

REPRÉSENTANT UN CHEF GAULOIS

La tête de bronze reproduite, en demi-grandeur, planches XIII et XIV, a été trouvée près de Lyon, dans le lit de la Saône, il y a environ deux ans. C'est un intéressant souvenir de l'époque gauloise, un spécimen de ce style original qu'on rencontre sur les monnaies et sur quelques rares monuments. Il nous semble que c'est là un objet inconnu jusqu'ici dans les collections françaises; du moins, nous ne voyons rien d'analogue dans nos musées.

L'exactitude de la photogravure facilite notre description. La hauteur totale du buste est de 15 centimètres. Le style, quoique très primitif, ne manque pas de caractère, et le profil de la tête mérite surtout d'être étudié. Le col est fort; les yeux sont représentés par des noyaux de verre bleu foncé; les cheveux, aplatis contre le crâne, se séparent en plusieurs mèches distinctes, donnant à la tête une forme allongée; la raie est dessinée au milieu du front comme chez les élégants de nos jours; les oreilles, du même faire que sur les monnaies gauloises, sont placées trop haut et irrégulièrement. L'objet a dû être enté sur une statue ou un socle; on voit encore six petits trous régulièrement disposés sur le bord extérieur du col et destinés au passage des clous. La patine est belle, quoique surchargée de sable en certains endroits et couverte, derrière la tête, de quelques grains de gravier roulé; c'est là le résultat forcé d'un long séjour fluvial. L'aspect général semble assez étrange.

Ce qui frappe au premier abord en regardant ce buste, ce qui consti-

tue surtout sa valeur et en fixe l'époque d'une façon indiscutable, le point vraiment curieux de la découverte, c'est le *torques* représenté en relief, ainsi qu'on l'aperçoit bien nettement sur la planche XIII. Le *torques* est un ornement essentiellement gaulois, que nous voyons parfois figurer sur des statues ou des bas-reliefs grecs ou romains, mais uniquement lorsqu'il s'agit de représenter un Gaulois (1). Sans doute nous sommes en présence d'un portrait gaulois.

Mais quel est le grand personnage, le chef assurément important, qu'on a voulu illustrer ainsi? Ne serait-ce pas une divinité, et quelle supposition peut-on risquer à ce sujet? Nous avons essayé de rapprocher ce type, assez nettement caractérisé, des profils qui se voient sur les monnaies gauloises, et de constater une ressemblance qui nous permît de trouver un nom propre, sinon de chef, au moins de peuple; nous aurions voulu savoir si nous sommes en face d'un Arverne ou d'un Eduen. Notre première pensée a dû être pour Vercingétorix, le chef gaulois par excellence! Malheureusement, en comparant les plus beaux spécimens des monnaies de Vercingétorix, nous trouvons peu d'analogie de traits, peu de ressemblance.



Statère d'or de Vercingétorix. (Collection A. Danicourt.)

Il est vrai que certains numismatistes prétendent que ces monnaies ne représentent pas l'effigie du héros, bien que son nom soit écrit en toutes lettres sous la tête; ils pensent que les graveurs reproduisaient un type idéal d'après certaines pièces grecques ou romaines, sans s'occuper de la ressemblance, ou sans pouvoir la rendre. Ce n'est pas l'opinion aujourd'hui admise par MM. de Saulcy, de Longpérier, Robert, que nous avons consultés et qui sont d'avis que ces pièces, au type bien défini, donnent réellement un portrait. Quoi qu'il en soit, nous avons passé en revue une douzaine des plus beaux

(1) *Rev. archéol.* 1879, p. 266. *Le Torques celtique*, par M. Von Pulsky.

exemplaires connus portant le nom de Vercingétorix et nous avons vu avec regret qu'il serait difficile d'insister sur cette comparaison.

Parmi les monnaies attribuées aux Calètes, nous en avons remarqué plusieurs sur lesquelles la forme de tête et la coupe de figure se rapprochent assez du bronze de Lyon. Deux notamment, ornées de *torques*, — l'une portant à l'avers la légende LVCINACIOS, et au revers VLATOS, l'autre ayant seulement VLATOS au revers, — ont un type analogue à celui du bronze et sont pour ainsi dire de la famille.



Ces deux jolies pièces d'argent, d'une conservation parfaite, ont été trouvées dans le trésor de Vernon (Vienne) et font également partie de notre collection. Elles se rapprochent assez du type que nous cherchons à identifier pour que nous ayons cru intéressant de les faire dessiner, sans prétendre aucunement que nous possédions le portrait de Lucinacios ou d'Ulatos.

Nous laissons à d'autres plus experts le plaisir de trouver le nom que nous avons vainement recherché. Assurément il ne s'agit pas du premier venu, mais peut-être de quelque patriote de la riche cité de Lyon, pour lequel ses concitoyens actuels ont montré une certaine indifférence. Ne nous en plaignons pas, puisque cela nous a procuré la satisfaction d'être l'heureux possesseur du buste.

En vain voudrait-on trouver une parenté avec certains monuments considérés jusqu'ici comme offrant le caractère du type celtique. Ni le vase en forme de tête, qui de la Malmaison est allé au musée du Louvre, ni la statuette d'un danseur, trouvée à Autun il y a une dizaine d'années, sans parler d'autres têtes disséminées dans diverses collections, n'ont de rapport avec le type gaulois tel qu'il nous apparaît sur les monnaies et qu'il vient de se révéler authentiquement par notre bronze. Ces têtes auxquelles nous faisons allusion semblent d'art grec ou remontent à un original grec, et ne représentent que des types grotesques, probablement d'esclaves asiatiques.

Avant de terminer, citons cependant un objet qui, par un côté du

moins, se rattache à la question qui nous occupe. C'est une tête de Méduse en bronze, ayant servi d'applique à un vase, ou d'*umbo* de



bouclier ; elle fait partie de la riche collection de M. J. Gréau, de Troyes, qui a bien voulu nous la communiquer et nous autoriser à la publier.

Nous reproduisons ici cet antique de grandeur naturelle. Les ser-

pents se terminent sous le menton par deux boules qui sont bien réellement des boules de *torques*. Les yeux manquent, ils ont dû être de verre; le nez, l'arcade sourcilière et l'ensemble de la figure se rapprochent du type que nous venons de définir. L'origine de cette tête de Méduse doit être la même que celle de la tête de bronze, mais on ignore à quel endroit précis elle a été trouvée.

ALFRED DANICOURT.

Paris, 20 juillet 1880.

L'AUTEL DE SAINTES

ET

LES TRIADES GAULOISES

(*Note lue à l'Académie des inscriptions en décembre* 1879).

SUITE (1).

V

L'étude des attributs divers du grand dieu de l'autel de Saintes nous a conduit à des rapprochements qui, fortuitement ou non, le mettent en rapport avec *les Cabires*, *Pluton*, *Dionysos*, *Mercure*, *Déméter*, *Perséphoné* et *Artémis*.

Abordons l'étude des personnages que les autels nous montrent associés au dieu principal et formant *triade* avec lui.

Un fait frappe d'abord, fait attesté par l'autel de Saintes lui-même : *les personnages des triades gauloises ne sont pas fixes. Sur l'une des faces* de l'autel le dieu a pour acolytes deux déesses, très probablement la mère et la fille ; *sur l'autre face*, une déesse seulement et un dieu ou héros nu, portant la massue. Le dieu principal qui, sur certains monuments, se montre à nous à l'état de *tricéphale*, varie également d'aspect suivant les localités.

L'autel de Reims, le plus voisin de celui de Saintes comme ensemble, offre un nouveau groupement de personnages. Les acolytes du dieu, très nettement déterminés ici, sont : à droite, Apollon, l'Apollon classique ; à gauche, Mercure, un vrai Mercure homérique (voir pl. XI).

(1) Voir les numéros de juin et juillet.

Les autels de Beaune et de Dennevy présentent de nouvelles variantes de la *triade*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces autels pour le reconnaître (voir pl. XII *bis* l'autel de Dennevy, et p. 9 et 75 le bois représentant l'autel de Beaune).

Cette divergence dans l'économie de la composition religieuse des groupes déconcerte d'abord quelque peu et fait craindre que l'on soit en présence de fantaisies artistiques sans lien commun entre elles. On aurait tort de s'arrêter à cette pensée décourageante. « Il faut s'attendre à ce que dans la mythologie *celtique* la ligne de démarcation qui sépare chaque divinité, chaque dieu de son voisin, soit beaucoup moins nette que dans les mythologies grecque et latine, où la culture des arts et le sentiment approfondi des nuances a fait attribuer à chaque nom divin un type nettement défini que ni l'*Inde* ancienne, ni le monde *pélasgique*, ni la *race celtique* ne pouvaient et n'ont possédé avec la même précision. La race celtique, l'Inde ancienne et les Pélasges ne concevaient pas la pluralité des dieux de la même manière que les Grecs et les Romains de l'époque classique. »

Ces réflexions, qui sont de M. d'Arbois de Jubainville, me paraissent très justes.

Les transformations subies en Grèce par la *triade cabirique* le prouvent surabondamment pour le monde pélasgique (1).

Que deviennent en effet, chez les Hellènes, les divinités primitives de la *triade : Axieros*, *Axiokersos* et *Axiokersa*, y compris *Casmilos* qui leur fut adjoint de très bonne heure ? Nous les trouvons assimilées aux personnages divins les plus divers, suivant les circonstances et suivant les lieux :

Axieros se montre à nous sous les formes *helléniques* de : Déméter, Athéné, Aphrodite, Héré et Dia.

Axiokersa, sous celles de Coré ou Perséphoné, Hagna et Hécaté.

Axiokersos, sous celles de Héphaistos, Apollon-Carneios, Hélios, Hadès, Zeus et Pan-Phaos (2); tandis que Casmilos devient tour à tour Hermès, Dionysos, Eros, et Pothos, divinités analogues mais dont aucune ne répondait parfaitement au caractère plus vague et

(1) Le célèbre texte d'Hérodote concernant l'origine des dieux hellènes est en parfaite conformité avec les observations que nous présentons ici. Cf. Hérod., liv. II, ch. 50 et 53.

(2) Voir pour plus de détails l'article *Cabires* du *Dictionn. des antiq. grecq. et latines* de MM. Daremberg et Saglio, article rédigé par M. F. Lenormant.

plus compréhensif des grandes divinités qu'elles étaient appelées à représenter.

Qui croirait au premier abord que ces divinités helléniques de noms si variés se résument toutes, au fond, dans l'une ou l'autre des quatre grandes divinités cabiriques? On ne peut en douter cependant. L'étude des textes et des monuments le démontre.

Voyons si sous l'apparente variété des triades gauloises ne se cache pas aussi le sentiment d'une unité primitive.

Triade de Saintes (1).

Rappelons la disposition des personnages. — *Face antérieure de l'autel :* A droite (gauche du spectateur), le dieu au torques, les jambes croisées. A la gauche du dieu, une déesse assise sur un coussin, avec corne d'abondance sur le bras gauche; dans la main droite, un objet qui peut être un oiseau. (La déesse est de même dimension que le dieu.) A la gauche de la déesse, une petite divinité debout, atteignant à peine dans cette attitude les genoux des deux grandes divinités.

La conjecture la plus naturelle est que la grande et la petite déesse représentent la mère et la fille, groupe qui fait penser immédiatement à Cérès et à Proserpine. Si l'on rapproche de la déesse de Saintes la déesse d'Epinal (2), on n'aura guère de doute à ce égard et nous y verrons une Déméter (3) accompagnée de *Coré*, ou, pour donner au groupe le nom des personnages cabiriques, *Axieros* et *Axiokersa*. Le dieu à *attitude bouddhique* serait Axiokersos et nous nous trouverions en présence de la triade primitive dans toute sa pureté.

Face postérieure. Que la face postérieure représente un épisode du même mythe, vous en êtes, comme moi, convaincus. Or, si nous ne nous sommes pas trompés, si le dieu des autels de Saintes et de Reims est bien un *tricéphale* (4), comme semble le prouver la statuette d'Autun, la mythologie nous fournit une explication naturelle

(1) Voir pl. IX et X.

(2) Nous avons vu que la présence du dragon à tête de bélier reposant sur ses genoux range cette déesse au nombre des divinités du mythe dont nous nous occupons. (Voir plus haut, p. 15.)

(3) Le conservateur du musée d'Épinal a justement qualifié de *Cérès* la déesse dont nous venons de parler.

(4) Il faudrait plutôt dire *le tricéphale*.

des trois divinités parmi lesquelles figure Hercule. Un dieu *tricéphale* est mentionné à l'occasion de la Gaule et mis dans la légende en rapport avec Hercule. Vous avez nommé le *triple Géryon*. — Mais le *triple Géryon*, que paraît-il être? Géryon n'est qu'une épithète de *Hadès*, une des formes que revêt le Cabire *Axiokersos*. Ce n'est pas moi qui vous le dis : c'est M. le baron de Witte (1). Je ne propose donc pas cette identification pour le besoin de la cause. — Géryon est d'ailleurs une des vieilles divinités de la Théogonie (2).

Les têtes de bœufs sculptées qui ornent les bases sur lesquelles reposent le dieu et le héros sont en parfait accord avec le mythe de Géryon (3).

La triade de Dennevy (pl. XII *bis*).

Deux *triades* proviennent, comme la petite statuette tricéphalique, du pays éduen. La première, celle de Dennevy, semble d'interprétation facile. — A droite, le *tricéphale* debout et drapé dans le sagum (4). Les têtes sont barbues et les moustaches se distinguent très nettement. Les mains croisées à la hauteur de la ceinture tiennent un objet, aujourd'hui méconnaissable.

A la gauche du tricéphale, une déesse debout, drapée et portant la robe talaire, un sein, le sein droit, à découvert. La main gauche pend négligemment appuyée sur un pli du vêtement. Le bras droit nu et collé au corps s'allonge pour prendre un gâteau ou un fruit déposé sur un autel. La déesse porte diadème.

Le dernier personnage (5), debout comme les autres, imberbe, à longue chevelure, est nu jusqu'à la ceinture. Une draperie attachée aux reins descend jusqu'aux genoux. Les jambes sont chaussées du brodequin. Dans la main gauche, une corne d'abondance; la droite, allongée comme celle de la déesse, présente à un serpent, qui lève la tête pour le saisir, une sorte de gâteau plat.

Je ne puis m'empêcher de voir dans ces trois personnes divines *Hadès-Pluton*, *Proserpine* et *Mercure* : une combinaison nouvelle mais non inconnue de la triade cabirique. — Nous ne sortons pas

(1) De Witte, *le Mythe de Géryon* (*Inst. archéol. de Rome, sect. franç.*, 1837, t. I).

(2) Hésiode, *Théog.*, v. 294.

(3) On pourrait voir dans les proportions des têtes de bœuf, *deux* pour Géryon, *une* pour Hercule, le signe de la suprématie du dieu vainqueur sur le héros vaincu.

(4) On voit très bien la fibule qui attache le vêtement sur l'épaule droite.

(5) A la gauche de la déesse.

du même cycle religieux, nous restons plongés dans le monde des mystères.

L'autel de Beaune affecte un caractère si particulier que je crois devoir faire passer avant lui, pour conserver un ordre logique, le *tricéphale* de la Malmaison (Aisne).

Triade de la Malmaison.

La triade, ici, est tout autrement groupée.

Au-dessous d'une énorme tête de *tricéphale* très grossièrement représentée, deux petites divinités assises, une femme et un homme nus, ce semble, sont sculptés sur le fond d'une sorte de niche creusée dans la masse du piédestal.

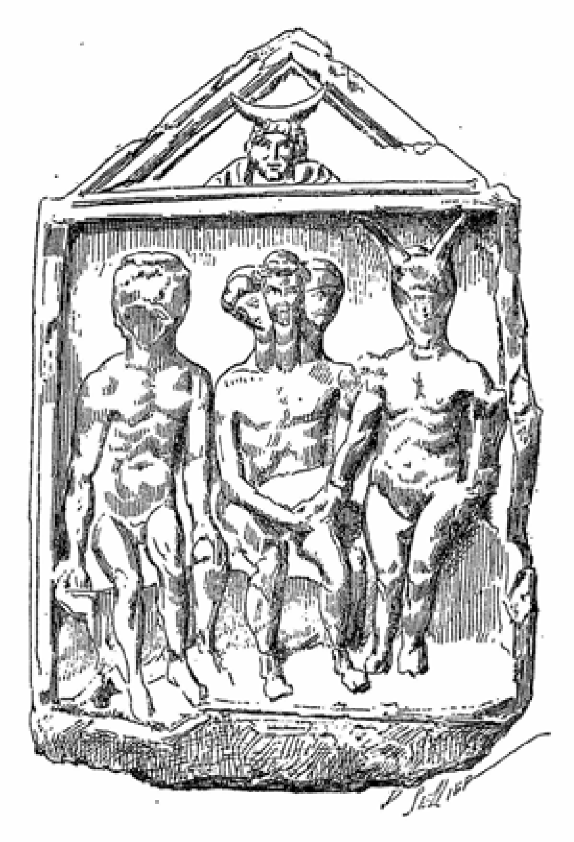


Les attributs de la femme ont complètement disparu. L'homme tient un coq sur ses genoux. Le coq est un des attributs de Mercure.

Tout porte donc à croire que la *triade* de la Malmaison reproduit, avec variantes, les mêmes personnages que celle de Dennevy.

La Triade de Beaune.

La *triade* de Beaune est la seule qui nous ait, d'abord, quelque peu troublé. On la prendrait, au premier coup d'œil, pour une caricature des précédentes. Son état de mutilation en rend, de plus,



l'étude difficile. Au fond d'un autel à fronton orné d'une tête d'*Artemis*, trois personnages sont assis, complètement nus. Au milieu, un *tricéphale* à trois têtes distinctes montées sur des cous d'une longueur démesurée; impossible de dire si les têtes sont barbues ou imberbes.

Sur les genoux de ce *personnage triple* est un grand plat ou corbeille qu'il tient des deux mains.

A la droite du dieu, autre figure mâle, à sexe apparent. La main droite allongée s'appuie sur un objet dont la partie supérieure a seule été conservée et qui peut être le haut d'une lyre. Le bras gauche descend le long du corps et la main semble appuyée sur la tête d'un dauphin.

A la gauche du *tricéphale* se tient un personnage *barbu* et *cornu*. La posture des bras est indéterminable; dans la main gauche, *une corne d'abondance*.

Nous sommes, si je ne me trompe pas sur la nature des attributs de ces divinités, en présence du tricéphale accosté d'*Apollon* et de *Pan*.

Or, Messieurs, veuillez vous rappeler le beau *vase Blacas* (1) si bien interprété par Guigniaut et Panofka, et sur lequel est peint Orphée au milieu des divinités de Samothrace : vous y verrez figurer *Pan aux pieds de bouc* aussi bien qu'Orphée et Mercure.

Pan, après avoir été une des grandes divinités pélasgiques, une de celles que l'on ne craignait pas d'assimiler à l'un des *Cabires*, joua toujours un rôle, quelque secondaire qu'il fût, dans les mystères.

Triade de l'autel de Reims (pl. XI).

La triade de Reims nous montre notre grande divinité entre deux dieux absolument assimilés par le sculpteur aux divinités romaines importées par la conquête : Mercure et Apollon. On sait qu'Apollon, sous le surnom de Carneios, remplaçait à Andania (2) un des personnages cabiriques.

Les rapports existant entre les triades de la Gaule (3) et les divinités cabiriques des mystères nous semblent, après tous ces rapprochements, acquérir un degré de probabilité qui s'impose à notre attention.

(1) Guigniaut, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, nouvelle série, t. XXI, 2e partie, p. 104. — Panofka, *Musée Blacas*, pl. VII, sujet reproduit dans le *Dict. des antiq. grecq. et latin.* de MM. Daremberg et Saglio, p. 766.

(2) Paus., *Messénie*, ch. III.

(3) M. Rigollot, professeur de philosophie au collège de Vendôme, nous signale une autre triade représentée sur un autel conservé à la mairie de Châteauroux et où le dieu cornu figure comme divinité principale. Ce dieu, comme celui de Saintes, a l'attitude bouddhique.

Les divergences ne dépassent pas celles que nous rencontrons chez les Hellènes pour les mêmes assimilations. Quelque supposition que nous fassions concernant l'introduction du culte de la *triade* en Gaule, nous ne devions certes pas nous attendre à plus d'homogénéité dans le mode de représentation de ces divers personnages. Le cercle dans lequel se meuvent ces transformations est même plus restreint qu'on ne le supposerait *a priori*.

Au-dessous ou à côté du grand dieu *tricéphale* contenant dans sa triplicité les trois personnes divines primordiales, nous n'avons en effet rencontré que Mercure, Apollon, Pan et Hercule (personnages masculins), Déméter et Coré (personnages féminins). Toutes ces divinités, à l'exception d'Hercule, en rapport avec le *tricéphale*, en tant que *Géryon*, rentrent dans le cycle, même le plus étroit, des mystères.

VI

Quel nom les Gaulois donnaient-ils à ces divinités?

Vous aurez sans doute remarqué, Messieurs, que pas un des vingt monuments dont nous avons eu occasion de parler, sauf l'autel de Notre-Dame de Paris qui n'appartient pas à la série des *triades*, ne porte d'inscription. Le fait s'étend à tous les monuments se rattachant à nos tricéphales. Les autels ornés du *swastika* présentent la même singularité. Plusieurs de ces petits autels sont évidemment des *ex-voto*. Le nom du consécrateur y est absent aussi bien que celui du dieu (1).

Nous n'avons donc aucune lumière à attendre de ce côté. Les auteurs anciens, grecs et latins, gardent également sur ce sujet un silence presque général.

Un texte, toutefois, se présente immédiatement à la mémoire, que nous ne pouvons négliger. Chacun se rappelle les beaux vers de Lucain (2) :

> Et quibus immitis placatur sanguine diro
> Teutatès, horrensque feris altaribus Æsus
> Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ.

(1) Il y a là, ce semble, les traces d'un culte en partie secret.
(2) Lucain, *Phars.*, I, 446.

« Cette triade, dit Roget de Belloguet (1), fut le fondement de toute la religion extérieure des Druides. »

Roget de Belloguet, s'il avait eu en main les documents que nous possédons, n'aurait pas manqué certainement de rapprocher de la *triade* du poète les triades des monuments. Dire que la triade Esus, Teutatès, Taranis était le fondement de la religion des Druides est, sans doute, une opinion contestable. Il y aurait bien des réserves à faire sous ce rapport. Roget de Belloguet aurait été plus près de la vérité en se contentant d'affirmer d'une manière générale que la triade était de tradition celtique. Le rapprochement entre la triade du poète et celle des monuments ne s'en impose pas moins à l'esprit.

Ce rapprochement est-il légitime?

Rendons-nous d'abord bien compte de l'économie de la *triade*, telle que les plus anciennes religions l'ont conçue, telle que nous la trouvons en Egypte et dans les mystères du culte hellénico-pélasgique.

Le fond de ce mythe si antique à la fois et si étendu, puisque, comme l'a fait remarquer M. Alfred Maury, il se retrouve non seulement en Egypte, en Chaldée, en Perse, dans l'Inde, mais chez les Celtes, les Etrusques, les Scandinaves et les Germains, le fond de ce mythe, dis-je, consiste en la conception d'un *dieu unique en son essence sans être unique en personnes*. « Ce dieu, dit M. Maspero (2) en parlant de la triade égyptienne (la plus ancienne de toutes, selon toute vraisemblance), est *Père* par cela seul qu'il *est*, et la puissance de sa nature est telle qu'il *engendre éternellement* sans jamais s'affaiblir et s'épuiser... Il est à la fois *le père, la mère* et *le fils*. Engendrées de Dieu, enfantées de Dieu, sans sortir de Dieu, *ces trois* personnes sont *Dieu en Dieu*, et, loin de diviser l'unité de la nature divine, concourent toutes trois à son infinie perfection. » On ne saurait mieux dire.

La conception de la *triade pélasgique* est analogue. Une grande déesse principe et mère universelle des dieux et des autres êtres, une *terre-mère*; puis à ses côtés, *deux dieux mâles*, issus d'elle par voie d'émanation ou de génération divine, et prenant dans la religion extérieure la qualité d'amant, d'époux ou de fils de la déesse

(1) Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. III, p. 146. — R. de B. revient sur ce sujet, p. 204 : « Toute la religion extérieure des Druides était fondée sur la *triade* Taranis, Esus, Teutatès. Les Druides n'eurent pas, dans le principe, d'autres dieux que ces trois représentants de l'ancien être suprême des Indo-Européens. »

(2) Maspero, *Hist. anc.*, p. 28.

mère avec laquelle ils engendrent une fille, destinée, dans certaines sectes, par élimination d'un des dieux mâles, à prendre rang elle-même dans la triade; tel est, si je puis dire, le jeu du *mystère pélasgique.*

On comprend à combien de manifestations extérieures diverses ces conceptions primitives durent donner lieu dès que l'art s'en empara (1). Si la représentation du *dieu triple unique en son essence* fut conçue à peu près partout de la même manière, sous la forme d'un *tricéphale à trois têtes semblables,* quand on voulut lui donner un corps; quand il s'agit de figurer les personnes divines séparément et de leur appliquer des attributs, la diversité devint extrême; la *triade* développée se composa, suivant les contrées et les lieux : d'un dieu et de deux déesses; d'une déesse et de deux dieux; de trois dieux. Puis un des personnages se dédoublant, la *triade,* sans perdre son caractère mystique, se composa *matériellement* de quatre personnes, Axiéros, Axiokersa, Axiokersos et Casmilos.

Nulle part, cependant, l'idée première ne paraît s'être complètement perdue, et le sens de la triade persiste toujours, à peine voilé, tel que Varron l'interprète : *Cœlum æternum et terra mater*, s'unissant pour créer toutes les autres puissances, et en particulier les puissances du monde souterrain. — Le cycle des dieux ternaires, conformément aux exigences du mythe primitif, met, d'ailleurs, uniquement en action les dieux de la lumière céleste Zeus, Apollon, Pan-Phaos, ceux de la lumière et des feux souterrains Hadès-Pluton, Hermès-Mercure, Dionysos et Héphaistos; auxquels viennent se joindre quelquefois des dieux de même caractère, Eros, et les *Anactes* Castor et Pollux; les déesses se résolvent, dans presque tous les cas, en une Déméter, une Proserpine ou une Astarté.

Les triades gauloises, celle de Lucain comme celles de nos autels, rentrent-elles dans ces données? Le fait ne me paraît pas douteux.

Qu'est-ce que Teutatès, Esus, Taranis?

Taranis, notre confrère et ami M. Anatole de Barthélemy l'a récemment mis en lumière, *Taranis* est le dieu du tonnerre et de la foudre, le dieu de la lumière céleste, le Jupiter gaulois (2), une des personnes de la triade primitive identifiable à Zeus, Apollon et Pan.

(1) La déesse mère, par exemple, est tour à tour Cybèle, Déméter, Artémis et Aphrodite.

(2) *Le dieu Taranis,* par Anatole de Barthélemy ; extrait du *Musée archéologique*, 1877. Nous nous séparons de l'auteur en ce que nous ne croyons pas que Taranis soit le *Dis-Pater* de César.

Le caractère de Teutatès passe pour plus obscur. Je crois avec dom Martin (1) et Roget de Belloguet (2) que Teutatès est le Mercure infernal, une sorte de Hadès-Pluton. — Vous reconnaîtrez également en lui une des trois personnes des *triades*. Aucune autre identification n'a d'ailleurs été proposée qui eût quelque vraisemblance.

Esus (3), il est vrai, est moins bien déterminé. Mais si Esus était la troisième personne de la *triade*, le dieu *un* contenant les autres en son *essence éternelle et immuable*, ce caractère vague et indécis du dieu qui était à l'origine le *dieu sans nom* ne devrait pas nous étonner. Esus sur les autels de Notre-Dame de Paris est en rapport avec le gui. Le dieu est représenté au moment où il va cueillir ou couper la plante sacrée. Roget de Belloguet (4) fait remarquer que le gui est, sous une autre forme, le *soma* des brahmanes, le *hom* des Persans, *la source de tous les biens, de la santé, et même de la vie et de l'immortalité.*

Il n'est point invraisemblable que le gui soit devenu le symbole du dieu qui résumait en lui toutes les énergies divines.

Bien que la triade de Lucain soit formée de trois dieux mâles exclusivement, les inscriptions et les bas-reliefs nous enseignent que deux des personnes divines de la triade avaient leur parèdre féminin. Le nom gaulois de ces déesses nous est connu. Nous ne devons donc pas nous étonner de retrouver ces déesses sur certains autels. L'une est *Ærecura* (5),

TERRÆ MATRI
ÆRECVRAEMA
TRI DEVM MA
GNÆ IDEAE (6)

identifiée par les Romains eux-mêmes, comme ce texte le démontre, à Déméter ou Cybèle. — Il est difficile de méconnaître ici la grande

(1) Dom Martin, *Rel. des Gaul.*, t. II, p. 17-18.

(2) Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. III, p. 144.

(3) Dom Martin, t. II, p. 68. « Esus n'était pas d'abord le nom d'un dieu particulier. Par ce mot, nos pères entendaient un être au-dessus des sens, qui ne pouvait être enfermé dans l'enceinte des temples. » Cf. Roget de Belloguet, *Ethnogénie*, t. III, p. 127 et *passim*.

(4) Roget de Bellog., *Ethnog. gaul.*, t. III, p. 138.

(5) Voir Anatole de Barthélemy, *Le dieu Taranis*, l. c.

(6) Léon Renier, *Inscript. de l'Algérie*, n° 2579.

déesse des autels de Saintes et de Dennevy, la Cérès du musée d'Épinal.

L'autre déesse est *Rosmerta*, si souvent associée à Mercure dans les ex-voto des Vosges (1),

DEO MERCVRIO ET ROSMERTAE

dont la figure en pied se voit très bien conservée sur le curieux autel de Paris, aujourd'hui au musée de Saint-Germain (2). Rosmerta diadémée y porte le caducée comme Mercure. Vous y reconnaîtrez avec moi, j'en ai confiance, la Proserpine de nos triades.

Les noms gaulois des divinités représentées sur l'autel de Saintes et sur les monuments analogues peuvent donc être déterminés avec une probabilité satisfaisante. Ces noms sont ceux d'Esus, Teutatès, Taranis, Rosmerta et Ærecura, assimilables et assimilés à l'époque romaine à Jupiter, Pluton, Apollon, Mercure, Pan, Cérès et Proserpine; peut-être aussi aux Dioscures, à Vulcain et à Éros.

VII

A quelle époque le culte des triades a-t-il été introduit en Gaule?

En reconnaissant en Gaule, sur des autels d'époque romaine, des triades analogues à celles qui figuraient dans les représentations des grands mystères de Phrygie, de Samothrace et de Lemnos, le premier mouvement est d'attribuer à ces représentations une origine relativement récente en les associant aux bas-reliefs mithriaques et tauroboliques, signe extérieur des cultes *orientaux* dont les provinces romaines furent inondées dans le courant du second siècle de notre ère. L'initiation de nombreux légionnaires à ces divers *mystères* est un fait dont les inscriptions portent l'irrécusable témoignage. Presque tous ceux qui avaient fait campagne en Syrie, en Phrygie ou en Cappadoce adressaient à leur retour des vœux à la *mère* des dieux,

(1) Voir le *Catalogue du musée d'Epinal*, et au musée de Saint-Germain, les moulages réunis dans la salle XIX.

(2) Cet autel, à quatre faces, paraît se rattacher au mythe des *triades*. Les personnages sont : Mercure, Rosmerta, Apollon et, selon toute vraisemblance, Eros.

MATRI IDEAE, ou au soleil invincible, SOLI INVICTO, c'est-à-dire à *Mithra*, dont pendant leurs années de service ils avaient reconnu la puissance.

De petits sanctuaires consacrés à ces dieux et déesses s'étaient élevés sur divers points de la Gaule et de la Germanie (1), mais les autels de ces sanctuaires sont tout *asiatiques*. Les bas-reliefs mithriaques des bords du Rhin ne diffèrent guère de ceux de Persépolis. C'est un culte importé de toutes pièces par des initiés, adopté sans modification par les populations de la Germanie et de la Gaule.

Tel n'est point le caractère des autels de Saintes, de Reims, de Dennevy et de Beaune. — Un Syrien, un Persan n'eût rien trouvé d'insolite dans les représentations mithriatiques de Wiesbaden ; ils y eussent reconnu le culte de leur pays. Nos autels n'ont point ce caractère nettement tranché. Ils ne sont ni persans, ni syriens, ni helléniques, ni romains, sans être ouvertement gaulois. Si nous y retrouvons des divinités classiques bien connues de nous, un Apollon, un Mercure, une Cérès, l'*attitude bouddhique*, la *tricéphalie*, les *cornes*, le *torques*, le *serpent à tête de bélier*, le *swastika*, sont des symboles dont l'usage et le sens n'étaient familiers ni des Grecs ni des Romains, et qui en Gaule seulement se trouvent réunis sur un même personnage divin.

Il y a plus : quelques-uns de ces symboles appartiennent à des monuments notoirement antérieurs à l'abaissement du druidisme et à l'invasion des superstitions nouvelles. La monnaie de Bibracte avec son dieu *accroupi* tenant le *torques* à la main, le petit bronze à trois têtes de Reims, précèdent d'un quart de siècle au moins les décrets de Tibère et de Claude (2). La perfection du travail de l'autel de Reims semble également indiquer une époque voisine d'Auguste. Enfin le *torques* est un attribut spécialement gaulois. Dans ces représentations l'élément *celtique* ne saurait être méconnu.

M. d'Arbois de Jubainville vous dira d'un autre côté que nulle part la *triade* ne joue un rôle aussi grand que dans la mythologie irlandaise. Ce vieux groupe *celtique* avait conservé cette vieille tradition avec une persistance particulière. Nous avons le droit de supposer

(1) Lectoure en *Gaule*, Wiesbaden en Germanie, paraissent avoir été des centres religieux de ce genre.

(2) Le *torques*, outre son rôle historique comme emblème de la valeur militaire, figure sur un certain nombre de monnaies gauloises ; voir notamment sur les nos 47, 217 et 285 des pl. du *Dict. archéol. de la Gaule* (époque celtique).

qu'il en était de même dans les autres groupes de la race moins bien connus de nous.

L'introduction au deuxième siècle de notre ère d'un culte dont nos autels auraient été la manifestation extérieure n'est donc pas une explication entièrement satisfaisante du problème qui nous occupe; ce culte, tout nous conduit à admettre qu'il existait bien plus anciennement dans ses éléments principaux et remonte, en Gaule, à une époque antérieure à l'ère chrétienne, antérieure à Auguste. Nos autels sont plus *celtiques* qu'helléniques, plus *celtiques* que latins; plus *celtiques* que phrygiens ou persans.

Dans quels vieux mystères l'auteur de nos sculptures a-t-il puisé la connaissance singulière de l'attitude qu'il a donnée au dieu cornu? Nous l'ignorons : mais l'enveloppe hellénique dont le mythe se revêt ne doit point nous faire illusion. Nous sommes en présence d'une traduction, en langage grec ou latin, d'une pensée celtique d'origine visiblement orientale, avec toutes les bizarreries dont usent les traducteurs quand le génie de leur langue est impuissant à rendre naturellement les idées qu'ils sont chargés de traduire. Le tricéphale, en particulier, est un dieu éminemment gaulois ou celte. Les divinités qui l'accompagnent, sous leur enveloppe hellénique, sont des divinités celtiques : Esus, Teutatès, Taranis, Ærecura et Rosmerta. Telle me paraît être la vraisemblance.

Par quelle voie ces légendes religieuses, ces représentations *mystiques* ont-elles pénétré en Gaule, en dehors de la Grèce et de l'Italie d'où certainement elles ne viennent pas?

Trois hypothèses sont possibles.

1re *hypothèse*. Les îles Britanniques étaient, nous dit César, le foyer du druidisme. Là semble devoir être placé le centre de la révolution qui transforma le vieux culte de la Gaule, le régénéra et en fit une puissance à la fois politique et religieuse. Les druides bretons avaient certainement conservé le dépôt des traditions orientales. L'idée de nos triades peut venir de là.

2e *hypothèse*. Du septième au quatrième siècle avant notre ère, des rapports constants eurent lieu par la *voie du Danube* entre la Celtique et l'Asie. Par cette voie nous parvint la connaissance des métaux, bronze et fer. De nombreuses expéditions conduisirent successivement les Cimmériens, les Trères, les Celtes, les Galates des sources du Danube en Asie Mineure et avec Cyaxare jusqu'à Ninive. Au troisième siècle les Tectosages s'établirent en Phrygie sans cesser d'être en rapport avec leurs frères de Toulouse. L'archéologie est en mesure de prouver, aujourd'hui, combien ces rapports entre la

Gaule et l'Asie ont été nombreux et intimes (1). — Le culte de nos *tricéphales* peut trouver là son origine.

3e *hypothèse*. La tradition dans ses traits généraux, comme beaucoup d'autres traditions communes à la race indo-européenne, peut enfin avoir été apportée directement d'Asie par les premières migrations celtiques, puis ravivée au contact de nouveaux groupes de même race; les traits de ressemblance entre la légende *celtique* et les légendes phrygiennes, pélasgiques, étrusques, ne proviendraient point d'un emprunt plus ou moins récent, mais découleraient d'une source commune.

Je ne chercherai point à prendre parti entre ces conjectures. Je laisse au temps le soin de résoudre le problème dont je me suis efforcé de déterminer les principales données.

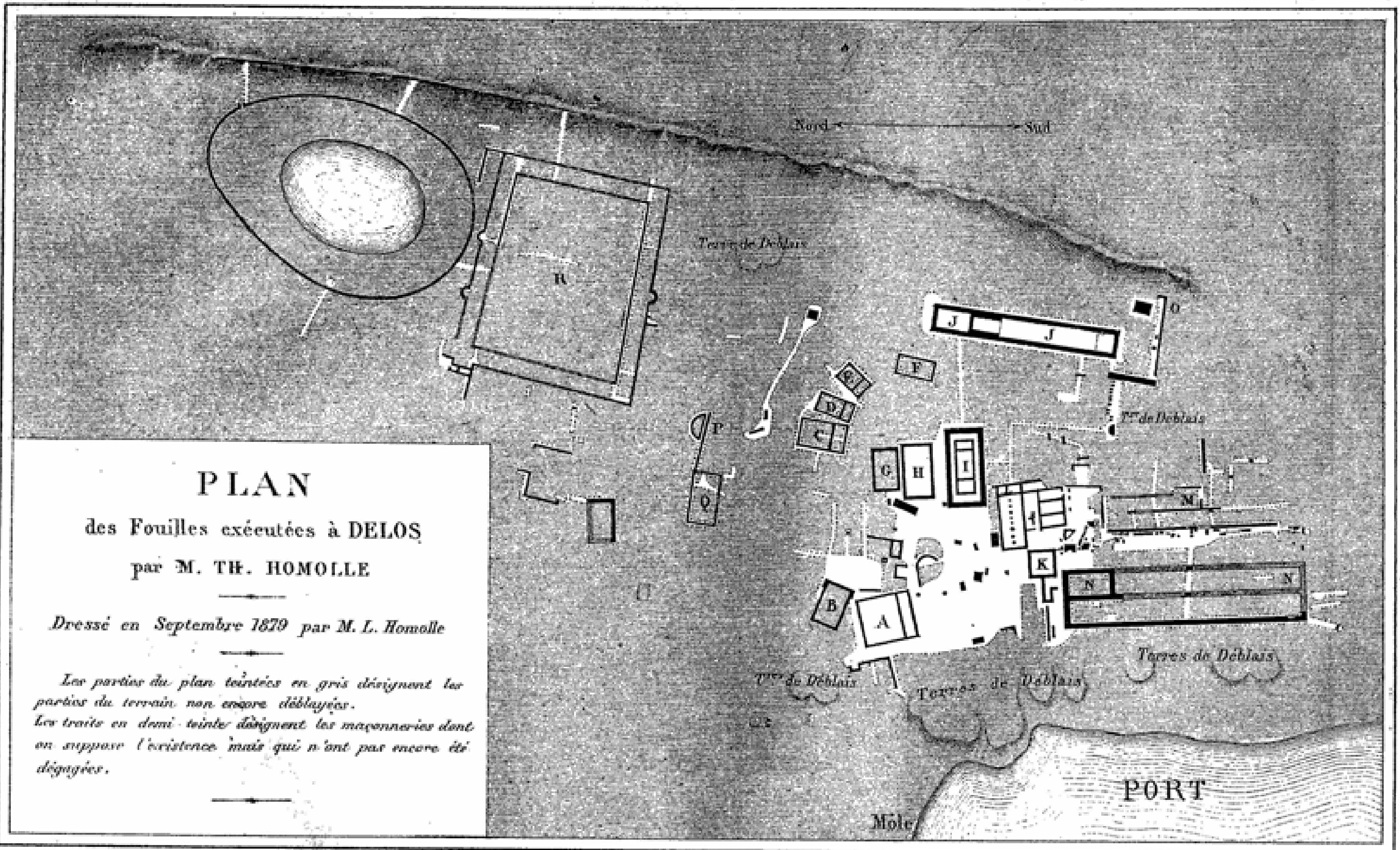
Un fait seulement me paraît hors de doute :

Notre autel représente une légende celtique habillée à la romaine.

L'Académie voudra bien me pardonner de lui avoir apporté un travail rédigé à la hâte et sur bien des points incomplet. Le désir de mettre sous ses yeux un monument aussi important est mon excuse. Je n'avais à lui présenter que des hypothèses; mais en pareille matière peut-on avoir, jusqu'à nouvel ordre, une autre ambition ? Avoir recours aux lumières de la compagnie la plus compétente en pareille matière, n'est-ce pas d'ailleurs le meilleur moyen d'arriver à la vérité ? J'attendrai pour être plus affirmatif vos observations et vos critiques.

ALEXANDRE BERTRAND.

(1) Je me propose de traiter très prochainement cette question spéciale et de la soumettre à l'Académie.



Gravé et imprimé par Erhard et fils, 12 rue Duguay Trouin, Paris.

FOUILLES EXÉCUTÉES A DÉLOS

PAR M. HOMOLLE (1)

Les fouilles de M. Homolle à Délos ont été commencées en 1877, au nom de l'École française d'Athènes, et sur l'initiative de M. Dumont. Elles ont eu pour but de découvrir le temple d'Apollon, et d'en reconnaître les abords. Après trois années de recherches, le travail est déjà très avancé ; il doit être terminé dans une quatrième campagne, qui s'ouvrira bientôt (2).

Dès à présent, les fouilles s'étendent sur cinq cents mètres en longueur et cent cinquante à deux cents dans l'autre sens ; elles ont amené la découverte de cinquante morceaux de sculpture environ, dont quelques-uns sont de première valeur ; de plus de sept cents inscriptions ou fragments d'inscriptions ; de seize édifices plus ou moins importants, et d'un nombre considérable de bases qui marquent le tracé des anciennes voies.

Le premier objet des recherches fut naturellement le temple d'Apollon, qui devait servir de point de repère pour tous les travaux ultérieurs : il a été découvert et complètement déblayé ; il pourrait être restauré. Hexastyle et périptère, il est un peu plus petit que le temple d'Athènes appelé Thésécion, et construit sur un plan analogue. Il est situé dans la plaine, à peu de distance du rivage occidental, au fond du fort antique, à peu près en face de l'îlot appelé aujourd'hui *Petit Rheumatiari*.

Un édifice parallèle, placé au nord du temple, doit être le temple d'Artémis, ou plutôt de Latone.

(1) Cette note a été lue devant l'Académie des inscriptions, dans la séance du 27 février.

(2) Elle a commencé au mois de mai, et nous en apprendrons bientôt les résultats.

Deux grandes voies, précédées de propylées, conduisaient au temple d'Apollon, l'une par le nord et l'autre par le sud.

Les grands propylées, dont les soubassements existent à quelques pas du rivage, donnent accès à la voie du nord, qui contournait le temple et aboutissait en avant de la façade orientale, côté de l'entrée. Elle était ornée de statues, dont plusieurs ont été retrouvées, et passait auprès de divers édifices, temples ou trésors, qui ont été dégagés.

Les propylées du sud sont de petite dimension et d'un style médiocre ; ils datent au plus tôt du second siècle avant notre ère. Sur le parcours de la route on rencontre seulement la base du colosse consacré à Apollon par les Naxiens, et un petit portique ionique de basse époque.

Au sud des petits propylées règnent deux portiques, tous deux d'ordre dorique. Le plus grand avait été construit par Philippe de Macédoine, entre les années 205 et 197.

De ce côté les travaux n'ont pas été poussés plus loin que l'extrémité du portique de Philippe. Des tranchées commencées en diverses directions n'ont pas encore abouti à des découvertes certaines.

Au nord du temple d'Apollon est située l'agora. Ce monument, ainsi que tous les autres, a été pour la première fois reconnu et mesuré. On y a trouvé en abondance des amphores plantées en terre et alignées comme dans un magasin.

Au delà se trouve le lac sacré, λίμνη τροχοειδής. Quelques sondages ont été faits de ce côté, vers le gymnase.

En 1880, M. Homolle se propose de continuer les travaux au même endroit, pour compléter et éclaircir les découvertes déjà faites.

L'île de Délos a de tous temps attiré les voyageurs : Cyriaque d'Ancône, Spon et Wheler, Tournefort, l'architecte Leroy, Choiseul-Gouffier, Stuart et Revett, Leake, Ross, Ulrichs, en ont décrit les ruines, ou mesuré et dessiné les monuments. L'expédition française de Morée a marqué, là comme partout, son passage, par d'excellents travaux auxquels je suis heureux de déclarer que je dois beaucoup. L'École française d'Athènes s'est particulièrement intéressée à cette île : MM. Benoît et Terrier lui ont consacré des mémoires étendus ; enfin c'est un membre de l'École, M. Lebègue, qui le premier a fait des fouilles à Délos.

En 1877, M. Dumont, alors directeur à Athènes, pensa que de nouvelles recherches pouvaient être tentées, et il me fit l'honneur de m'en confier le soin. Les résultats des deux premières années

ont été soumis à la commission de l'École d'Athènes, et l'approbation qu'elle a bien voulu donner à l'entreprise a décidé M. le ministre de l'instruction publique à m'accorder deux missions nouvelles, l'une que j'ai terminée en 1879, l'autre pour laquelle je vais partir.

M. Lebègue, attiré par le curieux sanctuaire du Cynthe, s'établit sur la montagne, et y resta : il a découvert, outre ce qu'il appelle le Temple-Oracle d'Apollon, le temple de Jupiter Cynthien et d'Athéna Cynthienne. M. Stamatakis, agent de la Société archéologique d'Athènes, a commencé à déblayer le terrain consacré aux divinités étrangères, Sérapis, Isis, Anubis, l'Aphrodite syrienne ; et peut-être y aurait-il avantage à continuer le travail. Ulrichs estimait qu'une fouille dans les habitations serait particulièrement intéressante et fructueuse, qu'elle permettrait de retrouver la ville antique avec ses rues, la maison grecque avec tous les détails de la distribution intérieure, le matériel de la vie privée, et enfin quantité d'objets précieux ; car, ajoutait-il, les Déliens étaient très riches. Il se trompait, je crois : ni les pillages répétés, ni l'émigration, qui ont consommé la ruine de Délos dès le premier siècle avant notre ère, n'ont dû laisser subsister tant de traces de l'antique opulence.

Pour moi, je jugeai qu'il fallait avant tout retrouver le temple d'Apollon. Chaque ville a un caractère qui lui est propre et qui détermine le genre de recherches qu'on y doit faire, qui désigne le point d'attaque qu'on y doit choisir.

Délos fut un sanctuaire et un entrepôt de commerce ; toute sa destinée s'explique par ses traditions religieuses et par sa position géographique ; toute son histoire est celle d'un temple et d'un port. A Délos, on devait donc étudier soit la ville sainte, soit la cité commerçante, ou bien l'une et l'autre à la fois.

On rencontre, en arrivant par le nord, une longue jetée qui, presque détruite, protège encore efficacement le canal de Délos tout entier ; si l'on suit en barque la côte occidentale, on distingue sous les eaux des restes de constructions ; et, au-dessus des sables amoncelés, on aperçoit çà et là sur le rivage les piliers encore debout des magasins où s'entassaient autrefois les marchandises de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Des travaux bien dirigés permettraient de relever le plan du port, des quais, des différents bassins, des docks, de reconstituer enfin tout ce quartier marchand ; une telle restauration donnerait au vif l'image d'un port antique, et présenterait comme la physionomie d'une des premières villes commerçantes de la Méditerranée au IIe siècle avant notre ère.

L'emplacement du temple pouvait être approximativement déter-

miné : trois textes peu précis d'auteurs anciens, la tradition, mieux encore quelques dédicaces à Apollon gravées sur des bases restées debout, pouvaient servir de guides. Le Cynthe s'élève vers le milieu de l'île, il couvre de ses ramifications toute la partie méridionale ; au nord règne un autre massif montagneux d'une moindre hauteur ; entre les deux s'étend une plaine qui traverse l'île obliquement du sud-ouest au nord-est. C'est la seule plaine de l'île, le seul endroit aussi qui se prête à la construction de grands édifices : là se trouvait le temple. Le port est tout auprès et les magasins touchent l'enceinte sacrée.

De même, dans l'histoire, les destinées du commerce et du culte déliens sont unies et confondues : le temple et le port sont ensemble prospères ou délaissés ; on venait à Délos en pèlerins et en marchands ; les panégyries étaient à la fois des cérémonies religieuses et des foires : « ἥ τε πανήγυρις ἐμπορικόν τι πρᾶγμά ἐστι. »

J'aurais voulu entreprendre cette double étude ; mais la longueur et la cherté des travaux qu'elle eût exigés me forçaient à faire un choix. La reconnaissance des magasins et du port était presque uniquement une curiosité topographique ; dans l'enceinte sacrée, je devais rencontrer des édifices plus nombreux, plus variés, plus grands et plus beaux, des statues et des inscriptions : je ne pouvais pas hésiter.

Au bout de quelques jours de tranchée, je fus assez heureux pour rencontrer les soubassements du temple. Dès lors j'avais un point de repère assuré ; je n'ai plus fait depuis qu'étendre en tous sens mes investigations, partout où l'aspect du terrain m'en démontrait la nécessité, assignant comme limites à mes efforts les bornes probables du territoire sacré, le grand portique au sud, le lac au nord.

Tout cet espace, long de cinq cents mètres sur cent cinquante à deux cents mètres, est aujourd'hui déblayé ou reconnu ; seize édifices, portiques, temples, constructions de l'agora ; cinquante morceaux de sculpture environ, dont quelques-uns sont de première valeur, et près de huit cents inscriptions ou fragments d'inscriptions (dédicaces, décrets, comptes des administrateurs du temple), justifieront, je l'espère, la direction que j'ai donnée aux travaux.

J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie le plan encore inédit des fouilles que j'ai exécutées pendant ces trois dernières années (1) ; j'ajouterai quelques explications sur la forme, les dimensions, le

(1) Ce plan a été relevé à la fin de la dernière campagne de fouilles, par mon frère, M. L. Homolle, élève-ingénieur des ponts et chaussées.

style et la nature des édifices découverts, sur toutes les données enfin que peut fournir l'étude attentive des ruines pour la restauration du sanctuaire d'Apollon. Dans cette description sommaire, je partirai des monuments les plus voisins du port et je suivrai les routes dont j'ai retrouvé le tracé (pl. XV).

L'aspect du rivage a été complètement modifié depuis l'antiquité par l'ensablement : le port était beaucoup plus profond et plus vaste ; il s'étendait jusque dans le voisinage des édifices A, N, et sans doute la direction de ces monuments nous indique la forme ancienne du bassin ; l'amorce de la digue (*a*) en marque l'extrémité.

Si l'on débarque en cet endroit, on rencontrera d'abord un édifice (A) de forme rectangulaire, complètement ruiné et dont les soubassements mêmes ont été en partie dispersés ; il mesure 21 mètres sur $17^{m},50$; je n'hésite pas à y reconnaître des propylées. L'aspect du terrain démontre qu'on n'abordait pas le temple de face ; l'esplanade située en avant est tout encombrée de bases diversements orientées qui barrent le passage ; au sud règne un grand portique N ; c'est donc au nord que doit être cherchée la voie sacrée. Elle a été trouvée, en effet ; elle est en partie dégagée ; on en suit le parcours depuis la façade est du temple, au milieu de deux lignes d'édifices CDEF-GHI : or, si l'on se place au milieu de la route, entre les monuments C, G, on sera précisément dans l'axe du monument rectangulaire.

L'orientation en est certaine ; car on n'y peut accéder ni par le nord, ni par le sud ; il était donc ouvert d'est en ouest. Les proportions ne sont point celles d'un temple ; elles répondent au contraire à l'aménagement ordinaire des propylées. Il n'est guère de sanctuaire un peu important qui ne fût précédé de propylées, et nous savons qu'il y en avait à Délos.

L'ordonnance de cet édifice était dorique, à en juger par des tambours de colonnes tombés dans le voisinage ; et le nombre des colonnes, d'après le diamètre, devait être de six.

De là partait la voie sacrée ; auprès des propylées ont été recueillis la plupart des monuments figurés que j'ai trouvés au cours de mes fouilles, et les plus intéressants : tels sont le curieux ξόανον d'Artémis, en marbre blanc, œuvre de la plus ancienne école de Naxos, contemporaine au moins du VIIe siècle ; six statues archaïques d'Artémis, une Artémis ailée, et plusieurs autres morceaux de sculpture.

On laisse à gauche un petit édifice d'ordre ionique, qui était sans doute consacré à Artémis, B ; et traversant la partie moyenne de la route qui n'est pas complètement déblayée encore, on rencontre à

gauche quatre monuments disposés en demi-cerclé, et à droite trois, qui sont parallèles l'un à l'autre.

Des quatre premiers (CDEF), je n'ai que peu de chose à dire ; ils sont tous construits sur le même plan, une cella carrée ou peu s'en faut, précédée d'un portique. A quel usage étaient-ils destinés ? Les textes, les inscriptions mentionnent beaucoup de monuments, mais sans en indiquer la place ; les ruines ne fournissent aucun indice. Ne seraient-ce pas des trésors comme à Olympie ? Dans les inventaires, j'ai rencontré plusieurs fois les expressions suivantes : καὶ τάδε ἐν τῶι Δηλίων οἴκωι, ἐν τῶι Ανδίων, ἐν τῶι Ναξίων οἴκωι. Tous ces monuments s'ouvraient sur la voie sacrée, c'est-à-dire vers le sud.

Des trois monuments de droite GHI, le premier n'est dégagé qu'à moitié ; une interprétation des ruines serait prématurée ; les deux autres sont certainement des temples.

A défaut de preuves décisives, j'ai successivement attribué le plus petit à Artémis et à Latone : la seconde attribution doit, je pense, être préférée. Je tire surtout, en faveur de Latone, deux arguments de deux passages d'Aristote et de Strabon. Strabon, au l. X, p. 485, dit que dans la plaine, ἐν πεδίῳ, se trouve la ville de Délos, le temple d'Apollon et le Létôon ; Aristote, dans l'*Éthique* à Eudème, parle des propylées du temple de Latone. Le temple G, situé en plaine, à côté de celui d'Apollon, à proximité des grands propylées, me paraît répondre aux seuls renseignements topographiques que nous ayons sur le Létôon.

J'ajouterai que j'ai recueilli, parmi les débris d'architecture accumulés en cet endroit, une tête colossale, qui, d'après les données de l'archéologie figurée, doit être d'une *Déméter* ou d'une *Latone*, et qui, par les dimensions, conviendrait à une de ces statues monumentales de divinités qu'on plaçait dans la cella des temples.

Les soubassements mesurent extérieurement $20^m,50$ sur $11^m,50$; ils se composent de quatre assises de tuf et forment un massif plein. Cette particularité et la demi-destruction des fondations rendent une restauration malaisée ; je suppose toutefois que le temple était tétrastyle et amphiprostyle ; il était certainement dorique : la colonne, le chapiteau, l'entablement au complet, architrave, triglyphes, larmier et chéneau, se retrouvent aux abords. L'exécution de ce monument paraît avoir été très soignée ; toutefois la forme du chapiteau ne permet pas de croire qu'il soit très ancien ; il est certainement postérieur et d'un assez long temps au temple d'Apollon ; il ne remonte pas au delà du IIIe siècle.

Le temple d'Apollon (1) est le plus grand des édifices sacrés qui ont été découverts à Délos ; c'est aussi le plus ancien et le plus conforme aux bons modèles de l'architecture dorique. D'après les procédés de construction et le travail des matériaux, d'après les proportions des différentes parties du monument, d'après le style des sculptures décoratives qui proviennent, selon toute vraisemblance, des frontons, ce doit être une œuvre de la première moitié du IVe siècle. Il fut donc élevé par les Athéniens, dont la domination se prolongea jusqu'à l'année 322 au moins.

Les longues guerres qui remplirent tout ce siècle, les luttes dans lesquelles la Grèce entière et Athènes en particulier se trouvèrent engagées, expliquent comment la construction fut interrompue : Philippe, Alexandre et leurs successeurs donnèrent aux Athéniens d'autres soucis.

Les parties hautes du monument sont terminées ; le chéneau est décoré de palmettes et de mufles de lion formant gouttière ; les peintures avaient été exécutées, et l'on distingue encore les couleurs sur les larmiers, les soffites du portique ; les sculptures qui ornaient les deux frontons étaient en place ; mais les colonnes n'ont jamais été cannelées ; elles conservent encore cette gaine dans laquelle on les laissait enveloppées jusqu'à la fin des travaux.

Le temple d'Apollon, comme tous les édifices environnants, est complètement détruit : il n'en reste pas une colonne debout. Du moins en peut-on lire la place avec certitude sur le sol, et les débris amassés aux environs laissent peu de chose à désirer pour la restauration.

Il mesure un peu moins de trente mètres sur treize mètres et demi ; il est hexastyle et périptère ; il se compose d'un pronaos, d'un naos et d'un opisthodome. Par suite de la déclivité du terrain qui s'abaisse vers la mer, il se trouve surélevé en terrasse du côté de l'ouest. Le portique repose sur un stylobate de trois degrés ; il est formé de six colonnes sur les façades, de treize sur les côtés. Les dimensions et la disposition sont donc à peu près les mêmes que celles du Théséion d'Athènes. On peut juger du style et des proportions de l'ordre par les dessins de Blouet.

Il n'avait pu restaurer que l'ordre extérieur ; grâce au déblayement complet des soubassements, à la découverte de morceaux nouveaux, on peut maintenant reconstituer l'édifice lui-même. Parmi ces restes

(1) Voir une description plus étendue de ce temple dans les *Monuments grecs* (1878) : *les Fouilles de Délos.*

intéressants, je signalerai surtout les statues des frontons : elles ont été retrouvées en avant et en arrière du temple de Latone, mais elles n'en proviennent pas; elles avaient été amenées d'ailleurs vers un four à chaux établi en cet endroit. La proximité fait penser au temple d'Apollon, et les dimensions semblent convenir. Les huit pièces qui ont été recueillies appartiennent à deux compositions et se rapportent à deux scènes d'enlèvement.

Le peu de largeur du temple et la disposition des soubassements montrent qu'il n'y avait pas de colonnes dans la cella. Les inventaires permettent de se faire une idée fort exacte de l'aspect intérieur du monument : ces catalogues minutieux en décrivent successivement les différentes parties. Avec les ἱεροποιοί pour guides nous parcourons le temple en commençant par la droite, en finissant par la gauche; ils nous signalent, sans en omettre un seul, tous les objets placés dans le prodomos, le naos et l'opisthodomos; ceux qui sont pendus aux murs, ceux qui sont posés sur des tables, des étagères, ou serrés dans des coffres.

Enfin, les débris du colosse d'Apollon, et la description de la statue du dieu de Délos, telle que l'avaient conçue Tektaios et Angelion, nous représentent fidèlement l'image sacrée qui trônait dans la cella.

Ainsi l'on peut dire que le temple d'Apollon nous est aujourd'hui rendu et connu jusqu'en ses détails.

J'ai vainement cherché en avant du temple les restes d'un autel; malgré les tranchées que j'ai poussées en diverses directions à l'est et au sud, tout cet espace reste encore très indéterminé.

A l'extrémité règne un long portique JJ'; on l'appelle d'ordinaire le portique des Taureaux. Stuart et Blouet en ont dessiné quelques détails, et en ont publié une élévation restaurée; mais ils ont commis plusieurs erreurs qui étaient inévitables, faute de données suffisantes. Les piliers surmontés de taureaux accouplés n'étaient pas, comme ils l'ont supposé, un motif de décoration qui se répétait d'un bout à l'autre du portique; ils n'étaient pas non plus placés au dehors, mais tournés vers l'intérieur. J'avoue d'ailleurs ne pas bien saisir encore moi-même le plan de l'édifice. Les restes en ont été détruits ou emportés au loin ; d'après l'état des soubassements, il semblerait que les deux extrémités JJ' portaient des constructions plus importantes, comme s'il y avait eu deux petits monuments reliés ensemble par une longue avenue couverte ; au lieu de simples emmarchements, comme dans la partie moyenne, il existe aux extrémités des massifs pleins de maçonnerie. On dirait que l'ensemble composait un petit

sanctuaire isolé, avec des propylées en J, une avenue sacrée et un petit temple en J'. Les piliers, au nombre de deux seulement, étaient placés à l'entrée du temple; et des triglyphes ornés de têtes de taureaux composaient une décoration appropriée au style de ces piliers. Au milieu devait se trouver un autel, et d'après le caractère du monument je crois que c'était le fameux κερατών ou κεράτινος βωμός.

Si la tradition commune rapporte que cet autel, l'une des merveilles du monde, œuvre d'Apollon enfant, avait été construit avec des cornes de chèvres, Plutarque dit qu'il était fait de cornes de bœufs. On remarquera qu'une ligne de bases, qui indique le parcours d'une ancienne route, nous amène précisément vers le point J que nous supposons avoir été les propylées du sanctuaire.

Du côté du sud, comme au nord, une voie conduisait au temple d'Apollon; elle a son point de départ à l'extrémité nord du portique de Philippe, N. En cet endroit j'ai déblayé un petit édifice K à peu près carré, d'ordre dorique, ayant quatre colonnes en façade, et qui servait certainement de propylées. C'était, ainsi que nous l'apprend un fragment d'inscription facile à restituer, « ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων Ἀπόλλωνι », une offrande des Athéniens à Apollon. La formule, la forme des caractères, le style du monument, en indiquent la date; il est au plus tôt de la deuxième moitié du second siècle.

Des propylées partent trois voies dont les directions sont indiquées par des lignes de bases : l'une vers les grands propylées; l'autre vers le milieu de la voie sacrée du nord; la troisième vers le temple d'Apollon. Elle franchit quelques degrés, passe à gauche de la grande base sur laquelle était placée la statue colossale d'Apollon, don des Naxiens; traverse un petit portique d'ordre ionique, et longe ensuite le temple lui-même.

Au-delà des propylées, la voie se continue dans la direction du nord au sud entre deux portiques MN; elle est bordée d'un côté par une ligne presque continue de bases de statues, d'exèdres, de petits monuments.

Les morceaux du portique de l'est M ont été en grande partie retrouvés, et l'on en pourrait restaurer l'ordre; le plan n'est pas encore suffisamment éclairci.

Le portique de l'ouest N, dont l'emplacement était marqué par d'énormes débris, est depuis longtemps connu, grâce aux dessins de Stuart et de Blouet. Les recherches nouvelles permettent d'en donner les mesures exactes, et d'en déterminer la disposition intérieure. Il se composait de deux galeries ouvertes, l'une du côté de la mer, et l'autre du côté de la terre. L'inscription qui était gravée sur l'ar-

chitrave n'avait jamais été lue en entier; je puis la donner sans lacune :

Βασιλεὺς Μακεδόνων Φίλιππος βασιλεὼς Δημητρίου Ἀπόλλωνι.

Ainsi tombent les restitutions diverses qu'on en avait proposées, et entre autres celle d'Ulrichs, qui imaginait que le monument avait été élevé par les Athéniens ou par les Romains, avec l'or conquis sur Philippe de Macédoine; ainsi est fixée la date de la construction, qui dut se faire entre les années 205 et 197, limites de la domination de Philippe dans les Cyclades.

Je n'ai pas dépassé au sud le portique de Philippe. L'enceinte du territoire sacré qui entourait le temple n'a pas été retrouvée; je ne doute pas cependant qu'il y en eût une; les propylées m'en semblent la preuve, car ils ne sont pas autre chose que les portes du téménos. Le lac sacré y était certainement enfermé.

Entre le temple et le lac se trouvait l'agora. Ce nom a été donné, depuis longtemps déjà, à la grande place O, située au sud du lac. Elle a la forme d'un trapèze, et est entourée de tous côtés par des portiques, qui s'ouvrent sur la cour et qui sont fermés de l'autre côté par des murailles. Je n'en ai point encore trouvé la porte. Cyriaque vit en ce lieu d'innombrables colonnes, et Tournefort lui-même en signale une infinité. La forme, la disposition, répondent à la description donnée par Vitruve de l'agora. Je puis justifier ce nom par une preuve nouvelle; j'ai recueilli, dans les tranchées, quantité d'amphores brisées, et plus de vingt entières qui étaient plantées en terre et alignées comme dans un cellier ou dans un magasin. Enfin, dans les comptes des hiérôpes, on lit souvent la mention de sommes payées par les ταμίαι administrateurs des finances de la ville, aux ἱεροποιοί trésoriers sacrés, pour le loyer de l'agora, « τὰ ἐνοίκια τῆς ἀγορᾶς » ; ce qui prouve que l'agora était une propriété du dieu. Il est naturel de croire que le monument O placé entre le temple et le lac sacré se trouve dans cette condition.

Grâce à un passage ménagé en arrière, les communications restent faciles entre le sanctuaire et ses dépendances ; l'agora se trouve isolée du temple et est aussi aisément accessible du rivage ou de la ville.

Sur les bords du lac sacré et au delà j'ai fait seulement quelques sondages préliminaires ; je n'en parlerai pas, non plus que de plusieurs édifices encore mal étudiés.

Dans l'état présent, il reste encore plus d'un problème; je ne me dissimule ni les lacunes du travail, ni l'incertitude de bien des résul-

tats : il me semble pourtant que les recherches n'ont pas été sans fruit. Je m'efforcerai de les étendre encore, de les rendre, s'il est possible, plus précises, et si, selon mes désirs, un pensionnaire de la villa Médicis veut bien m'accompagner à Délos et joindre ses efforts aux miens, peut-être il nous sera permis de présenter à l'Académie non plus une simple description, mais l'image même des édifices de Délos(1).

TH. HOMOLLE.

(1) M. Nénot, architecte pensionnaire de l'Académie de France, a reçu du ministère de l'instruction publique une mission, pour étudier les ruines de Délos.

MARQUES

DE

BRIQUES ROMAINES[1]

LES ANCIENS ONT-ILS CONNU LES CARACTÈRES MOBILES ?

—

L'épigraphie céramique, *questo non ultimo ramo dell'epigrafia,* disait Borghesi (2), commence à être mieux étudiée de nos jours que par le passé. Bien que Panvini, au milieu du XVI[e] siècle, et plusieurs antiquaires italiens du XVII[e] ne l'eussent pas entièrement dédaignée, Fabretti, mort en 1700, croyait cependant faire œuvre à peu près nouvelle en publiant avec commentaires quelques centaines de timbres : *Integra hæc nobis provincia relicta videtur, quam non sine doctorum virorum plausu hucusque suscepimus* (3). C'est l'illustre *custode* de la Vaticane, Gaëtano Marini, l'ami de l'abbé Lanzi, de Paul-Louis Courier et de Seroux d'Agincourt, qui, au commencement de notre siècle, a le premier, à vrai dire, constitué cette partie de la science. Il a réuni et admirablement expliqué environ 1500 timbres de briques latines; mais son ouvrage est resté inédit : il est conservé manuscrit à la bibliothèque Vaticane, sous le n° 9110. C'est là que, depuis soixante ans, les érudits vont puiser. Borghesi est venu ensuite, qui, empruntant beaucoup à Marini, mais le corrigeant quelquefois et le dépassant, a donné en ce genre de vrais modèles

(1) *Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia,* recueillies et classées par M. Ch. Descemet (15e fascicule de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*), Thorin, éditeur.
(2) *Œuvres*, IV, 357.
(3) *Inscr. antiquarum*, etc., p. 496.

dans ses deux mémoires sur les timbres velléiates et sur Domitia Lucilla. Le précieux volume publié en 1871 par M. Albert Dumont (1) a montré ce qu'on peut faire avec l'épigraphie céramique grecque; l'épigraphie céramique latine, grâce à d'intéressants travaux contemporains en Italie et en France, est aussi entrée dans le courant de la science générale. On ne verra plus détruire dans Rome, comme cela s'est fait à diverses époques, quand le hasard des fouilles les faisait apparaître, ces immenses séries d'amphores destinées à combler le fossé de Servius Tullius, et dont chacune porte au moins une inscription (2); on ne laissera plus sans examen les nombreuses briques romaines inscrites qu'on trouve si souvent dans le midi de la France comme en Italie, ou qui sont conservées dans les arrière-salles de nos musées.

Il n'y a pas besoin d'insister longtemps sur l'utilité dont peuvent être pour l'érudition et l'histoire les inscriptions dont la plupart de ces briques, surtout au temps de l'empire, sont revêtues. Le volume que vient de publier M. Descemet en contient de nombreux témoignages.

Elles nous instruisent au double point de vue géographique et économique. Elles donnent en effet d'utiles indices pour la topographie, désignant quelquefois des lieux non encore identifiés. Elles disent de quels *prædia*, de quelles *figulinæ* ou fabriques comprises dans ces *prædia*, sortaient les produits, et d'autre part quels étaient les propriétaires de ces grands ateliers, quels affranchis en dirigeaient l'administration et en surveillaient le vaste travail, quels esclaves y prenaient part. On a dans la seconde partie des *Roemische Privat-Alterthümer* de Marquardt (pages 256-263) un intéressant tableau de cette immense industrie. La plupart des principales briqueteries appartenaient à l'empereur, ou, par concession impériale, aux diverses personnes de sa famille, puis à des locataires privilégiés (3), ce que marquaient diverses formules : *Exprædiis Augusti*, et plus tard *Rationis sacri patrimonii* ou (sur les amphores) IMPE VECT, c'est-à-dire *Imperatoris vectigalis*, etc. (cf. P. Bruzza, *Iscrizioni antiche vercellesi*, pages 207 sq.). Indiquant presque toujours, outre le nom

(1) *Inscriptions céramiques grecques*, 1 vol. in-8°, Ernest Thorin.

(2) Enrico Dressel, *Di un grande deposito di anfore rinvenuto nel nuovo quartiere del Castro pretorio*. Extrait du *Bulletin municipal de Rome*, 1879.

(3) Voir E. Dressel, *Ricerche sul monte Testaccio*, dans les *Annali* de l'Instut de Rome, 1878, et tirage à part, p. 141, n. 7. — Théodoric écrit encore à des sénateurs : « *Figulinis regia vobis auctoritate concessis operam navanter impendite, nec vereamini ad alias vos actiones posse traduci.* » Cassiodore, *Lettres*, II, 23.

du propriétaire, ceux de l'employé et même de l'ouvrier responsables de chaque tirage, elles nous font apercevoir toute une population d'intendants, de comptables, d'artisans, affranchis et esclaves, *actores, officinatores, figuli, sigillatores*, etc., dont les textes classiques ne laissaient guère soupçonner l'existence. C'est toute une série considérable de notations dont s'enrichit l'*onomasticon* épigraphique, et qui promet des conquêtes inattendues à l'érudition.

Elles nous instruisent au point de vue de la chronologie, soit indirectement, par les noms d'hommes qu'elles rapportent (Fabretti croit, par exemple, que ce timbre SEX · IVLI · FRONTINI mentionne le célèbre Frontin, *curator aquarum* sous Nerva), soit directement, puisqu'un grand nombre portent la marque des consulats sous lesquels on les a fabriquées. Sur beaucoup de celles qui nous restent, nous lisons l'indication des consuls non seulement ordinaires, mais même suffects. La raison de cet utile usage nous serait-elle donnée par ce texte de Pline l'ancien que M. Descemet a bien mis en lumière, et selon lequel les architectes préféraient employer dans leurs constructions des briques fabriquées deux années à l'avance, *ædificiis nonnisi bimos* [*lateres*] *probant* (XXXV, 14)? De quelle sorte de briques cependant Pline veut-il parler? Les briques crues ne recevaient pas, ce semble, d'inscriptions comme les briques cuites au feu, et celles-ci auraient pu être d'un usage immédiat. Mais on voulait sans doute avoir la garantie certaine d'une fabrication excellente. Si le texte de Pline a cette signification, on s'explique pourquoi nous trouvons aujourd'hui un grand nombre de briques datées du consulat de Pætinus et Apronianus, 123, la construction de la villa Adriana ayant commencé probablement après le premier retour de l'empereur à Rome, en 125.

La série des briques latines datées par les consulats commence, dans l'état actuel de nos connaissances, à l'an 678 de Rome, 76 avant J.-C., c'est-à-dire au consulat de Cneus Octavius et Caius Scribonius Curio, donné par un des timbres velléiates. La série des briques *romaines*, c'est-à-dire fabriquées sur le territoire de Rome, qui sont ainsi datées, ne remonte, selon Marini, qu'à l'année 110 après J.-C.; cependant M. C. L. Visconti a cité dans le *Bulletin de la commission municipale de Rome*, année 1879, pages 213-4, une brique au nom de L. Flavius Silva Nonius Bassus, consul en 81 après J.-C., trouvée dans les constructions du stade de Domitien (place Navone). On ne rencontre plus de dates consulaires, selon Marini, après l'année 338; mais les briques avec inscriptions continuent jusqu'à la fin de l'empire, jusqu'à Théodoric et Athalaric.

Cette épigraphie spéciale peut donc servir à corriger ou à étendre les Fastes, en faisant connaître à nouveau des consuls, ordinaires ou suffects, ou bien en donnant l'énumération plus complète des prénoms, des noms et surnoms. Certaines biographies de personnages historiques, certaines identifications ne peuvent se constituer qu'à l'aide de ces renseignements. Si, par exemple, on rencontre réunies entre les années 123 et 156 les briques inscrites au nom de la mère de Marc-Aurèle, « Domitia Publii filia Lucilla », ne peut-on pas en conclure que, devenue veuve à la première de ces dates, elle est morte à la seconde? Nul autre document ne nous en instruit.

Un autre exemple, fort intéressant, de l'utilité dont peuvent être les inscriptions des briques romaines pour la chronologie, est relatif au consulat du célèbre historien, philosophe et homme d'État, Arrien. Fabretti, Marini et Borghesi ont commenté avec soin ces deux textes au sujet desquels Marini, dans son manuscrit de la Vaticane, s'exprime ainsi : «Quel honneur pour nos deux briques si elles sont les uniques témoignages de cette date importante ! »

EX · F · IVL · STEP · G · O · D
PÆD · LVP · SEVERO
ET ARRIAN · COS

Ex figlinis Julii Stephani Genianus opus doliare pæducei lupuli, Severo et Arriano consulibus.

SEVERO ET ARRIANO COS · EX
FIG · DOM · DOMIT

Severo et Arriano consulibus. Ex figlinis Domitiæ Domitiani.

Fabretti avait cherché la date de ce consulat de Sévère et Arrien sous le règne de Domitien ou pendant la vie de sa veuve, Domitia Domitiani; mais Marini a démontré qu'il y avait eu ultérieurement une riche matrone du même nom, six ou sept fois mentionnée sur les briques vers l'année 123, et dont le mari s'appelait Domitianus Sulpicianus. En outre, C. Julius Stephanus est mentionné sur les briques de 123, 125, 127 et 130. Peducæus Lupulus est un *figulus* connu pour avoir été au service de Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle (Descemet, 297); il est mentionné de 123 à 133. Il de-

vient donc évident que ce consulat doit être placé sous le règne d'Adrien (117-138). Ce règne nous offre dans les Fastes, à l'année 120, un L. Catilius Severus consul ordinaire; Marini adoptait cette date: Arrien aurait été substitué comme suffect à T. Aurelius Fulvus Boionius Arrius Antoninus, le collègue de Severus et le futur empereur Antonin. Mais Borghesi objecte que Catilius Severus était, selon les Fastes, consul pour la seconde fois en 120; or nos deux briques omettent cette notation. Il croit donc plutôt que Severus et Arrianus ont été tous les deux ensemble suffects un peu plus tard, sûrement avant 131, année pendant laquelle Arrien occupait la légation consulaire de Cappadoce, immédiatement sans doute avant Burbuleius.

L'important serait de posséder un *Corpus* de ces utiles inscriptions. Comme, en archéologie figurée, les interprétations dépendent très souvent de comparaisons qui apportent d'elles-mêmes la lumière, ainsi la lecture de ces petits textes qui nous sont parvenus pour la plupart très mutilés, après avoir été primitivement émis en abondantes séries distinguées par des variantes spéciales, peut être fréquemment obtenue par le rapprochement de pièces qui se complètent et s'éclairent. La réunion d'une très grande quantité de documents permettrait seule aussi d'établir, pour chaque personnage historique, pour chaque fabricant nommé, des catégories de nature à introduire l'ordre parmi tant de menus éléments.

La publication récente de M. Ch. Descemet a précisément pour but d'inaugurer ou tout au moins de préparer la publication d'un tel *Corpus*. L'auteur accumule depuis vingt ans les estampages de ces sortes d'inscriptions. Aux monuments authentiques recueillis par lui-même, il a pris soin d'ajouter, afin d'avoir entre les mains le plus possible de termes de comparaison, les matériaux déjà rassemblés soit par Marini, dont il a dépouillé tout le recueil inédit, soit par le P. Bianchini et le cardinal Domenico Giorgi, dont les catalogues sont conservés manuscrits dans Rome, aux bibliothèques Vallicelliana, Casanate et Vaticane. Sa collection, devenue très considérable, est consultée depuis longtemps par les érudits. Il en a donné quelques prémices, d'abord dans un mémoire concernant ses fouilles à l'église de Sainte-Sabine, sur l'Aventin, mémoire accueilli par l'Académie des inscriptions en 1864, et imprimé dans le tome VI, 2e partie des *Divers savants*, puis dans les *Annales* et le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, en 1857 et 1876, et finalement en diverses communications aux rédacteurs du *Corpus* de Berlin.

Il ne s'agit encore que d'une monographie; mais c'est le premier

travail d'ensemble tenté dans ce genre d'étude : l'auteur donne un recueil méthodique des inscriptions sur briques intéressant une partie de cette gens Domitia qui réunit d'énormes richesses et fit souche impériale. Elle remonte au célèbre avocat Domitius Afer, dont Quintilien, son élève, et Pline le jeune nous ont raconté l'histoire. Ils nous ont dit comment, redouté au barreau, il adopta cependant les deux fils d'une de ses victimes. M. Descemet rappelle qu'une première Domitia Lucilla, « Cnei filia », réunit les biens déjà considérables de Domitius et des deux adoptés, son père et son oncle. Elle eut pour fille la seconde Domitia Lucilla, « Publii filia », la même que Capitolin appelle Domitia Calvilla. Celle-ci épousa Annius Verus, mort préteur, et de ce mariage naquirent deux enfants, dont l'un fut Catilius Severus, qui devint Marc-Aurèle, père de Commode. Une fortune immense avait été accumulée dans cette maison devenue impériale, Pline le jeune nous l'atteste pour ses premiers membres, et l'une des sources de cette fortune était le grand nombre de briqueteries ou tuileries, *figulinæ,* dont les produits devaient se vendre ou dont les exploitations devaient se concéder en vertu et au nom d'un privilège suprême. Marc-Aurèle et Faustine avaient à eux seuls dix-sept briqueteries.

L'auteur s'est appliqué à un travail utile, qui n'avait pas été fait avant lui : dans le chaos de ces inscriptions aux nombreuses variantes, il a établi des divisions, des catégories logiques et conformes à l'histoire. Il donne d'abord tout ce qu'il a pu recueillir d'inscriptions diverses aux noms réunis de Domitius Afer et de ses fils adoptifs; puis celles aux noms des affranchis de ces deux Domitius; puis les inscriptions de « Domitia Cnei filia Lucilla », fille de Cneus Domitius Lucanus, nièce et fille adoptive de Cn. Domitius Tullus, femme de P. Calvisius Tullus, consul suffect de l'an 109 (Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, page 200). Il énumère ensuite celles de « Domitia Publii filia Lucilla », fille de la précédente, femme d'Annius Verus, prêteur, et mère de Marc-Aurèle : c'est celle dont une médaille ingénieusement commentée par M. de Longpérier dans la *Revue numismatique* de 1863, page 242, nous a transmis l'intéressant portrait. Quant à la prétendue Domitia Lucilla, fille d'un Avidius Nigrinus, qu'ont admise plusieurs historiens, elle n'est pas authentique : il y faut substituer une Avidia, femme de L. Ceionius Commodus Verus, et qui lui donna pour fils l'empereur L. Verus. (V. Marini, *Arvali,* pages 514 et 666. — Cf. De-Vit, *Onomasticon, s. v. Avidia*).

Pour ce qui est du classement des textes dans chaque division, la

méthode en est simple. On sait d'une part que chacune des formules se présente avec des leçons diverses, soit que des sigles souvent compliqués et pour nous obscurs aient distingué les différentes émissions de chaque sorte, soit qu'il ait fallu changer, sous un même consulat, les noms des affranchis ou des esclaves chargés du travail, ou bien les noms des propriétaires des divers domaines. On se rappelle, d'autre part, que les exemplaires conservés sont très mutilés le plus souvent, et que, par suite, les érudits, peu nombreux d'ailleurs, qui les ont enregistrés, en ont donné des lectures plus ou moins heureuses et habiles. Il faut donc commencer par rapporter les versions données par les meilleurs interprètes, par Fabretti, par Marini, par Borghesi. On doit offrir ensuite une leçon définitive, soit qu'on ait trouvé une inscription entière et d'une lecture incontestable, soit qu'on ait réuni assez de fragments de la même inscription pour la restituer à la fois dans son texte primitif et dans ses variantes. Ce n'est pas tout. Il faut à ce catalogue raisonné un index complet, tel que tout chercheur voulant interpréter une inscription aux sigles énigmatiques, ou bien un fragment trouvé sur le sol, puisse remonter aisément à la formule entière.

C'est ce qu'a fait M. Descemet; son livre facilitera des vérifications et des recherches qui peuvent être de chaque instant pour l'archéologue, les briques inscrites de ces fabrications et de cette époque s'étant répandues partout, et se retrouvant aujourd'hui en France comme en Italie.

Voici au hasard quelques briques conservées dans les collections de l'Ecole française de Rome. En voici une, effacée en même temps que mutilée, sur laquelle on ne peut lire que ///STALIS OPD et quelques vestiges en apparence incohérents. Cependant l'index de M. Descemet présente un nom finissant en STALIS, qui renvoie à deux formules, dont l'une est évidemment celle de notre fragment. La première est ainsi conçue (n° 155) :

L · BRVTTIDI[*us*] AVGVSTALIS FEC[*it*]
OPVS DOL[*iare*] EX FIG[*linis*] CAES[*aris*] N[*ostri*]
PROP ET AMBI
COS

L'auteur avait déjà cité au n° 154 deux exemplaires de la même marque consulaire, sur lesquels on lit PROVINQVO et P////INQVO.

Il est démontré par là que le consul de l'an 126, Ambibulus, a eu pour collègues dans cette même année, outre le consul ordinaire M. Annius Verus, que désignent les Fastes, un suffect nommé, non pas Propertius, comme croyait volontiers Marini, mais Propinquus. Borghesi, dans ses *Fastes* inédits, s'était décidé pour cette dernière forme; la question est maintenant résolue, et nous vérifions une fois de plus l'assertion du grand épigraphiste (IV, 370) sur l'utilité des briques latines pour établir les dates et les noms des consuls suffects : « Di quanti di costoro ci hanno salvato memoria le sole opere doliari! » — Une brique d'Ostie a également permis à M. Descemet (v. son n° XXXII) de restituer les noms et prénoms des consuls de 177, dont on ne connaissait dans les Fastes que les surnoms : Titus Aquilius Niger et Marcus Rebulus Apronianus.

L'autre formule (n° CXXXVII), qui est celle de notre fragment, doit se lire ainsi : *L. Bruttidius Augustalis fecit opus doliare figlinis oceanis minoribus Cæsaris nostri, Pætino consule*. Il s'agit sans nul doute du consulat de Pætinus et Apronianus, 123 après J.-C., duquel est daté un si grand nombre de ces briques.

Un second fragment, recueilli à la villa Adriana, et très mutilé, offre ces seules lettres :

EXPR///
FADCA///
GL///

Il est facile de le restituer avec notre index, qui, du mot FAD ou bien de GLAB ET TORQ, renvoie à la formule : EX PRÆD[*iis*] AR[*riæ*] FAD[*illæ*] CÆP[*ionianis*] CAS[*siæ*] DOR[*idis*] GLAB[*rione*] ET TORQ[*uato*] CO[*n*]S[*ulibus*] (année 124).

Marini, dans son manuscrit du Vatican, au n° 42, paraît embarrassé des mots CAS DORID qu'il propose de lire CAS*sii* DORI Do*liare*, ou de ceux-ci : CAS DOR, que porte un exemplaire, tiré aussi de la Villa Adriana, cité au n° CXXV de M. Descemet; mais ce dernier présente une brique vue par lui-même au musée Kircher, qui commence ainsi : CASSIAE DORIDIS. — Son n° CXXVI donne la même formule sans ces deux mots.

Un troisième fragment, qui vient du forum romain, porte :

///LEMENTIS

Rien de plus facile que d'y retrouver : CN. DOMITI CLEMENTIS

(n° 102). Domitius Clemens paraît avoir passé plus tard au service de ce Caius Julius Stephanus, possesseur de fabriques renommées sous Adrien et dont les briques seules peut-être ont révélé le nom.

Le fragment APRILIS CN DO....VLI devient très évidemment APRILIS CN[*ei*] DOMITI AGATHOBVLI, avec le bucrâne entre deux palmes pour diagramme.

Un autre fragment présente ces caractères d'apparence énigmatique :

///OSMIMHERPO'///

L'explication s'en trouve à la page 59 de M. Descemet :

[*Opus*] COSMI M[*arci*] HER[*enni*] POL[*lionis*] SER[*vi*].

L'auteur est cité à cette occasion, ainsi que Nibby, *Roma antica*, II, 821, par le docteur De-Vit, au mot *Cosmus* de son intéressant *Onomasticon* de Forcellini refondu, ouvrage en cours de publication, qui rendra beaucoup de services à l'érudition en accueillant les éléments biographiques et géographiques dus aux progrès de l'épigraphie.

Le catalogue raisonné de M. Descemet est suivi de quelques notes étendues. L'une de ces notes, sur la lecture des inscriptions doliaires, corrige certaines lectures bien singulièrement erronées. Au lieu de ATOESOFDOMMER que propose Boldetti dans ses *Osservazioni*... (page 529), c'est OF[*ficina*] SOF[*foria*] DOM[*itii*] MERCAT[*oris*] qu'il faut lire. Au lieu de BVC · PROCVLIO FF de Spreti, lisez BVC[*coniana*] PROCVLI OFF[*icina*]. Au lieu de VICCIANA · CANVCRISE, lisez VICCIANA DE FIGVLIN[*is*] CANULEIAE CRISPINAE (Borghesi, VI, 508); au lieu de EX PRAVG E FIGIL NOV CORSVO de Gori, lisez EX PR[*aediis*] AVG[*usti nostri*] FIG[*linæ*] NOV[*ae*] COR[*nelii*] SVC[*cessi*]; au lieu de EX PRA VLPIA || PTAE AFFTA, lisez EX PRA[*ediis*] VLPIA[*e Acce*] PTAE [*Paetino et Aproniano consulibus*].

On peut juger par ces citations de l'état où en est encore réduite l'épigraphie céramique, et des services que rendront à ce sujet des catalogues raisonnés et critiques. Bimard de la Bastie, au tome XV de l'ancienne *Académie des inscriptions*, se rappelant le texte de Festus (*De verb. signif.*, éd. de Dacier, livre IV, p. 116), qui nomme *tegulæ deliciares* les briques ou tuiles employées aux gouttières, interprétait ainsi la formule DE LIC, qui signifie *De Licinianis* ou plus souvent encore *De Licinii porta*. — Mais on ne doit pas être sévère contre des conjectures qui pouvaient s'égarer alors qu'on ne posse-

dait pas un assez grand nombre de textes permettant des comparaisons instructives. Quant à savoir ce qu'était le *Licinii portus*, Marini a cité avec raison la lettre de Théodoric à Sabinianus dans le recueil de Cassiodore (*Var.* I, 25), lettre que M. Preller a ensuite bien commentée (*Regionen*, p. 103).

Une autre note rendra service aux érudits : c'est celle où l'auteur énumère près de quatre-vingts inscriptions doliaires, relatives pour la plupart à la gens Domitia, qu'il déclare suspectes ou fausses. Le plus grand nombre provient du manuscrit vatican 3439, qui est dû à Pirro Ligorio. Celles que Gudio a données sont toutes ligoriennes également. Elles se reconnaissent, entre autres caractères, au fréquent emploi du singulier *figlina* et d'indications topographiques très suspectes. Les autres n'ont jamais été rencontrées par l'auteur de ce catalogue, qui, de sa propre autorité et au nom de son expérience, les dénonce. Une certaine quantité sont déjà signalées dans l'*Appendice* du manuscrit de Marini, où il a réuni ces sortes de documents. M. Descemet transcrit ces informations inédites, motifs suffisants de proscription.

Enfin, une dissertation étendue examine à nouveau la question tant discutée de l'usage des caractères mobiles chez les anciens, et soutient la négative. — Il faut reconnaître que, récemment encore, M. Albert Dumont, dans ses *Inscriptions céramiques*, a cité, au moins pour la Grèce, de très curieux documents à l'appui de l'opinion qui admet cette pratique. Il donne, par exemple, la gravure d'un timbre sur terre cuite où la seconde et la troisième lettre du mot ΚΑΡΝΕΑΔΑ paraissent être tombées entre la première et la seconde ligne de l'inscription ; de plus l'Α s'est retourné : il a la tête en bas. Que de difficultés cependant pour conclure de là en toute sûreté à l'usage des caractères mobiles ! D'abord l'inscription se produit en relief ; chacun des caractères mobiles aurait donc été fabriqué en creux ; comment ne retrouve-t-on pas empreintes sur la terre cuite les traces des encadrements dans lesquels ces moules creux auraient été pratiqués ? Puis, si la forme contenait des caractères mobiles serrés les uns à côté des autres, ainsi que dans l'imprimerie moderne, comment deux caractères tombés auraient-ils pu se loger entre ces deux lignes, dans un espace que les *interlignes* devaient combler ? Même si ce plein n'existait pas, comment comprendre que les deux caractères fussent restés fixés dans le vide ? Au reste, il faudrait savoir s'il s'agit d'un seul exemplaire, ou bien si la même irrégularité se répétait pour tout un tirage. Dans ce dernier cas encore, il serait difficile de comprendre l'emploi des caractères mobiles, desti-

nés précisément à rendre les corrections faciles et rapides. — L'interprétation contraire, il est vrai, offre aussi de sérieuses difficultés.

Fabretti (page 13) et Borghesi (IV, 369) ont interprété comme favorable à la thèse des caractères mobiles l'inscription suivante (D. 299) :

EX PR DOMITIAE PF LVCILL OF POMPEI
LAELIO · CAESARE II ET LAB
COS

Il s'agit évidemment des consuls de l'an 137, L. Ælius Verus Cæsar II et P. Cœlius Balbinus Vibullius Pius. Fabretti et Borghesi pensent que le *figulus*, se servant de caractères mobiles, les a placés dans un mauvais ordre : LAB au lieu de BAL. Il a corrigé plus tard, disent-ils, cette faute d'impression ; aussi avons-nous beaucoup d'exemples de briques donnant, avec le reste de la formule identique, BAL au lieu de LAB. « Il fornaciaio, dit Borghesi, *l. c.*, aveva equivocato nel disporre le lettere.... egli stesso aveva corretto l'errore quando se n'accorse, errore tanto più facile a concepirsi, dopo aver mostrato il Marini che i caratteri di questi sigilli erano mobili, come quelli delle nostre tipografie. » Où Marini a-t-il donné cette démonstration, et en quels termes ? Borghesi ne le dit pas. L'édition française de ses *Œuvres* annonce à ce sujet une note qui ne se trouve pas. M. Descemet, lui, qui a pratiqué le manuscrit de Marini sur les inscriptions céramiques, dit formellement (page 138, note) que ce savant soupçonne, mais n'affirme pas l'usage des lettres mobiles dans l'antiquité. C'est là le vrai ; car voici précisément, d'après le manuscrit de la Vaticane, comment Marini s'exprime : « Mi va per la mente un sospetto, che questi marchi fossero fatti con lettere mobili... Se questo ammettasi, si rimane sorpresi che coloro, giunti a tanto, non pensassero più oltre alla impressione, cioè su papiri e sulle pergamene. » Cependant, à la conjecture de Fabretti, de Marini et de Borghesi, comment ne pas opposer cette autre conjecture que le *figulus*, s'il n'y a pas mis une intention formelle, s'est trouvé avoir fabriqué, par étourderie ou par ignorance, un moule défectueux ? Mais un tel moule coûtait bien peu de chose, étant peut-être de terre ou de bois ; on le brisait et on le renouvelait aisément. Il l'aura refait après s'en être servi pour quelques exemplaires, ou pour tout un tirage. Peut-être même la faute sera-t-elle devenue en effet, comme le veut M. Descemet, une marque distinctive, *felix culpa*, et l'aura-t-on conservée

volontiers, la nécessité n'étant pas rigoureuse de donner en de telles marques une orthographe irréprochable. — Notons en outre que l'inscription dont il s'agit est disposée en deux lignes concentriques dans un timbre rond, combinaison que l'imprimerie réaliserait peut-être difficilement encore de nos jours.

Passeri, dans son grand ouvrage sur les *lucernæ fictiles* (3 vol., fol. 1739-1751, planche CIII), a cité deux inscriptions de lampes offrant des lettres superposées, deux C, deux A, deux S l'un sur l'autre; exemples analogues à celui qu'a donné M. Dumont (p. 396) d'un Σ par-dessus lequel on a ajouté un N, sans doute pour faire une correction. Mais qui empêche que la correction n'ait été faite dans le moule? On y aura creusé d'abord un Σ par erreur, puis un N par-dessus, sans se donner la peine de combler l'entaille précédente. Dans les exemples cités par Passeri, le premier A, le premier C avait été creusé trop haut, ou trop bas : on y aura substitué un C et un A mieux en ligne, et naturellement ces moules creux se seront reproduits en relief sur l'empreinte, avec les traces persistantes des corrections.

La conjecture des caractères mobiles vient d'elle-même à l'esprit, il est vrai, quand on voit dans les inscriptions céramiques des étrangetés comme celles-ci : PRIWIGENI DOMITIOR · S · E (D. 37, deux lettres retournées); — VALEANT QVI FECIT (D. XXIX); — INV pour IVN ; — IANVRA pour IANVAR; — ZOSOMEA pour SOZOMENA; — EX PRAEIDS pour EX PRAEDIIS; — CN DOMIT ARIGNOT ƆƎᖷV (*Arignotus fecit*) (Héron de Villefosse, *Sur quelques briques romaines du Louvre*, n° 28); — OFFICINVƧEVERIVNI (*Officina Severiani*, D. p., 144; — ᴚƎꓕ · ƎℲO · INⱯIᴚƎVƎSᗡ (*Doliare Severiani officina*) (*Bulletin municipal de Rome*, 1879, p. 208).

Qu'on veuille bien cependant réfléchir que plusieurs des inscriptions bizarres que nous venons de citer, particulièrement les deux dernières, sont des timbres ronds, qu'il eût été très difficile d'exécuter avec des caractères mobiles. Que dire d'ailleurs si l'on remarque les mêmes singularités là où il est absolument impossible d'admettre ce procédé? M. Descemet a cité à ce propos des exemples très curieux. Ce n'est pas seulement sur la terre cuite, c'est sur le marbre, sur le bronze, sur la pierre dure, sur le plomb, qu'il trouve des légendes aux lettres retournées, renversées, couchées, inégales, bouleversées en tout sens. Voici sur un bronze VICꓕOᴚIA ᑫRINCIPVM (avec trois lettres retournées); sur des gemmes, NIWOD, et SIRIƆ, et LIƧ⊥L (peut-être *Silius Titi libertus*); sur une conduite de plomb EX OℲℲICINV CELƧI (une majuscule au milieu du der-

nier mot); sur un moule d'une seule pièce de terre cuite, au musée de Zurich, cette formule gravée en creux : COBNEꓭꓕVSꟻ (*Cobnertus fecit*); sur des vases de terre, tracé au pinceau, le mot *Successus* ou *Succissus* écrit à rebours, ou bien EDƧ, ou bien ꓭX (*albo pictum; Corpus inscr. lat.*, IV, 2716, 2781, 3045, 3049, etc.). — On doit bien voir là, ce semble, ou des irrégularités voulues, ou des étourderies et des fautes qui n'ont rien de commun avec les procédés de l'imprimerie.

Ajoutons que nos caractères mobiles pourraient bien donner F et Ⅎ, R et ꓤ, P et d, mais non pas ce que nous venons de citer : ꟻ, ꓭ, ь. Nous n'en voulons comme preuve que la difficulté qu'il y a eu d'imprimer ces lignes.

Il faut d'ailleurs prendre garde que certaines formes qui nous étonnent dans cette épigraphie commune peuvent n'être que des accidents du langage familier ou de la prononciation. C'est sans doute au philologue qu'il appartient de reconnaître et d'expliquer des locutions telles que celles-ci : *Doliarem opus* (D., p. 145, Marini, *Ms.* n°s 206, 604, 1008); *Magnio facet* pour *facit* (D., LXXXIV); *Aemiliaes Severaes* (D., XLI), *Severaes Augustaes, Flaviaes Domitillaes, Valeriaes Nices* (Marini, *Ms. passim*); *Doliare Veru* pour *Veri* (D. 291), « sia per un idiotismo del popolo, dit Borghesi, III, 39, sia perchè l'artefice abbia permutata una lettera » (1); *Ex peredis* ou *Ex pradiis* (Borghesi, IV, 376), ou *Ex predis* ou *Ex pris* pour *Ex praediis; Nois* pour *Novis* (Borghesi, *ib.*); *Calxi* pour *Calvi; Achilio* pour *Acilio*, et *Coccio* pour *Cocceio* sur les timbres velléiates (*ib.*); *Phiculina* pour *Figulina; Ex figlinis veteres; Ex figolinis Agathoboli; Vota valeatis* et *Cuscus amat valeat* dans les *graffiti* de Pompéi; *Cojugi venemrenti* sur un marbre à l'évêché d'Ostie; *Cojugi benemrenti* au musée du prince Torlonia, à la Lungara; *Votum solbit; Heic sita et* pour *Hic sita est; Pro salutem; Uxori cum quem vivo ab infantia sine contumelias*, etc. (2).

Ce que les incorrections et les bizarreries de l'épigraphie céramique révèlent le plus clairement, c'est l'extrême ignorance de cette multitude d'esclaves employés dans les briqueteries romaines. Nous voyons bien les textes attester l'existence d'humbles écoles dans les

(1) Voici encore *Opu doliare, Epagathu Claudi* sur une brique du Louvre (Héron de Villefosse, *Sur quelques briques romaines du Louvre*, n° 57). Ne peut-on pas voir là une imitation du génitif grec ?

(2) Voir sur ce curieux sujet Hugo Schuchhardt, *Der Vocalismus des Vulgarlateins;* et Putsch, *De orthogr.*

faubourgs des grandes villes ; la loi d'Aljustrel semble accorder, il est vrai, certains privilèges au *ludi magister* d'une population de mineurs ; mais la foule des esclaves *sigillatores* et *figuli* savait-elle couramment lire et écrire ? — Peut-être copiaient-ils fort mal les modèles des moules qui leur étaient commandés, et ne tenait-on pas beaucoup à l'exactitude parfaite du texte ; peut-être les irrégularités servaient-elles de marques de fabrique, par lesquelles le producteur distinguait les produits de ses divers ateliers, discernait ses différents tirages, et répartissait entre ses agents les responsabilités. Ne voyons-nous pas sur les monnaies frappées dans les provinces ou imitées par les peuples demi-barbares des fautes absolument semblables à celles que nous avons signalées sur les briques ? On avait d'humbles ouvriers comme ce *marmorarius* qui avait mis sur sa boutique : *D. M. Titulos scribendos vel si quid marmorari opus fuerit, hic habes*. Il gravait les inscriptions et faisait « tout ce qui concerne son état ». (Marini, *Arvales*, p. 693.)

Le meilleur témoignage en faveur de la théorie des caractères mobiles serait que l'on montrât des composteurs et des caractères isolés. Comment ne se trouve-t-il aucune pièce pareille, ni dans nos musées, qui ont conservé tant de moules et de sceaux de bronze ou de plomb, en creux ou en relief (1), ni dans les fouilles abondantes de notre temps, qui multiplient à nos yeux les surprises les plus singulières et rendent au jour tant de menus objets ? Faut-il croire que ces caractères étaient tous fabriqués en bois, et qu'ils ont été à cause de cela facilement consumés ou détruits ? La difficulté de prouver que les incorrections n'ont pas été commises tout d'abord simplement dans les moules achève de compliquer un tel examen.

On peut au reste se demander si ce ne serait pas une recherche entièrement vaine que d'essayer de fixer en quelle mesure les anciens se sont approchés de quelques-unes des grandes inventions qui ont transformé les sociétés modernes. Certes on ne saurait refuser le génie inventif aux Grecs ni même aux Romains ; mais ce n'était pas dans la voie du progrès technique ou industriel qu'ils l'exerçaient. Certaines idées, qui dominaient le monde antique, durent arrêter leur essor. Il ne fallait pas, disait-on, faire violence à la déesse Nature. C'étaient des profanateurs et des impies, ceux qui concevaient de trop hardis desseins, ces *cupitores incredibilium* qui songeaient,

(1) Voir dans le *Bulletin municipal de Rome* de 1879, pages 197 et 217, deux curieuses dissertations de M. C.-L. Visconti, sur un sceau de bronze et deux sceaux de plomb.

par exemple, dans l'intérêt de la navigation et du commerce, à couper l'isthme de l'Athos ou bien l'isthme de Corinthe. Ces idées préconçues n'ont pas arrêté, il est vrai, un Aristote, un Euclide, un Archimède. L'empereur Claude a su creuser un émissaire de six kilomètres, en partie sous une montagne de trois cents pieds. Mais Tibère exilait un architecte qu'il avait vu redresser avec une habileté trop merveilleuse tout un portique; et, un ouvrier lui ayant présenté une coupe d'une sorte de métal qui, au lieu de se briser en tombant, se faussait et pouvait être redressée, il craignit que l'or et l'argent ciselés n'en perdissent leur valeur, et fit mettre à mort le premier inventeur peut-être de l'aluminium (v. Pétrone, *Satyricon*, c. 51; Pline, *H. N.* XXXVI, LXVI; Dion, LVII, 21). — L'antiquité a de tout temps pratiqué la gravure sur toute sorte de matériaux; mais elle n'a pas trouvé, manquant sans doute d'ailleurs du papier nécessaire, et quel qu'ait été le *benignissimum inventum* de Varron (Pline, XXXV, II, 7), le moyen matériel de reproduire à beaucoup d'exemplaires ses représentations gravées. — S'est-elle notablement approchée de l'invention de l'imprimerie? A-t-elle connu familièrement l'usage des caractères mobiles? De très savants hommes, dont le nom fait en général autorité, l'ont admis. Les meilleurs arguments qu'ils puissent invoquer ne sont pas à chercher dans les textes littéraires, qui ne donnent rien de précis à ce sujet, mais dans les textes épigraphiques. Ces textes offrent des singularités d'exécution difficiles à expliquer, et qui n'autorisent peut-être pas des conclusions définitives dans l'un ni l'autre sens.

Une étude intéressante, d'après les timbres céramiques, serait celle des diagrammes dont la plupart d'entre eux sont ornés. Doit-on prendre chacune de ces petites représentations comme la marque distinctive d'une fabrication particulière que l'on puisse reconnaître de la sorte? Certaines traditions rendent-elles compte de l'origine et du sens de ces figures? Ne sont-ce pas de véritables enseignes parlantes, de vraies marques de fabrique, dont il serait utile de comprendre les significations ou les allusions? Borghesi a noté que sur les produits de la briqueterie Bruttiana, qui faisait partie des *prædia* de Marcus Rutilius Lupus, il y a presque toujours un loup, « allusion évidente, dit-il, au *cognomen* du patron. » Le nom de Palma est accompagné d'une palme. Cet autre diagramme qui représente le croissant surmonté d'une étoile se rapporte-t-il ici, comme sur d'autres monuments, au culte du dieu Mên? Le sistre indique-t-il sûrement un culte d'Isis? Peut-on trouver un sens spécial à ces autres figures : le bucrâne entre deux palmes;

la pomme de pin ; la fameuse tête d'Afrique ; l'étoile à six pointes ; le Mercure avec le caducée, la bourse et le coq ; le Mercure avec le bélier, etc. ? — Notre auteur n'a pas négligé l'étude de ces diagrammes : il les a comparés aux revers des médailles, et il s'en est aidé pour reconnaître certaines pièces d'origine douteuse ; mais il réserve cette étude non entièrement achevée.

Le volume se termine par une lettre de M. Ant. Héron de Villefosse, dans laquelle le savant antiquaire a rendu compte, avec rigueur et netteté, des informations que contient, sur le même sujet, la petite collection possédée par le musée du Louvre : nous y avons un peu plus de quatre cents briques, dont M. H. de Villefosse compte pouvoir publier l'an prochain une description raisonnée et complète.

A. Geffroy.

LE

MONUMENT DE PORTIEUX

I

Historique de la découverte.

Le 13 juillet 1870, un manœuvre de Portieux, du nom de Bogard, alla s'asseoir sur la rive droite de la Moselle, à deux kilomètres en amont de cette commune, à trois cents mètres au-dessus de la vanne du moulin. De mémoire d'homme le niveau de la rivière n'avait été aussi bas. Le visiteur fut surpris d'apercevoir une pierre considérable qui émergeait un peu au-dessus des eaux, à environ quinze mètres de la rive droite et quarante du bord opposé. Il entra dans la Moselle, et reconnut les formes d'un homme à cheval, sculpté dans le grès bigarré, et tourné, face à l'ouest, en travers du courant. Bogard appela des amis à son aide, et parvint, non sans de grandes difficultés, à retirer le groupe à demi enfoui sous un gravier résistant, et à le transporter à son domicile. Près de la sculpture il avait remarqué le sommet d'un certain nombre d'autres pierres qui lui semblèrent des restes d'autant de colonnes.

Le lendemain 14 juillet, M. Edouard Mougin, fabricant à Portieux, s'empressa d'avertir M. Jules Laurent, conservateur du musée départemental, par un billet que j'ai sous les yeux. Il s'agissait, disait-il, « d'un cavalier dont le cheval repose, par ses deux jambes de devant, sur un colosse », ce qui me paraît très exact. Il terminait ainsi : « A l'endroit où on a trouvé ce groupe, il se trouve des piliers énormes, au nombre de dix ou douze. On se demande quelle construction romaine a pu être édifiée en cet endroit. » M. Mougin prévenait M. Jules Laurent que si le musée d'Epinal négligeait

d'acquérir le précieux groupe, il pourrait bien, suivant les intentions de son possesseur, prendre le chemin de Nancy.

Bien que M. Jules Laurent eût mis le plus louable empressement à venir visiter le monument, quatorze mois après il était encore chez Bogard, qui l'avait offert à vil prix (pour 25 francs) au premier amateur venu, sans trouver à le vendre. Enfin, le 26 septembre 1871, cet homme fut autorisé à le conduire au Musée des Vosges. On le plaça dans le vestibule, sur un socle et dans une niche préparés pour le recevoir.



Après avoir visité en barque le lit de la Moselle, M. Laurent consigna dans un carnet que j'ai en mains la note suivante : « A un kilomètre environ de Portieux, on voit des colonnes couchées et une partie du soubassement d'un édifice dans la Moselle..... En 1828, on a découvert près du même lieu un fragment de porte en bronze qui devait être de grande dimension. Les panneaux étaient ornementés à jour. Ce fragment, qui a $1^{m},15$ de hauteur, est au musée. » Plus tard, un ancien membre de la Société d'émulation des Vosges disait, dans son rapport inséré aux annales de cette compagnie, année

1876 : « M'étant rendu moi-même dans le courant de cet été, et à l'époque des plus basses eaux (1), sur les bords de la Moselle, entre Châtel et Portieux, j'ai pu constater l'existence, dans le lit de la Moselle, de débris importants ayant appartenu à un temple gallo-romain. Cet édifice, dont nous possédons déjà le groupe qui devait couronner l'autel, ainsi qu'un très beau fragment de bronze d'une de ses portes...... (2). L'inspection attentive des vestiges de cette construction annonce, malgré la profondeur de l'eau et l'ensablement de cet endroit, que ce temple, placé sur la rive droite de la Moselle, a dû être ruiné peu à peu par ses eaux, jusqu'au jour où enfin il s'y est écroulé entièrement. En résumé, les chapiteaux, les colonnes et les architraves sont très visibles et présentent des dimensions telles qu'elles ont dû appartenir à un temple assez considérable. »

II

Intervention de l'auteur de cette note. Les Fouilles.

Au mois d'avril 1878, à peine arrivé, à la suite d'un concours, à la conservation du Musée des Vosges, je me rendis à Châtel et à Portieux, muni des seuls renseignements qui précèdent. J'ouvris une enquête qui me fit découvrir l'auteur de la trouvaille. Je me fis montrer par cet homme la place d'où il avait aperçu dans la rivière le groupe sculpté ; je reconnus même à une quinzaine de mètres de distance, depuis la rive, quelques pierres à peine visibles sous une profondeur d'eau de deux mètres et demi. Dès ce moment, me basant sur le sens que je pensais devoir attacher au groupe sculpté, dont j'avais depuis longtemps étudié les analogues, et sur l'état des lieux, je fus fixé. Mon idée fut que sur la rive droite de la Moselle avait été élevé un monument gaulois, composé d'un groupe sculpté superposé à une colonne unique. Aussi, dans mon rapport au conseil général, rédigé en juin 1878 et imprimé en juillet, je demandais des fonds pour extraire du lit de la Moselle les éléments de cette colonne, et reconstituer le monument complet au jardin du musée.

(1) Cette année-là (1876), la vanne établie au-dessus de cet endroit s'étant rompue, le niveau des eaux baissa subitement de deux mètres sur ce point où il est aujourd'hui de deux mètres et demi, et il se trouva au-dessous même du niveau de 1870.

(2) C'est par erreur que le fragment de panneau de bronze est donné comme trouvé en cet endroit. J'en ai retrouvé le lieu d'origine, fort éloigné de là.

Cet établissement n'ayant alors aucun crédit d'acquisition, la commission de surveillance du musée jugea à propos d'ajourner ma proposition au printemps de 1879. Ajournée de nouveau, je l'adressai à la Société d'émulation des Vosges, et, dans sa séance de juin dernier, cette compagnie mit à ma disposition les premiers fonds destinés aux fouilles. Enfin la voie était ouverte, la glace était rompue, non sans peine, comme on le voit. Après avoir attendu vainement, jusqu'au 7 septembre, le moment où le plan d'eau aurait baissé un peu notablement au point que j'avais à fouiller, je commençai ce jour-là l'extraction des blocs. Ce travail d'un genre tout nouveau nécessita l'emploi d'un matériel considérable, l'invention d'un outillage spécial et des dépenses assez importantes. Je passe sur les difficultés de l'entreprise. On s'en rendra compte faiblement, quand on saura que je n'avais à ma disposition que des ouvriers travaillant en amateurs, dans une contrée où chacun gagne de grandes journées à la verrerie voisine. Dès qu'on essaya d'agrafer la première pierre elle enleva la grue à la Moselle. Il me fallait des barques transportées sur place par-dessus les vannes et enlevées chaque soir par crainte de malveillance. Si j'osais commander un de mes ouvriers, au lieu de le laisser faire des essais à sa guise, il me menaçait aussitôt de quitter en emmenant sa nacelle... Voilà le chantier dont je disposais.

Cependant je parvins en quelques jours à déposer sur la rive la plupart des assises du monument, qui était bien, comme je l'avais pressenti, une sorte de colonne. Il restait le plus difficile, retrouver et retirer les assises cachées profondément sous le lit de la rivière et acquérir la certitude que rien ne manquait. Ce double résultat fut obtenu à l'aide d'un radeau dragueur amené de Thaon et fonctionnant pendant quinze jours sur un point où la Moselle n'a pas moins de cinquante-quatre mètres de largeur et deux à trois de profondeur. Aujourd'hui que tous les éléments du monument sont rendus au Musée des Vosges sans aucune dépense pour le département, je dois les plus grands éloges à la Société d'émulation, à MM. Henri Martin et Alexandre Bertrand, à M. le directeur général des musées, qui ont bien voulu s'intéresser à l'entreprise ; au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts qui a ajouté à la subvention de la Société, enfin à M. Armand Lederlin, fabricant à Thaon, qui m'a aidé de sa drague et d'un chantier de bons ouvriers.

Une chose très importante à noter, c'est la situation respective des pierres au fond de la Moselle lorsque je commençai les fouilles. J'ai relevé cette situation sur un croquis qui est déposé au musée de Saint-Germain.

On y voit que, les plus lourdes pierres se trouvant groupées en un point déterminé, situé relativement en aval, la colonne, dressée sur la rive, a dû être d'abord envahie par les eaux, puis minée à la base, enfin renversée dans la direction d'amont. Plus tard, le remous des eaux a distancé les pierres de façon à leur faire décrire une parabole, le bloc le plus écarté allant s'ensabler à 15 mètres du point de départ. Ces faits doivent surprendre d'autant moins que la Moselle a un cours extrêmement variable, et que près de là, à deux cents pas au-dessus de Châtel, il y a trois ans, elle a subitement mis son lit à sec pour aller rouler ses eaux à plus de cent mètres de distance. Il est d'autant plus vraisemblable que les choses se seront ainsi passées, que d'abord le monument n'a pas dû être renversé par les hommes, car aucune de ses parties ne porte des traces de mutilations, contrairement à ce que présentent les autres monuments de même genre. Ensuite il paraît certain qu'à l'époque gauloise la rivière passait déjà au pied du monument. En effet, le lieudit s'appliquant à ce point est *sous Wadlé* (sous le petit gué) (1), et j'ai rencontré dans mes recherches plus de quarante-cinq dalles de calcaire, de 30 à 60 centimètres de longueur, couchées dans le cours d'eau bien juste en face des assises de la colonne, sans qu'aucune dalle existe ni en amont, ni en aval. Enfin, j'ai constaté l'existence de deux voies romaines très reconnaissables, qui se dirigeaient exactement sur ce point pour passer la Moselle. L'une a conservé le nom de *Chemin romain*.

FÉLIX VOULOT.

(La suite prochainement.)

(1) J'ai signalé, dans l'inscription milliaire votive du Donon (*Revue archéologique*, juillet 1876), le nom de *Vatinius* existant chez les Gaulois. Celui de *Vatin* s'applique encore à plusieurs familles du pays. Le département des Vosges renferme encore divers lieux dits *Wad*, où se trouve toujours un gué. C'est l'allemand *Watten*, l'anglais *Gwed*, d'où le français *Gué*.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET.

M. Edmond Le Blant commence la lecture d'un mémoire sur *quelques actes des martyrs non compris dans la collection de dom Ruinart, « Acta sincera»*. Les textes dont il s'agit, que dom Ruinart a cru devoir rejeter, sont, sans doute, presque toujours imparfaits, mais ils contiennent plus d'un renseignement digne d'être recueilli et signalé. M. Le Blant, avec un courage dont tous les érudits lui sauront gré, a entrepris l'examen laborieux de ces textes dans tous leurs détails afin d'y faire le triage de ce qui doit être définitivement condamné et de ce qui mérite d'être conservé.

M. Joseph Halévy lit un fort curieux travail sur *une tablette assyrienne relative à l'histoire de Cyrus et à la prise de Babylone*. Le résultat de ce travail est de rectifier plusieurs données erronées de l'histoire de Cyrus telle que les historiens grecs nous l'ont transmise.

M. Anatole de Barthélemy est admis à communiquer une note sur une *monnaie gauloise inédite, en argent*, frappée au nom du chef cadurque *Lucterius*. Cette monnaie a été trouvée à Cuzance (Lot). M. de Barthélemy, après avoir établi que le prototype de cette monnaie, où le nom de Luctérius est écrit en lettres romaines LVXTIIRIOS, se retrouve dans une monnaie romaine et diffère sensiblement d'autres monnaies du même chef qui lui paraissent plus anciennes, croit pouvoir conclure que les monnaies de Luctérius connues jusqu'ici ont été frappées par le lieutenant de Vercingétorix entre le moment où celui-ci prit la direction de la guerre nationale et la capitulation d'Uxellodunum, tandis que la monnaie de Cuzance, de date plus récente, serait postérieure à ces grands événements et daterait d'une époque où Luctérius, comme Duratius et Togirix, s'était rallié aux Romains et était devenu un des défenseurs de la politique de César. Le denier de Cuzance aurait été frappé entre l'an 50 et l'an 27 avant J.-C. Nous aurions là un nouvel exemple de l'entraînement qui jeta dans les bras de J. César une partie de la noblesse gauloise.

M. Félix Hocquain met sous les yeux de l'Académie une pièce très curieuse, datant du XIII[e] siècle et découverte dans l'épaisseur d'un vieux mur où elle avait été cachée intentionnellement. Il s'agit d'un parchemin contenant une série de formules servant à la divination. Ces formules ne sont autre chose que des réponses appropriées aux questions de celui qui voulait interroger *les sorts*. Des fils de couleurs variées, attachés à la marge du parchemin, indiquaient le verset qui contenait la réponse de l'oracle. L'un de ces versets dit : *Ne persiste pas dans*

ton projet, car il est vain; un autre : *Tu triompheras de ceux qui veulent te nuire;* chaque sort répond ainsi à un vœu, à une préoccupation de ceux qui s'adressaient au sorcier. L'Eglise punissait sévèrement ces manœuvres. On conçoit que le parchemin ait été soigneusement caché, dans un moment, peut-être, où redoublait la sévérité des inquisiteurs.

M. le baron de Witte présente à l'Académie la peinture d'un beau vase grec signé, du ve siècle avant notre ère, et en donne l'interprétation. Ce vase a été découvert au *Bosco d'Acerra*, l'antique Suessula. Il porte le nom du peintre Macron. Les sujets sont tirés de l'*Iliade*.

M. Auguste Prost communique une note sur deux autels dédiés l'un au dieu Cissonius, l'autre à la déesse Moguntia. Ces deux autels ont été découverts aux environs de Metz. On sait que le dieu Cissonius était un Mercure; un ex-voto trouvé à Besançon nous l'apprend, la tête de bélier qui surmonte l'inscription de Metz montre que cette assimilation était acceptée à Metz comme à Besançon. La déesse Moguntia semble être la déesse éponyme de la ville de Mayence.

A la suite du rapport de la commission des antiquités nationales ont été décernées les médailles et mentions suivantes :

Médailles : MM. Chérest, pour son travail intitulé *l'Archiprêtre*; de Charmasse, pour *le Cartulaire de l'évêché d'Autun*; Claudin, pour ses *Origines de l'imprimerie à Albi*; Molinier pour son livre intitulé *Arnould d'Andrehem*.

Mentions : MM. de Bosredon, *Sigillographie du Périgord*; Ed. Blanc, *Epigraphie des Alpes-Maritimes*; Albanès, *Vie de sainte Donceline*; Boucher de Molandon, *la Famille de Jeanne d'Arc*; de la Chauvelais, *les Armées de Charles le Téméraire*; de Vaesen, *Juridiction commerciale de Lyon sous l'ancien régime*.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— M. Frédéric Moreau poursuit dans le département de l'Aisne la série de ses belles découvertes. Les détails que nous recevons concernant les fouilles entreprises par lui durant les derniers mois de cette année au *Martois*, commune de Brény, canton d'Oulchy, montrent que son infatigable activité est, cette fois encore, récompensée par les plus beaux résultats. *Treize cent soixante-dix sépultures* ont déjà été découvertes et explorées par ses soins sur ce seul point de recherches. Chacune de ces fouilles a été, comme précédemment, l'objet d'un procès-verbal. Ce sera là une mine de renseignements des plus riches. Cette nécropole, nous écrit-on, est mixte. Une partie des tombes appartient à la période franque. Ces tombes ont déjà livré *cinquante francisques*. A côté de ces sépultures franques se sont rencontrées des sépultures romaines, les unes à *inhumation*, les autres à *incinération*. — Beaucoup de vases ont été recueillis intacts. Le nombre des vases en verre dépasse cinquante. Les formes des vases en terre sont très variées (vases rouges, blancs et grisâtres). Plusieurs vases gaulois ont aussi été aperçus dans le cours des fouilles. — Il est probable que le cimetière était déjà exploité avant l'invasion romaine. La suite des fouilles réserve probablement, sous ce rapport, à l'heureux explorateur, d'agréables surprises. — Une seule monnaie gauloise a été découverte. Elle est particulièrement intéressante. Il s'agit de la monnaie à *l'homme tenant un torques d'une main, une torche de l'autre.* Cette monnaie était attachée à un collier mérovingien, probablement à titre d'amulette. Les monnaies romaines sont, au contraire, assez fréquentes. On y remarque des Trajan, des Hadrien, des Faustine, des Tétricus, des Constantin, des Zénon. — Les épées sont rares dans la partie franque du cimetière; on sait que cette arme était chez les Francs une arme de luxe. Parmi les bijoux, plusieurs sont très remarquables, avec garniture d'or et grenats. Il faut citer aussi comme pièce rare un seau en bois avec cercles de fer et un pliant en fer. — Un autre fait à relever est la présence dans les tombes, comme à Caranda, d'un très grand nombre de silex taillés. Il n'est plus guère permis de douter aujourd'hui que ces silex aient été jetés là intentionnellement,

par les parents et amis du mort, en conformité de quelque rite funéraire traditionnel. Les fouilles continuent.

—— Plusieurs journaux de Champagne ont parlé d'une excursion faite au *camp d'Attila* par un groupe de membres du congrès de Reims, tenu par « l'Association française pour l'avancement des sciences ». Un archéologue du pays, dirigeant les excursionnistes, aurait fait alors une conférence dans laquelle il aurait raconté la bataille livrée par Attila en 451 et montré les points principaux du combat.

Comme il se trouvait au Congrès de Reims plusieurs savants étrangers, il importe de rappeler ici que les érudits français ne croient plus, aujourd'hui, à la légende très moderne qui fait venir les Huns à l'enceinte fortifiée située dans la commune de la Cheppe (Marne). Il est prouvé que cette enceinte, au IXe siècle, s'appelait *le Vieux Châlons*, et qu'elle portait encore ce nom au commencement du XVIIe. C'est au XVIIIe siècle qu'un érudit châlonnais imagina de faire camper Attila à la Cheppe, et de placer sur ce point le champ de la bataille de 451. —Le Vieux-Châlons est un ancien oppidum, antérieur à la conquête romaine, dans lequel on a recueilli exclusivement un grand nombre de monnaies gauloises; les Châlonnais doivent se contenter du *clades catalaunica* dans lequel Aurélien reçut la soumission de Tétricus, et laisser le champ de bataille d'Attila dans un lieu qui doit être cherché entre Orléans et Troyes.

—— *Journal de la Société orientale allemande*, 34e volume, cahier I, 1880 : Un long travail de feu A. D. Mordtmann, sur la numismatique peblevie (avec une planche d'alphabets). — H. L. Strack, note dirigée contre l'authenticité des monuments hébreux caraïtes de Crimée. — C. H. Cornill, sur le moine Maximus et Dûmâtêwôl, etc. — Nous signalerons particulièrement une courte mais très intéressante lettre du professeur docteur Sachan, écrite de Dêr sur l'Euphrate. M. Sachan énumère les principales localités syriennes qu'il a traversées; il a pris de nombreuses photographies de monuments et d'inscriptions grecques, palmyréniennes et syriennes, notamment à Palmyre, Kariatein, Homs, Kal'at el-medik, Elbâra, Bonwaiba, Hunasara, Zebed, Kal'at Nidjm, Tell el-Ganimé. A Zebed, il a trouvé une inscription trilingue en écriture grecque, arabe archaïque, et en une troisième écriture jusqu'ici complètement inconnue. M. Sachan compare l'écriture arabe à celle de l'inscription de Harran, dans le Sedja, qu'il dit à tort (erreur bien excusable d'ailleurs, quand on songe que le voyageur cite de mémoire) être une épitaphe : c'est en réalité une inscription votive religieuse bilingue, grecque et *arabe, antérieure de quelques années à Mahomet*. A Ourfa l'on pourrait recueillir des centaines d'inscriptions syriaques. — Ce cahier du journal de la Société orientale allemande est accompagné de deux fascicules comptant respectivement 132 et 184 pages, et contenant une série de rapports spéciaux sur les travaux relatifs à chaque branche des études orientales d'octobre 1876 à décembre 1879. La rédaction de ces rapports, conçus sur un plan méthodique et uniforme, a été confiée aux savants les plus compétents pour chaque matière. Bien

que succincts, ces rapports sont généralement bien faits et abondent en renseignements bibliographiques utiles. L'on y constate cependant par endroits quelques lacunes regrettables.

— 34e volume, 2e cahier : Fr. Prætorius, sur *le dialecte arabe de Zanzibar.* — E. Trumpp, *Remarques critiques sur le Sapiens Sapientium de la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann et sur quelques manuscrits éthiopiens.* — H. Jacobi, *la Légende de Kâlakâcârya* (texte prâcrit, traduction et glossaire). — R. Garbe, *sur la cérémonie védique du Pravargja.* — W. Robertson Smith, *lettre concernant l'existence de divers animaux dans le Hedjâz* (l'ours, le loup, le singe); signale auprès de Tâif des inscriptions semblables à celles du Safa et de Midian. — Bibliographie, polémique, etc.

—— Un des plus beaux monuments de l'Italie, le Baptistère de Ravenne, qui date du quatrième siècle, et dont la voûte et les murs sont décorés de mosaïques d'un grand intérêt artistique, est menacé de destruction. La ville de Ravenne était autrefois un port de mer, et, d'après ce qu'en dit Strabon, sa position maritime était à peu près la même que celle de Venise. Mais un changement remarquable a eu lieu depuis lors : des masses de sable apportées à la mer, principalement par le Pô, se sont accumulées le long du rivage et ont créé non seulement un exhaussement, mais encore une extension continue du rivage, de telle sorte que Ravenne se trouve aujourd'hui à 8 kilomètres de la mer; en même temps, le niveau originaire de la ville s'est abaissé de 9 ou 10 pieds. (*Français.*)

—— *Découverte archéologique.* — Samedi dernier, des ouvriers employés à creuser pour établir les fondations d'un nouvel hôtel sur l'emplacement de la vieille auberge de Bricklayers'Arms, à l'angle de la Vieille Route de Kenet de Berdmondsey, dans la partie méridionale de Londres, ont fait des découvertes d'un grand intérêt pour les antiquaires anglais.

A une profondeur d'environ 14 pieds, les ouvriers ont découvert les vieux fondements qui sont évidemment ceux de la première maison. Ils avaient 5 pieds 3 pouces d'épaisseur; les briques et le mortier étaient dans un état de conservation. En enlevant les terres, on a trouvé une couche épaisse de cornes de cerf, quelques-unes de grandes dimensions, et des ossements.

Un peu plus loin, dans la partie en façade sur la Vieille-Route de Kent, on a atteint la partie correspondante des fondations, et l'on y a découvert un beau collier et un grand nombre de pièces de monnaies d'or, d'argent et de cuivre.

Dans ces vieux murs, on a trouvé nombre de bouteilles et de poteries employées comme matériaux de construction; ces bouteilles et ces pots sont évidemment d'une époque très reculée et, ce qui est étonnant, ils sont parfaitement conservés.

ERRATA. — Numéro de juillet, p. 25, l. 2, au lieu de « 1668 » ; il faut lire : « 1878 ».

BIBLIOGRAPHIE

Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux, par Fr. Lenormant. Tome I : De la création de l'homme au Déluge. — Paris, Maisonneuve, 1880, in-8, xxii-630 pages.

L'édition entière de ce premier volume a été épuisée en moins de quinze jours : telle est la curiosité qui s'attache aux questions qui y sont traitées. Après avoir reproduit le récit biblique de la création et de l'âge des patriarches en séparant l'une de l'autre les deux versions dont il est formé, M. Lenormant le reprend membre à membre et rapproche de chaque partie les traditions identiques ou simplement analogues qu'on rencontre chez les peuples de l'Ancien et du Nouveau Monde. Les documents assyriens tiennent, comme il était juste, la première place. L'ouvrage entier est écrit avec cette facilité et cette érudition prodigieuses qui assurent à M. Fr. Lenormant un rang particulier parmi les savants contemporains. Les orientalistes de profession trouveront sans doute bien des détails qui les étonneront : on ne remue point pareille masse de textes et de faits sans laisser échapper quelques erreurs. Mais ceux des lecteurs qui, sans être orientalistes ou simplement sans être assyriologues de métier, étudieront avec soin ce premier volume, y apprendront bien des choses qu'ils n'auraient pu apprendre nulle part ailleurs.

Comme tous les livres de M. Lenormant, le livre sur *les Origines de l'Histoire* est suggestif ; il met en œuvre une quantité d'idées nouvelles. Je ne voudrais pas affirmer qu'il contentera tout le monde : il paraîtra trop hardi aux amis aveugles de la tradition biblique, trop timide en plusieurs endroits à ceux que la tradition biblique n'arrête point. Aussi bien la science, — et M. Lenormant le sait aussi bien que personne, — est encore sur ces matières à l'état de devenir perpétuel. De nouveaux documents surgissent chaque jour qui modifient les idées reçues et nous forcent à modifier ce qu'on croyait savoir avec le plus de certitude. M. Lenormant n'a eu d'autre ambition que de nous faire connaître ce qu'on devait conclure des documents existants : il a réussi autant qu'il pouvait le désirer.

G. Maspero.

La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par Alfred Croiset, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris. — 1 vol. in-8, xvi-458 pages; Paris, Hachette, 1880.

Pindare, en France et surtout en Allemagne, a été l'objet de nom-

breux travaux. M. Croiset a pensé qu'après toutes ces études, qui se recommandent par des mérites divers, mais dont chacune ne donne qu'une idée incomplète du génie et de l'art du grand lyrique thébain, un travail d'ensemble sur la poésie pindarique pouvait encore être tenté. C'est ce travail qu'il vient de publier sous ce titre : *La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec.*

L'ouvrage comprend deux parties. Après avoir rapidement esquissé, sous forme d'introduction, la vie de Pindare, fixé le nombre et la nature de ses poèmes, l'auteur entreprend de nous faire connaître les caractères généraux de la poésie lyrique en Grèce au VIe et au Ve siècle. Qu'était-ce que cette littérature, ornement d'une civilisation lointaine sur laquelle nous possédons trop peu de documents? Quelle idée doit-on se faire de cette poésie dont l'ode pindarique est un des spécimens les plus accomplis? Quelles en étaient les lois, la technique? Quels étaient les sujets sur lesquels elle s'exerçait de préférence? Autant de problèmes que M. Croiset cherche à résoudre. Et d'abord, il importe de ne pas oublier que ces poèmes lyriques, que nous sommes réduits aujourd'hui à déchiffrer péniblement dans de savantes éditions, étaient chantés et dansés. Il faut donc, pour les comprendre, savoir quelle en était la métrique et de quelle manière la danse et la musique s'y mariaient à la poésie. M. Croiset aborde franchement l'étude de la constitution technique du lyrisme grec, et les pages où il définit le *rythme*, où il explique le sens des mots *membre*, *vers*, *strophe*, *triade*, etc., sont parmi les plus remarquables de son livre. Passant ensuite à l'examen des différents moyens mis en œuvre pour rendre possible l'*exécution* d'un poème lyrique, d'une ode triomphale par exemple, il cherche à déterminer le rôle de la danse et de la musique dans cet ensemble harmonieux qui faisait de l'ode un spectacle en même temps qu'un plaisir délicat de l'esprit. Sans doute les danseurs, choisis avec soin et offrant aux regards cette perfection plastique que l'art prit plus tard pour modèle, exécutaient des mouvements fort simples, destinés plutôt à souligner la pensée du poète qu'à la traduire. La musique, elle aussi, devait être d'une extrême simplicité : les instruments auxquels elle avait recours, la cithare, la flûte, étaient assez pauvres; ils servaient uniquement à soutenir la voix des choreutes, qui chantaient l'ode en même temps qu'ils la dansaient, faisant entendre à l'unisson une mélodie monotone, analogue peut-être aux chants clephtiques de la Grèce moderne. C'était la poésie qui restait le principal élément de ces chœurs; le poète, auteur à la fois du poème et de l'air destiné à l'accompagner, était le personnage le plus important de ces fêtes chorales, où lui-même jouait souvent un rôle, tenant la cithare et dirigeant les évolutions des danseurs. M. Croiset, qui sait la musique, parle en connaissance de cause de ce mécanisme, si difficile à imaginer pour nous, du lyrisme grec, et tout ce long chapitre plein de recherches consciencieuses et d'ingénieuses remarques personnelles, sur la technique du poème lyrique, éclaire d'un

jour précieux une des périodes les plus attrayantes et les moins connues de l'histoire littéraire de la Grèce.

Un deuxième chapitre, qui a pour titre général : *La poétique du lyrisme grec*, termine la première partie du livre. L'auteur y passe en revue les principaux genres lyriques. L'ode triomphale et les circonstances solennelles pour lesquelles elle était composée, les réjouissances qui en accompagnaient la *représentation*, sont l'objet d'intéressants développements. Pour tous ces détails, M. Croiset a recours à l'excellent manuel de Schœmann; les renseignements qu'il fournit ne sont pas le fruit de recherches personnelles, mais il était utile de les donner. Les sujets familiers à la poésie lyrique, particulièrement à l'ode triomphale, sont ensuite énumérés. Dans ces compositions où l'imagination se donne libre carrière, le vainqueur et sa victoire, ses parents, sa patrie, tiennent souvent peu de place; mais les dieux, les cérémonies du culte, les mythes locaux offrent à la fantaisie du poète un riche canevas; des réflexions philosophiques et des conseils, se mêlant aux éloges et aux descriptions, contribuent à faire du poème lyrique une œuvre singulièrement variée et d'une haute portée morale. Le chapitre, à la fin, contient un court aperçu de l'histoire de la décadence de la poésie lyrique, décadence qui commence après Pindare, à la naissance du drame, où la poésie lyrique se réfugie ainsi que l'épopée.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée tout entière à Pindare. L'esprit de la poésie pindarique et l'art de Pindare y sont étudiés avec un goût sûr. L'auteur cherche à dégager de l'œuvre du poète les idées morales qui s'y trouvent renfermées. Ces idées sont simples. C'est d'abord le respect de la divinité, des ancêtres, des croyances populaires et des mythes qui en sont l'expression naïve. Mais Pindare n'est pas un théologien et les inconséquences de doctrine ne doivent pas étonner chez lui. Elles sont rachetées par la piété générale du poète envers tous les dieux et tous les héros, par sa foi profonde, aux formes charmantes et poétiques, comme la foi d'Homère, mais avec quelque chose de plus grave, de plus réfléchi, de plus philosophique, où l'on sent l'influence des idées orphiques et des théories pythagoriciennes. La destinée humaine, la mort, la vie future, préoccupent également Pindare; mais là encore il faut se garder d'exagérer : le mélancolique problème des destinées ultérieures de l'humanité ne l'intéresse qu'incidemment; il est avant tout le chantre de la vie, et de la vie heureuse et forte, de tout ce qui, sous le ciel, est jeune, beau, brave, vigoureux, le poète de la gloire, ce but élevé vers lequel tout homme doit tendre. En politique, Pindare n'a pas de parti pris; ses préférences sont cependant pour le régime oligarchique; c'est un aristocrate, un admirateur des lois de Lycurgue, un ami des choses anciennes, un ennemi des nouveautés; il a surtout horreur de la violence et de l'excès. Pindare enfin est un patriote, et sa réserve à l'endroit de Thèbes, qui a trahi la cause commune lors de l'invasion persique, dit assez le respect que, malgré sa douleur, il conserva toujours pour sa pa-

trie. Il restait, pour compléter cette étude, à faire connaître les rapports du poète avec les hauts personnages pour lesquels il écrivait. M. Croiset nous transporte auprès de ces puissants, à la cour du tyran Hiéron, par exemple, et nous montre Pindare mêlant à ses éloges de salutaires avertissements, flatteur sans bassesse, moraliste sans raideur, poète avant tout et serviteur de la Muse, son seul guide.

Dans les chapitres qui suivent, l'auteur cherche à analyser, non plus la pensée, mais l'art pindarique, invention des idées, disposition des parties, élocution. Nous ne le suivrons pas dans l'examen minutieux qu'il fait de la composition et du style des odes triomphales. Souvent, pour bien saisir toute la portée de ses fines observations, il serait nécessaire d'avoir un Pindare sous les yeux; cette étude purement littéraire et toute de métier, complément nécessaire de l'étude morale qui précède, se ressent un peu de la longue intimité où M. Croiset a vécu avec son poète : il a rapporté de ce commerce une multitude de remarques de détail fort intéressantes, mais qu'il faudrait lire le texte grec en main. Cela n'ôte rien d'ailleurs au mérite de cette dernière partie, où l'auteur ne recule devant aucune difficulté et décompose l'art de Pindare jusqu'en ses éléments les plus simples, pour en faire ressortir toute la science et toute la perfection.

M. Croiset, dans sa conclusion, arrête notre pensée sur l'intérêt historique de l'œuvre de Pindare et sur la grandeur de cette poésie, une des plus brillantes et des plus nobles expressions du génie grec.

Tel est ce livre, que nous avons longuement analysé pour essayer d'en faire voir tout l'attrait. Le grand mérite de M. Croiset est d'y avoir résolument pratiqué cette belle méthode historique qu'on ne peut plus aujourd'hui se dispenser d'appliquer à l'étude de la littérature. Replacer les choses dans leur milieu, tâcher de ressaisir, à vingt-trois siècles de distance, la réalité avec sa vie et sa couleur, faire revivre, à force de recherches patientes et à l'aide de cette seconde vue que donne un long commerce avec les anciens, tout un lointain passé, voilà ce que M. Croiset a voulu faire et ce qu'il a fait. Le sens historique dont il est doué l'a empêché de se permettre certains rapprochements qui ne sont pas du goût de la critique moderne. Le même sens historique l'a préservé de la subtilité de Bœckh, qui, dans les odes triomphales, croit apercevoir partout des allusions. Non, les Grecs n'étaient pas si fins, et voir une allusion sous chaque épithète pindarique n'est pas plus sensé que de vouloir, comme on l'a fait, trouver dans Homère des renseignements parfaitement exacts sur la topographie de la plaine de Troie.

Ce n'était pas chose facile que de bien comprendre cette société dorienne du ve siècle, si éloignée de nous par sa langue et par ses mœurs, si étrangère à nos études classiques. M. Croiset s'est beaucoup servi, pour y parvenir, d'un grand nombre d'ouvrages publiés en Allemagne; les remarquables travaux de Bœckh, de Dissen, de G. Hermann, etc., lui ont été d'un grand secours. Mais il a su, en profitant des recherches de ses devanciers, faire

une œuvre personnelle; tout l'appareil scientifique qu'il emploie ne lui a pas fait oublier qu'il avait affaire à un poète, et telles pages charmantes, que nous regrettons de ne pouvoir citer, sur l'art des Grecs, sur leur peu de goût pour la tristesse et le désespoir, montrent à quel point, tout en étant précis, il est resté littérateur dans le bon sens. Aussi son livre fait-il le plus grand honneur au goût et à l'érudition de notre pays.

PAUL GIRARD.

Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes, par JULES MARTHA, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier. 1 vol. in-8, XXXIV-233 pages et 8 planches. Paris, E. Thorin, 1880.

Le catalogue que vient de publier M. Martha est le pendant de celui qu'a fait paraître en 1877 M. Collignon sous ce titre : *Catalogue des vases peints du musée de la Société archéologique d'Athènes*. Comme les vases, les figurines en terre cuite réunies par les soins de la Société archéologique dans son petit musée du *Varvakeion* méritaient d'être étudiées et classées suivant un ordre méthodique. Ce n'était pas chose facile que d'en dresser un inventaire exact. Rien ne ressemble moins, encore à l'heure qu'il est, à nos musées européens que le musée de la Société archéologique d'Athènes. Qu'on se figure quatre chambres mal éclairées, où sont entassés pêle-mêle des vases, des figurines et des lampes en terre cuite, des bas-reliefs, des inscriptions, des plombs, des bronzes, etc. Tous ces objets, ou du moins la plupart d'entre eux, portent bien une étiquette, mais le difficile est de les retrouver à l'aide du registre manuscrit du musée, que M. Koumanoudis met d'ailleurs fort obligeamment à la disposition de ceux qui travaillent. Souvent, des objets appartenant à une même série sont dispersés : il faut les chercher et les réunir pour les comparer les uns aux autres et les cataloguer; souvent, il faut descendre jusque dans les caves du musée pour aller déterrer sous une épaisse couche de poussière un fragment qu'on eût regretté plus tard d'avoir négligé. Ceux-là seuls savent tout ce qu'a de rebutant cette besogne ingrate, qui ont passé de longues heures au *Varvakeion* à remuer des anses d'amphores pour en copier ou en estamper les inscriptions, ou qui ont manié plusieurs centaines de terres cuites en essayant de les classer d'après l'analogie des provenances et des sujets. La Société archéologique doit quelque reconnaissance à ces travailleurs patients qui soufflent la poussière de ses antiquités et mettent un peu d'ordre dans sa collection. Hâtons-nous de dire que, grâce au zèle de M. Athanasios Koumanoudis, le musée du *Varvakeion* commence à prendre un autre aspect. Mais M. Martha n'est certainement pas étranger à cette transformation. Qu'on agrandisse le local, qu'on dispose les objets dans de hautes salles comme celles du Musée national, qu'on les enferme dans de belles vitrines comme celles qu'on a si généreusement octroyées à la collection des antiquités de Mycènes et de Spata, au *Polytechneion*, et le musée de la Société archéologique sera un fort beau musée, très fréquenté des érudits à cause des

monuments tout à fait rares et précieux qu'il contient. Il ne restera plus aux Athéniens qu'à s'occuper un peu plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici du musée de l'Acropole et à tirer des armoires du ministère de l'Instruction publique les nombreux objets qui y moisissent, pour posséder un ensemble de collections archéologiques vraiment remarquable et d'un grand intérêt pour la science, parce qu'on n'y trouvera, à peu d'exceptions près, que des antiquités provenant de la Grèce propre. Mais revenons au catalogue de M. Martha.

C'est la provenance des figurines qui a servi à les classer. M. Martha a divisé les mille vingt-huit terres cuites dont il nous donne la description en huit catégories, qui portent les titres suivants : 1° Attique ; 2° Béotie; 3° Locride Opontienne ; 4° Péloponnèse ; 5° Iles ; 6° Cyrénaïque; 7° Asie Mineure ; 8° Provenances inconnues. Dans chacun de ces chapitres, les figurines qui proviennent du même endroit sont groupées ensemble : c'est ainsi que les figurines du Péloponnèse se subdivisent en figurines de Mégare, figurines de Corinthe, figurines de Mycènes et figurines de Tégée. Quand il y a lieu, c'est-à-dire quand parmi les terres cuites de même provenance il s'en trouve de différents styles, le style devient un élément nouveau de classification, et celles dont le style est le plus ancien sont décrites les premières. Par exemple, la série des figurines de Tégée se décompose comme il suit : 1° figurines en galette ; 2° figurines moulées de style archaïque ; 3° figurines de style ordinaire.

Les descriptions de M. Martha sont sobres et précises. Après avoir rappelé le numéro d'entrée pour les terres cuites qui figurent sur le registre manuscrit du *Varvakeion*, donné les dimensions de chaque sujet, noté la couleur de la terre dont chaque figurine est faite, M. Martha décrit brièvement le personnage ou l'objet représenté. Les traces de couleur qui s'aperçoivent encore sont signalées avec soin. Souvent, une courte appréciation de la valeur de la terre cuite comme œuvre d'art termine la description. Quand le lieu précis d'où provient la figurine est connu, M. Martha l'ajoute en note. Quand un numéro de son catalogue se trouve déjà publié dans quelque ouvrage, il y renvoie; il renvoie également aux monuments qui offrent avec ceux qu'il décrit quelque ressemblance. Un index et une table des terres cuites qui ont déjà paru dans différentes publications complètent le catalogue. Enfin, comme un ouvrage d'archéologie figurée, surtout un catalogue, ne saurait se passer de planches, M. Martha a joint à son livre huit héliogravures dont les sujets sont très heureusement choisis et qui donnent des spécimens fort satisfaisants des diverses catégories de figurines dont le catalogue contient la description.

Tel est le plan de l'ouvrage. Mais ce que le volume renferme de plus intéressant, c'est l'introduction. L'étude des terres cuites du *Varvakeion* a, en effet, suggéré à M. Martha une foule d'ingénieuses remarques sur la fabrication de ces menus objets de commerce, qui n'avaient probablement pas dans l'antiquité toute l'importance que nous leur attribuons. A force de regarder de près un grand nombre de figurines, de

les tourner, de les retourner, il a découvert entre elles des différences fondées sur la nature de la terre employée, sur le degré de cuisson, sur la façon de mouler, sur l'agencement des parties, sur les retouches, sur la coloration des chairs et des étoffes, etc. C'est ainsi que sans textes, sans renseignements d'aucune sorte, par le simple examen et la comparaison des monuments, il s'est fait peu à peu une idée vraie de l'art du *coroplaste* et a pu nous en enseigner les procédés. On comprend tout ce que l'archéologie peut tirer de ces observations techniques pour l'interprétation des sujets. Par la connaissance des différentes terres employées et des procédés de fabrication propres aux divers centres d'industrie, on peut apprendre à mieux deviner la provenance des figurines, et quand la provenance est connue, c'est un grand pas de fait vers l'interprétation juste. Il y a plus. Tous ces détails relatifs à une industrie qui devait être fort répandue dans certaines contrées nous font assister de près à la vie des anciens et par là même ont un grand charme. En lisant l'introduction de M. Martha, on imagine sans trop de peine, à ce qu'il semble, ce que pouvait être un atelier de *coroplastes* : des ouvriers moulant des corps et des bustes qu'ils font sécher ensuite au grand air en y pratiquant un trou d'évent pour hâter l'évaporation; d'autres façonnant des têtes qu'on ajustera plus tard à ces corps; d'autres retouchant à l'ébauchoir les plis d'un manteau sorti du moule un peu lourd, un peu flou; d'autres collant sous les pieds d'une figurine une plinthe carrée; d'autres peignant les chairs, les vêtements, dessinant avec des couleurs voyantes des ornements, des bijoux. Le travail est divisé, chacun en a sa part, ou, si c'est un seul qui doit mener à bien les figurines commencées, il fait chaque chose en son temps, moule les corps avant de mouler les têtes, retouche toutes ses figures avant d'en peindre une seule, comme nos faiseurs de soldats de plomb, qui étalent du rouge sur tous les pantalons avant de mettre du bleu sur toutes les tuniques ou du noir sur toutes les gibernes.

Telles sont les idées qu'éveille chez le lecteur l'introduction de M. Martha, en le faisant pénétrer dans ce monde charmant des terres cuites, sorte de Lilliput où l'antiquité toute vivante nous apparaît en raccourci. Il n'y a, par malheur, dans la collection du *Varvakeion* qu'un petit nombre de figurines remarquables. Les papas et les maîtres d'école auxquels la Société archéologique donne vingt-cinq drachmes par mois pour veiller sur les nécropoles où l'on trouve des terres cuites, et qu'elle décore du titre d'ἀρχαιοφύλακες, ne peuvent rien contre l'exportation. Ne nous en plaignons pas : notre exposition rétrospective de 1878 aurait été moins belle si la loi grecque sur les antiquités avait été jusque-là mieux observée. Telle qu'elle est d'ailleurs, la collection de terres cuites du *Varvakeion* est intéressante et mérite d'être connue. Elle le sera désormais, grâce au catalogue de M. Martha.

Paul Girard.



SARCOPHAGE CHRÉTIEN DE LUC DE BÉARN





SARCOPHAGE CHRÉTIEN DE LUC DE BEARN

FACES LATÉRALES

LE

SARCOPHAGE CHRÉTIEN

DE LUC DE BÉARN

Le sarcophage dont je publie la photographie (pl. XVI et X...) peut être tenu pour inédit; ses faces latérales n'ont jamais été reproduites et, quant au sujet principal, les dessins que l'on a gravés manquent sur plus d'un point d'exactitude. Je dois les clichés de ce marbre au zèle actif et à l'obligeance de M. Henry Bacquès, auteur d'un très intéressant volume intitulé *Souvenirs du Béarn*. Le monument, dont j'ai déjà donné une description sommaire dans mon *Etude sur les sarcophages d'Arles*, est relégué et abandonné dans un angle obscur de l'église de Luc de Béarn, édifice très ancien au sujet duquel on consultera utilement les ouvrages de MM. Bacquès, Cénac-Moncaut et Le Cœur (1).

Le premier groupe nous montre Lazare, entouré de bandelettes et debout dans son édicule. Le Christ tient de la droite la baguette baissée et de la gauche un *volumen*; près de lui sont placés deux disciples qui, d'une main, se couvrent le visage; nous voyons ainsi, pour la première fois, dans les bas-reliefs d'une tombe, cette allusion à la parole de Marthe devant le sépulcre de son frère : « Domine, jam fœtet; quatriduanus est enim (2). » Enveloppée dans son long vêtement, la sœur affligée s'est jetée aux pieds du Christ, humble attitude fréquemment figurée sur les vieux sarcophages chrétiens, et que nous retrouvons, dans cette même partie du Béarn, lorsqu'aux

(1) Henry Bacquès, *Souvenirs du Béarn*, p. 43 et suivantes; Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples pyrénéens*, 2e édition, t. V, p. 351, 352; *Voyage archéologique et historique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, p. 13-19 et planche II; Le Cœur, *Le Béarn*, p. 238-241 et pl. XLIV. M. Bunnel Lewis, *Antiquities in the South West of France*, p. 21-23, a reproduit le dessin de M. Le Cœur.

(2) *Joh.* XI, 39.

offices, les femmes, couvertes de leurs longues mantes, se prosternent sur le pavé des églises.

Au premier plan, le paralytique portant son grabat, et, devant lui, l'aveugle marchent en s'éloignant de la scène. Deux des disciples posent la main sur le dossier du lit, sur la tête de l'aveugle, et congédient du geste ces deux hommes, marquant ainsi, sans doute, que la résurrection de Lazare a suivi leur guérison.

Au centre, le Seigneur multipliant les pains et les poissons aux mains de deux apôtres; la forme arrondie des récipients dans lesquels ils sont contenus et de deux autres placés à terre semble, contrairement à l'ordinaire, indiquer des vases plutôt que des corbeilles.

Viennent ensuite quatre personnages tournés vers la droite et regardant Abraham, prêt à sacrifier son fils (1); trois d'entre eux tiennent un *volumen*. Celui qui est le plus voisin du patriarche et lui arrête le bras est sans doute l'ange dont ce dernier entendit la voix (2). Le même détail se retrouve sur d'autres sarcophages en Espagne et à Rome (3); on remarquera ici l'*exomis* dont est vêtu Abraham (4), et, chose plus rare, la haute stature d'Isaac, communément représenté de petite taille. Le reste de la scène offre plus d'un trait inattendu. De même que Lazare, auquel il fait pendant, le bélier sacrifié à la place d'Isaac est debout sous une *ædicula*, et nous devons chercher à quelle pensée peut répondre cette disposition absolument nouvelle (5).

Le sacrifice d'Abraham est, on le sait, une figure de la Passion (6); les Pères s'accordent à l'enseigner. Le Christ, dans sa double nature, leur paraît également symbolisé par le bélier et par Isaac, images du *sacrificium cruentum* et du *sacrificium incruentum* (7) : Isaac, con-

(1) Voir, pour les tombes représentant cette scène et où les sculpteurs ont de même figuré des assistants, *Etude sur les sarcophages d'Arles*, p. x.

(2) *Genes*. XXII, 11.

(3) Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 314, 6; 367, 1, 2.

(4) *Etude sur les sarcophages d'Arles*, pl. 3 et 21; le plus souvent le patriarche est vêtu du *pallium*, pl. 6, 8, 10, etc.

(5) Une *ædicula* est représentée, dans d'autres conditions, sur une coupe de verre où figure de même le sacrifice d'Abraham (Wilmowsky, *Archæologische Funde in Trier*, Taf. III).

(6) Origen. *Homil.* VIII *in Genes.* § 9 : « Sed quomodo Christo uterque conveniat, et Isaac qui non est jugulatus et aries qui jugulatus est, operæ pretium est noscere. » Fragments de Méliton, § IX et X (Otto, *Corpus apologetarum christianorum*, p. 419).

(7) S. Basil. Seleuc. *Oratio* VII : Ὅρα τὸ πρόβατον ὡς ἐπὶ τοῦ σταυροῦ τοῦ φυτοῦ κρεμάμενον (à la suite de saint Grégoire le Thaumaturge, éd. de 1622, p. 43). Fragments de Méliton, § XII : Τὸ « κατεχόμενος » τῶν κεράτων ὁ Σύρος καὶ ὁ Ἑβραῖος

duit à la mort, fut chargé du fardeau de branchages, comme le Seigneur porta l'instrument de son supplice; le buisson où fut arrêté le bélier symbolise la croix du Golgotha, ainsi que l'explique ce passage de saint Basile de Séleucie dont un bas-relief d'Arles (1) semble une traduction faite pour les yeux :



« Vois le bélier suspendu à la plante, comme le Christ le fut à la croix (2). » Pour les écrivains ecclésiastiques les épines de ce buisson rappellent celles de la couronne qui déchira le front du doux Maître(1). Bien qu'une analogie de forme, fournie par un marbre de Rhodez, puisse y conduire, je n'oserais conclure que l'édicule où apparaît la victime représente le saint sépulcre; mais, d'après l'opinion des Pères que je viens de citer, j'incline à croire que le bélier, placé comme nous le voyons ici sous un portique et en grande évidence, si je puis parler ainsi, est la figuration symbolique du Christ.

Parmi les traits que présente le curieux sarcophage de Luc, il

« κρεμάμενος » φήσιν, ὡς σαφέστερον τυποῦν τὸν σταυρόν (Otto, *Corpus apologetarum christianorum*, t. IX, p. 418). Cf. Origen. *Hexapla*, In Genes. c. XXII (éd. Montfaucon, t. I, p. 35).

(1) *Etude sur les sarcophages d'Arles*, pl. 21.

(2) Tertull. *Advers. Judæos*, c. 10; *Advers. Marcion.* III, 18; Clem. Alex. *Pædag.* I, 5; S. Chrysost. *De Abraham*, § 2; S. August. *Civ. Dei* XVI, 3, § 3; *Sermo* 352, § 3; *In Psalm.* XXX, § 9; S. Ambros. *De Abraham*, lib. I. c. 8, § 77; S. Prosper. Aquit. *De Promissionibus*, I, 17; S. Basil. Seleuc. *Oratio VII* (*loc. cit.*); Isychius presbyt. *In Levit.* l. V, c. 12; Mabillon, *Liturgia gallicana*, p. 255.

en est un autre dont on ne connaît encore qu'un seul exemple. Dans la même scène, entre le bélier et Abraham, nous voyons un homme et une femme. Toute explication historique nous fait ici défaut, puisque, d'après le récit des Livres saints, Abraham et Isaac gravirent seuls la montagne (1). Je ne m'arrêterai pas au buste de l'homme qui me semble un de ces assistants semés au hasard par les sculpteurs, au second plan de leurs compositions, avec autant de profusion que d'insouciance du vrai (2). Pour la femme également représentée sur un sarcophage d'Auch (3) qui semble sorti du même atelier, peut-être fait de la même main, je ne saurais y voir une figure insignifiante. Il est admis qu'aux yeux des anciens le sacrifice d'Abraham symbolise le sacrifice divin (4), image lui-même de la Passion (5). La figure qui nous occupe peut donc être celle de l'Eglise, représentée sous les traits d'une femme, comme dans la célèbre mosaïque de Sainte-Sabine (6).

Reste une autre singularité dont je ne prétends point apporter l'explication définitive. Un personnage nu, sans doute endormi, les jambes croisées l'une sur l'autre, est couché sur le sommet de chacune des deux *ædiculæ*. Quoiqu'il vaille mieux se récuser que de chercher à deviner quand même, lorsque les éléments directs de comparaison font, comme ici, absolument défaut, je soumettrai pourtant au lecteur une conjecture. Pour les Pères, le sacrifice d'Abraham est une figure de la foi en la résurrection; avec saint Paul, Origène, saint Chrysostome, saint Eucher et d'autres encore en témoignent; le grand patriarche, enseignent-ils, n'hésita pas à immoler Isaac, car il savait que ce fils devait renaître (7). Cela posé, la figure, malheureusement très mutilée, qui surmonte l'édicule du bélier, comme celle de Lazare, image célèbre de la renaissance promise, ne pourrait-elle pas nous offrir un troisième type de la résurrection, Jonas couché à terre après avoir été rejeté par le monstre et que nous retrouvons, dans la même attitude, sur un grand

(1) *Genes.* XXII, 5.

(2) *Etude sur les sarcophages d'Arles*, p. IX, X.

(3) Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, tav. 312, n° 3 et t. IV, p. 25-26.

(4) Garrucci, *Vetri*, 2ᵉ édition, p. 68; De Rossi, *Roma sotterr.*, t. II, p. 342.

(5) S. Cyprian. *Epist.* 63, ad Cæcilium, § 17 : « Passio enim est Domini sacrificium quod offerimus »; S. Chrysost. *Homil.* XVII *in Ep. ad Hebr.* § 3 : Προσφέρομεν μὲν ἀλλ' ἀνάμνησιν ποιούμενοι τοῦ θανάτου αὐτοῦ.

(6) De Rossi, *Musaici cristiani delle chiese di Roma* (S. Sabina).

(7) *Hebr.* XI, 17-19; Origen. *Hom.* VIII *in Genes.* § 1; S. Chrysost. *Hom.* XXV *in Ep. ad. Hebr.* § 1; S. Eucher. *in Genes.* lib. II, v. 6, etc.; cf. *Rom.* IV, 17.

nombre de tombeaux (1)? De plus habiles, à l'interprétation desquels je suis tout prêt à applaudir, apporteront la solution de ce problème d'archéologie.

La symétrie évidemment cherchée par le sculpteur, qui a placé aux deux extrémités de son marbre une même *ædicula* surmontée de personnages se faisant pendant, est, comme je l'ai dit en traitant des sarcophages d'Arles, l'une des marques les plus sensibles de l'importance, souvent prépondérante, qu'attachaient les artistes à la disposition harmonieuse des sujets (2).

Au panneau de gauche est figurée, dans la forme accoutumée, l'histoire du premier péché. La petite face de droite, très mutilée, nous donne, sous une forme absolument nouvelle, la scène de Daniel entre les lions. Par exception, le prophète n'est pas représenté les bras en croix, dans l'attitude de la prière; il regarde à droite et lève la main vers un personnage qui s'avance, tenant un long bâton; derrière lui, un autre homme, faisant le geste qui exprime l'affliction, porte la main à son visage (3).

On ne saurait reconnaître dans ces deux figures celles qui sont jointes d'ordinaire à l'image de Daniel, l'Ange et Habacuc; le sculpteur s'est donc proposé de représenter un autre moment du triomphe remporté par le prophète. Le long bâton, qui rappelle les sceptres placés par les anciens aux mains des rois et même des dieux, me porte à reconnaître ici Nabuchodonosor, saisi de repentir, cou-

(1) *Griekshe en romeinsche grafreliëfs uit het Museum Van Oudheder te Leyden uitgegeven door Janssen*, pl. VIII et p. 28-32. Cf. Janssen, *Musæi Lugduno-Batavi inscriptiones græcæ et latinæ*, p. 115, 116, et Garrucci, pl. 319, n° 4; voir encore pour cette même attitude de Jonas endormi, Garrucci, pl. 357, 1, 3, 4; 359, 1; 366, 3; 377, 1; 383, 4; 384, 4; 397, 12; 400, 10. L'absence du berceau de feuillage sous lequel on représente le plus souvent Jonas ne vient pas faire ici obstacle à l'explication que je propose; Jonas est figuré de même sans le berceau sur une fresque de la Catacombe de Lucine (De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, tav. IX).

(2) *Etude sur les sarcophages d'Arles*, p. XII.

(3) Telle est, sur un monument antique, l'attitude d'Electre au tombeau d'Agamemnon (Raoul Rochette, *Monuments inédits*, pl. XXXI). Telle est aussi, sur les médailles romaines, l'attitude des vaincus. Voir des deniers de la Gens Julia figurant des captifs (Cohen, *Médailles consulaires*, pl. XX, n°s 11 et 12); un grand bronze de Vespasien portant les mots IVDAEA CAPTA (Cohen, *Médailles romaines*, n° 302); des deniers de Trajan où est représenté un Parthe, en pleurs, assis sur des armes (cabinet de France); un autre avec la légende PARTHIA CAPTA, S P Q R OPTIMO PRINCIPI (Cohen, n°s 97 et 268), etc. On connaît d'ailleurs ce passage d'une lettre de saint Cyprien relatif au même geste : « Juvenis, anxius et cum quadam indignatione subtristis, maxillam manu tenens, mœsto vultu sedebat. » (*Epist.* VII, ad clerum, § 4.)

rant visiter Daniel et échangeant avec lui quelques paroles, comme il est dit en ce passage des livres saints : « Tunc Rex, primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit ; appropinquansque lacui Danielem voce lacrymabili inclamavit et affatus est eum : Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus cui tu servis semper, putasne valuit te liberare a leonibus? Et Daniel Regi respondens ait : Rex, in æternum vive! Deus meus misit Angelum suum, et conclusit ora leonum, et non nocuerunt mihi. » (*Daniel*, VI, 19-22.) L'homme debout derrière le prophète et portant la main à son visage me paraît être un accusateur, condamné aux lions, comme il est dit plus loin (v. 24), et faisant un geste de désespoir.

La grossière exécution du sarcophage de Luc indique, sinon une très basse époque, du moins la main d'un artiste barbare, s'affranchissant sur plus d'un point, et c'est là l'intérêt du monument, de l'observation des types courants et consacrés par l'usage.

EDMOND LE BLANT.

SEPT INSCRIPTIONS INÉDITES

DU CABINET DE M. DE TORCY, A DIJON

M. d'Arbois de Jubainville a eu l'obligeance de faire estamper pour nous les inscriptions de sept monuments du cabinet de son oncle, M. de Torcy, à Dijon. C'est d'après ces estampages que nous avons reproduit les dessins de la planche ci-jointe. La forme des lettres annonce les bas temps de l'Empire. Deux de ces monuments, les nos 4 et 5, sont probablement du IIIe siècle; les autres, du IVe.

Ils proviennent tous d'un cimetière romain du territoire de Dijon, sur un domaine appelé Les Pousseux.

Nous lisons ainsi le

N° 1



(Hauteur : 0m,22 ; largeur : 0m,55)

ascia (?)	
D M	*D(is) M(anibus)*
AVITIAN	*Avitian(i)*
DRIBIONOS	*Dribionos*

La lecture *Avitian(o)* ne nous paraît pas probable. Ces deux noms nous semblent se rapporter à deux personnages : le premier est désigné par un nom romain très connu (voy. *Musée de Dijon; Rev. arch.*, nouv. série, V, p. 121, général Creuly; cf. *Avitianus Aviti, C. I. L.*, III, 5128); le second, par un nom gaulois au nominatif, *Dribionos*. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de ce nom.

On pourrait traduire ainsi l'inscription n° 1 : *Aux dieux mânes d'Avitianus; monument élevé par Dribionos.*

N° 2



(Hauteur : 0m,20 ; largeur : 0m,16)

D M	*D(is) M(anibus)*	
REGALIS	*Regalis*	
A////TER///LO	*A[c]ter[o]lo*	(?)
////IL///O	*[f]il[i]o*	(?)

Dis manibus formerait un sens complet. *Regalis* est un nom connu. *Acterolus* ne s'est pas rencontré jusqu'à présent.

Nous proposons, sous toute réserve, la traduction suivante :

Aux dieux mânes. — Regalis [a élevé *ce monument*] *à son fils Acterolus*.

N° 3



(Hauteur : 0m,30; largeur : 0m,15)

M · LIT	*M(onumentum) Lit-*
VGE	*uge-*
NI BI	*ni, Bi-*
RACATI	*racati [filii]*

Le M seul est l'abréviation de *Monumentum*. Le même cimetière nous fournit deux exemples de ce mot abrégé MONIM (n° 6) et mutilé (dans le fragment n° 4).

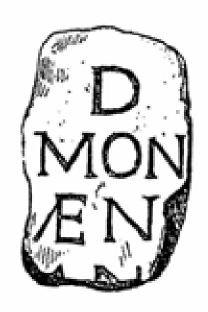
Litugenus est très connu, surtout au féminin, *Litugena* (*C. I. L.* III, 5066, 5269, 5430, 5099). C'est un nom gaulois (voy. *Litumatus*, *Camulogenus*).

Biracatus s'est déjà rencontré à Dijon. Voy. Muratori, 1178, 2 : DIS MANIBVS IVLI BIRACILLI || CIVILIVS BIRACATVS PATER P. C. ; Sur les monnaies gauloises on lit BIRACOS ; nous trouvons un analogue dans *Belatullus Biraconis filius* (*C. I. L.*, III, 5698). C'est bien un nom gaulois.

On peut traduire :

Monument de Litugénus, [fils de] *Biracatus*.

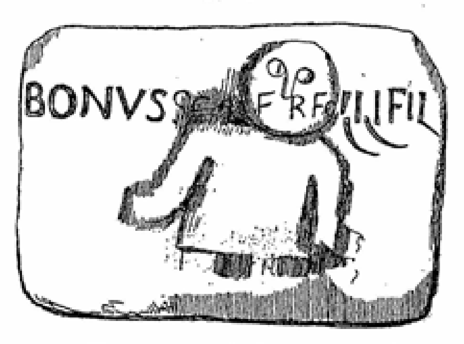
N° 4



(Hauteur : 0m,22 ; largeur : 0m,14)

D	*D(is) [M(anibus)]*
MON	*Mon[um(entum)]*
ÆN	*Aen . . . . . .* (?)

N° 5



(Hauteur : $0^{m},25$; largeur : $0^{m},36$)

M	*M(anibus)* vel *M(onumentum)*
BONV.SSO///ERE///LLI FIL	*Bonuss[os H]ere[o]lli fil(ius)* (?)

Bonussos est une variante du nom *Bonosus* (*C. I. L.*, III, 919, etc.; voy. Le Blant, *Inscr. chrét.*, n° 237, 617; cf. le Martyrologe des IVe et Ve siècles). *Hereollus* serait nouveau, mais la lecture en est douteuse. Une figure barbare est creusée d'une main ignorante au travers de l'inscription, dont les lettres n'appartiennent cependant pas à la plus basse époque.

On peut traduire : *M. Bonussos, fils d'Hereollus.*

N° 6



(Hauteur : $0^{m},25$; largeur : $0^{m},12$)

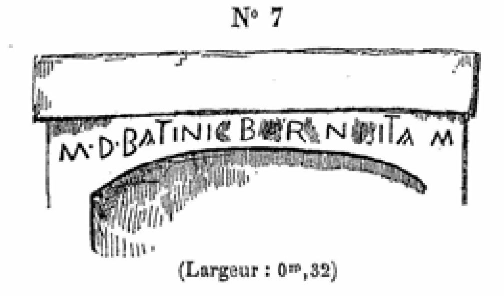
MO	*Mo-*
NIM I	*nim(entum) I-*
·TILLICI	*tillici*

On pourrait proposer aussi :

[*D*(*is*) *M*(*anibus*)]
Mo-
nimi
Tillici

Le nom *Itillicus* est nouveau pour nous. On trouve, dans la vallée du Danube, *Itto* (*C. I. L.*, III, 4784, 5242), *Ittu unis.* (*ib.*, 5640), *Itulus* (*ib.*, 4934, 5425, 5489). — On rencontre aussi le nom *Monimus;* mais nous préférons la première lecture.

N° 7



(Largeur : 0m,32)

M · D · BATINI////B////R////N////ITA · M

M(*onumentum*) *D*(*ecimi*) *Batini*[*i*] *B*[*le*]*r*[*o*]*n*[*os*]*ita*(*e*) (?) · *Manibus*

vel

M(*onumentum*) *D*(*is*) *M*(*anibus*) ·
Batinio Bleronosita (?)

Cette inscription se lit au-dessus d'une niche dans laquelle est un personnage debout tenant un fruit. *Batinius* ou *Batinio* ne se trouve pas ailleurs; mais *Batinio* pourrait être un dérivé du nom de *Bato*, si connu dans la vallée du Danube, et par l'histoire de la révolte de Pannonie et par les inscriptions. La lecture que nous avons proposée pour les autres lettres formant un ou deux noms propres, est plus que douteuse; il n'y a de certaines que les lettres *B.r.n.ita.*

ERN. DESJARDINS.

LE

CHRISTIANISME DE L'EMPEREUR PHILIPPE

244-249

A la mort de Gordien III (244), l'Église depuis un tiers de siècle jouissait d'une paix profonde, que les ordres ou mal donnés ou mal exécutés de Maximin avaient à peine interrompue à Rome et dans quelques provinces d'Orient. On dit qu'elle eut alors la rare fortune de voir un chrétien occuper le trône des Antonins pendant près de six ans dans la personne de Marcus Julius Philippus, le préfet du prétoire qui succéda au jeune Gordien.

Si cette tradition est fondée, l'Église n'aurait pas lieu de s'enorgueillir beaucoup d'une pareille conquête, car le peu qu'on sait de l'empereur Philippe n'est pas fort beau. Il était de sang arabe, natif de la colonie de Bostra. On le donne comme fils d'un chef de brigands; il faut entendre sans doute d'un cheik d'une tribu de bédouins nomades et pillards. On ignore sa carrière et par quels échelons il monta à la charge de préfet du prétoire. Pour y parvenir il avait, dit-on, fait donner du poison à Timésithée, beau-père et bras droit de Gordien. Ensuite, par d'odieuses manœuvres, il provoqua une sédition parmi les troupes, se fit proclamer empereur, puis fit déposer et tuer Gordien III. Capitolin mêle aux derniers moments du jeune prince des détails qui ne relèvent ni l'usurpateur, ni la victime. Après cela, Philippe se hâta de conclure la paix avec les Perses.

On peut tirer de là qu'il était ambitieux, perfide et sans scrupules, c'est-à-dire qu'il ne réalisait guère l'idéal évangélique. Mais c'est raisonner en l'air que d'alléguer ces faits pour en conclure qu'il ne pouvait pas être chrétien.

Tertullien, Origène et Cyprien nous font assez connaître par maint

endroit de leurs écrits qu'il y avait de leur temps des chrétiens tout de surface, peu sévères pour eux-mêmes, dont le baptême n'avait ni purifié les mœurs, ni modifié les habitudes. La foi détourne plus souvent les passions qu'elle ne les éteint, et change rarement les caractères. Ceux qu'elle transforme à fond, dont elle tourne la sécheresse d'âme en douceur, la perfidie sournoise en droiture et en loyauté, la pusillanimité en courage, l'égoïsme en abnégation, sont en tout temps et furent assurément au IIIe siècle même de rares exceptions.

Donc, de cela seul que l'empereur Philippe commit pour arriver à l'empire des actes pour lesquels la morale humaine est justement sévère, on ne saurait conclure qu'il ne fut pas chrétien, ni que, s'il l'a été, il ne le devint qu'un peu plus tard, trois ou quatre ans après son usurpation. Cette prétendue conversion de Philippe, de sa femme Otacilia Sévéra, et de son fils qu'il associa à l'empire dès la seconde année de son pouvoir, est un détour inventé ou adopté pour résoudre une difficulté chimérique. Cette conversion dont nul auteur ancien ne témoigne est fort peu vraisemblable. Si Philippe fut chrétien de fait, il l'était quand il arracha la couronne à Gordien : il l'était tacitement, sans en faire grand bruit et sans qu'on sache depuis combien de temps, ni comment et par les soins de quel docteur. Mais était-il chrétien en effet ? La question est fort difficile à résoudre et peut-être même ne comporte-t-elle pas de solution certaine. En tout cas elle ne peut en recevoir qu'en s'appuyant sur des témoignages.

La tradition qui nous donne Philippe pour chrétien est ancienne et sérieuse. Le fait seul de cette tradition, de la part d'écrivains ecclésiastiques qui savaient combien peu d'honneur un pareil prosélyte faisait à l'Église, est chose qui nous frappe. En général l'esprit de parti est plus clairvoyant et plus facilement dégoûté, et répudie plus adroitement les alliés compromettants. Eusèbe, si indulgent pour Constantin, a-t-il pensé que la pourpre couvrait tout ? Au reste, on doit le dire, à part les voies obliques et criminelles que prit Philippe pour arriver au pouvoir, le règne de ce prince est assez pâle et de ceux dont on ne peut dire ni bien ni mal. Voyons donc les témoignages anciens.

Denys évêque d'Alexandrie, à cette époque, atteste au moins l'opinion courante sur le christianisme de Philippe, lorsque, dans une lettre citée par Eusèbe, il rapporte que l'empereur Valérien, au commencement de son règne, se montra très favorable aux chrétiens : « Les empereurs que l'on croit avoir été manifestement chrétiens,

dit-il, ne les ont pas traités avec autant d'humanité et de douceur, οἱ λεχθέντες ἀναφανδὸν χριστιανοὶ γεγονέναι (1).

Ce passage, où Philippe n'est pas nommé, où l'on parle d'empereurs au pluriel, et où il semble être question de Sévère Alexandre en même temps que de Philippe, où Denys d'Alexandrie relate seulement un on dit, n'est pas fort explicite, il est vrai. Il vaut cependant qu'on le relève.

Eusèbe écrit : «Gordien, après avoir gouverné six ans entiers l'empire romain, mourut et eut pour successeur Philippe, qui s'associa son fils, de même nom que lui. On raconte que ce prince voulut, en qualité de chrétien, assister avec le peuple aux prières qui se faisaient dans l'Église, la veille de la fête de Pâques, mais que l'évêque ne lui en permit pas l'accès jusqu'à ce qu'il se fût confessé de ses crimes et qu'il en eût fait pénitence avec ceux qui n'étaient pas purs. L'évêque, qui savait ses crimes, ne le pouvait admettre absolumen qu'à cette condition. On ajoute que l'empereur se soumit de bonne grâce et fit voir en agissant de la sorte qu'il était pénétré de la crainte de Dieu (2). » On remarquera qu'Eusèbe se fait ici l'interprète d'une tradition, κατέχει λόγος, mais que cette tradition porte sur l'aventure qu'il raconte et non sur la profession de christianisme de Philippe. En ceci, en effet, l'auteur semble énoncer non un on dit, mais un fait.

Pour ce qui est de cette aventure, Eusèbe ne nous dit pas où elle s'est passée, non plus que le nom de l'évêque courageux qui osa arrêter l'empereur au seuil de l'église et lui interdire de participer aux prières communes. Saint Chrysostome (3) rapporte la même histoire, sans nommer l'empereur qui y figura, mais donne le nom de la ville où elle eut lieu, Antioche, et de l'évêque qui y joua le rôle marqué par Eusèbe, saint Babylas; indication de grande valeur, comme l'abbé Greppo l'a remarqué déjà (4), car Chrysostome était né à Antioche, avait fait partie du clergé de cette ville, était mieux placé que personne pour connaître les particularités de l'histoire de cette église et les détails de la vie de saint Babylas qui en était l'honneur, et dont il fit plusieurs fois l'éloge. Pour ces raisons, il n'y a pas lieu d'alléguer que le second témoignage n'est que la répétition

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 10.
(2) Eusèbe, *Hist. eccl.*, τοῦτον κατέχει λόγος χριστιανὸν ὄντα..., VI, 34.
(3) *De S. Babyla adv. Julian. et Gentil.*, S. Chrys. *op.*, t. II, p. 544.
(4) *Trois mémoires relatifs à l'hist. ecclés. des prem. siècles*, in-8°, 1840, p. 286 et suiv.

du premier. L'auteur de la Chronique d'Alexandrie (1) rapporte le même fait sur l'autorité de Léontius, évêque d'Antioche, sous le règne de l'empereur Constance, successeur de Constantin. On lit même dans cette chronique que l'acte de l'évêque d'Antioche Babylas fut le motif pour lequel plus tard l'empereur Décius le fit mettre à mort. On y trouve aussi quelques détails nouveaux, peut-être parasites et de fantaisie, comme il arrive si souvent dans la répétition des histoires sacrées, par exemple qu'Otacilia Sévéra, femme de l'empereur Philippe, fut soumise par l'évêque d'Antioche à la même pénitence que son mari.

L'histoire est-elle vraie? Nous ne trouvons nulle raison sérieuse de la mettre en doute. Et il n'entre guère dans notre esprit qu'Eusèbe, saint Chrysostome et l'auteur de la Chronique d'Alexandrie aient pu l'inventer de toutes pièces. Qu'on dise en effet dans quel but. Pour relever la mémoire de Babylas, évêque d'Antioche? Mais Eusèbe ne le nomme pas. Pour montrer la puissance du christianisme? Mais au moment où les témoignages cités se produisaient, il était en quelque sorte religion d'État. Qu'est-ce que l'accession d'une famille obscure qui n'était pas née pour le trône et que le hasard des circonstances, aidé par une habileté criminelle, y avait portée, ajoutait à la puissance de l'Église ou à son honneur? D'autant plus qu'il ne s'agit nullement de la conversion solennelle de Philippe se faisant chrétien après être devenu empereur (2). Ceci sans doute eût paru étrange et eût laissé dans l'histoire plus de trace. L'affaire d'Antioche dut se passer au commencement du règne, vers le milieu d'avril 244. Nous savons que, la paix faite hâtivement avec les Perses, Philippe ramena son armée en Syrie. Gordien régnait encore à la fin de février 244. Nous avons de lui au Digeste une loi donnée sous le consulat de Pérégrinus et d'Emilianus datée du 7 des kalendes de mars; et une autre de Philippe, sous les mêmes consuls, datée de la veille des kalendes d'avril (31 mars) (3). Donc Philippe, salué empereur en mars 244, pouvait bien se trouver en avril à Antioche pour les fêtes de Pâques.

Si l'histoire racontée par Eusèbe, saint Chrysostome et l'auteur

(1) *Chroniq. Pasc.*, edit. reg., p. 270.

(2) C'est sans aucune bonne raison que Baronius (*Ann. eccl.*, ann. 244) suppose que Philippe se fit chrétien après la célébration des jeux séculaires.

(3) G. Haenel, *Corp. leg. ab imp. Rom. ante Justin. latarum; Index legum*, p. 14, à l'année 244. Cod. J. *De collat.*, 8, 20, dat. VII Kal. Mart., dern. loi de Gordien. *C. J. De transact.*, 2, 4 prid. Kal, April., première foi indiquée sous le nom de Philippe.

de la Chronique d'Alexandrie est véritable, et nous ne voyons encore une fois nulle raison pour rejeter ce triple témoignage, le fait du christianisme de Philippe est établi. Mais on peut s'appuyer encore sur d'autres documents. Nous citerons d'abord la Chronique d'Eusèbe. On y lit à la première année du règne de Décius : Décius mit à mort Philippe avec son fils, et par haine pour ce prince entreprit de persécuter notre religion, *qui était aussi la sienne*. Ces derniers mots que nous soulignons ne sont pas expressément dans le texte, ils y sont implicitement : « ejusdemque (Philippi) odio religionem *quoque* nostram insectari aggressus est (1). »

Saint Jérôme dans sa chronique atteste plus précisément le même fait, et à l'article Origène de son livre *Des hommes illustres* il le constate deux fois : d'abord, en parlant de lettres adressées par le grand docteur d'Alexandrie à Philippe, il dit que celui-ci fut le premier des empereurs qui embrassa le christianisme : « qui primus de regibus Romanis christianus fuit. » Et plus loin : « Il est superflu, dit-il, de parler de la cruelle persécution que Décius déchaîna contre les chrétiens en haine de la religion de Philippe qu'il mit à mort (*eo quod in religionem Philippi desæviret*) (2). »

Orose et Vincent de Lérins fournissent des assertions tout aussi positives : « Celui-ci, dit Orose en parlant de Philippe, le premier des empereurs romains fut chrétien, et la troisième année de son règne coïncida avec le millième anniversaire de la fondation de Rome. Cette année, la plus auguste de toutes, vit des jeux magnifiques célébrés par un empereur chrétien(3). » Et Vincent de Lérins, rappelant les lettres qu'Origène, avec l'autorité d'un maître, adressa à Philippe, ajoute : « le premier des princes chrétiens qui ait embrassé la foi chrétienne » (4).

Nous laissons de côté les témoignages postérieurs. Il nous semble que ceux que nous avons cités et qui appartiennent au IVe et au Ve siè-

(1) Eusèbe, *Chronic. canonum*, lib. II, ed. Ang. Mai, et J. Zohrab, p. 391.

(2) S. Jérôme, *De vir. illustrib.*, art. Origène; id., *Chronique*, ed. Scal., pages 174-175.

(3) « Hic primus imperatorum omnium christianus fuit, ac post tertium imperii annum millesimus a conditione Romæ annus impletus est. Ita magnificis ludis augustissimus omnium præteritorum hic natalis annus a christiano imperatore celebratus est. Nec dubium est quin Philippus hujus tantæ devotionis gratiam et honorem ad Christum et ecclesiam reportarit, quando vel adscensum fuisse in Capitolium immolatasque ex more hostias nullus auctor ostendit. » Oros. *Hist.*, cap. xx.

(4) « Sed et ejusdem (Origenis) epistolæ perhibent quas ad Philippum imperatorem, qui primus Romanorum principum christianus fuit, christiani magisterii auctoritate conscripsit. » Vincent. Lirin. *Common.*, ed. Baluz., p. 343.

cle forment un ensemble imposant, et que contre des affirmations aussi positives nul raisonnement ne saurait prévaloir.

Les historiens païens nous manquent ici pour les contrôler. Dion Cassius était mort avant l'avènement de Philippe; l'Histoire romaine d'Hérodien finit à la mort de Maxime et Balbin; l'Histoire Auguste a une grande lacune qui commence justement à la mort de Gordien III et va jusqu'à Valérien. Nous n'imaginons pas, du reste, qu'on eût rien trouvé chez ces écrivains qui fût de nature à confirmer ou à infirmer très précisément le fait que nous étudions. Par dédain réel ou simulé, ils se taisent en général sur tout ce qui regarde les chrétiens et mentionnent à peine leur existence, qu'ils ne pouvaient cependant ignorer. On dirait, à les lire, que les chrétiens appartiennent à des bas-fonds où l'histoire ne descend pas. Et d'autre part le christianisne de Philippe et de sa famille était, ce nous semble, chose intime et domestique, et sans caractère officiel. Le prince était chrétien comme homme, non comme empereur, et ne prétendait nullement engager l'Etat dans les voies où, longtemps auparavant sans doute, il était entré. Il s'était fait chrétien d'ailleurs sans renoncer nullement à son avenir, et au contraire en gardant la pensée de se pousser dans la carrière des honneurs aussi haut qu'il pourrait monter.

C'est par là même que nous nous expliquons les faits qu'on oppose aux témoignages si formels que nous avons cités. On dit en effet que sa conduite fut celle d'un traître et d'un ambitieux sans vergogne. Cela veut dire qu'il ne fut pas le modèle des chrétiens. On le peut dire aussi de Constantin et de plusieurs autres.

Ce premier argument qu'on emploie communément pour contester le christianisme de Philippe est donc lâche et sans force. Passés au crible de l'idéal évangélique, tous les saints même ne seraient pas dans le petit nombre des élus.

On ne peut nier l'antique tradition du christianisme de Philippe en tant que tradition, puisqu'elle est rapportée par plusieurs graves écrivains du IIIe, du IVe et du Ve siècle. Le P. Theiner, dans les savantes notes dont il a enrichi la dernière édition des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, allègue que les nombreux témoignages qui l'attestent, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, ne sont que la répétition de l'unique témoignage d'Eusèbe. Il entend que saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, Paul Orose et Vincent de Lérins, sans parler des écrivains postérieurs, n'ont fait que

copier Eusèbe et lui emprunter ce qu'il a dit (1). Ce n'est pas exact. D'abord saint Denis d'Alexandrie est antérieur à Eusèbe. Ensuite le texte de saint Jérôme est plus explicite que celui de la Chronique d'Eusèbe. Ni saint Jérôme, ni Orose, ni Vincent de Lérins ne rapportent l'aventure d'Antioche racontée par Eusèbe. Saint Chrysostome l'a donnée seul, avec des détails non mentionnés par Eusèbe et qu'il n'a pu par conséquent lui prendre. Ce n'est pas chez Eusèbe qu'il a trouvé que la scène s'était passée à Antioche, que l'évêque qui y avait joué un rôle était Babylas. Et d'où vient qu'il ne nomme pas et paraît ignorer le nom de l'empereur Philippe désigné par Eusèbe, si c'est à lui qu'il a emprunté cette histoire? La différence des détails donnés implique la diversité des sources d'information.

Le même critique rappelle que Lactance, Sulpice Sévère, Théodoret, l'auteur anonyme de la Vie de saint Pacôme, et plusieurs autres après eux, ont écrit unanimement que Constantin le Grand fut le premier des empereurs chrétiens (2), ce qui indirectement est la négation du christianisme prétendu de l'empereur Philippe. Nous ne prendrons pas la peine de réduire aussi cette pluralité de témoignages à l'unité en affirmant, comme il est si facile, que ces divers écrivains ont répété Lactance.

Cette raison est de peu de prix pour qui n'accepte pas les yeux fermés le ridicule adage : « Testis unus testis nullus. » Nous admettons très volontiers qu'on ait pu dire au IVe siècle et qu'on puisse dire encore aujourd'hui que Constantin est le premier qui ait fait monter le christianisme sur le trône impérial. On entendait et on entend par là que Constantin, quels que fussent ses sentiments intimes, fut sur le trône le bouclier de la foi chrétienne, qu'il s'en porta le gardien et le défenseur officiel.

La religion de Philippe, à part la tolérance tacite qu'il assura à la société chrétienne, fut stérile pour celle-ci, tandis que le christianisme équivoque et quelque peu souillé de crimes domestiques de Constantin eut pour l'Eglise les plus grands effets. La religion de Philippe ne fut pas déclarée, avouée, attestée par des actes et des édits : c'est comme une foi honteuse d'elle-même, qui ne dépasse pas l'homme intérieur, qui ne va pas jusqu'au chef d'Etat et ne dirige pas sa politique; elle ne transforma pas l'empereur en patron

(1) « Quam opinionem de conversione Philippi ad fidem nostram ab Eusebio hauserant Paulus Orosius et Vincentius Lirinensis, et ante illos divus Hieronymus. » *Annal. eccles.*, ed. Aug. Theiner, t. II, p. 620.

(2) *Annal. eccles.*, note de Theiner, *loc. cit.*

impérieux vis-à-vis des chrétiens, en surveillant défiant et obliquement hostile vis-à-vis des païens. Philippe ne songea jamais à faire de son christianisme une institution d'Etat, pas même à promulguer officiellement la tolérance, ni à accorder aux chrétiens par une loi le droit de pratiquer leur culte. Les temps n'étaient pas mûrs en 244 pour un édit de Milan. Le christianisme alors n'était pas assez puissant pour qu'un prince, d'autorité mal assise et sans prestige, pût établir et consacrer la dualité religieuse dans l'empire romain, à savoir non seulement émanciper officiellement la religion nouvelle et lui donner droit de cité, mais l'intrôniser dans l'Etat. Soixante-dix ans plus tard les conditions étaient tout autres. Le christianisme numériquement était plus fort, sa vitalité supérieure était prouvée, l'autorité de Constantin solide et son prestige sans égal. Le vainqueur de Maxence pouvait ce qu'il voulait, et il était à la fois équitable et politique qu'il voulût consacrer les faits, c'est-à-dire garantir aux chrétiens la pleine liberté de leur culte. Constantin est donc le premier prince chrétien en ce sens que le premier il porta sur le trône l'étendard du christianisme et le planta résolument dans l'empire ; plus chrétien peut-être comme chef d'Etat que comme homme, et qui n'eût pas, croyons-nous, accepté docilement l'humiliation de la pénitence à laquelle on nous dit que Philippe se plia sans murmurer.

Qu'est-ce donc auprès que le christianisme de Philippe? Une opinion individuelle, discrètement voilée comme inconvenante ou excentrique à la place où la fortune avait mis ce prince, assez forte peut-être, jointe à des remords possibles, pour le pousser à s'associer de nuit aux prières de la fête de Pâques, trop peu sûre d'elle-même et du mouvant terrain où elle germait pour qu'il en fît éclat, l'étalât aux yeux, compromît pour elle une autorité mal acquise et précaire. De là des actes équivoques qu'il fit ou laissa faire et auxquels on attribue plus de portée qu'ils n'en ont. Ainsi Capitolin nous dit qu'en s'adressant aux soldats il ne manquait jamais d'appeler Gordien *divus*. C'est un mot d'étiquette, que l'usage avait établi, qui demeura encore employé au IVe siècle et qu'on trouve, suivant la remarque de Tillemont (1), dans les rescrits de Constantin et de ses successeurs. De même si la médaille portant l'effigie d'un homme âgé, au front découvert, placée au-dessus d'un aigle aux ailes ouvertes avec l'inscription grecque Θεῷ Μαρίνῳ, *au divin Marinus*, était authentique et pouvait être rapportée au père de Philippe, Marcus Julius Marinus,

(1) Tillem., *Hist. des emp.*, tome III, p. 644.

comme on l'a pensé (1), cela prouverait non pas nécessairement que Philippe décerna l'apothéose à son père, mais qu'il accepta ou subit cette flatterie réputée délicate et toujours bien reçue. Mais la médaille qui porte le Θεῷ Μαρίνῳ, marque de l'apothéose, est communément attribuée au P. Carvilius Marinus salué empereur en 249 par les légions de Mésie et de Pannonie, et dont l'éphémère usurpation effraya si fort l'empereur Philippe (2), et que Décius abattit.

De même on cite nombre de pièces de monnaie ou de médailles au nom de Philippe ou marquées de la triple effigie de Philippe, d'Otacilia Sévéra sa femme et du jeune Philippe son fils, qui portent des figures, des représentations ou des légendes païennes. Par exemple, sur celles où on lit *Sal. Aug.* la figure de la Santé présente à manger à un serpent; celles où on lit *Sæculum novum* représentent un temple à six ou à huit colonnes et au milieu la statue de Jupiter. Dans d'autres, on voit l'empereur sacrifiant sur un trépied : sur celles marquées des mots *felicitas populorum,* les deux Philippe sacrifient sur deux autels devant un temple, en présence de deux prêtres. Une autre porte d'un côté *Concordia Augustorum* avec les bustes affrontés de Philippe père et d'Otacilia et en face le buste du jeune Philippe, et au revers les mots *Ex oraculo Apollinis* et la représentation d'un temple rond à quatre colonnes avec la statue d'Apollon dans l'intérieur.

Les légendes païennes *Jovi Statori* et sur les médailles d'Otacilia *Juno Conservatrix*, *Juno Lucina*, se lisent assez couramment (3). Il n'y a rien à conclure de cela, si ce n'est que l'empereur ne fit pas plus de révolution dans la monnaie que dans les institutions et coutumes de l'empire. Il laissa faire les monétaires impériaux, et ceux-ci, sauf pour les bustes et les noms des princes, se servirent des coins et types en usage. Le scrupule eût sans doute été excessif de rejeter comme des emblèmes et des inscriptions idolâtriques les images usitées de Rome, de l'Abondance, du Salut, de la Libéralité, de l'Équité, de la Concorde, de la Bonne Foi, de la Sécurité, de la Paix, et d'autres innocentes abstractions. Les monnaies portant le nom de Jupiter et celui de Junon sont relativement rares, comparées à celles qui représentent ces figures traditionnelles. Mais Philippe estima peut-être que comme prince son image ne lui appartenait pas. Peut-être était-

(1) Tôchon d'Annecy, *Mémoires sur les médailles de Marinus frappées à Philippopolis,* Paris, 1817. Cf. Mionnet, *Descript. de méd.*, t. I, p. 419, t. V, p. 599, et suppl., t. VIII, p. 588.

(2) Cohen, *Descript. des monn. de l'emp. rom.*, tome IV, p. 229.

(3) Cohen, *Descript. des monn. de l'emp. rom.*, t. IV, pages 175 et suiv.

il de ces fidèles dont parle Origène, qui prétendaient que les noms ne signifient rien, et par la pensée il changeait peut-être *Jovi Statori* ou *Conservatori* en *Jesu Servatori*.

Il serait puéril de blâmer ces concessions à l'usage. On sait que Constantin, bien plus sûr de lui et des autres, plus libre et plus fort, toléra aussi sur ses monnaies et sur ses médailles, non pas seulement jusqu'à l'époque de sa victoire sur Maxence et de l'édit de Milan, mais bien au delà, et jusqu'à l'année 329, les emblèmes, les images et les inscriptions païennes. Les légendes *Marti Victori*, *Marti Patri Propugnatori*, *Herculi Victori*, *Herculi Conservatori*, *Jovi Conservatori*, *Soli invicto*, *Soli invicto comiti*, *Soli invicto æterno*, abondent sur les monuments numismatiques du règne de Constantin (1).

Le même prince n'a-t-il pas laissé inscrire sur l'arc de triomphe que le sénat lui décerna après sa victoire de l'an 312 l'expression *instinctu divinitatis*, laquelle, si elle ne trahit et ne renie pas la foi chrétienne, la déguisait au moins, puisqu'elle était acceptable aux païens? Or ne serait-il pas étrange, en fait de transactions, d'être plus sévère pour Philippe en 248 que pour Constantin en 320?

L'apothéose décernée aux deux Philippe après leur mort (2) ne saurait, bien entendu, être mise à leur charge et ne prouve rien non plus contre leur profession de foi chrétienne. C'était un honneur inséparable en quelque sorte de la sépulture, quand il s'agissait des empereurs. Tout au plus prouverait-il, dans ce cas particulier, que le christianisme de Philippe était latent et inavoué, ce qui était vrai selon nous, et qu'il se conciliait aisément avec le respect de la religion de la majorité.

De même Philippe, pendant son troisième consulat, en 248, célébra très magnifiquement les jeux séculaires et le millième anniversaire de la fondation de Rome (3). En cela il fit sa fonction d'empereur, et il put la faire en réservant sa conscience. On tire de là une objection contre le christianisme de Philippe. Il ne nous paraît pas qu'elle soit très forte. Ces fêtes sans doute furent environnées d'un grand éclat, précédées des processions habituelles, accompagnées de

(1) Voir Cohen, *Descript. des monn. de l'emp.*, tome VI, pages 94 et suiv. Cf. Cavedoni, *Ricerche critiche intorno alle medaglie di Costantino Magno*, Modène, 1858.

(2) « Ambo deinde ab exercitu interfecti sunt; senior Philippus, Veronæ, Romæ junior. Inter divos tamen relati sunt. » Eutrop. *Breviar. hist. rom.*, IX, 3.

(3) « His imperantibus (Philippis duobus), millesimus annus Romæ urbis ingenti ludorum apparatu spectaculorumque celebratus est. » Eutrop. *Breviar. hist. Rom.*, IX, 3.

toute la pompe des sacrifices solennels et des banquets sacrés. Philippe, en sa double qualité de consul et de grand pontife, ne put se dispenser d'y présider. On sait déjà par une ancienne anecdote qu'il assista aux jeux et y prit grand plaisir (1). Etait-ce là la conduite d'un vrai chrétien? — Orose va au-devant de cette objection quand il déclare indubitable que le prince rapporta au Christ et à l'Eglise la gloire de ces solennités. Le même auteur note, ce qui est plus sérieux, qu'aucun historien n'a marqué que Philippe monta au Capitole et prit part à l'immolation des victimes (2). Mais quand ce témoignage d'Orose et cet appel au silence des historiens, en des détails qu'ils ne prennent que rarement la peine de noter, paraîtrait sans valeur, ne peut-on pas dire que l'empereur en ces circonstances fit comme tant de chrétiens, soldats ou simples particuliers, marchant sans scrupule derrière des aigles surmontées d'emblèmes qu'ils détestaient, assistant immobiles aux sacrifices, prenant part à quantités de fêtes publiques ou privées que des cérémonies religieuses consacraient, par consigne, par devoir, par convenance mondaine ou par simple curiosité? Les uns et les autres, et Philippe avec eux peut-être, se disaient qu'un esclandre serait absurde, indécent ou périlleux, que ces cérémonies étaient de vaines parades, puisque les démons ne sont rien, qu'on peut assister à ces spectacles comme aux autres, en gardant sa foi. A tous les degrés de l'échelle sociale la prudence s'imposait aux chrétiens, et avec elle mille servitudes professionnelles, sociales ou mondaines, d'autant plus lourdes qu'on était plus haut. Les fanatiques et les cerveaux-brûlés rompaient seuls en visière aux usages et aux convenances. Les autres s'y pliaient. C'est ce que fit Philippe. Il fut empereur pour tous, et chrétien pour lui seul. Il n'avait pas une main assez ferme, ni peut-être un zèle assez passionné pour essayer une révolution dans l'Etat, et, nous l'avons dit, les temps n'étaient pas mûrs pour qu'elle pût alors réussir sans secousses. Il ne croyait pas à la vertu de la vieille religion romaine : il avait une foi qui l'excluait. Il ne laissa pas de présider aux sacrifices et aux cérémonies traditionnelles, jouant en cela le rôle attaché à sa fonction avec la gravité décente que tant d'autres y apportaient, sans que leur conscience y fût intéressée plus que la sienne.

(1) « Adeo severi et tristis animi (Philippus junior), ut jam tum a quinquennii ætate nullo prorsus cujusquam commento ad ridendum solvi potuerit ; patremque ludis sæcularibus petulantius cachinnantem, quanquam adhuc tener, vultu notaverit aversato. » Aur. Victor. *Epitom.* 28.

(2) Orose, *Hist.*, VIII, 20, *loco cit.*

On n'a nul moyen de descendre dans l'âme de Philippe, et de saisir directement ses croyances intimes; mais dans cette question de savoir s'il était ou non chrétien, nous trouvons d'un côté un ensemble de témoignages presque contemporains qui attestent au moins que, dans le sein de l'Eglise, on a cru qu'il l'était; et de l'autre côté nous ne trouvons que des raisonnements de valeur contestable et qui prouvent tout au plus qu'il ne le fut pas ostensiblement, révolutionnairement, qu'il se laissa aller, pour parvenir, à des actes odieux et, après qu'il fut parvenu, à de lâches ou molles transactions. Nous estimons avec le judicieux Tillemont(1), que les raisonnements ne peuvent détruire la force et l'autorité des témoignages, et que, dans ce délicat problème où il s'agit de quelque chose d'insaisissable en soi, la thèse affirmative est plus probable. Saint Denys d'Alexandrie, Eusèbe, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Vincent de Lérins ont cru et dit que l'empereur Philippe était chrétien. Les faits et témoignages allégués à l'encontre établissent qu'il le fut mal ou incomplètement. C'est une autre affaire. Epictète demandait de son temps qu'on lui fît voir un stoïcien achevé et même l'ébauche d'un stoïcien. Il n'est pas plus facile de trouver dans l'histoire le type du chrétien parfait, et certainement Philippe ne le fut pas. On en tombe d'accord, et cela même ne saurait être discuté, ni pour lui ni pour aucun autre, ou le serait vainement.

Nous n'avons point parlé des lettres qu'Origène aurait, dit-on, écrites à l'empereur Philippe, avec l'autorité d'un maître et d'un docteur chrétien, « christiani magisterii auctoritate (2) ». Ces derniers mots, pour le dire en passant, pourraient marquer des rapports de maître à disciple. Mais nous ne voulons pas les presser outre mesure, et nous accorderons que la correspondance d'Origène avec Philippe et avec Marcia Otacilia sa femme, correspondance perdue d'ailleurs, mais qui existait encore au temps de saint Jérôme, ne prouve pas plus qu'ils aient été chrétiens que l'entrevue et les conférences du même docteur alexandrin avec Mammée, mère d'Alexandre Sévère, vers 230, ne prouvent que celle-ci ait été chrétienne.

Nous nous abstenons aussi de rien induire, dans le même ordre d'idées, de la visible animosité qui perce dans le petit nombre de pages que Zosime a consacrées au règne de Philippe, de relever le reproche de laisser aller et de nonchalance qu'il lui fait (3), et au

(1) Tillemont, *Hist. des emp. rom.*, t. III, pages 643-648.
(2) Vincent. Lirin. *Commonit.*, *loc. cit.*
(3) Διὰ τὴν Φιλίππου περὶ πάντα ἐκμελείαν. Zosime, *Hist. nov.*, I, ed. d'Oxf., p. 22.

sujet duquel on pourrait rappeler que c'était un grief fréquemment opposé aux chrétiens.

Nous sommes un peu plus frappé de la loi par laquelle Philippe interdit la débauche contre nature, c'est-à-dire sans doute fit fermer les maisons de prostitution virile autorisées et payant impôt (1). Non que le souci des bonnes mœurs fût étranger aux législateurs païens, ni que le christianisme eût inventé la chasteté et la pudeur. Lampride rapporte qu'Alexandre Sévère avait songé à purifier Rome de la même infamie (2). Mais dans la société chrétienne la règle et l'opinion étaient assurément plus délicates et plus exigeantes pour ces vertus. La virginité y était particulièrement recommandée comme l'état le plus parfait. Les païens paraissent même parfois s'en être émus. La plupart des histoires des jeunes filles martyres, Domitilla, Agnès, Cécile, Théodora, sont comme des poèmes qui célèbrent et glorifient la chasteté absolue, et le supplice le plus odieux et le plus atroce que les juges, dans ces pièces, croient pouvoir ordonner contre les jeunes chrétiennes c'est de les livrer au *leno*.

Cette loi de Philippe a donc particulièrement une couleur chrétienne, si l'on peut dire. Pris isolément, ce petit fait ne contiendrait pas sans doute à lui seul une aussi grosse conclusion que le christianisme de l'empereur Philippe, mais il forme faisceau avec les autres, et s'adapte bien aux témoignages, seuls capables de fournir ici quelque clarté.

Il convient assurément de se garder avec soin de la tendance qui consiste à voir et à mettre le christianisme partout dès le commencement de l'empire, dans les écrits des lettrés, dans les effusions des moralistes, dans le sénat, dans les plus grandes maisons et dans les familles des empereurs. Les auteurs d'Actes de martyrs ont ouvert cette voie. Les historiens n'y doivent point entrer à la légère. Cependant, pour ce qui est de Philippe, de sa femme et de leur fils, sans prétendre définir ni mesurer leur foi, décider s'ils étaient baptisés ou catéchumènes, ni de quelle manière et par quel initiateur ils étaient venus à la religion nouvelle, ni comment ils l'entendaient et la pratiquaient, il nous semble que la thèse affirmative au sujet de leur christianisme est bien fondée, et qu'on n'a que des raisons sans valeur à opposer aux formels témoignages qui l'attestent.

B. Aubé.

(1) « Usum virilis scorti removendum honestissime consultavit. » Aurel. Vict. *De Cæs.*, 28.

(2) « Habuit in animo (Alex. Severus) ut exoletos vetaret, quod postea Philippus fecit. » Lamprid., *Alex. Sev.*, 24. Cf. *ibid.*, 39.

CHRONOLOGIE

DES

PEINTURES DES CATACOMBES ROMAINES

I

Les peintures que renferment les catacombes de Rome n'ont pas encore été classées par ordre chronologique. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les savants qui les tiraient de l'oubli les décrivaient à leur tour de rencontre, dans l'ordre topographique des différents cimetières où elles se trouvent, et ils se bornaient à interpréter leur sujet. De nos jours, la plupart des érudits ont bien senti le besoin de rechercher à quelle époque appartiennent celles dont ils se sont spécialement préoccupés; mais quand ils ont signalé les autres d'une manière plus ou moins explicite, ils n'ont pas abordé à leur égard la question de temps. Cependant, si la pleine connaissance des productions primitives de l'art chrétien a pour condition obligée la détermination de leur âge, il importe de répertorier par degré d'ancienneté les œuvres qui nous sont parvenues. Il ne s'agit pas d'assigner à chacune sa date précise, ce serait une prétention chimérique; il suffit de lui donner une date approximative en rapportant son exécution à une période restreinte; et, dans ces limites même, la tâche n'est pas exempte de difficultés. Souvent les motifs de décider, fondés sur des indices ambigus, se prêtent à des conclusions contradictoires. Souvent les conjectures ont à suppléer aux preuves positives, et les plus rationnelles ne laissent pas d'inspirer une vague défiance. Toutefois, grâce à quelques propositions démontrées par les archéologues modernes et surtout grâce aux découvertes et aux incomparables travaux de M. de Rossi, la chronologie des peintures de la

Rome souterraine a désormais un point de départ indiscutable, et la voie qu'elle doit parcourir est semée de jalons multipliés.

Les critiques les plus autorisés, de concert avec M. de Rossi, attribuent à la fin du Ier siècle ou à la naissance du IIe diverses peintures des catacombes de Domitille, de Priscille et de Calliste (cryptes de Lucine). Les premiers essais de l'art chrétien remontent donc aux derniers jours des temps apostoliques et à la création des hypogées qui étaient appelés à devenir les nécropoles chrétiennes. Dès ce début, la peinture ne se confine pas dans l'ornementation décorative; elle attaque les principaux genres de sujets, sujets allégoriques et symboliques, sujets bibliques et évangéliques, sur lesquels elle s'exercera jusqu'au triomphe de l'Eglise. Dans chaque genre, bientôt, le cycle des sujets s'élargira ; mais il ne prendra jamais une grande extension. Aussi le thème des scènes représentées offre-t-il rarement un secours pour apprécier la date des monuments. Il en va de même en principe de la manière de concevoir et de rendre les compositions, de leurs qualités et de leurs défauts, en un mot de tout ce qui constitue leur style. Ce style a sans doute varié de période en période. Mais comment reconnaître sa caractéristique aux différentes périodes, sinon par le moyen des enseignements que fournissent leurs productions? C'est, en conséquence, sur la chronologie des peintures que se fonde la notion de leur style, et non sur le style des peintures que peut se fonder la notion de leur chronologie. Néanmoins ce que nous ont appris les monuments dont l'âge est avéré doit nous aider par voie de comparaison à classer les autres. Nous savons, par exemple, quel goût prédominait dans les œuvres de l'art païen à l'époque antonine, et quand nous apercevons l'empreinte de ce même goût dans les œuvres de l'art chrétien, nous avons juste cause de les rapporter à la même époque. M. de Rossi a fixé la date d'un nombre considérable de fresques en s'appuyant sur les garants les plus authentiques, c'est-à-dire sur les témoignages extrinsèques que procurent l'histoire, la topographie et l'épigraphie des cimetières. Il a posé ainsi une série de points de repère autour desquels on est recevable à grouper, d'après leur degré plus ou moins prononcé d'affinité, les peintures qui s'en rapprochent. Dans la recherche de cette affinité, rien n'est à dédaigner; il faut pourtant se prévaloir des ornements et des accessoires plus que des figures. L'attachement prolongé ou l'infidélité prématurée de l'artiste aux anciennes traditions, ses aptitudes, sa diligence ou son incurie peuvent créer une analogie trompeuse entre ses figures et celles de ses devanciers ou de ses successeurs. Le système des accessoires, au con-

traire, et le parti pris des ornements, par cela même qu'ils ont une mportance secondaire et qu'ils relèvent en quelque chose du métier, subissent inévitablement l'influence de la mode courante, et les inductions qu'ils suggèrent ont une grande force. Enfin l'emploi des chrismes, des croix, des nimbes est, ainsi que l'inscription des titres de sainteté à côté des personnages, un signe irrécusable des temps, car il s'est introduit dans les arts du dessin suivant une progression dont on a constaté les phases.

En combinant tous ces éléments d'information, il ne doit pas être trop aventureux de dresser une chronologie des peintures des catacombes romaines. Je veux essayer de le faire, sans tenir compte, à la vérité, des fresques perdues pour nous après avoir été retrouvées, soit que l'action des années ou l'indiscrétion des hommes aient achevé de les ruiner, soit que l'obstruction actuelle des galeries et des chambres où elles subsistent les dérobe à nos regards; il faudrait en juger d'après les planches publiées dans le passé, et l'infidélité de ces planches est tellement notoire qu'on ne saurait asseoir sur elles une opinion solide. Les monuments dont mes fréquentes visites aux catacombes m'ont permis l'examen direct entrent seuls, sauf très rares exceptions, dans le cadre de cette notice (1). Je les présente par ordre successif; mais on voudra bien tempérer la rigueur de cet ordre en n'oubliant pas que la simultanéité des excavations requises au sein de cimetières distincts par les besoins de la société chrétienne rend souvent vraisemblable un synchronisme corrélatif entre les peintures de ces nécropoles.

II

Fin du Ier *siècle ou commencement du* IIe.

1° DOMITILLE. *Grande galerie d'entrée.* (De Rossi, B. A. C., 1865, p. 42; Garrucci, pl. XIX.)

(1) Pour désigner avec clarté chaque monument, je viserai les chromolithographies et les gravures qu'en ont données M. de Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana* (B. A. C.) et *Roma sotterranea* (R. S.); le P. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana;* M. Perret, *Catacombes de Rome;* d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments;* Bottari (qui a réimprimé les planches de Bosio), *Roma sotterranea*, etc. Ces renvois permettront en outre de retrouver dans les ouvrages de M. de Rossi et me dispenseront dès lors de transcrire les motifs développés par l'illustre archéologue pour justifier les dates qu'il applique aux peintures.

Voûte : Rinceaux de vigne au milieu desquels se jouent de petits génies, les uns volant, les autres debout sur un piédouche.

Niches pratiquées sur les côtés de la galerie pour loger des sarcophages : Petits génies volant.

Paroi gauche : Daniel, vêtu, entre deux lions.

Paroi du fond : Repas de pain et de poisson servi sur une table-trépied, par un personnage debout à droite, à deux personnages assis à gauche.

2° Domitille. *Cubiculum dans le voisinage de la galerie d'entrée.* — Je n'en connais pas de reproduction, bien que ce cubiculum soit fréquemment visité et que Bosio y ait inscrit son nom.

Plafond : Au centre, Bon Pasteur.

Parois : Petits génies volant.

Ces figurines ont la même touche et le même esprit que les petits génies de la galerie d'entrée. L'extrême sobriété de la décoration du plafond accuse d'ailleurs la timidité d'un art très novice.

3° Domitille. *Cubiculum vulgairement appelé de saint Nérée.* — M. de Rossi en a parlé à plusieurs reprises, notamment au tome Ier de la *Roma sotterranea*, p. 187, où il lui décerne un brevet d'insigne archaïsme; mais je ne connais jusqu'à présent nulle planche de ces peintures.

Passage d'entrée : Il montre à sa voûte un hippocampe et des fleurs, et, sur une de ses parois, une figurine de Psyché.

Plafond : Au centre, le Bon Pasteur, debout entre deux brebis et tenant de ses deux mains la brebis sur ses épaules, occupe un médaillon entouré d'une zone unie d'où rayonnent vers les quatre côtés de la salle les quatre branches d'une croix de Malte; une ligne circulaire relie vers leur milieu et coupe en travers ces branches, émaillées dans leur section supérieure d'une colombe, et de fleurs dans leur section inférieure; les espaces libres entre les branches de la croix contiennent chacun, au-dessus de la ligne circulaire, un paon faisant la roue, et au-dessous, des festons et guirlandes de fleurs; enfin un oiseau remplit chaque angle du plafond.

Parois : Elles sont divisées en panneaux par des lignes de couleur tirées sur le champ blanc. A l'intérieur de ces panneaux et à des hauteurs irrégulières, on voit de petits génies semblables à des génies bachiques, et sur la muraille à gauche de l'entrée, une brebis bondissant surmontée du vase mystique de lait; une brebis pareille à celle-ci devait lui faire pendant sur la muraille à droite de l'entrée.

Arcosolium de gauche : Au bas de la voussure, de chaque côté, canards et autres oiseaux; au sommet, Bon Pasteur habillé d'une courte tunique à l'exomide et chaussé de bottines, debout entre deux brebis et tenant la syringe de la main droite et, de la main gauche, la brebis qu'il porte sur ses épaules. La lunette est presque entièrement détruite, et c'est une perte irréparable, car elle était revêtue d'un paysage animé dans le meilleur style pompéien. On distingue à l'extrême gauche sur un second plan, entre des arbres, une maison dont le pignon se profile de trois quarts, tandis qu'au premier plan se tiennent debout et vues de dos, à ce qu'il semble, une petite fille et une femme. Le bas du corps d'un autre personnage apparaît vers la droite, et un peu plus loin un animal qui a l'aspect d'un sanglier est assis sur son train de derrière (1).

4° CALLISTE. *Cubiculum X des cryptes de Lucine.* (De Rossi, R. S., t. 1er, pl. XIV; Garrucci, pl. I, 1, 2, 3, 4 et 5.)

Restes du plafond : Dans cinq compartiments, un homme vêtu de la tunique et du manteau, partie inférieure du corps de deux orantes, et deux oiseaux.

Parois : Au-dessus de la porte d'entrée, baptême du Christ. — Oiseaux, vases, arabesques, vestiges de deux hommes en tunique courte et manteau.

5° CALLISTE. *Cubiculum Y des cryptes de Lucine.* (De Rossi, R. S., t. 1er, pl. VIII à XIII inclusivement; Garrucci, pl. I, 6 à 9 inclus, et pl. II, 1 à 5 inclus.)

Plafond : Le Bon Pasteur, debout entre deux brebis, vêtu de la tunique à l'exomide, élevant la main droite et tenant de la main gauche la brebis sur ses épaules, occupe un disque central et inscrit dans un cercle dont les subdivisions contiennent quatre vases de fleurs, quatre grandes têtes et quatre têtes plus petites de Saisons, Vents ou Planètes. En dehors du cercle, huit compartiments sont tracés sur un fond que décorent des guirlandes de fleurs et, aux quatre angles, des oiseaux. Les quatre compartiments dirigés vers les angles renferment alternativement, sur des piédouches, un Bon Pasteur dans le même costume et la même attitude que celui du centre, et une orante en tunique talaire et manteau serré, avec un voile court sur la tête.

(1) Il y a dans ce cubiculum un autre arcosolium que je ne crois pas antérieur à la fin du IIe siècle; mais ses peintures sont tellement ruinées qu'elles ne méritent pas d'être rappelées à leur date. On discerne seulement au sommet de la voussure un Bon Pasteur très effacé.

Les quatre compartiments intermédiaires ont chacun une figurine ailée de génie dansant et tenant l'un un thyrse, les autres un pedum.

Parois : Poissons nageant à fleur d'eau et portant sur le dos une ciste mystique qui contient un vase de vin et cinq pains. — Jonas étendu nu ; hippocampe qui l'a rejeté ; dauphin. — Cippe portant le vase mystique de lait et le pedum entre un mouton et une brebis et deux arbres ; arbre flanqué de deux oiseaux posés chacun sur un tronc ; vestiges de deux hommes debout.

6° PRISCILLE. *Sommet d'un loculus dans une galerie.* (De Rossi, *Images de la Vierge*, pl. I; Garrucci, pl. LXXXI, 2.)

La Vierge tenant l'Enfant, et un prophète, Isaïe suivant M. de Rossi, ou Balaam suivant le P. Garrucci, montrant du doigt l'étoile qui brille au ciel.

7° PRISCILLE. *Bandeau près d'un loculus voisin du précédent.* (De Rossi, *Images de la Vierge*, pl. IV ; Garrucci, pl. LXXXI, 3.)

Un orant barbu entre un enfant (garçon ou fille), dont il ne reste que le bas du corps, et une orante.

III

Cours du II*e siècle.*

8° PRISCILLE. *Chapelle grecque.* (Garrucci, pl. LXXX et LXXXI, 1 ; Perret, t. 3, pl. XXIV et XXV ; d'Agincourt, pl. IX, 12 à 14 inclus.)

Ce cubiculum est, pour ainsi dire, le noyau de la région primordiale du cimetière de Priscille. Le soin avec lequel il a été établi défend de penser que son embellissement se soit fait attendre, et les principes de l'art classique brillent avec un tel éclat sur ses peintures qu'il convient de les enregistrer avant toutes autres comme productions de la première moitié du IIe siècle.

La voûte n'existe plus. Cependant on aperçoit du côté droit le bas du corps d'un homme en marche que j'incline à prendre pour le paralytique emportant son lit. Du côté gauche on voit également quelques morceaux de la partie inférieure des ornements et ces morceaux consistent en guirlandes de perles très élégantes. A l'angle gauche il reste une tête de Saison.

Sur les parois, trois scènes, dont le P. Garrucci a donné une interprétation aussi nouvelle que judicieuse, retracent en abrégé l'his-

toire de Suzanne. Dans la première, Suzanne en orante est debout au centre; à gauche, entre elle et un édicule qui indique la maison d'où elle est sortie, un personnage isolé la regarde; c'est le Seigneur, dont la présence effective symbolise l'idée que Suzanne va exprimer dans sa réponse aux vieillards : *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras quam peccare in conspectu Domini.* Les deux hommes à droite qui se précipitent vers Suzanne, l'un d'eux retournant la tête en arrière avec inquiétude pour épier s'ils ne sont pas suivis, représentent, sous les traits de jeunes gens, les deux vieillards. Dans la seconde scène, Suzanne est debout entre les deux accusateurs qui, suivant la procédure hébraïque, étendent la main sur sa tête pour affirmer la sincérité de leur assertion; l'arbre placé à gauche fait allusion, selon le P. Garrucci, au théâtre du crime prétendu, ou plutôt, à mon avis, au moyen que Daniel emploiera pour convaincre d'imposture les accusateurs. Dans la troisième scène, la stèle funéraire, à l'extrême gauche, rappelle que les deux calomniateurs ont été punis de mort; Suzanne et son mari Joachim, dans l'attitude de l'oraison, remercient Dieu du triomphe de l'innocence.

Sur la paroi d'entrée (1), on reconnaît : à gauche, un prophète; au-dessus de la porte, Moïse frappant le rocher; et à droite, les trois Hébreux debout dans un foyer en cube allongé, d'où sortent des flammes qui entourent leurs jambes.

9° PRISCILLE. *Cubiculum 4e de Bosio.* (Garrucci, pl. LXXV et LXXVI, 1; d'Agincourt, pl. XII, 4; Bottari, t. 3e, pl. CLXXVI et CLXXVII.)

Les fresques de ce cubiculum et celles de la chapelle grecque ont une parenté manifeste, qui ne permet pas de supposer un long intervalle entre l'exécution des unes et des autres. La prépondérance des perles parmi les éléments d'ornementation pure, et la façon dont elles sont disposées, accusent cette parenté, que le travail des figures vient confirmer. Malheureusement, les efflorescences du salpêtre ont détruit ou oblitéré la scène capitale qui remplissait seule le plafond du cubiculum dont il s'agit (2).

(1) M. de Rossi et le P. Garrucci ont eu la bonne fortune de distinguer sur cette paroi une Vierge avec l'Enfant et les trois Mages, à travers un voile d'incrustation calcaire que mes yeux n'ont jamais pu percer. Je mentionne donc ici pour mémoire cette fresque, dont je ne connais pas de reproduction.

(2) Cette scène, à laquelle sont consacrées la pl. CLXXVI de Bottari, la pl. XII, 4, de d'Agincourt, et la pl. LXXV, 1, du P. Garrucci, constituait, de l'assentiment universel, la plus ancienne représentation connue de l'Annonciation : une jeune

Arcosolium du fond.— Lunette: Bon Pasteur (dont il ne reste que les deux jambes) entre deux brebis à terre, plus un arbre à gauche; dans un compartiment à gauche, corbeille de fruits; dans deux petits compartiments extrêmes, une fleur.

Arcosolium de droite.—Lunette : Jonas sous le cucurbite.—Voussure : A gauche, Jonas rejeté ; à droite, Jonas précipité; au sommet, résurrection de Lazare. On remarque ici que Lazare n'est pas enveloppé de bandelettes comme une momie et que le Christ, bien qu'imberbe, n'est pas un adolescent; il a une physionomie virile dont l'expression très énergique est celle du commandement.

10° PRÉTEXTAT. *Cubiculum de l'Hémorroïsse et de la Samaritaine.* (Garrucci, pl. XXXVIII et XXXIX, 1; Perret, t. 1er, pl. LXXX à LXXXII inclus.)

Il y a également une grande affinité entre les peintures de la chapelle grecque, au cimetière de Priscille (v. ci-dessus n° 8), et celles de ce cubiculum en ce qui concerne les figures. Je n'oserais pas dire comme le P. Garrucci qu'elles sont de la même main; mais elles sont à coup sûr frappées au coin du même atelier. D'ailleurs M. de Rossi a signalé que le niveau originaire de ce cubiculum a été abaissé vers la fin du IIe ou au début du IIIe siècle, pour y pratiquer des loculi dont l'un avait reçu la dépouille mortelle de ΟΥΡΑΝΙΑ ΘΥΓΑΤΗΡ ΗΡΩΔΗϹ, qu'il serait plausible de prendre pour une fille d'Hérode Atticus, le précepteur de Marc Aurèle. Or, il est flagrant que les peintures sont antérieures au remaniement du cubiculum; on peut donc, sans témérité, les reculer jusqu'au milieu du IIe siècle.

Plafond : Dans un médaillon à triple encadrement, Bon Pasteur tenant de ses deux mains les pieds de devant de la brebis posée sur ses épaules tandis que les pieds de derrière restent libres; dans quatre lunettes bordées de fleurs, quatre canards; entre les lunettes, branches de fleurs; à chacun des quatre coins, colombe.

Parois. — L'Hémorroïsse : Jésus-Christ et deux disciples, vêtus de tuniques et manteaux courts, les pieds nus, vus à peu près de face, bien que les deux disciples, à gauche, regardent sensiblement le Christ, qui de son côté les regarde; derrière eux, l'Hémorroïsse agenouillée, touchant le bord du manteau du Christ. — La Samaritaine: A gauche, la Samaritaine debout, tenant une écuelle, le corps

femme, dont les cheveux sont couverts d'un voile, assise à gauche, regarde et écout un homme debout à droite qui lui parle en étendant vers elle le bras droit.

de trois quarts, tournant la tête de profil vers Jésus-Christ debout qui, vêtu comme dans la scène précédente, le corps de face et la tête de profil, dirige ses yeux sur son interlocutrice, dont il est séparé par un puits.— Baptême du Christ : A gauche, deux hommes debout, un roseau à la main, regardent de profil Jésus-Christ, placé à droite, qui se tourne légèrement de leur côté; une colombe posée sur un arbre à l'extrême droite est prête à s'envoler vers le Seigneur, sur la tête duquel le personnage le plus rapproché étend un roseau; quelques coups de pinceau verdâtres entourent la tête du Christ. Cette composition a été diversement interprétée. Le P. Garrucci y voit le Baptême; M. de Rossi, le Christ couronné d'épines et outragé par les soldats dans le prétoire. Malgré ma soumission ordinaire à l'autorité de M. de Rossi, je suis forcé dans le cas actuel de préférer l'opinion du P. Garrucci. Seulement, à mon avis, les deux hommes ne figurent pas l'un et l'autre allégoriquement le lieu de la scène; ils offrent, l'un l'image effective de saint Jean-Baptiste, l'autre l'image symbolique du Jourdain.

11° DOMITILLE. *Cubiculum* 3° *de Bosio* (1). (Garrucci, pl. XXV à XXIX, 1, 2, 3 et 4 inclus.; Perret, t. 1er, pl. XXXIV *bis;* d'Agincourt, pl. VI, 3, IX, 4 et 5, et XII, 2; Bottari, t. 2e, pl. LXIII à LXVIII inclus.)

Plafond à compartiments : Au centre, dans un octogone, on voyait Orphée jouant de la lyre et entouré d'animaux; malheureusement cette scène a été enlevée. Chaque pan de l'octogone forme le sommet d'un trapèze dont la base est le segment d'un cercle tangent aux parois de la salle. Le premier trapèze contient Daniel entre deux lions; le second, un bœuf debout dans un paysage; le troisième, Jésus-Christ ressuscitant Lazare; le quatrième, un bœuf couché dans un paysage; le cinquième, David en tunique exomide, sa fronde à la main; le sixième, une brebis debout dans un paysage; le septième, Moïse frappant le rocher; et le huitième, une brebis couchée dans un paysage. Les encadrements des panneaux sont relevés par des oves et des perles entre des bandes de couleur.

Le caprice de l'artiste qui a introduit deux bœufs dans les compartiments de ce plafond me paraît attester la haute antiquité des peintures du cubiculum. Si la primitive Eglise n'a jamais prohibé

(1) On ne doit pas oublier que Bosio, Aringhi et Bottari confondent les cimetières de Domitille et de Calliste en une seule nécropole à laquelle ils donnent l'unique dénomination de Calliste. Le P. Garrucci a suivi les mêmes errements.

l'emploi de motifs décoratifs que n'entachait aucune allusion au culte des idoles, il est constant que de très bonne heure la coutume a fait dominer les ornements auxquels les fidèles prêtaient une signification allégorique. Cette signification, les bœufs ne l'ont pas eue. Aussi chercherait-on vainement dans toutes les catacombes de Rome un autre exemple de leur représentation. En outre, il n'a pas été d'usage que la distribution des ornements sur les plafonds ou sur les voûtes leur concédât une importance identique à celle des scènes bibliques et évangéliques dont ils étaient l'accessoire; par une exception unique, les quatre compartiments décoratifs sont ici rigoureusement égaux et semblables aux quatre autres. Toutes ces anomalies réunies témoignent que le plafond dont il s'agit a été exécuté alors que les règles de l'art chrétien étaient encore indécises, et les peintures du cubiculum appartiennent en conséquence au milieu du IIe siècle.

Paroi du fond : A gauche et à droite, un orant(?); au centre, trois flammes, vestiges probables de la scène des jeunes Hébreux dans la fournaise, dont les personnages ont pu être détruits par le creusement postérieur d'un loculus. — Au-dessous, arcosolium où la figure du Bon Pasteur a été décapitée par le percement d'un loculus.

Arcosolium très profond : Au centre de la voûte, Noé dans l'arche avec la colombe. Dans quatre compartiments en demi-cercle : Jonas nu à l'ombre du cucurbite; Job, suivant le P. Garrucci, ou Jonas, suivant Bottari, assis sur un rocher; le jeune Tobie entièrement nu, un poisson dans la main droite et un bâton dans la main gauche (détruit); et Jonas brûlé par le soleil (détruit).

Autre arcosolium très profond : Au centre de la voûte, un prophète haranguant et tenant un volume déroulé dans la main gauche (1).

Passage d'entrée, parois : De chaque côté, un bélier sur le flanc duquel s'appuie un pedum auquel est appendu le vase de lait.

12° DOMITILLE. *Cubiculum 4e de Bosio.* (Garrucci, pl. XXIX, 5, XXX et XXXI, 1, 2 et 3; Perret, t. 1er, pl. XX à XXVI inclus; Bottari, t. 2e, pl. LXX à LXXIII inclus.)

(1) Le P. Garrucci a pu discerner encore dans ce cubiculum les peintures actuellement anéanties d'un arcosolium, savoir : un orant; la Samaritaine avec son seau; J.-C. tenant une verge près des sept corbeilles; J.-C. debout portant dans le devant relevé de sa robe des pains marqués d'une croix.

Il y avait en outre, sur la paroi d'entrée, d'un côté J.-C. guérissant l'aveugle, et de l'autre J.-C. et un personnage demi-agenouillé, le paralytique suivant Aringhi, saint Pierre suivant le P. Garrucci; il n'en reste rien.

Plafond : Un cercle inscrit dans un octogone contient un buste du Christ (grandeur naturelle) barbu et vêtu d'un manteau qui couvre l'épaule gauche et laisse nues l'épaule droite et la moitié de la poitrine. Hors de l'octogone, le champ, très restreint, est chargé de quatre grandes branches d'olivier, de deux vases de fleurs chimériques et, aux quatre angles, de colombes tenant dans leurs pattes le rameau d'olivier. La pesanteur des encadrements de ce plafond, dont les lignes froidement géométriques absorbent un espace considérable, ne surprendrait pas au commencement du IIIe siècle. Au contraire, les scènes des arcosolia et des parois décèlent un esprit ouvert et une main exercée; on ferait aisément honneur de leur exécution aux plus brillantes années du IIe siècle. Enfin le travestissement du Christ en philosophe convient bien au règne de Marc-Aurèle. A tout balancer, c'est à ce point intermédiaire entre les limites extrêmes dans l'amplitude desquelles elle peut osciller, qu'il faut arrêter la date des peintures du cubiculum.

Paroi du fond : Isaïe ou Michée, prophète de la venue du Christ; puis les murailles d'une ville et la Vierge assise de profil et tenant sur ses genoux l'Enfant adoré par les Mages (les Mages n'existent plus). — Lunette d'arcosolium : Orphée entre deux dromadaires et d'autres animaux.

Paroi de droite, arcosolium. — Voussure : A gauche, une orante; au sommet, Noé dans l'arche; à droite, Jésus-Christ ressuscitant Lazare dont la partie inférieure du corps est serrée dans le suaire. — Lunette : Elie enlevé au ciel dans un quadrige et jetant son manteau à Elisée placé à l'extrême gauche, auquel fait pendant, à l'extrême droite, un homme debout, vêtu d'une tunique sans manches et coiffé d'un petasus à longue plume. Le P. Garrucci, qui veut voir dans cette dernière figure la personnification du Jourdain, affirme qu'elle est coiffée non d'un petasus, mais d'une couronne de roseaux. C'est une erreur matérielle. La calotte, les bords et la plume du petasus sont très nettement visibles et reconnaissables, et la posture de l'homme, comme sa tunique sans manches, ne se concilient pas avec l'interprétation proposée par le P. Garrucci. L'artiste a simplement introduit dans sa composition un paysan émerveillé de l'enlèvement du prophète, et peut-être n'a-t-il eu d'autre but que d'opposer cette figure à celle d'Elisée par un besoin de symétrie.

Paroi de l'entrée : A droite, Job assis.

Paroi de gauche : Moïse ôtant sa chaussure. — Lunette de l'arcosolium : Daniel entre les lions.

13° PRISCILLE. *Cubiculum* 3e *de Bosio.* (Garrucci, pl. LXXIV;

Perret, t. 3ᵉ, pl. VIII; d'Agincourt, pl. VI, 2; Bottari, t. 3ᵉ, pl. CLXXIV.)

Voûte : Dans un disque central, Bon Pasteur debout entre deux brebis et deux arbres, les jambes entièrement nues, vêtu de la tunique à l'exomide et portant la brebis. Autour du disque, encadrement formé d'une couronne de laurier et séparé, par une large zone, d'un cercle perlé d'où se dirigent vers les angles de la voûte quatre bras d'une croix de Saint-André que couvrent des ornements en façon de vases et de perles. Entre ces bras, quatre couronnes de laurier ceignant chacune un médaillon qui contient une colombe avec un rameau dans les pattes. Aux quatre angles, chevreaux bondissant.

Les arêtes de la voûte, nulles au centre, sont extrêmement émoussées sur leur parcours.

Paroi d'entrée : De chaque côté, une orante.

14° Prétextat. *Cubiculum de saint Janvier.* (De Rossi, B. A. C., 1862, p. 3; Garrucci, pl. XXXVII.)

M. de Rossi a expliqué que saint Janvier, l'aîné des fils de sainte Félicité, ayant subi le martyre en 162, le cubiculum créé pour sa sépulture ne peut être d'une date antérieure, mais que ce « chef-d'œuvre de l'architecture et de la peinture chrétiennes du temps des Antonins » ne saurait être postérieur au IIᵉ siècle et remonte, selon toute vraisemblance, aux environs de l'an 175.

La voûte se cintre en calotte à quatre côtes dont la première est couverte de branches de fleurs, la seconde d'épis, la troisième de branches de vigne, et la quatrième de branches d'olivier. Cette allégorie des quatre saisons a pour complément les scènes peintes en demi-cercle sur les murailles autour des baies, savoir : 1° des enfants, garçons et filles, cueillant des roses; 2° des moissonneurs; 3° des vendangeurs, et 4° de jeunes garçons récoltant des olives.

Sur la lunette de la paroi gauche, il y avait un Bon Pasteur dont le corps a été presque entièrement détruit par un loculus; sur celle de la paroi droite, un Jonas précipité dans la mer.

15° Calliste. *Cubiculum* C. (De Rossi, R. S., t. 1ᵉʳ, pl. XV; Garrucci, pl. III, 1.)

M. de Rossi a expliqué que ce cubiculum creusé longtemps après les cubicula X et Y (v. ci-dessus nᵒˢ 4 et 5) existait néanmoins avant les dernières années du IIᵉ siècle.

A la voûte, dans un disque central entouré d'une bordure dentelée et séparée par une large zone d'une ligne circulaire que chargent

des bouquets de fleurs, Bon Pasteur debout entre deux arbres et deux brebis, tenant de chaque main les pattes de la brebis qu'il porte sur ses épaules. Entre le cercle de fleurs et un cercle dentelé plus rapproché des parois, quatre vases de fleurs. Aux quatre angles, colombes tenant le rameau d'olivier dans leurs pattes.

16° CALLISTE. *Cubiculum L* 2. (De Rossi, R. S., t. 1er, pl. X, XVIII, 2, et XXV, 5; Garrucci, pl. IV, 1). C'est à la fin du IIe siècle, comme l'a prouvé M. de Rossi, sous Septime Sévère sans doute, que ce cubiculum a été peint.

A la voûte, dans un octogone central, Orphée entre deux brebis. L'octogone est inscrit dans un double cercle d'où rayonnent vers les quatre angles les quatre bras d'une croix de Saint-André chargés d'ornements et coupés vers leur extrémité par un dernier cercle sur lequel s'appuient quatre lunettes entre les bras de la croix. Ces lunettes, encadrées d'une bordure dentelée, sont ruinées, sauf une seule qui enserre un taureau marin. A chaque angle une colombe tient un rameau dans ses pattes.

LOUIS LEFORT.

(*La suite prochainement.*)

INSCRIPTION FUNÉRAIRE

D'ALEXANDRIE

L'inscription qui fait l'objet de cette notice a été copiée au mois d'octobre dernier, à Alexandrie, par M. le lieutenant de vaisseau Martin. La stèle de marbre sur laquelle elle est gravée appartient à M. Fournier ; elle mesure 0m,37 de hauteur, sur 0m,40 de largeur ; les lettres ont 0m,007 de hauteur. Toute la partie supérieure de gauche a été brisée, et le morceau est perdu ; aussi manque-t-il le commencement des quatorze premiers vers.

En voici le texte (1) ; je l'ai vérifié sur l'estampage envoyé par M. le lieutenant de vaisseau Martin à M. Perrot, qui a bien voulu m'en confier la publication :

ιΩΝΙΧΝΟϹΕΙΘΕΛΕΙϹΓΝΩΝΑΙ
ιϹΤΗΙΔΕΛΑΙΝΗϹΤΗΛΗΙ
ΧΡΗϹΤΟϹΕΝΦΘΙΤΟΙϹΑΝΗΡ
\ΕΛΟΙΠΕΝΗΛΙΟΥΦΕΓΓΟϹ
ΩΝΜΗΔΕΠΩΤΕΛΕΙΩϹΑϹ
.ΙΔΕΧΟΚΤΟΜΟΥΝΟϹΑΝΘΡΩΠΩΝ
\ΡΕΤΗΙΤΟΥϹΟΜΗΛΙΚΑϹΠΡΟΥΧΕΝ
ΚΛΙΟϹΘΕΟϹΕΒΗϹΦΙΛΑΝΘΡΩΠΟϹ
ΓΑΙΡΩΝΤΟΝΤΕΟΝΜΟΡΟΝΚΛΑΙΕΙ
ΜΕΝΟΧΛΟϹΟΙΚΕΤΩΝϹΕΔΑΚΡΥΕΙ
ΤΙΔΗϹΘΑϹΕΜΝΟϹΩϹΔΟΚΕΙΝΕΙΝΑΙ

(1) Nous n'avons pas pu représenter ici la forme exacte de toutes les lettres ; il faut pourtant noter que l'alpha, le delta et le lambda sont toujours figurés ainsi : λ, λ, λ ; et que le xi est fait comme un zêta aux vers 15 et 25, tandis qu'au vers 27 le lapicide a préféré le graver sous cette forme : ʒ .

ΝΤΑΠΑΙΔΑΤΟΙϹΝΟΗΜΑϹΙΝΠΡΕϹΒΥΝ
ΙΟΝΠΟΘΗΤΗΜΗΤΕΡΕΥΝΑϹΟΝΘΡΗΝΟΝ
ΝΘΟΥϹΤΙΘΗΝΟΝΟϹΜΑΤΗΝϹΕΠΗΜΑΙΝΕΙ
ΟΥΔΕΙϹΓΑΡΕΖΗΛΥΖΕΤΟΝΜΙΤΟΝΜΟΙΡΩΝ
ΟΥΘΝΗΤΟϹΟΥΚΑΘΑΝΑΤΟϹΟΥΔ'ΟΔΕϹΜΩΤΗϹ
ΟΥΔΑΥΤΥΡΑΝΝΟϹΒΑϹΙΛΙΚΗΝΛΑΧΩΝΤΙΜΗΝ
ΘΕϹΜΟΥϹΑΤΡΕΠΤΟΥϹΔΙΑΦΥΓΕΙΝΠΟΤΩΗΘΗ
ΦΑΕΘΟΝΤΑΤΙΤΑΝΟΥΚΕΚΛΑΥϹ'ΟΤΕΚΔΙΦΡΩΝ
ΑΠ'ΟΥΡΑΝΟΥΚΑΤΕΠΕϹΕΝΕΙϹΠΕΔΟΝΓΑΙΗϹ
ΕΡΜΗϹΔ'ΟΜΑΙΑϹΟΥΚΕΚΛΑΥϹΕΟΝΠΑΙΔΑ
ΜΥΡΤΙΛΟΝΑΠΟΔΙΦΡΩΝΚΥΜΑϹΙΝΦΟΡΟΥΜΕΝΟΝ
ΟΥΔ'ΑΥΘΕΤΙΙϹΤΟΝϹΤΕΝΑΡΟΝΕϹΤΕΝΕΝΠΑΙΔΑ
ΟΤ'ΕΚΒΕΛΕΜΝΩΝΘΝΗϹΚΕΤΩΝΑΠΟΛΛΩΝΟϹ
ΟΔΑΥΒΡΟΤΩΝΤΕΚΑΙΘΕΩΝΠΑΝΤΩΝΑΝΑΖ
ϹΑΡΠΗΔΟΝΟΥΚΕΚΛΑΥϹΕΝΟΥΚΕΚΩΚΥϹΕΝ
ΟΥΔΑΥΜΑΚΗΔΩΝΟΒΑϹΙΛΕΥϹΑLΕΞΑΝΔΡΟϹ
ΟΝΤΙΚΤΕΝΑΜΜΩΝΘΕΜΕΝΟϹΕΙϹΟΦΙΝΜΟΡΦΗΝ

Ξεῖν', ἔπεχε παρ]ίων ἴχνος, εἰ θέλεις γνῶναι
τίς ἐσθ' ὑποταφε]ὶς τῇδε λαΐνῃ στήλῃ.
Ἐνταῦθα κεῖται] χρηστὸς ἐν φθιτοῖς ἀνήρ,
γλύκιστον ὃς] λέλοιπεν ἡλίου φέγγος
ὅλον δρόμον ἐτ]ῶν μηδέπω τελειώσας.
Πολλοῖς ἀρέσα]ι δέδοκτο (1) μοῦνος ἀνθρώπων
ὃς πάντας] ἀρετῇ τοὺς ὁμήλικας προῦχεν
εὔνους, δί]καιος, θεοσεβής, φιλάνθρωπος.
Πᾶς οὖν ἑ]ταίρων τὸν τεὸν μόρον κλαίει·
πολὺς] μὲν ὄχλος οἰκετῶν σε δακρύει
ἄθλιε ·]τί δ' ἦσθα σεμνὸς, ὡς δοκεῖν εἶναι
κἂν ὄ]ντα παῖδα τοῖς νοήμασιν πρέσβυν.
Δειν]ὸν, ποθητὴ μῆτερ, εὔνασον θρῆνον
πέ]νθους τιθηνὸν, ὃς μάτην σε πημαίνει·
οὐδεὶς γὰρ ἐξήλυξε τὸν μίτον Μοιρῶν,

(1) La stèle porte ΔЄΧΟΚΤΟ, ce qui ne peut s'expliquer; je suppose que c'est une faute du lapicide pour ΔЄΔΟΚΤΟ. Quant à la restitution πολλοῖς ἀρέσαι, elle m'a été inspirée par deux inscriptions funéraires publiées par M. Kaibel (64, 3, et 163, 2).

οὐ θνητὸς, οὐκ ἀθάνατος, οὐδ' ὁ δεσμώτης,
οὐδ' αὖ τύραννος βασιλικὴν λαχὼν τιμὴν
θεσμοὺς ἀτρέπτους διαφυγεῖν ποτ' ᾠήθη.
Φαέθοντα Τιτὰν οὐκ ἔκλαυσ', ὅτ' ἐκ δίφρων
ἀπ' οὐρανοῦ κατέπεσεν εἰς πέδον γαίης;
Ἑρμῆς δ' ὁ Μαίας οὐκ ἔκλαυσε ὃν παῖδα
Μύρτιλον, ἀπὸ δίφρων κύμασιν φορούμενον;
οὐδ' αὖ Θέτις τὸν στεναρὸν ἔστενεν παῖδα,
ὅτ' ἐκ βελέμνων θνῆσκε τῶν Ἀπόλλωνος;
ὁ δ' αὖ βροτῶν τε καὶ θεῶν πάντων ἄναξ
Σαρπήδον' οὐκ ἔκλαυσεν, οὐκ ἐκώκυσεν;
οὐδ' αὖ Μακηδὼν ὁ βασιλεὺς Ἀλέξανδρος
ὃν τίκτεν Ἄμμων θέμενος εἰς ὄφιν μορφήν;

TRADUCTION

Etranger qui passes, arrête ta marche, si tu veux savoir qui est enseveli sous cette stèle de pierre. Ici repose un homme vertueux parmi les mortels, qui a quitté la lumière si douce du soleil sans avoir pleinement achevé la course de ses ans. Il semblait avoir conquis la sympathie générale, privilège unique parmi les hommes! lui qui l'emportait en vertu sur tous ceux de son âge; il était bienveillant, juste, pieux; il aimait les hommes. Aussi tous tes compagnons gémissent sur ta destinée; la foule nombreuse de tes serviteurs te pleure, infortuné. Pourquoi avais-tu tant de gravité? Tu n'étais qu'un enfant, et pourtant tu semblais avoir la maturité d'esprit d'un vieillard. Mère bien-aimée, endors la plainte cruelle, nourrice de ta douleur; c'est en vain qu'elle te torture : personne n'a jamais évité le fil des Moirai, que ce fût un mortel, un immortel, un prisonnier ou un de ces tyrans élevés à la dignité royale; nul n'a pensé à se soustraire aux lois immuables du sort. Titan n'a-t-il point pleuré Phaéton, quand précipité de son char celui-ci tomba du haut du ciel sur la surface de la terre? Hermès, fils de Maia, n'a-t-il point pleuré Myrtile son enfant, alors que, renversé de son char, il était emporté par les flots? Thétis n'a-t-elle point gémi sur son fils déplorable, quand il mourut percé des flèches d'Apollon? Le souverain maître des mortels et des dieux n'a-t-il point pleuré Sarpédon, ne s'est-il point lamenté? Comme aussi le roi de Macédoine Alexandre qu'engendra Ammon métamorphosé en serpent?

C'est, comme on le voit, une inscription métrique. Le mètre qu'a choisi l'auteur anonyme de cette pièce de vers n'a point été très fréquemment employé chez les Grecs : c'est le choliambe trimètre.

On sait que le vers choliambique diffère du vers iambique en ce que le dernier pied de la troisième dipodie est composé d'un spondée au lieu d'un iambe ; cette règle a été fidèlement observée dans notre inscription, à deux exceptions près; les vers 22 et 25 sont des iambiques trimètres; sans doute le poète, en ces endroits, a été contraint de céder à la nécessité (1).

Ce mètre est celui dont s'est servi Babrius dans ses fables ; quelques auteurs l'ont également employé, mais le nombre en est très restreint (2). On a également peu d'exemples d'inscriptions en vers choliambiques ; M. Kaibel n'en cite que deux dans ses *Epigrammata Graeca* (3) ; encore chacune de ces épitaphes n'est-elle composée que d'un vers ; il faut y joindre une troisième épitaphe plus importante, publiée d'abord par Gruter(4). et reproduite par M. Meineke (5); elle contient douze vers. Celle que nous venons de transcrire est à la fois plus longue et plus intéressante ; on peut y remarquer quelques détails assez heureusement imaginés, et un certain mouvement poétique, malgré l'abus que l'auteur y fait de l'érudition mythologique.

Nous n'entreprendrons pas de défendre nos restitutions une à une ; nous ferons seulement remarquer qu'en examinant le reste du morceau on s'aperçoit que l'auteur ne s'est point astreint à suivre des règles sévères. Au premier pied il emploie le spondée (6), le dactyle (7), l'iambe (8) et l'anapeste (9) ; au deuxième, l'iambe (10) ou le tribraque (11); au troisième, l'iambe (12) ou le spondée (13).

Il faut aussi noter que le lapicide a cru devoir faire usage de l'apostrophe, non pas toutes les fois qu'il était nécessaire, mais dans un certain nombre de cas. Ce n'est pas absolument la première fois que pareille chose se présente ; on en a déjà deux exemples. Dans

(1) Au vers 3, le mot ἀνήρ qui finit le vers doit être considéré comme un spondée. Cf. *Gradus ad Parnass. graec.* (ed. Siedhof), au mot ἀνήρ.

(2) Cf. l'éd. de Babrius de Lachmann (Berlin, 1845), où M. Aug. Meineke a rassemblé tous les fragments connus de la poésie choliambique, p. 89 et suiv.

(3) N. 485 et 961.

(4) *Inscr. ant.*, p. 288.

(5) *O. c.* p. 173.

(6) V. 14, 15, 16, 17, 18, etc.

(7) V. 22.

(8) V. 20, 24.

(9) V. 19.

(10) V. 14, 15, 16, 17, 18, etc.

(11) V. 22.

(12) V. 10, 14, 25, etc.

(13) V. 15, 22, 24, etc.

une épitaphe en vers (*C. I. Gr.*, 2851) d'une époque assez récente on voit *une* apostrophe. Dans une seconde, publiée par Osann (*Syllog. inscr. graec.*, p. 447, n° 153), on en rencontre *trois.* Dans celle qui nous occupe aujourd'hui on en compte jusqu'à *six.*

Les fables auxquelles il est fait allusion dans cette pièce de vers sont trop connues pour qu'il convienne d'y insister ; la seule qui mérite de fixer l'attention est celle qui est rappelée dans les deux derniers vers.

La légende qui faisait d'Alexandre le fils de Zeus Ammon métamorphosé en serpent pour surprendre les faveurs d'Olympias n'avait pas tardé à se répandre dans le monde grec (1), et il en est fait mention plusieurs fois dans les auteurs (2). M. Foucart en a indiqué l'origine religieuse en la rattachant au culte de Sabazios (3). On comprend facilement qu'elle ait trouvé place dans une pièce de vers composée à Alexandrie, cette ville possédant le tombeau d'Alexandre son fondateur (*Mausoleum*), et la mémoire de ce héros y étant particulièrement en honneur.

Quant à la date de l'inscription, elle est assez difficile à établir même approximativement. Le premier emploi de l'apostrophe qui soit signalé se rencontre dans un papyrus grec du Louvre (4); ce qui nous reporterait au temps des Ptolémées ; c'est aussi cette époque que M. Franz assigne à l'apparition de l'epsilon lunaire en Egypte (5).

Mais la forme de l'alpha, du delta, du lambda, du mu et du xi nous empêche de faire remonter la date de ce monument au delà du règne d'Auguste (6), sans toutefois lui assigner une époque trop récente, car le grec y est encore assez pur ; en résumé, je croirais assez volontiers qu'il est du premier siècle de l'ère chrétienne.

R. Cagnat.

(1) Cf. la préface du Pseudo-Callistène par C. Müller (*Biblioth. gr.-lat.* de Didot), p. xix et suiv.

(2) Cf. par exemple : Plut., *Alex.*, 3 ; Luc., *Dial. des morts*, 13, et Talbot, *Essai sur la légende d'Alex. le Grand*, p. 72 et suiv.

(3) Foucart, *Des associations relig. chez les Grecs*, p. 79, note 1.

(4) Cf. Gardthausen, *Griech. Palaeogr.*, p. 282.

(5) Franz, *Elem. epigr. graec.*, p. 232. Selon M. Franz il ne fait son apparition sur les monuments que sous Ptolémée Aulète.

(6) Franz, *op. cit.* p. 244.

EXPLICATION D'UNE FORMULE

INSCRITE SUR PLUSIEURS MONNAIES MÉROVINGIENNES (1)

M. Combrouse a publié, en 1843, dans son *Recueil de 920 monétaires mérovingiens* (2), un tiers de sou d'or de Chalon-sur-Saône portant, au droit, les noms des deux monnayers Priscus et Domnolus, et, au revers, à la suite du nom de CABILONNO, des lettres où l'on pouvait lire ΔESEDEPA ou ΔESEDETA. Dans le catalogue placé en tête de son recueil, M. Combrouse fit imprimer la leçon ΔESEDEPAS, qui suggéra à Duchalais l'interprétation suivante : « Il est évident pour tout le monde, dit-il, qu'il faut lire *Cabilonno fit de sede pastorali* (*auctoritate* ou *ratione* sous-entendu), c'est-à-dire que ce tiers de sou a été frappé à Chalon-sur-Saône, pour le profit, ou par l'autorité, ou sous la garantie du siège pastoral, c'est-à-dire de l'évêché de cette ville (3). »

Cet article de Duchalais paraissait en 1847 dans la *Revue numismatique*, et la même année M. de Longpérier éditait, dans son livre sur la collection Rousseau (4), un triens de Besançon, qui est actuellement à notre cabinet des médailles, et présente, au droit, le nom du monnayer Gennardus, et au revers duquel il lisait : VESVNCIONE DESELEGIS. « Le nom de la ville, ajoutait-il, est suivi de neuf lettres formant un ou plusieurs mots que je ne puis interpréter d'une façon satisfaisante. Je me bornerai donc à signaler au numismatiste qui voudra s'occuper de cette difficulté une légende analogue, inscrite sur la monnaie de Chalon frappée par Priscus et Dom-

(1) Cette notice a été lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 11 juin 1880.

(2) Pl. XX, n° 2. Cette pièce, qui appartenait alors au musée monétaire de l'hôtel des monnaies de Paris, a été réunie depuis à la collection du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

(3) *Revue numismatique*, 1re série, année 1847, p. 100.

(4) P. 72, n° 170.

nolus, et qui peut servir de point de comparaison; c'est : CABILONO ΔESEDETA. » M. de Longpérier renvoyait le lecteur au numéro précité du recueil de M. Combrouse.

Dans sa *Description des monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône* (1), publiée en 1874, M. de Ponton d'Amécourt a fait connaître un nouveau triens signé des monnayers Priscus et Domnolus, qui appartient à sa belle et précieuse collection. Cette pièce porte au revers CAVILONNO FIT ΔESELETΛS. Il a constaté en outre que c'était un deuxième exemplaire du triens déjà connu de Priscus et Domnolus, et qu'en réalité celui-ci avait également, au revers, ΔESELETΛS, et non ΔESELEPAS ou ΔESELETAS; on avait pris pour D ce qui est un L et pour P un caractère composé d'une haste verticale placée sous un demi-cercle.

M. d'Amécourt a fait observer en même temps que, sur la pièce de Besançon de la collection Rousseau, on doit lire DESELEGS au lieu de DESELEGIS.

Il a enfin reproduit les légendes de trois triens inédits de son médaillier, où il a cru retrouver la formule qui nous occupe, mettant ainsi sous les yeux des numismatistes l'ensemble des éléments du problème à résoudre. C'est là, je n'hésite pas à le dire, un véritable service que cet archéologue distingué a rendu à la science.

Je vais maintenant grouper les six spécimens dont nous possédons les légendes; et je leur donnerai un numéro d'ordre pour faciliter la suite de mon exposé.

N° 1. — PRISCVS ET DOMNOLVS.

℟. + CABILONNO FIT ΔESELETΛS. Dans le champ, les lettres numérales VIII.

N° 2. — Mêmes figures et mêmes légendes qu'au n° 1.

N° 3. — MATASCONE FET.

℟. + IVSE FACIT DESELETΛS. Dans le champ, les lettres numérales VIII.

N° 4. — GENNARDVS + AERIO. Dans le champ, M̄; derrière l'effigie, N̄ (2).

(1) Cet important et excellent travail la paru dans le tome IV de l'*Annuaire de la Société franç. de numism. et d'archéol.* Voir le tirage à part, in-8, Paris, 1874, p. 14 et 15.

(2) M. de Longpérier a le premier reconnu dans ces lettres du champ le commencement du mot MONITAERIO dont la fin (AER*io*) est après la croix.

℞ ✠ VESVNCIONE DESELEꞠS. Dans le champ, le nombre VII.

N° 5. — GENNARDVS ✠ ERO. (M. d'Amécourt ne parle pas de lettres qui soient dans le champ ; mais il est probable que cette partie de la pièce, que nous n'avons pas eue sous les yeux, contient une inscription.)

℞. ✠ VESVNCIONE DESELEGVS. Dans le champ, le chiffre VII.

N° 6. — GENNARDS ✠ ERIO. (Même observation que pour le n° 5.)

℞. ✠ VESVNCIONE DLE. Dans le champ, le nombre VII.

Quelle valeur faut-il donner au caractère, inconnu jusqu'à présent, qui figure à la fin de la légende du revers des nos 1, 2 et 3?

M. d'Amécourt, considérant que cette lettre est remplacée dans la monnaie de Besançon (n° 5) par la lettre G, qui est un G; qu'en outre les nombreuses formes du G dans l'épigraphie mérovingienne sont presque toujours la combinaison d'un demi-cercle et d'un trait droit (G, G, Ꞡ.), propose de voir un G dans le caractère dont il s'agit et de lire DESELEGAS (1).

J'ajouterai, à l'appui de sa proposition, que ce caractère est remplacé par un G, non seulement au n° 5, mais aussi au n° 4, où cette dernière lettre figure sous une forme plus usitée qu'au n° 5 (2).

M. d'Amécourt, tout en déclarant qu'il laisse à d'autres le soin de découvrir la signification de la formule DESELEGAS, s'est demandé si ce ne serait pas l'attestation par le monétaire que sa monnaie est d'un bon titre, DE SE(*cura*) LEG(*e*) AS(*severatum*), — ou qu'il bat monnaie de son chef, sous sa responsabilité personnelle et sans titre officiel (3).

De ces deux conjectures, la première, outre l'étrangeté et même le caractère très défectueux d'une telle traduction, est tout à fait arbitraire; c'est un de ces jeux d'esprit qu'on pourrait multiplier indéfiniment sans faire un pas vers la solution de la difficulté. La seconde, également arbitraire, aurait, en outre, le grave défaut de

(1) *Loc. cit.*, note 1, *in fine*.

(2) MM. Natalis de Wailly et Léopold Delisle, qui ont assisté à la lecture de ce mémoire dans le sein de l'Académie des inscriptions, ont déclaré n'avoir pas encore rencontré le caractère dont il s'agit. Ils sont d'accord pour reconnaître qu'à raison de la place qu'il occupe, et où il est remplacé dans les nos 4 et 5 par un *G*, il doit être considéré comme étant aussi un *G*.

(3) *Ibid.*, p. 17, note.

n'expliquer qu'une partie de la formule; il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter plus longtemps.

Voici l'interprétation que je viens à mon tour soumettre au jugement de mes confrères, et qui, je l'espère, leur paraîtra digne d'un meilleur accueil.

Je remarque, en premier lieu, une circonstance très importante et qui aurait dû frapper ceux dont l'attention s'est portée sur cette question. Les six triens sur lesquels est inscrite notre formule portent *tous*, dans le champ du revers, des marques numérales, savoir, ceux de Chalon et celui de Mâcon, le chiffre VIII, et les trois triens de Besançon le chiffre VII. Bien que des marques de cette sorte se rencontrent dans un certain nombre de pièces de la première race, il m'a paru difficile de voir dans ce fait le résultat d'une simple coïncidence, et j'ai été amené à penser qu'il y avait connexité entre les lettres numérales et la formule auprès de laquelle elles sont inscrites.

Or, quel est le sens de ces marques numérales? Il ne saurait y avoir de doute à cet égard : elles expriment le poids en siliques, déclaré par les monnayers. Sous le régime monétaire de l'empire, au moment de sa chute en Occident, il y avait 24 siliques dans le sou d'or, et 8 dans le tiers de sou ou tremissis (1).

Les sous et triens frappés en Gaule sous les royautés barbares étaient généralement cotés, du moins au commencement de leur émission, à $\frac{1}{8}$ au-dessous des pièces analogues fabriquées à Byzance, les sous à 21 siliques au lieu de 24, les triens à 7 au lieu de 8; c'est pourquoi nous trouvons sur les monnaies de la première race le chiffre VII beaucoup plus souvent que le chiffre VIII (2). M. Cartier père a le premier donné, en 1839, la signification de ce chiffre VII (3),

(1) Le *solidus* de Constantin était le $\frac{1}{72}$ de la livre romaine; le tiers de sou ou tremissis le $\frac{1}{216}$, et la silique le $\frac{1}{1728}$. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de pièces d'o aussi petites qu'auraient dû l'être la silique et la demi-silique : il est très probable, comme l'a pensé M. Mommsen, que les monnaies de cette valeur étaient frappés en argent. La *siliqua auri* ou en grec κεράτιον ne serait autre que la petite pièce d'argent de 3 gr. 3 et au-dessous que l'on connaît, et qui commença à être mise en circulation sous Constance II et sous Julien l'Apostat.

(2) On n'a pas encore découvert de sou d'or portant le chiffre XXIV; mais nous connaissons le célèbre sou d'or frappé à Marseille, au nom de l'empereur Maurice Tibère, où est inscrit le chiffre XXI.

(3) *Rev. num.*, 1840, p. 111.

mais c'est à Duchalais que revient l'honneur d'en avoir fait en 1840 une démonstration (1), qui a reçu depuis l'adhésion des numismatistes les plus autorisés (2) et n'a pas rencontré un seul contradicteur. Nous tenons donc ce point pour établi et hors de discussion (3).

Le monnayer qui faisait graver sur un triens de son officine le chiffre VIII ou le chiffre VII déclarait implicitement (et cette inscription ne peut pas avoir d'autre sens) que son triens était du poids de 8 ou 7 siliques. Eh bien! au lieu de faire implicitement cette déclaration, les monnayers de nos six pièces l'ont exprimée en toutes lettres : ainsi, Priscus et Domnolus (n°s 1 et 2) déclarent que leur monnaie, frappée à Chalon-sur-Saône, est faite de 8 siliques, *Cabilonno fit de selegas VIII*. A Mâcon (n° 3), Jusé déclare qu'il fait son triens de 8 siliques, *Juse facit de selegas VIII*. Enfin, à Besançon (n°s 4 et 5) Gennardus dit que son tiers de sou est du poids de sept siliques, *Vesuncione de selegas VII*. On doit naturellement attribuer le même sens à la formule abrégée du n° 6, DLE VII.

En un mot, les chiffres gravés dans le champ du revers font corps avec la légende circulaire, qu'ils complètent et à laquelle ils donnent sa signification véritable.

On ne m'objectera pas, je suppose, les changements que le mot *siliquas* a subis pour parvenir à la forme *selegas*; l'*e* et l'*i* se substituent, comme on sait, très fréquemment l'un à l'autre dans la basse et même dans la haute latinité, et surtout dans la période mérovingienne : la lecture d'un seul diplôme de cette période suffit pour en convaincre; et le *g* remplace facilement le *q* et le *c*, dont il est un adoucissement.

(1) *Rev. num.*, 1840, p. 264 et suiv.

(2) Notamment M. de Longpérier, *Collect. Rousseau*, p. 31; et M. Th. Mommsen, *Hist. de la Monn. rom.*, traduct. du duc de Blacas, publiée, avec de savantes annotations, par notre confrère et ami le baron J. de Witte, t. III, p. 83, note.

(3) Pour quelle cause rencontre-t-on sur les triens de la Gaule des marques numérales différentes, VII et VIII? Duchalais n'y a vu que le résultat d'inadvertances des graveurs de coins, qui auraient inscrit VIII au lieu de VII (*Rev. num.*, 1840, p. 264). D'autres, comme M. d'Amécourt, ont pensé qu'au système suivant lequel on taillait dans la livre romaine 72 sous d'or de 24 siliques ou 216 triens de VIII siliques, s'était substitué un système où la taille était de 81 à la livre, et où les sous n'avaient plus que 21 siliques et les tiers de sous 7 siliques. Ce changement se serait opéré au plus tard sous l'empereur Maurice Tibère (582-602), dont les sous d'or frappés à Marseille portent la marque XXI. (*Descrip. des monn. mérov. de Chalon-s.-Saône*), p. 6 et 15. Je n'entrerai pas dans la discussion de cette question, qui m'entraînerait trop loin et qui mérite d'être examinée à part. Je me propose d'en faire prochainement l'objet d'un mémoire spécial.

Le changement de *siliquas* en *selegas* rentre donc dans la catégorie des transformations les plus normales, les plus usitées ; ce terme a d'ailleurs subi, dans les textes écrits, de graves modifications, comme l'attestent les variantes que fournissent les mss. : 1° d'une novelle de Théodose le Jeune, où on lit, pour *siliquarum*, *reliquarum* qui suppose la leçon *seliquarum* (1); 2° d'un fragment de novelle de Maxime, où je constate les variantes *silaquadia* ou *siluquadia* pour *siliquatici* (2); 3° d'une novelle de Majorien, où se trouvent les variantes *seliqua* pour *siliqua*, et *seliquatico* pour *siliquatico* (3).

On remarquera les exemples d'altération où l'*i* de la première syllabe est, comme dans nos légendes, remplacé par un *e*, et annonce la tendance vers la forme *selegas*.

En résumé, l'explication très simple, très naturelle, que je propose pour une formule qui, depuis longtemps, intriguait beaucoup les numismatistes, me semble de nature à les satisfaire, et je ne crois pas me faire trop illusion en espérant qu'elle ne laissera guère de doute dans leur esprit.

M. Deloche.

(1) Tit. XXII, nov. 2. *Codic. Hermogenian. Gregorian. Theodosian. et Novellae*, etc., édit. G. Haenel, 1842; Supplément, p. 93, note *q*.

(2) *Ibid.*, p. 266, note *b*.

(3) *Ibid.*, p. 323, notes *i* et *p*.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT.

M. Léon Heuzey communique un mémoire sur une catégorie de petits vases antiques dits *aryballes*, qu'on trouve souvent dans les tombeaux et qui ont l'aspect d'une tête de guerrier couverte d'un casque. Le cimier du casque est représenté par une bande saillante, au-dessus de laquelle, au lieu de panache, s'élève un goulot étroit et court, muni du rebord plat qui caractérise les flacons destinés aux onctions gymnastiques et à la toilette des femmes. M. Heuzey montre que le type du casque, toujours très soigné, est entièrement grec, même sur un aryballe en faïence égyptienne et portant une inscription hiéroglyphique. C'est un type consacré par l'art, dont nous saisissons très nettement l'origine.

M. Defrémery communique une note sur un exemplaire intéressant de la comédie de Destouches intitulée *le Philosophe marié*, qui contient plusieurs vers dont le contrôleur général des finances avait exigé la suppression : l'édition originale avait été *cartonnée* par suite de cet ordre ; l'exemplaire découvert par M. Defrémery avait échappé à cette mutilation. Le savant académicien propose de rétablir dans les éditions à venir les vers supprimés.

M. Ernest Desjardins signale la découverte de deux nouveaux diplômes militaires romains en Bulgarie.

M. l'ingénieur Prou lit un mémoire sur *le traité de la construction des automates d'Héron* d'Alexandrie. M. Prou démontre que les ingénieux appareils décrits par le savant mathématicien grec avaient été appropriés par les anciens à l'installation des grands théâtres. Ce mémoire contient des détails extrêmement curieux.

M. Ch. Robert, à la suite d'une visite faite par lui à l'exposition de Clermont-Ferrand, signale à l'Académie la magnifique collection de poteries sigillées formée à Lezoux (Puy-de-Dôme) par M. le docteur Plicque. On savait déjà que Lezoux avait été à l'époque romaine un centre de fabrication de poteries de formes très variées. La collection Plicque permet d'étudier en grand détail cet intéressant atelier.

M. Gaston Paris lit un mémoire relatif à un épisode consigné dans Aymeri de Narbonne touchant le luxe de personnages d'origine barbare qui étonnent par leur libéralité les Italiens eux-mêmes. La conclusion du travail de M. Gaston Paris est que la légende remonte au neuvième siècle et se trouvait primitivement dans une chanson aujourd'hui perdue. Cette légende a été reproduite dans le roman du Rou et dans une saga danoise. Mais là n'est pas sa véritable origine.

Un deuil inattendu, malgré le grand âge du savant dont nous avons à déplorer la perte, est venu frapper l'Académie. M. Charles-Jules Labarte est mort le 14 août à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— À Monsieur le Rédacteur de la *Revue archéologique*.

Monsieur,

Permettez-moi de présenter quelques observations aux lecteurs de votre excellente *Revue*, à l'occasion d'un article inséré dans le numéro de juin dernier et qui m'a vivement intéressé. L'auteur de cet article, M. J. Derenbourg, dit en parlant d'un passage de l'inscription d'Eschmoun-azar :

« Nous prenons, *avec M. Clermont-Ganneau*, המת pour le pluriel de הא. C'est certainement la manière la plus simple d'expliquer ce mot, qui a tant tourmenté les interprètes de notre inscription et du tarif de Marseille... Rien ne paraît s'opposer à cette ingénieuse conjecture. » (P. 382, note 1.) Tous vos lecteurs croiront certainement, en lisant cette note, que « cette ingénieuse conjecture » a été proposée pour la première fois par M. Clermont-Ganneau. C'est une erreur qu'il m'importe de rectifier. M. Clermont-Ganneau est assez riche en découvertes scientifiques pour n'avoir pas besoin d'être enrichi aux dépens d'autrui. Voilà *huit ans* que j'ai découvert, le premier, l'explication de ce mot et de plusieurs autres phrases de l'inscription d'Eschmoun-azar. J'en ai fait l'objet d'un mémoire, qui fut communiqué par moi à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la fin de 1872 ou au commencement de 1873, et dans ma lettre d'envoi, adressée au président de l'Académie, je signalais en particulier l'explication de ce mot.

Voici comment je traduisais les deux passages de l'inscription d'Eschmoun-azar où il se trouve :

« Qu'ils ne soient point ensevelis dans un sépulcre, et qu'ils n'aient point de fils ni de postérité à leur place, et que les dieux saints les abandonnent à un tyran superbe, qui domine sur eux pour les détruire, [cette] royauté ou cet homme qui ouvrira le couvercle de cette couche, ou qui soulèvera ce cercueil, et la postérité *de cette royauté ou de* CES HOMMES. » (Lignes 8-10.)

Et à la fin de l'inscription :

« Qu'ils n'ouvrent point mon couvercle, et qu'ils ne dévastent point mon couvercle, et qu'ils ne m'emportent point dans cette couche, et qu'ils

ne soulèvent point le cercueil de ma couche. Pourquoi ces dieux saints les abandonneraient-ils et la détruiraient-ils, *cette royauté et* CES HOMMES et leur postérité à toujours? »

Dans la note relative à ces deux textes je disais : « Il est étonnant que le sens du groupe אדממהמת, qui se trouve à la ligne 11 et à la ligne 22, ait été si complètement méconnu jusqu'ici. M. Munk..... traduit : *l'homme du peuple*. M. Schlottmann, sans en prévenir seulement le lecteur, trouve bon de suppléer un mot tout entier.... et traduit : « Si [cet] homme est tué. » Est-ce là ce que les Allemands appellent *deutsche Genauigkeit*? — Mais, puisque le premier substantif (royauté) est suivi d'un pronom démonstratif, n'est-il pas de toute évidence qu'il doit en être de même pour le second? Nous lirons donc, aux lignes 11 et 22, et par conséquent aussi dans l'inscription de Marseille, l. 17 : אדמם המת, *ces hommes*. Outre ces trois passages, l'existence de ce substantif pluriel est prouvée jusqu'à l'évidence par la ligne 6 de notre inscription et surtout par la ligne 16 de celle de Marseille, où on lit כל אדמם, *tous les hommes*; et המת est évidemment la forme primitive de l'hébreu הֵמָּה, comme dans le *Pœnulus* (vers 3) *anet* (= הנת) est probablement identique à l'hébreu הֵנָּה, *huc*... »

Dans mon ouvrage sur le *Texte primitif des Psaumes*, publié peu après (Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873), p. 88, après avoir reproduit la substance de cette note, j'ajoute : « Comparez aussi l'assyrien *shounouth* (eux) et *shinath* (elles), dont le rapport avec les mots correspondants dans les autres dialectes sémitiques est rendu évident par le singulier *shou* (lui) = הוא et *shi* (elle) = היא. »

Quand mon mémoire m'eut été renvoyé par l'Académie et que je voulus le compléter pour le faire paraître dans un recueil scientifique, j'y ajoutai encore : « La même forme המת se lit aussi, d'après M. Halévy, dans les inscriptions sabéennes (V. *Journal asiatique*, mai, juin et octobre 1873). Comparez aussi en assyrien *annouth* (ceux-ci) et *anneth* (celles-ci)... — Si l'on objectait qu'on ne voit pas pourquoi Eschmoun-azar passerait ainsi du singulier *cet homme* (l. 10) au pluriel, je réponds que sa pensée se porte ici non seulement sur l'homme qui aurait ouvert son tombeau, mais aussi sur ceux qui auraient ordonné cette profanation (cf. l. 6 : « Quand même des *hommes* te le commanderaient, n'obéis point (שְׁמַע ב, obéir) à leur ordre (ד[ו]ן). »

J'omets à dessein quelques observations moins importantes. Mais qu'il me soit permis de transcrire ici ce que j'écrivais peu après pour justifier cette opinion contre un hébraïsant qui l'avait attaquée dans la *Revue théologique* (octobre 1873) : « Ce qui m'étonne, disais-je après avoir rappelé la plupart de ces considérations, ce n'est pas précisément que ces analogies n'aient pas été aperçues jusqu'ici, mais c'est que l'ensemble et le mouvement des deux phrases de l'inscription d'Eschmoun-azar où se

trouve ce groupe n'aient pas révélé aux interprètes qu'il devait être composé d'un substantif et d'un adjectif démonstratif (l'un et l'autre au pluriel). Si vous lisiez dans un vieux livre, un peu effacé par le temps, la phrase suivante : « Que les dieux saints les abandonnent à un tyran..... « pour les détruire, *cette royauté ou cet homme* qui ouvrira ce cercueil.... et « la postérité *de cette royauté* ou de — hommes; » et un peu plus loin : « Pourquoi ces dieux saints les abandonneraient-ils et la détruiraient-ils, « *cette royauté* et — hommes et leur postérité à toujours ? » hésiteriez-vous un seul instant à rétablir dans les deux cas le démonstratif *ces* devant le mot *hommes?* Eh bien ! il ne s'agit pas ici de le rétablir : il est écrit en toutes lettres; il s'agit seulement de le reconnaître sous une forme à peine différente de celle du mot hébreu correspondant. (*Revue théologique*, juillet 1874, p. 53.)

Enfin, dans mon discours d'installation, sur *les inscriptions assyriennes et l'Ancien Testament*, prononcé en novembre 1874 et imprimé immédiatement après, j'ai résumé dans une note (p. 11) les principaux résultats de mes recherches sur l'inscription d'Eschmoun-azar et sur celle de Marseille. Parmi ces résultats se trouve naturellement celui qui concerne le mot המת. Des exemplaires de ce discours furent envoyés à l'Académie des inscriptions, à la Société asiatique et à plusieurs savants français et étrangers. Et dès le commencement de 1873 j'avais communiqué aussi à plusieurs orientalistes ma traduction de l'inscription d'Eschmoun-azar, imprimée dans le *Journal du Loiret*.

Je me félicite bien sincèrement de voir que, sur un point assez important, mon interprétation a été adoptée par un épigraphiste du mérite de M. Ganneau, et que l'un des académiciens qui, en 1873, ont eu mon mémoire entre les mains et n'y ont pas remarqué sans doute ce détail, estime maintenant que « c'est là certainement la manière la plus simple d'expliquer ce mot qui a tant tourmenté (bien à tort!) les interprètes. »

J'ose espérer qu'il en sera de même un jour sur plus d'un autre point, en particulier pour ce qui concerne les célèbres passages où M. Halévy et M. Derenbourg lui-même (en partie) ont cru voir l'idée de l'immortalité, et qui ne disent certainement rien de pareil, comme j'ai essayé de le montrer dans le mémoire susdit et aussi dans mon discours sur l'*Idée de l'immortalité de l'âme chez les Phéniciens et chez les Hébreux* (Montauban, 1878).

Pour hâter en quelque mesure ce résultat, veuillez me permettre, Monsieur le Rédacteur, de faire connaître à vos lecteurs ma traduction de cette célèbre inscription funéraire, en l'accompagnant de quelques notes explicatives. Toutefois, pour ne pas dépasser aujourd'hui les limites d'une rectification, je réserverai cette communication pour l'un de vos prochains numéros. Persuadé que vous ferez droit à ma réclamation, je vous prie, M. le Rédacteur, de recevoir l'assurance de ma parfaite considération.

Ch. Bruston,
Professeur à la faculté de théologie protestante.

Montauban, août 1880.

—— On écrit d'Athènes le 28 août :

« Je tiens à vous signaler, un des premiers, une découverte archéologique saisissante et du plus haut intérêt.

« Il s'agit de reliques humaines relevées sur le terrain même où se livra, le 3 août 338 avant J.-C., la bataille de Chéronée, si fatale à l'indépendance de la Grèce ; et je dois les renseignements qui suivent à l'obligeance du savant directeur de ces fouilles, M. Stamatakis.

« On sait que Pausanias et Plutarque ont relaté cette mémorable journée où, dans la plaine qui s'étend au pied du Parnasse, 30,000 Macédoniens, sous les ordres de Philippe et de son fils Alexandre âgé de dix-huit ans, brisèrent les dernières forces alliées des Athéniens et des Thébains. Philippe attaqua les Athéniens ; Alexandre, les Thébains ; et le choc fut si terrible, la mêlée si acharnée, que la rivière qui traverse la plaine, et dont le lit est maintenant desséché, reçut le nom de rivière de sang, *aimon*. Le « bataillon sacré » des Thébains, composé de 300 héroïques jeunes gens, donna le dernier et fut complètement anéanti. Ce sont ces 300 glorieux vaincus qui ressuscitent après vingt et un siècles de ténèbres, tels qu'ils ont été pieusement couchés en terre au lendemain de la bataille.

« A cinq minutes du village de Chéronée, dont le nom aujourd'hui est *Capraina*, gisaient les membres épars d'un lion gigantesque que l'ignorante cupidité avait brisé, croyant trouver un trésor caché sous son piédestal. On avait miné et fait sauter le colosse de marbre accroupi, contemporain et symbole des actes d'héroïsme accomplis par les Grecs en cet endroit même. Des fouilles y étaient pratiquées depuis quelques mois, et l'on découvrit d'abord un mur de 25 mètres de longueur sur 15 mètres de large, haut de plus de 2 mètres et reposant sur des fondements de $1^{m},50$. C'est dans le parallélogramme formé par cette muraille que le terrain fouillé à 4 mètres de profondeur a livré les restes de cent quatre-vingt-cinq Thébains reposant côte à côte sur l'argile, par rangées parallèles de quarante corps et dans l'attitude même qu'ils avaient en rendant le dernier souffle. Sept lignes de ces glorieux combattants ont été jusqu'ici découvertes ; ils sont placés de telle sorte que la tête de ceux du second rang repose aux pieds du premier. Tous portent l'empreinte des profondes blessures qui leur ont causé la mort. L'un d'eux a les deux cuisses traversées par un tronçon de lance ; un autre a la mâchoire brisée et disjointe ; un troisième a le crâne affreusement labouré ; un quatrième, la tête encore admirablement conservée, a la bouche entr'ouverte et semble respirer ; il sera transporté au Musée des antiques d'Athènes. Mais ce qu'il y a de particulièrement significatif, c'est que cette sublime jeunesse possède toutes ses dents. On n'a point trouvé d'armes, puisqu'on les enlevait aux vaincus ; mais on a découvert une certaine quantité de boutons en os percés par le milieu et des écuelles de terre cuite à double anse.

Les fouilles se poursuivent pour trouver les cent autres compagnons

qui formaient la phalange thébaine. On est aussi à la recherche des deux stèles funéraires chargées de léguer à la postérité les noms de ces trois cents jeunes gens, et qui se dressaient à droite et à gauche du lion de Chéronée.

« M. Stamatakis prépare un rapport circonstancié de cette découverte historique si intéressante, et des dessins reproduiront l'attitude de chacun de ces combattants. Six d'entre eux seront conservés au musée d'Athènes ; les autres continueront à reposer où ils se trouvent. »

(*Débats.*)

—— *Les fouilles archéologiques du royaume de Grèce.* — Indépendamment des fouilles, qui continuent à Olympie, d'autres, entreprises par la Société archéologique d'Athènes, ont lieu sur divers points et donnent d'importants résultats. Il faut citer de ce nombre celle du Pirée, qui ont mis à découvert les gradins d'un théâtre. Des murs avaient d'abord été remarqués sur cet emplacement par les ouvriers occupés à niveler la route de Zéa.

Le théâtre dominait la baie de ce nom ; on le trouve mentionné par Xénophon.

Il ne faut pas le confondre avec celui de Munichie, situé à une fort courte distance de là et à proximité de la baie de Zéa.

Il est à croire que d'autres parties de ce monument pourront être exhumées dans un certain état de conservation.

A l'Acropole, les résultats sont encore d'un plus haut intérêt. En dégageant de la terre qui l'encombrait la pente des Propylées, on a mis à nu le rocher à gauche de l'escalier latéral.

A la faveur d'une tranchée ouverte près de la porte de Beulé et du mur dont elle occupe le milieu, à droite de la porte, à une profondeur d'un demi-mètre, on a trouvé engagé dans le mur un bas-relief de petite dimension, représentant un quadrige dans un parfait état de conservation. A l'avant du char, le conducteur est penché sur l'attelage, tandis qu'un autre personnage, à l'arrière, semble au moment de mettre pied à terre. Les quatre chevaux sont d'un dessin élégant et d'un très bon travail.

Les fouilles ont encore donné un serpent en relief et plusieurs fragments d'inscriptions et dédicaces, dont l'une, encastrée dans le mur, remonte au milieu du cinquième siècle.

A Chéronée on exécute des fouilles sur l'emplacement où fut le monument élevé à la mémoire des alliés. Ce monument représentait un lion colossal, dont une partie des débris jonche encore le sol.

Le lion avait, y compris le piédestal, une hauteur de douze mètres ; il était placé sur un soubassement de vingt-cinq mètres de longueur sur vingt-deux de largeur, sous lequel on avait creusé les tombeaux des alliés morts dans ce jour néfaste.

En fouillant le sol on a découvert des ossements qui tombent en poussière ; on y remarque une mâchoire avec toutes ses dents et le fer d'une lance.

On espère que ces fouilles pourront éclaircir quelques points encore obscurs de l'histoire de ce monument célèbre, que la piété patriotique des Grecs avaient élevé à la mémoire des martyrs de la liberté.

La Société archéologique d'Athènes affecte 90,000 fr. à sa reconstitution, qui est très praticable, la plupart des débris restés à découvert sur le sol étant très bien conservés.

En même temps que ces diverses exhumations du sol hellénique, d'un si haut intérêt pour l'art comme pour l'histoire, le musée d'Athènes vient de s'enrichir d'une magnifique collection d'antiquités égyptiennes qui n'est pas évaluée à moins d'un million de francs; elle provient d'un don patriotique de M. Dimitrion, de nationalité hellène, résidant à Alexandrie, qui depuis longues années avait recueilli à grands frais tous ces objets précieux.

Cette collection se compose de médailles dont plusieurs n'existent dans aucun musée, de terres cuites, bronzes, objets d'art; on y distingue un grand nombre de statues d'Osiris, d'Isis, d'Horus, d'Hammon, du bœuf Apis, des statuettes de diverses grandeurs, d'hommes, de femmes et d'enfants, d'animaux, des amulettes aux formes variées, des vases dont quelques-uns d'une grandeur colossale, des sphinx de granit rose, des stèles, des sarcophages et un nombre infini d'objets se rapportant au culte des anciens Egyptiens. (*Gazette de France.*)

—— *Les fouilles d'un tumulus en Norvège.* — Dans ces derniers temps, la Société pour la conservation des antiquités scandinaves, à Christiania (Norvège), a fait entreprendre des fouilles dans un de ces tumulus dits « Hünengraber », qu'on trouve en grand nombre sur le bord de la mer, dans les anses et petits golfes qui découpent la côte où jadis les anciens rois pirates, les chefs de mer ou wikings, ancêtres de ceux qui vinrent s'établir dans la province à laquelle ils donnèrent leur nom (la Normandie), se faisaient enterrer avec les embarcations qui servaient à leurs expéditions aventureuses.

Les fouilles dont il s'agit ont été exécutées à la métairie de Gokstad, non loin de Sandefjord, un endroit de bains fort apprécié de la population norvégienne. Le résultat de ces fouilles a été la découverte d'une carcasse entière d'embarcation des anciens Normands.

Ce n'est pourtant pas la première fois que des objets de ce genre sont mis au jour. Mais ce qui donne plus d'intérêt à la trouvaille actuelle, c'est d'abord que ce navire des wikings est plus grand et mieux conservé, en second lieu qu'il porte avec lui quantité d'objets qui nous éclairent sur la vie et les mœurs des anciens Normands.

De l'avant à l'arrière, l'embarcation a 75 pieds de long. La carcasse était divisée en vingt compartiments ou cases, et si l'on admet qu'il n'y avait rien dans la case à l'avant, ni à celle de l'arrière, on peut en conclure que ce navire a dû être poussé par trente-six rameurs.

Le bâtiment, séparé en deux, a été transporté de son tumulus à Christiania, et on l'a exposé dans le jardins de l'Université : là, on doit élever

une construction spéciale, où il sera déposé, avec une autre embarcation du même genre trouvée en 1867 à Tuno, près de Sarpsborg (Norvège), et qui avait été également conservée jusqu'à nouvel ordre dans les dépendances de l'Université.

Quant aux nombreuses antiquités trouvées dans le navire, elles seront conservées, dit l'*Illustrirte Zeitung*, à laquelle nous empruntons ces renseignements; mais, au préalable, les parties endommagées de l'embarcation seront restaurées, et les couleurs qui la décoraient rafraîchies.

Les antiquités dont nous parlons consistent dans les objets suivants :

Au pied du mât, on a trouvé un bassin ou marmite en cuivre de la grandeur d'une demi-tonne, avec deux grandes anses. Puis un grand tonneau formé de douves (probablement pour contenir de l'eau); une marmite en fer, d'un travail tout à fait spécial, rivée et clouée, et quantité d'objets en bois.

Parmi ces derniers, nous mentionnerons surtout quelques ais, ayant la longueur du corps d'un homme et qui servaient sans doute de lits. D'autres portent des sculptures, notamment une couple de larges planches, qui devaient être peintes. Une de ces pièces, qui doit avoir été une barre de gouvernail, se termine en tête d'animal. Plus loin, des coupes à boire, avec de courtes poignées sculptées.

Derrière le mât, une cavité en dos d'âne et se prolongeant dans la direction de la longueur du navire; on y a trouvé plusieurs ossements humains, quelques petits objets en fer, et environ une cinquantaine de garnitures d'un travail remarquable.

Les derniers objets se divisent en deux catégories : l'une contenant les pièces en argent doré massif; l'autre en bronze doré. Dans chaque catégorie on trouve des pièces, les unes plus grandes, les autres plus petites, ayant servi ici d'ornements de ceinture, là d'ornements de selle. Celles en argent sont assez simples, avec des cercles incrustés, des figures géométriques et, dans les coins, des portraits vus de face. Celles en bronze portent des motifs d'animaux et des arabesques y rappelant le style excellent d'antiquités trouvées précédemment à Borre.

Deux des pièces, de petit module et d'un travail à jour, sont particulièrement remarquables. L'une représente une figure d'animal, la tête penchée en arrière; l'autre un cavalier sur un cheval qui galope, et tenant la lance en arrêt. C'est assurément le meilleur travail en métal qu'on possède de l'époque païenne en Scandinavie.

Les pirates scandinaves se servaient, du reste, de navires affectant des formes diverses, comme on peut le voir dans l'ouvrage du savant historien des Normands (*Expéditions maritimes des Normands en France au dixième siècle*, par G.-B. Depping), ouvrage couronné autrefois par l'Institut, et qui a été traduit dans différentes langues du Nord, danois, suédois, russe, etc.

Dans ce livre, qui le premier en France a retracé l'historique, d'après les documents scandinaves, des incursions des pirates normands sur nos

côtes, on trouve au chapitre deuxième de longs détails sur le genre de bateaux dont se servaient les wikings. D'ordinaire, ces embarcations étaient ornées à la proue et à la poupe de la figure d'un animal, vrai ou fantastique, et, pour cette raison, on les nommait *snekkar* ou *drakars*, c'est-à-dire serpents ou dragons. Sans doute on les barbouillait de couleur, ajoutait l'auteur : sa conjecture se trouve ainsi confirmée par la découverte dont nous venons de parler. (*Gazette de France.*)

—— Au moment de mettre sous presse nous recevons la note suivante :

« Tous les numismatistes connaissent les médailles de Nîmes qui portent comme appendice un pied de sanglier. Elles portent sur une face la légende IMP. DIVI F. P. P., dont les deux dernières lettres ont été interprétées tantôt par *Pater Patriæ*, tantôt par *Patroni Parentes*. M. Goudard, de Toulouse, vient de publier, sous le titre de *Notice sur les médailles dites pieds de sanglier* de Toulouse, 1880, un opuscule où il examine de nouveau tout ce qui se rapporte à ces singulières pièces. A la page 16 de sa brochure, M. Goudard affirme que dans le catalogue du cabinet de Berlin, par M. Friedlaender, les sigles P. P. sont traduites par *Porcales Patroni*. Or, en se référant au catalogue (Berlin, 1873 et 1877) on y trouve à la page 227, n° 889, l'explication *parentes patroni*. Il est évident que M. Goudard n'a pas eu entre les mains le catalogue publié à Berlin, mais qu'il a mal lu ou mal compris la lettre que M. Friedlaender lui avait écrite en allemand, et dont il donne une traduction à la page 68 de son travail.

« M. le Dr Friedlaender, le savant directeur du cabinet des médailles de Berlin, justement ému de se voir attribuer une interprétation semblable, nous prie d'insérer la rectification qu'on vient de lire, et nous nous empressons de faire droit à sa demande. »

BIBLIOGRAPHIE

Épigraphie de Luchon, par Julien Sacaze. Paris, 1880, in-8, chez Didier et Cie (91 pages).

Un auteur déjà connu et apprécié pour ses travaux archéologiques, M. J. Sacaze, a eu l'heureuse idée de réunir toutes les inscriptions latines trouvées à Bagnères-de-Luchon. On ne saurait trop féliciter l'auteur du soin qu'il a apporté à son ouvrage ; non seulement il a copié lui-même avec la plus grande exactitude toutes les inscriptions qu'il publie, mais il n'a point omis d'indiquer le lieu où elles ont été trouvées, et de faire l'historique de chacune d'elles ; il s'est même livré, pour en connaître l'origine exacte, à des recherches minutieuses, pour lesquelles il n'a pas toujours trouvé un concours empressé (1). Il a, de plus, signalé ceux qui avaient fait connaître chacun de ces monuments avant lui, et a relevé les fautes qu'ils avaient commises.

Son plan est bien simple : après une introduction où il trace à grands traits l'histoire de la vallée de Luchon depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'empire romain, il aborde l'étude des inscriptions latines du pays, qu'il a divisées en douze groupes, suivant les diverses divinités qu'on y rencontre : 1° celles qui sont consacrées au dieu Ilixon (2) ; 2° au dieu Abellion ; 3° au dieu Iscitt ; 4° au dieu Exprcenn ; 5° au dieu Aherbelst ; 6° au dieu Alardoss ; 7° au dieu Baicorrix ; 8° au dieu Tutèle ; 9° aux Montagnes ; 10° aux nymphes ; 11° aux dieux mânes ; 12° les bornes milliaires.

Une voix plus autorisée que la nôtre (3) a déjà reproché à M. Sacaze d'avoir classé parmi les monuments religieux les inscriptions funéraires, par cela seul qu'on lit en tête : *D(iis) M(anibus)*. A ce titre, en effet, les trois quarts des inscriptions latines seraient des monuments religieux, ce

(1) Cf. page 66.

(2) On se serait attendu à trouver à la suite de ces inscriptions un rapprochement entre le nom du dieu Ilixo et celui de Luchon ; cette transformation n'a rien que de très conforme aux règles de la phonétique française et est confirmée par des faits analogues bien connus ; c'est ainsi que *Borvo*, divinité topique, a donné son nom à Bourbon et à Bourbonne-les-Bains, *Lussoius* à Luxeuil, etc.

(3) M. E. Desjardins (*Acad. des inscript. et belles-lettres*, 18 juin 1880 ; *Journal officiel* du 23 juin).

qui n'est pas : nous ne reviendrons pas sur cette critique ; nous insisterons sur la partie relative aux bornes milliaires. Elles sont au nombre de deux ; mais la copie que M. Sacaze en donne et la lecture qu'il a placée à côté ne sont pas sans présenter de singulières particularités. Dans la première (1), Philippe le jeune est appelé *princeps* JUVENTII (?) et Otacilia Severa est qualifiée de *mater Augusti nostri*, alors que Philippe est appelé César dans l'inscription, et qu'il ne reçut le titre d'Auguste que l'année suivante ; enfin les sigles MP sont placées après le chiffre CC, ce qui est insolite. Quant au nombre CC, il ne correspond à aucune mesure récapitulative, entre le point où la borne a été trouvée, *dit-on*, et une grande ville de la Gaule ; et, même en adoptant l'hypothèse de M. Barry, qui est reproduite par M. Sacaze (2) (cette distance de 200 milles serait celle de Lugudunum Convenarum à Burdigala), il serait bien singulier qu'on n'eût pas mentionné sur la borne milliaire au moins un des deux points extrêmes de la route.

Sur la seconde borne milliaire (3), Gallien semble porter parmi ses *cognomina* celui de *Valerianus*, ce qui est fort étrange.

Devant tous ces faits, il semble qu'on ait de fortes raisons pour suspecter l'authenticité de ces deux monuments ; aussi regrettons-nous que l'auteur n'ait point cru devoir ajouter à son livre un fac-similé de ces inscriptions ; quelque fidèle que soit la copie de M. Sacaze, elle ne parvient pas à résoudre certaines questions qu'on aimerait à voir éclaircir. Enfin nous souhaiterions que l'expression n'eût pas parfois, très rarement, il est vrai, trahi la pensée de l'auteur (4).

En résumé, ce livre est l'œuvre d'un érudit consciencieux et d'un ami passionné de son pays natal, et il serait à souhaiter que M. Sacaze trouvât dans toutes les parties de la France des imitateurs aussi dévoués que lui à la science.

R. C.

Parenté du gaulois et du latin, étude linguistique, par M. le docteur WILHELM NEUMANN, professeur (forme les p. 15-93 du Programme de l'Académie de Neufchatel pour l'année 1880-1881, in-4°).

Si la critique devait principalement tenir compte des intentions d'un auteur et de l'utilité relative de son œuvre dans le cercle immédiat auquel il s'adresse, nous n'aurions que des éloges à donner au *programme* de M. Neumann. Après avoir lu cet opuscule les élèves de l'Académie de

(1) Page 88.

(2) Page 89.

(3) Page 90.

(4) Ainsi on lit (p. 88) : « L'empereur Philippe *ayant exercé son premier consulat en* 245 *et* 246. » Il eût fallu dire : l'empereur Philippe n'ayant été consul pour la deuxième fois qu'en 247, et ayant, par conséquent, *porté* le titre de *consul* sans aucune addition pendant les années 245 et 246, etc. Comme tous les empereurs de cette époque, il exerça très probablement son premier consulat pendant les deux premiers mois de 245.

Neufchatel sauront que les Gaulois n'étaient pas des barbares, que la civilisation matérielle était avancée chez eux, qu'ils ont laissé des inscriptions, qu'un certain nombre de mots de leur langue ont été transmis par les écrivains anciens, que l'histoire nous a conservé de nombreux noms d'hommes, que maint nom de lieu a survécu jusqu'à nous dans l'usage, et que la langue des Gaulois était apparentée à celle des Romains. Mais ces faits exacts entreront dans l'esprit des jeunes Neufchatelois avec une théorie erronée, celle de M. Granier de Cassagnac, à savoir que le français dérive du gaulois plus que du latin et que la philologie française est à reprendre par les fondements. Si M. Neumann se bornait à parler de l'influence du gaulois sur le latin parlé dans les Gaules (influence que la parenté des deux langues rendait plus puissante), et de la *Schattirung* gauloise des mots latins (pour emprunter une heureuse expression de M. Max Müller), il y aurait matière à discussion, encore que les connaissances philologiques de M. Neumann soient bien peu solides en celtique, et aussi peut-être en roman.

Le principal guide de l'auteur a été le glossaire gaulois de M. de Belloguet. M. de Belloguet était un éminent historien, et il a fait rentrer les études gauloises dans la voie de la critique ; mais il n'était nullement philologue. Zeuss est quelquefois nommé, mais probablement de seconde main, car on voit trop aisément que M. Neumann n'est pas de son école. La *Revue archéologique* est souvent citée et paraît avoir été dépouillée avec soin par M. Neumann : marquons-lui un bon point de ce chef. Cela n'empêche pas l'auteur de commettre quelques erreurs dans le domaine archéologique. Il a eu la bonne idée de représenter deux faces du monument des Nautes de Paris, mais, par le même écart entre l'intention et l'effet, ces gravures ne sont pas seulement grossières, elles sont matériellement inexactes. Nous ne parlons pas du style; nous aurions mauvaise grâce à relever quelques incorrections, quand un Allemand nous fait l'honneur d'écrire dans notre langue. En résumé, ce travail sur le gaulois a été fait d'une façon hâtive et avec des matériaux insuffisants, par un homme qui n'est ni spécialement philologue, ni spécialement archéologue, mais seulement lecteur zélé de la *Revue archéologique*. Cela n'est pas assez.

H. Gaidoz.

Notice sur les médailles dites pieds de sanglier, par A. C. Goudard. Toulouse, Edouard Privat, in-8, 1880.

M. Goudard consacre aux médailles de Nîmes connues sous le nom de « pieds de sanglier » une étude que nous allons apprécier en toute franchise.

L'auteur, éloigné des grandes bibliothèques, limite ses recherches aux auteurs qu'il a sous la main. Ceux qu'il cite sont :

Président Bon, lecture faite à l'Académie de Cortone ;

Comte de Caylus, t. II. de son *Recueil d'antiquités ;*

Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes ;*

Eckhel, *Prolégomènes de la Doctrina* ;
Mionnet, *Description des médailles antiques* ;
Pina, *Leçons élémentaires de numismatique* ;
Lagoy, *Description de quelques médailles inédites* ;
La Saussaye, *Gaule narbonnaise* ;
Hoffmann, *Catalogue Gréau* ;
Frœhner, *Crocodile de Nîmes* ;
Ch. Robert, *Numismatique de la province de Languedoc* ;
Friedlaender, *Das Kœnigliche Muenzkabinet*.

Puis M. Goudard fait connaître sa classification des monnaies de Nîmes, et distingue trois émissions :

La première remonte à l'an de Rome 725 (29 ans avant J.-C.), année où le sénat décerne le titre d'empereur à Octave ; c'est alors qu'on cesse la fabrication des coloniales autonomes, pour celle des coloniales impériales avec le crocodile et le palmier au revers.

La deuxième émission appartient à l'an 727 (27 ans avant J.-C.), année où Octave reçoit du sénat le nom d'Auguste et la couronne civique ;

La troisième et dernière a dû commencer l'an 752 (2 ans avant J.-C.), pour cesser à la mort d'Auguste. Cette émission porte le *pater patriæ*, titre que le sénat conféra à Auguste dix ans après la mort d'Agrippa.

Ainsi la première émission est circonscrite dans l'espace de deux ans, la deuxième dans une période de vingt-cinq ans, la troisième, dans une période de quinze ans.

L'auteur aborde l'explication des sigles P. P., cite l'opinion de divers numismatistes, et dit en note avoir trouvé pour la première fois, dans l'ouvrage publié sur le cabinet royal de numismatique de Berlin par M. J. Friedlaender, les sigles P. P. traduites par *Porcales Patroni*.

Et M. Goudard, page 68, renvoie le lecteur à la traduction d'une lettre de M. J. Friedlaender où il serait répété que les sigles P. P. signifient *Porcales Patroni !*

J'ouvre le *Kœnigliche Muenzkabinet*, à la page 227, n° 889, et je lis :

« Nemausus. Têtes d'Auguste et d'Agrippa adossées, peut-être pour rappeler le Janus bifrons des as romains. Auguste porte la couronne de laurier ; Agrippa, la couronne rostrale. La légende *Imperator divi filius* indique que la monnaie a été frappée avant l'année 727, où Octave prit le titre d'Auguste, et les sigles P. P. ne signifient pas *Pater Patriæ*, mais s'appliquent aux deux effigies, et doivent s'interpréter par *Patroni Parentes*.

« Au revers, *Colonia Nemausus*, et crocodile enchaîné au palmier orné d'une couronne, en souvenir de la victoire d'Auguste sur Cléopâtre. La monnaie a la forme d'une cuisse de sanglier. Quelques exemplaires, sortes d'offrandes consacrées, ont été jetés dans le bassin de la fontaine de Diane à Nîmes, où on en a recueilli plusieurs. »

Ainsi parle M. Friedlaender dans l'ouvrage cité par M. Goudard. Si donc

ce dernier avait consulté le livre, il aurait lu *patroni parentes* et non *porcales patroni*, qui n'a pas de sens. La lettre du savant conservateur de Berlin, écrite en allemand, et traduite par M. Goudard, avait peut-être le *patroni parentes* écrit d'une manière un peu confuse, mais la description lue dans le livre publié sur le cabinet royal de numismatique de Berlin et citée par M. Goudard devait faire cesser toute incertitude dans son esprit.

Je finis cette digression et reviens à la notice de M. Goudard. A la classification des monnaies succède une série de textes des auteurs déjà cités, suite de remarques, quelquefois contradictoires, sur la fabrication et l'usage des « pieds de sanglier ». Puis viennent la description et l'historique des neuf exemplaires connus, et sous forme de conclusion les propres observations de l'auteur, qui ramène tout ce qui a été dit sur les « pieds de sanglier » aux trois points suivants :

L'excédant de bronze représente-t-il un pied de biche ou un pied de sanglier ? Quel fut le mode de fabrication de ces médailles ? A quel usage étaient-elles destinées ?

M. Goudard pense que l'excédant de bronze figure un pied de sanglier, qu'il a été fondu avec le flan, et destiné à plusieurs usages ; on le portait en guise d'amulette, ou bien on le jetait dans le bassin de la fontaine de Nîmes.

Les pièces justificatives, ou lettres des principaux directeurs de musées et savants auxquels s'est adressé l'auteur pour obtenir des renseignements, terminent la nomenclature.

En résumé, M. Goudard a cité des livres dont il paraît ignorer le contenu ; et pour ne rappeler qu'un exemple, les remarques si judicieuses de M. Robert sur la durée du monnayage des bronzes au crocodile ont échappé à M. Goudard. La date alexandrine aperçue par M. Froehner dans la couronne d'un as du musée de Berlin, et sur un exemplaire de la collection de Luynes, n'est pas non plus indiquée ni discutée.

Quand des savants tels que MM. Mommsen et Friedlaender et autres ne sont pas d'accord sur la valeur de sigles et sur les dates d'émission d'une monnaie, il y a témérité tout au moins à un débutant dans la carrière à venir discuter l'opinion de ces savants hommes et à prétendre résoudre la question laissée en suspens.

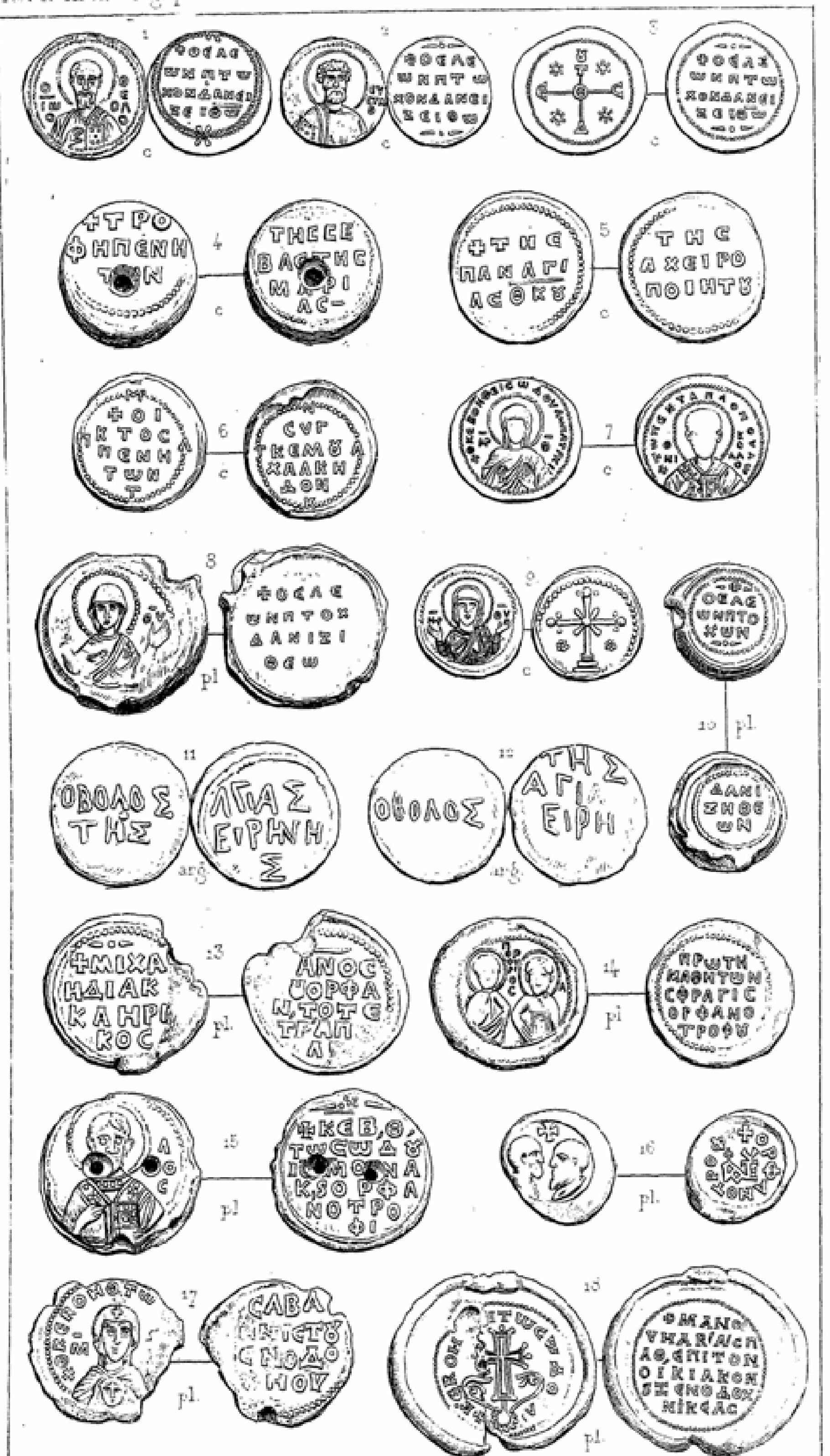
Le mémoire de M. Robert sur la numismatique du Languedoc renferme des aperçus ingénieux. Ses considérations sur la monnaie de Nîmes sont particulièrement intéressantes et justes ; elles renversent de fond en comble la classification proposée par M. Goudard.

Signalons encore une contradiction dans les provenances indiquées. L'auteur fait dire à M. de Valfons que l'exemplaire de M. de Saulcy a été trouvé en Orient non loin du Danube, tandis que M. de Saulcy croit se rappeler qu'il provient de Beyrouth.

En résumé, la notice sur les médailles dites « pieds de sanglier » a le

mérite de mettre en regard dans les planches et de faire connaître les diverses variétés d'un petit monument fort intéressant; mais le texte de l'auteur aurait besoin d'être sérieusement revu ; si nous lui donnons ce conseil, c'est pour répondre à l'appel qu'il fait loyalement au jugement de ses lecteurs. Un appendice pourrait comprendre les rectifications nécessaires.

X...



MÉREAUX ET SCEAUX BYZANTINS

MONUMENTS

NUMISMATIQUES ET SPHRAGISTIQUES

DU

MOYEN AGE BYZANTIN

MÉREAUX D'ÉGLISES. — TESSÈRES SERVANT AUX DISTRIBUTIONS CHARITABLES. — SCEAUX DE FONCTIONNAIRES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A BYZANCE.

I

Il est une catégorie fort curieuse de monuments numismatiques byzantins qui n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucun travail d'ensemble; je veux parler de ces pièces d'une excessive rareté, presque toujours de cuivre jaune, beaucoup moins souvent de cuivre rouge, de plomb ou d'argent, et presque inconnues dans les collections, qui portent des légendes pieuses en rapport avec leurs usages spéciaux, et qui, précisément au point de vue de ces usages, me paraissent être les analogues, ou à peu près, de certains jetons d'églises ou méreaux d'Occident. M. le Dr A. Mordtmann est le seul qui ait dit quelques mots de ces intéressants petits monuments, dans ses *Sceaux et plombs byzantins*, publiés dans les *Mémoires du Syllogue de Constantinople* de 1873. M. Friedlænder en a publié deux dans le tome II de la *Numism. Zeitschrift* de Vienne. Dans un récent séjour à Constantinople j'ai pu réunir un certain nombre de ces méreaux. M. Lam-

bros a bien voulu m'en communiquer quelques-uns. Il m'a paru dès maintenant possible d'inaugurer un chapitre nouveau de l'archéologie médiévale byzantine. Je n'ai pas la prétention de publier ici un travail complet sur ce sujet si neuf et si spécial. Je n'ai pu visiter les grandes collections publiques ou privées, où des exemplaires isolés de ces méreaux doivent être certainement dispersés ; d'autre part, une foule de points concernant l'histoire de ces curieux objets et leurs usages particuliers demeurent obscurs et incertains ; presque tout est à expliquer encore, et je désire simplement attirer de ce côté l'attention des archéologues. Je fais en conséquence appel aux lumières de tous, et me contenterai pour aujourd'hui de donner la description de celles de ces pièces qui me sont connues, en y joignant quelques textes concernant ces méreaux, textes empruntés aux historiens byzantins, et dont je dois en grande partie la connaissance à l'obligeance extrême de M. le docteur A. Mordtmann, l'infatigable chercheur des choses de Byzance.

Voici donc la série des méreaux byzantins que j'ai vus ; ils sont de types assez divers ; quelques-unes même des pièces que je publie aujourd'hui sont peut-être étrangères à cette classe de monuments ; je les décris quand même, espérant arriver ainsi à un classement plus certain.

N° 1. — ΟΑ ΙΩ Ο — ΘΕΟΛΟ pour Ο ΑΓΙΟϹ ΙΩΑΝΝΗϹ Ο ΘΕΟΛΟΓΟϹ. Buste de face de saint Jean Théologue, tenant l'Évangile de la main gauche.

℟. L'inscription en quatre lignes : ✠ Ο ΕΛΕ — ΩΝ ΠΤΩ — ΧΟΝ ΔΑΝΕΙ — ΖΕΙ ΘΩ, pour Ο ΕΛΕΩΝ ΠΤΩΧΟΝ ΔΑΝΕΙΖΕΙ ΘΕΩ, version grecque du v. 17 du ch. XIX des *Proverbes* : « Celui qui a pitié du pauvre prête à Dieu (1). » L'inscription est ceinte d'un double grènetis portant deux croisettes, une supérieure, une inférieure.

Cuivre jaune. — Ma collection ; pl. XVIII, 1.

N° 2. — - ✠ - — Ο ΕΛΕ — ΩΝ ΠΤΩ — ΧΟΝ — - ✠ -.

℟. - ✠ - — ✠ ΔΑ — ΝΕΙΖΕΙ — ΘΕΩ — - ✠ -.

Cuivre jaune. — Musée de la ville de Bâle (Friedlænder, *Numism. Zeitschrift*, t. II, 1870, p. 453).

N° 3. — Buste de face de saint Eustache. A droite, ΕΥϹΤΑΘ... ; à gauche, les mots Ο ΑΓΙΟϹ effacés.

(1) C'est la version même des Septante.

℞. ✠ Ο ΕΛΕ — ΩΝ ΠΤΩ — ΧΟΝ ΔΑΝΕΙ — ΖΕΙ ΘΩ.
Cuivre jaune. — Cabinet Lambros à Athènes ; pl. XVIII, 2.

N° 4. — Buste du Christ au nimbe crucigère, entre les sigles IC, XC.

℞. ·✠· — ✠ ΘΩ ΔΑΝ — ΕΙΖΕΙ ΤΟΥ — C ΠΕΝΗΤΑC — Ο ΤΡΕΦΩΝ — ·✠·, pour ΘΕΩ ΔΑΝΕΙΖΕΙ ΤΟΥC ΠΕΝΗΤΑC Ο ΤΡΕΦΩΝ, « Celui qui nourrit les pauvres prête à Dieu », traduction libre de ce même v. 17 du ch. XIX des *Proverbes*.

Cuivre jaune. — Cabinet du prince de Saxe-Cobourg à Vienne (Friedlænder, *Numism. Zeitschrift*, t. II, 1870, p. 453).

N° 5. — ✠ ΜΑΚΑΡΙΟΙ ΟΙ ΕΛΕΗΜΟΝΕC — ΟΤΙ ΑΥΤΟΙ ΕΛΕΗΘΗCONTAI. « Bienheureux les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde » (Év. selon saint Mathieu, ch. v, verset 7). Buste du Christ, entre les sigles accoutumées.

℞. Ο ΕΛΕΩΝ ΠΤΩΧΟΝ ΔΑΝΕΙΖΕΙ ΘΕΩ. Buste de saint Nicolas, entre les lettres ΟΑ ΝΙ — ΚΟΛ., pour Ο ΑΓΙΟC ΝΙΚΟΛΑΟC.

Cuivre jaune. — Catalogue Welz de Wellenheim, n° 15469, t. II, p. 788.

N° 6. — Monogramme cruciforme, cantonné de quatre étoiles, contenant probablement les mots Τȣ ΘΕΟΔΟCΙȣ, nom du personnage distributeur d'aumônes.

℞. ✠ Ο ΕΛΕ — ΩΝ ΠΤΩ — ΧΟΝ ΔΑΝΕΙ — ΖΕΙ ΘΩ, dans un grènetis.

Cuivre jaune. — Ma collection. Acheté en Égypte. Pl. XVIII, 3.

N° 7. — ✠ ΤΡΟ — ΦΗ ΠΕΝΗ — ΤΩΝ, pour ΤΡΟΦΗ ΠΕΝΗΤΩΝ, « Nourriture des pauvres. »

℞. ✠ — ΤΗC CΕ — ΒΑCΤΗC — ΜΑΡΙ — ΑC, pour ΤΗC CΕΒΑCΤΗC ΜΑΡΙΑC, « de Marie Sébaste. »

Cuivre jaune. — Flan fort épais. Ma collection ; pl. XVIII, 4.

N° 8. — Aux quatre angles du champ, les lettres Ν — Κ — Τ — Α, reliées par un grènetis, du nom ΝΙΚΗΤΑC, *Nicétas*. Dans le champ, la légende en trois lignes : CΥΓ — ΚΕΛΛȣ — ΧΑΛΚΗ — ΔΟΝ, pour CΥΓΚΕΛΛΟΥ ΧΑΛΚΗΔΟΝΟC.

℞. Aux quatre angles du champ, les lettres reliées par un grènetis, ΜΡ — Π — Λ — Τ, du mot ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΟΥ.

Dans le champ, la légende, en trois lignes : ✠ OI — ΚΤΟC—ΠЄΝΗ—ΤѠΝ, « Compassion pour les pauvres. »

Le reste de la légende rappelle les noms et titre du distributeur d'aumônes : « Nicétas, syncelle du métropolitain de Chalcédoine. »

Cuivre jaune. — Cabinet Lambros d'Athènes. Trouvé à Constantinople. Pl. XVIII, 6.

N° 9. — ✠ THC ΠΑΝΑΓΙΑC ΘΚȢ, en trois lignes, pour THC ΠΑΝΑΓΙΑC ΘЄΟΤΟΚΟΥ, « [tessère] de la Toute Sainte Mère de Diue. »

℟. THC ΑΧЄΙΡΟΠΟΙΗΤȢ, en trois lignes, «de celle qui n'a pas été faite par la main (des hommes) », *non manufactæ.*

Cuivre jaune. — Cabinet des médailles de Paris; pl. XVIII, 5.

N° 10. — ✠. ΘΚЄ ΒΟΗΘЄΙ CѠ ΔΟΥΛѠ ΠΑΤΡΚΙѠ, pour ΘЄΟΤΟΚЄ ΒΟΗΘЄΙ ΤѠ CѠ ΔΟΥΛѠ ΠΑΤΡΙΚΙѠ, « Mère de Dieu, prête secours à ton esclave, patrice. » Buste de face de la Vierge, les mains dressées contre la poitrine, entre les sigles accoutumées ΜΗΡ, ΘΥ.

℟. ✠ ΤѠ ΠЄΝΤΑΠΛΟΠΟΥΛѠ, *le Pentaplopoule* ou *Pentapople.* Buste de saint Nicolas, élevant la main droite, tenant de la gauche le livre des Evangiles, entre les lettres ΟΑ ΝΙ — ΚΟΛΑΟ, pour Ο ΑΓΙΟC ΝΙΚΟΛΑΟC, *Saint Nicolas.*

Cuivre jaune. — Fabrique très élégante. Ma collection ; pl. XVIII, 7.

N° 11. — Buste de face de la Vierge dans l'attitude de l'oraison, entre les sigles ΜΗΡ et ΘΥ.

℟. Croix élevée sur trois degrés, anglée d'olives, à branches terminées par un gros besant accosté de deux plus petits. Deux rosettes dans les cantons inférieurs de la croix.

Cuivre jaune. — Cabinet Lambros à Athènes; pl. XVIII, 9.

N° 12. — Buste de face de la Vierge dans l'attitude de l'oraison, entre les sigles ΜΗΡ et ΘΥ.

℟. ✠ Ο ЄΛЄ — ѠΝ ΠΤΟΧ.. Δ — ΑΝΙΖΙ — ΘЄѠ ✠.

Plomb. — Percé de part en part comme les bulles ou sceaux de même métal, avec lesquels il présente la plus complète analogie. Ma collection ; pl. XVIII, 8.

N° 13. — - ✠ - — Ο ЄΛЄ — ѠΝ ΠΤΟ — ΧѠΝ.

℟. ΔΑΝΙ — ΖΗ ΘЄ — ѠΝ (ΘЄѠΝ pour ΘЄѠ).

Plomb. — Percé de part en part comme les bulles ou sceaux. Ma collection ; pl. XVIII, 10.

N° 14. — Dans le champ, la légende en deux lignes : ΟΒΟΛΟΣ — ΤΗϹ, *obole de la.*

℞. Dans le champ, la légende en trois lignes ΑΓΙΑΣ — ΕΙΡΗΝΗ — Σ, *Sainte Irène.*

Argent. — Publié par M. le professeur A. Papadopoulo Kerameos, dans ses ΦΩΚΑΙΚΑ (Smyrne, 1879), p. 51 et 95, pl. IV *a*. Exemplaire unique appartenant à un amateur de Smyrne; pl. XVIII, 11.

N° 15. — Variété de la précédente, acquise par moi à Smyrne. Au droit, le seul mot ΟΒΟΛΟΣ. Au revers, la légende en quatre lignes ΤΗΣ — ΑΓΙΑΣ — ΕΙΡΗ — ΝΗϹ. Pl. XVIII, 12.

J'ai vu dans la magnifique collection de monnaies byzantines du prince Lobanof, actuellement ambassadeur de Russie à Londres, deux de ces méreaux de cuivre jaune, à légendes charitables, dont je n'ai malheureusement pu prendre l'empreinte, plus un troisième jeton de même métal, portant au droit les mots ΛΕΩΝ ΕΠΑΡΧΟϹ disposés sur trois lignes; au revers, une légende également trilinéaire, en partie effacée. présentait encore les lettres Ο..ΧΑΝΑ.ΟϹ, probablement un nom patronymique.

Photiadès-Bey, actuellement gouverneur de Crète, possède également, m'a-t-on dit, dans sa riche collection byzantine, quelques-uns de ces méreaux à légendes charitables.

On sait combien fut fréquent dans toute l'antiquité l'usage des distributions publiques ou privées. On sait également quel rôle important jouaient dans ces circonstances, comme instruments de contrôle, les jetons ou tessères, désignés par les anciens sous différents noms. Le donateur officiel ou privé, quel qu'il fût, ou ses agents, distribuaient à chaque ayant droit une contremarque, généralement de métal, que celui-ci devait remettre aux mains des préposés à la livraison des dons, en échange de la part d'aumônes qui lui revenait, pain, viande, vêtements, argent monnayé, etc., etc. Cet usage se perpétua dans la suite et prit même une très vaste extension dans les réunions et agapes de l'Église primitive ; et quand le christianisme eut remporté définitivement la victoire, les anciennes largesses impériales prirent de plus en plus un caractère ecclésiastique et religieux. La plupart des libéralités se firent dans les églises, les couvents, les maisons pieuses. Cet usage des tessères dans les distri-

butions se maintint durant toute la longue durée de l'empire byzantin. Il doit certainement exister encore. Malheureusement les historiens et les chroniqueurs n'y ont fait que de très rares allusions. Celles-ci se retrouvent pour la plupart dans l'œuvre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, et concernent les seules distributions officielles de la cour impériale.

Un des plus importants parmi ces textes de l'écrivain couronné figure dans le *Livre des cérémonies* (1). Constantin, décrivant les cérémonies de la fête des *Vota*, τοῦ Βοτοῦ, qui se célébrait au commencement de janvier, raconte que l'empereur distribuait à cette occasion, aux stratèges et aux autres hauts dignitaires, des tessères (σφραγῖδας), *pour les donner aux pauvres* qui devaient, selon l'usage antique, prendre place au festin impérial dans le triclinium du palais des dix-neuf Accubiteurs : ὁ δὲ βασιλεὺς προσκαλεῖται εἰς τὸ κλούβιον πατρικίους καὶ στρατηγοὺς καὶ τοὺς τοῦ κουβουκλείου ἄρχοντας καὶ τοὺς τὰ πρῶτα ὀφφίκια κατέχοντας, καὶ δίδωσιν αὐτοῖς σφραγῖδας διανεῖμαι τοῖς πτωχοῖς, ὅπως ἀνακλιθῶσι μετ' αὐτοῦ εἰς τὰ ιθ' ἀκούβιτα κατὰ τὴν ἀρχαίαν συνήθειαν.

« A différentes autres reprises, dit M. Mordtmann (2), pendant le cours de l'année, à la fête de la Pentecôte, à celle de Noël, l'empereur donnait dans le même palais des festins publics auxquels prenaient part les dignitaires de la cour, du sénat, de l'Église, de l'armée. Il était tenu d'inviter aussi les pauvres, τοὺς πένητας, c'est-à-dire les religieux, les moines mendiants (πένητας μοναχούς), en leur faisant délivrer des jetons, σφραγίδια, comme signe de légitimation : ὡσαύτως καὶ πάντες οἱ πένητες οἱ τὰ σφραγίδια τοῦ βασιλέως διὰ χειρὸς τῶν μεγιστάνων λαβόντες..... (3). Le repas terminé, les pauvres recevaient de la cassette impériale une petite aumône (4), ou plutôt, dès que le troisième plat, celui des confitures, *dolci*, était servi, l'artocline (ἀρτοκλίνης, ἀρτικλίνης ou ἀτρικλίνης) entrait dans la salle, et, passant près de chaque invité, auquel on avait remis un jeton de la part de l'empereur, il le lui reprenait, lui donnant en échange une petite bourse contenant un sou d'or : Ἐπὶ δὲ τοῖς λοιποῖς ἀκουβίτοις πρὸ τῆς βασιλικῆς ἀνακλήσεως προανακλίνονται πένητες οἱ τὰ σφραγίδια εἰληφότες, καὶ ἔτι αὐτῶν ἀνακειμένων καὶ ἐσθιόντων, ἐν τῷ καιρῷ τοῦ μίνσου τῶν δουλκίων, ἀναλαμβάνονται τὰ δοθέντα σφραγίδια ὑπὸ ἀρτικλίνου, καὶ δίδοται κατὰ τύπον παρὰ τοῦ εἰδι-

(1) Ed. de Bonn, t. I, p. 360.
(2) Ouvr. cité, p. 14.
(3) *De Cerimon.*, ed. Bonn., t. I, p. 778.
(4) *Ibid.*, l. 19.

κοῦ λόγου ἑκάστῳ πένητι εἰς βασιλικὴν εὐλογίαν ἀποκόμβιον ἔχον ἔνδοθεν νόμισμα ἕν. »

Ces jetons impériaux, ces *sphragidia* de plomb, distribués dans tant d'occasions, à un si grand nombre de pauvres, devaient être fabriqués en nombre très considérable. Il ne saurait être, je crois, question de les rechercher parmi ces méreaux de cuivre à légendes charitables, dont j'ai dit l'extrême rareté, et dont je viens de décrire le petit nombre d'exemplaires à moi connus. Je crois, par contre, que le docteur Mordtmann les a très ingénieusement retrouvés dans cette catégorie de petits plombs qu'on recueille encore aujourd'hui en quantité notable à Constantinople, qui ne portent pour légendes que des noms d'empereurs, mais qui, en même temps, ne présentent ni trou, ni trajet intérieur pour le passage du fil, et ne peuvent par conséquent être confondus avec des sceaux impériaux, dont les dimensions sont d'ailleurs toujours bien plus considérables. Ces innombrables petits monuments, qui n'ont certainement jamais non plus servi de monnaie, sont bien certainement ces tessères impériales dont le *Livre des cérémonies* mentionne le si fréquent usage. M. le docteur Mordtmann leur a pour la première fois restitué leur origine véritable aux pages 13 et 14 du *Mémoire sur les sceaux et plombs* que j'ai déjà cité. La plupart portent le nom et l'effigie de princes de la famille des Comnène, les Alexis, les Jean et les Manuel, et appartiennent par conséquent au XIIe siècle. L'empereur y figure tantôt seul, avec l'effigie du Christ au revers, tantôt en compagnie de saints ou de membres de la famille impériale. Ceux au nom d'Alexis sont surtout infiniment répandus. M. Sorlin-Dorigny a décrit et figuré ici même (1) les principaux types de ces petits jetons frappés aux effigies des Comnène. Je n'ai donc pas à y revenir aujourd'hui. Beaucoup d'autres de ces plombs ne portent qu'une figure impériale sans légende; d'autres présentent des noms impériaux antérieurs à ceux des Comnène, et nous voyons du reste par les écrits du Porphyrogénète que l'usage de ces jetons à la cour des basileis précède de beaucoup l'avènement de la grande dynastie byzantine contemporaine des croisades. La grande abondance de ceux portant les effigies des Comnène prouve seulement que sous le règne de ces princes l'usage en fut particulièrement répandu.

Mais ce n'est pas tant de cette catégorie de jetons réservés aux libéralités exclusivement impériales que je voudrais m'occuper au-

(1) *Rev. archéol.*, 1877, t. I, p. 89 à 91.

jourd'hui, que de ceux qui me paraissent avoir été destinés à des bonnes œuvres d'un caractère plus spécial. Cet usage des distributions charitables, renouvelé des agapes chrétiennes, était en effet pratiqué non seulement par les empereurs, mais bien aussi par les gouverneurs des provinces, par les premiers magistrats ou archontes des cités, par les chefs de quartiers, par les prélats, les supérieurs de communautés religieuses, tous personnages qui étaient pour ainsi dire tenus de faire, à certaines époques déterminées, des répartitions de numéraire ou de vivres aux pauvres. C'est très probablement à ces largesses faites par des stratèges, des évêques, des higoumènes ou des directeurs d'établissements pieux, que se rapporte la majorité des tessères ou méreaux de cuivre que je publie aujourd'hui. Leurs légendes dévotes, qui ne sont, je l'ai dit, que des passages des Saintes Écritures, précisent d'une manière fort nette leur destination exclusivement charitable. Quant aux noms de personnes qui figurent sur un certain nombre de ces petits monuments, ce sont tout simplement ceux des distributeurs officiels, ou bien de particuliers qui, dans une circonstance quelconque, ont tenu à se signaler par des aumônes pieuses. C'est ainsi que sur la pièce décrite sous le n° 6 figure le nom de Théodose, probablement celui de quelque prélat de province ou de quelque haut fonctionnaire ecclésiastique de la capitale.

La tessère n° 9, qui porte le nom de la *Panagia achiropiitos*, est une des plus intéressantes. Je n'ai pas besoin de rappeler que l'image miraculeuse de la Panagia tombée du ciel, *imago non manufacta*, ἡ Ἀχειροποίητος, placée au-dessus d'une des portes de la ville d'Edesse, fut solennellement transférée à Constantinople sous le règne de Constantin Porphyrogénète. Elle fut déposée dans l'église du Phare, située dans l'enceinte même du Grand Palais, et devint une des plus précieuses reliques de la métropole byzantine. Mais l'église dont notre tessère porte le nom est un édifice religieux différent de celui du Phare, édifice situé près de la mer et des Sept Tours, et qui s'intitulait également Ἀχειροποίητος, d'une autre image miraculeuse de la Vierge. Du Cange, qui a consacré à ce second édifice un paragraphe du livre IV de sa *Constantinopolis christiana*, dit qu'il fut élevé sous le règne de Constantin le Grand, et le distingue avec soin de l'église du Phare. Il cite divers passages de chroniqueurs où ce monument est désigné précisément dans les mêmes termes que sur le méreau de la Bibliothèque nationale : ἡ Παναγία Θεοτόκος ἡ Ἀχειροποίητος. Le grand médiévaliste mentionne encore deux autres églises du même nom, situées, l'une près de Cyzique, l'autre à Thessalonique, et en dernier lieu un monastère de la Vierge

Ἀχειροποίητος sis près de Cabala, dans la banlieue de la capitale, monastère mentionné par Malaxus à la page 129 de son *Historia Patriarcharum*.

Dans un travail paru l'année dernière à Constantinople, dans le journal *la Turquie*, M. Dethier a publié un sceau en plomb de ce monastère de la *Panagia Achiropiitos*, avec la représentation de l'image miraculeuse ; la Vierge porte l'enfant Jésus sur le bras droit. La tessère du Cabinet des médailles a servi aux distributions de secours faites dans l'enceinte de la *Panagia Achiropiitos*, ou à quelque autre usage peu différent.

La tessère décrite sous le n° 7, qui porte la légende significative ΤΡΟΦΗ ΠΕΝΗΤΩΝ ΤΗϹ ϹΕΒΑϹΤΗϹ ΜΑΡΙΑϹ, a dû servir aux libéralités privées d'une grande dame byzantine, Marie, décorée du titre élevé de *sébaste* (1). Il ne saurait être ici question de la Vierge et de quelque confrérie placée sous son invocation ; car jamais à Byzance on n'aurait donné à la Mère de Dieu un titre humain.

La tessère n° 8 porte le nom de Nicétas, syncelle (du patriarcat probablement) et métropolitain de Chalcédoine, lequel fut en fonctions sous le patriarcat de Michel Cérulaire, vers le milieu du XIe siècle (2).

Les saints représentés sur les tessères nos 1, 3 et 5, sont les patrons des particuliers ou des établissements pieux propriétaires de ces méreaux.

Le n° 10, bien que ne portant aucune légende charitable, appartient certainement à la même catégorie de tessères. Il servait aux libéralités d'un riche patricien du nom de Pentapople, qui se place ici sous l'invocation de la Vierge et du saint évêque de Myra.

Le n° 11 ne porte aucune légende.

Le n° 14, dont le professeur Papadopoulo, de Smyrne, fait une monnaie médiévale de la Nouvelle Phocée, me paraît être bien plutôt un méreau de l'église de Sainte-Irène de cette ville, dans les environs de laquelle il a été retrouvé. Le n° 15, qui m'appartient, est une variété de cette pièce d'argent, pièce curieuse, bien qu'elle me paraisse très peu ancienne, et ne remontant certainement point à l'époque de l'empire byzantin (3).

(1) S'agirait-il peut-être de la fameuse Marie, fille de l'empereur Manuel Comnène, et épouse du césar Jean qui chercha à s'emparer violemment du pouvoir, peu après la mort de son père, en avril 1181 ?

(2) Lequien, *Or. christ.*, t. I, p. 60.

(3) J'ai dit déjà que l'usage des méreaux à destination charitable s'était prolongé

J'arrive à deux monuments qui offrent un intérêt tout particulier et qui sont classés sous les nos 12 et 13; tous deux portent la légende qui semble spéciale à cette sorte de méreaux : Ο ΕΛΕΩΝ ΠΤΩΧΟΝ ΔΑΝΕΙΖΕΙ ΘΕΩ, mais ils présentent ceci de spécial qu'ils sont en plomb et percés de part en part d'un canal destiné à livrer passage à un lacs, exactement comme les sceaux de plomb, vulgairement appelés bulles, avec lesquels ils présentent l'analogie la plus complète. Ils ont dû être fabriqués exactement d'après les mêmes procédés; on distingue très nettement la trace du fil; en un mot, n'était la légende à signification toute spéciale qui force à rapprocher ces plombs de la classe de monuments que nous étudions ici, on n'hésiterait pas à les confondre avec la masse des bulles byzantines. J'aurais même été fort embarrassé de deviner leur destination vraie si M. Mordtmann n'avait retrouvé un passage de Jean Stylite qui fait sur ce point une lumière complète. « Démosthène, préfet d'Edesse, dit le

fort tard dans les églises et communautés grecques, si tard même qu'en certains points il est encore aujourd'hui en vigueur. C'est ainsi que, durant la dernière guerre qui vient de se terminer, il a été fait dans les églises et couvents de Constantinople de très nombreuses émissions de ces marques spéciales dont l'origine première est si ancienne. Je crois qu'il faut attribuer les pièces de Sainte-Irène de Phocée à cette catégorie de méreaux frappés sous la domination turque, bien après la chute de l'empire byzantin. Il faut peut-être également classer parmi ces monuments, encore fort mal étudiés, la curieuse pièce de bronze dont voici la gravure, et dont



j'ai vu jusqu'ici deux ou trois exemplaires, provenant en général de Smyrne ou de ses environs. Le revers de cette pièce, portant le type accoutumé et la croix cantonnée des mots en abrégé IC XC NIKA, a un aspect ancien. Il en est de même de la légende du droit qui indique que la pièce a été frappée pour une église ou une communauté consacrée à saint Georges : ΑΟC ΓΕΟΡΓΙΟC pour ΑΓΙΟC ΓΕΩΡΓΙΟC. Mais, à la troisième ligne, on lit nettement la date de 1775. A quel événement, quelle cérémonie pieuse, cette date fait-elle allusion ? Dans quel but, ou en souvenir de quel événement cette médaille commémorative ou non a-t-elle été frappée ? C'est ce que je ne saurais dire actuellement.

Ces jours-ci encore j'ai reçu de Smyrne un de ces méreaux de plomb d'époque relativement moderne, portant la légende ΑΓΙΟΥ ΙΩΑΝΟΥ ΛΟΥΝΤΣΑΚΙΟΥ.

chroniqueur, assembla les pauvres et distribua à chacun d'eux, qu'il avait distingué auparavant par un *plomb suspendu au cou à l'aide d'un fil*, une livre de pain pour sa nourriture (1). » Voilà la présence du fil parfaitement expliquée. Il s'agit simplement d'un mode différent de distribution de ces tessères de contrôle ; il est probable même que celui-ci dut être fort employé, car il présentait plus de garanties et exposait moins les pauvres à perdre leurs jetons de présence.

Voici encore un passage de Jean Malalas (2), bien intéressant au point de vue de la connaissance des monuments qui nous occupent aujourd'hui : Ὁ δὲ θειότατος Κωνσταντῖνος ἐν τῇ συμπληρώσει τῆς αὐτοῦ ὑπατείας ἔρριψεν ἐν Κωνσταντινοπόλει χάρισμα τοῖς Βυζαντίοις καλάμων συντόμια ἄρτων ἡμερησίων διαιωνιζόντων οὕστινας ἄρτους ἐκάλεσε παλατίνους διὰ τὸ ἐν τῷ παλατίῳ ῥογεύεσθαι τοὺς αὐτοὺς ἄρτους, ἀφορίσας πρόσοδον ὑπὲρ αὐτῶν ἐκ τῶν ἰδίων καὶ καλέσας αὐτοὺς πολιτικούς.

Ici encore, on le voit, il est question de marques qu'on remettait aux pauvres pour leur donner droit aux distributions de vivres ; κάλαμοι est ici pris dans cette acception et συντόμια est un néologisme qui a une signification presque identique. C'est toujours ce même système de distribution officielle contrôlée par le moyen de marques spéciales fabriquées *ad hoc*, délivrées d'avance aux ayants droit, puis échangées par eux contre leur part de blé ou d'autres denrées. Ici, la distribution est cette fois encore faite aux frais et au nom de l'empereur, dans l'enceinte même du palais impérial ; elle consiste en pains fabriqués *au palais*, avec du blé des greniers *palatins*, et pour cette raison appelés παλατίνοι. Mais l'enseignement le plus neuf et le plus important contenu dans ce curieux passage de Malalas est sans contredit cette autre désignation de πολιτικούς, également appliquée à ces pains distribués au nom de l'empereur aux citoyens pauvres. Elle me paraît de nature à donner la clef d'une des énigmes jusqu'ici fort imparfaitement expliquées de la numismatique byzantine ; je veux parler de ces pièces, jadis si rares, dont la série commence à devenir un peu plus nombreuse, qui portent en légende ce même mot de ΠΟΛΙΤΙΚΟΝ ou ΤΟ ΠΟΛΙΤΙΚΟΝ. Sabatier, le premier, a publié deux de ces petites monnaies (3), et les a attribuées, l'une au règne de Jean V Paléologue seul, la seconde à celui de Jean V avec Manuel II. Toutes deux sont en cuivre. Une autre, de billon, a été

(1) V. Assemani, *Biblioth. orient.*, II, 271.
(2) Ed. Bonn., p. 322.
(3) *Monn. Byz.*, t. II, pl. LXII, 16, et pl. LXIII, 4.

décrite par feu Pfaffenhofen (1), et également attribuée par lui à Jean V. Quant à l'expression ΠΟΛΙΤΙΚΟΝ, cet auteur la traduisait par *le corps des citoyens*, basant son interprétation sur des arguments de valeur assez faible. Je possède une pièce d'argent qui est une variété inédite de la précédente. J'ai vu également d'autres exemplaires de types inédits, portant toujours cette même désignation caractéristique, dans la collection du prince Lobanof, ambassadeur de Russie à Londres, puis un encore chez un brocanteur du Phanar. On voit que le nombre de ces curieuses petites monnaies s'est sensiblement accru. Plusieurs portent des types assez insolites, une tête nimbée et barbue de face, ou encore un édifice dont on a voulu faire une porte de ville, ou bien la représentation de Constantinople, et qui pourrait bien être plutôt celle du palais impérial même des Blachernes, résidence des empereurs à l'époque où toutes ces petites pièces ont été frappées. Jusqu'ici on n'avait donné aucune interprétation satisfaisante de ce mot ΠΟΛΙΤΙΚΟΝ sur ces monuments numismatiques d'argent, de billon, ou de cuivre. Je penche à croire qu'on en trouverait l'explication dans le passage de Malalas que je viens de citer, et qu'on doit considérer ces curieuses pièces comme se rapportant, elles aussi, aux distributions publiques du palais impérial. Je ne fais du reste, ici, que poser la question, me réservant d'y revenir plus longuement lorsqu'il m'aura été possible de recueillir les dessins de toutes ces pièces disséminées dans diverses collections.

II

Il m'a paru qu'il serait intéressant, à la suite de ces pièces à destination charitable, de grouper quelques sceaux de plomb, publiés pour la première fois, des divers fonctionnaires des hôpitaux et hospices byzantins, ou d'une manière plus générale des divers fonctionnaires de l'*assistance publique* dans l'empire d'Orient. On sait trop peu à quel point ce service si important était organisé à Byzance sur un pied relativement supérieur. Dans les chroniqueurs, il est à tout instant question des hospices pour les nécessiteux, les malades, pour les orphelins, pour les vieillards, les voyageurs, les lépreux, des *xenodochia*, des *nosocomia*, des *orphanotrophia* et *brephotrophia*, des

(1) Lettre à M. F. de Saulcy sur quelques monnaies byzantines, *Rev. Num.*, 1865, p. 291.

gerocomia, *gerontocomia* ou *gerotrophia*, des *ptochodochia*, des *lobotrophia* et *pandochia*, ainsi que des directeurs, économes, surintendants et autres fonctionnaires de ces établissements importants. Les plus grands personnages ne dédaignaient pas d'accepter la charge d'orphanotrophe ou curateur des orphelins (notre directeur actuel des enfants assistés). Tous ceux qui ont étudié l'histoire byzantine ont présent à la mémoire le nom du fameux moine Jean l'Orphanotrophe, qui fit successivement épouser son frère Michel et son neveu du même nom à l'impératrice Zoé, veuve de Romain Argyre, devint premier ministre, et gouverna l'empire à sa guise pendant plusieurs années.

Du Cange, dans sa *Constantinopolis christiana*, a consacré un chapitre important, le neuvième du livre IV, à l'énumération et la description de ces divers établissements de bienfaisance de la grande capitale ; il cite entre autres ces lignes de l'auteur de la Vie de Jean Acace : Ἐν ᾗ (la ville de Constantinople) παίδων τροφαὶ καὶ παιδεία κατὰ νόμον χριστιανοῖς πάτριον, καὶ ξένων ὑποδοχαὶ, καὶ θεραπεῖαι ἀνδρῶν ἐναγῶν κατὰ τὰς θαυμασίας μάλιστα διατάξεις τῶν ἱερῶν μαθητῶν ; ἐν ᾗ παντοδαπαὶ δι' ἔτοις τῶν ὡρῶν πρόσοδοι, ἑορταί τε καὶ πανηγύρεις, καὶ θυμηδίαι φέρουσαι τινὰ τοῖς πένησι τὴν ψυχαγωγίαν. *In qua* (Cp.) *puerorum educationes et institutiones secundum christianorum patrium ritum, et peregrinorum susceptiones, et curationes hominum sanctorum juxta, admiranda præsertim statuta sanctorum discipulorum ; in qua omnimodo per omnes anni tempestates, reditus, festaque et conventus et animi delectationes pauperibus consolationem afferentes.*

A la suite, Du Cange énumère, pour la seule capitale, près de quarante de ces établissements charitables, fondés soit par des empereurs, des impératrices, des princes, soit par de hauts fonctionnaires ou de riches particuliers. Il y avait surtout des *xenodochia*, correspondant à peu près à nos hôpitaux actuels, des *gerocomia* pour les vieillards et des *orphanotrophia* pour les orphelins. Isaac l'Ange avait bâti un *pandochium* où on logeait et nourrissait gratis cent personnes, avec des écuries pour un nombre égal de chevaux. Le principal asile d'orphelins, connu sous le nom de *Grand Orphanotrophion*, ou simplement d'*Orphanotrophion*, paraît avoir été une institution des plus importantes. De véritables écoles industrielles lui étaient annexées, où les orphelins ou pupilles (μαθηταί) suivaient des cours de grammaire, de sciences, et recevaient des instructions pratiques pour apprendre divers métiers. Un autre *orphanotrophion*, succursale du grand, avait été construit sur la célèbre petite île d'Oxya, sentinelle avancée de la capitale vers la mer de Marmara. Le premier orphanotrophe, un cer-

tain Zoticus, dont les Grecs ont fait un saint, vint de Rome à Byzance sous le règne de Constantin le Grand. Un *lobotrophium* célèbre, sorte de léproserie, portait son nom. De tous les nombreux fonctionnaires de cette catégorie, c'est l'orphanotrophe dont le nom revient le plus souvent dans les chroniqueurs byzantins. C'est aussi des orphanotrophes que j'ai recueilli le plus grand nombre de sceaux. Il est probable que le grand orphanotrophe présidait à l'ensemble de ces fondations charitables, à peu près comme notre directeur général de l'Assistance publique. Ce fonctionnaire paraît avoir été constamment un religieux, comme du reste tous les autres fonctionnaires des hospices et hôpitaux. A chaque établissement était annexé (outre une église) un monastère de moines ou de nonnes, spécialement chargés d'élever les orphelins, de soigner les vieillards ou les malades, etc. A certains jours fériés, l'empereur faisait la tournée des hospices. D'autres fois, les orphelins, introduits en sa présence par le grand orphanotrophe, et portant des candélabres, venaient chanter des hymnes de circonstance. L'empereur leur remettait un léger présent et leur faisait servir un repas. Tous ces détails et d'autres encore se lisent à divers endroits du *Livre des cérémonies.*

En résumé, le grand orphanotrophe était un fort haut dignitaire. Le ξενοδόχος ou directeur de *xenodochion* (*ædes in qua excipiuntur peregrini*) était un fonctionnaire moindre, comme un directeur d'hospice d'aujourd'hui. Les principaux ξενοδόχοι sont énumérés au chapitre 32 du livre Ier des *Cérémonies.*

Codinus, décrivant les insignes du grand orphanotrophe, dit que de son temps cette fonction était devenue purement honorifique.

Mon intention, on le comprend, n'est point d'écrire ici un traité de l'assistance publique à Byzance. Je ne veux que publier, à titre de documents, les quelques sceaux s'y rapportant que je possède ou que j'ai pu étudier chez d'autres. Ce sont de petits monuments fort intéressants, d'une insigne rareté, et dont aucun, à ma connaissance, n'avait été décrit jusqu'à ce jour ; en un mot, ce sont des objets entièrement inédits que je publie aujourd'hui.

1. — *Sceau de Michel Tétrapolite, diacre, clerc et hospitalier ou infirmier en chef du grand orphanotrophion.* ✠ ΜΙΧΑ — ΗΔΙΑΚ.. — ΚΛΗΡΙ — ΚΟϹ.

℞. [S] ΑΝΟϹ — Τȣ ΟΡΦΑ — Ν, Τ, Ο Τϵ — ΤΡΑΠΟ — ΛΙ.

Ma collection ; pl. XVIII, 13.

La légende du droit se lit facilement : « Michel, diacre, prêtre »,

ΜΙΧΑΗΛ ΔΙΑΚΟΝΟС ΚΛΗΡΙΚΟС. La dernière lettre du nom propre fait défaut.

Au revers, le dernier titre qui occupe la première ligne est précédé certainement du signe S (pour KAI), qui est effacé. Ce titre m'a fort embarrassé. M. Sorlin-Dorigny m'a suggéré une interprétation qui me paraît de tous points satisfaisante. Des quatre lettres visibles sur la première ligne, la première est l'A pour ΠΡⲰΤΟС, les trois suivantes forment le commencement de ΝΟСΟΚΟΜΟС que Du Cange a traduit par *infirmarius*, qu'il appelle un *officium monasticum* (1). Il est vrai que le même auteur ne donne pas le titre de ΠΡⲰΤΟΝΟСΟΚΟΜΟС, mais celui-ci a certainement dû exister, et il devait y avoir un premier hospitalier ou infirmier-chef, comme il y avait un premier médecin, un premier portier, etc. Nous avons donc affaire ici à un religieux (diacre et clerc, probablement de la Grande Église), chargé de la direction en chef de l'infirmerie du grand *orphanotrophion* de Constantinople. J'ai dit que lorsqu'il était question du principal orphelinat de la capitale, cet édifice était tantôt précédé de l'épithète *grand*, μέγα, tantôt simplement appelé l'*Orphanotrophion*, la maison des orphelins par excellence. ΟΡΦΑΝ, Τ, est pour ΟΡΦΑΝΟΤΡΟΦΙΟΥ. Enfin, comme dernière indication, nous avons le nom patronymique du fonctionnaire, le Tétrapolite, Ο ΤЄΤΡΑΠΟΛ[ΙΤΗС?], probablement parce que sa famille était originaire d'une ville de Tétrapolis.

2. — *Sceau principal des pupilles du Grand Orphanotrophion.* Bustes affrontés de saint Porphyrios et d'un autre saint (probablement saint Baptos ou saint Julien, compagnons habituels de saint Porphyrios). Entre eux, [Ο Ἅγιος] ΠΟΡΦΥΡΙΟС, *saint Porphyrios*. A droite du buste de droite, traces du nom disparu du second saint.

℟. ΠΡⲰΤΗ — ΜΑΘΗΤⲰΝ — СΦΡΑΓΙС — ΟΡΦΑΝΟ — ΤΡΟ ΦȢ (pour ΟΡΦΑΝΟΤΡΟΦΙΟΥ). *Premier* ou *principal sceau des élèves* ou *pupilles de l'Orphanotrophion.*

Cabinet des médailles de Paris; pl. XVIII, 14.

3. — Sceau de Jean, moine et orphanotrophe. Buste de saint Nicolas, entre les mots Ο ΑΓΙΟС ΝΙΚΟΛΑΟС, en partie effacés.

℟. ✠ $\overline{\text{ΚЄ}}$ Β,Θ — ΤⲰ СⲰ ΔȢ — $\overline{\text{ΙⲰ}}$ ΜΟΝΑ — Κ S ΟΡΦΑ — ΝΟΤΡΟ — Φ', pour ΚΥΡΙЄ ΒΟΗΘЄΙ ΤⲰ СⲰ ΔΟΥΛⲰ

(1) *Glossarium ad script. mediæ et inf. græcitatis*, éd. de Lyon, 1688, p. 1005.

ΙΩΑΝΝΗ ΜΟΝΑΚΩ ΚΑΙ ΟΡΦΑΝΟΤΡΟΦΩ. « Seigneur, protège ton serviteur Jean, moine et orphanotrophe. »

Ma collection; pl. XVIII, 15.

Ce sceau est très probablement celui du fameux eunuque paphlagonien Jean, moine, préposite et orphanotrophe, qui a joué un si grand rôle sous le règne de Zoé vers le commencement du XIe siècle. On sait que ce fut lui qui fut accusé d'avoir, de concert avec Zoé, fait périr le premier mari de celle-ci, Romain Argyre. Il le remplaça sur le trône et dans la couche de la vieille impératrice, d'abord par son propre frère Michel, dit le Paphlagonien, puis, à la mort de ce prince imbécile, par leur neveu à tous deux, fils de leur sœur, Michel V, dit Calaphate, qui ne fit que passer sur le trône. Pendant tout ce temps, l'orphanotrophe fut le vrai maître de l'empire. Quelques mois après la chute du Calaphate, en juin 1042, à l'avènement du quatrième mari de Zoé, Constantin Monomaque, l'orphanotrophe si longtemps tout-puissant et maintenant tombé en disgrâce, fut relégué à Lesbos. Le 2 mai de l'année suivante, il eut les yeux crevés, et mourut peu de jours après.

4. — Bustes affrontés des SS. Pierre et Paul.

℟. Grand monogramme entouré de la légende : ✠ ΟΡΦΑΝΟΤΡΟΦΙ'.

Bulle de petites dimensions. Ma collection; pl. XVIII, 16.

Le monogramme du revers, qui contient certainement le nom de l'orphanotrophe propriétaire de ce charmant petit sceau, se retrouve sur des monnaies attribuées à l'empereur Justinien Ier (1).

Les bustes fort reconnaissables des SS. Pierre et Paul nous démontrent en outre que cette bulle devait être celle d'un directeur de l'orphanotrophion placé sous l'invocation de ces deux apôtres, établissement dont Théophane fait mention dans les termes suivants : Τούτῳ τῷ ἔτει ἤρξατο κτίστειν ὁ Ἰουστῖνος (Justin II) τὴν ἐκκλησίαν τῶν ἁγίων Ἀποστόλων Πέτρου καὶ Παύλου ἐν Ὀρφανοτροφείῳ. *Hoc anno sanctorum apostolorum Petri et Pauli ecclesiam cœpit Justinus ædificare in Orphanotrophio* (2).

5. — ✠ ΘΚΕ ΒΟΗΘ ΤΩ [ΣΩ ΔΟΥΛΩ]. Buste de la Vierge tenant

(1) V. Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*, t. I, pl. I, monogr. n° 31, et pl. XVII, n° 5. M. Sabatier, à la page 86 de ce tome I, attribue ce monogramme à Justinien, mais sans dire pourquoi et sans en donner le développement.

(2) Voyez, au sujet de cet édifice et de la région où il était situé, Du Cange, *Constantinopolis christiana*, livre IV, ch. v, § 21 et 26.

sur la poitrine le médaillon du Christ, entre les sigles MP, ΘY.

℟. CABA — ..HNIC (ou ..MNIC) TȢ — ΞЄNOΔO — XHOY.

Ma collection; pl. XVIII, 17.

L'interprétation de ce sceau présente une difficulté que je ne suis pas encore parvenu à surmonter. Je lis bien le nom du propriétaire du sceau, Sabas, et les deux dernières lignes de la légende m'indiquent qu'il devait être fonctionnaire, directeur ou préposé de quelque xénodochion, TȢ ΞЄNOΔOXHOY; mais il m'est impossible de retrouver la fonction désignée par le mot de la seconde ligne dont quatre lettres seules subsistent, assez visibles du reste : ..HNIC ou ..MNIC. La difficulté disparaîtra lorsqu'on aura retrouvé un exemplaire mieux conservé.

6. — ✠ KЄ BOHΘЄI TꞶ CꞶ ΔOYΛ'. Croix ornée, dressée sur un piédestal en forme d'astre d'où s'élève de chaque côté un rameau fleuri.

℟. ✠ MANO — VHΛ B' A' CΠ — AΘ, ЄΠI TON OIKIAKON — S ΞЄNOΔOX. — NIKЄAC.

La légende complète de ce très curieux sceau, qui m'a été bien obligeamment communiqué par M. Sorlin-Dorigny et qui est gravé au n° 18 de la planche XVIII, signifie : *Seigneur, protège ton serviteur Manuel, protospathaire impérial* (BACIΛIKꞶ ΠPꞶTOCΠAΘAPIꞶ), *inspecteur des domaines impériaux et xénodoque* (ou directeur du xénodochion) *de Nicée*. C'est le premier exemple que je connaisse du sceau d'un fonctionnaire d'hospice provincial ; à ce titre, ce petit monument présente un véritable intérêt.

7. — Lorsque ce travail était déjà imprimé, M. Sorlin-Dorigny m'a encore envoyé de Constantinople, trop tard malheureusement pour pouvoir le faire graver, un nouvel et bien curieux exemple de ces sceaux de directeurs de *xenodochia* provinciaux, c'est celui d'*Epiphane, cubiculaire impérial, et xénodoque de Lopadion* : ЄΠIΦANꞶ βασιλικῳ KȢBIKουλαριω[S] ΞENOΔοχω TȢ ΛȢΠAΔI[Ȣ]. Ce sceau qui paraît remonter au VIIIe siècle ou au commencement du IXe, porte au droit le type accoutumé des bulles de plomb de cette époque, le monogramme cruciforme de la Théotokos (ΘЄOTOKЄ BOHΘЄI) cantonné des mots TꞶ CꞶ ΔȢΛꞶ. On sait que Lopadium ou Lopadion, dans le thème Optimate, sur la rive occidentale du lac d'Apollonia, fut, à l'époque byzantine, une localité fort importante, fréquemment citée par les chroniqueurs, principalement par Anne Comnène. Notre Villehardouin la nomme *Lupaire*. De

vastes et pittoresques ruines de murailles marquent encore l'emplacement de cette place forte du moyen âge, aujourd'hui *Oulloubad*, insignifiant hameau.

L'empereur Julien ordonna que dans chaque ville les gens du pays construisissent des *xenodochia*, à l'exemple des chrétiens (1).

M. Sorlin-Dorigny a bien voulu me communiquer encore l'inscription suivante, découverte par lui en 1874, à Constantinople :

✠ΔΗΜΗ
ΤΡΙȣΟ
ΡΦΑΝΟ
ΤΡΟΦȣ

Ce curieux fragment, qui nous donne le nom d'un Démétrius orphanotrophe, a été mis au jour dans l'enceinte même du Vieux-Sérail, lors des travaux du chemin de fer d'Andrinople, entre l'École de médecine (*Gul-hané*) et la mer. Il y avait en ce point de la capitale une église célèbre avec un asile de Saint-Démétrius (2).

Je donne encore, à la suite de ces méreaux de cuivre et de plomb, la description et la gravure de deux pièces byzantines de bronze qui ne me paraissent pas être des monnaies. Les légendes de l'une, les types pieux de toutes deux, me semblent devoir les faire rentrer dans une de ces mêmes catégories de méreaux religieux ou tout au moins de médailles de dévotion. Ce sont des pièces dont je ne connais pour chacune qu'un unique exemplaire, ce qui dit assez leur extrême rareté.

La première de ces médailles est de grande dimension ; elle m'a été fort obligeamment communiquée par M. Lambros, d'Athènes. Sur la face principale figure, entre les sigles accoutumées, le buste de la Vierge, vue de trois quarts, dans l'attitude de l'oraison, implorant une dextre divine placée à gauche dans le champ. Au revers, on distingue l'archange Michel, le grand saint byzantin des rives du Bosphore. La légende du droit est ✠ ΘΚЄ (pour ΘЄΟΤΟΚЄ) ΒΟΗΘЄΙ ΤΟΥϹ ЄΛΠΙΖΟΝΤΑϹ ЄΠΗ Ϲȣ. « Mère de Dieu, protège ceux qui espèrent en toi. » La légende du revers est en partie effacée ; on y distingue les lettres suivantes : ....Τ · ΑΝ · ϹΤΡΑΤЄ · Μ · Τ · ϹΚЄΠ · ΦΥ......ΜЄ. Les premiers mots, dont un est effacé, et les autres

(1) *Epist.* 49. V. Du Cange, *Gloss. gr.*, t. I, p. 1014.
(2) Du Cange, *Constantinopolis christiana*, livre IV, ch. VI, n° 33.

écrits plus ou moins en abrégé, signifient évidemment : *Chef des armées célestes* (ΤΑΞΙΑΡΧΑ ou CΤΡΑΤΗΓЄ ΤΩΝ ΑΝΩ CΤΡΑΤЄΥΜΑΤΩΝ), *protège*...... Puis vient soit un nom propre, soit un qua-



lificatif, dont les deux premières lettres sont ΦΥ et qui se rapportent au *moi*, ΜЄ, de la fin. Il faudrait un exemplaire mieux conservé pour être plus affirmatif. En tous cas, on voit que sur une face il y a une invocation à la Vierge, et sur l'autre une invocation à saint Michel.

Une seconde pièce anonyme, achetée par moi à Constantinople, pièce de cuivre rouge d'un beau travail, porte sur une face le

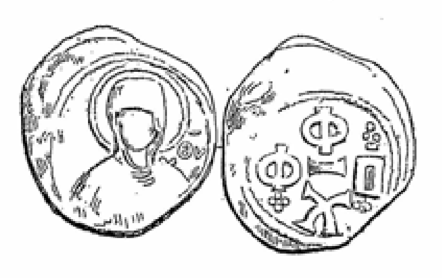


buste de la Vierge, avec les mains dressées contre la poitrine ; sur l'autre celui du Christ crucigère, tous deux avec les sigles accoutumées.

J'ai gardé pour la fin une grande pièce de bronze que j'ai eu le tort de faire figurer parmi les monnaies inconnues ou douteuses gravées sur la dernière planche de ma *Numismatique de l'Orient latin* (1). Ne parvenant pas à expliquer les lettres du revers, j'avais pensé que ce pouvait être une monnaie des premiers princes croisés plutôt qu'une pièce purement byzantine. Aujourd'hui je suis en mesure de donner l'explication de ces caractères mystérieux qui ont tant exercé

(1) Page 497, pl. XIX, nº 24.

ma patience. Cette pièce, que je dois à l'obligeance de M. V. Egger, est byzantine et d'ordre purement religieux. C'est tout au plus si on pourrait la classer parmi cette série d'anonymes pieuses généralement attribuées, d'une manière fort peu scientifique, au seul règne de Jean Zimniscès. Mais son excessive rareté, puisque c'est encore un exemplaire unique, et son type tout spécial, me font croire qu'il s'agit plutôt de quelque médaille de dévotion. Je rappelle qu'au droit figure le buste de la Vierge. Au revers, on voit entre des assemblages de points les quatre lettres Φ. X. Φ. Π.



C'est un hasard heureux qui m'a mis sur la voie de l'interprétation de ces quatre caractères. De chaque côté de la porte principale de la ruine pittoresque qui couronne l'ancien promontoire *Hiereion*, en face de Buyuk-Déré, ruine si connue sous la dénomination inexacte de *Château génois*, sont encastrées dans la maçonnerie des tours deux plaques de marbre portant une croix cantonnée des quatre sigles ΦC XY ΦC ΠC. L'explication de cette inscription est facile, il faut lire : ΦWC XPICTOY ΦWC ΠACI. Or la pièce dont je m'occupe porte les initiales des quatre mêmes mots, initiales qui ne sauraient être expliquées différemment. Il s'agit donc bien d'une légende pieuse, et ce rapprochement avec les inscriptions du vieux château d'Anadouli-Kavak nous donne le secret de cette énigme numismatique.

Gustave Schlumberger.

CHRONOLOGIE

DES

PEINTURES DES CATACOMBES ROMAINES

Suite (1).

IV

Commencement du troisième siècle.

17. CALLISTE. *Cubiculum* A². (De Rossi, R. S., t. II, pl. XI, XV et CD; Garrucci, pl. IV, 2 et 3, et V; Perret, t. I, pl. LX et LXI.)

Voûte : disque enveloppé de deux zones concentriques que sépare une guirlande circulaire de laurier, la zone extérieure étant limitée par une simple ligne. Dans ce disque, Bon Pasteur debout entre deux brebis et deux arbres, tenant de ses deux mains la brebis sur ses épaules. Les deux zones sont frappées par les quatre bras d'une croix chargés de guirlandes. Au delà de la dernière zone, dans des médaillons, quatre têtes ornementales alternent avec quatre paons faisant la roue. Quatre lunettes renferment : un trépied chargé de poissons entre sept corbeilles de pains, un sujet perdu, Jonas rejeté et Jonas sous le cucurbite. Aux quatre angles, sous les paons, ornements et oiseaux.

Paroi d'entrée : orateur debout, vêtu d'un manteau à l'exomide.

Paroi de gauche : sur un bandeau, entre deux loculi, Moïse imberbe faisant jaillir l'eau du rocher; pêcheur presque nu assis sur un

(1) Voir le numéro de septembre.

rocher et tenant un poisson accroché à sa ligne ; repas de sept personnages à une table chargée de deux plats de poisson, devant laquelle on voit sept corbeilles de pains. Sur le panneau à droite, ornements et oiseaux.

Paroi du fond : sommet, le navire dans la tempête ; bandeau entre deux loculi, baptême ; panneau à droite, docteur assis et vêtu d'un manteau à l'exomide.

Paroi de droite : panneau à gauche, ornement ; bandeau entre deux loculi, résurrection de Lazare qui n'est pas entouré de bandelettes et qui s'avance hors de l'édicule, tandis que le Christ n'étend plus sa baguette ; colombe volant avec un rameau d'olivier dans les pattes ; panneau à droite, ornement, dauphin enroulé autour d'un trident, dauphin nageant.

18. CALLISTE. *Cubiculum* A³. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XIII, 3, XVI, XVII, XVIII, 1, et CD ; Garrucci, pl. VI et VII.)

Plafond : Dans un disque central, enveloppé de quatre zones concentriques, Bon Pasteur debout entre deux arbres et deux brebis, et tenant de ses deux mains la brebis sur ses épaules. Les deux zones les plus voisines du disque sont frappées de quatre bras de croix chargés d'ornements et largement évasés à leur pied en un demi-cercle où est inscrite une coquille. Au-dessous des quatre coquilles, quatre bandes chargées d'ornements en étoile frappent les deux dernières zones, hors desquelles elles se prolongent sur le champ du plafond vers les parois du cubiculum. Entre ces bandes, quatre paons faisant la roue se détachent sur les deux dernières zones. Au-dessous d'eux, dans la direction des angles, quatre caissons contiennent des vases de fleurs, et plus bas, aux angles, alternent quatre figurines, deux génies et deux jeunes filles, qui dansent en l'air. Enfin huit colombes, retenues par un lien d'une courbe gracieuse qui s'attache à leurs pattes, volent à droite et à gauche des quatre figurines.

Paroi d'entrée : à gauche, Moïse touchant le rocher ; à droite, personnage assis et déroulant un volume ; plus bas, personnage tirant de l'eau d'un puits d'où jaillit l'eau. M. de Rossi pense que cette dernière figure est celle d'un homme, ce qui, excluant l'idée d'une représentation de la Samaritaine, l'oblige à voir ici une allusion mystique à la prédication qui puise ses enseignements à la source vive de la parole divine.

Paroi de gauche : bandeau supérieur, Jonas précipité ; bandeau entre deux loculi, pêcheur tirant de l'eau un poisson accroché à sa

ligne; baptême; paralytique emportant son lit; et, à chaque extrémité du bandeau, colombe volant.

Paroi du fond : bandeau supérieur, à chaque extrémité, colombe volant; au milieu, Jonas brûlé par le soleil; bandeau entre deux loculi, un *fossor;* trépied chargé de pain et de poisson (allégorie de l'eucharistie) entre un homme vêtu du manteau à l'exomide (prêtre dans l'acte de la consécration) et une femme orante (image de l'Église ou des fidèles); banquet de sept personnages à une table chargée de deux plats de poisson, devant laquelle on compte huit corbeilles de pain; Isaac et Abraham, tous deux en orants, le bélier, un arbre et le fagot; un *fossor.*

Paroi de droite : bandeau supérieur, Jonas rejeté; bandeau entre deux loculi, sujet détruit.

19. PRISCILLE. *Cubiculum* 6e *de Bosio.* (Garrucci, pl. LXXVIII et LXXIX, 2; Perret, t. III, pl. XXXI; Bottari, t. III, pl. CLXXXIII et CLXXXIV.)

Voûte : Au centre, dans un disque encadré de perles, Bon Pasteur chaussé de bottines, tenant des deux mains la brebis sur ses épaules, debout entre deux brebis et deux arbres sur chacun desquels est perché un oiseau; puis quatre lunettes renfermant trois épisodes de Jonas, et Noé dans l'arche; entre les quatre lunettes, orantes sur des piédouches, et, aux quatre angles, colombes volant.

Arcosolium : Lunette, deux pièces de vin et huit petits personnages qui semblent en porter une troisième; il y a huit têtes et huit corps, mais seulement sept paires de jambes. Voussure : entre deux vases, paon faisant la roue.

C'est le goût de l'époque antonine qui règne dans la décoration de la voûte, mais un goût un peu épuisé. Je n'oserais donc ni mettre au compte du IIe siècle les fresques de ce cubiculum, ni les mêler parmi les productions du IIIe siècle en sa maturité. Mais, comme celles du cubiculum suivant, elles peuvent être avec une égale probabilité contemporaines des peintures soit des cubicula A^2 et A^3, soit des cubicula A^6, A^5 et A^4 du cimetière de Calliste, qui se succèdent tous les cinq, en quelque sorte sans interruption, sous les pontificats de Zéphyrin et de Calliste (197-223), et dès lors il y a lieu de les classer entre les unes et les autres.

20. PRISCILLE. *Cubiculum* 5e *de Bosio.* (Garrucci, pl. LXXVI, 2, LXXVII et LXXVIII, 1; Perret, t. III, pl. XVII à XXIII inclus; Bottari, t. III, pl. CLXXIX à CLXXXI inclus.)

Voûte : disque central, Bon Pasteur vêtu de la tunique à l'exo-

mide, étendant le bras droit par un geste d'orateur, tenant de sa main gauche sur ses épaules un bouc ou une chèvre, debout entre une brebis et un bouc ou une chèvre et deux arbres sur chacun desquels est perché un oiseau ; quatre lunettes contenant alternativement un paon et une perdrix ; entre le disque et les lunettes, bandes de couleur.

Passage d'entrée : à la voûte, Jonas rejeté.

Paroi de gauche : lunette, Abraham vu à mi-corps, debout, très bien posé à l'antique, et Isaac de profil, portant le fagot sur sa tête.

Paroi du fond : lunette, à gauche, personnage assis, vu de profil et ayant devant lui sur le premier plan une jeune fille vue de face, en arrière de laquelle se tient un homme vu de face ; cette scène est considérée comme une prise de voile par une jeune fille qu'un pape ou un évêque consacre au Seigneur ; au centre, grande orante ; à droite, la Vierge, tête nue, tenant l'Enfant dans ses bras.

Paroi de droite : lunette, les jeunes Hébreux dans la fournaise ; leurs pieds plongent dans les flammes, mais la fournaise proprement dite n'est pas figurée.

La substitution d'un bouc ou d'une chèvre à la brebis tant sur les épaules qu'à la gauche du Bon Pasteur procède des controverses touchant l'étendue de la Rédemption qui agitèrent l'Église au IIIe siècle. En même temps, le Bon Pasteur porte encore la tunique à l'exomide, et, vers le milieu du IIIe siècle, les critiques des Pères contre ce mode d'ajustement l'ont fait bannir des mœurs chrétiennes. Enfin plusieurs figures, notamment celle d'Abraham, ont une aisance et une ampleur qui sentent le IIe siècle bien plus que le IIIe. De ces observations combinées j'infère que les peintures du cubiculum dont il s'agit ne sauraient être ni plus anciennes que celles du cubiculum A^2 ni plus modernes que celles du cubiculum A^4 du cimetière de Calliste.

21. CALLISTE. *Cubiculum* A^6. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XIII, 1, et XIV ; Garrucci, pl. IX.)

Le plafond est détruit.

Paroi d'entrée : à gauche de la porte, résurrection de Lazare qui se montre, sans les bandelettes de la momie, sorti de l'édicule ; le miracle étant accompli, le Christ n'avance plus sa baguette vers le sépulcre et la tient de la main gauche.

Paroi gauche : Jonas sous le cucurbite ; Jonas rejeté ; Jonas précipité.

Paroi droite : repas de sept personnages à une table chargée de

trois plats de poisson ; douze corbeilles de pains, alignées au premier plan, sont réparties six par six de chaque côté de la table.

22. CALLISTE. *Cubiculum* A[5]. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XII et XVIII, 5 et 6 ; Garrucci, pl. VIII, 4, 5 et 6.)

Plafond détruit dans l'antiquité pour exhausser le cubiculum.

Paroi gauche : repas de sept personnages à une table chargée de pains et de poissons ; en avant, sept corbeilles de pains.

Paroi du fond : têtes ornementales ; sujet ruiné.

Paroi de droite : colombes et ornements ; Jonas sous le cucurbite.

23. CALLISTE. *Cubiculum* A[4]. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XIII, 2, XVIII, 3 et 4, et XXV, 6 ; Garrucci, pl. VIII, 1, 2 et 3.)

Voûte : Dans un disque central enveloppé de quatre zones concentriques, Bon Pasteur. Les deux dernières zones sont frappées de quatre bras de croix chargés d'ornements capricieux. Deux lunettes contiennent, celle de gauche, Jonas sous le cucurbite, celle de droite, Jonas rejeté. Sur les quatre arêtes de la voûte, écussons d'ornements encadrés de lauriers ; au-dessous d'eux, aux quatre angles, colombe volant.

Paroi de l'entrée : de chaque côté de la porte, un *fossor*.

V

Première moitié du troisième siècle.

24. DOMITILLE. *Salle à droite de l'exèdre.* (Garrucci, pl. XX, 1, 2 et 3.)

Jeunes garçons nus et mignonnes Psychés en robe longue qui cueillent des fleurs et en remplissent des corbeilles. Suivant le P. Garrucci, ces figurines seraient de la même date et peut-être de la même main que celles de la grande galerie d'entrée (v. n° 1). Elles me semblent au contraire différentes de touche, moins sveltes, moins gracieuses et moins spirituelles. Je résisterais donc en tous cas à les croire de la même main. Mais il y a plus ; M. de Rossi a établi qu'elles ne sont pas de la même date. Il a donné, en effet, à la fin du Ier siècle ou au commencement du IIe, sans susciter aucune objection, les peintures de la galerie, et il a mis en évidence (*Bull. di archeologia crist.*, 1865, p. 89-99) que l'exèdre dont fait partie intégrante la salle égayée par les enfants moissonnant des fleurs est une construction du IIIe siècle.

25. Domitille. *Dans une galerie, bandeau intermédiaire entre deux étages de loculi.* (De Rossi, *Im. de la Vierge,* pl. II et III ; Garrucci, pl. XXXVI, 1.)

Adoration des Mages. La Vierge, coiffée d'un voile court et vêtue d'une dalmatique, tient du bras gauche l'Enfant sur ses genoux ; elle est assise entre quatre Mages, habillés à la phrygienne, qui s'avancent à la file, deux de chaque côté, pour présenter leurs offrandes.

26. Calliste. *Cubiculum* E. (De Rossi, R. S., t. I, pl. XVI ; Garrucci, pl. III, 2 à 5 inclus.)

Voûte : Dans le disque central, Bon Pasteur debout entre deux brebis et deux arbres, tenant de la main gauche la brebis sur ses épaules et portant de sa main droite le seau de lait. Comme habillement et comme attitude, cette figure est une répétition de celle qui domine au centre du cubiculum 5e du cimetière de Priscille (v. ci-dessus le no 20), sauf addition du seau de lait. Le disque est enveloppé d'une zone à laquelle des lignes unies servent d'encadrement ; sur cette zone se détachent quatre vases de fleurs. A chacun des angles, oiseau posé sur une branche.

Sur les parois, oiseaux volant et paons affrontés sous de très grossières guirlandes.

27. Priscille. *Arcosolium dans une galerie.* Je n'en connais aucune reproduction.

La galerie est actuellement obstruée de décombres et on pénètre devant l'arcosolium par un passage latéral qui a été pratiqué dans l'antiquité et qui a détruit la partie gauche du monument. Il ne reste en conséquence à la voussure que la scène du sommet, Jonas sous le cucurbite, et la scène de droite, Jonas rejeté par le poisson. La lunette a été rompue par l'ouverture de trois loculi ; cependant on aperçoit encore, au-dessous du loculus inférieur, des colombes et des fleurs, et, entre le loculus intermédiaire et le loculus supérieur, la moitié du corps de deux paons affrontés et séparés par un vase. Cette décoration de la lunette doit inviter à mettre à côté du cubiculum E de Calliste (v. le no 26) l'arcosolium du cimetière de Priscille.

28. SS. Marcellin et Pierre. *Paroi dans une galerie.* Peinture dont je ne connais aucune reproduction.

Il ne reste que la moitié perpendiculaire d'un orant à droite, et, à gauche, une portion encore moindre d'une orante. Le milieu a

été coupé pour ouvrir un arcosolium ou un cubiculum actuellement encombré de débris et inabordable. Cette mutilation certifie que la peinture ne devait pas être récente quand on l'a sacrifiée pour continuer les excavations, et l'air des têtes m'engage à la regarder comme une œuvre de la première moitié du IIIe siècle.

29. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum* 12e *de Bosio*. (Garrucci, pl. LI, 2, et LII; Bottari, t. II, pl. CXX.)

Voûte : Dans le disque central bordé d'un cercle uni, d'une zone étroite et d'un cercle crénelé, Daniel entre deux lions. Quatre compartiments, circonscrits également par une bordure crénelée, contiennent Noé dans l'arche, Jonas englouti, Jonas rejeté et Jonas sous le cucurbite. Aux quatre coins, chèvre bondissant.

Paroi à gauche de l'entrée : deux orants, l'un très ruiné.

Paroi du fond : A gauche, une orante, tête nue, et près d'elle l'inscription HAIO. Suit un loculus à l'extrémité droite duquel Bosio a lu BOPA près d'un orant. Cette dernière figure est effacée, de même que les lettres BOPA, qui complétaient sans doute, incorrectement peut-être, mais intentionnellement, le nom commencé par les lettres HAIO et porté par la défunte dont la dépouille mortelle gisait dans le loculus.

La tournure et la coiffure de l'orante et la décoration de la voûte me paraissent plutôt antérieures que postérieures au milieu du IIIe siècle.

VI

Milieu du troisième siècle.

30. CALLISTE. *Arcosolium* 105. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XXIV, 3; Garrucci, pl. XII, 1.) A mentionner pour mémoire.

Il ne reste à la voussure que quelques fragments d'encadrements, une tête ornementale dans un angle et une colombe dans un autre.

31. CALLISTE. *Crypte a* 2. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XXV, 1 à 4 inclus, et XXVI; Garrucci, pl. XIII.)

Restes de la voûte : Deux lunettes qui renferment chacune une image de Saison demi-couchée. Les deux demi-cercles sont entourés de trois zones chargées, la première, de deux branches de laurier, deux colombes volant avec le rameau d'olivier, et un vase; la seconde, de fleurs et de fruits d'un côté et de deux dauphins na-

geant de l'autre ; enfin, la troisième, de deux colombes avec le rameau et de deux paons faisant la roue.

32. Calliste. *Crypte a* 3. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XXIII, 3, et XXIV, 1 et 2 ; Garrucci, pl. XII, 2 et 3.)

Voûte en tonneau, rampant gauche : Dans un disque central, résurrection de Lazare. Ce disque est enveloppé d'une zone échancrée par quatre lunettes dans l'une desquelles on voit encore un oiseau posé à terre. Les lunettes coupent en tronçons une couronne de lauriers qui court sur la zone, dont les bords sont circonscrits par un encadrement crénelé. Il y avait aux quatre angles un oiseau. Le surplus des peintures de la voûte est perdu.

Voussure très ruinée d'un arcosolium : on y distingue au sommet, dans un disque encadré d'une bordure crénelée, quelques vestiges d'un Bon Pasteur portant la brebis.

VII

Seconde moitié du troisième siècle.

33. Pontien. *Cubiculum ruiné.* (Bottari, t. I, pl. XLIII.)

Ce cubiculum a été bouleversé et, pour ainsi dire, supprimé par l'ouverture du grand escalier qui a emporté plus de la moitié de la voûte. Sur la portion subsistante de cette voûte, on discerne encore vaguement les trois jeunes Hébreux dans la fournaise et une figure incertaine.

Dans le couloir obstrué qui donnait originairement accès au cubiculum, on retrouve, d'un côté, Noé dans l'arche avec la colombe ; de l'autre, Moïse imberbe, vêtu du manteau, les jambes nues, frappant le rocher. Je n'en connais aucune reproduction.

A travers leur délabrement, on démêle que ces fresques sont antérieures au IVe siècle et qu'elles peuvent être voisines du milieu du IIIe.

34. Thrason. *Bandeau dans une galerie.* (Garrucci, pl. LXIX, 2 ; Perret, t. III, pl. VII ; d'Agincourt, pl. XI, 6.)

Entre le premier et le deuxième rang de loculi, résurrection de Lazare en momie ; une orante ; les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ; Daniel entre deux lions, une orante. Plusieurs de ces personnages ont la tête détruite.

La coiffure de la première orante, la disposition des flammes autour des pieds des jeunes Hébreux, la facture générale, me déterminent à croire cette peinture de la seconde moitié du IIIe siècle, plus proche du milieu que de la fin.

35. CALLISTE. *Cubiculum de l'Océan.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. XXVII et XXVIII ; Garrucci, pl. XIV.)

Voûte en tonneau, à lucernaire, divisé en compartiments par de larges bandes unies. De chaque côté, les rampants ont deux compartiments contenant l'un un paon gigantesque, l'autre un paon de moindre dimension. Au sommet de la voûte, en arrière du lucernaire, un cadre uni et carré renferme une tête chimérique de l'Océan. Dans le tuyau du lucernaire on avait exécuté un buste d'homme dont la tête peinte sur toile avait été rapportée et fixée par des clous. Cette toile n'existe plus, mais les trous des clous sont visibles et la tête s'était vaguement décalquée sur le mur à travers la toile.

Les parois sont coupées en panneaux par de larges bandes unies. Il y en a :

Un de chaque côté de la porte, contenant un vase de fleurs et de fruits ;

Cinq sur chacune des deux parois latérales, occupés, le premier et le cinquième, par un petit génie presque nu, ailé et volant ; le second et le quatrième, par une tige de feuillage ; le troisième, par un personnage probablement orant. Le percement ultérieur des parois par des sépultures a réduit ces peintures à des fragments.

La paroi du fond avait un arcosolium dont les peintures sont détruites ainsi que la scène (probablement un Bon Pasteur) tracée au-dessus de l'ouverture de la baie.

Autour du cubiculum, au-dessous des panneaux, on avait simulé en couleur un treillage.

36. CALLISTE. *Arcosolium* 119 *b.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. XIX, 1, et XXI, 1 ; Garrucci, pl. XVI, 1.)

Lunette : entre deux arbres, Bon Pasteur tenant la syringe de sa main droite ; il reste à peine une partie de son torse, le surplus ayant été emporté par l'ouverture de deux loculi.

Voussure : Au sommet, dans un disque ceint d'une double bordure unie, orante ayant un voile sur la tête ; en bas, dans deux demi-cercles encadrés de la même manière, à gauche, Daniel entre deux lions; à droite, Jonas sous le cucurbite ; ces deux demi-cercles sont rattachés au disque par une large bande sur laquelle se détache

un vase de fleurs; de chaque côté de cette bande, colombe tenant le rameau dans les pattes.

37. SS. Marcellin et Pierre. *Cubiculum de l'Adoration des Mages.* (De Rossi, *Im. de la Vierge*, pl. V; Garrucci, pl. LVIII, 2.)

Voûte : au centre, le Bon Pasteur; dans quatre compartiments séparés par une figurine (deux orants et deux orantes alternés), Jonas précipité, Jonas rejeté, Jonas reposant à l'ombre du cucurbite et Jonas méditant sous le cucurbite séché; aux quatre angles, sous les quatre figurines, tête de génie.

Paroi de l'arcosolium : à gauche, Moïse frappant le rocher; à droite, Noé dans l'arche.

Lunette de l'arcosolium : entre deux mages, la Vierge assise tenant l'Enfant. Voussure : à gauche, résurrection de Lazare; au sommet, personnage debout, très effacé; à droite, personnage debout dont le bas du corps est usé.

38. SS. Marcellin et Pierre. *Cubiculum 6e de Bosio.* (Garrucci, pl. XLVI, 2; Bottari, t. II, pl. CVII.)

Voûte : Au centre, le Bon Pasteur vêtu de la tunique et du manteau flottant, debout entre deux arbres et deux brebis couchées, portant la brebis et tenant la syringe. Il est enfermé dans un large octogone, lequel est inscrit dans un carré qui est enveloppé lui-même d'un cercle. Le champ, entre ces diverses lignes géométriques, est chargé de quelques ornements. Aux quatre angles, une figurine (deux orants et deux orantes alternés).

Cette peinture me paraît absolument contemporaine de celles du cubiculum de l'Adoration des Mages (v. ci-dessus n° 37), que M. de Rossi a classées dans la seconde moitié du IIIe siècle.

39. SS. Marcellin et Pierre. *Paroi dans la galerie au-dessus de la porte d'entrée du cubiculum précédent.* (Garrucci, pl. XLV, 1; Bottari, t. II, pl. CVI.)

On y a représenté un repas. A gauche une petite fille accompagne une femme debout. Puis un morceau de la peinture manque, et, à la suite de cette lacune, la scène continue par un homme vu de profil qui, présentant de la main droite un vase à boire, s'approche des coussins semi-circulaires derrière lesquels, à demi couchés, s'appuient une femme et un homme; en avant des coussins une table à trois pieds est dressée et, à droite, une femme debout, vue de profil, se tient au bord des coussins et semble porter la main sur eux.

Cette fresque est un peu plus lourde que celle du cubiculum.

Néanmoins rien n'autorise à supposer un long intervalle entre l'exécution de l'une et celle de l'autre.

40. SAINTE AGNÈS (1). *Cubiculum 2e de Bosio.* (Garrucci, pl. LXIII et LXIV, 1 ; Perret, t. II, pl. XXII et XXIV à XXVIII inclus ; Bottari, t. III, pl. CXLV et CXLVI.)

Passage d'entrée : arabesques dont le principal motif à la voûte consiste en coquilles ou palmettes.

Voûte : Dans un disque central, Bon Pasteur tenant de ses deux mains la brebis et accosté de deux seaux posés à terre, contre lesquels sont appuyés le pedum et la syringe. Le disque, pesamment dentelé, est inscrit dans un octogone tracé par une simple ligne. A l'intérieur de l'octogone, deux colombes adossées et séparées l'une de l'autre par une colonnette surmontée d'une boule se répètent quatre fois. Hors de l'octogone, quatre compartiments contiennent Moïse imberbe frappant le rocher, Adam et Ève, une orante, et Jonas sous le cucurbite. Il y a, entre les compartiments, des oiseaux et des corbeilles soit de fleurs, soit de fruits, et, aux quatre angles, une colombe perchée sur un rameau.

Arcosolium du fond. Lunette : orante, détruite sauf le bas de sa robe, entre des fleurs et deux colombes tenant le rameau dans leur bec. Voussure : Jésus-Christ assis entre six disciples également assis ; il est à plus grande échelle que les disciples.

Les autres arcosolia n'ont pas de peintures ; mais ils sont encadrés, sur les parois, de guirlandes avec fleurs et fruits, le tout en monochrome rouge.

L'absence du nimbe autour de la tête du Christ, et le système général des ornements, indiquent la seconde moitié du IIIe siècle.

41. SAINTE AGNÈS. *Cubiculum 3e de Bosio.* (Garrucci, pl. LXIV, 2 ; Perret, t. II, pl. XXXIX à XLII inclus ; d'Agincourt, pl. XII, 16 ; Bottari, t. III, pl. CXLVIII et CXLIX.)

Arcosolium unique. Lunette : à gauche, repas auquel prennent part cinq personnes, cinq vierges suivant le P. Garrucci, qui voit dans ce repas un banquet eucharistique ; au centre, une orante ; à droite, les cinq vierges prudentes portant à la main un objet difficile à définir avec certitude, vraisemblablement leur lampe. Voussure : à gauche, Adam et Ève ; au sommet, Bon Pasteur entre deux brebis, tenant de ses deux mains la brebis sur ses épaules ; à droite,

(1) C'est l'appellation vulgaire du cimetière *Ostrien.*

Daniel entre les deux lions. Au-dessous de la table de l'arcosolium : à gauche, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ; au centre, sujet détruit ; à droite, réunis dans un même compartiment, les trois épisodes de Jonas.

Le goût d'une même époque perce, malgré la diversité de pinceau, dans ces fresques et dans celles du cubiculum précédent comme dans celles de l'arcosolium suivant.

42. SAINTE AGNÈS. *Arcosolium dans une galerie.* (Garrucci, pl. LXVII, 2 ; Perret, t. II, pl. XLVIII.)

Lunette : à gauche, la momie de Lazare debout dans son tombeau ; au centre, Bon Pasteur, entre deux arbres et deux brebis couchées, tenant de la main droite la syringe et serrant de la main gauche les quatre pieds de la brebis qu'il porte sur ses épaules ; à droite, petite orante. Voussure : à gauche, en bas, Hérode et les Mages ; en haut, Adam et Ève, et, entre eux, petit orant ; au sommet, Daniel entre deux lions ; à droite, en haut, deux personnages assis, séparés par Noé dans l'arche ; en bas, à mi-corps, orant barbu.

Sur la paroi : à gauche de l'arcosolium, Abraham, un agneau à ses pieds et Isaac portant le fagot ; à droite, un oiseau.

43. SAINT HERMÈS (1). *Arcosolium du Christ entre ses disciples.* (Garrucci, pl. LXXXII, 1 ; Perret, t. III, pl. XXXV.)

Paroi : autour de la baie de l'arcosolium, superposés en encadrement cintré, les douze apôtres et le Christ au point culminant, tous isolés, vêtus de la tunique et du manteau et assis identiquement chacun sur un siège à dossier. Ni le Christ, ni les apôtres à plus forte raison, ne sont nimbés. En bas, à gauche, corbeille contenant des rouleaux.

Lunette : Pasteur en tunique courte, chaussé de petites bottes et appuyé sur un bâton, entre six brebis qui lèvent vers lui la tête ; la scène se prolonge sur la voussure où, de chaque côté, des brebis paissent sous des arbres. Au sommet de la voussure, quatre colombes volent par paires, deux vers la droite et deux vers la gauche. Au-dessous du pasteur, sur un bandeau, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, et un jeune homme, tête nue (l'ange qui les réconforte). Au-dessous de la table de l'arcosolium, trois panneaux : à gauche, femme tenant une tasse et une branche de fleurs ; au cen-

(1) Je n'ai pas pu visiter ce cimetière. J'en mentionne les peintures sur la parole du P. Garrucci.

tre, un *fossor* ; à droite, femme tenant une branche et une couronne de fleurs ; près d'elle, à terre, une corbeille de fleurs.

44. Saint Hermès. *Arcosolium* 1er *de Bosio*. (Garrucci, pl. LXXXII, 2, et LXXXIII, 1 ; d'Agincourt, pl. XII, 19 ; Bottari, t. III, pl. CLXXXVI.)

Lunette : Au premier plan, jeune orant debout entre deux hommes ; c'est sans doute le défunt avec les SS. Protus et Hyacinthe ses protecteurs. A l'arrière-plan, personnage assis sur un siège élevé de plusieurs marches ; le P. Garrucci pense que l'artiste a voulu représenter une statue de saint Hermès qui aura existé quelque part et ressemblé à la statue de saint Hippolyte actuellement conservée au musée de Latran. Celle-ci est une œuvre du milieu du IIIe siècle, et la peinture dont il s'agit lui est, dans l'opinion du P. Garrucci, très peu postérieure. Ce jugement décide implicitement l'âge des autres peintures du cimetière de saint Hermès, qui sont toutes de même famille.

Voussure : A gauche, en bas, Daniel entre deux lions ; en haut, Moïse frappant le rocher. A droite, en haut, résurrection de Lazare couvert d'un suaire sans bandelettes ; en bas, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ; ils ne sont pas habillés à la phrygienne comme d'habitude, mais vêtus de dalmatiques ; la cuve de la fournaise et ses trois gueules sont figurées.

45. Saint Hermès. *Arcosolium* 2e *de Bosio*. (Garrucci, pl. LXXXIII, 2 ; Bottari, t. III, pl. CLXXXVII.)

Lunette : A gauche, le paralytique emportant son lit ; au centre, personnage nu et agenouillé (le démoniaque de Gerasa, selon la judicieuse interprétation du P. Garrucci) sur la tête duquel Jésus-Christ étend la main droite ; à droite, Jonas nu, debout sur le rivage où l'a rejeté le cétacée dont la tête émerge encore de la mer.

Voussure : A gauche, en bas, Moïse frappant le rocher ; en haut, Jonas sous le cucurbite séché. Au sommet, Bon Pasteur entre deux brebis, tenant de la main gauche la brebis sur ses épaules et étendant le bras droit. A droite, en haut, Jonas à l'ombre du cucurbite ; en bas, résurrection de Lazare ; il est en momie, et une caverne dans un rocher remplace l'édicule.

46. Saint Hermès. *Arcosolium* 3e *de Bosio*. (Garrucci, pl. LXXXIII, 3 ; Bottari, t. III, pl. CLXXXVIII.)

Lunette : Entre deux vases, orante avec un voile sur la tête.

Voussure : A gauche, en bas, Jésus-Christ étendant la verge sur

les sept corbeilles; en haut, vase. Au sommet, sujet ruiné. A droite, en haut, vase; en bas, deux brebis qui accompagnaient un Bon Pasteur détruit.

47. Calliste. *Crypte de saint Eusèbe.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. VIII; Garrucci, pl. XVII, 1.)

Paroi du fond : Au-dessus de la baie de l'arcosolium, vestiges peu importants d'un pasteur entre deux arbres. Ce pasteur ne porte pas la brebis; il tient son bras gauche pendant, et, de la main droite, il appuie la syringe sur sa poitrine et peut-être près de sa bouche. Le bas du corps et les brebis à terre n'existent plus.

La voûte est à caissons ornés chacun d'un oiseau ou d'un autre animal; mais cette décoration fort endommagée offre un médiocre intérêt; peut-être est-elle due à une restauration du IVe siècle.

48. Domitille. *Bandeau dans une galerie.* (Garrucci, pl. XXXIV, 5; Bottari, t. II, pl. LXXX.)

Adam et Ève. Les types ne sont pas ceux du IVe siècle, et accusent cependant une période avancée du IIIe comme les peintures de l'arcosolium suivant.

49. Domitille. *Arcosolium isolé.* (Garrucci, pl. XXXIII, 2; Bottari, t. II, pl. LXXVII.)

Voussure : A gauche, Jésus-Christ tenant la verge dont il touche les sept corbeilles. Au sommet, personnage barbu. (Je n'ai pu le distinguer, tant il est effacé.) A droite, résurrection de Lazare en momie.

50. Thrason. *Paroi dans une galerie.* (Garrucci, pl. LXXIII, 2; Perret, t. III, pl. XXVI.)

Moïse imberbe, faisant jaillir du rocher l'eau que recueille un personnage très effacé. Noé dans l'arche et la colombe. — Sur une ligne un peu plus basse : à gauche, le Christ vêtu de la tunique et du manteau, debout entre les sept corbeilles qu'il touche d'une verge; au centre, les trois mages, vêtus à la phrygienne, apportent à la file leurs offrandes à l'Enfant que tient sur ses genoux la Vierge habillée d'une robe longue à ceinture, coiffée d'un voile posé sur les cheveux et assise sur un siège à dossier cintré et à marche pied; à droite, un orant âgé entre deux jeunes orants. — Sur une ligne inférieure, Daniel entre deux lions; à la suite, l'ange Raphaël vêtu d'une tunique et d'un manteau avec croix gammée, auquel le jeune Tobie, nu sauf une ceinture sur les reins, un bâton sur l'épaule gauche, présente, en accourant, le poisson qu'il tient de la main droite; à côté

de cette scène, le jeune Tobie, vêtu d'une tunique, un pied chaussé et l'autre nu, un bâton dans la main droite, semble s'enfuir et appeler de la main gauche l'ange Raphaël vêtu d'une tunique et d'un manteau, debout sur les bords du Tigre personnifié par un vieillard nu et accoudé sur le sol; à mi-hauteur, entre le Tigre et les trois orants susmentionnés, résurrection de Lazare en momie.

A la voûte de la galerie, Jonas sous le cucurbite séché, Jonas précipité, Jonas rejeté et Jonas à l'ombre du cucurbite.

Les particularités qui peuvent déceler la date de cette peinture s'accordent avec la croix gammée du manteau de l'ange Raphaël pour annoncer les approches du déclin du IIIe siècle.

51. THRASON. *Galerie de Rufina*. Je ne connais pas de reproduction de ses peintures. Sur le bandeau qui sépare le deuxième et le troisième rang de loculi, dans un cartel, épitaphe de *Rufina* tracée au minium et soutenue par deux génies (1). Entre le troisième et le quatrième rang de loculi, sujets répartis en quatre compartiments. Il ne subsiste rien du premier; du second, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, il reste un personnage; on distingue dans le troisième Moïse vêtu de la chlamyde et chaussé de brodequins, frappant le rocher; et dans le quatrième, Daniel entre deux lions.

Plafond de la galerie : ornements à écailles et à palmettes.

M. de Rossi estime (*Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 19) que ces peintures sont contemporaines de celles de la galerie de Marciane (v. ci-après n° 52), qu'il attribue aux dernières années du IIIe siècle.

52. THRASON. *Galerie de Marciane.* (De Rossi, B. A. C., 1873, pl. I-II.)

Bandeau supérieur : panneau gauche, résurrection de Lazare; panneau central, détruit; panneau droit, Daniel entre deux lions.

Panneau au-dessous du Lazare : Pasteur appuyé de la main gauche sur le bâton et serrant de la main droite la syringe sur sa poitrine, debout entre deux brebis et deux arbres.

Panneau entre le premier et le deuxième rang de loculi : épitaphe de Marciane, au-dessus d'une guirlande de fleurs que deux paons soutenaient dans leur bec par les extrémités; le paon de gauche est détruit.

(1) Lupi, dans ses *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium* (*Panormi*, 1734), a donné, pl. VIII, page 51, une gravure du cartel d'après une esquisse que lui avait envoyée Marangoni; mais les deux génies sont rendus sans exactitude.

Plafond de la galerie : ornements à écailles et à palmettes.

53. Calliste. *Arcosolium D d* 3. (De Rossi, R. S., t. II, pl. XIX, 2, XX, 2, et XXI; Garrucci, pl. XVI, 2 à 5 inclus.)

Lunette : la peinture a péri, sauf quelques minimes traces de guirlandes et, à gauche, une tête d'enfant ailé.

Voussure. Panneau de gauche : l'empereur, la tête ceinte de lauriers, debout sur un piédestal près duquel se tient un assesseur ou un accusateur, semble menacer un homme imberbe, tandis qu'un quatrième personnage, pontife païen sans doute, se retire; c'est la curieuse représentation d'un chrétien confessant sa foi devant le juge qui va l'envoyer au martyre. Sommet : dans un disque entouré d'une triple bordure de feuillage, Pasteur vêtu d'une tunique à callicules, chaussé de bandelettes, appuyé de la main gauche sur le bâton et tenant de la main droite la syringe, debout entre deux arbres et deux brebis. Panneau de droite : scène vraisemblablement analogue à celle de gauche; mais il n'en reste que le buste de l'empereur couronné de lauriers. Le champ entre les deux panneaux latéraux et le disque du sommet est semé de bouquets de fleurs et divisé par des guirlandes avec colombes posées près de coupes.

54. Calliste. *Arcosolium dans la région de saint Eusèbe près de celle de sainte Sotère.* (De Rossi, R. S., t. III, pl. XIV, 1.)

Lunette : Sujet incertain, tant la peinture est effacée.

Voussure : en bas, de chaque côté un panneau contenant un chevreau bondissant avec thyrse appuyé à son flanc ; en haut, de chaque côté, compartiment contenant deux canards. Sommet : dans un disque entouré d'un double cordon qui se détache sur un fond semé de fleurs, orante sans voile.

Louis Lefort.

(La suite prochainement.)

NOTE

SUR

DEUX INSCRIPTIONS FAUSSES

Je possède deux monuments épigraphiques d'une incontestable fausseté. Je ne croirais pas ce titre suffisant pour les recommander à la bienveillante attention des lecteurs de la *Revue archéologique* s'ils n'avaient été souvent, et jusqu'à ces derniers temps, publiés comme authentiques. A ce point de vue, leur histoire peut n'être pas tout à fait dépourvue d'intérêt.

I

Le premier est un caillou blanc, roulé, en calcaire saccharoïde, comme on en trouve un grand nombre dans le Rhône (1) et sur les côtes voisines de Marseille. C'est, en effet, à cette ville que se rapporte l'inscription en relief qui couvre une de ses faces. Les dessins qui en ont été publiés ne sont pas complètement exacts. Nous croyons donc utile de donner ici un nouveau fac-similé :



(1) Ce fait, attesté par Caylus, m'a été confirmé par un habitant du pays à qui j'ai montré le caillou que je possède.

Longueur, 41 mill.; largeur, 30 mill.; épaisseur, 15 mill.

Caylus le premier a publié ce monument (1). Le fac-similé qu'il en donne et les dimensions qu'il indique me feraient volontiers croire, avec Herzog (2), que le célèbre antiquaire n'avait pas eu l'original sous les yeux, à moins de supposer, comme M. de la Saussaye (3), que son graveur a altéré la forme des caractères, sans doute pour donner à son dessin une plus grande netteté.

Voici la lecture proposée par Caylus :

ΜΑΣΣΙ(λία)
ΦΩ *petite barque* [ἱερὰ]
Κ(αέων) *à cinq rames*
ΑΣΥΛ(ος) ΑΥΤ(όνομος).

Μασσι(λία) Φωκ(αέων) [ἱερὰ] ἄσυλ(ος) αὐτ(όνομος).

Dimensions : longueur, 21 lignes (= 47 millimètres 376 millièmes); largeur, 1 pouce 4 lignes (= 36 millimètres 92 millièmes); épaisseur, 5 lignes (= 11 millimètres 279 millièmes).

Tout en mettant hors de doute l'antiquité « très reculée » de cette pierre, Caylus, frappé par ce qu'elle offre d'insolite, lui refuse la qualité de monument officiel : « ce ne peut être qu'une pierre gravée par un particulier qui a voulu prêter à sa patrie ces épithètes honorables. »

Grosson reproduit le dessin et critique l'opinion du premier éditeur (4) : cette pierre est un monument public, autorisé du moins par le gouvernement; elle servait de marque distinctive aux membres de la corporation des Dendrophores de Marseille (5), qui la portaient suspendue au cou par un cercle de métal dans lequel elle devait être enchâssée; aussi le type qui occupe le centre du monument

(1) *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, 1752-64, t. VI, p. 130 et sv., planche XXXIX, nº 3.

(2) *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia* (Lipsiae, 1864), p. 163, note 28.

(3) *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, Paris, 1842, p. 81.

(4) *Recueil des antiquités et monuments marseillais qui peuvent intéresser l'histoire et les arts*, Marseille, 1773, p. 138 et sv., pl. XVI, nº 4.

(5) On sait par une inscription qu'il existait à Marseille une corporation de dendrophores, nommés *Dendrophori Massilienses*. Cf. Herzog, *G. N.*, p. 130, nº 614.

n'est pas une galère pourvue de ses rames, mais un vaisseau encore en chantier, soutenu par des étançons (1).

Quant à l'inscription, son explication est toute simple si l'on daigne consulter le dialecte ionien :

ΜΑΣΣΙ(λία)
navire en chantier
ΦΩ *soutenu par des* ΓΥ(α)
étançons
Κ(αι)
ΑΣΥΑ ΑΥΤ(ονομος)

Μασσι(λία) Φώγυ(α) (2) κ(αὶ) Ἄσυα (3) Αὐτ(όνομος)

C'est-à-dire : « *Massilia Lucida et Quieta Autonoma*, Marseille brillante et paisible, autonome. Toutes ces épithètes, ajoute le naïf antiquaire, n'ont rien que de convenable à la république de Marseille. »

Dans son *Mémoire sur les médailles de Marseille*, Fauris de Saint-Vincens (4) s'étonne que les magistrats monétaires de Marseille n'aient pas mentionné sur les monnaies les titres de leur ville restée libre et autonome sous la domination romaine; selon lui, le monument qui nous occupe comble heureusement cette lacune ; mais il lui refuse la haute antiquité que lui avait attribuée Caylus : « Il y a apparence que cette inscription est postérieure à la prise de Marseille par Jules César; car, lorsqu'elle était une république indépendante, il ne serait venu dans l'esprit de personne de mettre, dans une inscription faite pour flatter ses concitoyens, qu'elle avait le droit de se gouverner par ses propres lois (5) ».

Dans la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* (6), M. de Villeneuve défend la lecture de Caylus contre celle de Grosson, « qui s'obstine à lire ΑΣΥΑ et à trouver un sens à ce mot. »

(1) Grosson, *op. cit.* p. 141.
(2) « Φώγυα vient de φωγύω, je brûle, je luis. » (Grosson, *op. cit.*, p. 142.)
(3) « ΑΣΥΑ est pour ΑΓΥΑ ; les Ioniens écrivaient souvent Σ ou Ζ pour Γ. » (*Id. ibid.*)
(4) *Mémoire sur les médailles de Marseille* (sans nom d'auteur), dans l'*Histoire générale de Provence, dédiée aux États*, par le P. Papon, de l'Oratoire (Paris, 1777); t. I, p. 647.
(5) *Id. ibid.*, p. 650, note 1.
(6) *Statistique du département des Bouches-du-Rhône, avec atlas, dédiée au roi* (Marseille, 1821-29), t. II, p. 378.

L'inscription ΑΣΥΛ(ος) ΑΥΤ(όνομος) est, selon lui, une nouvelle preuve de l'autonomie de Marseille, déjà établie par le texte de Strabon.

M. de la Saussaye (1) adopte la lecture de Caylus, dont il reproduit le dessin, et l'opinion de Fauris de Saint-Vincens sur la date du monument marseillais. Le savant auteur de la *Numismatique de la Gaule narbonnaise* croit ce caillou contemporain des monnaies au type de la galère, classées par lui parmi les monnaies que, dans sa nomenclature, il attribue à la huitième époque, c'est-à-dire à une date postérieure à la prise de Marseille par César.

Le dernier auteur qui, à ma connaissance, se soit occupé de ce monument est Herzog (2); voici ce qu'il en dit : « Caylus affert silicem (« caillou roulé dans la rivière ») insculpta navis imagine insignem, inscriptumque hisce verbis : Μασσα(λία) Φωκ(αιέων) ἄσυλ(ος) αὐτ(όνομος), ejusque formam longius describit, quasi ipse viderit, adjiciens : « l'antiquité de cette pierre est indubitable et les carac« tères sont du meilleur temps ; » atque ne de la Saussaye quidem hoc monumentum repetens de sinceritate dubitat. At mihi quidem non dubium videtur quin falsum sit et satis inepte confectum, quod nisi ex ipsis verbis eluceret, indicaretur jam eo, quod Caylus tacet ubi extet hic silex. »

S'il faut en croire Herzog, le monument est faux ; le fait que Caylus ne dit pas où il se trouve suffirait pour l'établir. Cet argument n'est pas concluant. Caylus a décrit bien des antiquités dont l'authenticité est incontestable, sans indiquer leur provenance ni les collections où on les conservait ; et d'ailleurs le monument existe. L'autre preuve est plus sérieuse ; le monument est « satis inepte confectum », dit l'auteur, et là il est entièrement dans le vrai. Le premier mot devrait être ΜΑΣΣΑ et non pas ΜΑΣΣΙ ; Μασσαλία était le nom grec et *Massilia* le nom latin de Marseille. Le sigle qui commence la seconde ligne a été lu Φ par tous les auteurs. La lettre grecque est défigurée par un jambage incliné qui lui donne l'apparence d'un P et d'un R latins liés. Une monnaie de Marseille, appartenant à la



même époque que les monnaies au type de la galère, porte au revers

(1) *Numismatique de la G. N.*, p. 80 et sv

(2) *G. N.*, p. 163, note 28.

un caducée dont la hampe est pourvue de deux ailes obliquement inclinées vers le bas (1). On pourrait supposer que l'ignorant qui a fabriqué l'inscription du caillou de Marseille avait sous les yeux une de ces monnaies. Le caducée, mal venu ou effacé en partie, peut offrir une certaine ressemblance avec le sigle incompréhensible qui commence la seconde ligne de notre inscription. D'ailleurs, insister plus que de raison sur ce rapprochement fort hypothétique serait chose puérile. Il est malaisé de deviner ce qui a pu se passer dans l'imagination d'un faussaire; on ne peut guère procéder que par des suppositions dont il est presque toujours impossible de fournir la preuve, et, quand même on arriverait à la certitude, quelle en serait l'utilité? La lettre qui suit n'est ni un O ni un Ω, sa forme ne répond exactement à aucun caractère connu. Le vaisseau a été certainement emprunté au revers d'une des monnaies qui portent ce type. Il ressemble particulièrement au type dessiné par M. de la Saussaye sous le n° 411 de la planche XI. Là aussi la galère est mâtée, et le mât se termine par une saillie que le faussaire a cherché à reproduire; elle est, de plus, pourvue d'un gouvernail; sur le caillou, un coup a emporté, à l'endroit correspondant, un morceau du relief qui représentait sans doute cette partie du navire, particularité omise dans le dessin de Caylus. Enfin les rames, disposées comme il convient sur la monnaie et dans les dessins, ont, sur l'original, une position peu naturelle, qui rappelle les étançons dont parle Grosson. Les caractères qui terminent la seconde ligne sont peu distincts. Caylus y a lu ἱερά, Grosson γυ; ce sont en effet ces deux lettres que donnent les dessins; on peut aussi, avec une certaine bonne volonté, les retrouver sur l'original. On ne saurait trop distinguer si la dernière lettre du premier mot de la dernière ligne est un A ou un Λ, la barre transversale qui devait former l'alpha n'a été faite qu'en partie. Il est probable cependant que l'auteur du monument a eu l'intention d'inscrire les mots Ἄσυ(λος) Αὐτ(όνομος); on ne les retrouve pas, il est vrai, sur les monnaies de Marseille, mais nous savons par des textes d'auteurs que l'antique colonie phocéenne jouissait des droits qu'il indiquent (2).

Ce qui précède suffit amplement pour établir la fausseté du caillou publié par Caylus. Un regard jeté sur le fac-similé exact que nous en donnons confirmera pleinement cette opinion. On retrouve dans

(1) *Num. de la G. N.*, planche XI, n° 416.

(2) Tacite, *A.* 4, 43; cf. Herzog, *G. N.*, p. 162 et sv.; Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger* (Paris, 1869), p. 456-457.

le dessin la même incertitude que dans le sens et la lecture des mots; la forme des caractères est des plus mauvaises; en un mot, l'aspect général du monument n'a rien d'antique.

Je me suis demandé, avant de publier ce travail, si le caillou que je possède est bien l'original d'après lequel a été fait le dessin de Caylus. Un faussaire aurait pu céder à la tentation, fort naturelle pour lui, de mettre en circulation un monument dont l'original n'existe pas. C'est possible, cependant j'ai peine à le croire; il me semble que le dessin parfaitement connu aurait été reproduit avec plus d'exactitude et qu'on aurait eu soin de conserver les dimensions indiquées par Caylus et Grosson. Dans tous les cas, la fausseté du monument n'en serait pas moins certaine, et, s'il existe dans quelque collection privée un exemplaire autre que le mien, je serais heureux que cette étude contribuât à l'en faire sortir.

II

On conserve au Cabinet des médailles, à Paris, une petite lame en bronze, dont nous donnons ici un dessin aux dimensions de l'original :



Gn(aeus) Flaccus, Q(uinti) Ful(vii) f(ilius), decumam partem Herculi et pro reditu felicissimo ex Africa Vibi(i) fratris, et pro sal(ute) Petinae matris, signa aurea Fortunae Praen(estinae) et Feroniae sanctissimae d(ono) d(edit). T(ito) Vinio co(n)s(ule).

Hauteur, 6 cent. 8 mill.; largeur, 7 cent. 2 mill.

Je possède, sur une lame de plomb, un second exemplaire de cette même inscription. Il m'a été donné comme provenant d'une vente faite en Italie ; je n'ai pas pu savoir dans quelle ville. Le plomb a été couvert d'une patine artificielle et sali, comme s'il avait fait un long séjour dans le sol. Les dimensions et la forme des caractères de l'inscription du cabinet de Paris sont reproduites avec la plus grande exactitude. Deux variantes seulement sont à signaler. La première ligne de mon exemplaire se lit ainsi : GNFLACCVSQFVLEDE ; la quatorzième lettre est un E et non un F comme sur la plaque de bronze ; l'A lié au N qui termine la ligne sixième n'est pas barré.

Cette inscription a été publiée par de nombreux auteurs. Vignoli en fut, en 1705, le premier éditeur (1) ; le texte qu'il en donne est précédé de cette note : *Lamina aerea, nuper in Latio reperta, prope Lugnanum. Ficoronius dedit.* C'est, en effet, comme nous l'apprend Fea (2), en l'année 1704 et dans une vigne située près de Lugnano, que Ficoroni passait pour avoir fait sa découverte : « Nell' anno 1704, in una vigna, presso la terra di Lugnano si trovò una lamina di bronzo, su cui era incisa questa iscrizione... » Bon nombre d'épigraphistes ont successivement publié ce texte, sans rien nous apprendre de nouveau. Après Vignoli, Gori le reproduisit en 1731, dans la préface des œuvres de Doni (3) ; Muratori, d'après Vignoli, en 1739 (4) ; Ficoroni en 1745 (5) et 1757 (6) ; Maffei en 1749 (7) (à cette

(1) *Joannis Vignoli Petilianensis de columna imperatoris Antonini Pii dissertatio, accedunt antiquae inscriptiones selectae* (Romae, 1705), p. 337.

(2) *Miscellanea filologica, critica et antiquaria dell' avvocato Carolo Fea* (Roma, 1790-1816), t. I, p. CXXII.

(3) *Jo. Baptistae Doni patricii Florentini inscriptiones antiquae nunc primum editae ab Antonio Francisco Gorio* (Florentiae, 1731), t. I, préface, p. LXVI.

(4) *Novus thesaurus veterum inscriptionum in praecipuis earumdem collectionibus hactenus praetermissarum* (Mediolani, 1739), t. I, CCCVII, 5, et CCCLIX, 2.

(5) *Le Memorie ritrovate nel territorio della prima et seconda città di Labico, ei loro guisti siti descritti brevemente da Francisco de Ficoroni, socio della Reale Academia di Parigi* (Roma, 1745), p. 36.

(6) *Gemmae antiquae litteratae, aliaeque rariores, accesserunt vetera monumenta* (Romae, 1757), p. 111.

(7) *Museum Veronense, hoc est antiquarum inscriptionum atque anaglyphorum collectio, cui Taurinensis adjungitur et Vindobonensis, accedunt monumenta id genus plurima nondum vulgata et ubicumque collecta* (Veronae, 1749), CCCCLXXI, 2.

époque il appartenait donc au musée de Vérone); Morcelli en 1780 (1), Petrini en 1795 (2), Orelli en 1828 (3). Jusque-là ce monument jouissait de la considération universelle, et aucun auteur n'avait contesté son authenticité. M. Mommsen seul, en 1866, le rejeta comme faux (4). Enfin, il y a quelques semaines, dans l'étude qu'il a consacrée à Préneste (5), M. E. Fernique le citait d'après Orelli, comme authentique (6). M. E. Fernique lit la première ligne : *Gn. Flacus Q. Ful(via tribu) f(ilius)*, et fait remarquer que « le mot *filius* devait être placé avant la désignation de la tribu. »

Que l'inscription soit vraie ou fausse, cette lecture ne peut pas être admise; aucune des trente-cinq tribus entre lesquelles étaient répartis les citoyens romains n'était désignée sous le nom Fulvia (7). D'ail-

(1) *De stilo inscriptionum latinarum libri III* (Romae 1780), p. 35.

(2) *Memorie Prenestine, disposte in forma di annali* (Roma, 1795), p. 64 et 299 n° 9.

(3) *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio, ad illustrandam romanae antiquitatis disciplinam accommodata* (Turici, 1828), n° 1758.

(4) *C. I. L.*, I, p. 149.

(5) *Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. Emmanuel Fernique, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur d'histoire au collège Stanislas* (Paris, 1880), p. 81, note 4.

(6) Il est regrettable que M. Fernique ait publié ce texte d'après Orelli. S'il avait eu recours au t. I du *Corpus*, postérieur à Orelli d'une quarantaine d'années, les observations de M. Mommsen l'auraient mis en garde contre la sincérité du monument.

(7) Voici la liste des trente-cinq tribus : *Les tribus de Servius Tullius :* 1° tribus Suburana *ou* Sucusana, 2° Palatina, 3° Esquilina, 4° Collina; *les seize tribus rustiques :* 5° Aemilia, 6° Camilia, 7° Claudia, 8° Cornelia, 9° Fabia, 10° Galeria, 11° Horatia, 12° Lemonia, 13° Menenia, 14° Papiria, 15° Pollia, 16° Pupinia, 17° Romilia, 18° Sergia, 19° Veturia *ou plutôt* Voturia, 20° Voltinia; 21° *la tribu* Crustumina, *créée en l'an de Rome* 265 = 489 *avant J.-C.; les quatre tribus créées en l'an de Rome* 367 = 387 *avant J. C. :* 22° Stellatina, 23° Tromentina, 24° Sabbatina, 25° Arniensis; *les tribus* 26° Pomptina *et* 27° Publilia *de l'an de R.* 396 = 358 *avant J.-C.; les tribus*, 28° Maecia *et* 29° Scaptia, 422 *de R.* = 332 *avant J.-C.;* 30° Oufentina, 31° Falerna *ou* Falerina, 436 *de R.* = 318 *avant J.-C.;* 32° Aniensis, 33° Terentina, 455 *de R.* = 299 *avant J.-C.; enfin en* 530 *de R.* = 241 *avant J.-C. on créa les tribus*, 34° Velina *et* 35° Quirina. Le nombre 35 resta définitif; nous savons par des inscriptions qu'il était encore le même au temps de Tibère (*C. I. L.*, VI, 909, 910) et de Trajan (*C. I. L.* VI, 955). — Puisque nous parlons des travaux de M. Fernique, relevons, en passant, une autre erreur épigraphique. M. Fernique a eu l'heureuse pensée de publier, comme complément de sa thèse latine (*De regione Marsorum*, in-8, Thorin, 1880), un recueil des *Inscriptions inédites du pays des Marses*. L'inscription n° 5, p. 3, est ainsi conçue :

V · ACESTIA · ⊳ · L · ICON////////
SIBI · ET
T · CRVSTIDIO · SP · F//////
IN · FRON · P · X · IN · AG//////

M. Fernique la lit ainsi : *V(ibia) Acestia, Acestiae l(iberta), icon(ion) sibi et T(ito)*

leurs il est difficile de supposer qu'un faussaire, même peu versé dans l'épigraphie, eût intercalé le nom de la tribu au milieu de la filiation. Il songeait plutôt à écrire : *Gn(aeus) Flaccus*, *Q(uinti) Ful(vii) f(ilius)*; et là encore il méconnaît la règle épigraphique d'après laquelle la filiation est toujours indiquée par le sigle seul du prénom suivi du mot *filius*, ordinairement abrégé. Si le monument n'était pas faux, je proposerais, d'après mon exemplaire, GN · FLACCVS Q FVLE, une lecture plus naturelle : je supposerais que le graveur a, par erreur, interverti les deux dernières lettres, et qu'il faut lire : *Gn(aeus) Flaccus, Q(uinti) f(ilius), Vel(ina tribu)*. C'est peut-être ce qu'a voulu mettre l'auteur de l'inscription. Mais, même avec cette correction, la première ligne contient de graves irrégularités. L'indication des noms dans les inscriptions est une chose minutieuse, soumise à des règles fixes, et là souvent les faussaires échouent et se trahissent. C'est le cas ici : les noms propres

Crustidio, Sp(urii) f(ilio), in fron(te) p(edes) X, in ag(ro) [*pedes*]...; puis il ajoute : « *Vibia*, prénom féminin assez rare. » V n'est pas un prénom féminin et ne doit pas se lire *V(ibia)*, mais *V(iva)* : *V(iva) Acestia...*, etc.; *De son vivant Acestia...*, etc. Souvent, quand un Romain faisait construire lui-même son tombeau, il l'indiquait comme il suit : V. (*Vivus*), V. F. (*Vivus Fecit*). V F | Q · MINICIVS | FABER..., etc. (Fabretti, *Inscriptionum antiquarum quae in aedibus paternis asservantur explicatio*, p. 408, n° 331 ; cf. Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, 231); VIVI SIBI POSVER(*unt*) (*C. I. L.*, V, 124); ..SE VIVO | FECIT HERES AN | NOS ANNOBIT · V(*ixit*) A(*nnis*)....; l'héritier a manqué à son devoir, car le nombre des années n'a pas été marqué (L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 1760); VIVIT ou VIVVNT écrits en toutes lettres ou en abrégé : VIVONT | M CAEMVLEIVS... (Muratori, *Novus Thesaurus veterum inscriptionum*, MDLXXVI, 11). Quand le monument était élevé à un défunt par ses héritiers ou ses amis, on faisait quelquefois précéder le nom de la lettre grecque Θ, qui signifiait alors *mortuus* :

P · LVCIVS · HILARVS
Θ · GRAECVS · SIBI · ET
POMPEIAE · L · F · V
TERTVLAE · ET · P
LVCIO · GRAECI · L
V · PHILADELPHO · ET
LVCIAE · GRAECI · L
Θ · LEPIDAE

P(ublius) Lucius Hilarus, mortuus Graecus, sibi et Pompeiae, L(ucii) f(iliae), v(ivae) Tertulae et P(ublio) Lucio, Graeci l(iberto), v(ivo) Philadelpho, et Luciae Graeci l(ibertae), mortuae Lepidae (Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, Amstelodami, 1707, 985, 5). Ces critiques de détail n'ôtent d'ailleurs rien au mérite incontestable et très remarqué des thèses de M. E. Fernique (cf. les comptes rendus qui en ont été faits dans la *Revue critique* (n° 28), par M. Maurice Albert, et dans le *Bulletin critique* (n° 6), par mon confrère et ami P. Lallemand).

sont une des causes principales pour lesquelles M. Mommsen rejette ce texte. GN au lieu de CN, pour indiquer le prénom *Gnaeus*, est inusité, surtout au premier siècle, et l'inscription est datée de l'an 69 de notre ère; le prénom est suivi d'un *cognomen*, et non d'un *gentilicium*, ce qui est contraire aux règles; Vibius est employé comme *cognomen*, ce qu'il est difficile d'admettre; enfin la forme des lettres est non moins concluante: ni dans leur ensemble, ni prises isolément, elles ne se rapportent à la date supposée de l'inscription (1).

L'exemplaire que je possède est, je l'ai déjà dit, conforme à celui du cabinet de Paris. Ils ont eu le même auteur, ou, au moins, le second a été fait à l'aide du premier. Au Cabinet des médailles, on ne sait ni quand ni comment cette plaque de bronze est entrée; on n'a pas souvenance d'en avoir laissé prendre un moulage. Il est probable que l'inscription sur plomb est un surmoulage retouché à la pointe et fabriqué en Italie, d'où il vient, pendant le temps qui s'est écoulé entre la sortie du musée de Vérone et l'entrée à Paris; à moins que le faussaire n'ait fabriqué à la fois deux exemplaires du monument épigraphique que nous venons d'étudier, l'un sur bronze, l'autre sur plomb; ce qui n'est guère probable, car il aurait ainsi livré lui-même et mis en circulation une preuve de sa supercherie.

H. THÉDENAT,
Prêtre de l'Oratoire.

Collège de Juilly, juillet 1880.

(1) Le *Corpus inscriptionum latinarum* (I, p. 149) reproduit, en fac-similé, les trois premières lignes de cette inscription; le dessin n'est pas fidèle, les caractères y sont plus gras et de plus grande dimension que sur l'original, dont ils sont loin de donner une idée exacte.

LE DIEU ESUS

A PROPOS DES TRICÉPHALES

LETTRE A M. ALEXANDRE BERTRAND

Au moment où paraissait notre dernier article sur les Triades gauloises, nous recevions de notre éminent historien M. Henri Martin les deux lettres suivantes, qu'il nous autorise à publier. L'accord qui s'est établi entre nous, relativement à l'identité d'Esus avec le grand dieu de l'autel de Reims et de l'autel de Saintes, sans que nous nous soyons préalablement entendus à cet égard, nous semble être un nouvel argument en faveur de la vraisemblance de la thèse exposée dans notre troisième article, avec peut-être un peu trop de réserve. Nous donnerons dans un très prochain numéro la photographie d'un nouvel autel sur lequel figure le dieu à attitude bouddhique, auquel nous ne craindrons plus d'appliquer le nom d'Esus. En attendant nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant, sans modification, la lettre de M. Henri Martin, écrite à la hâte sous l'impression que lui a produite la vue des monuments de Reims.

Alexandre Bertrand.

Cher collègue,

En visitant, à l'occasion du congrès de Reims, la très intéressante collection archéologique dont M. Duquénelle a généreusement fait don à la ville de Reims, j'ai fait quelques observations qui se rattachent à vos études actuelles sur nos triades gauloises.

Le musée Duquénelle contient six tricéphales, outre un septième fruste, que m'a cité M. Duquénelle. Celui que vous avez à Saint-Germain et qui provient des environs de Laon appartient au même groupe rémois, le Laonnois étant alors un canton des Rèmes ; la cité du Vieux-Laon, près Saint-Erme,

si intéressante par ses remparts séparés en deux parties, dont la seconde formait une vraie citadelle, relevait de Durocortorum. Les tricéphales semblent un type, non pas exclusivement, mais principalement rémois; c'est là du moins qu'ils sont les plus nombreux jusqu'ici.

L'un des tricéphales du musée Duquénelle est une tétrade; il a une quatrième tête sur un des côtés de la stèle.

Les tricéphales rémois se relient évidemment à la grande triade rémoise : ils présentent le même type, la tête chevelue et barbue, avec le même caractère, que le grand dieu gaulois assis entre les deux divinités gréco-romaines debout.

La différence entre les tricéphales et la triade est celle-ci : c'est que les tricéphales indiquent trois personnes égales, dont la quatrième tête, sur l'une des stèles, paraît signifier l'unité; la triade ne semble pas confirmer cette égalité : le grand dieu assis paraît avoir un caractère de supériorité sur ses deux associés.

Il reste donc là un point d'interrogation. Quoi qu'il en soit, la relation entre les tricéphales et la triade n'est pas douteuse; mais voici un autre signe qui relie les tricéphales rémois au fameux autel de Paris : sur le côté d'une des stèles tricéphaliques, est sculpté un coutelas, un grand couteau exactement pareil à celui avec lequel l'Esus de Paris coupe le gui. Cette arme est donc un attribut du dieu triple et un, en même temps qu'un attribut d'Esus. Cette remarque me confirme dans l'opinion que j'avais, que le grand dieu de la triade rémoise est Esus, représenté dans une autre fonction qu'à Paris. A Reims, il apparaît comme père et nourricier des êtres; à Paris, comme accomplissant le rite principal du culte.

Dans e musée Duquénelle, une monnaie rémoise présente un type particulier qui est intermédiaire entre la triade et les tricéphales : ce n'est plus une tête une et triple; ce sont trois têtes distinctes, trois profils accolés; à la différence des tricéphales, ces trois têtes sont imberbes.

On s'étonnera peut-être que les Rèmes, ce peuple qui est resté l'allié des Romains durant toute la guerre des Gaules et qui a ainsi abandonné la cause de l'indépendance nationale, soit précisément celui des peuples gaulois qui nous révèle le plus abondamment les types les plus mystérieux de la religion druidique. Ceci s'explique assez naturellement. C'est là, et chez les Eduens, que l'influence romaine a dû s'exercer le plus aisément et le plus promptement. Or la politique romaine a poussé à révéler, malgré les druides, les arcanes druidiques, afin d'assimiler les symboles de la religion gauloise à ceux de la mythologie classique, en faisant ressortir les analogies et en écartant les oppositions par une interprétation complaisante.

Tout à vous. H. MARTIN.

Le lendemain, 31 août, M. Henri Martin complétait sa première lettre par le petit mot suivant :

Cher collègue,

Très occupé dans ces derniers temps et le plus souvent absent de Paris, je n'avais pas lu le numéro de la *Revue archéologique* de juillet; c'est ce qui vous explique comment, dans la lettre que je vous ai écrite, je ne dis rien de votre article si intéressant sur les triades et les tricéphales; si je vous avais lu auparavant, j'aurais abrégé ma lettre, en la bornant aux quelques observations qui peuvent servir de notes ou de commentaire à votre travail.

Tout à vous. H. Martin.

P. S. Je reçois votre lettre de Houlgate et suis bien satisfait de notre accord sur la question d'Esus, qui est bien décidément la grande divinité gauloise. La triade est probablement fort antérieure à la constitution du druidisme breton, tel que l'ont connu les Grecs et les Romains; cependant Esus est bien le dieu des druides, et les noms des personnages antiques qui lui sont associés ne se retrouvent pas plus que le sien dans ceux des dieux celtes primitifs d'Irlande. Le système ternaire était très fortement marqué dans le druidisme, et il est à croire que la forme où nous le trouvons dans la Gaule continentale est celle qu'avaient adoptée les druides bretons. H. M.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE.

M. Egger communique un mémoire où est traité le problème de la prononciation du grec ancien et la question du grec moderne considéré comme langue vivante.

M. Schwab soumet à l'Académie une nouvelle inscription néo-punique récemment découverte en Tunisie et encore inédite. Cette inscription, de deux lignes seulement, est une inscription votive en l'honneur de Baal-Hammon.

M. Edmond Le Blant continue la lecture de son mémoire relatif à l'authenticité de divers traits des Actes des Martyrs non compris dans la collection des *Acta sincera* de D. Ruinart.

M. Deloche communique une notice sur trois monnaies mérovingiennes portant au revers dans le champ les lettres E. C. M. Deloche pense que les lettres E. C. nous apprennent que ces monnaies ont été frappées dans l'ancien diocèse d'Angoulême, *civitas Ecolismensium*.

M. Revillout lit un mémoire relatif à un papyrus de Leyde déjà étudié par M. Brugsch et qu'il reprend à nouveau. Ce papyrus, sous la forme d'*entretiens philosophiques d'une chatte et d'un chacal*, nous donne sur les idées religieuses de l'ancienne Égypte de fort intéressants renseignements.

M. Deloche présente une note en réponse à une objection faite par M. d'Arbois de Jubainville contre la parenté supposée des Celtes et des Ligures. On sait que M. d'Arbois, tout en admettant que les Ligures ou Ligyens sont de race indo-européenne, se refuse à les rattacher au rameau celtique. M. Deloche apporte de nouvelles preuves à l'appui de la thèse qui veut que les Ligures parlassent un dialecte celtique.

M. de Longpérier présente à l'Académie l'empreinte d'une intaille sur agate brune des plus curieuses. M. de Longpérier y reconnaît une représentation du célèbre jugement de Salomon. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant d'après le *Journal officiel* le résumé détaillé de cette piquante communication :

« M. A. de Longpérier. Parmi les objets provenant de la succession de feu M. Cuççio Cohen, de Bukharest, qui m'ont été communiqués dernié-

rement, j'ai remarqué une petite pierre gravée, de travail grossier, mais représentant un sujet, à ce qu'il m'en semblait, tout à fait curieux. Quelques instants d'examen suffirent pour affermir ma première impression, et je demandai l'autorisation de prendre de cette intaille une empreinte que j'ai l'honneur d'apporter à l'Académie.

L'objet dont il s'agit est une agate brune, de 15 millimètres de longueur, sur laquelle on voit six figures formant une scène que je décris ainsi : Personnage de taille prépondérante, vêtu d'une longue tunique, assis sur un *ocladias*, tenant de la main droite un enfant nu, suspendu la tête en bas ; derrière le siège, personnage de taille moindre, vêtu d'une tunique très courte, tenant un chasse-mouches (?). Devant l'homme assis, deux femmes, l'une agenouillée, l'autre étendant les bras. Après celle-ci, un soldat casqué, armé d'un bouclier, brandissant un glaive.

Le personnage de haute taille, dont la tête est ceinte d'un diadème, est un roi, et ce prince est Salomon, fils de David. Malgré l'incorrection du dessin, qui d'ailleurs ne dépasse pas celle que nous montrent un grand nombre d'intailles antiques, il est difficile de méconnaître ici la scène du jugement célèbre que l'histoire des rois de Juda enregistre comme un symbole de sapience.

C'est là une composition extrêmement rare ; et c'est précisément cette rareté même qui m'a engagé à étudier la pierre avec une grande ténacité. Je suis porté à croire que le monument n'est pas l'œuvre d'un chrétien. Toutefois, à cet égard, je n'apporte aucune preuve directe. Mais il a été inspiré par une lecture attentive du passage du premier livre des *Rois* (I, ch. III, vv. 16-27).

« Alors deux femmes (*meretrices*) vinrent vers le roi et se tinrent devant lui, dont l'une dit : « Je t'implore, mon seigneur. Moi et cette femme nous habitons une même maison, et je suis accouchée dans la chambre qu'elle habite aussi. Trois jours plus tard, cette femme est accouchée ; et nous étions ensemble, et personne autre n'habitait la maison. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé en dormant. Et se levant dans le silence de la nuit, elle a enlevé mon fils qui était près de moi, ta servante, endormie. Elle l'a pris près d'elle et a mis son fils mort près de moi. Lorsqu'au matin je me levai et voulus allaiter mon enfant, il m'a paru qu'il était mort ; mais, l'examinant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas celui que j'avais mis au monde. » L'autre femme répondit : « Il n'en est pas ainsi que tu le dis. Ton fils est mort et le mien est vivant. » La première répliquait : « Tu mens, car c'est mon fils qui est vivant et le tien est mort. » Elles se disputaient ainsi à la face du roi. Alors le roi dit : « L'une déclare : Mon fils est vivant et le tien est mort ; et l'autre répond : Non, mais ton fils est mort et le mien est vivant. » Le roi dit donc : « Apportez-moi une épée. » Lorsqu'ils eurent apporté l'épée devant le roi, le roi dit : « Divisez l'enfant vivant en deux parties ; donnez une moitié à l'une, une moitié à l'autre. » La femme dont l'enfant était vivant dit au roi (car ses en-

trailles furent émues pour son fils) : « Je vous en conjure, seigneur, donnez-lui l'enfant vivant et ne le tuez point ; » tandis que l'autre disait : « Qu'il ne soit ni à toi ni à moi, qu'il soit partagé ! » Alors le roi répondit et dit : « Donnez à celle-là l'enfant vivant et qu'on ne le tue point. C'est elle qui est sa mère. »

C'est le récit d'un acte de prudence humaine ; toutefois le livre ajoute : « Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé ; et ils craignirent le roi, voyant que la sagesse d'Elohim était en lui pour rendre des sentences. »

Malgré cet aspect religieux, les évangélistes n'ont fait aucune mention du jugement de Salomon. Ils ont du reste fort peu parlé de ce puissant prince, très profane et très versatile en ce qui touche le culte... Flavius Josèphe a rapporté le récit du jugement des deux mères, mais en alourdissant le texte et en lui faisant perdre son caractère sémitique. C'est dans le texte hébreu ou tout au moins dans la version très fidèle des Septante que l'auteur de la composition qui nous occupe a puisé ses données.

Il gravait encore à la manière orientale. Son Salomon ressemble beaucoup aux personnages assis que nous montrent les cylindres assyriens et babyloniens. Cependant les deux femmes ont un mouvement de supplication qui conviendrait à un bas-relief grec ou à une peinture de vase.

Je m'imagine que la pierre a été gravée à une époque relativement assez basse, mais en dehors des écoles gnostiques et basilidiennes, qui ont imprimé à leurs œuvres un style particulier. Sur les amulettes de pierres gravées appartenant à ces sectes, apparaît très rarement le nom de Salomon ; la figure de ce prince ne s'y est pas encore retrouvée. Spon, dans ses *Miscellanea*, a fait connaître un jaspe portant l'inscription *Iaô Salomon sabaô*, dans laquelle le roi de Juda est associé à deux appellations mystiques. M. J. Matter (*Hist. crit. du Gnost.*) a grand tort de présenter cette pièce rarissime comme « un monument du genre le plus vulgaire » ; c'est le contraire qu'il conviendrait d'affirmer. M. Feuardent a eu l'obligeance de me procurer une chalcédoine du même style sur laquelle on lit : *Sphrageés Salômon Kurios Naiét* (seigneur de Naïoth, la ville dans laquelle David s'était réfugié). C'est là le second exemple du nom de Salomon employé à coup sûr symboliquement par les sectaires.

En l'absence de tout récit évangélique, les artistes chrétiens semblent avoir entièrement négligé les actions de Salomon. Je ne le rencontre nulle part, et j'ajoute que notre savant confrère M. Edm. Le Blant, si complètement au courant de toutes les découvertes de monuments chrétiens des anciens temps, vient à mon aide en me faisant savoir que le personnage de Salomon n'existe pas parmi les sujets que représentent les peintures des catacombes et les sarcophages. Je ne retrouve le jugement des deux mères que dans les miniatures du neuvième siècle.

Salomon n'a été un saint ni pour les Hébreux, ni pour les chrétiens. M. Renan a fort bien caractérisé le rôle de ce prince. « Salomon, dit-il, paraît avoir eu bien moins que David le sentiment de la grande mission

d'Israël. Le but d'Israël n'était ni la philosophie, ni la science, ni l'industrie, ni le commerce. En ouvrant toutes ces voies profanes, Salomon fit, en un sens, dévier son peuple de sa destinée religieuse. Les prophètes eurent sous son règne peu d'influence ; il arriva à une sorte de tolérance pour les cultes étrangers, directement contraire à l'idée vraiment israélite.....; aussi ses ouvrages se perdirent-ils, pour la plupart ; sa mémoire resta douteuse ; la largeur d'idées qu'il avait un moment inaugurée disparut devant la réaction purement monothéiste des prophètes, qui seront désormais les vrais représentants de l'esprit d'Israël. » (*Hist. gén. des lang. sémit.*)

La petite intaille recueillie par M. Cuççio-Cohen, probablement en Orient, car il avait longtemps habité Bagdad, nous a conservé un sujet historique et non pas une image religieuse. Il ne s'ensuit pas pour cela que nous puissions l'exclure d'une manière absolue de la classe des amulettes. Il est toujours extrêmement difficile de déterminer le point où commence la série des représentations susceptibles de détourner les mauvaises influences. De même, quand il s'agit des monuments de l'art classique, on a la plus grande peine à assigner un rang moral aux très rares sujets historiques dont ils nous ont conservé le souvenir. Après MM. Théodore Panofka et Ch. Lenormant, savants maîtres aux recherches desquels j'assistais, j'ai essayé, il y a trente ans, de déterminer le caractère historique de quelques sujets appartenant à la céramographie ; cela m'a permis de constater avec quelle prudence on doit procéder en pareille matière. »

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

« Monsieur le Directeur,

« La rectification que vous a adressée M. Bruston au sujet de l'explication du mot phénicien חמת = חמה, adoptée par M. J. Derenbourg dans ses dernières observations sur l'inscription d'Echmounazar, me semble tout à fait fondée. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter qu'en soumettant cette explication, accompagnée de diverses autres, au jugement des savants éditeurs du *Corpus inscriptionum semiticarum*, qui ont bien voulu l'accueillir, j'ignorais, autant qu'eux, qu'elle eût été déjà proposée, sans quoi je me fusse fait un devoir de l'attribuer à qui de droit. Je ne pouvais, bien entendu, connaître le mémoire de M. Bruston, demeuré jusqu'à présent inédit ; quant aux opuscules théologiques qu'il cite et où il a consigné incidemment cette explication, je dois avouer qu'ils n'étaient pas venus jusqu'à moi. Je crains que bon nombre de personnes compétentes n'aient pas été plus favorisées que moi sous ce dernier rapport, car, autrement, cette « ingénieuse conjecture » n'eût pas manqué d'être prise en considération dans les divers travaux spéciaux parus depuis 1874, soit en France, soit à l'étranger, et elle serait probablement entrée depuis longtemps dans le domaine des faits acquis. C'est pourquoi je suis heureux que la note de M. J. Derenbourg ait fourni à un savant d'un réel mérite l'occasion de faire valoir ses droits dans un recueil assez important pour que l'interprétation en question ne risque pas d'échapper encore à l'attention des gens du métier, et n'ait pas besoin, pour se faire accepter définitivement, d'être *retrouvée* une troisième ou une quatrième fois. Je souhaite vivement, pour ma part, de voir la *Revue archéologique* publier *in extenso* le mémoire de M. Bruston sur l'inscription d'Echmounazar.

« Veuillez agréer, etc. Ch. Clermont-Ganneau. »

—— Nous lisons dans le journal *la Paix* :

« M. Désiré Charnay, chargé, par arrêté du 2 mars 1880, d'une mission

au Mexique dans le but de photographier et de mouler les édifices, bas-reliefs et inscriptions de Palenqué et du Yucatan, d'entreprendre des fouilles et de collectionner les types de races humaines qui ont successivement habité cette partie du Nouveau-Monde, vient d'adresser à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts la lettre suivante, dans laquelle il rend compte des premiers résultats de ses recherches. Pour l'intelligence de ce document, nous rappelons que *Tenenepanco* est une localité située au pied du *Popocatepeti*, et que *Apatlatepitonco* est sur les hauteurs de l'*Iztaccihuatl.*

A M. le ministre de l'instruction publique.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre de Tenenepanco, dans laquelle je vous faisais part de ma découverte d'un cimetière chichimèque contenant les restes les plus intéressants; mais j'oubliai de vous signaler un fait qui surprendra certainement le monde savant. Il s'agit d'une cervelle humaine, trouvée en parfait état de conservation, alors que tout vestige de crâne ou d'os quelconque avait entièrement disparu.

Un phénomène aussi remarquable ne peut s'expliquer que par la nature du terrain et la hauteur des lieux, 4,200 mètres; j'avais du reste remarqué dans chaque tombe une substance blanchâtre, mince, comprimée entre les terres, que je pris d'abord pour du plâtre; mais, en examinant, je me convainquis que c'étaient bien des restants de cervelle; et quant à celle que je trouvai entière, elle avait été préservée par une coupe dont elle gardait l'empreinte. C'est aussi de cette manière que je pus me procurer un des crânes.

Mon succès à Tenenepanco ne devait pas être le seul; je me disais, en effet, que l'existence d'une station funéraire dans les hauteurs devait indiquer l'existence d'autres stations du même genre, et qu'il s'agissait de les trouver. Je me mis donc en campagne et, après diverses expéditions infructueuses, je découvris une autre de ces stations.

L'endroit où je me trouve se nomme Apatlatepitonco, d'après l'un des Indiens qui me servent de guides. Toute tradition a disparu; mais l'étude des lieux et des objets découverts nous permettra de reconstituer son histoire.

Apatlatepitonco est au pied du mamelon central de l'Iztaccihualt, sur le versant occidental, à 300 mètres environ de la limite des neiges et à 3,790 mètres au-dessus du niveau de la mer. La végétation arborescente s'arrête là.

Apatlatepitonco est une vallée qui rappelle la vallée de Rasselas. Elle est séparée du monde par une ceinture de rocs, perdue au milieu des contreforts de la grande montagne et presque inabordable. Les chemins pour y parvenir sont affreux, et les malheureux Indiens qui fuyaient le

oug espagnol ne pouvaient choisir un meilleur refuge, ni une retraite plus impénétrable.

En effet, nous nous trouvons ici non plus seulement en face d'un lieu de sépulture comme à Tenenepanco, mais en présence d'un lieu habité pendant un espace de temps plus ou moins considérable après la conquête. C'est du moins mon opinion, opinion qui se modifiera selon les découvertes.

Ces lieux furent habités; les vases usuels nous le disent et nous trouvons quelques traces d'habitation, en même temps que des enceintes e pierres qui indiquaient les lieux de sépulture, et nous découvrons au nord-ouest de la vallée, dans un contre-bas, un petit étang de 60 mètres de diamètre, creusé de main d'homme et qui devait constituer la provision d'eau de la petite peuplade.

La vallée a 1,000 mètres environ de long sur 60 mètres de large; elle est entourée de pins malingres sur son pourtour, et le fond, composé d'une terre noire, grasse et riche, est tapissé de hautes herbes. Pouvait-on y cultiver le maïs? J'en doute, quoique la température y soit douce relativement à la hauteur, 15°, car la vallée est garantie des vents d'est par la haute muraille de l'Iztaccihuatl. Nous n'avons ni tente ni abri; mais je fais venir de Mexico ma tente de campagne : en attendant nous dormirons en plein air.

Je mets les gens à l'ouvrage, et dès les premiers coups de pioche, à 1 pied et 18 pouces au-dessous de l'herbe, je rencontre une foule de vases, plats, coupes, idoles de terre rongées; mais les poteries, de la même forme et du même style qu'à Tenenepanco (toujours le *Tlaloc*), sont d'une argile plus grossière, indiquent une main moins savante ou le manque de matériaux.

Je vous adresse ces quelques lignes à la hâte, mais mes notes vous éclaireront mieux. Le principal c'est que je viens de découvrir deux stations importantes et que j'espère ici recueillir de nombreux documents.....

Désiré Charnay. »

—— Nous lisons dans le *Journal de Valence*:

« *Découvertes archéologiques dans la Drôme.* — On nous écrit de Nyons : Les découvertes archéologiques se succèdent rapidement dans notre arrondissement. Grâce aux patientes recherches de M. Morel, receveur des finances en notre ville, bientôt le département de la Drôme n'aura plus rien à envier, sous ce rapport, aux pays les plus richement dotés.

Cet archéologue vient de découvrir à la Rochette, au quartier dit de la Chèvre-d'Or, dans la propriété de M. Nicolas, une station de l'époque néolithique. M. Morel avait déjà recueilli dans l'arrondissement environ 150 haches en pierre polie; la station de la Rochette lui a donné le complément des objets qui caractérisent cette époque, tels que flèches, lances, couteaux, scies, grattoirs, percuteurs, nucléi, le tout en silex finement retouché, et en grande quantité.

Cette intéressante station a donné, en outre, deux pointes en cristal de

roche, trois poinçons en os, trois pesons de fuseau en terre cuite, et quantité d'anses de vases et fragments de céramique fortement micacée.

Un crâne humain, d'une épaisseur extraordinaire, a pu être reconstitué en partie et pourra servir de point de comparaison à la science anthropologique.

La seconde découverte est celle d'un disque percé, en serpentine, trouvé sur la rive gauche du Rhône, près de Loriol. Cet objet, qui ne mesure pas moins de 13 centimètres de diamètre, est d'une grande rareté, puisqu'il n'en a pas été trouvé plus d'une douzaine en France. Il appartient aussi à l'époque préhistorique. Les archéologues ne sont pas d'accord sur son usage ; toutefois ils pensent que les chefs le portaient en signe d'autorité.

Mais la découverte la plus intéressante, au point de vue de l'étude de nos origines nationales, est certainement celle que M. Morel vient de faire, toujours à la Rochette, d'une grande épée en fer de l'époque gauloise antérieure à la conquête romaine. Elle mesure 90 centimètres de longueur, en tenant compte d'une partie de la poignée qui manque; elle est à soie plate et à rivets; la lame s'élargit sensiblement vers son milieu, elle est à pointe mousse et ornée d'une arête médiane. Elle est assez bien conservée. Il n'existe pas en France quinze épées de l'espèce, et presque toutes sont incomplètes ou en mauvais état de conservation.

Le savant conservateur du musée de Saint-Germain, M. Alex. Bertrand, nous apprend, dans son récent ouvrage sur l'archéologie celtique et gauloise, que neuf de ces épées ont été découvertes dans les grands *tumuli* de la Bourgogne, les plus belles par M. Flouest.

Ce curieux type d'épées est celui qui a suivi immédiatement l'époque du bronze; il remonte donc à une époque reculée, et n'a jamais été trouvé en Champagne, où, pendant plus de vingt ans, M. Morel a fait les découvertes les plus heureuses, que chacun a pu voir exposées au Trocadéro, en 1878. »

—— Nous lisons dans le dernier numéro de l'*Indicateur d'antiquités suisses :*

« Au commencement du mois d'avril de cette année, des ouvriers occupés, au bord du lac de Bienne, non loin de la station de l'âge de pierre de Vingreis, à retourner le terrain d'alluvion rencontrèrent, à une profondeur de 80 centimètres environ, un fragment de tronc d'arbre paraissant creusé artificiellement à l'intérieur. Ils firent part de leur découverte au docteur Gross, qui constata qu'il s'agissait d'un bateau remontant, selon toute vraisemblance, à l'époque des habitations lacustres.

M. le docteur Gross prit toutes les mesures pour en assurer la conservation et en fit opérer le dégagement. Après quelques jours de travail le canot, parfaitement intact, fut exhumé de la vase et transporté avec toutes les précautions nécessaires au musée de Neuveville.

Ce canot, en bois de chêne, est construit un peu différemment de ceux qui ont été trouvés jusqu'ici. L'arrière, au lieu d'être arrondi, est de forme

carrée comme celui de nos bateaux modernes, et l'avant est orné d'un prolongement qui a assez l'apparence d'un éperon. Il mesure $9^m,55$. Sa largeur varie entre 73 et 90 centimètres. Il a 31 centimètres de profondeur et sa hauteur totale y compris le fond est de 46 centimètres. Sur le rebord des deux parois latérales se trouvent ménagées, de distance en distance, de petites encoches arrondies qui semblent avoir servi à loger les rames. Près de l'arrière on remarque, sur une des parois latérales, une brèche de 150 centimètres de long sur 24 de large. Cette lacune, à en juger par sa forme régulière et par les bords coupés net, est ancienne et était probablement comblée à l'origine par une planchette disposée de manière à empêcher l'entrée de l'eau dans le bateau.

Afin de conserver au canot sa forme primitive et d'empêcher le travail qui n'aurait pas manqué de se produire dans le bois par la dessiccation, on a eu soin, quelques jours après l'avoir sorti de l'eau, de l'imbiber sur toutes ses faces d'huile de lin bouillante, à laquelle plus tard on ajouta un peu de colophane. Cette opération, pratiquée à plusieurs reprises, a jusqu'ici parfaitement réussi et peut être recommandée aux archéologues qui se trouveraient dans le cas de conserver des objets de bois trop volumineux pour être placés dans la glycérine. Dr V. Gross. »

—— Le musée de Saint-Germain continue à s'enrichir. Dernièrement, grâce à l'heureuse intervention de M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, le musée entrait en possession de l'intéressant mobilier funéraire *gaulois* du tumulus d'Aprémont, que les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà par la description de M. Castan (numéro de décembre 1879). Les visiteurs peuvent maintenant étudier dans les vitrines de la salle VI et dans la salle des bijoux les débris du char à quatre roues sur lequel le défunt était couché, ainsi que la couronne et la coupe d'or découvertes en même temps. On nous annonce une autre excellente acquisition, celle de la collection Campagne. On sait que M. Campagne, conducteur des ponts et chaussées à Corbeil, et chargé des draguages de la Seine, ne laissait échapper aucune occasion de recueillir les antiquités que la drague faisait découvrir. Cette chasse aux antiquités a duré vingt ans. — Par un hasard qui est le privilège des gens avisés, Corbeil se trouvait à proximité d'un gué de la Seine souvent traversé, attaqué, défendu par les habitants des deux rives du fleuve à l'époque gauloise. Un nombre considérable d'armes étaient tombées dans le fleuve sur ce point fréquenté, et enfouies dans le sable. M. Campagne a pu réunir *soixante-quatre lances* en bronze, dont quelques-unes de forme très élégantes, *dix-huit* épées en bronze également, dix haches, quatre poignards de même métal, deux faucilles, un grand nombre d'épingles et plusieurs bracelets. Il y a là les éléments de toute une étude relative à la civilisation de la Gaule à l'époque de la première introduction des métaux en Occident. Cette collection ne pouvait être nulle part mieux placée qu'au musée de Saint-Germain.

—— *La sépulture de Champigny* (*Aube*). — Au mois d'avril 1879, des ouvriers travaillant à extraire du sable dans la commune de Champigny

(Aube), près des bâtiments d'une ferme située au nord-est de cette commune, à quelque distance et au lieu dit la rue Notre-Dame, découvrirent à 30 centimètres environ de profondeur, dans la sablière, une sépulture renfermant un squelette et un mobilier funéraire composé des objets suivants :

1° Deux épingles en bronze ciselé placées sur la poitrine de l'inhumé, longues de 27 centimètres, dont la tête, de forme ovoïde, est ornée de cercles et de demi-cercles parallèles ou concentriques.

2° Un anneau réniforme en bronze ciselé, semblable à ceux découverts par M. Forel dans la station lacustre de Morges, orné comme les deux épingles d'arcs de cercle et de cercles concentriques, de lignes parallèles et de lignes ponctuées; il montre, divisées en quatre groupes, douze saillies ou protubérances, qui donnent à cet anneau l'aspect de l'arme appelée de nos jours coup-de-poing. Quelques objets semblables ont été trouvés sur les bords du Rhin, en Allemagne et en Danemark.

Nous signalerons bientôt un anneau du même genre découvert cette année dans une intéressante cachette de fondeur près Vitry-le-François (Marne).

3° Deux bracelets en jayet.

4° Deux anneaux de bronze.

5° Une lame de bronze repliée sur elle-même, formant un tuyau du diamètre de 7 millimètres, et de 7 centimètres de longueur, orné à ses extrémités et en son milieu de six cercles gravés parallèles.

6° Une lame d'or constituant un tuyau de même forme et à peu près de la même longueur.

7° Deux jambières en bronze gravé et repoussé, placées sur les tibias du squelette, quelles ont colorés d'une profonde teinte verte.

Ces jambières sont munies en haut et en bas d'un large enroulement formé de douze ou treize tours d'une lame de bronze aplatie, constituant une spirale régulière et destinée à comprimer la partie postérieure de la jambe protégée par les jambières, qui étaient à la fois des armes défensives et un ornement.

Elles sont décorées de lignes ou cordons parallèles, exécutés au repoussé, situés aux extrémités et au milieu de chaque jambière, et de cabochons en forme de têtes de clous, rangés de chaque côté sur deux lignes parallèles en forme de demi-cercle et faits également au repoussé.

Les ornements gravés nous montrent des lignes très fines, parallèles aux cordons repoussés, et sur lesquelles viennent s'appuyer les pointes ou sommets de longues dents de loup ou chevrons striés eux-mêmes intérieurement de fines hachures.

Nous classons chronologiquement le contenu de cette intéressante sépulture à la première époque du fer, c'est-à-dire au ve ou vi^e siècle avant notre ère.

Ce mobilier funéraire nous rappelle, sinon par son ensemble, du moins par quelques-uns des objets qui le composent, les découvertes du Magny-

Lambert, le cimetière de Halstatt et quelques trouvailles effectuées dans la Bohême, le Mecklembourg, et en Danemark.

En France, les découvertes d'objets avec enroulements ou spirales ont eu lieu sous des tumulus, et elles n'ont pas, si nous ne nous trompons, dépassé les limites du département de la Côte-d'Or, c'est-à-dire qu'elles ont été jusqu'à présent confinées dans la région est moyenne et sud-est de notre pays.

Nous croyons que la sépulture de Champigny était aussi placée sous un tumulus. En effet, les 30 centimètres de sable qui recouvraient le squelette étaient insuffisants pour le protéger, ainsi que le riche mobilier qui l'accompagnait, contre les bêtes fauves ou les violateurs de tombeaux.

Mais ce tumulus a disparu depuis un temps assez long pour qu'il n'ait laissé aucune trace sur le terrain, que nous avons soigneusement examiné, ni dans les souvenirs des vieillards, que nous avons interrogés à cet égard après avoir sondé le sol autour de la sépulture, et dans un périmètre étendu, pour nous assurer qu'il ne renfermait point d'autre gisement du même genre.

Nous n'avons pu recueillir du squelette que la mâchoire inférieure, les tibias et un fragment du crâne. Les tibias nous étaient particulièrement précieux pour déterminer l'emploi et l'emplacement des objets à spirales trouvés dans la sépulture, et qui ressemblent aussi bien à des brassards qu'à des jambières.

L'état des sutures crâniennes indique un individu de quarante à cinquante ans; des dents de la mâchoire donnent la même indication.

Il n'a point été, dans cette tombe, rencontré d'armes en fer ou en bronze. Mais la présence des jambières et de l'anneau réniforme, auquel on a donné le nom d'anneau de serment, marquent un personnage d'un ordre élevé, et probablement un guerrier.

Dans les tumulus du Magny-Lambert on a trouvé, comme à Champigny, des objets à enroulements, bracelets et bandeau de tête, des objets en or, des bracelets en lignite; mais on n'a point encore rencontré en France d'objets à enroulements aussi importants que les jambières de Champigny, tandis qu'on en a trouvé en Allemagne et en Bohême.

Nous étudierons prochainement, dans un travail aussi complet que possible, la belle découverte faite dans le département de l'Aube, en la rapprochant des trouvailles du même genre effectuées dans d'autres parties de l'Europe.

La courte notice que nous donnons aujourd'hui n'a d'autre but que de la signaler aux archéologues; car cette découverte agrandit pour notre pays l'aire géographique de la civilisation des tumulus, caractérisée par l'épée et le rasoir de bronze, la grande épée de fer et les cistes en feuilles de bronze.

Nous voulons également faire connaître qu'un moulage des jambières

de Champigny, habilement restaurées dans l'atelier du musée de Saint-Germain, est placé sous les vitrines de notre grande collection nationale.

AUGUSTE NICAISE.

Correspondant du ministère de l'instruction publique.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, volume 34, 3e cahier (1880) :

W. Geiger, *le Troisième chapitre du Vendidâd.* — H. Ethé, *le Ronchanâî-nâmé* (poème persan métaphysique) de Nâsir Khosraw (texte et traduction, suite). — Aug. Müller, *Sonras arabes relatives à l'histoire de la médecine* (nombreux extraits, texte et traduction, notamment du *livre de Chânâq sur les poisons*). Nous signalerons, p. 518, la curieuse préparation d'un toxique célèbre dans l'antiquité, le *sang de taureau* (coagulé, et peut-être *putréfié?*); symptômes de l'empoisonnement : raucité de la voix, angine, obscurcissement de la vue; période d'incubation, trois jours; quant à la thérapeutique, elle est d'une haute fantaisie. — G. Bickell, *la Métrique hébraïque.* — Ed. Sachan, *Relation de voyage* (quelques détails sommaires sur la seconde partie de son voyage dans la Mésopotamie; a beaucoup souffert du froid et de la faim; rapporte divers documents épigraphiques, archéologiques, linguistiques, géographiques, et un certain nombre de manuscrits syriaques nestoriens, dont un fort ancien sur parchemin).

BIBLIOGRAPHIE

Chrestomathie démotique, par M. E. Revillout; 4 vol. in-4°. **Nouvelle Chrestomathie démotique,** 1 vol. in-4°.

Depuis trente ans que M. Brugsch a publié sa grammaire de la langue vulgaire des anciens Egyptiens, remarquable monument de sagacité et de haute érudition, la littérature démotique n'en est pas moins restée un domaine fermé dans l'égyptologie, et ses manuscrits, regardés comme les hiéroglyphes des hiéroglyphes, ont conservé intacts leurs sceaux mystérieux. M. Brugsch lui-même ne semblait pas songer à utiliser la clef qu'avait forgée sa main patiente. Ce n'est qu'en 1867 qu'il offrit aux lecteurs de cette Revue la première traduction d'un papyrus un peu étendu, le Roman de Setna. Deux ou trois textes analysés par lui nous avaient permis de nous faire une idée assez vague de cette classe de documents si nombreux qu'on appelle contrats démotiques, mais nous étions loin de nous douter de la richesse de renseignements qu'ils nous réservaient sur la jurisprudence antique. On n'avait interprété que quelques lignes du texte démotique de l'inscription de Rosette; quant à celui du décret de Canope, il n'avait même pas été livré à l'étude. La Chrestomathie en cinq volumes que M. Revillout publie aujourd'hui, résultat d'un travail énorme et d'une perspicacité peu commune, fait faire à la science un pas immense : c'est la découverte d'un nouveau monde. Nous y trouvons les révélations les plus curieuses sur les lois, les formules juridiques, la procédure de l'Egypte sous la domination persane et la domination grecque.

Les manuscrits traduits par le jeune et savant conservateur sont pour la plupart des contrats de vente dans lesquels on distingue deux opérations : l'*acte pour argent* et l'*acte d'oui*. Par l'acte pour argent, un père ou une mère, de son vivant, effectuait le partage entre ses enfants de ses biens sans cesser de les posséder jusqu'à sa mort. Par l'acte d'oui, on renonçait à la possession même, généralement en faveur de quelqu'un qui avait déjà la propriété. L'acte pour argent était soumis à l'enregistrement. Sous Darius et sous les premiers Ptolémées les témoins devaient faire chacun de leur propre main une copie *in extenso* de l'acte dont ils avaient à attester la teneur. Plus tard, le nombre des témoins s'étant élevé

jusqu'à seize pour les aliénations d'immeubles, on n'exigea plus d'eux que leur signature au revers de l'acte, qui était rédigé par un fonctionnaire spécial.

On stipulait des dommages-intérêts dans un certain nombre de contrats, pour le cas où l'une des parties ne remplirait pas ses engagements à l'égard de l'autre.

Au temps des Ptolémées il y avait double législation : législation grecque et législation égyptienne, et par suite doubles formules à employer pour la confection d'un même acte, suivant qu'il était passé devant le magistrat grec ou devant le scribe, représentant d'un collège sacerdotal.

Dans ces actes la femme nous apparaît comme l'égale de l'homme, libre de vendre, d'acheter et généralement de passer toute espèce de marchés sans l'autorisation de son mari, tandis que l'homme n'a, soit comme mari, soit comme père, qu'un rôle secondaire, le rôle de simple représentant actuel d'une famille à continuer, ainsi que l'indique cette locution si fréquente : « la maison d'un tel *qui pour ses fils* », c'est-à-dire la maison qui a appartenu à un tel et qui maintenant, de son vivant même, est la propriété de ses fils.

Nous possédons non seulement des ventes d'immeubles, mais des prêts de blé et de numéraire, des cessions de créances et de droits à percevoir dans les cérémonies funéraires, et enfin des contrats de mariage. Dans ces derniers on constate que le mari reconnaissait une dot à sa femme, ainsi qu'une pension annuelle. Il s'engageait, dans le cas où il prendrait une autre femme, à payer une amende et, s'il avait un fils, il devait lui faire donation complète de ses biens. Une hypothèque générale garantissait l'exécution de ces clauses et entraînait souvent la transmission à la femme de toute la fortune du mari.

Voici un aperçu du contenu de l'ouvrage de M. Revillout :

1er volume : Etude juridico-historique sur les contrats ; étude historico-critique sur les décrets de Rosette et de Canope ; études sur la *bébaiôsis* (vente sous caution), sur les droits de la femme en Egypte. — 2e volume : Texte démotique de Rosette traduit mot à mot en regard du texte grec. Un papyrus bilingue : texte grec du papyrus Grey mis en regard du texte démotique du papyrus 218 de la Bibliothèque nationale, avec référence au papyrus de Berlin traitant de la même vente. Appendice au décret de Rosette dans lequel la partie subsistante du texte hiéroglyphique est confrontée avec le texte démotique.

Dans les trois autres volumes sont traduits mot à mot de nombreux contrats de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne et de Boulaq, accompagnés de précieuses notes philologiques.

Peut-être y a-t-il lieu de reprocher à M. Revillout, dominé par l'ampleur de son sujet, de ne s'être pas assez préoccupé de ceux de ses lecteurs qui seront plus tard ses disciples et ses successeurs : il eût été nécessaire, dans un ouvrage intitulé *Chrestomathie*, de les initier aux diffi-

cultés de la paléographie démotique, d'appuyer et d'illustrer par de plus nombreuses notes grammaticales et lexicologiques des textes dénués de transcription; mais l'auteur, en proie à la fièvre des découvertes, n'a pas été maître de son premier élan; il a voulu franchir d'un seul coup d'aile l'étendue totale du terrain conquis, laissant à d'autres les soucis de la codification.

PAUL PIERRET.



COUPE ANTIQUE EN JASPE
(Collection de M. le Baron C. Davillier)

LES

COLLECTIONS D'ANTIQUITÉS

DE

LAURENT LE MAGNIFIQUE

Dans un précédent article, nous avons eu l'occasion de passer en revue les gemmes et les joyaux antiques faisant partie de la collection de Laurent de Médicis (1). Nous complétons aujourd'hui ces renseignements par l'énumération des bronzes et des médailles. Les marbres n'ont malheureusement pas trouvé place dans l'inventaire rédigé à la mort du Magnifique : on les considérait, sans doute, comme objets de trop peu de valeur. Nous joignons à ces extraits la description des mosaïques byzantines dont Laurent avait hérité de son aïeul, Cosme de Médicis, qui les tenait lui-même, selon toute vraisemblance, de Niccolo Niccoli, le fondateur des premières collections florentines,

(1) *Revue archéologique*, octobre 1879. — Nous joignons à notre article (pl. XIX) la reproduction d'une des deux coupes de Laurent le Magnifique aujourd'hui conservées dans la collection de M. le baron Charles Davillier.

M. Davillier veut bien nous communiquer à ce sujet les renseignements suivants : Les deux coupes ont environ 0m,25 de diamètre; elles reposent sur un petit pied qui va en s'élargissant vers la base pour retenir une monture qui n'existe plus, et qui devait probablement ressembler à celle d'une grande coupe conservée dans la salle des gemmes au musée des Offices. Les deux coupes portent la même inscription, assez profondément gravée : LAV. R(*sic*). MED. Une des deux coupes, un peu plus épaisse que l'autre, mais beaucoup plus belle de matière, est incontestablement antique; elle offre encore une autre particularité, c'est que le rebord n'a pas le petit ourlet qu'on remarque à l'autre; elle est en jaspe rouge antique avec des parties transparentes. La seconde coupe paraît faite pour Laurent le Magnifique; elle est d'une matière un peu différente, le jaspe fleuri de Sicile. Toutes deux ont été achetées à Bologne.

l'initiateur de la « curiosité » sur les bords de l'Arno. Niccoli avait en effet autorisé ses exécuteurs testamentaires à vendre, jusqu'à concurrence de 500 florins d'or, « massarisias et suppellectilia ejusdem testatoris » (1). Nul ne doute que Cosme, qui acheta les manuscrits, ne se soit rendu aussi acquéreur des objets de curiosité.

Uno gnudo di bronzo di tutto rilievo, tondo, d' alteza di br. 3/4 in circha, vochato lo gnudo della paura, f(iorini) 6.

Uno gnudo di bronzo chon panno armachollo et alio in chapo, alto br. 1/3 in circha, f. 4.

Un' altro gnudo, fighura d'Erchole, sanza ghambe, f. 2.

. . . .

Tre teste di bronzo piccine.

. . . .

Dua medaglie greche.

. . . .

Dugento 84 medaglie d' ariento, pesono lib. 2, o. 7, d. XII.

Dugento monete di più ragioni, pesono lib. 1, o. 3.

Mille otto cento quaranta quattro medaglie di bronzo, f... (*en blanc*).

. . . .

Segue nella saletta rispetto alla sala grande :

Una storia di bronzo sopra il chamino di più chavagli ignudi, cioè una battaglia, lungha br. 1°, 2/3, alta br. 2/3, fior. 30 (2).

. . . .

Una tavoletta di marmo sopra l' uscio dello schritoio con cinque fighure antiche, f. 10.

Nella chamera che risponde in sulla via, chiamata la camera di monsignore, dove sta Giuliano :

Uno ignudo di bronzo, alto 1° braccio, con una palla di oro in mano, f. 8.

Uno Erchole che schoppia Anteo, di bronzo, tutto alto br. 1/3, f. 2.

. . . .

Segue la munitione grande sopra appreso al tetto :

Quattordici pezzi d' alabastro grandi et picholi, che v'ene dua tondi, f... (*en blanc*).

(1) *Archivio notarile*, de Florence, *Protocolli di Ser Agnolo di Paro di Tommaso da Terranuova*, 1436-1440, VIII, 128, fol. 147.

(2) Cette pièce est une de celles pour lesquelles il est difficile de décider si nous avons affaire à un antique ou à un ouvrage de la Renaissance.

Dodici teste di marmo di più ragioni, f...

. . . .

Un' altra tavoletta quadra, dentrovi uno San Giovanni Batista di musaicho fine, fregio atorno di traferi e lettere d' ariento dorato, lavorato alla grecha, f. 25.

Un' altra tavoletta maggiore, dentrovi una fighura di San Giovan Batista, da mezzo in su, chon isguancio e freghatura d' ariento traforato, e a lettere greche, chon 10 chompassi di meze fighure di musaicho, f. 80.

Un' altra tavoletta maggiore di b. 2/3, in che è dentrovi una fighura di Santo Piero da mezzo in su di musaicho, fregatura intorno d' ariento dorato chon dieci chompassi entrovi più storiette di rilievo, lavoro grecho, f. 30.

Un altra tavoletta minore drentovi una Nostra Donna ritta di musaicho, un poco guasta, chon fregatura intorno d' ariento dorato, compartita di fili chon otto chompassi e chon mezze fighure di mezzo rilievo, f. 20.

Un altra tavoletta tutta d'ariento e smaltato, fregatura et chompassi, dua fighure in detto fregio, uno San Piero e uno Santo Pagholo, una figura d' uno Christo in mezzo e ritta, di musaicho, f. 30.

. . . .

Una tavoletta suvi una storia del giudicio di musaicho, chon freghatura d' ariento, intorno con più fogliami di mezo rilievo, otto chompassi drentovi meze fighure di mezo rilievo, f. 20.

Una tavoletta di mezo braccio, drentovi una Nuntiata di musaicho, fregatura atorno d' ariento dorato, chon otto chompassi di traforo, chon figure di mezo rilievo, f. 40.

E. MUNTZ.

(La suite prochainement.)

SÉPULTURES FRANQUES

De JOCHES (Marne)

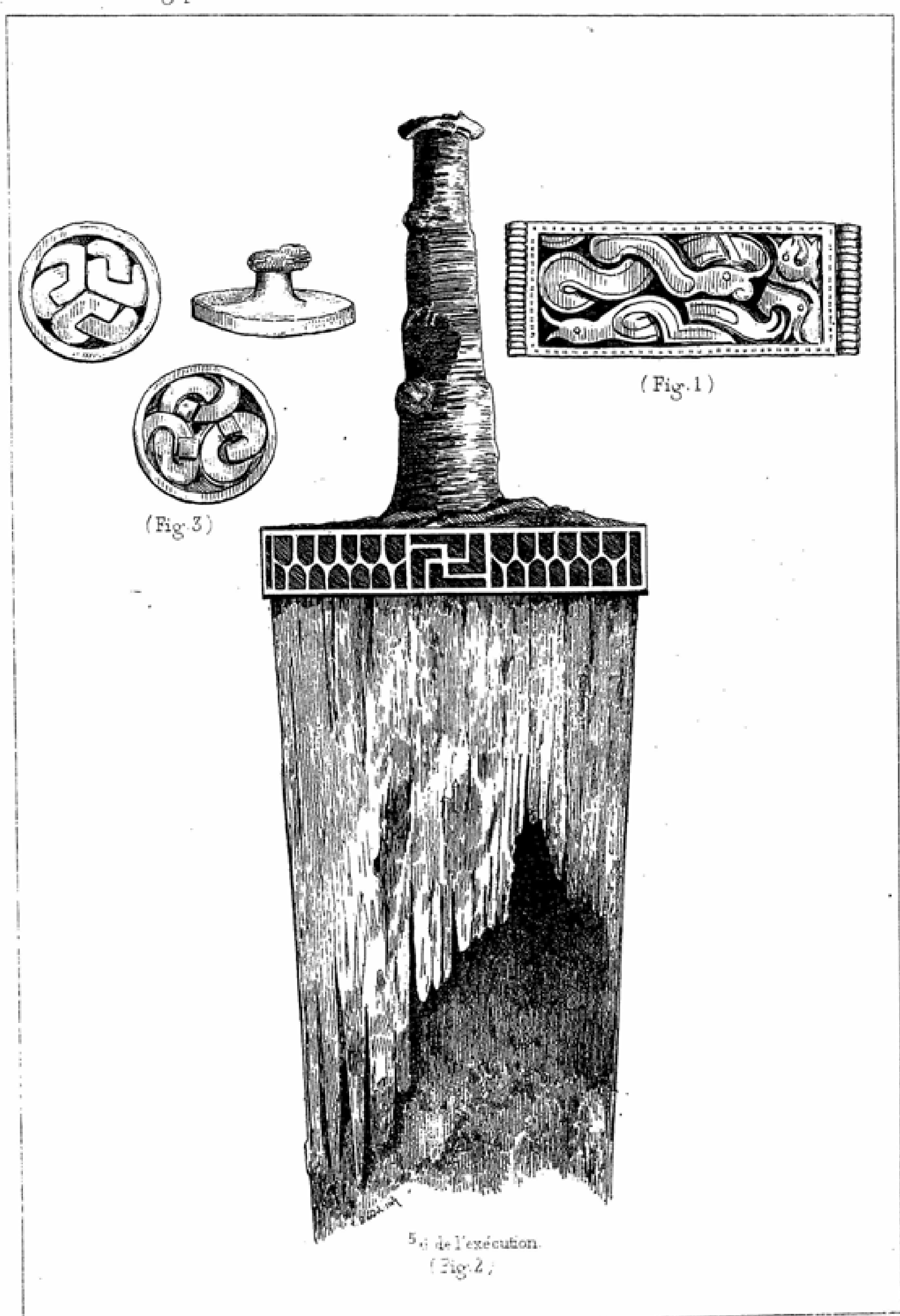
Dernièrement j'ai exploré un cimetière franc dans le voisinage de Joches, section de la commune de Coizard, canton de Montmort (Marne). Environ trente tombes ont d'abord été ouvertes et examinées avec le plus grand soin. Ce groupe de sépultures ne paraît pas occuper une étendue considérable; il est du reste peu éloigné du cimetière du même genre de la *Chaussée d'Anglure*, situé à l'extrémité du territoire de Broussy-le-Petit et confinant avec la commune de Coizard. Les deux champs funéraires sont à peine à 400 mètres de distance.

Les objets renfermés dans cette série de tombes ont été recueillis et conservés. Nous énumérons les principales pièces.

Trente vases ont été trouvés. Ce sont des types mérovingiens parfaitement accusés; cependant ils offrent une nuance qui se distingue des produits provenant de divers centres mérovingiens que j'ai étudiés dans les mêmes parages. Parmi ces vases quelques-uns sont ornés d'une manière plus soignée et le travail a été exécuté avec une recherche incontestable. La forme la plus répétée est celle des coupes presque cylindriques si connues à cette époque. Le décor de ces vases est assez souvent digne d'intérêt. Sept vases en verre ont été exhumés; malheureusement ils ne sont pas tous intacts. Il en est dont la matière a été profondément altérée et le verre, qui a pris les teintes les plus variées, s'exfolie, ne conservant plus que des parois excessivement amincies.

Les sépultures qui ont été ouvertes ont donné un bon nombre de silex travaillés.

La présence des silex dans les sépultures mérovingiennes, à l'occasion des découvertes de Caranda, a été l'objet des débat fort intéressants. La question est toujours vivante et loin d'être résolue. Or,

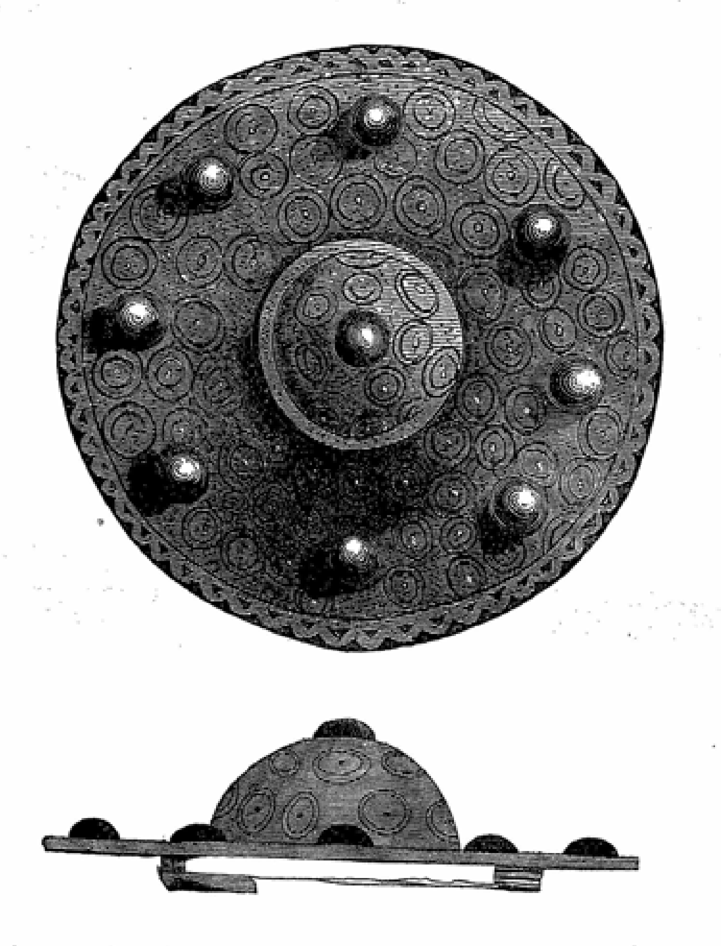


SÉPULTURES FRANQUES DE JOCHES (MARNE)

si nous en exceptons trois silex qui portent des taches d'oxyde de fer, et dont un présente des traces évidentes de percussion, tous les autres posent la question relative aux silex des sépultures mérovingiennes sous un aspect tout différent de Caranda. Ils ont cependant la même origine, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à l'industrie de la pierre polie. Il y a lieu de l'admettre. Près de Joches se trouve la station néolithique si importante de Razet. Or la nature du sol de la colline est calcaire, elle exerce une action caractéristique sur les silex, et la patine affecte une nuance distinctive, facile à discerner. C'est précisément cette patine blanche spéciale qui particularise les silex trouvés dans les tombes mérovingiennes. Il n'y a point à hésiter, les silex proviennent des pentes de Razet. Recherchés pour des motifs spéciaux, ils furent déposés dans les tombes mérovingiennes du voisinage. Ils affirment d'une manière bien positive un long séjour sur la surface du sol, et l'influence qu'ils ont subie est si intense, que l'on pourrait aujourd'hui les mélanger avec des silex recueillis à la surface du sol et qu'il serait très difficile de les distinguer. Aucun observateur sérieux ne saurait méconnaître l'importance de ces faits bien constatés. Il résulte de là, 1° que l'usage de déposer des silex subsistait à l'époque mérovingienne, 2° que ces silex étaient empruntés à l'industrie de la pierre, 3° enfin qu'ils revêtaient le caractère propre à ceux de la localité où ils étaient recueillis. Leur ressemblance dans tous les cimetières mérovingiens où ils ont été rencontrés s'explique ainsi. Ces silex, grâce à leur cachet d'origine, ne peuvent donc en aucune manière être classés parmi les produits de l'industrie mérovingienne. Il serait même juste de remarquer que les sépultures mérovingiennes sont plus ou moins riches en silex, selon que ces derniers sont plus ou moins abondants dans le voisinage. Cette considération milite encore en faveur de leur antique origine. Si les populations franques avaient été dans l'habitude de tailler le silex, les instruments se trouveraient à peu près dans la même proportion partout. En effet, destinés à des usages déterminés et tenant leur origine des mêmes centres de fabrication, on s'expliquerait difficilement qu'il en fût autrement. Mais au contraire, nous les voyons paraître et disparaître selon que l'industrie de la pierre s'affirme ou disparaît. En tous cas, elle porte le caractère distinctif de son origine néolithique. Cette distinction, à défaut d'autres, suffirait pour établir son antiquité.

Ce n'est pas seulement au point de vue de cette question pleine d'actualité que le cimetière de Joches est digne d'étude. Les produits mérovingiens sont eux-mêmes dignes d'attention.

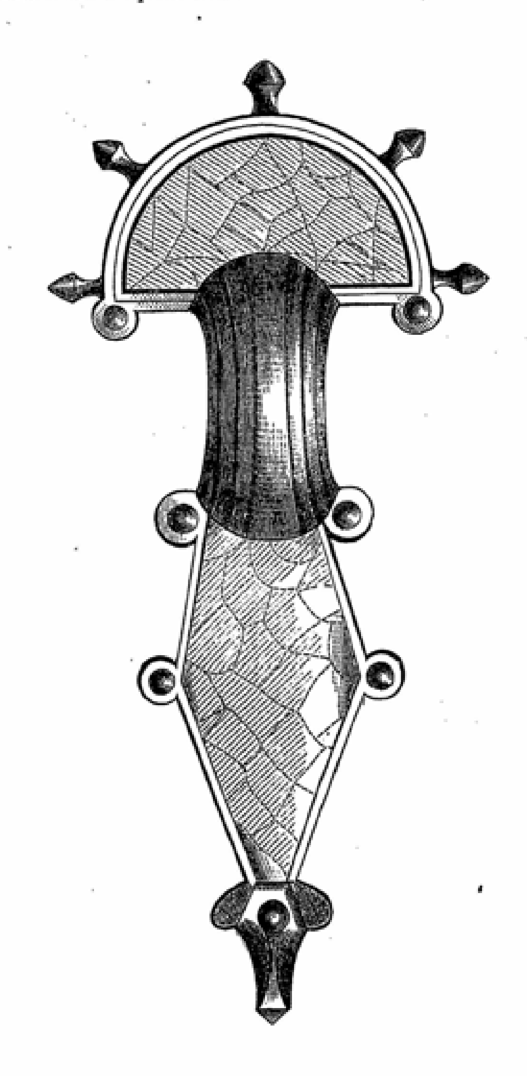
Plusieurs fibules sont remarquables par leur rareté et le soin apporté dans leur ornementation. L'une d'elles, en bronze, repré-



sente un umbo mérovingien; c'est un diminutif des umbos provenant du cimetière d'Oyes (1). Des verroteries disposées régulièrement représentent la tête des clous qui assujettissaient l'umbo au bouclier. Deux autres fibules en bronze doré, de forme allongée, offrent un travail complexe et constituent une parure de grand effet.

(1) J. de Baye, *Rapport sur des fouilles faites dans le cimetière franc d'Oyes* (Marne), 1875. *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. XXXVI.

On a également retrouvé les fibules en forme d'oiseaux dont la présence a été aussi remarquée dans les fouilles d'Oyes et de Caranda.



Quelques plaques en bronze qui paraissent avoir orné un ceinturon ne manquent pas d'un réel intérêt. L'une d'elles est ornée d'une croix.

Des débris de peigne ont été également recueillis. Ces restes permettent parfaitement de juger de la forme de l'objet. Des grains de

collier en verre polychrome et en ambre se trouvaient aussi dans les tombes. Une forte coquille, probablement du genre *cardium*, provient aussi de ces fouilles. Elle était pourvue d'une perforation destinée à la suspendre. En effet, il existe encore des traces du fer qui avait été introduit dans le trou de suspension. Il convient aussi d'ajouter une paire de boucles d'oreilles ornées d'un polyèdre dont les facettes sont enrichies de verroteries de couleur. Les mêmes sépultures ont donné une épingle en bronze de grande dimension.

Les armes se composent de haches de formes et de dimensions variées. Ces spécimens sont analogues à ceux provenant des nécropoles mérovingiennes d'Oyes, de Villevenard, de Fèrebrianges, de Broussy-le-Petit et de Plivot, situées dans la Marne, que j'ai explorées précédemment. Plusieurs belles lances représentent avec avantage cette arme défensive. Des scramasaxes bien conservés accompagnaient aussi les squelettes. Une épée dont le fourreau était en bois, ainsi que le démontrent les restes adhérents, est la seule qui ait été trouvée dans cette première série de tombes. Les épées, il est à peine utile de le faire remarquer, sont fort rares à l'époque mérovingienne.

Une arme que plusieurs archéologues désignent sous le nom d'*angon* a été trouvée aussi. Cette arme mesure $0^m,92$ de longueur. La pointe a $0^m,10$ et les ailerons ont encore $0^m,3$. Elle est pourvue à sa base d'une douille destinée à recevoir une hampe. Cette arme est la seule qui ait été trouvée jusqu'à présent dans la Marne. M. Moreau, dans ses fouilles de Caranda (Aisne), en a trouvé un spécimen. Les dimensions de l'angon de Joches se rapprochent beaucoup de celles de l'angon trouvé à Envermeu par M. l'abbé Cochet. Si on tient compte du plus ou moins d'altération, il y a lieu de croire que les deux armes étaient primitivement de même dimension.

Les flèches en fer se rencontrent en grand nombre. Elles sont de grandeurs variées.

Deux bagues, une en argent et l'autre en bronze; celle en argent porte à son chaton une espèce de sigle, l'autre une simple croix.

Il a été trouvé en outre un bon nombre de boucles de ceintures en fer et en bronze. Certaines sont remarquables par les adhérences d'étoffes dont les tissus de différents genres sont encore faciles à reconnaître. Enfin un bracelet en fer semble digne d'une mention spéciale.

Les recherches interrompues par l'hiver ont été poursuivies. Elles ont donné les résultats suivants :

Vingt-huit nouvelles tombes ont été ouvertes. Dans ces fouilles,

j'ai remarqué trois tombes qui étaient superposées. A en juger par leur situation, la superposition ne paraît pas avoir été intentionnelle.

Contrairement à ce qui est généralement constaté, plusieurs squelettes avaient deux vases aux pieds. Un autre était accompagné de quatre vases, deux aux pieds, et les deux autres espacés dans les régions supérieures. Ces circonstances sont exceptionnelles dans les cimetières francs de la Marne.

Un sujet avait été inhumé orné d'un collier. Les grains sont en verre émaillé de diverses couleurs. Un de ces grains est de forme cubique, les autres sont ronds. Deux médailles du Bas-Empire étaient suspendues à ce collier. En contact avec les os du pied, on remarquait différentes pièces en bronze qui avaient servi de garnitures à des courroies. Le calcanéum est fortement coloré en vert par l'oxyde de cuivre. Vers la ceinture nous avons trouvé une boucle en bronze de grande dimension ; l'ornementation est caractéristique. Plus haut, une fibule.

La sépulture voisine contenait deux vases. L'un d'eux, en forme de plat, est composé d'une terre blanche ; il semble sortir de la main du potier. Les vases comme celui que nous venons d'indiquer sont peu communs dans les nécropoles franques. A gauche du fémur, dans la partie inférieure, vers le genou, une rondelle en os ouvragée avait été placée. C'est très vraisemblablement une fusaïole. Enfin, une paire de boucles d'oreilles de la forme la plus ordinaire.

Quatre tombes successivement examinées n'ont donné aucun objet. Les ossements seuls présentaient un intérêt. Nous les avons adressés avec une collection de crânes à la Société d'anthropologie de Paris.

Une tombe d'un mètre cinquante de profondeur sortait de la règle commune par cette particularité. Elle renfermait, 1° une fusaïole en cristal de roche taillé ; les arêtes fortement usées attestent un usage prolongé ; 2° deux grandes fibules à la hauteur de la ceinture ; ces fibules et deux autres citées plus haut présentent un intérêt spécial, car elles appartiennent à un type observé plus particulièrement sur les bords du Rhin et les rives du Danube ; nous en avons remarqué de semblables au musée de Budapest ; 3° un anneau, des forces en fer et plusieurs fragments d'instruments défigurés par le temps ; 4° quelques traces de cuir ; 5° sous la mâchoire inférieure, une fibule ronde en argent, divisée en compartiments dont le fond est garni d'une mince feuille d'or pointillée recouverte d'un morceau de verre de couleur rouge ; 6° un peu plus haut, deux boucles d'oreilles formées naturellement d'un anneau tenant en suspension à sa partie infé-

rieure une sorte de chaton à plusieurs facettes dont le noyau, formé d'une pâte durcie, est recouvert d'une mince feuille d'argent sertissant de petits losanges en verre rouge; 7° une lame en fer sur laquelle un silex travaillé était adhérent.

La sépulture d'un enfant contenait seulement un vase placé aux pieds, et à la ceinture une boucle en fer. La tombe voisine contenait uniquement un scramasaxe d'une force exceptionnelle. Il mesure soixante-cinq centimètres de long, sur six de large. On y remarque les rainures caractéristiques.

Dans une autre tombe, d'une profondeur exceptionnelle, le squelette avait au-dessus de la tête des forces en fer. A droite, à la hauteur de l'avant-bras, un scramasaxe accompagné d'une tige en fer de dix centimètres environ, terminé par un trou de suspension. Cet instrument se rencontre fréquemment dans les sépultures mérovingiennes; nous en avons recherché l'emploi sans résultat. A la ceinture, une boucle en bronze à jour, ornée de petits cercles gravés en creux avec un point au centre. Cette ornementation est caractéristique. A gauche, une épée atteignait la partie supérieure de l'humérus et descendait jusqu'au milieu du fémur. Cinq plaques en bronze servant d'ornement à la courroie destinée à suspendre l'épée contenaient encore des fragments de cuir (pl. XX, fig. 1). Leur ornementation, d'un cachet *sui generis*, rappelle des dessins que l'on trouve dans le Nord au second âge du fer. Un couteau de petite dimension était recouvert par l'épée, dont il occupait le milieu. Enfin, un vase brisé par la pression des terres était placé aux pieds.

Un vase déposé aux pieds du squelette, un scramasaxe et un couteau portant un silex travaillé adhérent sur le plat de la lame ont été trouvés dans la sépulture voisine.

Toujours en contiguité comme les précédentes, une autre tombe a donné deux vases en terre, une cruche et un autre vase à large ouverture, d'une agréable forme. De plus, une unique boucle d'oreille de petite dimension. Malgré les recherches les plus minutieuses, on n'a pu trouver aucune trace de la seconde boucle. Enfin, deux grains d'ambre et un peigne en os. Ce peigne présente un trou de suspension.

La tombe d'un enfant renfermait une fusaïole, un grain de collier en verre et un peigne.

Dans la suite, nous avons ouvert une sépulture pratiquée à enviro deux mètres de profondeur. Elle fait exception par la richesse du mobilier funéraire. A l'extrémité des membres inférieurs, en dehors du cercueil en bois, un vase en bronze recouvert de cuir à l'inté-

rieur. Ce vase, altéré par le temps, représente une large coupe reposant sur un cercle en bronze qui avait jadis été soudé. Un vase semblable a été trouvé à Oyes (Marne), je l'ai fait connaître autrefois à la Société des antiquaires de France. A côté du vase en bronze se trouvait un peigne et, un peu en avant, un vase en terre. Dans le cercueil proprement dit, un vase en verre en forme de coupe avait été déposé. A droite du cercueil et en dehors, une hache, une lance et deux javelots touchaient au tibia. A droite, mais dans le cercueil même, et parallèlement au corps, une épée avait été placée. Cette épée est remarquable par l'ornement du fourreau (pl. XX, fig. 2), composé d'une croix gammée au centre. Comme on peut le voir, il reste de notables adhérences de bois qui indiquent la nature du fourreau. Cette arme remarquable est aussi bien conservée que possible. Un silex travaillé, d'une forme peu commune, avait été placé sur la lame de l'épée. Auprès de la ceinture, nous avons trouvé deux petites boucles en fer profondément altérées par l'oxydation. Un peu au-dessus de la ceinture, un petit couteau, et dans la région de la poitrine une pince épilatoire accompagnée d'un autre objet en bronze et suspendus par une chaînette de même métal. A gauche, au-dessus du cercueil, un umbo en fer avait été déposé ; le sommet était plaqué en argent. Le manipule sur lequel reposait l'umbo est rectiligne. Déjà cette forme s'est rencontrée dans la nécropole franque d'Oyes. Cette tombe, comme on le voit, était très riche et présente des détails intéressants.

Quatre autres tombes successivement examinées ont donné les résultats suivants : La première présentait un vase en terre aux pieds ; à la ceinture, une petite boucle en bronze, une rondelle en os entre les tibias, et vers les parties supérieures des boucles d'oreilles de la forme la plus simple. La seconde renfermait un vase en terre placé aux pieds et, plus haut, un couteau recourbé, de petite dimension. La troisième a donné un vase en verre brisé ; à gauche une épée avait été placée parallèlement au corps. Le fond de la tombe était recouvert par une couche de charbon. La quatrième se distinguait par un objet en fer en forme d'éperon ; il était placé vers les membres inférieurs du sujet. Le mobilier funéraire se composait ensuite des objets suivants : une perle en verre émaillé, une épée parallèle au corps du côté gauche, un scramasaxe de grande dimension, une boucle en fer à la ceinture, un petit vase en terre en forme de verre à boire vers la tête ; enfin, quatre boutons en bronze ornés de dessins (pl. XX, fig. 3, 3*a* et 4) d'un genre répandu dans d'autres centres mérovingiens.

La tombe suivante, d'une profondeur qui sort des conditions ordinaires, contenait une épée étroite déposée le long du squelette à gauche. A la ceinture, une boucle en bronze. Aux pieds, une hache en fer ; une aiguille en bronze était adhérente à la hache. A droite de la tête, mais bien à distance du crâne, nous avons recueilli des fragments de peigne. La sépulture voisine renfermait simplement deux vases. L'un est une petite cruche à ouverture trilobée, et l'autre un vase demi-sphérique sans anse.

Une lance d'une dimension remarquable était l'unique objet caractérisant une autre tombe. Une sépulture d'enfant avait été pratiquée sur une des tombes dont nous venons de parler. Ces superpositions étaient fréquentes à Joches.

Enfin, les deux dernières tombes visitées ont donné seulement une fibule en bronze représentant un cerf. Le travail est fait au repoussé. Ce genre est rare à l'époque mérovingienne, où les bronzes sont généralement ornés en creux.

Nous n'avons pas cru utile de mentionner un grand nombre de tombes qui ne renfermaient aucun objet ; néanmoins nous dirons que nous avons visité, en ce moment, cent dix-sept sépultures.

Plusieurs de ces fouilles pratiquées à Joches ont été faites en présence de MM. Valdemar Schmidt, directeur du musée de Copenhague, et Montelius, directeur du musée de Stockholm. Ces savants archéologues ont trouvé un grand intérêt dans les observations qu'ils ont pu faire.

J. de Baye.

CHRONOLOGIE

DES

PEINTURES DES CATACOMBES ROMAINES

Suite (1).

VIII

*Fin du IIIe siècle. — Commencement du IV*e.

55. Sainte Agnès. *Arcosolium dans une galerie.* (Perret, t. II, pl. XLVII.)

Lunette : à gauche, pasteur qui trait une brebis; au centre, orante sans voile sur la tête; à droite, Bon Pasteur debout portant la brebis sur ses épaules.

Je n'ai rien pu discerner à la voussure, où le P. Garrucci, qui ne donne d'ailleurs aucune planche de cet arcosolium, signale Daniel entre deux lions, un paon de profil et Jonas sous le cucurbite.

Les fresques de cet arcosolium et des quatre monuments qui suivent ont autant de traits communs avec les peintures du IIIe qu'avec celles du IVe siècle. Elles appartiennent donc suivant toute présomption aux années qui convergent vers le point de partage des deux siècles.

56. Sainte Agnès. *Arcosolium dans une galerie.* Je n'en connais pas de reproduction.

Lunette : fleurs.

(1) Voir les numéros de septembre et d'octobre.

Voussure : à gauche, sujet effacé; au sommet, agneau; à droite, orante.

57. Sainte Agnès. *Cubiculum.* (Perret, t. II, pl. LII et LIII.)

Arcosolium unique. — Lunette : Pasteur entre brebis auxquelles il parle sans en porter aucune sur les épaules. — Voussure : à gauche, Noé dans l'arche; au sommet, personnage effacé; à droite, Jonas sous le cucurbite.

Paroi extérieure : oiseaux et guirlandes.

58. Sainte Agnès. *Cubiculum de Suzanne.* Je n'en connais pas de reproduction.

A la voûte, dans quatre compartiments, Jonas couché sous le cucurbite, Jonas rejeté, Jonas précipité et Jonas assis au soleil.

Arcosolium. — Lunette : Suzanne debout en orante entre deux arbres et deux personnages; celui de gauche, vu de profil, demi-agenouillé, tend le bras droit vers elle; celui de droite lui tourne le dos, mais renverse la tête de son côté pour lui désigner du bras quelque chose à l'extrême droite, sans doute la porte du jardin. — Voussure : à gauche, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise; au sommet, sujet douteux (Daniel entre les lions?); à droite, les trois Mages debout, l'étoile et Hérode assis, plus grand que les Mages.

59. Thrason. *Arcosolium de Silvestre.* (Garrucci, pl. LXX, 2; Perret, t. III, pl. IX à XI inclus.)

Lunette : Bon Pasteur, vêtu de la tunique et chaussé de bottes, tenant de la main droite un bâton et de la main gauche la brebis sur ses épaules; à gauche, jeune homme, jambes nues, vêtu d'une tunique brodée à l'encolure, aux poignets et au bas, avec callicules à la hauteur des épaules et des genoux, tenant de la main droite un *calamus* et de la main gauche deux feuillets grossièrement ouverts, sur lesquels on lit : *Rormitio* (sic) *Silvestri.*

Voussure : de chaque côté, un paon faisant la roue; au sommet, un oiseau volant.

Paroi extérieure : une corbeille de fleurs entre deux oiseaux volant et deux orantes en dalmatique avec voile; au-dessus de chaque orante, à une certaine hauteur, un disque aplati qui ne peut être un nimbe et qui figure vraisemblablement une couronne de gloire.

60. Calliste. *Cubiculum des cinq saints.* (De Rossi, R. S., t. III, pl. I-II et III; Garrucci, pl. XV, 2; Perret, t. Ier, pl. XLIV à XLIX inclus.)

Au-dessus de la baie d'un arcosolium dépourvu d'ornements, sur

la paroi, un jardin (le Paradis) indiqué par des plantes et des arbres chargés de fleurs et de fruits, entre lesquels voltigent des oiseaux; dans ce jardin, à des plans différents et à échelle différente, sans doute par une intention de perspective, cinq personnages, trois femmes et deux hommes, tous en orants, avec leur nom près de leur figure : à gauche, Dionysas; au centre gauche, Nemesius; au centre, Procopius; au centre droit, Eliodora, et à droite, Zoé. Les corps des trois femmes ont été coupés au milieu par l'ouverture de deux loculi. Au-dessous de Dionysas, un paon avec le nom d'Arcadius symbolise un sixième défunt. Au-dessous de Zoé, il y a un autre paon sans inscription.

En dehors et en bas de la baie de l'arcosolium, trois vases dans lesquels se désaltèrent des oiseaux, et, entre les vases, oiseaux plus grands. La peinture de ce bandeau est particulièrement endommagée.

61. Calliste. *Arcosolium B* 8. (De Rossi, R. S., t. III, pl. VI; Perret, t. Ier, pl. LVI.)

Lunette très ruinée par l'ouverture de deux loculi : à gauche, lambeau du vêtement d'une orante, et tête et main gauche d'un orant; au centre, grande orante avec voile sur la tête; à droite, enfant orant, orant et orante. Il ne reste que des fragments de toutes ces figures.

Voussure : guirlande de feuillage et de fleurs avec un masque au milieu.

62. Calliste. *Arcosolium C* 12. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XIV, 2.)

Voussure : Au sommet, dans un disque, Pasteur sans aucune brebis, tenant la syringe de la main droite, debout entre des arbres fleuris; le disque, encadré d'une simple bande, s'enlève sur un fond chargé de légères arabesques. A chaque extrémité de la voussure, panneau dont le sujet est détruit.

63. Calliste. *Arcosolium E* 19. (De Rossi, R. S., pl. VII et VIII, 2.)

Lunette : vestiges insignifiants d'une orante.

Voussure : sur un fond rouge à palmettes bleuâtres et roses, trois panneaux : à gauche, adoration des Mages; au sommet, Bon Pasteur entre deux brebis, étendant la main droite et tenant de la main gauche la brebis sur ses épaules; à droite, la Samaritaine et le Christ, l'un et l'autre debout et séparés par le puits.

Sur la paroi, hors la baie de l'arcosolium : à gauche, figure

d'homme incertaine; au centre, sujet invisible; à droite, résurrection de Lazare.

64. Calliste. *Crypte des Pecorelle.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. A et B, et t. III, pl. IX; Garrucci, pl. XVIII, 2, 3 et 4; Perret, t. Ier, pl. LVII; Bottari, t. II, pl. LXXXVIII.)

Paroi gauche : Le Christ debout entre deux jeunes gens dont l'un lui présente une corbeille de pains; à terre, sept corbeilles de pains. La tête du Christ est effacée et son corps a été détruit depuis le haut jusqu'aux genoux par l'ouverture d'une niche.

Arcosolium du fond. — Lunette : au centre, le Bon Pasteur, portant la brebis, debout entre deux brebis, deux arbres et deux apôtres qui se précipitent chacun vers un rocher placé à l'extrémité de la composition; de chaque rocher jaillit une source près de laquelle se tiennent deux brebis. L'ouverture d'un loculus a détruit le corps du Bon Pasteur, de la ceinture aux yeux, ainsi que les têtes des deux apôtres.

Paroi droite : Moïse ôtant sa chaussure; la main de Dieu paraissant dans un nuage. Moïse sous les traits de saint Pierre faisant jaillir du rocher l'eau que recueille dans ses mains, pour en boire, un jeune garçon vêtu d'un court manteau flottant et d'une tunique à callicules.

65. Calliste. *Arcosolium de Margaris.* (De Rossi, R. S., t. III, pl. XV.) Cet arcosolium est entièrement revêtu d'un enduit rouge qui sert de fond aux peintures.

Voussure : A gauche, en bas, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise et l'ange qui les réconforte; en haut, Jonas rejeté sur le rivage; au sommet, dans un disque, orante (sans doute la défunte *Margaris*). A droite, en haut, sujet perdu; en bas, Jésus-Christ suivi de deux disciples, ressuscitant Lazare.

66. Calliste. *Paroi dans la première aire de la région de sainte Sotère, au point* 25. Il n'en existe pas de reproduction. La peinture est sur fond rouge comme celle de l'arcosolium de *Margaris.*

A droite, le Christ touchant de la verge la momie de Lazare debout dans l'édicule.

67. Domitille. *Bandeau dans une galerie.* (Garrucci, pl. XXXVI, 2; d'Agincourt, pl. VIII, 3.)

Orante avec voile sur la tête, accompagnée d'une brebis, près de l'inscription : *Januarios coiugi fecit.*

La coiffure et le costume de l'orante conviennent parfaitement au commencement du IVe siècle.

68. THRASON. *Galerie des deux orantes.* (Garrucci, pl. LXXIII, 1; Perret, t. III, pl. II à VI inclus; d'Agincourt, pl. VIII, 1 et 2.)

Paroi : à gauche, orante vêtue de pourpre, dont il ne reste que la tête, le cou orné d'un collier, l'épaule et le bras droit; à droite, autre orante richement parée de perles et de bracelets, vêtue de blanc avec broderies; ces deux orantes ont un voile sur la tête.

Bandeaux séparatifs des loculi : ornements, festons, oiseaux et fleurs.

Plafond : à gauche, Jonas rejeté; au centre, Jonas sous le cucurbite; à droite, Moïse frappant le rocher.

Dans le *Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 14, M. de Rossi émet l'opinion que ces peintures sont de la seconde moitié du IIIe siècle ou du commencement du IVe; de ces deux termes, je préfère le second.

69. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 13e de Bosio.* (Garrucci, pl. LIII et LIV; d'Agincourt, pl. IX, 1 à 3 inclus; Bottari, t. II, pl. CXXII et CXXIII.)

Lucernaire : Jésus-Christ ressuscitant la momie de Lazare; plus bas, oiseaux. Le Daniel entre deux lions que la planche de Bosio montre au-dessus de la résurrection de Lazare est actuellement effacé.

Voûte : dans un disque central, Bon Pasteur vêtu d'une tunique à pèlerine et à callicules sur la partie inférieure, tenant des deux mains les pattes de la brebis sur ses épaules, debout entre deux brebis et deux arbres. Quatre bras d'une croix de Saint-André se dirigent du disque vers les angles; l'intérieur de chaque bras contient alternativement un orant ou une orante. Les compartiments ou lunettes entre les bras de croix renferment Jonas précipité, Jonas rejeté, Jonas couché à l'ombre du cucurbite et Jonas assis sous le cucurbite séché. Aux quatre angles, colombes volant.

Arcosolium. — Lunette : orante coiffée d'un voile, vêtue d'une *stola*, entre deux arbres et deux hommes qui dirigent chacun un bras vers elle; c'est Suzanne entre les deux vieillards. — Voussure : à gauche, Moïse frappant le rocher; au sommet, Noé dans l'arche; à droite, Adam et Ève.

La pesanteur des lignes décoratives de la voûte, la ressemblance du Moïse avec celui de la crypte des *Pecorelle* (V. ci-dessus n° 64), les analogies de coiffure et de costume entre la Suzanne et les deux grandes orantes du cimetière de Thrason (V. ci-dessus n° 68), sont

à mes yeux des motifs décisifs pour placer les peintures de ce cubiculum au commencement du IVe siècle.

IX

De la paix de l'Église, environ, jusqu'au milieu du IVe siècle.

70. CALLISTE. *Escalier A.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. XXII; Garrucci, pl. XI, 2.)

Plafond à caissons ornés de fleurons en étoiles. Dans un disque central, personnage vêtu d'une longue robe bordée avec callicules en bas; il tient de la main droite un objet indéterminé. La tête et toute la partie gauche du corps, de l'épaule au genou gauche, n'existent plus.

Sur les parois, entre les loculi, oiseaux et guirlandes de fleurs.

71. CALLISTE. *Arcosolium M* 34. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XI et XII; Perret, t. Ier, pl. LV.)

Lunette : au milieu de rameaux chargés de feuillage et de fleurs s'élève un fût couvert de verdure que coupe aux trois quarts de sa hauteur une traverse également verdoyante; c'est évidemment une croix dissimulée, qui est flanquée de chaque côté d'une colombe posée à terre.

Voussure : méandres de vigne chargée de raisins entre lesquels volent des oiseaux.

Il est invraisemblable que la peinture se soit hasardée pendant la persécution de Dioclétien à représenter la croix, même en la dissimulant, ni qu'elle ait usé de dissimulation pour la représenter, lorsque la paix de l'Eglise a été bien certaine. C'est donc après l'édit de Milan, mais peu après, que cette fresque doit avoir été exécutée.

72. CALLISTE. *Région libérienne, paroi F* 3. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XXXVI.)

Au-dessus de la porte d'un cubiculum, peinture en trois compartiments : à droite et à gauche, oiseaux affrontés et séparés par une touffe de verdure; au centre, deux brebis affrontées, séparées par un tronc d'arbre qui étend horizontalement ses branches au-dessus des deux animaux. M. de Rossi émet avec une extrême discrétion la conjecture que l'arbre dessiné de la sorte est, dans l'intention de l'artiste, une croix dissimulée, et cette hypothèse a la plus grande

vraisemblance. Dès lors, la fresque dont il s'agit doit, par les mêmes motifs, recevoir la même date que celle de l'arcosolium précédent.

73. Prétextat. *Arcosolium de Celerina.* (Garrucci, pl. XXXIX, 2, et A B; Perret, t. Ier, pl. LXXVI à LXXVIII inclus.)

Lunette : chrisme constantinien entre deux colombes, et au-dessous trois brebis, images des trois défuntes *Celerina*, *Spes* et *Ge...* ou *Te...* ensevelies dans cet arcosolium.

Voussure : à gauche, presque anéantis, Sixte II et un personnage dont le nom est effacé; au sommet, sujet détruit; à droite, saint Paul et saint Pierre très endommagés.

Au-dessous de la table de l'arcosolium, une brebis entre deux loups; c'est, comme l'indiquent les noms écrits au-dessus des animaux, *Suzanna* et *senioris* (pour *seniores*), une représentation allégorique de Suzanne et des vieillards.

Sur la paroi, hors la baie de l'arcosolium : à gauche, saint Pierre; à droite, personnage imberbe et anonyme.

Le chrisme prouve que ces peintures ne peuvent être antérieures au règne de Constantin; mais l'emploi des brebis, comme images symboliques des défuntes, me paraît un symptôme d'ancienneté dans ce règne.

74. Balbine. *Arcosolium.* Il n'en existe pas de reproduction.

Lunette : orante entre deux figures d'hommes.

Voussure : à gauche, adoration des Mages; au sommet, sujet détruit; à droite, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.

Je n'ai point vu cette peinture dont j'emprunte la description au *Bull. di arch. crist.*, 1867, p. 5. M. de Rossi la déclare très effacée; mais il la place sous le règne de Constantin.

75. Domitille. *Arcosolium isolé.* (Garrucci, pl. XXXII, 2; Bottari, t. II, pl. LXXV.)

Lunette : entre deux colombes, dans un disque encadré d'un double cercle, buste de femme dont la tête est couverte d'une coiffe rouge et serrée par une bande rouge. Le P. Garrucci estime que cette défunte était une vierge consacrée au Seigneur.

Voussure : à gauche, Daniel entre deux lions; au sommet, dans un disque, Bon Pasteur vêtu de la tunique et chaussé de bandelettes, tenant des deux mains la brebis sur ses épaules; à droite, Moïse frappant le rocher.

L'ajustement de la femme est d'une bizarrerie sans exemple dans les peintures des catacombes; mais le caractère général des figures de la voussure justifie le rang que j'assigne à cette fresque.

76. Domitille. *Arcosolium isolé.* (Garrucci, pl. XXXIII, 1; Bottari, t. II, pl. LXXVI.)

Lunette : Bon Pasteur vêtu d'une tunique à pèlerine, à callicules sur les cuisses et à bordure en bas, chaussé de hautes bottes, tenant le bâton de la main gauche et, de la main droite, la brebis sur ses épaules; à terre, autour de lui, trois brebis de chaque côté; les planches du P. Garrucci et de Bottari en indiquent quatre à gauche, mais je n'en ai aperçu que trois; peut-être la quatrième est-elle effacée ou difficile à discerner.

Le costume de ce pasteur fournit un motif probant de le classer parmi les œuvres de la première moitié du IVe siècle.

77. Sainte Agnès. *Cubiculum de la Madone.* (De Rossi, *Im. de la Vierge,* pl. VI; Garrucci, pl. LXVI, 1; Perret, t. II, pl. V, VI et VII; d'Agincourt, pl. XI, 8.)

Arcosolium. — Lunette : Madone en orante, vue à mi-corps, ayant l'Enfant verticalement debout devant son sein; de chaque côté, chrisme constantinien. — Voussure : panneau gauche, buste de femme en orante, grandeur naturelle; sommet, dans un disque encadré d'un double cercle d'oves et de perles, buste du Christ imberbe, ayant les cheveux bouclés par derrière; panneau droit, buste d'orant à cheveux coupés court, petite nature.

78. Sainte Agnès. *Cubiculum 1er de Bosio.* (Garrucci, pl. LX, LXXI et LXII; Perret, t. II, pl. XXX à XXXVII inclus; Bottari, t. III, pl. CXXXIX à CXLIII inclus.)

Voûte à arêtes : Dans un disque central, Christ barbu, assis entre deux corbeilles. Dans quatre lunettes, le paralytique emportant son lit, Moïse frappant le rocher, résurrection de Lazare (effacée), et Moïse ôtant sa chaussure. Sur chaque arête, orante entre deux brebis; au-dessous, aux angles, vases de fleurs. Le disque et les lunettes ont un encadrement formé par sept ou huit lignes unies et sont rattachés par quatre bandes blanches que bordent, de chaque côté, trois ou quatre de ces lignes.

Paroi d'entrée : au-dessus de la porte, quadrupède courant qui me semble un cheval et non un cerf, contrairement à l'opinion du P. Garrucci; à gauche et à droite, deux enfants ailés qui sont nimbés comme l'a très justement constaté le P. Garrucci.

Arcosolium de gauche. — Lunette : Jonas précipité, Jonas rejeté. — Voussure : à gauche, Jonas sous le cucurbite séché; au sommet, Noé dans l'arche avec la colombe; à droite, Jonas reposant sous le cucurbite.

Arcosolium du fond. — Lunette : sept corbeilles. — Voussure : L'agape ou, pour mieux dire, le Christ à table entre six disciples. Cette peinture est malheureusement très ruinée et à peine visible.

Arcosolium de droite. — Lunette : néant. — Voussure : à gauche, Daniel entre deux lions; au sommet, Bon Pasteur vêtu de la tunique et du manteau flottant, chaussé de bandelettes, tenant la syringe de la main droite, et de la main gauche la brebis sur ses épaules, debout entre deux arbres et deux brebis; à droite, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.

Malgré leur simplicité, les accessoires dans les peintures de ce cubiculum n'ont rien de l'enluminure lourde qui est propre aux fresques du IIIe siècle. Le nimbe qui entoure la tête des deux enfants ailés, sans avoir la valeur d'un indice capital, vu le rôle accessoire de ces deux figurines, est cependant un signe qui annonce le IVe siècle; et en même temps, l'absence de nimbe aux deux images du Christ atteste que ces images ne sont pas d'une époque très avancée dans le règne de Constantin.

79. DOMITILLE. *Arcosolium 1er de Bosio.* (Garrucci, pl. XXXII, 1; Bottari, t. II, pl. LXXIV.)

Lunette : Jésus-Christ assis entre dix personnages, disciples, docteurs ou martyrs.

Voussure : vigne avec enfants vendangeurs et oiseaux.

Le Christ n'est pas nimbé; mais le style constantinien se manifeste avec la dernière évidence dans la décoration de la voussure.

80. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 9e de Bosio.* (Garrucci, pl. XLVIII, 2; Bottari, t. II, pl. CXIII.)

Voûte : Dans un disque central, Bon Pasteur vêtu d'une tunique à pèlerine avec callicules sur les cuisses, tenant la syringe de la main droite et portant la brebis sur ses épaules, debout entre deux arbres et deux brebis. Du centre rayonnent huit compartiments séparés les uns des autres par une brebis debout (à peu près invisible). Les quatre compartiments principaux renferment Moïse recevant les tables de la loi, Moïse frappant le rocher, le Christ imberbe touchant d'une verge les sept corbeilles, et un sujet disparu. Les quatre compartiments secondaires, disposés en croix de Saint-André, sont chargés d'ornements avec figures chimériques d'hommes terminées en rinceaux. A chacun des angles, image très effacée d'un agneau soutenant contre son épaule une palme et portant sur le dos le vase de lait nimbé.

Paroi gauche : trois bandeaux, entre les loculi, couverts de guir-

landes horizontales de fleurs et de feuillages, très sommairement ébauchées mais très agréables.

La voûte de ce cubiculum, du côté droit depuis l'entrée jusqu'au fond, est détruite au deux cinquièmes. Le surplus des peintures est extrêmement passé. Cependant on peut encore se rendre compte que les ornements proprement dits sont traités avec la richesse et le caprice qui apparaissent dès la seconde moitié du règne de Constantin. Cette recherche se rencontre également dans les fresques des deux numéros suivants.

81. SS. Marcellin et Pierre. *Cubiculum du repas des cinq convives*. (Garrucci, pl. LVI, 3, 4 et 5 ; d'Agincourt, pl. IX, 15.)

Voûte ruinée. Au centre : pieds d'un pasteur qui devait avoir les jambes croisées. Compartiments : animaux et têtes de Saisons. Entre les compartiments : oiseaux et guirlandes de fleurs.

Paroi d'entrée : orante très altérée.

Paroi gauche : un jeune homme, vêtu d'une tunique sans ceinture ornée de quatre callicules et trop courte pour couvrir entièrement les cuisses, est assis près d'une table-trépied et avance la main vers un plat qui contient, sous forme de petites boulettes, le pain d'oblation ou le pain eucharistique.

Arcosolium. — Lunette : En arrière d'une table, accoudés sur un lit semi-circulaire, cinq convives, savoir, un homme buvant (à échelle plus grande que les autres personnages) entre deux enfants et deux autres hommes ; à gauche, une femme assistante, assise, et près d'elle l'inscription : *Agape misce nobis ;* à droite, autre femme assistante, debout, et près d'elle l'inscription (actuellement invisible) : *Irene porge calda.* Les deux femmes ont la tête nue. — Voussure : A gauche, Jonas sous le cucurbite; au sommet, jeune homme dont le nimbe a été constaté par le P. Garrucci, debout dans un char attelé de deux chevaux ailés qui roule sur les nuages ; il s'agit, suivant le P. Garrucci, d'une représentation de l'Ascension. A droite, Jonas rejeté, très effacé.

82. SS. Marcellin et Pierre. *Arcosolium du repas des trois convives.* (Garrucci, pl. LVI, 1 et 2 ; d'Agincourt, pl. VI, 5 ; Bottari, t. II, pl. CXXVII.)

Lunette : En arrière d'une table, appuyés sur un lit semi-circulaire, trois hommes vêtus de tuniques à callicules sur les épaules ; le convive de droite seul est barbu. A chaque extrémité, en avant du lit, une femme, tête nue, assise sur un siège ; entre celle de gauche et la table, amphore posée à terre ; entre celle de droite et la

table, petite fille debout, tenant un verre de la main droite. Sur la table, un poisson dans un plat. Au-dessus des personnages de gauche, inscription : *Irene da calda;* au-dessus des personnages de droite, inscription : *Agape misce mi.*

Voussure : à gauche, en bas, Jonas englouti ; en haut, tête de Saison dans un encadrement de feuillage ; au sommet, dans un disque, le Bon Pasteur, vêtu d'une tunique à pèlerine, chaussé de bandelettes, tenant de la main droite la syringe et de la main gauche le bâton, porte en équilibre la brebis sur ses épaules et s'avance entre deux arbres ; à droite, en haut, tête de Saison dans un encadrement de feuillage ; en bas, Jonas sous le cucurbite.

Par le goût des ornements et les costumes des personnages, cette peinture est absolument semblable à celles du cubiculum précédent.

83. CYRIAQUE. *Arcosolium de Zozimianus.* (De Rossi, B.A.C., 1876, pl. VIII et IX ; Perret, t. III, pl. XLIII et XLIV ; d'Agincourt, pl. IX, 8.)

Lunette : au centre, Jésus-Christ nimbé, assis entre deux apôtres assis ; de chaque côté, colombe volant.

Voussure. Panneau de gauche : Jésus-Christ nimbé, assis, et près de lui, une orante voilée debout ; c'est la curieuse représentation du jugement particulier, la scène de la défunte en présence du souverain Juge qui l'admet dans le paradis. Entre ce panneau et le disque du sommet, trois brebis au milieu d'arbres. Disque du sommet : Pasteur en tunique, appuyé de la main gauche sur le bâton, le bras droit étendu par un geste oratoire, debout entre deux arbres chargés de fruits et deux brebis. Entre ce disque et le panneau de droite, trois brebis. Panneau de droite : répétition renversée de la scène du panneau de gauche.

Au-dessous de la table de l'arcosolium, en avant d'une barrière limitée à chaque extrémité par un montant surmonté d'un buste, deux animaux, biches ou brebis.

Sur la paroi, hors la baie de l'arcosolium : En haut, à gauche, personnage debout en partie mutilé par l'ouverture d'un loculus, et sur l'arrière-plan, un édicule ; au centre, Jonas sous le cucurbite ; à droite, Moïse ôtant sa chaussure ; l'ouverture d'un loculus l'a décapité. En bas, de chaque côté, un oiseau posé.

84. DOMITILLE. *Cubiculum 2e de Bosio.* (Garrucci, pl. XXIII, 1 et 2, et XXIV ; d'Agincourt, pl. XII, 13 ; Bottari, t. II, pl. LIX à LXI inclus.)

Voûte : Dans un disque central, un homme assis sur un siège élevé, entre deux personnages debout, bénit trois personnages agenouillés et joignant les mains, dont deux sont placés à gauche et un à droite ; au milieu, on voit en avant une corbeille de pains. Cette scène représente, suivant Bottari, la multiplication des pains ; suivant le P. Garrucci, une prédication par un docteur, un pape peut-être, aux fidèles assemblés dans une catacombe ; suivant M. de Rossi, dont l'interprétation me paraît la meilleure, les fidèles recevant le sacrement de pénitence. Du médaillon central rayonnent vers la circonférence dix compartiments, cinq larges et cinq plus étroits. Les plus étroits sont chargés de rinceaux avec paon faisant la roue et perché sur un globe. Les grands contiennent : 1° Moïse frappant le rocher ; 2° le Christ et les sept corbeilles ; 3° le sacrifice d'Abraham où l'on voit : à gauche, l'autel avec le feu allumé ; près de sa base, le bélier, et en haut, la main de Dieu sortant d'un nuage ; au centre, Abraham en robe longue à ceinture, debout, brandissant le couteau de sa main droite et appuyant sa main gauche sur la tête d'Isaac vêtu d'une tunique à callicules et demi-agenouillé ; 4° les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ; et 5° Noé dans l'arche avec la colombe. Les personnages des compartiments sont à une échelle plus grande que ceux du disque.

Arcosolium. Il n'y a pas de lunette, sa voussure étant courbée de façon à se métamorphoser à demi en cul-de-four. A gauche, orante ; au sommet, Adam et Eve ; à droite, le paralytique emportant son lit.

Autre arcosolium de même forme que le précédent. Au sommet, Daniel entre deux lions ; de chaque côté, un personnage assis avec une corbeille de livres près de lui.

Dans ces deux arcosolia, les panneaux sont séparés par de simples bandes, les baies encadrées d'une bordure déchiquetée.

Le style des rinceaux à la voûte et la forme architecturale des arcosolia prescrivent d'attribuer les peintures de ce cubiculum au deuxième quart du IVe siècle.

85. DOMITILLE. *Arcosolium dans une galerie.* Je n'en connais pas de reproduction. Même structure et, par conséquent, même date que les deux arcosolia du cubiculum précédent.

A gauche, Moïse imberbe frappant le rocher ; au sommet, Bon Pasteur vêtu d'une tunique à callicules, chaussé de hautes bottines, tenant la brebis à deux mains sur ses épaules, debout entre deux brebis ; derrière la brebis de gauche, une orante ; derrière celle de oite, un orant ; l'un et l'autre à petite échelle.

86. DOMITILLE. *Autre arcosolium dans la même galerie, en face du précédent.* Je n'en connais pas de reproduction.

Même structure et par conséquent même date que ceux des numéros 84 et 85.

Même disposition et mêmes sujets qu'au numéro 85, sauf que je n'ai aperçu ni orant ni orante derrière les brebis.

87. DOMITILLE. *Cubiculum 1er de Bosio.* (Garrucci, pl. XX, 4, XXI et XXII; d'Agincourt, pl. VIII, 5 et 6 et XII, 6, et 9; Bottari, t. II, pl. LIV à LVII inclus.)

Ce cubiculum est ovale et terminé en abside à chaque extrémité de son grand axe; les deux absides sont percées, de chaque côté, d'un arcosolium rétréci au fond comme ceux des numéros 84, 85 et 86.

Sa structure ne permet pas de supposer ce cubiculum plus ancien que les monuments précédents, et l'absence de nimbe à la tête du Christ de l'abside droite prohibe de le réputer plus récent.

Abside gauche : Au milieu, Bon Pasteur barbu ; de chaque côté, les quatre saisons représentées : à l'extrême gauche, l'Hiver, par un paysan, la bêche sur l'épaule, qui s'approche d'un grand feu ; au centre gauche, l'Automne, par un jeune homme presque entièrement nu, qui tient de la main droite une grappe de raisin, et de la main gauche une corne d'abondance ; au centre droit, l'Été, par un moissonneur, la faucille à la main ; et à l'extrême droite, le Printemps, par un jeune homme nu cueillant des roses. J'avoue qu'en son état actuel, toute cette peinture est à mes yeux absolument indéchiffrable.

Paroi du fond, vis-à-vis de l'entrée, à l'extrémité du petit axe de l'ovale : femme avec voile ou manteau sur la tête, ayant devant elle un énorme cuvier plus étroit à son orifice qu'à sa base et posé sur trois griffes de lion. Suivant le P. Garrucci, c'est une personnification de l'Eglise. Les anciennes reproductions travestissent le cuvier en une jupe et habillent ainsi la femme d'une robe à panier digne du XVIIIe siècle.

Abside droite : le Christ assis entre six disciples debout et saint Pierre et saint Paul assis chacun à une extrémité du demi-cercle.

Dans les quatre arcosolia, les quatre épisodes de Jonas.

Au-dessous des absides, sur un bandeau qui fait le tour de l'ovale, les Hébreux se préparant à quitter l'Egypte et les Hébreux marchant dans le désert, selon l'interprétation du P. Garrucci. Les peintures de ce bandeau sont tellement ruinées qu'elles deviennent à peu près invisibles.

88. Calliste. *Arcosolium P* 42. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XIII.)

Lunette : La défunte, marchande de légumes, debout entre une table chargée de ses denrées, sous laquelle est une corbeille pleine de verdure, et un tabouret également chargé de verdure. Elle est vêtue d'une longue robe à deux bandes verticales. Son corps a été détruit de la ceinture jusqu'en haut, sauf le sommet de la tête, par l'ouverture d'un loculus qui a également fait disparaître les marchandises placées sur la table.

Voussure : Rameaux de vigne couverts de raisin et deux oiseaux.

Au-dessous de la table de l'arcosolium, guirlandes et bouquets de fleurs.

Sur la paroi, hors la baie de l'arcosolium, à gauche, sujet perdu ; à droite, Moïse, sous les traits de saint Pierre, frappant le rocher.

89. Région anonyme entre les cimetières de Calliste et de Balbine. *Paroi au-dessus de la porte d'un cubiculum.* (Garrucci, pl. XVIII, 1.)

Jésus-Christ sans nimbe, imberbe, assis sur un siège à dossier, entre les douze apôtres assis sur deux bancs de bois.

90. Même région. *Cubiculum.* (Garrucci, pl. XVII, 2; Perret, t. Ier, pl. L.)

Paroi du fond : Le Christ nimbé, imberbe, vêtu de la tunique et du manteau, élevant les deux mains dont l'index est dressé, assis entre les quatre évangélistes debout, savoir : à l'extrême gauche, saint Mathieu montrant du doigt l'étoile mystérieuse ; au centre gauche, saint Marc ; tous les deux, barbus ; au centre droit, saint Luc, et à l'extrême droite, saint Jean, l'un et l'autre imberbes. Tous les quatre sont vêtus de la tunique et du manteau, et ils ont, comme le Christ, les jambes nues et les pieds chaussés de sandales. De chaque côté de la tête du Christ, monogramme constantinien.

91. Même région. *Paroi au-dessus de la porte du cubiculum précédent.* (De Rossi, B. A. C., 1865, p. 12.)

Deux cerfs affrontés buvant l'eau qui coule d'une roche, au sommet de laquelle était nécessairement représentée, ainsi que l'explique M. de Rossi, l'image, aujourd'hui effacée, de l'Agneau.

M. de Rossi attribue cette peinture et celles des deux numéros précédents au pontificat de Marc, ou, tout au plus, au milieu du IVe siècle.

92. Calliste. *Arcosolium L* 28. (De Rossi, R. S., t. III, pl. VIII, 1.)

Lunette : guirlandes et bouquets de fleurs.

Voussure : à gauche, panneau carré, résurrection de Lazare ; au sommet, disque inscrit dans un carré, le Christ entre deux corbeilles de pains dont il touche l'une de la verge ; à droite, panneau carré, sacrifice d'Abraham.

Cette dernière scène est tout à fait ruinée ; les deux autres ont beaucoup souffert.

LOUIS LEFORT.

(*La fin prochainement.*)

LES

NOMS DES DEUX PREMIERS GORDIENS

PAR DE SALLET

(Traduit du *Zeitschrift für Numismatik*, t. VI, p. 139)

M. P.-Charles Robert a publié, dans le tome IV des *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, un intéressant monument épigraphique trouvé à Bordeaux (1), dès l'année 1828; c'est le premier qui se rapporte à l'un des deux Gordiani Africani (2). La pierre, dont la moitié seulement a été conservée, porte l'inscription suivante :

IMP
MANTONIOGORD
ROMANO AFRICAN
PONTIFICI · MAXIMOT

Outre le nom Africanus déjà connu, et commun, comme on sait, au père et au fils, cette inscription donne encore le surnom Romanus; surnom nouveau, suivant M. Robert, et que jamais on n'avait vu appliqué aux Gordiens. Cependant, en l'année 1809, le savant San-

(1) *Etude sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, par P.-Charles Robert, p. 10 et suiv. du tirage à part.

(2) Le nº 4585 du *C. I. G.* ne se rapporte pas aux Gordiens, mais à Maximien et à Maxime. Cette correction a déjà été faite dans les *addenda* du *C. I. G.*, p. 1181. *Cf.* aussi Waddington-Lebas, *Syrie*, nº 2399.

clemente nous l'avait déjà indiqué (1) d'après deux remarquables monnaies, uniques jusqu'à présent. Après avoir fait partie de l'ancienne collection Sanclemente, ces deux pièces sont aujourd'hui dans la collection Brera, à Milan. C'est là que je les ai examinées tout particulièrement en 1870 (2).

Voici la description de ces monnaies :

Prymnessus Phrygiae, Gordianus Africanus (I, à en juger par le portrait). Dr.: ΑΥΚΜΑΝΤΓΟΡΔΙΑΝΟϹϹΕΜΡΩΜΑΦΡΙϹΕΒ, buste couronné à dr.

℟.: ΠΡΥΜΝΗϹΖΕΩΝ, figure de femme assise dans un temple à g., avec la balance et le sceptre. — Æ. 10.

Aegae Ciliciae. Gordianus I et II. Dr.: ΘΕΟΥϹ·ΓΟΡΔΙΑΝΟΥϹ·ϹΕΜ·ΡΩΜ·ΑΦΡΙ·ϹΕΒΒ, bustes couronnés des deux Gordiens en vis-à-vis, Gordien Ier à dr.

℟.: ϹΕΥ·ΑΔΡ·ΑΙΓΕΑΙΩΝ·ΝΕ·ΝΑ (c. à. d. Néocorat et Navarchie) ΔΠϹ, 284 de l'ère d'Egée. Aigle sur un autel. — Æ. 9.

Ces deux belles monnaies, d'une lecture certaine, nous donnent, sous sa forme grecque (Ῥωμαῖος) et en abrégé, le nom Romanus de l'inscription ; sur l'une des deux, il est appliqué aux deux Gordiens.

En ce qui concerne la signification du surnom Romanus, M. Robert est dans le vrai à tous égards : Gordien Ier, en qualité de proconsul d'Afrique, reçut ou prit, avec le titre d'Auguste, le surnom Africanus, non, comme le dit Capitolin, à cause de sa prétendue parenté avec Scipion l'Africain, mais, ainsi qu'on le lit dans Hérodien (3), en souvenir du nom de la province ; c'est, depuis Eckhel (4), une opinion généralement admise. Pour placer à côté de cet Africanus, un peu exclusif parce qu'il dérivait du nom d'une province, un surnom conforme à la dignité du nouvel auguste romain, le sénat lui donna peut-être, comme le croit M. Robert, le nom honorifique Romanus, qui naturellement fut placé avant Africanus. Quoi qu'il en soit, le nom Romanus confirme l'opinion qui, avec Hérodien, tire Africanus du nom de la province.

Tels sont les noms que nous offre la partie conservée de l'inscription. La moitié environ est perdue. Après avoir écarté le malheu-

(1) *Musei Sanclementiani numismata*, III, p. 70, sv.

(2) Cf. mes *Daten der Alexandrinischen Kaisermünzen*, p. 100. Le M dans ΡΩΜ de la seconde monnaie est reconnaissable.

(3) VII, 13. Τῷ δὲ κυρίῳ ὀνόματι αὐτοῦ προσθέντες Ἀφρικανὸν ἐκάλεσαν (les Africains) ἀφ' ἑαυτῶν.

(4) *Doctrina num. vet.*, VII, p. 303.

reux essai de restitution d'un auteur précédent (1), M. Robert propose de compléter ainsi l'inscription :

Partie conservée :	*Partie restituée :*
IMP	CAES
MANTONIOGORD	IANOANTONINO
ROMANOAFRICAN	OINVICTOPFAVG
PONTIFICIMAXIMOT	RPCOSPPPROCOS

La restitution CAES à la suite de IMP est tout à fait exacte. L'espace qui suivait la restitution certaine GORD[IANO devait contenir un nom d'une longueur correspondante, et, pense M. Robert, un nom inconnu de nous. En proposant ANTONINO il s'appuie évidemment sur des textes de Capitolin, par exemple sur le mariage de Gordien Ier avec Fabia Orestilla « Antonini pronepti » (2), et sur le surnom de Gordien II formellement transmis par l'histoire, « et primis diebus sui natalis Antoninus est appellatus » (3).

Supposons ces renseignements véridiques malgré l'enfantine obscurité de Capitolin sur le nom connu des Gordiens, Antonius, malgré aussi son verbiage et la confusion continuelle qu'il fait, dans les biographies des Gordiens, entre les noms Antonius et Antoninus, confusion déjà dénoncée par Eckhel (4), l'opinion de M. Robert sur la restitution du nom absent n'en est pas moins une simple conjecture, uniquement appuyée sur le mauvais et ignorant écrivain de l'Histoire auguste.

Il est possible, à mon avis, de donner de l'inscription de Bordeaux une restitution plus autorisée, qui ne repose plus sur le seul témoignage de Capitolin, mais aussi sur celui de monuments existants. Voici la série des noms que nous lisons sur notre inscription :

M. Antonius Gordianus N. N. Romanus Africanus.

(1) M. Jouannet, qui, attribuant l'inscription à Gordien III, la restitue ainsi :

IMP. *aug*
MANTONIOGORDI*ano gratissimo pop.*
ROMANO AFRICANI *nepoti pio felici*
PONTIFICI MAXIMO *trib. pot.......*

(2) Capitolinus, *Gord.*, 17.

(3) *Idem, ibid.*

(4) *Doctrina num. vet.*, t. VII, p. 303.

Quelle est maintenant la suite des noms sur les monnaies de Prymnessus et d'Aegae conservées à Milan?

M. Ἀντ(ώνιος) Γορδιανὸς CEM Ῥωμ(αῖος) Ἀφρι(κανός)
et Γορδιανοὺς CEM Ῥωμαί(ους) Ἀφρι(κανούς).

Ainsi les deux monnaies, absolument identiques à l'inscription de Bordeaux quant à l'ordre des noms, portent CЄM et non Ἀντωνῖνος, à la place même qui correspond à la lacune restituée ANTONINO par M. Robert. Quelque acceptable que paraisse ANTONINO, une conjecture, même bonne, doit céder en face d'un monument; les inscriptions des monnaies grecques, correctes l'une et l'autre, portent toutes les deux, *à cette place*, entre Gordianus et Romanus, non pas le nom Antoninus, mais l'abréviation CЄM; il s'ensuit que, entre les mêmes noms, dans l'inscription latine de Bordeaux, devait se trouver le correspondant du grec CЄM.

CЄM se rencontre aussi sur les monnaies alexandrines de Gordien Ier : AK MAN ΓΟΡΔΙΑΝΟϹ CЄM AΦP ЄY(σεβής) CЄ(βαστός). On croit généralement qu'il faut compléter CЄM(νός), c'est-à-dire « Venerabilis ». Cette lecture repose sur un texte de Capitolin concernant Gordien l'Ancien : « Hic enim vita venerabilis (1). etc. » Sur une monnaie de Cassandrea (2), Caracalla est appelé SEMNOS; on peut ajouter, par analogie avec le surnom IVSTVS (IOYCTOC, ΔIKAIOC) de Pescennius Niger, que le « Venerabilis » est un prédicat de l'empereur. Capitolin, par exemple, interpellant l'empereur Constantin, lui dit : « Venerabilis Auguste. » Avec cela concorde le fait que les monnaies impériales frappées à Alexandrie faisaient, entre Gordien Ier et Gordien II, une distinction contestée à tort et tout à fait évidente. Sur ces monnaies, en effet, Gordien Ier, avec sa figure vieille et ridée, est appelé CЄM AΦP; Gordien II, au contraire, dont la figure bien différente paraît beaucoup plus juvénile (j'ai des originaux sous les yeux), s'appelle simplement Γορδιανὸς Ἀφρικανός, sans Σεμ. Ainsi on aurait tout naturellement appelé σεμνός l'empereur âgé, respectable, mais non pas le fils.

Mais la monnaie d'Aegae a porté un coup à cette hypothèse; en effet, les deux Gordiens y sont nommés CЄM :

(1) *Gord.*, 7.
(2) Eckhel, *D. N. V.*, VII, 304.

ΘΕΟΥϹ · ΓΟΡΔΙΑΝΟΥϹ · ϹΕΜ · ΡΩΜ · ΑΦΡΙ · ϹΕΒΒ

Nous ne sommes pas autorisés à dire un peu arbitrairement que le ϹЄΜ ne se rapporte qu'à Gordien l'Ancien, mais que, pour plus de brièveté, on a réuni le père et le fils (1). — Je voudrais maintenant reprendre une opinion que j'ai déjà émise autrefois. La lecture ϹЄΜ(νός) n'a, à vrai dire, d'autre confirmation que la simple remarque de Capitolin, que Gordien Ier fut « venerabilis » dans ses mœurs (Gordien II, très adonné au vin et aux femmes, si l'on en croit Capitolin (2), l'était beaucoup moins), et l'unique monnaie de Cassandrea où Caracalla est appelé SEMNOS. — En face de preuves si peu concluantes, je pourrais aussi, avec le secours de Capitolin, lire autrement le surnom ϹЄΜ, très vraisemblablement commun aux deux empereurs. Nous lisons dans Capitolin (3) : « Gordianus senior... originem paternam *ex Gracchorum genere* habuit. » Ainsi, si Gordien descend des Sempronii Gracchi, le ϹЄΜ pourrait très bien se compléter Σεμπρώνιος. Je crois donc, en rapprochant le texte de Capitolin du ϹЄΜ des monnaies des deux Gordiens, devoir substituer à ANTONINO : SEMPRONIO, comme restitution plus vraisemblable et plus autorisée par les monuments (4).

L'accumulation barbare des noms, *nomina* et *cognomina* : M. Antonius Gordianus Sempronius Romanus Africanus, ne doit pas surprendre à une basse époque. Qu'on se rappelle les noms de Decius : C. Messius Quintus Traianus Decius. Je lirais donc ainsi l'inscription de Bordeaux :

(1) Θεούς n'indique certainement ici aucune consécration ; voir plus bas.

(2) Capitol., *Gord.*, 19.

(3) *Gord.*, 2.

(4) On ne peut rien conclure du fait que, sur une monnaie de Cassandrea conservée à Paris, Gordien III porte une fois le nom Antoninus au lieu d'Antonius ; ces monnaies ont toujours des légendes barbares et fautives. Je voudrais aussi prémunir contre une fausse conjecture : Capitolin dit de Gordien Ier (c. 2) : ... *matre Ulpia Gordiana originem... maternam ex Traiani imperatoris...*, etc. Or Cohen représente (VII, pl. VI, p. 244) une monnaie barbare en or : IMP · GORDIANVS · CES · AVG, tête barbue, couronnée, à droite ; ℞.: DIVVS PATER TRAIANVS, figure de femme debout, avec une torche en croix (?) et une corne d'abondance. On ne sait auquel des Gordiens la tête doit être rapportée ; la monnaie a été frappée par des barbares ; aussi la légende *Divus pater Traianus* n'a, comme document, aucune valeur. C'est sans doute une simple imitation de la légende connue du revers d'une monnaie romaine de Trajan, tombée par hasard sous les yeux du monnayeur barbare.

IMP[CAES
M · ANTONIOGORD[IANO SEMPRONIO (1)
ROMANOAFRICAN[O etc.

Le reste de l'inscription est sans importance. Il y a la place nécessaire pour le mot INVICTO ; l'inscription pourrait porter simplement : PIO FEL AVGVSTO ou quelque chose d'analogue; peut-être le PROCOS de la fin n'est-il pas assez démontré.

Il est difficile de déterminer si l'inscription se rapporte au premier ou au deuxième Gordianus Africanus. Le père et le fils régnèrent ensemble et pendant un temps fort court; il est étonnant que la pierre ait été consacrée à un seul des deux empereurs (2). Ne serait-elle pas des toutpremiers temps du règne de Gordien Ier, avant qu'il associât son fils à l'empire, ou avant que, en Gaule, on connût cette association ?

Je reviens encore une fois sur la monnaie d'Aegae portant la tête des deux Gordiens. San Clemente a vu dans la légende ΘЄΟΥC · ΓΟΡΔΙΑΝΟΥC · CЄΜ · ΡΩΜ · ΑΦΡΙ · CEBB l'indication d'une consécration des empereurs; en conséquence il a cru que la monnaie qui porte l'an 284 (ΔΠC) de l'ère d'Aegae fut frappée après la mort des Gordiens, sous Balbin et Pupien, dont les monnaies portent le même chiffre. J'en doute. D'après l'usage général, ce n'est pas ainsi que sont rédigées, sur les monnaies, les légendes de consécration. Jamais elles ne donnent les noms complets avec le titre impérial, mais seulement le nom et presque jamais le titre impérial; on aurait écrit ΘЄΟΥC ΓΟΡΔΙΑΝΟΥC et rien ou presque rien avec. Dans les villes grecques, au contraire, en raison du caractère bas et rampant des Grecs d'alors, le θεός est plus souvent une désignation appliquée aux Césars vivants. Ainsi, par exemple, Messa-

(1) Au lieu de Sempronius, le surnom de Gordien pourrait avoir été aussi Sempronianus.

(2) Ce fait n'aurait rien que de fort ordinaire, si l'inscription avait été gravée sur une base. Il était naturel, en effet, que l'inscription mentionnât seulement l'empereur honoré de la statue au bas de laquelle elle figurait comme dédicace. C'est ainsi qu'au musée du Louvre, à Paris, on conserve, sur une base de statue trouvée à Carthage, une inscription dédiée à Marc-Aurèle seul, du vivant de Vérus ; cf. (*C. I. L.*, II, 3399) une inscription à Vérus seul, de l'an 167 ap. J.-C. ; une autre à Pupien seul (Wilmanns, 1010), du vivant de Balbin, etc. On pourrait multiplier les exemples.

line est appelée de son vivant ΘΕΑ ΣΕΒΑΣΤΗ; Néron est surnommé *Apollo;* Antoninus Pius, Ἥλιος Σεβαστός; Caracalla et Géta, νεοὶ Ἥλιοι; et enfin l'écœurante inscription ΘΕΟΓΑΜΙΑ est consacrée à Claude et à Agrippine (1).

H. Thédenat.

Collège de Juilly, avril 1880.

(1) *Musei Sanclem. numism.*, t. II, vignette du titre et p. 8, Éphèse.

N. B. — Nous recevons, trop tard pour pouvoir l'insérer, une lettre de M. Robert à qui les épreuves de l'article de M. de Sallet avaient été communiquées. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, cette lettre qui contient de nombreuses observations touchant le sujet traité par M. de Sallet. *(Note de la Direction.)*

LE

MONUMENT DE PORTIEUX

Suite (1).

III

La Colonne.

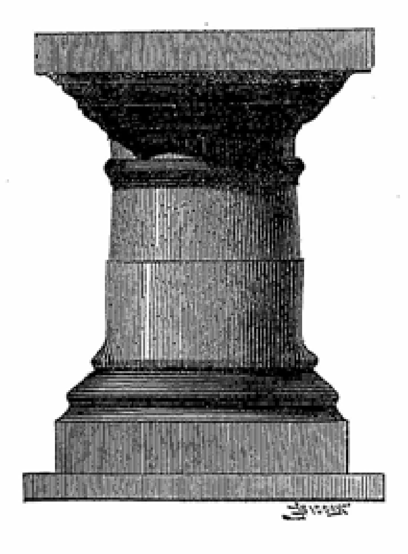
La disposition des blocs taillés de la colonne et de celui qui constitue la sculpture équestre, comme l'existence d'une gouge au sommet du chapiteau et à la base du groupe, en face de l'autre gouge, sont deux faits très importants. Ils changent en certitude mon hypothèse sur l'existence, à l'époque gallo-romaine, d'un monument unique et complet, formé d'un groupe équestre couronnant une colonne. Seulement, si le caractère de la sculpture anthropo-zoomorphe me paraissait déjà empreint de quelque chose d'archaïque et d'oriental, j'ai été frappé en voyant combien l'aspect de la colonne me semblait refléter ce double cachet. C'est, en effet, non pas une colonne proprement dite, mais une sorte de pilier-colonne, dont il ne faut chercher les origines ou les analogues dans aucun ordre : c'est un pilier carré reposant sur deux gradins, et surmonté d'une colonne très courte, très conique.

La base du pilier se compose d'une plate-bande qui se relie au dé par un cavet. La corniche du pilier, d'un profil simple et élégant, est formée d'une plinthe sous laquelle se profile une large scotie entre deux listels, ce qui la fait ressembler à la corniche qui domine les entablements étrusques.

La colonne proprement dite présente une base composée d'une

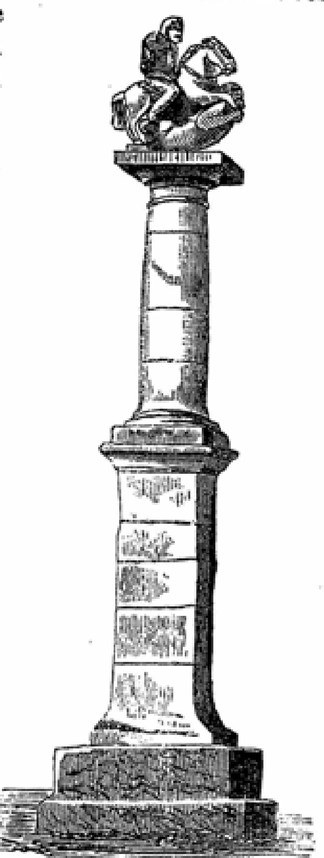
(1) Voir le numéro d'août.

plate-bande surmontée de deux échines superposées. L'inférieure se raccorde avec la plate-bande par un évidement d'un bel effet, tandis que la supérieure se relie directement au fût. Cette base se rapproche encore spécialement de certaines bases étrusques très anciennes. Le fût est très court, renflé vers le tiers de son élévation, très conique à la partie supérieure. Sa hauteur, prise en deçà de toute moulure, égale trois fois le plus grand diamètre. Toutefois ce fût se continue au-dessus d'un fort anneau qui l'enserre vers le haut : si on le mesure depuis la base de l'échine supérieure jusqu'au chapiteau, il comprend trois fois et demie le diamètre maximum. Par sa forme générale si courte, si renflée, si conique, il se rapproche spécialement des plus anciens fûts connus en Asie et en Égypte. On sait que plus une colonne est ancienne, plus elle est conique, et celles des temples de Corinthe, de Ségeste, de Minerve à Syracuse, n'ont encore guère que quatre diamètres.



Le chapiteau, très évasé, est composé d'un large tailloir surmontant une corbeille à trois renflements d'un bel effet. Ces renflements sont divisés sur trois points par un simple trait gravé en creux, motif très original. On peut dire, si l'on préfère, que le chapiteau présente, sous le tailloir, deux talons superposés à une échine qui se rapproche du quart de rond. Toutefois la portion de circonférence et l'angle de 45° paraissent étrangers à tous ces profils. Ce qui frappe

surtout, dans les proportions d'ensemble de ce pilier-colonne, c'est l'équation qui existe entre le pilier et la colonne, et surtout entre le fût et le dé. Ainsi le fût complet, mesuré depuis le bas de l'échine supérieure, a 162 centimètres de longueur, tandis que le dé, mesuré depuis la plate-bande qui s'y relie, a 168 centimètres 3 millimètres ce qui est presque identique. Un autre point important à constater, c'est qu'en prenant très exactement la largeur du dé qui est carré, on obtient 64 cent. 5 millim., ce qui donne exactement deux pieds gaulois, et paraît montrer que c'est cette mesure qui a servi de canon à la construction, et non le pied romain.


N° 1. — Restitution du groupe et de la colonne.

L'impression dominante produite par le pilier-colonne de Portieux est celle de la force, de la puissance. C'est précisément ce qui convenait au sujet spécial destiné à le surmonter, et qu'on peut définir : Un cavalier armé, aux formes athlétiques, dont les pieds et le cheval sont supportés en partie par un géant. Si l'on pousse plus loin la comparaison entre le pilier-colonne et le groupe, on verra que la construction est supportée par deux gradins, formée de deux parties principales, pilier et colonne, renferme un monstre à deux natures terminé par deux têtes de serpents et supportant les deux personnages supérieurs, cheval et cavalier. Ce parallèle entre le pilier-colonne et le groupe semble montrer que le nombre 2 pourrait jouer un rôle dans cette construction, rappelant le dualisme mystique de l'Orient. Les diverses considérations qui précèdent, tirées des proportions générales, de l'aspect dominant, de l'emploi du nombre deux, semblent nous montrer, dans ce monument exécuté à grands coups de tranche, une imitation grossière, mais sentie, d'un type archaïque imprégné du symbolisme oriental, plutôt qu'un caprice de sculpteur ou de tailleur

de pierres. La suite de cette étude servira, j'espère, à mettre cette idée en lumière.

Nous savons que plus d'un millier d'années avant notre ère on élevait des colonnes isolées, chez diverses nations de l'Orient. Ainsi les Phéniciens en dressaient deux sur les points dont ils prenaient possession, et Salomon leur emprunta cet usage. A Amyclée, un pilier était l'image symbolique d'Apollon-Soleil. Suivant certains auteurs, Apollon-Agyeus ou Bacchus, suivant d'autres auteurs l'un et l'autre, avaient en Grèce, devant les portes des villes, des colonnes sacrées. Dans la légende égyptienne sur Isis, le corps d'Osiris est renfermé dans un coffre qui s'identifie avec la tige d'une plante marine. Le pharaon fait faire de cette tige une colonne, ce qui semble bien indiquer la consécration de colonnes isolées au Soleil dans l'Égypte primitive. Au reste, Ammien Marcellin et Manéthon disent que Thot avait inventé des colonnes astronomiques.

Il y a cette analogie à remarquer entre notre pilier-colonne et les monuments typiques de la Phénicie, que ces derniers aussi s'élevaient parfois sur deux gradins. Tel est le tombeau d'Anaït reproduit par M. Renan (*Gazette des beaux-arts*, t. VII, p. 381).

Si nous comparons maintenant notre monument à diverses colonnes trouvées en Gaule, il résultera de ce parallèle la possibilité de restaurer la remarquable colonne de Merten décrite avec tant de sagacité dans la *Revue archéologique*, l'année dernière, par un archéologue éminent, M. Prost. On comprendra pourquoi ce dernier monument comporte deux stylobates superposés; on verra que *tous* les éléments du fût sont conservés; on concevra pourquoi ce fût était très court; enfin, en plaçant sous le dé inférieur une base moyenne supportée par deux gradins, on obtiendra un ensemble très satisfaisant.

En admettant, ce qui me paraît vraisemblable, que les figures des stylobates fussent un peu moins élancées que ne les a supposées M. Prost, d'après les éléments si incomplets dont il disposait, les dés des piédestaux additionnés ont en hauteur exactement celle du fût ainsi déterminé. De même la hauteur de la colonne entière égale celle des piédestaux complets, en admettant au piédestal inférieur une base en rapport avec celle du supérieur.

Le musée de Metz renferme une colonnette de 159 centimètres de hauteur, trouvée sur l'emplacement de la ville gallo-romaine et dédiée à Jupiter. Elle offre des analogies remarquables avec celle de Portieux, et a été décrite et reproduite dans l'*Épigraphie gallo-romaine de la Moselle* par un de nos premiers épigraphistes, M. Charles Robert. Le fût est orné de feuilles imbriquées qui, montant de la

base et descendant du chapiteau, constituent ainsi deux systèmes inverses, convergeant l'un vers l'autre vers un anneau placé à mi-hauteur... L'abaque était surmonté sans doute d'une statuette, dont un évidement pratiqué dans la plate-forme aurait reçu le tenon. A ces détails donnés par l'auteur, si l'on ajoute que la base et le chapiteau offrent les plus grandes analogies de moulures avec la base et le chapiteau de la colonne de Portieux, on sera frappé du rapprochement. Ainsi la base comprend deux échines ; le chapiteau présente un profil de corbeille évasée sous une large plate-bande décorée, et le haut du fût est enserré dans un anneau.

La moitié inférieure d'une colonnette semblable se voyait au musée Schœpflin à Strasbourg ; Ravenez l'a reproduite. Elle était, comme celle de Metz, dédiée à Jupiter et couverte d'imbrications. La plate-forme supérieure intacte, percée de plusieurs excavations, semblerait faite pour y adapter une deuxième partie de fût reliée à la première par un anneau. Cet anneau aurait ainsi constitué aussi un point d'attache pour deux systèmes d'imbrications opposés.

La colonne de Cussy, entre Beaune et Autun, présente aussi une sorte de dualité et d'équation constituées par une colonne superposée à deux piédestaux qui forment la même longueur que la colonne elle-même. Elle se rapproche donc tout à fait, comme système de construction, de celle de Merten et de celle de Portieux, la dernière ayant un pilier comme équivalent des deux piédestaux. En outre, à Merten le stylobate inférieur est carré ; à Cussy il l'est aussi, comme forme générale, bien que, comme détails, il ait des surfaces légèrement concaves et des pans coupés. A chacun des deux monuments, le stylobate supérieur est octogone, creusé en forme de niche plus ou moins profonde pour recevoir une statue, nouveau point de ressemblance. Le fût lui-même, à la colonne de Cussy, est divisé en deux systèmes différents. La partie inférieure présente des losanges circonscrits à des rosaces, tandis que la partie supérieure contiguë montre des imbrications lancéolées descendantes. L'équation formée par les diverses parties du monument est encore bien plus caractérisée qu'à Merten.

S'il existe une grande analogie dans l'ensemble de la construction, à Cussy et à Merten, les chapiteaux offrent également une ressemblance frappante entre eux. L'une des faces du chapiteau carré de Merten représente un jeune homme souriant, couronné de fleurs. A-t-on voulu figurer le soleil printanier ou la jeunesse ? ou l'un et l'autre ? C'est fort probable ; car à Cussy une face du chapiteau, également carré, représente une tête juvénile entourée de rayons. A Merten, à droite de la tête du jeune homme, se dessine une tête

de vieille femme voilée et souffrante. A Cussy on voit une tête de vieillard barbu à la place correspondante ; on a dû vouloir rendre l'hiver et la vieillesse. A gauche de la tête du jeune homme, se voit, à Cussy, une tête virile à cornes ou oreilles de bœuf, peut-être pour indiquer la force du soleil aux environs du solstice. A Merten la face correspondante du chapiteau offre une tête virile dont la partie inférieure seule est conservée, peut-être parce qu'elle aurait aussi été pourvue d'appendices empruntés à un quadrupède. On sait, en effet, avec quel zèle les premiers chrétiens détruisaient les représentations zoomorphes du paganisme. On en voit une preuve convaincante dans les nombreux groupes à l'ophiopode, où les serpents ont été martelés et détruits avec un véritable acharnement. Enfin, à Merten, la face opposée à celle portant la tête du jeune homme a perdu presque toute trace de la tête qui s'y voyait. La paroi correspondante, à Cussy, paraîtrait n'avoir jamais reçu de sculpture.

En résumé, il me paraît très vraisemblable que les chapiteaux de Cussy et de Merten représentaient les saisons.

Une sculpture équestre à ophiopode a été trouvée aussi à Seltz en Alsace, superposée à une colonnette dont le fût est couvert, dans sa partie supérieure, d'imbrications lancéolées montantes, la partie inférieure manquant. Le chapiteau, quasi corinthien, est décoré aussi de quatre têtes. Toutefois, le travail étant très élémentaire, ces têtes manquent de toute expression (1), comme les têtes de divinités hebdomadaires alignées sur deux monuments du musée d'Epinal.

Un autre groupe semblable aux précédents, le plus grand de tous, a été trouvé dès 1849, en Auvergne, entre Billom et Mozun, près du village de La Jonchère (2). Des fouilles accidentelles et toutes superficielles ont fait trouver près de ce groupe une base et un fragment du fût d'une colonne d'environ $0^{m},45$ de diamètre. Or, d'après ce qu'on a vu ailleurs, on peut considérer comme à peu près certain que la colonne devait être destinée à supporter le groupe à l'origine. En outre, il est indispensable que cette colonne ait constitué, comme les précédentes, une sorte de pilier-colonne, plutôt qu'une colonne proprement dite; car, d'après les dimensions du groupe ($1^{m},50$ de longueur), une colonne ordinaire eût été beaucoup trop élancée pour supporter une pareille masse et eût produit l'effet le plus disgracieux, si, par une hypothèse inadmissible, elle avait pu le supporter.

(1) Voir *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 2e trimestre 1879, article Prost, p. 82.

(2) *Bulletin des Comités historiques*, janvier 1850.

Un groupe équestre de même nature a été exhumé récemment dans un canton solitaire d'une forêt, à six kilomètres nord d'Haguenau. M. Nessel, maire de cette ville, et archéologue de mérite, qui en est possesseur, m'informe que les villageois voisins ont extrait du sol, près de cette sculpture, un certain nombre de pierres de taille, parmi lesquelles deux très longues ressemblaient pour eux à des montants de porte. N'est-il pas vraisemblable, d'après ces détails, que ces pierres devaient constituer encore un pilier-colonne destiné à supporter le groupe?

Les piliers-colonnes supportant un groupe équestre à ophiopode ont été, dans une partie de la Gaule romaine, une variété des colonnes votives en usage. Quant à la colonne de Cussy, il est certain, d'après son style, comme le fait remarquer avec raison M. Duruy, qu'elle ne peut remonter au siècle des Antonins. Elle nous montre évidemment une période de décadence. De plus, n'ayant jamais porté d'inscription, elle ne paraît pas avoir été érigée à la suite d'un événement historique tel qu'une bataille. Il est vrai qu'on a trouvé au-dessous et tout autour du monument un grand nombre de sépultures; mais l'examen de ces sépultures prouve qu'elles n'ont aucune relation avec la colonne de Cussy.

Enfin, par cela même que cette colonne ne porte aucune inscription, elle devait être, comme celle de Merten, couronnée d'une sculpture lui imprimant son caractère spécial et sa signification déterminée. Il n'y a donc point à s'étonner si ces monuments, non plus que celui de Portieux, retrouvé au complet, n'étaient pourvus d'aucune inscription, puisque la construction formait elle-même un hiéroglyphe monumental. A Cussy, la sculpture du couronnement devait être en rapport avec les sujets représentés sur le piédestal supérieur et sur le chapiteau, et ces sujets étant tous religieux, le groupe dominant devait donc avoir aussi un caractère sacré (1).

On a assigné aux colonnes de Cussy et de Merten, comme date probable, la moitié du troisième siècle. Je partage cette opinion.

Le monument de Portieux n'est certainement pas plus récent. Il est resté longtemps debout, d'après les traces d'oxydation évidemment produites dans cette situation sur la tête du cheval; et si les premiers chrétiens, ou les barbares dans leurs invasions, l'avaient renversé, on n'aurait pas manqué de le mutiler. Au contraire, le

(1) Un tel groupe paraît avoir dû exister, car le tailloir ou pierre *cornue* porte au centre une excavation circulaire trop grande pour avoir été destinée au scellement d'une simple statue.

monument ne portant aucune trace de détérioration qui puisse provenir de l'homme, on doit considérer comme certain qu'une inondation l'a renversé et submergé avant la fin du quatrième siècle. Toutefois, rien n'empêcherait qu'il remontât jusqu'à la première moitié du troisième siècle, époque à laquelle Hélagabale amena en Europe la résurrection des mythes et des traditions de l'Asie occidentale.

Quoi qu'il en soit de la date exacte de l'érection du pilier-colonne de Portieux, ce grand fait restera acquis à la science, qu'il appartient à un genre spécial de monuments votifs dont les caractères, déterminés par le sujet, n'ont rien de grec ni surtout de romain dans l'ensemble. On ne pourra s'empêcher de voir dans ce genre de constructions un symbolisme religieux et un souvenir probable de la puissance mystique des nombres. Cela est d'autant plus certain que, même dans les constructions de Merten et Cussy, élevées visiblement par des artistes romains, et empruntant leurs détails au style classique, la charpente reste chose à part. Il en est de même des colonnettes précitées de Metz et de Strasbourg, qui étaient aussi divisées en deux. Les imbrications ou écailles qu'on y voyait, comme à celles de Seltz et Cussy, pourraient bien faire partie de ce symbolisme, car sur plusieurs groupes à ophiopode elles reparaissent sur le costume du cavalier.

En résumé, d'après ce qu'on a vu, on peut déjà conclure que le monument de Portieux est un des plus purs, un des plus exempts d'imitation romaine parmi ceux de son genre. Il paraît constituer avec les autres, mais plus fidèlement, une reproduction d'un prototype plus ancien, et ce prototype n'est certainement ni romain ni grec; c'est en Asie qu'il en faudra chercher l'origine.

Félix Voulot.

(La suite prochainement.)

CONGRÈS DE LISBONNE

LETTRE DE M. HENRI MARTIN A M. A. BERTRAND

Dans des articles que M. Henri Martin a envoyés de Lisbonne au journal *le Siècle* (numéros des 12, 14 et 19 octobre), les questions archéologiques, comme cela devait être dans des notes adressées à un journal politique, sont à peine effleurées. M. Henri Martin touche seulement en passant à la question de l'homme tertiaire, sur laquelle il ne revient pas dans la lettre ci-jointe. Nous extrayons donc de l'article du 14 octobre les lignes suivantes, qui serviront d'en-tête à la communication que l'illustre académicien a bien voulu nous adresser :

« Ce n'est pas ici le lieu de raconter les séances du Congrès anthropologique, ni de disserter sur l'homme *tertiaire*, objet de ses premiers débats et de la première excursion. Entre nos savants spéciaux, les uns ont jugé démontrée la présence de l'homme tertiaire en Portugal, les autres n'ont pas trouvé les preuves indubitables ; mais il faut bien dire que la question n'a pas la portée que lui attribuent les *profanes;* car il n'est pas un savant qui ne croie l'homme très ancien en ce monde. Tel, dont la circonspection n'est pas moins connue que la haute compétence, et qui, l'autre jour, n'admettait pas l'homme tertiaire comme incontestable en Portugal, déclarait que l'homme avait pu exister non seulement à l'époque *tertiaire*, mais à l'époque *secondaire* ! et, chose curieuse, c'est un homme d'église, l'abbé Bourgeois, enlevé récemment à la science, qui le premier a osé affirmer l'existence de l'homme dans l'âge tertiaire, quand les savants les plus hardis hésitaient encore à remonter aussi loin !

« Si intéressante que soit la question de l'ancienneté de l'homme, et il est ancien sur la terre ! il est une autre question plus intéressante encore, c'est celle de la succession des êtres animés ; et ici

l'homme se retrouve relativement jeune ; l'être rationnel, l'être qui se connaît, est venu le dernier, ou, tout au moins, parmi les derniers entre les êtres. L'antiquité, dans ses genèses, a eu l'intuition de cette vérité. » Voici la lettre de M. Henri Martin :

« Cher collègue,

« Excusez-moi d'avoir tant tardé à vous écrire ; j'ai vécu dans une vraie tempête depuis mon arrivée à Lisbonne : les séances du Congrès, les réunions et les banquets que multipliait l'hospitalité portugaise, les excursions couronnées par la mémorable expédition de *Citania*, ne m'ont pas laissé respirer. De retour à Lisbonne, j'ai envoyé au *Siècle* quelques-unes de ces impressions de voyage qu'il ne faut pas laisser refroidir ; maintenant je vous écris quelques mots à notre point de vue archéologique, qui était le vrai mobile du voyage.

« Le petit nombre des séances et l'encombrement des matières ne m'a pas permis de développer autant que je l'aurais voulu notre question sur les mythes gaulois ; néanmoins, comme heureusement vos photographies m'étaient arrivées à temps, j'ai pu en faire hommage au Congrès, qui en a été vivement intéressé (1) ; j'ai posé la question aux savants portugais et à D. Juan Vilanova, le seul Espagnol qui nous eût accompagnés, et j'ai donné quelques explications sur les vues qui nous sont communes, sur les caractères que vous avez signalés quant aux principales représentations des divinités gauloises se résumant dans une triade, qui aboutit elle-même à l'unité. Je suis parfaitement d'accord avec vous sur la suprématie d'Esus. Quant à Ærecura, j'espère que notre ami d'Arbois nous retrouvera en Irlande une association de la déesse Dana, l'analogue d'Ærecura, avec Crom, peut-être avec Bel ou Baal, et que notre triade se découvrira ainsi chez les Gaëls insulaires, sous d'autres noms.

« J'ai signalé au Congrès un point particulier qui m'a paru mériter attention. Tout le monde a entendu parler vaguement des *Toros de Guisando*, des taureaux de pierre trouvés en certaine quantité à Guisando, en Castille, et auxquels Cervantes fait quelque part allusion. Plusieurs de ces taureaux, ou supposés tels, ont été transportés à Avila, et, de là, trois d'entre eux, au musée archéologique de Madrid. Or, de ces prétendus taureaux, j'en ai vu six : là-dessus il y a cinq sangliers et un seul taureau ; l'unique taureau que j'aie vu est dans la cour d'un antique édifice, à Avila, face à face avec un sanglier qu'il semble affronter, comme le *Bellicus Subur* du Donon. Je ne doute pas que ces sangliers ne soient celtiques.

(1) Ces photographies sont celles des monuments où est représenté le dieu tricéphale et à attitude bouddhique. M. Henri Martin avait bien voulu se charger d'en faire hommage au Congrès, de la part de M. Alexandre Bertrand qui n'avait pu s'y rendre. (*Note de la Direction.*)

« J'ai indiqué, dans *le Siècle*, ma première impression devant les objets archéologiques réunis pour être présentés à l'examen du Congrès. Ce qui m'a frappé, c'est l'identité de la céramique des dolmens portugais avec celle de nos dolmens : à peine ce qu'on pourrait nommer une nuance de dialecte, comme l'emploi fréquent de S ou petites spirales.

« J'ai posé au Congrès une question qui, je le crains, n'est pas près d'être résolue : Qu'était-ce que les Ibères, au point de vue ethnographique et anthropologique ? Leur langue, avant les Romains, partageait la Péninsule avec le celtique ; mais qu'était-ce que leur race ? Nous connaissons les Celtes, les Ligures, les Berbères ; nous ne connaissons pas les Ibères. Je n'entrerai pas dans le détail des observations et des conjectures que j'ai indiquées ; j'ai hâte d'arriver à l'essentiel de ma lettre, à Citania.

« Nous étions prévenus de la découverte d'une ville inconnue dans les montagnes du Minho. Une expédition avait été très bien organisée par le comité portugais que présidait l'ancien ministre M. de Corvo de Andrada : elle nous fit voir rapidement un des plus beaux pays du monde, le nord du Portugal, puis nous conduisit à notre mystérieuse acropole ; acropole est bien le mot, car elle était assez haut perchée ; un peu moins haut pourtant que le mont Beuvray, mais l'effet est plus grand de loin, parce que c'est un énorme cône isolé et tout dénudé. J'ai dit quelques mots, dans *le Siècle*, du côté pittoresque ; voici, pour moi, le résultat archéologique d'un rapide examen : rues et portes indiquées par les lignes de décombres ; très petites maisons rondes, dont il reste, non pas les celliers, les mardelles, comme chez nous, mais les bases en pierre sèche ; beaucoup sont encadrées dans une petite enceinte carrée en pierres. Le propriétaire de la montagne, M. Sarmento, avait fait rapporter de sa résidence de Vimarães, jusqu'au sommet de Citania, les résultats de plusieurs années de fouilles pratiquées, non seulement à Citania, mais sur quelques autres points de la province, afin que le Congrès pût tout embrasser d'un coup d'œil. Il y avait là des débris de céramique romaine, attestant une occupation au moins comme poste militaire ; une quantité plus considérable de céramique celtique, avec l'ornementation habituelle ainsi que je l'avais déjà retrouvée à Lisbonne ; un certain nombre d'autres restes de poteries antiques sans caractère bien déterminé et sans ornements. — Mais voici où commence le mystère. En face des longues tables couvertes de restes céramiques se trouvaient rangées des pierres sculptées : point de représentations d'êtres animés, sauf un bas-relief figurant une large face de soleil rayonnant, assez enfantine ; sur toutes les autres pierres, des combinaisons de lignes ornementales et symboliques très variées, parmi lesquelles des triskèles simples et redoublés ; M. Guimet a reconnu plusieurs symboles du haut Orient ; point cependant de *svastika* bien incontestable. Si certaines de ces lignes rappellent la symbolique des dolmens, d'autres y sont tout à fait étrangères. Ce qui est très frappant, c'est l'emploi fréquent des torsades et des entrelacs. Il y a là,

sur ce point, un fait absolument unique jusqu'ici : les deux supports verticaux qui forment l'entrée d'un dolmen, trouvé dans une localité du nom d'Ancora, sont sculptés en espèce de colonnes torses.

« Enfin, dans une construction élevée par M. Sarmento pour protéger la plus considérable de ses découvertes, qu'il ne fallait pas songer à faire descendre du haut de la montagne, il nous montra une immense table de pierre entièrement couverte de sculptures en relief, lignes géométriques et fleurons et ornements végétaux, sans figures humaines ni animales ; elle a été trouvée posée horizontalement sur des blocs, et il n'est pas probable qu'elle ait eu jamais une autre situation. A l'un des bouts de la table sont pratiquées deux petites cavités communiquant par une sorte de conduit ou de couloir. Quelques-uns d'entre nous ont pensé aux victimes humaines, à l'écoulement du sang, etc.; mais l'examen de la table et les grandes lignes saillantes, les espèces de barres qui la coupent diagonalement en croix ne permettent pas de penser qu'on ait pu y étendre un corps humain ; selon toute apparence, il s'agissait de libations plus innocentes, d'une coupe qu'on versait dans la cavité supérieure, d'où le liquide, ainsi que nous en avons fait l'expérience, pouvait couler dans quelque vase sacré.

« L'étonnement que me causaient des objets aussi extraordinaires m'avait poussé d'abord à une hypothèse hasardée : je me demandais si, avant les Celtes, les Pélasges auraient poussé jusqu'à cette extrémité de l'Occident et y auraient apporté des symboles asiatiques. Mais, si certains savants ont grand tort de nier les Pélasges, qui ont marqué si fortement leur trace dans la haute antiquité, de l'Asie Mineure à l'Italie centrale, il ne faut pas retourner à un autre extrême et les retrouver partout. Si les polygones irréguliers de l'appareil pélasgique apparaissent dans de petites dimensions sur quelques points de Citania, les grandes lignes de débris ne présentent point cet appareil ; rien ne rappelle ici les majestueux remparts de Præneste, d'Alatri, etc.

« Quant aux lignes symboliques, un nouvel examen des pierres sculptées nous révéla un fait important : plusieurs d'entre elles portent des inscriptions du commencement de l'époque romaine et qu'on peut appeler gallo-latines, car on y rencontre le nom d'un dieu gaulois de la guerre, Camulus. J'ai aperçu ce même nom, au milieu des décombres, gravé sur une pierre à côté du disque pointillé à cercles redoublés, le disque des dolmens.

« Ceci démontre que l'ornementation symbolique dont j'ai parlé, si ancienne que pût être son origine, était encore en usage sous la domination romaine, ce qui ne peut nous étonner ; nous faisons chez nous des observations analogues ; mais de qui provenait cette ornementation, associée dans ce même lieu à celle de la céramique celtique et différant d'elle ? J'ai appris un peu plus tard qu'on la retrouvait, au moins en partie, dans le midi du Portugal, jusque dans les Algarves. Elle a dû être introduite de l'Orient chez les Lusitaniens et chez les Celtes qui ont dominé la Lusi

tanie; les Celtes, de leur côté, ont mêlé jusque dans les Algarves leur ornementation à l'autre.

« A propos de torsades et d'entrelacs, il est bon de rappeler que ce système d'ornements, apporté plus tard d'Asie dans le nord de l'Europe par les Scandinaves, était connu de l'antiquité classique ; qu'on le trouve dans la très ancienne Grèce, à Mycènes, par exemple, et qu'on le retrouve dans les mosaïques romaines.

« Il me paraît probable que Citania a été fondée par les Celtes ou *Gaulois* primitifs de la *Galice*. Citania n'est pas le vrai nom, que nous ignorons ; cela veut dire simplement la vieille cité. On croit qu'il se retrouvera des ruines analogues sur d'autres montagnes des environs. Les intérêts de la science sont en bonnes mains avec M. Sarmento, qui n'y épargne ni le temps ni l'argent. Je ne saurais dire assez quelle reconnaissance on lui doit. Il publiera les résultats de ses recherches, et ce sera certes un des grands documents de l'archéologie contemporaine que l'album de Citania.

« Notre visite a été si rapide que, pour moi, je n'ai pu copier ni bas-reliefs ni inscriptions ; il y avait tant à voir, et nous venions de loin, et il fallait retourner loin ! Pas moyen de coucher dans ce désert. Les mânes de nos pères, ou, tout au moins, de nos grands-oncles, n'avaient point d'asile à nous offrir.

« A mon retour à Lisbonne, j'ai visité le nouveau Musée archéologique des Algarves, formé et classé avec une activité, une persévérance, une intelligence supérieures, par M. Estacio de la Veiga : il y a là les points de comparaison les plus remarquables et par les analogies et par les différences. Là, l'incinération était pratiquée, et il y avait, outre les dolmens proprement dits et allées couvertes, deux formes de *Kist-Vaën*, coffres de pierre, espèce de dolmens en petit, l'une des deux formes un peu plus grande que l'autre. Notre collègue Cartailhac publiera sur tous ces points une étude qui sera d'un haut intérêt.

« Quelques mots maintenant qui ne concernent plus le Portugal. J'ai voulu, sur ma ligne de retour, voir ce qui reste de la vieille Tarragone, la capitale de la moitié de l'Espagne sous les Romains. Il n'était pas possible qu'il ne restât point là quelques débris respectables d'antiquité. En effet, dès qu'on a laissé au-dessous de soi la ville neuve, la ville d'en bas, pour grimper vers l'ancienne cité, si l'on fait le tour de ce qui subsiste des remparts, on est bien vite payé de sa peine. Je ne parle pas de la vue splendide, vue dont fait partie le grand aqueduc romain qui amenait l'eau d'entre deux montagnes ; mais le grand intérêt, ce sont les remparts eux-mêmes. On aperçoit promptement les restes de murs antérieurs aux Romains : je ne veux pas les nommer cyclopéens; ce mot ne sert qu'à jeter de la confusion, dès qu'on l'applique à autre chose qu'au grand appareil pélasgique ; ce qu'on voit à Tarragone n'a rien de pélasgique et ressemble plutôt quelque peu à l'appareil étrusque, dans ce sens que les blocs sont posés en lignes horizontales et souvent, mais pas toujours, de forme allongée ;

mais ils ne sont à aucun degré ni taillés ni réguliers. Les Celtes n'ont point eu d'appareil spécial comme les Pélasges ou les Étrusques; ils ont varié leurs fortifications suivant les temps et les lieux : ici, tantôt le rocher faisait une muraille naturelle; tantôt on remplissait de menues pierres les interstices du rocher; tantôt apparaissent majestueusement les lignes de blocs posés par la main de l'homme : une poterne a été conservée; elle présente un énorme linteau suivi de deux autres tables de pierre : ce serait un vrai dolmen si les trois tables, au lieu de porter sur des supports verticaux, ne reposaient sur trois rangs de blocs placés horizontalement de chaque côté.

« Au-dessus de cette base celtibérienne, les Romains ont élevé leurs remparts : c'est à l'intérieur que se montre, dans la plus grande proportion, l'association des deux systèmes de construction superposés. Les Romains semblent s'être piqués d'honneur en érigeant, au-dessus de ces masses puissantes des vieux Celtibères, leur plus grand et leur plus imposant appareil. La belle construction romaine est à son tour surmontée, mais assez tristement, par une mesquine muraille moderne. Bon nombre des grandes pierres du mur romain portent des lettres et des signes; sur plusieurs, des marteaux, dont l'un se rapproche de la forme de l'*ascia*.

« Je termine cette trop longue lettre en vous demandant si la découverte curieuse faite à Santillana de la Mar, près Santander, vous a été annoncée. On a trouvé, dans une grotte, de grandes *peintures* représentant tout un troupeau d'aurochs, dont l'un affronte un sanglier, plus une biche, un cheval, etc. Cela semblerait, d'après la photographie que j'ai vue, l'art de notre dernier âge des cavernes, un peu perfectionné. C'est notre collègue Vilanova qui nous en a informés : l'infatigable Capellini et quelques autres des nôtres sont allés voir de leurs propres yeux et nous diront leur avis sur ce fait singulier.

« Cette lettre commencée à Madrid, presque achevée à Barcelone, ne vous parviendra que de Lyon; ce sont incidents de voyage et, comme l'on dit de l'autre côté des Pyrénées, « cosas de España ».

« Tout à vous et à bientôt. H. Martin. »

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE.

M. Edmond Le Blant continue la lecture de son mémoire sur les Actes des martyrs non compris dans la collection de dom Ruinart.

M. Ernest Desjardins communique une étude sur les inscriptions romaines du musée d'Amiens. Cette note sera prochainement publiée par la *Revue*.

M. Joseph Halévy lit un mémoire sur les listes cunéiformes des rois syriens tributaires de l'Assyrie. Nous empruntons au *Journal officiel* le résumé suivant de la première partie de cet intéressant travail :

« Les derniers conquérants assyriens, Assurabiddin (Assarhaddon) et Assurbanipal (Sardanapal), ont donné chacun une liste complète des rois syro-phéniciens et chypriotes qu'ils avaient sous leurs ordres pendant les préparatifs entrepris pour l'invasion de l'Égypte. Ces documents d'une haute valeur historique nous offrent, en Syrie comme à Chypre, des noms de princes contemporains qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs. A titre de renseignements sur la prononciation de l'hébreu, ils offrent des mots vocalisés qui n'ont point passé par les mains des Massorètes. Ils intéressent donc au plus haut point l'ethnographie et la géographie du monde antique. M. Halévy, dans un récent voyage à Londres, ayant eu sous les yeux une tablette d'Assurbanipal qui a conservé intacte la liste en question, a pu entreprendre une étude fructueuse de ces documents. Il traduit ainsi la liste du cylindre d'Assurbanipal :

« ... Balu, roi du pays de Tyr ; Minsie, roi du pays de Yaudi ; Qausgabri, roi du pays de Udune; Musuri, roi du pays de Maba ; Silbel, roi du pays de Hazrté ; Mitiuti, roi du pays de Isgaluna ; Ikausu, roi du pays de Amgaruna ; Milkiasapa, roi du pays de Gubli ; Yakulu, roi du pays de Arvada ; Abibaal, roi du pays de Samsimuruna ; Amminadbi, roi du pays de Bitammana ; Ahmilki, roi du pays des Asdudi ; Ekistura, roi du pays de Kitrusi ; Kisu, roi du pays de Silua ; Huandar, roi du pays de Pappa ; Erisu, roi du pays de Sillu ; Damasu, roi du pays de Kuri ; Girmesu, roi du pays de Tamesu ; Damasu, roi du pays de Quartihadasti ; Unasagusu,

roi du pays de Lidir ; Bususu, roi du pays de Nurie. Ensemble vingt-deux rois du bord de la mer et du milieu de la mer. »

M. Halévy croit pouvoir donner les identifications géographiques de plusieurs de ces contrées ; Yaudi, par exemple, est le royaume de Juda ; Gubli est Byblos, et Qartihadasti une Carthage chypriote. Quant aux rois, on reconnait dans Minsie le Manassé de la Bible.

La liste du cylindre d'Assurahiddin donne, pour quelques-uns de ces noms, des variantes d'orthographe. Balu est écrit *Baalu* ; Minsie, *Menassé*, Damusu, *Damusi*. D'autres noms sont tout à fait différents : Iakulu, par exemple, est remplacé par *Matanbaal* ; Amminadbi par *Puduil* ; Ekistura par *Pelagura*.

Il y a là une mine de renseignements des plus fécondes. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— La *Revue* vient de perdre un de ses plus anciens, de ses plus fidèles et de ses plus éminents collaborateurs, M. François Caignard de Saulcy, membre de l'Institut. Le corps ayant été transporté à Metz, dans la sépulture de famille, le discours qui devait être prononcé sur la tombe par le président, M. Le Blant, au nom de l'Académie des inscriptions, n'a pu être lu.

Le voici, tel que l'a reproduit le *Journal officiel* :

« Messieurs,

« L'homme éminent dont nous pleurons la perte si subite, si inattendue, est de ceux qui, enchaînés par les devoirs et les exigences des fonctions publiques, savent prendre sur les heures de repos pour travailler à se faire un nom. Né en 1807, élève de l'École polytechnique, lieutenant, puis capitaine, puis chef d'escadron d'artillerie, M. de Saulcy se sentit entraîné vers l'étude de l'antiquité. Ses débuts y furent des plus brillants. Un livre demeuré célèbre, l'*Essai sur la classification des monnaies byzantines*, lui valut, en 1836, le prix de numismatique décerné par l'Académie des inscriptions ; en 1839, il était nommé correspondant de notre compagnie. Lors d'un voyage fait à Metz en 1838, le duc d'Orléans avait vu M. de Saulcy, alors professeur de mécanique à l'école d'application ; il avait, comme tant d'autres, été frappé de cette nature vive et charmante, et quelque temps après le jeune capitaine était appelé à Paris comme conservateur du Musée d'artillerie. En 1842, il remplaçait, dans notre Académie, le numismatiste Mionnet.

« L'étude des médailles, dans laquelle il montra un merveilleux esprit de divination, ne suffisait pas à son ingénieuse activité. Profondément exercé dans la connaissance des langues de l'Orient, il se sentait attiré vers la Palestine, dont il devait faire pour ainsi dire son domaine. Ce fut là qu'en 1850 il explora attentivement les monuments connus sous le nom de Tombeaux des rois, d'où il tira le sarcophage célèbre rapporté par lui au Louvre et qui est un des types les plus curieux de l'épigraphie hébraïque.

« Les ouvrages nés de cette campagne scientifique sont nombreux et remplis d'intérêt, car notre confrère excellait à rendre attrayant et aimable tout ce que créait sa plume. A peine ai-je besoin de rappeler le Voyage autour de la mer Morte et dans les Terres bibliques, le Voyage en Terre-Sainte, le Dictionnaire topographique de la même contrée, les Etudes sur l'art et sur la numismatique judaïque, l'Histoire d'Hérode. Dans d'autres voies, car son heureuse curiosité le portait à plus d'une entreprise, on connait ses travaux sur l'écriture cunéiforme assyrienne, sur les monnaies gauloises dont il avait formé une collection devenue célèbre, sur les expéditions de César en Grande-Bretagne. Les dernières années de sa vie ont été principalement données à l'étude de nos monnaies nationales, celles du règne de Jean le Bon, de François Ier et d'autres princes encore.

« L'entrée au Sénat de l'empire, le grade de commandeur de la Légion d'honneur, avaient été la juste récompense de longs et remarquables travaux.

« Voilà le savant; maintenant voici l'homme. Un jour qu'avec quelques amis, heureux de suivre un pareil maître, il explorait la Palestine, le hasard le jette dans une embuscade de pillards; le péril est grand, les voyageurs entourés, menacés par ces furieux, ne pensent plus qu'à vendre chèrement leur vie. De Saulcy jette un regard désolé sur le plus jeune de ses compagnons: « Ah! mon pauvre enfant, lui dit-il, pourquoi t'ai-je « emmené ici! » Tout notre ami est dans ce mot; l'oubli de lui-même, le dévouement pour d'autres, telle était sa loi, sa vertu. Chacun de nous l'a connu, généreux à l'excès, se dépouillant à plaisir de ce qu'il possédait de plus précieux; le Louvre, la Bibliothèque nationale et tant d'autres musées sont remplis de ses dons.

« Nos désastres qui le frappaient à la fois dans ses affections, dans sa fortune cruellement atteinte, ne lui laissèrent qu'une pensée, son ardent amour pour la France. Nous l'avons tous vu, pendant le siège, isolé des siens, seul à Paris, suppliant qu'à lui, vieil et brave officier d'artillerie, on donnât un bastion à commander, et pleurant de ne rien obtenir.

« Pour moi, de Saulcy était un ancien, un maître respecté. Entre lui et ceux de son âge, l'amitié devenait rapidement une douce camaraderie, autorisée, presque sollicitée par la franchise charmante de son accueil; ceux-là qui ont ainsi vécu de sa vie la diront mieux que je ne saurais le faire; mais le souvenir de l'homme de bien, aimable, ingénieux au possible, savant en toutes choses, restera ineffaçable chez ceux qui ont eu la fortune de le connaître.

« La mort qui l'a frappé à l'improviste, peut-être même pendant son sommeil, ne l'aurait pas surpris si elle l'eût trouvé debout; il était prêt à la recevoir en vrai soldat, en chrétien sincère. »

—— M. Gassies, directeur du Musée préhistorique, adresse la communication suivante à la *Gironde* :

« Il y a une quinzaine de jours que notre collègue P. Dubalen, phar-

macien à Saint-Sever, vint nous soumettre des objets nouvellement trouvés dans une grotte de la Chalosse, près de Brassempony.

« La perfection de certains dessins sur os nous donna la certitude que la grotte devait avoir servi de refuge ou d'abri aux contemporains du renne, qui avait été précédé par les grands animaux de l'époque de la pierre taillée.

« Nos prévisions viennent d'être confirmées, car, dans un voyage que nous avons effectué à Saint-Sever, nous avons pu nous convaincre de leur exactitude.

« Nous nous permettrons de signaler les objets principaux. Le sol rocheux de la grotte, non complètement fouillé encore, contient des restes de ruminants, d'herbivores et de félins, parmi lesquels dominent le cheval, le bœuf, la chèvre, le lion des cavernes, le renard, l'hyène, l'éléphant.

« Dans la couche supérieure, c'est le cheval qui domine, et très peu le renne. C'est là que la petite tribu s'est exercée à dessiner et graver des têtes d'animaux, cheval, poisson, etc. Nous avons pu envoyer à Lisbonne, par les membres du Congrès, le moulage d'une tête de cheval avec ses poils, sa crinière, ses yeux et ses sourcils, jusqu'à son museau, garni d'un caveçon. Cette pièce admirable est gravée sur un opercule de poisson et dénote une grande habileté de main. Un fragment d'amulette percée représente le dos d'un phoque dont la peau est fortement striée pour simuler le poil.

« D'autres pièces représentent des harpons, des flèches, des aiguilles doubles et simples, des navettes, des couteaux et des dessins de cheval, dont un, malheureusement cassé, représente un animal hennissant, la bouche ouverte; le dessin a un très beau relief. Deux autres, moins bien burinés, ont été trouvés en ma présence sur un fragment d'os long de cheval.

« Cette grotte, scientifiquement fouillée, devra produire de fort belle choses. »

—— On lit dans la *Gazette de Cologne :*

« Les fouilles de Pergame ont été reprises au retour de l'ingénieur Charles Humann, et cela avec le plus grand succès. On a découvert de nouvelles parties de l'autel, et l'on s'attend à de précieuses trouvailles. En attendant on s'occupe à Berlin à classifier ce que l'on a déterré. De grandes plaques appartenant à l'autel ont pu être reconstituées. On a préparé des salles dans l'ancien musée. On ne décidera l'installation définitive que quand on connaîtra l'étendue des trésors découverts. »

—— M. le Dr Tommasini vient de remettre à la Société d'anthropologie un rapport avec carte et dessins sur les dolmens qu'il a étudiés à 95 kilomètres de Mascara, rive gauche de la Mina, versant méridional d'un mamelon dont le sommet est couronné de ruines appelées par les Arabes *Souama* (minarets).

Ce mamelon, détaché du pied de la montagne et allongé de l'O. à l'E.,

est entouré par la rivière sur trois côtés et se termine à pic à l'E. et au N.; au S., il descend en pente assez rapide vers l'ouest.

Des cinquante dolmens étagés sur cette pente un grand nombre sont à moitié détruits; il en reste cependant plusieurs parfaitements conservés.

Il en existe un à moitié renversé, complètement isolé, situé au point culminant d'où le mamelon se détache de la montagne ; quelques-uns des blocs qui le composent ont été taillés.

Tous ces dolmens ont à peu près les mêmes dimensions et la même disposition. Les blocs de la toiture ont $3^m,50$ à 4 mètres de long; la hauteur du sol au plafond est de $1^m,30$ à l'ouverture, et diminue rapidement en allant vers le fond; la profondeur est de 4 mètres.

De chaque côté de la porte d'entrée se trouve une pierre portant un dessin en relief (l'un représente un poisson, l'autre un losange; d'autres, des dessins semblables à ceux des tombeaux numides de Frendah).

Ces dolmens sont construits en pierre de grès; les blocs ont été détachés du sommet du mamelon. Les ruines de ce sommet se rapportent à une ville munie d'une citadelle à l'extrémité du mamelon, et entourée de murailles épaisses en moellon et terre; les maisons mal construites, petites, se composent d'une seule pièce rectangulaire.

(*XIX*e *siècle*, 20 octobre 1880.)

—— On nous écrit de Brive que l'inventaire des monuments mégalithiques de la France publié dans la *Revue d'anthropologie* contient pour la Corrèze plusieurs inexactitudes utiles à signaler :

Albignac : le dolmen indiqué dans cette commune doit être celui de la commune de Beynat. — *Combressol*, dolmen très douteux. — *Estivals*, il faut lire *Estivaux*. — *Lagranlière*, il faut lire : *Lagraulière*. — *Lubersac* : les cinq dolmens portés à cette commune n'y existent pas; il y a seulement quatre grands tumulus. — *Saint-Cernin-de-Larche* : quatre dolmens, dont deux démolis, au lieu de trois. — *Sainte-Fortunade*, un seul dolmen, celui de Clairsage. — *Treigniac*, dolmen très douteux. — *Vignols* : le dolmen de la Garedie, dit *Table du Loup*, n'existe pas; c'est un simple amas de roches disposées d'une manière bizarre. La liste devrait être ainsi rétablie : Altilhac 2. — Aubazine 1. — Beynat 2. — Combressol 1 (douteux). — Espartignac 1. — Estivaux 1. — Lagraulière 1. — La Haute-Mazirre 1. — Noaillac 1. — Saint-Cernin-de-Larche 4. — Sainte Fortunade 1. — Uzerche 1 (1).

—— Dans le monde archéologique de Pesth, on s'entretient beaucoup, en ce moment, des fouilles qui vont être pratiquées à Altofen, sur l'emplacement de l'ancienne Aquincuna. Cette ville romaine, dont on a retrouvé les traces dès l'année 1778, avait éprouvé jadis un sort analogue à celui d'Herculanum ; elle semble avoir été ensevelie sous un immense éboulement de la haute colline à laquelle elle était adossée. Cette opi-

(1) Voir, pour la rectifier, la liste publiée par la *Revue* en mai 1878.

nion, émise en 1820 par l'archiduc François-Charles, est partagée par les archéologues hongrois contemporains.

On se propose de donner aux fouilles une vive impulsion. L'amphithéâtre découvert en dernier lieu pouvait, assure-t-on, contenir 10,000 spectateurs. Les bains, dont Etienne Schoenwiewer a restitué les aménagements complets, révèlent, par leurs dimensions, l'importance considérable de l'ancienne ville, dont M. de Nemeth évaluait la population à 100,000 âmes. (*Temps* du 26 octobre.)

A ce propos, le correspondant de ce même journal lui écrit, trois semaines plus tard :

« Je me suis fait conduire dans le vieux Pesth, — Buda, disent les Hongrois, — là où fut autrefois une ville romaine totalement disparue aujourd'hui. Depuis quelques mois, un savant archéologue, le professeur Torma, dirige dans la campagne, à dix minutes de la limite de l'octroi, des fouilles qui l'ont déjà conduit à la découverte d'un vaste amphithéâtre. On a mis complètement à découvert l'entrée et quelques vestiges de loges. De nombreuses inscriptions, mises au jour par la pioche des travailleurs, révèlent la date de cette construction, qui doit remonter à l'an 162 de l'ère chrétienne. D'autres inscriptions nous font clairement comprendre que l'amphithéâtre a dû être construit avec les débris d'un ancien temple de Némésis, qui se trouvait non loin de là. L'on a même déterré, il y a deux jours, un fragment du buste de la déesse. Découverte curieuse surtout ! ce cirque était polychrome. La pierre, grisâtre au dehors, est par intervalle, à l'intérieur de l'édifice, rouge et vert clair.

« Les fouilles se poursuivent avec la plus grande activité. Il est seulement à craindre que l'approche de la saison hivernale ne vienne mettre prochainement un obstacle à la continuation des travaux. Ce matin, deux élèves-architectes décalquaient sur vélin les dessins d'un frontispice dont on n'a, malheureusement, retrouvé qu'un fragment. Les visiteurs étaient nombreux. Il y avait là, sur cette route poudreuse, une file de voitures arrêtées à la porte de l'amphithéâtre. Les trouvailles vont-elles s'arrêter là ? ou va-t-on voir revivre, au centre de la Hongrie, des cités entières, comme à Herculanum et à Pompéi ? Qui le sait ? La science, en tous cas, est sûre de trouver ici tout l'argent qui lui sera nécessaire pour continuer ces recherches. »

—— La librairie Asher, de Berlin, annonce la publication d'un ouvrage qui parait appelé à faire sensation dans le monde des américanistes ; il expose les résultats de fouilles méthodiques faites par les deux auteurs dans le cimetière qu'ils décrivent ; les moyens de reproduction employés garantissent la fidélité des images. Voici le titre du livre : « *La Nécropole d'Ancon au Pérou*, recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la civilisation et de l'industrie dans l'empire des Incas, par W. Reiss et A. Stübel, d'après les résultats de leurs propres explorations. »

L'ouvrage entier se composera de 110 planches chromo-lithographiques accompagnées chacune d'un texte explicatif et reliées entre elles par un

travail d'ensemble. Les chromo-lithographies ont été exécutées sous les yeux des auteurs, par l'établissement de M. W. Greve, d'après les aquarelles représentant les objets originaux, lesquels sont aujourd'hui en la possession de la galerie ethnographique des musées royaux de Berlin.

L'énumération suivante des planches et figures indique en même temps les matières et les divisions principales de l'ouvrage :

1° *Le Champ mortuaire et ses alentours*. 10 planches : Plan du champ mortuaire. Vue de la baie d'Ancon et des divers tombeaux. Plans et coupes des tombeaux.

2° *Momies dans leurs divers atours*. 20 planches : Momies de riches et de pauvres. Détails de leurs accessoires. Ornements de cadavres. Momies d'enfants. Tatouages.

3° *Décoration des tombeaux*. 4 à 5 planches : Etendards. Insignes honorifiques. Tables funéraires. Accessoires.

4° *Vêtements*. Environ 10 planches : Ponchos. Pagnes. Manteaux de cérémonie.

5° *Tissus*. 30 à 40 planches : Tissus historiés, tissus unis de laine et de coton. Développement de l'ornementation par le dessin, s'élevant peu à peu d'un naturalisme grossier jusqu'au style. Une partie des étoffes est reproduite en grandeur naturelle ou à peu près, et par grandes surfaces, pour rendre exactement l'effet de ces tissus si riches en couleurs. Pour les autres étoffes une échelle réduite a été jugée suffisante. Le procédé de reproduction employé, qui allie la photographie avec l'impression polychromique, permet de rendre la structure de l'étoffe en même temps que les combinaisons de couleurs.

6° *Sacs et bourses*. Environ 3 planches.

7° *Coiffures, Chaussures, Bijoux, Ustensiles domestiques*. 5 à 7 planches : Chapeaux, Aigrettes et Panaches, Colliers, Pendants d'oreilles, Sandales, Peignes, etc.

8° *Outils, Armes*. 5 à 7 planches : Broches, Métiers à tisser, Outils de métal, Aiguilles à filet, etc.

9° *Figures en terre, en bois, etc.* Environ 4 planches : Poupées d'enfants, Figures humaines, Figures d'animaux.

10° *Poteries*. 9 planches : Ce qui est surtout représenté ici, c'est la vaisselle d'usage journalier et de façon relativement simple.

11° *Sujets anthropologiques, zoologiques et botaniques*. 3 à 5 planches.

Cet ouvrage sera publié concurremment en deux éditions, l'une en allemand, l'autre en anglais, dans le format in-folio et en 10 livraisons. Prix de la livraison : 37 fr. 50.

La publication sera entièrement terminée dans le délai de deux ans et demi. La première livraison paraîtra à la fin de cette année.

—— Nous croyons être utiles à quelques-uns de nos lecteurs de province et de l'étranger en reproduisant l'avis suivant :

« Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous venons d'adjoindre à

notre comptoir un bureau spécial où nous recevrons en commission, en dépôt, toutes les publications, livres, brochures, cartes, plans, etc., ayant rapport aux sciences préhistorique, archéologique et ethnologique. Nous comptons déjà sur le bienveillant concours des principaux auteurs français et étrangers, et c'est d'après leur conseil, et croyant être utile à la science, que nous nous efforcerons de réunir, de concentrer toute cette bibliographie publiée tant en province qu'à l'étranger, et qui, presque toujours, est impossible à retrouver en librairie.

De cette manière, MM. les auteurs pourront faire des tirages plus importants, puisque le placement en sera à peu près certain; car la plupart de ces brochures n'étant pas destinées à être vendues (ce qui est très regrettable), elles sont distribuées dans un rayon relativement restreint et, par conséquent, restent ignorées, perdues, n'existant pas de point fixe pour pouvoir les retrouver; c'était bien là un préjudice pour les savants et les chercheurs.

Pour faciliter les recherches, nous publierons, tous les trois mois, un bulletin avec la liste et les prix des ouvrages qu'on aura bien voulu nous confier. Ce bulletin sera expédié franco dans toute la France et à l'étranger.

Les conditions du dépôt seront 25 pour 100 de commission, plus 1 franc pour l'insertion du titre de la publication, et pour les notes en plus, 50 centimes la ligne.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

E. BOBAN,

Antiquaire, 35, rue du Sommerard. »

—— Il s'est élevé de plusieurs côtés des protestations contre l'authenticité de l'épigramme que le professeur Hagen a trouvée dans un manuscrit de Berne avec cette suscription : *Octaviani Augusti* (*Bund* n° 136). Le docteur A. Jahn, dans une note très bien faite, que nous avons sous les yeux, montre que cet intitulé même était fait pour éveiller le soupçon, et que d'ailleurs l'épigramme est écrite en mauvais latin et contien des imitations maladroites de poètes postérieurs au siècle d'Auguste. C'est un pastiche assez gauche, dû à quelque versificateur du moyen âge.

—— M. Perrens poursuit, avec une patience que ne lasse aucune recherche, la grande entreprise à laquelle son nom restera attaché, cette *Histoire de Florence* qui manque à l'Italie et dont un Français lui fera don. Le cinquième volume, qui vient de paraître, embrasse la période de 1359 à 1382. On y remarquera particulièrement le dramatique récit du tumulte des Ciompi et les deux longs chapitres, pleins de renseignements précis et curieux, qui forment le onzième livre. L'un est consacré aux lettres et l'autre aux beaux-arts. Pour donner une idée de l'intérêt qu'ils présentent, il suffit de rappeler que dans le premier c'est surtout de Pétrarque et de Boccace qu'il est question, tandis que dans le second nous assistons, avec Giotto, au premier élan de la peinture florentine, avec

Andrea Pisano et son fils Nino, à l'éveil de la statuaire. Autour de ces noms se groupent ceux de Simone Memmi, de Taddeo Gaddi, d'Orcagna, de Spinello d'Arezzo, etc. Tous ceux qui aiment le génie de la Renaissance trouveront ici des faits et des considérations qui les aideront à comprendre comment ce génie a été si original, si puissant et si fécond.

—— Nous avons sous les yeux les numéros de mai à septembre du Παρνασσός et nous y remarquons les articles suivants, qui méritent d'être signalés à nos lecteurs :

MAI. M. Petri, *De l'Antigone de Sophocle.* — P. Condos, *Observations philologiques* (suite).— C. Papazis, *Quelles langues parlait Jésus-Christ?* — G. N. Philarète, *le Promontoire Artémision.* — Wilhelm Lang, *Un conte de fées de la Grèce moderne.* — *Chronique archéologique : Les fouilles d'Olympie*, par Kavvadias ; Dragatsis, *Une borne de Munychie, le Théâtre du Pirée*, etc.

JUIN. A. Spiridi, *l'Ile Megisti, en face de la côte de Lycie* (*Castellorizon*). —K. Lambryllos, *Quelles langues parlait Jésus-Christ.*— Νεοελληνικὰ ἀναλεκτά, Chants populaires inédits de Théra. — *Chronique archéologique:* Kavvadias, *Fouilles d'Olympie :* Dragatsis, *Découvertes au Pirée* (inscription éphébique, nouvelle borne avec figure, quatre stèles funéraires avec figure); *Inscriptions de Messéne*, etc.

JUILLET. Condos, *Observations philologiques* (suite). —N. Timoléon Bulgaris, *les Archives de Corfou*, 1re partie (sous les Vénitiens). —Telphy et Pantazi, *Discussion au sujet de l'endroit où Sophocle a été enseveli.* — *Chronique archéologique :* Dragatsis, *Antiquités du Pirée* (le théâtre du Pirée, le théâtre de Munychie). *Nouvelles* (une des colonnes du temple de Sunium est tombée ; on va la relever et consolider les autres).

AOUT. M. Politis, *Mythologie néohellénique.* Les mythes météorologiques populaires. 1. L'éclair et la foudre. 2. Le feu Saint-Elme. 3. La pluie. 4. L'arc-en-ciel. — Papazis, *la Pierre ou l'école d'Homère et les traditions qui s'y rattachent à Chios.* — *Chronique archéologique :* Kavvadias, *les Fouilles d'Olympie. Le musée archéologique de Constantinople et son inauguration. Nouvelles.* (découverte à Patras, fouilles à Samos, etc.).

SEPTEMBRE. M. G. Politis, *Mythologie néohellénique.* 5. Les ouragans. 6. Les vents. — Lambros, *Monnaie inédite d'Hypate* (avec représentation). — Dragatsis, *Notes sur l'Elide.*

Parmi les nouvelles archéologiques nous remarquons une communication de M. Kavvadias au sujet d'une découverte récente faite dans les environs de Dimitzana par l'archimandrite Hiéronyme Vogiatsis ; il s'agit d'un petit temple retrouvé sur l'emplacement de l'ancienne Theisoa. Ce canton de l'Arcadie est si pauvre en antiquités que la moindre trouvaille a sa valeur.

—— Nous avons sous les yeux les deux premières livraisons du recueil intitulé : *Studi e documenti di storia e diritto, pubblicazione periodica dell' Academia di conferenze storico-giuridiche.*

Cette revue, format in-quarto, imprimée avec grand soin, intéressera vivement tous ceux qui s'occupent de l'histoire du droit et des institu-

tions; elle parait disposée à faire à l'antiquité et notamment au droit romain une assez large part pour que beaucoup de nos lecteurs aient profit à la consulter. Nous leur signalerons particulièrement, dans ce cahier, la première partie d'un beau travail de M. de Rossi, intitulé : *L'éloge funèbre de Turia*, écrit par son mari Q. Lucretius Vespillo, consul dans l'année de Rome 735. Dans cette première partie, l'illustre savant fait l'histoire du monument et en signale l'intérêt et la valeur; la seconde partie donnera la récension critique et la restitution de ce texte précieux. Une planche lithographique présente le fac-similé d'une partie de l'inscription.

On remarquera encore dans le même cahier le mémoire de M. Alibrandi *sur quelques fragments des anciens jurisconsultes romains*, celui de M. C. H. Visconti *sur le quinipondium et le tripondium du musée du Vatican* (avec une planche en couleur), et enfin celui de M. Stevenson, intitulé : *La basilique de Sainte Sinforosa sur la voie Tiburtine pendant le moyen âge*. Nous n'indiquons ici que les dissertations qui, par leur sujet, se rapprochent le plus des études particulières du gros de nos lecteurs.

— La Société archéologique d'Athènes vient de publier le résumé de ses travaux pour l'année 1879 (Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς εταιρίας ἀπὸ Ἰανουαρίου 1879 μέχρι Ἰανουαρίου 1880). Le rapport a été présenté par le secrétaire, M. Koumanoudis, qui, après s'être plaint du peu de souscriptions que la Société recueille dans le royaume de Grèce, fait un historique sommaire du résultat des fouilles qu'elle a entreprises dans le courant de l'année. Près du théâtre de Bacchus, on n'a fait qu'achever le travail de dégagement qui avait occupé les deux années précédentes; on a employé plus de temps et de bras à poursuivre la mise au jour des monuments de l'ancien cimetière voisin d'Haghia Trias et du point de départ de la vieille route du Pirée. Le résultat le plus important de ces fouilles a été la découverte d'un fragment important du double mur de la ville (une esquisse topographique du terrain et des monuments situés au sud et à l'ouest de la porte Dipyle est jointe à ce fascicule). M. K. donne des détails intéressants sur la construction de ce mur. Il passe rapidement sur quelques petites fouilles tentées sans grands succès sur divers points de la ville, et sur les achats d'antiquités, auxquels la Société a consacré 4,918 drachmes. En province, le principal effort a porté sur la restauration du lion de Chéronée, monument élevé aux Thébains morts dans la bataille.

— Ἀθήναιον, t. IX, cahier 2, juillet et août :

P. Grégoriadis, *De la génération des systèmes philosophiques* (suite et fin). — Vikélas, *Traduction de l'étude de P. Stapfer sur le Macbeth de Shakespeare*. — Jean Pantasidis, *Du coffre de Cypsélus* (trois planches). — Stroumbos, *Questions d'optique. Bibliographie* par Koumanoudis. — Sp. Vasi, *Quæstiones Ciceronianæ*. — Kastorchis, *Nouvelles archéologiques*. (Présent d'une collection d'antiquités au musée d'Athènes. Les fouilles faites près du lion de Chéronée. Fouilles faites à l'ancien théâtre du Pirée. Découverte d'un temple grec antique près de Scillonte). — Koumanoudis, *Poignard de Mycé-*

nes à lame incrustée d'or. (Ces incrustations représentent d'un côté un combat entre des hommes et des lions, de l'autre un lion poursuivant des cerfs. Ces figures, cachées sous une gangue, avaient échappé à M. Schliemann ; elles sont devenues visibles depuis que M. K. a nettoyé la lame.) — Koumanoudis, *Inscriptions inédites*.

—— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 8e année, no 2, avril-juin 1880 :

Mme Ersilia Caetani, comtesse Lovatelli, *les Noces d'Hélène et de Pâris, représentées en bas-relief sur un cratère trouvé sur l'Esquilin* (pl. VI, VII, VIII). — R. Lanciani, *Supplément au tome VI du Corpus inscriptionum latinarum*. — C. L. Visconti, *Une statue d'Hercule combattant, découverts près des jardins de Mécène*.

—— *Bulletin de correspondance hellénique*, juillet 1880 :

E. Pottier et Am. Hauvette-Besnault, *Inscriptions de Lesbos* (fragments d'un cadastre ; distributions faites à l'occasion d'une fête religieuse ; décret qui prouve que Lesbos appartenait aux Ptolémées dans la seconde moitié du IIIe siècle, etc.). — R. Dareste, *Fragments inédits de droit romain découverts par M. Bernardakis sur la couverture d'un manuscrit du mont Sinaï*. (L'auteur écrivait dans la seconde moitié du ve siècle de notre ère.) — B. Haussoullier, *Inscriptions archaïques de Gortyne* (Crète) (fragments de textes de loi sur la propriété foncière). — Homolle, *Oracle d'Apollon Pythien aux Cyzicéniens, trouvé à Délos*. — Mylonas, *Nouvelles acquisitions du musée du Varvakeion*. — Paul Girard, *Statue de style archaïque trouvée dans l'île de Samos* (figure de femme drapée, dans laquelle il faut sans doute reconnaître une Héra; serait de la fin du VIe siècle; la tête manque; inscription dédicatoire). — *Nouvelles et correspondances*.

BIBLIOGRAPHIE

Monuments de l'art antique, publiés sous la direction de M. Olivier Rayet. — Livraison 1, petit in-folio; Quantin. 25 francs.

Dans une introduction nette et sobre, M. Rayet commence par exposer le but qu'il se propose. D'autres, avant lui, ont « cherché à rassembler, dans un livre maniable et qui pût trouver place dans la bibliothèque de tout homme instruit, les œuvres les plus intéressantes de l'art antique ». Il rappelle, à ce propos, les noms des Winckelmann, des Millingen, des Ottfried Muller, des Welcker, et surtout ce recueil des *Denkmæler der alten Kunst* dont la première esquisse est due à l'illustre auteur du Manuel de l'archéologie de l'art, mais que Wieseler s'occupe, depuis de longues années, à refondre et à compléter, à tenir au courant des découvertes nouvelles. Nous nous attendions, en commençant de lire cet avant-propos, à voir cité, à côté de ces noms, le nom de M. de Longpérier et le titre de l'ouvrage dans lequel il avait entrepris de faire connaître au public un certain nombre de monuments du Louvre. De tous les recueils de ce genre, celui qui est intitulé *Musée Napoléon III, choix de monuments antiques*, est en effet celui qui se rapproche le plus, à bien des égards, du recueil dont M. Rayet entreprend la publication ; même goût délicat et fin dans le choix des monuments, même effort pour en donner des reproductions d'une scrupuleuse exactitude, même addition, à chaque planche, d'une courte notice où l'archéologue s'efforce de parler à tous les gens de goût et de ne donner que la fleur de sa science, sans entrer dans de longues discussions et sans rebuter le lecteur par un lourd appareil d'érudition. Quoique, par suite de circonstances malheureuses, l'ouvrage soit resté inachevé, il a, même sous cette forme incomplète et fragmentaire, rendu trop de services pour qu'il ne soit pas opportun d'en rappeler ici le souvenir. Le véritable prédécesseur de M. Rayet, celui qui lui a montré la voie, c'est M. de Longpérier.

M. Rayet indique, après ce retour sur le passé, en quoi son entreprise diffère de celle de ses devanciers. Dans les ouvrages auxquels il fait allusion, « les œuvres publiées ont été choisies moins pour leur mérite artistique que pour leur intérêt scientifique, que comme documents historiques ». L'ouvrage nouveau s'adresse, au contraire, surtout aux artistes ; il « veut faire passer sous leurs yeux, sans s'astreindre à un ordre méthodique, sans tenir compte de la chronologie, sans s'inquiéter des publications

antérieures, les œuvres de ces heureuses époques où l'on cherchait avec un zèle si honnête à copier la nature, mais à la copier dans ce qui mérite d'être regardé, où rien n'était ni extravagant ni vulgaire, où le bon sens courait les rues en compagnie du sens du beau, où l'œuvre de l'artiste restait vraie, où le moindre objet sorti des mains du dernier artisan révélait une étude et avait un style. »

L'auteur avoue ensuite, en très bons termes, son goût pour l'archaïsme et l'ennui que lui cause l'habileté banale des artistes de la décadence. Lors donc qu'il quittera la Grèce du cinquième et du quatrième siècle, ce sera plutôt pour se diriger vers l'Egypte des Pharaons et l'Assyrie des Sargonides que pour s'acheminer vers la Rome des Césars. »

Après cet exposé de principes, vient l'indication et la justification du moyen de reproduction adopté dans l'ouvrage. La gravure est une traduction, presque toujours infidèle, tandis que le procédé héliographique de Dujardin réunit à la sincérité de la photographie l'avantage d'en atténuer les brutalités, et la facilité d'employer au tirage des encres de composition variée et par suite de mieux rendre l'aspect des diverses matières. On obtien d'ailleurs ainsi des images inaltérables et dont le prix est moins élevé que celui d'une bonne épreuve photographique.

Nous ne méconnaissons pas ces avantages ; nous ferons seulement remarquer qu'il est un défaut de la photographie auquel ne remédiera jamais, dans certains cas, l'adresse du photographe : c'est la déformation qui résulte inévitablement de la différence des plans dans une figure ou dans un groupe en ronde bosse qui présente de fortes saillies. Les membres projetés en avant, plus voisins de l'objectif, seront toujours grossis aux dépens des portions du modèle qui restent à l'arrière-plan. De plus, par leur couleur et surtout par la manière dont elles réfléchissent la lumière, certaines matières ne se prêteront jamais bien à la reproduction photographique. Nous en avons un exemple dans cette publication même : nous savons toutes les peines que se sont données MM. Rayet et Dujardin pour obtenir les meilleurs clichés possibles des figures qu'ils désiraient présenter au public dans cette première livraison ; or ils sont trop gens de goût pour être satisfaits eux-mêmes de l'épreuve à laquelle ils ont dû s'en tenir pour le bel *Héraklès combattant* qu'ils ont tiré de la collection Oppermann. Les luisants du bronze ont, dans plusieurs endroits, entamé le contour et brouillé ou supprimé le modelé. Il s'est produit ainsi, sur la partie gauche de la poitrine, une tache blanche d'un effet désagréable, et toute la jambe, du même côté, ne forme qu'une sorte de bâton d'un noir intense, où l'on ne distingue plus aucune des finesses du ciseau et qui ne tourne même pas.

Notre conclusion n'est pas que M. Rayet a eu tort d'employer le procédé qui, dans d'autres figures, lui a fourni des résultats vraiment excellents ; nous nous bornons à protester contre une affirmation trop absolue. La photographie, comme la gravure, a ses infidélités ; elle fait merveille en telle occasion, tandis qu'ailleurs elle échoue et elle échouera toujours

ou ne réussit qu'en partie. Il est tel monument dont le crayon d'un dessinateur intelligent et appliqué donnera mieux l'impression et le sentiment vrai ; il en est tel autre, comme un bas-relief, que la photographie reproduira avec autant de fidélité et moins de froideur que le plâtre. On a parfois voulu photographier les plus beaux vases peints des principales collections de l'Europe ; impossible de rien imaginer qui soit plus défectueux et plus vague que ces épreuves ; les tons de la surface et surtout ses contours fuyants rendaient le succès impossible ; on n'a obtenu qu'un vrai gâchis. Pour un vase, rien ne remplace un bon calque mis ensuite sur cuivre d'une pointe fine et légère.

Pas plus ici qu'en médecine ou en politique, il n'y a donc pas de panacée, pas de moyen qui puisse servir à toutes fins et qui soit par lui-même supérieur à tous les autres et au-dessus de la critique. L'idéal, pour un ouvrage de luxe, où l'on n'aurait pas à s'inquiéter du prix de revient, serait l'emploi successif de tous les moyens de reproduction, suivant la matière ou le caractère de l'objet qu'il s'agit de représenter; on emploierait tantôt la gravure d'après un bon dessin, tantôt la gravure d'après un calque, tantôt la photographie, tantôt même la chromolithographie. Ce dernier procédé, d'un effet si lourd quand il s'agit de copies de tableaux, arrive parfois, entre les mains d'un homme de goût, à des résultats surprenants ; il est, dans le *Musée Napoléon III*, tel plat de Camiros, mis sur pierre, avec l'aide de la photographie, par Régamey, qui donne vraiment l'illusion de l'original.

Revenons à M. Rayet. Si nous ne sommes pas tout à fait de son avis sur la question de principe, nous rendons toute justice au goût dont il a fait preuve dans le choix des monuments qu'il nous a présentés ; ceux d'entre eux qui n'étaient pas inédits sont mieux reproduits ici qu'ils ne l'avaient jamais été, et enfin les notices qui accompagnent les planches sont bien dans l'exacte mesure que demandait le plan de l'ouvrage et sa destination avouée. On y sent partout une connaissance profonde de l'histoire de l'art antique, et cependant la science y marche d'un pas toujours alerte et léger.

Voici la liste des quinze planches que contient cette première livraison :

I. — Héraklès domptant le taureau crétois, métope du temple de Zeus à Olympie (musée du Louvre).

II. — Déméter et Coré, groupe du fronton est du Parthénon (British Museum).

III. — Héraklès tirant de l'arc, bas-relief en marbre de la collection de M. Carapanos.

IV. — Apollon et les Nymphes, bas-reliefs de l'île de Thasos (musée du Louvre).

V. — Les nymphes, Hermès, l'une des Kharites, bas-reliefs de l'île de Thasos (musée du Louvre).

VI. — Danseuse, statue en bronze trouvée à Herculanum (musée de Naples).

VII. — Danseuse, statue en bronze trouvée à Herculanum (musée de Naples).

VIII. — Hêraklès combattant, statuette en bronze (Cabinet des médailles).

IX. — Danseuse jouant des crotales, plaque estampée en terre cuite (musée du Louvre).

X. — Convoi funèbre, plaque estampée en terre cuite (collection de M. Rayet).

XI. — Figurine de Tanagra (collection de M. de Clercq).

XII. — Figurine de Tanagra (collection de M. de Clercq).

XIII. — Figurine de Tanagra (collection de M. Camille Lécuyer).

XIV. — Tête de scribe égyptien, IVe ou Ve dynastie (musée du Louvre).

XV. — Statuettes en bois, provenant de Thèbes, XVIIIe-XIXe dynasties (musée du Louvre).

On voit, par ce relevé, que M. Rayet puise aux sources les plus diverses en France et à l'étranger; si, comme nous l'espérons, le recueil se continue sans interruption, si, comme on nous l'annonce, nous recevons tous les cinq ou six mois une livraison nouvelle, nous aurons ainsi, au bout de quelques années, dans un format commode, un ouvrage qui contiendra la fleur des collections publiques et privées. Pour les notices, M. Rayet a su s'adjoindre des collaborateurs qui font à côté de lui très bonne figure. C'est M. Maspero, le jeune maître de notre école égyptologique, qui s'est chargé de commenter les quatre monuments égyptiens que renferment les planches XIV et XV; il s'est acquitté de sa tâche avec cette précision et ces vues fines et pénétrantes qui donnent tant de prix à ses moindres écrits.

G. Perrot.

1



2

M
MEMORIAE MO
DESTAEMODESTI
FIL·VIXIT·ANN
IS·XVIII DIEBUS
XXXII



4

3



5



6



MONUMENTS EPIGRAPHIQUES
DU MUSÉE D'AMIENS



MONUMENTS EPIGRAPHIQUES
DU MUSÉE D'AMIENS

LES

INSCRIPTIONS ROMAINES

DU MUSÉE D'AMIENS

(Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la séance du 15 octobre 1880)

I. — Le *Catalogue* du musée d'Amiens, publié en 1876, porte, sous le nº 234 :

« Fragment de stèle.

BN GAL VAL
MAXIMINO
NOB CAESARI
A S R I (p. 45). »

Ce n'est pas un fragment de stèle, mais un fragment de borne milliaire. La première lettre n'est pas un B, mais un D ; et l'avant-dernière n'est pas un R, mais un L. A la 3e ligne, il n'y a pas CAESARI en toutes lettres, mais CAES ; enfin une ligne a été passée et c'est précisément la plus intéressante. On lit, en effet, sur le monument, à l'avant-dernière ligne :

C AMB

Toute l'inscription doit être lue et restituée ainsi (pl. XXI, fig. 1) :

[DD NN M AVR
MAXIMIANO
ET FL VAL
CONSTANTINO
AVGG ET]
D N GAL VAL
MAXIMINO
NOB CAES
C · AMB
A · S · L · I

C'est-à-dire : *Dominis nostris M. Aur*(*elio*) *Maximiano et Fl*(*avio*) *Val*(*erio*) *Constantino Augustis et D*(*omino*) *n*(*ostro*) *Gal*(*erio*) *Val*(*erio*) *Maximino Nob*(*ilissimo*) *Caes*(*ari*). *C*(*ivitas*) *Amb*(*ianorum*). *a S*(*amarabriva*) *l*(*euca*) *prima*.

Nous avons établi ailleurs, dans notre étude sur la borne milliaire de Paris (1), que Maximin Daza, dont il est ici question, n'a pu être seul *Nobilissimus Caesar* et reconnu en cette qualité dans l'Occident que pendant la période de neuf mois comprise entre le 31 mars 307 et le 1er janvier 308. En effet, c'est le 31 mars que Constantin fut proclamé Auguste avec le consentement de son beau-père Maximien. Galérius d'ailleurs n'étant pas reconnu dans les Gaules, les deux seuls Augustes qui dussent être mentionnés sur l'inscription milliaire d'Amiens étaient donc Maximien et Constantin ; d'autre part, Maximin Daza ayant été proclamé Auguste à Antioche le 1er janvier 308, il est évident que ce milliaire n'a pu être élevé postérieurement à cette dernière date ; il est donc contemporain de la borne de Paris. Mais là n'est pas l'intérêt principal de ce monument, si mal publié dans le catalogue.

L'omission de l'avant-dernière ligne nous privait d'une mention des plus intéressantes.

L'inscription de cette borne milliaire peut s'entendre de différentes manières :

(1) *Revue archéol.*, février, mars, avril 1880. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les 24 et 31 octobre 1879.

1° Ou bien « La cité des *Ambiani* aux empereurs Maximien, Constantin et Maximin, première lieue à partir de *Samarabriva* »;

2° Ou bien, considérant les noms des empereurs comme une simple date, « (Milliaire érigé aux frais) de la cité des Ambiani. — De Samarabriva, première lieue » ;

3° Ou bien, isolant de même les noms des empereurs du reste de de l'inscription, « Cité des *Ambiani* (en donnant au mot *Civitas* l'acception locale qu'il eut au IVe siècle), distante de *Samarabriva* d'une lieue ».

Dans ce dernier système, auquel nous nous étions arrêté d'abord, il faudrait admettre que deux localités auraient été mentionnées sur cette borne milliaire : 1° *Samarabriva*, l'ancienne ville gauloise et romaine des trois premiers siècles ; 2° à 2222 mètres plus loin, c'est-à-dire à « une lieue gauloise » de cet ancien chef-lieu de la cité des *Ambiani*, la ville nouvelle, qui aurait été d'abord distincte de l'ancienne pour se confondre bientôt avec elle, et à laquelle aurait été appliqué le nom de *Civitas Ambianorum*.

Nous avons bientôt abandonné ce système sur les observations qui nous furent adressées par MM. de Longpérier et Deloche, qui, tous deux, adoptaient la première explication, laquelle ne nous paraît pas non plus être la bonne, car une borne milliaire n'est pas un monument élevé en l'honneur des empereurs et leurs noms n'y figurent d'ordinaire que comme dates, qu'ils soient au datif, à l'ablatif ou même au nominatif, quoiqu'en général ce dernier cas soit réservé aux monuments rappelant que les frais de routes ont été faits par les chefs de l'État.

Dans la plupart des cas, les bornes milliaires ont été érigées par les cités. C'est ce que signifie sans doute l'inscription milliaire d'Amiens. Il faut donc adopter le second système, c'est-à-dire considérer les noms des empereurs isolément, comme une date, et en faire un sens complet sans lien avec ce qui suit ; puis, *Civitas Ambianorum* indiquant que c'est la cité, non la ville des *Ambiani*, qui avait fait les frais des bornes milliaires. La dernière ligne, formant également un sens complet, exprime la distance de *Samarabriva*, chef-lieu des *Ambiani*, au point où la borne a été trouvée. C'est le sentiment de M. L. Renier et c'est à ce système que nous nous rattachous.

II. — Des huit autres monuments épigraphiques conservés au musée d'Amiens, un seul a été publié exactement dans le catalogue : c'est celui du n° 229, qui d'ailleurs ne présente aucun intérêt ; le voici (pl. XXI, n° 2) :

d M
et MEMORIAE MO
DESTAE MODESTI
FIL·VIXIT·ANN
IS · XVIII DIEBVS
XXXII

III. — Une stèle (n° 230) représentant, en bas-relief, un personnage à cheval dont un autre personnage à pied tient la bride, est publiée dans le catalogue d'une façon tout à fait inintelligible. On lit sur la pierre (pl. XXI, fig. 3) :

D M	*D(is) M(anibus)*
E M	*e(t) M(emoriae).*
VAL · ZV[R]OIGI	*Val(erio) Zuroigi,*
DEC A//////////	*dec(urioni) a[lae]......*

Un trou de la pierre laisse douteuse la troisième lettre de ZVROIGI. Le Z est la transcription du D gaulois ; le radical *Dur* est bien connu.

IV. — Le n° 232 du catalogue, mutilé par le haut, représente la partie inférieure d'un cavalier courant au galop à droite, et porte une inscription, absolument méconnaissable dans ce catalogue ; elle est ainsi conçue sur le monument (pl. XXI, fig. 4) :

D · M · E · M · VAL · FVSTVS
Q · VIX ANN · XXXI · SCOLA
////ROVINCIAL IVIVM IN
STITVIT

et doit se lire : *D(is) M(anibus) et M(emoriae). Val(erius) Fustus, q(ui) vix(it) ann(os) XXXI, scola(m) [p]rovincial[em c]ivium instituit.*

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette *schola provincialis civium*, à Amiens.

V. — Le n° 233 n'est pas mieux copié ; une ligne entière, la cinquième, a été passée. L'inscription est trop mutilée sur le monument pour que nous en tentions une restitution (pl. XXII, fig. 1) :

M
VS · SE
MILES
· P · F · VEX
EGEIVS
IONIVL TVMEVNTES
EXPEↃIBRITANCM
S F C

Les lettres **NTE** sont liées, à la sixième ligne.

VI. — Le n° 235, tombe géminée d'un personnage et de sa femme, porte (pl. XXII, fig. 2) :

M · POPILIVS SODALIS · MEDETICCA · SENICATI F

La dernière lettre a été mal lue dans le catalogue : J pour F.

VII. — Le n° 236 représente un cavalier galopant à droite, armé, casqué et tenant une épée large à la main droite (pl. XXI, n° 5). L'inscription se lit :

VAL DVRIO
CERCIT · N · CAT
ER VIX AN XXV

Deux fautes dans le catalogue : CAP pour CAT et XXX pour XXV.

On doit lire : *Val(erius) Durio, Cercit(anus)? n(umeri) Cater(iensium), vix(it) an(nos) XXV.*

Les *Caterienses* sont sans doute les mêmes que les *Catarienses* mentionnés dans la *Notitia dignitatum*, corps militaire stationné, à la fin du IVe siècle, en *Illyricum*, sous les ordres du *comes Illyrici* (Bœcking, *Occid.*, p. 35). *Cercitanus* est à chercher. C'est sans doute un nom géographique. Tout le monde connaît l'île de *Cercina*, sur la côte d'Afrique, mais l'ethnique régulier ne pourrait donner *Cercitanus ;* de plus, le nom du personnage accuse une origine gauloise qui se rapprocherait du nom des *Cerretani* (Céret en Roussillon).

VIII. — Le n° 237 présente, en bas-relief, un *imaginifer* drapé, la main droite portant une hampe dont la partie supérieure n'est pas

très distincte, et la gauche appuyée sur le long bouclier gaulois (pl. XXI, fig. 6). L'inscription porte :

D ///// ·	*D(is)* [*M(anibus)*]
//// M	[*et*] *M(emoriae).*
IAN·VAR·I·VS·IMAG	*Ianuarius, imag-*
///N VRSARIEN CIVES	[i]*n(ifer) Ursarien(sis), cives*
/////QVAN·VIX·ANNOS	[*Se*]*quan(us), vix(it) annos*
////VIIII · SEVERIANVS FRAT	[*l*]*VIIII. Severianus, frat-*
////MEMOR POSVIT	[*er*], *memor, posuit.*

Les *Ursarienses* sont un corps militaire mentionné cinq fois dans la *Notitia dignitatum* (Occident, p. 21, 27, 36, 96 et 102) ; ils pouvaient tirer leur nom d'origine de l'île *Ursaria* dans la mer Adriatique, près de l'Istrie (Table de Peutinger, IV, A, 1, de la nouv. édit.).

IX. — Enfin le n° 238 représente un personnage drapé ; il porte l'inscription suivante dont une partie est disposée sur deux lignes verticales de chaque côté de la niche qui renferme la figure (pl. XXII, fig. 3). M. d'Arbois de Jubainville nous fait part de l'observation de M. Henzen, qui considère cette disposition comme caractéristique de la Gaule.

M
D M
F A
L G
A V
M R
/// I
/// O
VIXIT ANNOS
LXV

D(is) M(anibus)
Flam(en) Magurio
Vixit annos
LXV

Faut-il voir dans ce personnage un flamine municipal de la *Civitas Ambianorum* pour le culte de Rome et d'Auguste ? L'inscription est bien mutilée.

On comprendra, d'après ce spécimen, qu'il serait fort à désirer que tous les catalogues des musées d'antiques de nos départements fussent soumis à une revision attentive de la part de quelque épigraphiste soigneux et compétent.

ERNEST DESJARDINS.

CHRONOLOGIE

DES

PEINTURES DES CATACOMBES ROMAINES

Suite et fin (1).

X

Seconde moitié du IVe siècle.

93. CYRIAQUE. *Arcosolium des Vierges sages et des Vierges folles.* (De Rossi, B. A. C. 1863, p. 76; Garrucci, pl. LIX, 2.)

Lunette : Le Christ nimbé, barbu, vêtu de la tunique et du manteau, lève la main droite vers les cinq vierges sages qui se tournent de son côté et qui tiennent chacune leur lampe allumée ; elles sont disposées sur deux plans, trois au premier et deux au second ; groupées de la même façon, les cinq vierges folles, à la gauche du Christ, tiennent leurs lampes éteintes et, quelques-unes, renversées. Ces dix figures de femmes ont la tête nue.

Voussure : à gauche, saint Pierre, le coq posé sur un piédestal, et le Christ nimbé ; au sommet, peinture presque effacée où M. de Rossi incline à voir le chrisme dans une couronne, et où le P. Garrucci met un paon faisant la roue et perché sur une couronne ; à droite, deux couples d'hommes et de femmes, face à face, vêtus sur leur tunique de pénules à capuchon (ce sont les Hébreux dans le désert), et recueillant dans leurs vêtements la manne qui tombe du ciel.

(1) Voir les numéros de septembre, octobre et novembre.

Sur la paroi, hors la baie de l'arcosolium, en haut, à droite, un Mage, habillé à la phrygienne, montre du doigt dans le ciel le chrisme constantinien enfermé dans un cercle et substitué ici à l'étoile.

Au-dessous de la table de l'arcosolium : au centre, une orante sans voile (sans doute la défunte, que l'on suppose avoir été une vierge consacrée au Seigneur) semble s'avancer du fond, tandis que, de chaque côté, un jeune homme en courte tunique à quatre callicules, écarte devant elle, en le faisant glisser sur une tringle, le rideau qui clôt la chambre de l'époux céleste.

94. Calliste. *Arcosolium AB* 6. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XXXVII, 1.)

Voussure : divisions tracées par des lignes crénelées; compartiment gauche, orant ; disque au sommet, oiseau, les ailes ouvertes ; compartiment droit, orante.

95. Calliste. *Arcosolium B* 7. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XXXV.)

Voussure : Les deux panneaux de droite et de gauche sont détruits ; au sommet, dans un disque, Pasteur, les jambes croisées, tenant de la main droite la syringe, debout entre deux brebis ; très effacé.

96. Domitille. *Cubiculum de Veneranda.* (De Rossi, B. A. C. 1875, pl. I et II.)

Arcosolium. — Lunette : Il ne reste que le centre et le côté droit de la peinture. La défunte, *Veneranda,* en orante, vêtue d'une dalmatique, les cheveux couverts d'un bandeau ou d'un bonnet de linge blanc sur lequel est posé un voile orné de callicules et de franges à ses extrémités, pénètre dans le jardin du paradis symbolisé par quelques buissons en fleurs, sous les auspices de Pétronille qui, vêtue d'une longue robe et d'un manteau, la tête nue, montre du doigt une corbeille pleine de volumes et posée à terre à l'extrême droite ; au-dessus de cette corbeille on voit un livre ouvert. — Voussures : festons grossièrement ébauchés.

97. Domitille. *Cubiculum présumé de l'Annonciation.* (De Rossi, B. A. C. 1879, pl. I-II.)

Retrouvé dans la campagne de fouilles 1878-1879, ce cubiculum semble à M. de Rossi celui où Boldetti signale une Adoration des Mages et une Annonciation. Malheureusement ses peintures, qui appartiennent à l'époque damasienne et qui laissent, par place, deviner un travail facile et hardi, ne sont plus qu'une ombre parfois

confuse. Quand M. de Rossi m'a fait l'honneur de me les montrer au mois de mai 1879, le grand lucernaire qui, dans l'antiquité, éclairait la crypte, n'était pas encore déblayé. Peut-être sa réouverture permettra-t-elle de saisir quelques-uns des traits obscurcis des fresques. Quoi qu'il en soit, en l'état actuel des choses, on reconnaît :

A la voûte, dans un disque, le buste du Christ nimbé;

Sur la paroi gauche, dans le premier panneau, la tête d'un personnage vu de face, le surplus de la scène étant incertain ; dans le panneau du milieu, les trois Mages vêtus à la phrygienne s'avançant à la file vers l'Enfant que la Vierge, assise, porte sur ses genoux ; le troisième panneau est ruiné ;

Sur la paroi du fond, au-dessus de la baie de l'arcosolium, le Christ nimbé, assis entre douze apôtres également assis mais dépourvus de nimbe ;

Sur la paroi droite, dans le dernier panneau, la résurrection de Lazare ; dans le panneau du milieu, une figure nimbée, assise, devant laquelle se tiennent debout trois personnages nimbés ; c'est probablement cette scène que Boldetti regarde comme une Annonciation ; mais elle est bien difficile à expliquer. Le premier panneau est ruiné.

98. Calliste. *Cubiculum A* 11. M. de Rossi, en le mentionnant au troisième volume de la *Roma sotterranea*, n'en a pas donné de reproduction. Ses peintures, en effet, sont presque détruites. Il subsiste seulement quelques fragments des figures d'Adam et d'Eve, de grandeur quasi naturelle (les têtes et le haut des corps manquent) ; un oiseau tenant une fleur, et, çà et là, quelques vestiges de guirlandes de fleurs et de fruits.

99. S. Sébastien. *Puits de la Platonia.* (Garrucci, pl. LXXXIX, 1 et 2 ; Perret, t. I, pl. VI, VII et VIII.)

Le Christ nimbé, imberbe, à longs cheveux bouclés, vu en buste émergeant des nuages, remet de la main droite, à un homme vêtu de la tunique et du manteau, que Perret prend pour saint Pierre, et que le P. Garrucci déclare un saint ou martyr anonyme, les clefs suivant Perret, une couronne selon le P. Garrucci. Ce personnage, debout à gauche sur terre, vu de profil, s'incline en avançant ses mains couvertes pour recevoir le présent du Seigneur, tandis qu'à droite un homme vu de trois quarts, vêtu de la tunique et du manteau, saint Paul suivant Perret, saint Pierre selon le P. Garrucci, assiste à la scène et élève le bras droit au ciel.

Sur la paroi voisine, quelques figures d'apôtres tout à fait indécises, parmi lesquelles on a pu en copier une qui, vêtue de la tunique et du manteau, tient de la main droite une couronne.

Ces peintures doivent être rattachées aux embellissements exécutés dans la Platonia par les soins du pape Damase.

100. S. Sébastien. *Cubiculum de la Crèche.* (De Rossi, B. A. C. 1877, pl. I et II.)

Arcosolium dont la lunette est rompue. Voussure : Compartiment de gauche, Moïse faisant jaillir du rocher l'eau qu'un jeune Hébreu recueille dans ses mains. Compartiment du sommet, buste du Christ nimbé, imberbe, à longs cheveux, et au-dessous de ce buste, l'Enfant nimbé étendu sur un petit lit en forme de table à quatre pieds, derrière lequel surgissent les têtes de l'âne et du bœuf ; cette représentation de la crèche est unique jusqu'à présent dans les peintures des catacombes, et M. de Rossi la date de la seconde moitié du IVe siècle, sans la rapprocher tout à fait du Ve. Compartiment de droite, orante avec un voile sur la tête.

101. Calliste. *Arcosolium A* 9. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XXXVIII.)

Lunette : Au centre, le Christ nimbé, imberbe, à longs cheveux bouclés, assis de profil, touche de sa main droite la main d'un homme debout à droite, vêtu de la tunique et du manteau ; à gauche, un homme habillé du même costume se tient debout derrière le siège du Christ. M. de Rossi incline à voir dans ce dernier personnage un prophète de l'ancienne loi, qui a prédit la venue du Rédempteur, et dans le précédent, un apôtre ou un évangéliste auquel le Sauveur communique sa doctrine, la loi nouvelle. A chaque extrémité, ciste pleine de volumes.

Voussure : Dans chacun des deux compartiments latéraux, orante avec un long voile ; près de celle de droite, livre ouvert. Dans un disque, au sommet, buste nimbé du Christ, très endommagé.

Au-dessous de la table de l'arcosolium, treillage simulant la clôture d'un jardin plein de fleurs.

102. Calliste. *Arcosolium A* 10. (De Rossi, R. S., t. III, pl. XXXVII, 2.)

Voussure : Compartiment gauche, Moïse frappant le rocher. Tout le reste, ainsi que la peinture de la lunette, est détruit.

Au-dessous de la table de l'arcosolium, treillage simulant la clôture d'un jardin, et, de côté, à droite, buste et bas du corps d'un

Pasteur (sa tête n'existe plus) qui, les jambes croisées, s'appuie de la main gauche sur le bâton.

103. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum des Saints éponymes du cimetière.* (Garrucci, pl. LVIII, 1 ; Bottari, t. II, pl. D.)

Voûte divisée en deux parties.— Première moitié : Au centre, le Christ assis, nimbé, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche un livre ouvert ; à gauche, saint Paul ; à droite, saint Pierre ; l'un et l'autre debout, sans nimbe. Ces trois figures sont de grandeur naturelle. — Seconde moitié : Au centre, l'Agneau nimbé, avec monogramme en croix ansée, posé sur un tertre d'où s'échappent les quatre fleuves ; le nimbe coupe en deux le mot : *Jord-as*. A l'extrême gauche, *Gorgonius ;* au centre gauche, *Petrus ;* au centre droit, *Marcellinus ;* à l'extrême droite, *Tiburtius ;* tous les quatre debout, en pied, tendant la main vers l'Agneau et séparés les uns des autres par un ornement en façon de faisceau qui se retrouve sur les côtés et à différentes parties de la voûte.

MM. Cavalcaselle et Crowe, qui décernent d'ailleurs à la tête du Christ les éloges exceptionnels qu'elle mérite, se sont, à mon avis, complètement abusés en attribuant ces fresques à la fin du VIe siècle (1). Le privilège du nimbe réservé au Christ et à l'Agneau, l'absence de la sigle SCS auprès des noms des apôtres et des saints, font remonter à une époque beaucoup plus reculée ces peintures, que je ne descendrais même pas au Ve siècle. Il m'est impossible de les croire postérieures au pontificat de Sirice.

XI

Fin du IVe, commencement du Ve siècle.

104. DOMITILLE. *Cubiculum de Diogenes.* (Garrucci (2), pl. XLI, 1 ; Perret, t. I, pl. XXX ; d'Agincourt, pl. XII, 1.)

Arcosolium. — Lunette : le *fossor* Diogenes (la tête a été détachée et transportée au musée chrétien de la bibliothèque Vaticane). — Voussure : A gauche, en bas, résurrection de Lazare en momie (l'ef-

(1) *Storia della pittura in Italia*, t. I, p. 12. Firenze, successori le Monnier 1875.

(2) Le P. Garrucci a enregistré par distraction ce cubiculum sous la rubrique des SS. Marcellin et Pierre.

figie du Christ est détruite); en haut, partie inférieure du corps d'un homme près d'une ciste. Au sommet, sujet perdu. A droite, en haut, saint Paul tenant un volume de ses deux mains; il y a une ciste près de lui; en bas, restes d'un Moïse faisant jaillir du rocher l'eau que boit un Hébreu.

Sur la paroi, deux colombes.

Diogenes était le *fossor* du pape Damase. M. de Rossi (*Bull. di archeol. crist.*, 1877, p. 131) pense que son cubiculum, comme l'arcosolium suivant, est de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve.

105. DOMITILLE. *Arcosolium isolé.* (Marangoni, *Acta S. Victorini*, p. 40).

Lunette : saint Pierre et saint Paul séparés par un grand cartouche carré à fond noir que surmonte le chrisme constantinien. Marangoni et M. de Rossi (*Bull. di archeol. crist.*, 1877, p. 131) indiquent que le cartouche était chargé d'une figure en orante légèrement dessinée à la céruse; cette figure m'a paru effacée.

Voussure : le Christ nimbé entre les douze apôtres, tous assis; parmi les apôtres, S. Pierre seul est nimbé; la tête des autres se détache sur un fond de couleur blanchâtre.

106. Ste AGNÈS. *Arcosolium 2e de Bosio.* (Garrucci, pl. LXVII, 1; Perret, t. II, pl. L et LI; Bottari, t. III, pl. CLV.)

Lunette : Le Christ assis entre saint Pierre et saint Paul debout, les mains jointes, plus petits que leur divin Maître; tous les trois sont nimbés.

Voussure : à gauche, grande orante; au sommet, Pasteur vêtu d'une tunique à pèlerine et à callicules, chaussé de bottes, sans brebis sur l'épaule, entre deux brebis à terre; à droite, chariot attelé d'un cheval, à ce qu'il me semble, et chargé d'une pièce de vin.

Les deux apôtres étant nimbés comme le Christ, les peintures de cet arcosolium ne peuvent appartenir au courant du IVe siècle; mais elles ne peuvent dépasser les premières années du Ve à considérer la décoration de la voussure.

107. GENEROSA. *Arcosolium unique.* (De Rossi, R. S., t. III, pl. L; Garrucci, pl. LXXXV, 3 et 4.)

Cet arcosolium, construit en briques, présente la particularité de faire saillie et d'offrir ainsi une surface en retour.

Lunette : vestiges du buste d'une orante; ils sont devenus invisibles.

Paroi hors la baie : à droite, en haut, fragments du sacrifice d'Abraham; en bas, un agneau. Très effacé.

Flanc droit : Pasteur vêtu d'une tunique avec croix gammée sur chaque cuisse, chaussé de bandelettes, tenant la syringe de la main droite, appuyé de la main gauche sur le bâton, debout, les jambes croisées, entre deux brebis.

XII

Deuxième quart du Ve siècle.

108. Calliste. *Cubiculum de sainte Cécile*. (De Rossi, R. S., t. II, pl. V et VII ; Garrucci, pl. X.)

Rampant du lucernaire. — Partie supérieure : grande orante ; elle est véritablement devenue invisible. — Bandeau intermédiaire : Croix latine entre deux brebis; ceci est également très passé. — Partie inférieure : trois figures d'hommes habillés de la tunique et du manteau ; le troisième paraît tonsuré ; on lit au-dessus de leurs têtes leurs noms : *Policamus, Sabastianus* (pour *Sebastianus*) et *Curinus* (pour *Quirinus*).

Le cubiculum de Sainte Cécile a été, à diverses reprises, l'objet d'embellissements qui se sont substitués les uns aux autres ou qui ont été restaurés par parties. Les peintures du lucernaire sont attribuées par M. de Rossi au pontificat de Sixte III (432-440).

XIII

VIIe siècle.

109. Pontien. *Fond du baptistère*. (Garrucci, pl. LXXXVI, 3 ; Perret, t. III, pl. LII, LV et LVII ; d'Agincourt, pl. X, 8 ; Bottari, t. I, pl. XLIV.)

Baptême du Christ : A gauche, un ange sur la rive ; au centre, le Christ plongé à mi-corps dans l'eau transparente ; à droite, saint Jean sur la rive, imposant la main droite sur la tête du Christ. L'ange a les cheveux frisés ; Jésus-Christ et saint Jean, barbus l'un et l'autre, ont les cheveux longs. Les trois têtes sont nimbées.

Au-dessous de cette scène, sur la partie de la paroi qui fait retraite, croix gemmée portant sur chaque bras un flambeau allumé ; de chaque bras pend une chaîne terminée en bas l'une par un *alpha*, l'autre par un *oméga*.

De l'aveu de tous les critiques, ces peintures sont dues à la fin du VIe siècle ou plutôt au commencement du VIIe.

110. PONTIEN. *Buste du Christ à la voûte en bas du grand escalier.* (Garrucci, pl. LXXXVI ; Perret, t. III, pl. LIV.)

La tête, entourée d'un nimbe crucifère, est ronde et barbue, avec de longs cheveux ; la main droite élevée bénit ; un livre à reliure gemmée repose sur la main gauche, que l'on ne voit pas. Au-dessous du buste, on lit l'inscription suivante : ✠ DE DONIS DĪ GAVDIOSVS FECIT ✠.

Cette peinture me paraît un peu postérieure à la précédente ; mais la construction de la tête et le type de la physionomie accusent une œuvre du VIIe siècle et, vraisemblablement, de sa première moitié.

111. S. VALENTIN sur la voie Flaminienne.

Ce cimetière, transformé depuis longtemps en propriété privée, a été bouleversé. M. O. Marucchi, après être parvenu à en retrouver l'accès et à y pénétrer, lui a consacré un excellent mémoire (1), où il constate que les peintures vues par Bosio sont réduites à l'état de vestiges informes. Je me serais donc abstenu de les enregistrer si ces peintures n'offraient pas un intérêt considérable à raison de leurs sujets et si la sagacité de l'érudition moderne n'avait pas eu l'occasion de s'exercer sur elles pour corriger l'inintelligence du dessinateur de Bosio. (Garrucci, pl. LXXXIV ; d'Agincourt, pl. XII, 8, 17 et 18 ; Bottari, t. III, pl. CXCI et CXCII.)

Deux femmes nimbées qui s'embrassent ; c'est la scène de la Visitation. — La Vierge nimbée, debout, tenant l'Enfant nimbé. — L'Enfant, la tête ceinte d'un nimbe crucifère, couché dans une sorte de boîte, et, touchant ce berceau, une femme vêtue d'une tunique sans manches ; c'est l'accoucheuse *Salome* demandant la guérison de son bras séché. — L'Enfant (à la taille d'un adulte) nimbé, nu, debout dans une cuve, près de laquelle se tient, de chaque côté, une femme ; le nom de *Salome* est écrit verticalement à côté de la femme de gauche. Cette scène représente la toilette de l'Enfant lavé par les deux accoucheuses ; comme la précédente, elle est inspirée par un passage des Évangiles apocryphes. La reproduction de Bosio est si défectueuse que l'on avait, jusqu'à nos jours, pris l'Enfant pour un martyr et les deux femmes pour des bourreaux qui le torturaient. — Christ en

(1) *La cripta sepolcrale di S. Valentino nella via Flaminia*, dans la revue *Gli studi in Italia*, Rome.

croix, nimbé, vêtu d'une tunique, les pieds cloués séparément, accosté de la Vierge et de saint Jean, l'un et l'autre nimbés. — Saint Laurent, debout, désigné par son nom, nimbé, barbu, vêtu d'une tunique et d'un manteau. — Personnage debout, barbu, que le P. Garrucci croit être saint Valentin.

Le P. Garrucci établit que ces peintures sont du pontificat de Théodore (642-648).

112. Calliste. *Cubiculum de sainte Cécile.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. V et VI; Garrucci, pl. XI, 1.)

Sainte Cécile nimbée, coiffée en cheveux avec des perles, vêtue, sur une robe blanche, d'une robe de dessus en étoffe riche et brodée de perles à l'encolure, à la poitrine, aux bras, à la ceinture et au bas de la jupe, avec bracelets gemmés aux poignets. Elle est vue de face, debout, en pied, en attitude d'orante.

113. Generosa. *Cubiculum des Quatre Saints.* (De Rossi, R. S., t. III, pl. LI; Garrucci, pl. LXXXV, 1 et 2.)

Au centre, Jésus-Christ assis, la tête ceinte d'un nimbe crucifère, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche un livre à couverture gemmée.

A l'extrême gauche, sainte Viatrix, vêtue d'une robe richement brodée à l'encolure, aux épaules, aux poignets et au bas de la jupe.

Au centre gauche, saint Simplicius, vêtu de la tunique et du manteau dont un pan retombe sur sa main gauche.

Au centre droit, saint Faustinianus, même costume que le précédent.

A l'extrême droite, saint Rufinianus, vêtu d'une tunique à manches serrées et à callicules gemmées sur l'épaule droite et en bas, et d'une chlamyde attachée sur l'épaule droite par une riche agrafe, habillé de chausses étroites qui paraissent à mi-jambe sous sa tunique.

Les quatre saints sont vus de face, debout; ils ont tous autour de la tête un nimbe simple et ils portent chacun sur leur main gauche couverte une couronne gemmée qu'ils maintiennent de la main droite.

M. de Rossi justifie que cette peinture est nécessairement antérieure à l'an 682-683, attendu qu'elle a été endommagée par l'ouverture pratiquée à cette époque dans la paroi qu'elle revêt, pour la translation des reliques des martyrs prescrite par le pape Léon II; mais elle ne peut remonter au delà du VIIe siècle.

XIV

VIIIe siècle.

114. Pontien. *Paroi gauche du baptistère.* (Garrucci, planche LXXXVII, 1; Perret, t. III, pl. LII et LVI; Bottari, t. Ier, pl. XLV.)

Le Christ barbu, la tête ceinte d'un nimbe crucifère, émergeant à mi-corps d'un nuage, couronne de fleurs les SS. Abdon et Sennen alignés entre les SS. Milix et Vincent. Toutes les figures se présentent de face. Les quatre saints, debout, en pied, sont nimbés. Saint Milix a une tunique courte et une chlamyde agrafée sur l'épaule droite. Les SS. Abdon et Sennen sont l'un et l'autre coiffés d'un capuchon et vêtus, sous un manteau agrafé sur la poitrine, d'une tunique courte dont le bas tombe en lambeaux et découvre les cuisses. Saint Vincent, tonsuré, porte un costume ecclésiastique; de même que saint Milix, il élève les bras en attitude d'orant.

On s'accorde généralement à dater cette peinture de la fin du VIIIe siècle.

115. Pontien. *Buste du Christ à la voûte auprès du baptistère.* (Garrucci, pl. LXXXVI, 2; Perret, t. III, pl. LIII; d'Agincourt, pl. X, 9; Bottari, t. Ier, pl. XLIII.)

Tête colossale ceinte d'un nimbe crucifère gemmé et accostée de deux étoiles. La barbe forme collier avec moustaches; les cheveux longs tombent sur les épaules. La main droite levée a évidemment l'intention de bénir; mais les doigts n'arrivent pas au mouvement voulu. Un livre ouvert repose sur la main gauche que l'on ne voit pas.

L'apparente régularité de cette figure ne saurait dérober à un examen attentif les stigmates de la décadence telle qu'elle s'est aggravée dans le cours du VIIIe siècle.

116. Pontien. *Ambulacre.* (Garrucci, pl. LXXXVII, 2 et 3; Perret, t. III, pl. LVIII et LIX; d'Agincourt, pl. X, 4 à 7 inclus; Bottari, t. Ier, pl. XLVI.)

Paroi du fond : Les SS. Marcellin, Pollion et Pierre, debout en pied, vus de face. Ils sont nimbés, vêtus sous le manteau de la tunique longue à manches larges, et chaussés de sandales. Marcellin bénit et tient de la main gauche un volume à trois fermoirs; Pollion bénit

et tient de la main gauche enveloppée une riche couronne; Pierre soutient de la main gauche enveloppée un volume à trois fermoirs dont il relève l'extrémité de la main droite.

Paroi droite : Croix latine gemmée, dont la base entourée de fleurs devait reposer sur un monticule entre saint Miles à gauche et saint Pymenius à droite, tous deux nimbés, debout et en pied. Ils soutiennent l'un et l'autre de leur main droite le bout d'un volume à trois fermoirs dont l'autre bout s'appuie sur leur main gauche enveloppée. *Miles* est vêtu d'une tunique longue à manches serrées aux poignets. *Pymenius* porte une sorte de costume monacal, blanc avec pièces noires sur l'épaule droite, sur le milieu de la poitrine, sur la hanche droite et sur la jambe droite depuis le genou jusqu'aux pieds.

Il est couramment admis que ces peintures sont de la fin du VIIIe siècle

XV

IXe siècle.

117. CALLISTE. *Crypte de saint Corneille.* (De Rossi, R. S., t. 1er, pl. VI et VII.)

Sur une paroi, saint Corneille et saint Cyprien debout en pied, vus de face. Ils sont nimbés et vêtus d'habits sacerdotaux, ornés du pallium et porteurs du livre des Evangiles à reliure gemmée.

Sur un pilier, saint Sixte II et saint Optatus, absolument semblables aux précédents.

Les fragments d'une inscription peinte sur la bande qui encadre les images de Sixte II et d'*Optatus* ont fourni à M. de Rossi un argument plein de force pour établir que ces figures ont été exécutées sous le pontificat de Léon III.

XVI

Fin du IXe siècle, commencement du Xe.

118. CALLISTE. *Cubiculum de sainte Cécile.* (De Rossi, R. S., t. II, pl. V et VI.)

Dans une niche, buste de Jésus-Christ barbu, la tête ceinte d'un

nimbe crucifère gemmé, vêtu de la tunique et du manteau, levant la main droite et tenant de la main gauche un livre à reliure gemmée.

Sur la paroi, joignant la niche, saint Urbain, dont le nom est écrit latéralement en ligne verticale. Le saint, vu de face, est représenté debout en pied; il est tonsuré et vêtu d'un costume sacerdotal. Sa main droite bénit et sa main gauche tient un livre à reliure gemmée.

XVII

En terminant ce répertoire, je ne saurais entièrement passer sous silence les monuments que je n'y ai pas insérés. Il convient au moins de les énumérer.

Le programme de mon travail le renfermait dans les limites des catacombes romaines. Je ne pouvais donc l'étendre aux peintures des cimetières de la région suburbicaire, comme, par exemple, celles du cimetière de Santa Maria della Stella à Albano, publiées par M. de Rossi, B. A. C. 1869, par le P. Garrucci, pl. LXXXIX, 3 et 4, par Perret, t. Ier, pl. LXXXIV, et d'Agincourt, pl. X, 12, 13, 14 et 15.

De même, j'ai négligé, parce qu'il est plus juste de les compter parmi les peintures des cryptes d'église que parmi celles des cimetières, les fresques placées à l'entrée de la catacombe de saint Sébastien (Perret, t. Ier, pl. IX à XIV inclus) et au fond de la basilique de Saint-Laurent hors les murs (Perret, t. III, pl. XXXVIII à XL inclus; d'Agincourt, pl. XI, 1 à 4 inclus).

Quant aux peintures des cimetières romains proprement dits que j'ai exclues, les unes ont notoirement péri (cimetière de la voie Latine (1), Garrucci, pl. XL; Bottari, t. II, pl. XC à XCII inclus); les autres, malgré les recherches les plus scrupuleuses, n'ont pas été recouvrées et, selon toute vraisemblance, sont détruites (Calliste, de Rossi, R. S., t. III, pl. X; Garrucci, pl. XXXV; Bottari, t. II, pl. LXXXI et LXXXII); le surplus forme un groupe qui comprend toutes celles dont l'existence actuelle est pour moi plus ou moins problématique. En voici la liste :

I. Cyriaque. *Arcosolium isolé.* Garrucci, pl. LIX, 1; Perret, t. III, pl. XLVI; Bottari, t. II, pl. CXXX.

(1) M. de Rossi attribue au IIe siècle les peintures de ce cimetière.

II. DOMITILLE. *Arcosolium isolé*. Garrucci, pl. XXXIII, 3 ; Bottari, t. II, pl. LXXVII.

III. DOMITILLE. *Sépultures isolées*. Garrucci, pl. XXXIV, 1 et 2 ; d'Agincourt, pl. VIII, 4 ; Bottari, t. II, pl. LXXVIII.

IV. DOMITILLE. *Bandeau*. Garrucci, pl. XXXIV, 3 ; Bottari, t. II, pl. LXXIX.

V. DOMITILLE. *Sépultures diverses*. Garrucci, pl. XXXIV, 4, 6, 7 et 8 ; Bottari, t. II, pl. LXXX.

VI. PONTIEN. *Voûte et paroi de cubiculum*. Garrucci, pl. LXXXVIII ; d'Agincourt, pl. X, 2 et 3 ; Bottari, t. I, pl. XLVIII.

VII. PRISCILLE. *Voûte de cubiculum*. Garrucci, pl. LXXIX, 1 ; d'Agincourt, pl. VII, 1.

VIII. PRISCILLE. *Paroi et voûte de cubiculum*. D'Agincourt, pl. VII, 2, 3 et 4.

IX. Ste AGNÈS. *Cubiculum 4e de Bosio*. Garrucci, pl. LXV ; Bottari, t. III, pl. CLI.

X. Ste AGNÈS. *Arcosolium 1er de Bosio*. Garrucci, pl. LXVI, 2 ; Bottari, 2, t. III, pl. CLIV.

XI. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 1er de Bosio*. Garrucci, pl. XLI, 2 ; Bottari, t. III, pl. XCVII.

XII. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 2e de Bosio*. Garrucci, pl. XLII ; Bottari, t. III, pl. CI.

XIII. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 3e de Bosio*. Garrucci, pl. XLIII ; Bottari, t. III, pl. CI.

XIV. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 4e de Bosio*. Garrucci, pl. XLIV ; Bottari, t. III, pl. CIII.

XV. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 5e de Bosio*. Garrucci, pl. XLV, 2, 3 et 4, et XLVI, 1 ; Bottari, t. III, pl. CV.

XVI. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 7e de Bosio*. Garrucci, pl. XLVII, 1 ; Bottari, t. III, pl. CIX.

XVII. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 8e de Bosio*. Garrucci, pl. XLVII, 2 et 3, XLVIII, 1, et XILXI, 1 ; Bottari, t. III, pl. CXI.

XVIII. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 10e de Bosio*. Garrucci, pl. XLIX, 2, et L, 1 ; Bottari, t. III, pl. CXV et CXVI.

XIX. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum 11e de Bosio*. Garrucci, pl. L, 2, et LI, 1 ; Bottari, t. III, pl. CXXVIII.

XX. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Cubiculum* 14[e] *de Bosio.* Garrucci, pl. LV; Bottari, t. III, pl. CXXV et CXXVI.

XXI. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Arcosolium* 2[e] *de Bosio.* Garrucci, pl. LVII, 1; Bottari, t. III, pl. CXXVIII.

XXII. SS. MARCELLIN ET PIERRE. *Arcosolium* 3[e] *de Bosio.* Garrucci, pl. LVII, 2; Perret, t. III, pl. LX; Bottari, t. II, pl. CXXIX.

XXIII. THRASON. *Cubiculum* 1[er] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXVIII, 1; Bottari, t. III, pl. CLVIII.

XXIV. THRASON. *Cubiculum* 2[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXVIII, 2; d'Agincourt, pl. VI, 4; Bottari, t. III, pl. CLX.

XXV. THRASON. *Arcosolium* 1[er] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXIX, 1; Bottari, t. III, pl. CLXI.

XXVI. THRASON. *Arcosolium* 2[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXIX, 3; Bottari, t. III, pl. CLXII.

XXVII. THRASON. *Arcosolium* 3[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXX, 1; Bottari, t. III, pl. CLXIV et CLXV.

XXVIII. THRASON. *Arcosolium* 4[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXX, 3; Bottari, t. III, pl. CLVI.

XXIX. THRASON. *Arcosolium* 5[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXXI, 1; Bottari, t. III, pl. CLXVII.

XXX. THRASON. *Arcosolium* 6[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXXI, 3; Bottari, t. III, pl. CLXVIII et CLXIX.

XXXI. THRASON. *Arcosolium* 7[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXXII, 1; Bottari, t. III, pl. CLXX.

XXXII. THRASON. *Arcosolia* 8[e] et 9[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXXI, 2, et LXXII, 2; Bottari, t. III, pl. CLXXI.

XXXIII. THRASON. *Arcosolium* 10[e] (*Priscille*) *de Bosio.* Garrucci, pl. LXXII, 3; d'Agincourt, pl. XII, 7 et 14; Bottari, t. III, pl. CLXXII.

XXXIV. THRASON. *Voûte d'un cubiculum.* D'Agincourt, pl. XII, 10.

Peut-être quelques-unes des peintures comprises dans cette liste, au lieu d'être perdues, sont-elles toujours visibles et ont-elles été dérobées à mon examen par l'oubli ou la négligence des gardiens qui m'ont servi de guides; en ce cas, un investigateur plus heureux corrigera facilement mon erreur. Mais il est malheureusement indubitable qu'un certain nombre de ces monuments ont été anéantis.

Par compensation, il est permis de compter qu'à déblayer de nouveau les galeries et les chambres dont les éboulements de terre ou l'accumulation des décombres ferment en ce moment l'accès, on retrouvera plusieurs des fresques décrites et gravées par Bosio (1). Il y a plus. On a le droit d'espérer que la conquête d'œuvres d'art ignorées viendra s'ajouter à ces restitutions. Les nécropoles romaines n'ont pas livré tous leurs trésors aux anciens explorateurs. Les merveilleuses découvertes de M. de Rossi dans les cimetières de Calliste, de Generosa, de Domitille, etc., l'attestent, et sûrement les fouilles que poursuit l'illustre auteur de la nouvelle *Roma sotterranea* réservent encore à l'iconographie plus d'une heureuse aubaine.

L'inventaire chronologique des peintures des catacombes romaines reste donc ouvert. Je souhaite qu'il ait bientôt à recevoir un volumineux supplément.

LOUIS LEFORT.

(1) Déjà, si je suis bien informé, un jeune savant qui s'est acquis une juste renommée et qui promet de rendre à l'archéologie chrétienne les plus brillants services, M. Henri Stevenson, est parvenu à pénétrer dans quelques parties obstruées du cimetière des SS. Marcellin et Pierre, et à y entrevoir diverses peintures que les soins de la commission d'archéologie sacrée rendront tôt ou tard abordables aux visiteurs.

L'ABBAYE ROYALE

DE

SAINT-ANTOINE-DES-CHAMPS

DE L'ORDRE DE CITEAUX

Nous allons essayer ici de reconstituer la topographie de l'ancienne abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs, de l'ordre de Citeaux, monastère qui a joué un rôle assez important dans notre histoire et dont il n'existe aucune monographie spéciale, à l'aide des descriptions consignées à diverses époques dans les ouvrages des historiographes parisiens, des nombreux plans de Paris édités du XVI[e] au XVIII[e] siècle, et des plans géométraux manuscrits, dessins et estampes où figurent des représentations spéciales de cette abbaye.

L'entrée principale de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, fondée en 1198, sous le règne de Philippe-Auguste, par Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, et située sur le territoire de la paroisse Saint-Paul, donnait sur une grande route ou chaussée qui s'appela depuis rue du Faubourg-Saint-Antoine (1). Il n'y avait là, dans l'origine, qu'une chapelle sous le vocable de Saint-Antoine, patriarche des cénobites d'Orient (2), avec une sorte d'hermitage servant de

(1) Elle figure sur le plan de Paris de Vassalieu (1609), sous le nom de *Chemin de S. Anthoine des Champs*. En 1633, sous Louis XIII, elle portait encore le nom de *chaussée Saint-Antoine* de la Bastille à l'abbaye de Saint-Antoine, et celui de *chaussée de Vincennes* de cette abbaye jusqu'à la place du Trône, dite de nos jours place de la Nation.

(2) Comme la façade orientale de la Bastille, édifice situé sur une partie de la censive de l'abbaye de Saint-Antoine, regardait du côté de cette abbaye, on voyait jadis, au-dessus de la grande porte d'entrée de cette forteresse, une statue de Saint-Antoine à la barbe vénérable et au costume érémitique, s'appuyant d'une main sur

refuge, situé en pleine campagne : on pourrait faire remonter à cette époque l'étymologie du nom de Saint-Antoine-des-Champs. Du Breul nous apprend, sans indiquer la source où il a puisé ce curieux renseignement, que cette maison étant devenue trop petite pour loger les hommes (prêtres ou laïques) et les femmes qui s'y étaient retirés, « lesdicts Prestres bastirent audict lieu sur la chaussée vn Cloistre, vn Dortoir, vn Refectoir et vne salle. Et vn peu plus loing « vers la cour, fut pareillement basty pour les femmes vn dortoir, vn « refectoir et vn cloistre, appellé à présent (1612) le vieil Cloistre « aux Dames (1). » Cette maison, dont les religieuses embrassèrent en 1204 la règle de Cîteaux (2), époque à partir de laquelle l'entrée en fut interdite aux hommes, fut érigée en abbaye cette même année par Eudes (ou Odon) de Sully, évêque de Paris.

En 1215, Louis VIII, père de saint Louis, fit don à l'abbaye de Saint-Antoine, pour fêter la naissance de son fils, selon Du Breul (3), de l'emplacement de l'église et de ses environs, dont l'auteur en question évalue la contenance totale à quatorze arpents.

une béquille. Cette statue fut mutilée en juillet 1652, pendant les troubles de la Fronde, à la bataille du Faubourg Saint-Antoine entre l'armée royale et l'armée des princes, par les coups de canon, qui lui enlevèrent une main et un œil du côté gauche et le bâton de sa béquille, dont le manche seul lui resta dans la main droite. C'est en cet état que cette statue est représentée (pl. IV, fig. 3) dans la monographie de la Bastille des *Antiquités nationales* de Millin. L'auteur avance à tort, croyons-nous, dans le texte, que c'était la statue de saint Antoine de Padoue ; ce devait être plutôt celle de saint Antoine le solitaire, patron de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.

(1) *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 1238 et suiv.

(2) C'est à Cîteaux (*Cistercium*, lieu des citernes, selon Guill. Paradin), dans la Côte-d'Or, que fut fondée en 1098, sous le règne de Philippe Ier, juste un siècle avant l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, par saint Robert, abbé de Molène, la célèbre abbaye qui a donné son nom à cet ordre. Un distique latin cité par Du Breul (*Théâtre des antiq. de Paris*, p. 1239) rappelle la date de cette fondation et le nom de son fondateur :

Anno Milleno centeno bis minus uno,
Sub Patre Roberto cœpit Cistertius ordo.

Cette abbaye devint par la suite une des plus riches de toute la France. Une colonie agricole pour les jeunes détenus occupe maintenant les bâtiments encore subsistants de cet ancien monastère. La congrégation des Cisterciens a survécu à la suppression de Cîteaux. La maison-mère de l'ordre se trouve actuellement à l'abbaye de Notre-Dame-de-Senanque (Vaucluse).

La dénomination de la rue de Cîteaux rappelle de nos jours l'ordre auquel se soumirent jadis les religieuses de Saint-Antoine dites depuis Cisterciennes.

(3) *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 1240.

Un diplôme du roi saint Louis, de novembre 1227, confirmatif des droits de l'abbaye de Saint-Antoine, daté de Saint-Germain-en-Laye, et un acte de donation de Barthélemy de Roye, chambrier de France (dans la seigneurie duquel était située cette abbaye), évaluent à quatorze arpents (comme en 1215) la contenance de l'enclos de l'abbaye de Saint-Antoine à cette époque.

Ce fut à partir du règne de saint Louis que ce monastère prit le nom d'*abbaye royale*.

L'enclos de l'abbaye de Saint-Antoine, entouré de fossés et de fortes murailles flanquées de contreforts, et renfermant, en dehors des bâtiments claustraux, de l'église abbatiale, de la chapelle Saint-Pierre et des communs, des terres arables et d'immenses jardins ou vergers, confinait, vers la fin du xve siècle, au nord à une chaussée dite depuis rue du Faubourg-Saint-Antoine, à l'est aux terres du domaine royal de Reuilly, au sud à la route de Paris à Saint-Maur qui franchissait sur une *planchette* ou ponceau un fossé se dirigeant perpendiculairement de l'abbaye de Saint-Antoine à la Seine (1), et à l'ouest à divers tenants et aboutissants.

Non loin de ce fossé, au sud de l'enclos de l'abbaye, se voyaient, vers la fin du xve siècle, une pierre plate dressée en 1466 et une croix de pierre gothique élevée en 1479 par ordre de Louis XI, dite *Croix de la trahison*. Ces deux monuments commémoratifs, dont les inscriptions étaient conçues en termes presque identiques, devaient perpétuer le souvenir de la félonie des princes rebelles, parjures à une trêve conclue en ce lieu avec le roi, en septembre 1465, pendant la guerre de la *Ligue du bien public* (2).

La contenance de l'enclos de l'abbaye de Saint-Antoine, qui n'était dans l'origine que de quatorze arpents (3), s'accrut considérablement

(1) « Ung fossé qui vient de l'ostel et monastere aux dames de l'eglise monseigneur Sainct-Anthoinne-des-Champs et tire en la riviere de Seine, par le travers duquel fossé est une planchette par laquelle on passe pour aler de Paris à Sainct-Mor par derriere ledit hostel et monastere de Sainct-Anthoinne-des-Champs. » (*Journal parisien de Jean Maupoint*, publ. par M. G. Fagniez; *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, etc., t. IV, p. 102.)

(2) V. à ce sujet un dessin à la plume sur parchemin conservé aux Archives nationales (Sect. topogr., IIIe cl., n° 730), où figure une vue cavalière de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs en 1481. Une copie de ce dessin, fac-similé de la grandeur de l'original, est conservée à l'hôpital Saint-Antoine, où nous avons eu le loisir d'en prendre connaissance, grâce à l'obligeance de M. Guy, directeur de cet établissement. La Société de l'Histoire de Paris a fait faire une réduction héliographique du dessin conservé aux Archives.

(3) Diplôme du roi saint Louis, de novembre 1227.

dans la suite, grâce à diverses acquisitions de terrains, notamment sous le gouvernement de Marie II Le Bouthillier, abbesse de Saint-Antoine de 1636 à 1652 (1), qui, pour mieux faire observer la clôture à ses religieuses, agrandit de seize arpents l'enclos de l'abbaye et étendit ainsi ses limites, au sud, jusqu'à la rue de Charenton (2).

L'abbaye de Saint-Antoine, qui ne figure que grâce à un rapprochement exagéré de la distance, sans aucun intérêt pour l'archéologue, sur les divers plans de Paris du XVIe siècle dont le champ trop restreint n'eût pas permis de la reproduire à son éloignement réel, se trouve détaillée sur ceux de François Quesnel (1609), de Mathieu Mérian (1615), de Jouvin de Rochefort (1676), de Jean de La Caille (1714), de De La Grive (1728), de Louis Bretez dit de Turgot (1734-1739), de J. B. Jaillot (1775) et de P. Verniquet (1789-1798). On peut aisément se rendre compte, avec l'aide des plans précités, des différentes modifications survenues dans la configuration de l'enclos de l'abbaye par suite d'acquisitions ou d'aliénations de terrains effectuées par les abbesses et religieuses de Saint-Antoine aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Un grand plan géométral manuscrit, levé sur les lieux par l'architecte A. Le Gendre vers 1740 et conservé aux Archives (Seine, IIe cl., n° 18), va nous permettre de reconstituer la topographie de l'ensemble des bâtiments et jardins compris dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Antoine à cette époque. Cet enclos, dont la contenance totale est évaluée par ledit architecte à 37 arpents 14 perches, était alors limité au nord par la rue du Faubourg-Saint-Antoine et quelques bâtiments relevant de l'abbaye bien qu'ils appartinssent à divers propriétaires, à l'est et au sud-est par la Manufacture des glaces et les marais de Reuilly, au sud par la rue de Charenton, et à l'ouest par l'hôtel et le clos de Gournay, propriété des religieuses de Saint-Antoine. Un certain nombre de maisons en bordure sur la rue du Faubourg-Saint-Antoine étaient louées par l'abbaye à différents particuliers. La chapelle dite de Saint-Pierre donnait aussi sur cette rue. Après avoir franchi la grille du pavillon d'entrée (3), on péné-

(1) Ce fut cette même abbesse qui fit reconstruire les bâtiments abbatiaux et bâtir une infirmerie pour les religieuses âgées (v. la *Gallia christiana*, t. VII, col. 905).

(2) L'abbaye de Saint-Antoine figure pour la première fois avec ces nouveaux agrandissements sur le plan de Paris en une feuille de Jouvin de Rochefort (1676).

(3) V. aux Archives nationales (section hist., L, 1015) plusieurs pièces, datées des 16 mai et 23 juillet 1693 et du 12 mars 1696, relatives à la reconstruction du portail ou entrée de l'abbaye et des deux petits bâtiments situés de chaque côté dudit portail. V. aussi *ibid.*, sect. administr., 7e cart., S, 4363.

trait dans une vaste cour où on apercevait de grands bâtiments occupés par les religieuses et le côté septentrional de l'église abbatiale, derrière laquelle était le vieux cloître, quadrilatère limité par d'anciennes constructions servant de logements aux dames de l'abbaye et donnant sur un cimetière intérieur destiné à leur inhumation. Un passage couvert reliait l'église abbatiale à la chapelle Saint-Pierre. Une cour dite de la boulangerie se trouvait derrière les bâtiments de l'ancien cloître. Du côté de l'est étaient les communs et dépendances de l'abbaye, renfermant une grande et une petite basse-cour. Non loin de la limite de l'abbaye, du côté de l'ouest, s'élevait un colombier. Le reste de l'enclos comprenait des jardins d'agrément, un étang, des jardins potagers, des terres labourables plantées d'arbres à fruits, des bosquets et un parterre.

Les vastes et magnifiques bâtiments de l'abbaye, qui avaient déjà été reconstruits au commencement du XVIIe siècle (1), furent entièrement rebâtis de 1767 à 1770 par l'architecte Goupil, sous la direction et d'après les dessins de Lenoir le Romain (2).

L'église abbatiale, spécialement destinée aux religieuses, était dédiée à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la sainte Vierge et à saint Antoine. Elle fut fondée au XIIIe siècle (de 1220 à 1230), par le roi saint Louis, « quoiqu'on puisse l'attribuer avec plus de fondement, « dit Jaillot (3), au seigneur de Saint-Mandé, qui donna à cet effet « des sommes assez considérables, et accorda 30 arpens à l'abbaye « dans l'étendue de sa Seigneurie (4). » Voici ce que dit Du Breul

(1) *Recherches critiques sur Paris* de Jaillot, t. IV, XVe q^{er}, p. 42.

(2) Samson Nicolas Lenoir, architecte, élève de Jacques-François Blondel, né en 1730 à Saint-Germain-en-Laye, dut son surnom de *le Romain* à ses études sur les antiquités romaines. On lui doit, outre la reconstruction de l'abbaye de Saint-Antoine, le marché Saint-Antoine dit depuis Beauvau (1779); l'ancien Opéra construit en deux mois (1781) et incendié pendant la Commune (1871), sous le nom de théâtre de la Porte-Saint-Martin; le théâtre de la Cité (1790), transformé depuis en une salle de bal (le Prado), détruite sous le second empire; l'ancien Waux-Hall d'hiver de la rue Guisarde; l'établissement de bains du boulevard des Italiens dit *Bains-Chinois*, situé jadis au coin de la rue de la Michodière; la halle aux Veaux, etc. Lenoir le Romain mourut le 29 juin 1810.

V. à la Bibliothèque nationale (topogr. de Paris, XIIe arrondissement, 48e q^{er}) et aux Archives (sect. topogr., IIe cl. n° 20) trois plans géométraux manuscrits concernant la reconstruction de l'abbaye de Saint-Antoine, dressés par Lenoir le Romain, en 1764, sur l'ordre de madame la princesse de Beauvau-Craon, abbesse de Saint-Antoine, et d'accord avec M. Aubier, procureur général de l'abbaye.

(3) *Recherches critiques sur Paris*, t. IV, XVe q^{er}, p. 42.

(4) « Le plus ancien des Seigneurs de S. Mandé que nous connoissions, lit-on « dans l'*Histoire du diocèse de Paris* de l'abbé Lebeuf (t. V, 5e part., p. 37), est

au sujet de la fondation de cette église : « Le Seigneur de sainct « Mandé qui se tenoit à Paris, pour aller à sa dite seigneurie passoit « souuent pardeuant l'Eglise sainct Antoine qui est sur le chemin, « et désiroit y ouyr Messe. Mais pour la grande multitude de peuple « ny pouuoit entrer. Parquoy il prend resolution d'en faire bastir « vne plus grande : Et regardant à son thresor, il trouua qu'il auoit « sept mil mailles d'or (1). Laquelle somme il veut employer en « marchandise, pour du proufit qui en prouiendra faire construire « ladite Eglise. Si fit venir quatre Clercs, et à chacun d'iceux bailla « mil obolles d'or et les enuoya en diuers lieux, les en chargeant « d'acheter et faire venir à Paris diuerses marchandises. Lesquels « firent si bon traficq qu'en quatre ans suiuans l'Eglise fut parfaite « de leur gain, et si ledit seigneur receut le principal argent : qui « est chose admirable. Iceluy aussi donna à ladite Eglise trente ar- « pens de terre en sa censiue et seigneurie pres dudit Saint- « Mandé (2). »

La dédicace de cette église fut faite en grande pompe, le 2 juin 1233, par Guillaume, évêque de Paris, en présence du roi saint Louis et de sa mère Blanche de Castille. Elle était de style gothique et consistait en un chevet d'une architecture remarquable et en une nef avec bas-côtés et galeries d'où les pensionnaires pouvaient assister aux offices (3).

« mémorable par ses libéralités envers l'Abbaye de saint Antoine des Champs. Nous « ignorons son nom : mais nous sçavons que ce fut lui qui fournit la dépense pour « bâtir l'Eglise de cette Abbaye, vers l'an 1220 et 1230, et qu'il lui donna pour la doter « trente arpens de terre en sa censive. »

(1) La maille ou obole, valant un demi-denier, était jadis la plus petite de nos monnaies d'or. C'est de là que vient la locution populaire *n'avoir ni sou ni maille*, synonyme de *être dans l'indigence*.

(2) *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 1240 et suiv.

(3) V. aux Archives Nationales (sect. histor. L, 1015) une lettre d'indulgences accordées, dès le mois de mai 1233, par l'évêque de Senlis, à l'occasion de la dédicace de l'église de Saint-Antoine, et une lettre de Guillaume, évêque de Paris, datée de 1316, qui, pour reconnaître le zèle de Girard Philomène, bourgeois de Paris, qui a fait décorer à ses frais la chapelle de Notre-Dame, dans l'église abbatiale de Saint-Antoine, lui accorde à lui et à ceux qui l'imiteraient trente jours d'indulgence.

Hélissende ou Héloïse Ire, de Moucy d'Aunoy, onzième abbesse de Saint-Antoine (de 1287 à 1294), ratifia en août 1287 la fondation d'une chapelle dans l'église de Saint-Antoine, faite par la reine Marguerite, veuve de saint Louis, avec le consentement de Thibaud, abbé de Cîteaux ; et en 1372, Drocque de Chevrel, dite aussi de Bourgoigne, vingtième abbesse de Saint-Antoine (de 1359 à 1381), fit fondre la principale cloche de cette église avec une inscription destinée à rappeler la date de fonte et le nom de la donatrice (v. la *Gallia christiana*, t. VII, col. 901 et 903).

« L'Eglise, lit-on dans Piganiol de la Force (1), est un gothique des « meilleurs qui soient dans cette ville. Le chevet surtout et le dou- « ble rang de vitraux sont d'une grande légèreté et donnent une « clarté admirable. On a placé dans la nef le chœur des religieuses. « La menuiserie des stalles est d'un beau travail, aussi bien que la « chaire du prédicateur, qui est mobile ; c'est un ouvrage en fer « tout à jour, orné de feuillages en tôle d'une très belle exécution « par un serrurier nommé *Poitevin*. La nef a deux bas-côtés au- « dessus desquels sont de petites arcades vitrées, où se placent les « pensionnaires.... Quelque belle que soit la construction de cette « Eglise, qui, malgré sa légèreté, subsiste en son entier depuis la fin « du XIIe siècle, elle est néanmoins défigurée par deux défauts in- « supportables : 1° le pavé de la cour est élevé d'une toise au-dessus « du sol de l'Eglise ; 2° au lieu d'entrer par son extrémité en face « du chevet, l'on y entre par une très-petite porte quarrée ouverte « dans une des croisées en haut près du Sanctuaire, où il faut des- « cendre plusieurs marches. »

Vue de l'extérieur, cette église, en forme de croix latine, était surmontée, au point de croisement de la nef et du transsept, d'une tour terminée par une flèche octogone (2).

On voyait dans la nef de cette église, à gauche en entrant, un grand tableau relatif à la fondation de l'abbaye, représentant l'apparition légendaire de saint Antoine aux deux cardinaux envoyés de Rome par le pape pour pacifier les troubles de l'Université de Paris, auxquels ce pieux anachorète ordonne de faire édifier une église qui lui soit dédiée ainsi qu'à la sainte Vierge, église dont il marque lui-même les dimensions sur le sol (3).

(1) *Description historique de la ville de Paris*, édit. de 1765, t. V, pp. 66 et 67.
« Saint-Antoine était un spacieux édifice, dit M. F. de Guilhermy (*Itinéraire « archéol. de Paris*, p. 259), d'une architecture belle et régulière, éclairé par deux « rangs de fenêtres d'une extrême légèreté. Les auteurs les moins favorables aux « monuments de style gothique ont cité celui-ci comme un des plus remarquables « de tout Paris. »

(2) Une représentation détaillée de l'extérieur de cette église, dont il existe plusieurs copies modernes, figure sur une vue de Paris prise de Charonne, gravée par *N. Cochin* et éditée vers 1650 par *H. Ialiot*. Le graveur *Pierre Erresalde* en a donné une vue intérieure dans une estampe grand in-folio relative à la bénédiction de madame Molé de Champlâtreux, abbesse de Saint-Antoine, sous le nom de Madeleine II, qui eut lieu dans cette église le 12 février 1653, en présence de la reine Anne d'Autriche. Les quatorze piliers de sa nef sont indiqués sur le plan de Paris de J. B. Jaillot (1775).

(3) *Théâtre des antiq. de Paris* de Du Breul, p. 1236 et suiv.

Au premier pilier, en entrant, près du chœur des religieuses, était adossée contre le mur une grande tombe de pierre, décorée de six écussons en chef, sur laquelle était représentée une abbesse de la maison de Montfort dans l'attitude de la prière.

A droite du chœur était situé le tombeau de Jeanne de Suilly, vicomtesse de Melun, en marbre blanc et noir, avec son effigie couchée et l'épitaphe suivante gravée tout autour :

Cy gist noble dame madame Jeanne de Suilly, vicomtesse de Melun et femme jadis de noble homme Monseigneur Adam vicomte de Melun, sire de Montreuil-Bellay, qui trépassa en l'an de grâce 1306 *lendemain de l'Ascension, 4e jour du mois de may. Priés Dieu pour l'ame de l'y que bonne mercy fasse à son ame.*

Devant le grand autel, à droite (1), se trouvaient les tombeaux des deux princesses jumelles Jeanne et Bonne de France, filles du roi Charles V, mortes toutes deux en bas âge, en marbre noir et décorés de statues en marbre blanc (ou d'albâtre, selon Du Breul) surmontées de dais gothiques fleurdelisés et des deux épitaphes ci-jointes, gravées sur des chapiteaux :

CY GIST

Madame IEANNE, aisnée fille de Monsieur Charles, aisné fils du Roy de France, Regent du Royaume, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, et depuis Roy de France ; et de Madame Ieanne de Bourbon Duchesse de Normandie, Dauphine de Viennois, et depuis Royne de France, qui trespassa en l'Abbaye sainct Anthoine lez Paris, le 21 *iour d'octobre* 1360.

CY GIST

Madame BONNE, seconde fille de Monsieur Charles dessus dict, et de Madame Ieanne de Bourbon dessus nommée, qui trespassa au Palais, le 7 *iour de nouembre* 1360.

Les statues de ces deux tombes furent brisées en 1793 (2).

(1) *Ad latus epistolæ* (du côté de l'épître), lit-on dans la *Gallia christiana*, t. VII, col. 903.

(2) Un dessin à la plume, rehaussé en couleur, représentant les tombes de Jeanne et Bonne de France, fait partie d'un recueil de tombeaux de la collection de M. Albert Lenoir.

En face des sépultures de Jeanne et Bonne de France était un tombeau en marbre noir sur lequel était couchée une statue de femme avec une inscription indéchiffrable sur la bordure de la table. Sur les côtés, au-dessous de la table, se voyaient plusieurs figures de religieuses en marbre blanc sculptées en bas-relief.

Un cénotaphe, élevé en 1641 à la mémoire de Jacques de la Salle par sa sœur Renée de la Salle, abbesse de Saint-Antoine de 1600 à 1636, décoré de marbre et surmonté de ses armes, se voyait à droite, contre le mur, avec une épitaphe latine (1) suivie de ce quatrain :

La Salle en ce lieu saint n'a pas sa sépulture
Turin garde ses os, mais sa fidèle sœur
Abbesse en ce couvent a mis cette écriture
Pour montrer ce qu'on perd en perdant sa douceur.

Près de la grille, au milieu du chœur, était la tombe de S. A. S. Madame de Bourbon Condé, avant-dernière abbesse de Saint-Antoine, élue en 1723, décédée en 1760, avec cette épitaphe :

Cy gît S. A. S. Madame Marie-Gabrielle-Eléonore DE BOURBON-CONDÉ, Princesse du Sang, Religieuse professe de l'Abbaye de Fontevrault (2), *et Abbesse de cette Abbaye pendant* 38 *ans et cinq mois, fille aînée de très-haut, très-puissant, et très-excellent Prince LOUIS III DUC DE BOURBON-CONDÉ, Prince du Sang, Grand maître de la Maison du Roi, et Gouverneur du Duché de Bourgogne, et de très-haute et très-puissante Dame Louise-Françoise DE BOURBON, appelée Mademoiselle de Nantes, décédée au Prieuré Royal de la Saussaye* (3), *le* 28 *août* 1760, *âgée de soixante-neuf ans et huit mois, et inhumée sous cette tombe le* 3 *Septembre suivant.* Requiescat in pace.

Dans le mur du premier pilier, à droite en entrant, était une plaque de marbre qui recouvrait les deux cœurs du maréchal de Clé-

(1) V. l'*Epitaphier de Paris*, manuscrit du XVIIIe siècle conservé à la Bibliothèque de la ville, hôtel Carnavalet, n° 11,479 (t. I, p. 46).

(2) Abbaye célèbre au moyen âge (dans le départ. de Maine-et-Loire, arrond. de Saumur), fondée au commencement du XIIe siècle par Robert d'Arbrissel, prêtre breton, et comprenant des religieux et des religieuses sous le gouvernement d'une abbesse, dont les bâtiments servent aujourd'hui à la fois de maison centrale de détention pour onze départements et de colonie agricole pour les jeunes détenus.

(3) Prieuré de religieuses bénédictines situé près de Villejuif. C'était, dans l'origine, une *léproserie* pour de pauvres femmes atteintes de la lèpre, administrée par treize femmes saines chargées de les soigner.

rambault et de dame Bouthillier de Chavigny, son épouse, renfermés dans un coffre de cuivre encastré dans le mur du pilier. On lisait deux inscriptions sur cette plaque de marbre, l'une latine (1), l'autre française que voici :

Sous ce marbre sont réunis les cœurs de Messire Philippe DE CLERAMBAULT, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berri, Maréchal de France, décédé l'an 1665, *tems auquel Louis-le-Grand l'avait choisi Gouverneur de Monseigneur le Dauphin; et de Dame Louise-Françoise BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, son épouse, morte le* 27 *novembre* 1722.

Conformément à l'intention et dernière volonté de ladite Dame Maréchale de Clerambault, Messire Louis Bouthillier de Chavigny Marquis de Pons, son Neveu et son Légataire universel, s'est acquitté de ce triste devoir par reconnoissance, et pour marque de son amour envers elle.

Le corps de la maréchale de Clérambault avait été inhumé aussi dans cette église, sous une tombe de marbre décorée de deux épitaphes composées par M. Simon, censeur royal, l'une en latin (2), l'autre en français ainsi conçue :

Saintes Filles, joignez vos prières à vos larmes. Cy gist qui vous aima toujours tendrement pendant sa vie, Dame Louise-Françoise Bouthillier DE CHAVIGNY, digne épouse de Messire Philippe DE CLERAMBAULT, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berri, Maréchal de France; Gouvernante de la Reine d'Espagne, femme de Charles II; de la Reine de Sardaigne, femme de Victor-Amédée, et de Philippe d'Orléans, Régent du Royaume pendant huit ans, durant la minorité de Louis XV. Cette éducation lui a mérité l'estime et la bienveillance de cette famille Royale jusques à sa mort, arrivée le 27 *de novembre* 1722, *dans la* 89e *année de son âge. Messire Louis Bouthillier DE CHAVIGNY, marquis de Pons, son neveu et son légataire universel, pénétré de reconnoissance et de douleur, lui a fait mettre cette tombe comme un monument éternel de sa tendresse.*

Du consentement de S. A. S. Madame de Bourbon, Abbesse, et des Dames Religieuses de ce monastère, ledit Seigneur Marquis de Pons a fondé et donné la somme de quatre mille livres de principal, faisant

(1) V. p. 69 du t. V de l'édit. de 1765 de la *Description historique de Paris* par Piganiol de la Force.

(2) *Description histor. de Paris* par Piganiol de la Force, édit. de 1675, t. V, p. 70.

celle de cent livres de rente annuelle ; pour faire dire dans cette Eglise tous les ans une messe avec les vigiles, pour le repos de l'âme de ladite Dame Maréchale de CLERAMBAULT, sa tante, par contrat par-devant Chevalier et son confrère, Notaires à Paris, le neuf avril 1725.

Comme la fondation de l'abbaye, cette église a sa légende. En 1257, Pierre de Mousseaux, maître des œuvres de maçonnerie de l'Hôtel de Ville, reçut l'ordre de MM. les prévôt des marchands et échevins de faire démolir l'église abbatiale de Saint-Antoine et d'en utiliser les matériaux pour les travaux publics. « Au-dessus de l'vne « des portes de la mesme abbaye, lit-on à ce sujet dans Du Breul (1), « on void vn tableau repint depuis peu, au bas duquel cet escrit est « aussi depeint. *L'an 1257 par la permission de Messieurs les Preuost* « *des Marchands et Escheuins de la ville de Paris, fut enuoyé vn* « *nommé Pierre de Monsiaux, maistre des œuures de la ville, pour* « *abbatre l'Eglise de ceans, disant par eux auoir affaire de pierres* « *pour ladicte ville. Mais si tost que ledit Monsiaux eut frappé le* « *premier coup de marteau sur l'vn des pilliers du portail de ladite* « *Eglise, ledict de Monsiaux fut embrazé du feu S. Antoine* (2). Vn os « est suspendu deuant ce tableau, lequel on dit estre de ce Mas- « son (3). »

Cette église, après avoir subi d'importantes réparations, sur les dessins de Lenoir le Romain, de 1767 à 1770, époque où cet architecte réédifia entièrement les bâtiments de l'abbaye, avait été desti-

(1) *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 1242.

(2) Le *feu Saint-Antoine*, dit aussi *mal des ardents*, *feu sacré*, *feu d'enfer*, était une sorte d'érysipèle gangréneux épidémique, dont l'origine remonte au xe siècle, engendré par le défaut d'hygiène et la misère au moyen âge : c'était un feu intérieur qui consumait diverses parties du corps et qu'on ne parvenait à guérir que par l'amputation des membres gangrenés. Un couvent fut fondé en 1361 par le Dauphin Charles (depuis Charles V), sur l'emplacement d'un ancien *manoir* dit *des Saussaies*, entre les rues Saint-Antoine et du Roi-de-Sicile, sous le nom du *Petit Saint-Antoine* pour le distinguer de l'abbaye du même nom. Ce couvent, approprié pour loger et soigner les pauvres atteints de cette cruelle maladie, et occupé par des chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Antoine dits *Antonins*, justifie assez, croyons-nous, par son nom et sa destination, l'étymologie de la maladie épidémique dite *feu Saint-Antoine*.

(3) « Que si certaine inscription qui se lit au dessus de la principale porte de « Saint-Antoine des Champs est vraie, dit Sauval (*Hist. et rech. des antiq. de* « *Paris*, t. I, p. 41), ce saint Anachorette ne pût souffrir qu'on ruinât impunément « un lieu qui lui avoit été consacré ; si bien que les Maçons se mettant après pour « jetter tout par terre, furent attaqués en même tems du feu Saint-Antoine et brû- « lés.

née à servir de paroisse au faubourg Saint-Antoine en 1791, après la suppression de ladite abbaye (1), mais elle n'en fut pas moins fermée et vendue le 3 vendémiaire an V (24 septembre 1796), puis détruite de fond en comble (2).

Il y avait encore, dans l'abbaye de Saint-Antoine, outre l'église consacrée aux religieuses, une chapelle dite *crypte de Saint-Antoine*, située à gauche de l'entrée principale, fondée en 1211, sous le vocable de Saint-Pierre (3) et avec l'agrément de l'évêque de Paris, de l'abbesse et des religieuses de Saint-Antoine, par Robert de Mauvoisin (ou Malvoisin), frère d'Agnès II de Mauvoisin, quatrième abbesse de Saint-Antoine, qui y fit élever un tombeau où il fut inhumé en 1214 (4). Adam de Beaumont, gendre de Robert de Mauvoisin, fut enterré dans cette chapelle près de son beau-père. On y voyait aussi la tombe de Pierre de Beaumont, qui y était représenté revêtu d'une cotte de mailles, avec ses armes gironnées (5) surmontées de celles du royaume de Sicile, dont il avait été chambellan.

Le desservant de la chapelle Saint-Pierre ne pouvait ni baptiser, ni marier, mais seulement administrer les derniers sacrements aux malades et enterrer les morts dans l'enclos de l'abbaye.

(1) Une loi en date du 4 février 1791 l'avait transformée en église paroissiale avec une circonscription qui s'étendait de la barrière du Trône à la Râpée, de la Râpée jusqu'à la rue des Fossés-Saint-Antoine (aujourd'hui boulevard de la Contrescarpe), de cette rue à la place de la Bastille, et de cette place à la barrière du Trône.

(2) Une statue en marbre blanc de la Vierge à l'enfant Jésus, provenant de cette église, fut achetée à vil prix, à l'époque de sa démolition, par un commerçant de la rue du Faubourg-Saint-Antoine qui la mit dans une niche, au-dessus de sa boutique. Un libraire d'Angers en hérita après sa mort. Qu'est-elle devenue depuis ? C'est ce que nous ignorons. (V. la *Revue universelle des Arts*, année 1857, t. V, p. 213.)

(3) Jacquemard observe judicieusement, à la p. 146 de ses *Remarques historiques et critiques sur les abbayes, etc., supprimées dans la ville et fauxbourgs de Paris*, que « le nom de Saint-Pierre convenoit d'autant mieux à une église extérieure, « qu'elle étoit située près la porte de l'abbaye et que cette chapelle dédiée au portier « du Paradis (dont saint Pierre porte les clefs) n'étoit que pour les serviteurs ou « fermiers attachés au monastère; ils ne passoient pas le seuil de la porte de clôture, « interdite aux hommes, depuis l'union de l'abbaye à l'ordre de Citeaux. »

(4) V. aux Archives nationales (Sect. histor. L, 1015) une copie de la fondation de la chapelle Saint-Pierre. Le nom de Malvoisin a été substitué, dans cet acte, à tort ou à raison, à celui de Mauvoisin qui y était primitivement inscrit.

(5) *Gironnées*, divisées en plusieurs parties triangulaires dont les pointes se rejoignent, alternativement de métal et de couleur. En terme d'architecture, on entend par *giron* (du lat. *gyrus*, tour, parce que les anciens escaliers sont la plupart en tournant) la partie d'une marche sur laquelle on pose le pied en montant ou en descendant. *Giron* signifie par analogie, en terme de blason, triangle à pointe longue qui ressemble à une marche d'escalier à vis et finit au cœur de l'écu.

Piganiol de la Force (1) avance que : « comme on prétend que « cette Eglise a été aussi sous l'invocation de saint Hubert, on y a « donné pendant longtems le *répit* à ceux qui avoient été mordus par « des bêtes enragées, et on y a fait flâtrer (2) les chiens soupçonnés « d'avoir été mordus, et d'être enragés, mais cet usage a été aboli « il y a déjà du tems.» C'est une erreur : la chapelle dont parle ici Piganiol dépendait d'une maison appelée *le Répi Saint-Hubert*, située dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine, un peu plus loin et du même côté que l'abbaye, entre les rues de Reuilly et de Picpus, comme on le voit sur la plupart des plans du XVIIIe siècle, notamment sur ceux de Jean De La Caille (1714), de Guillaume Delisle (1716), de l'abbé De La Grive (1728) et de Pasquier et Denis (1758). Cet utile établissement, où on recueillait des vieillards infirmes et des aliénés, subsista jusqu'à la Révolution.

La chapelle Saint-Pierre servait à l'exposition des corps des rois et reines de France après leur mort, avant de les conduire à l'église métropolitaine de Notre-Dame et de là à la basilique de Saint-Denis (3). Du Breul dit à ce sujet (4) : « La petite Eglise ou Chapelle mentionnee cy dessus est celle qui se void encores à present le long de la « chaussee (5), en laquelle les corps des deffuncts Roys ou Roynes « de France sont portez apres leurs decez, auant que de faire leur « seruice solennel à l'Eglise nostre Dame, et là s'assemble la no- « blesse et gens de iustice, tous en dueil, pour de ce lieu conduire « le corps en ladite Eglise de Nostre-Dame, et le lendemain à S. « Denys en France (6). »

Cette chapelle servit, vers 1625, de succursale à l'église de Saint-Paul, avant la construction de l'église de Sainte-Marguerite. « La

(1) *Description de Paris*, édit. de 1742, t. IV, p. 442.

(2) *Flâtrer*, marquer d'un fer rouge en forme de clef un animal soupçonné d'avoir été mordu, pour le préserver de la rage.

(3) Le roi Jean y fut exposé en 1364 ; la reine Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV dit le Bel, en 1370 ; Charles V en 1380, et Charles IX en 1574.

(4) *Théâtre des antiquitez de Paris*, p. 1241.

(5) La chaussée Saint-Antoine, dite depuis rue du Faubourg-Saint-Antoine.

(6) « Que si le Roy est mort au Chasteau du bois de Vinciennes, et que le corps « soit apporté en l'église de sainct Anthoine des Champs (lit-on à la p. 33 du « *Supplément des antiquitez de Paris* de 1639, sous le titre de *l'Ordre de l'Vniuersité aux obseques et funerailles des Roys et Roynes de France*), alors l'Vniversité « ira au deuant du corps, iusques à la Croix qui est au milieu du chemin dudit « sainct Anthoine des Champs iusques à la Bastille, d'où elle retournera processionnellement auec l'Euesque de Paris, auquel appartient de leuer le corps du Roy, « et le porter iusques à l'Eglise de Notre-Dame. »

« Chappelle qui tient aux murs de l'Abbaye de sainct Anthoine « des Champs, seruoit cy-deuant d'ayde à la parroisse de sainct « Paul, et les Dimanches et Festes de l'annee on y faisoit l'eau be- « niste, les Commandemens, on y chantoit la Messe parrochiale, les « Vespres, et le seruice diuin. Mais le docteur Fayet, curé de sainct « Paul (1), pour soulager les habitans du Fauxbourg de sainct An- « thoine, ceux de Piquepuce, et de la Croix Fobin, fit bastir vne « Eglise entre ledit Fauxbourg et le Hameau de la Croix Fobin, qu'il « fit dedier à l'honneur de Dieu souz le nom de saincte Marguerite « Vierge Martyre (2). »

La chapelle Saint-Pierre fut vendue le 3 vendémiaire an V (24 septembre 1796) et détruite en même temps que l'église principale de l'abbaye (3).

Le 27 avril 1776, l'abbesse et les religieuses de Saint-Antoine vendirent au sieur Jean-François Chomel de Seriville, avocat au Parlement, 13740 toises de superficie de terrains nécessaires à l'ouverture d'un marché et de cinq rues adjacentes, pour le dégagement de ses abords, qui furent dénommées par un arrêt du conseil du 8 janvier 1780. Ce marché, dont l'établissement avait été autorisé par lettres-patentes du 17 février 1777, fut construit en 1779 sur les dessins de Lenoir le Romain et s'appela d'abord *Saint-Antoine*, à cause du voisinage de l'abbaye, puis *Beauvau* en l'honneur de madame la princesse Gabrielle-Charlotte de Beauvau-Craon, dernière abbesse de Saint-Antoine, nommée par brevet royal en 1760, et dépossédée par la Révolution en 1790. Cette aliénation de terrains diminua sensiblement la contenance de l'enclos de l'abbaye du côté du sud-ouest(4).

L'abbaye de Saint-Antoine, qui renfermait une bibliothèque de trois mille volumes et des archives très considérables, dont la plus grande partie est encore conservée de nos jours aux Archives nationales, fut supprimée en 1790, ainsi qu'un grand nombre d'établissements du même genre, et un décret de la Convention nationale du 28 nivôse an III (17 janvier 1795), rendu sur le rapport de Bô, repré-

(1) Docteur en théologie de la faculté de Paris et chanoine de Notre-Dame.

(2) *Supplément des antiquitez de Paris* (1639), p. 83.

(3) Une brasserie, élevée sur ou près de l'emplacement de la chapelle Saint-Pierre, s'est appelée jadis, avons-nous ouï dire, *brasserie Saint-Pierre*, en souvenir du vocable de cette chapelle.

(4) V. à ce sujet aux Archives (sect. topogr., IIe cl., n° 19) un plan et toisé du nouveau marché Saint-Antoine, dressé par Pierre Antoine Rivière, géomètre ingénieur, géographe des domaines du roi, etc. Un décret impérial du 30 janvier 1811 concéda ce marché à la ville de Paris.

sentant du peuple, au nom du comité des secours publics, la convertit en hôpital sous le nom d'*hôpital Saint-Antoine* (1). L'année suivante (1796), l'église abbatiale et la chapelle Saint-Pierre furent entièrement rasées. Le 19 messidor an VI (17 juillet 1798), la majeure partie des anciens jardins compris dans l'enclos de cette abbaye fut vendue en cinq lots : les rues de Cîteaux, Crozatier et de Chaligny ont été ouvertes à diverses époques, ainsi que le boulevard Mazas, sur leur emplacement.

Nous mentionnerons enfin, avant de clore cette étude topographique, plusieurs annexes de l'abbaye de Saint-Antoine, situées en dehors de son enclos mais à proximité de la susdite abbaye : deux boucheries, un moulin à vent et une ferme.

La première des deux boucheries, fondée en 1643, était située vis-à-vis de l'abbaye, de l'autre côté de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, à l'entrée de la rue de Montreuil. En 1742 ses bénéfices annuels s'élevaient déjà à trente mille francs (2). La seconde, dite *Boucherie neuve*, fondée en 1673, se trouvait à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, en face de la Bastille (3). Ces deux boucheries, successivement octroyées à l'abbaye par lettres-patentes du 2 mars 1643 et de janvier 1673, étaient privilégiées, ainsi qu'en fait foi une sentence du lieutenant général de police (4) du 6 juillet 1745, défendant « à « toutes sortes de personnes de vendre, colporter ni débiter aucune « viande de boucherie dans le fauxbourg Saint-Antoine, ailleurs « que dans les deux boucheries à ce destinées ; et aux propriétaires « et principaux locataires de souffrir qu'il en soit vendu dans aucun « lieu de leurs maisons, à peine d'amende et de confiscation de « marchandises. »

Où était situé le moulin à vent de l'abbaye de Saint-Antoine ? Nous ne saurions préciser au juste son emplacement exact, aucun plan de Paris ne dénommant le moulin de cette abbaye ; mais nous pouvons affirmer, d'après des documents authentiques con-

(1) V. le *Journal des débats et décrets* (t. XXVIII, n° 846, p. 393 et suiv.).

(2) V. la *Description de Paris* de Piganiol, t. IV, p. 442.

L'ancien bâtiment de cette boucherie subsiste encore de nos jours et est loué à diverses industries, non loin d'une fontaine dite, sur d'anciens plans, *de la Petite-Halle* ou *de l'abbaye de Saint-Antoine*.

V. aux Archives (sect. administr., cart. S, 4363, et reg. S, 4383) plusieurs pièces relatives aux deux boucheries de l'abbaye de Saint-Antoine.

(3) *Traité de la police* de De Lamare, t. II, p. 1215. Cette boucherie figure sur les plans de Paris de Bernard Jaillot (1713) et de Jean de La Caille (1714).

(4) Claude-Henri Feydeau de Marville.

temporains, qu'il se trouvait à coup sûr sur le territoire de Reuilly, entre l'abbaye de Saint-Antoine et le bois de Vincennes (1). On lit, en effet, dans une chronique du règne du roi Jean (2), le récit circonstancié d'une conférence solennelle qui eut lieu le 8 juillet 1358 entre le dauphin (depuis Charles V) et le roi de Navarre Charles le Mauvais, « en un pavillon qui fu tendu sur une motte (3), entre « Saint-Anthoine et le bois (4) ... en un lieu que l'en dit le Moulin- « à-vent. » Il s'agit ici, c'est fort probable, du moulin de l'abbaye de Saint-Antoine. Sauval cite de son côté, dans ses preuves, extraites des registres du secrétariat de l'archevêché (5), un acte du 31 janvier 1625 de Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, autorisant les habitants de Reuilly et villages circonvoisins à construire à leurs frais une chapelle succursale de l'église paroissiale de Saint-Paul, avec cimetière contigu, acte où se trouve le passage suivant : « Viso etiam contractu donationis unius arpenti terræ siti « propè domum Domini temporalis *de Ruilli*, et molendinum venti « Monasterii sancti Antonii à Campis.... » *Vu aussi le contrat de donation d'un arpent de terre situé près de la maison du Seigneur temporel de Ruilli* (6), *et du moulin à vent du Monastère de Saint-Antoine-des-Champs*.... Cette citation de Sauval corrobore, croyons-nous, l'assertion de la chronique du règne du roi Jean qui détermine l'emplacement de ce moulin entre l'abbaye de Saint-Antoine et le bois de Vincennes : or le domaine seigneurial de Reuilly, sur le territoire duquel s'élevait le moulin de l'abbaye, se trouvait précisément dans la situation indiquée dans cette chronique.

Il est plus que probable que ce moulin fut incendié par ordre de Henri IV, en 1590, à l'époque du siège de Paris. « De sorte que « l'ennemy..., écrit un des assiégés (7), fut contrainct de faire une « très honteuse retraicte. Et ne sçachant pour lors que pis faire, il « passa sa colère au mieux qu'il peust, en faisant brusler tous les « moulins à vent qui estoient autour de la ville. » Ce fait se trouve

(1) Ce fut près de ce moulin qu'une soixantaine de Templiers furent brûlés vifs, en mai 1310, sous le règne de Philippe le Bel (v. p. 187 du t. V des *Grandes chroniques de France* publiées par M. Paulin Pâris).

(2) T. VI, p. 120 des *Grandes chroniques de France*.

(3) *Motte*, petite éminence.

(4) Le bois de Vincennes.

(5) *Hist. et rech. des antiquités de Paris*, t. III, p. 163.

(6) Jean de Vitry.

(7) *Journal du Siège de Paris en* 1590, rédigé par un des assiégés, publié par Alfred Franklin (Paris, Willem, 1876, in-8°), chap. II, p. 159.

confirmé par ces quelques lignes extraites d'une lettre en date du 14 mai 1590, adressée par Henri IV à la comtesse de Gramont (1) : « Hier, je prins le faux-bourg de Paris, de force ; les ennemys y « perdirent beaucoup et nous peu.... Je fis brusler tous leurs mou- « lins, comme j'ay faict de tous les autres costez. »

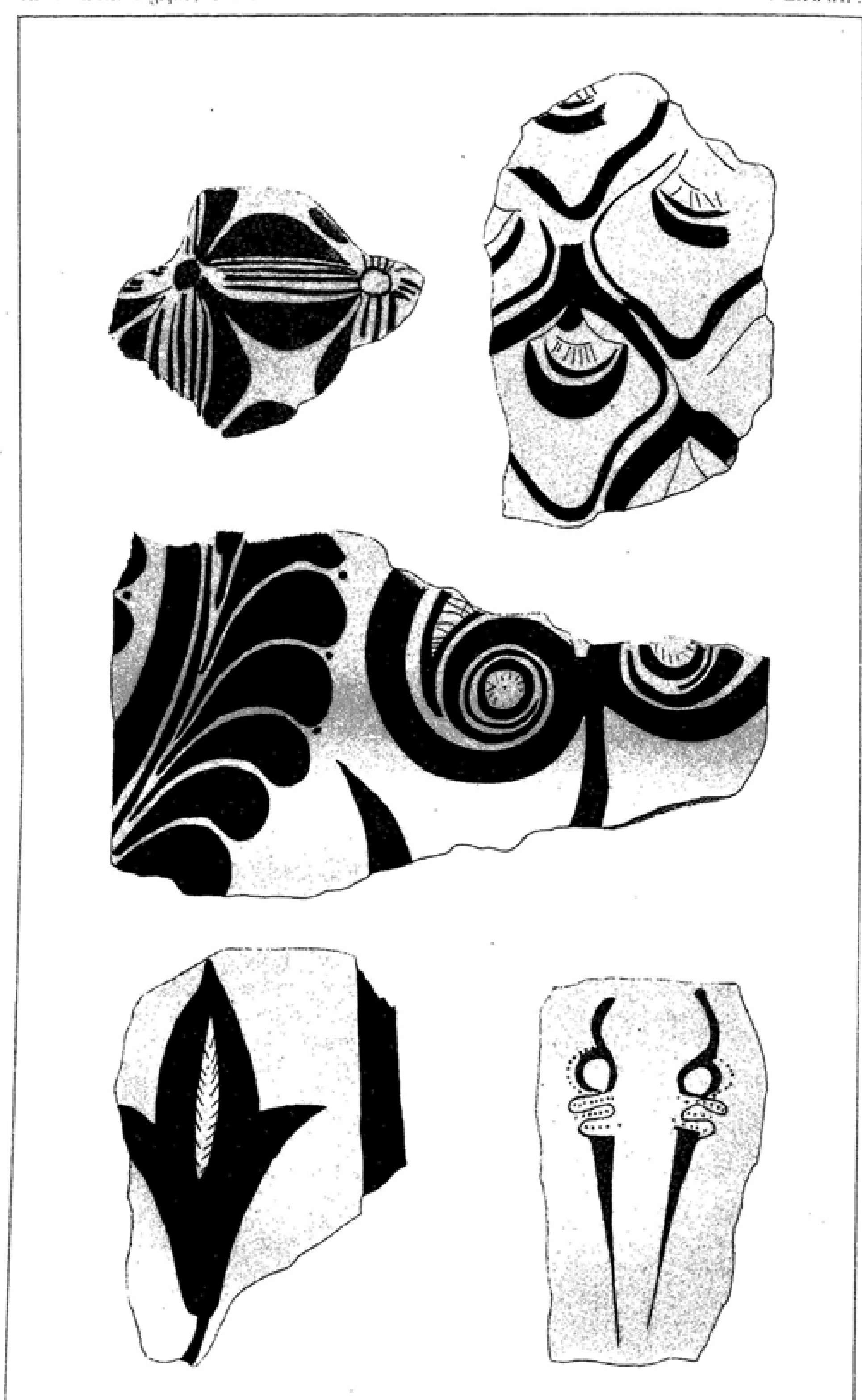
Une ferme très importante, dite *Ferme Saint-Antoine*, située à Montreuil-sous-Bois, près Paris, qui figure sur le *Plan des environs de Paris* de l'abbé De La Grive (1740), dépendait autrefois de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs. L'abbé Lebeuf en parle ainsi dans son *Histoire du diocèse de Paris* (t. V, 5e part., p. 72) : « Saint- « Antoine est un bien qui appartenoit à l'abbaye de ce nom à Paris, « et qui anciennement s'appelloit Aunay. Dès l'an 1310 Pierre de « Chambly, riche seigneur, y fit quelques acquisitions de ce cou- « vent. »

La *Justice* de l'abbesse et des religieuses de Saint-Antoine était située à Montreuil, non loin de cette ferme, cette abbaye ayant droit de haute, moyenne et basse justice, comme étant de fondation royale (2).

HIPPOLYTE BONNARDOT.

(1) *Lettres de Henri IV* (t. III, p. 194).

(2) V. aux Archives (sect. histor., L, 1015, année 1402, et sect. admin., cart. S, 4367).



Imp. Lemercier et Cie Paris

FRAGMENTS DE VASES PEINTS ARCHAIQUES DE KNOSSOS.
(Crète)

VASES PEINTS ARCHAÏQUES

DÉCOUVERTS A KNOSSOS

(CRÊTE) (1)

Au mois de décembre 1878, M. Minos Kalokairinos commença des fouilles près du village de Makritteichos, dans un endroit nommé Képhala, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Knossos. Les travaux, interrompus vers la fin du mois de février 1879, ne mirent au jour aucune inscription : on ne découvrit que quelques vases et des fragments de poteries, qu'il importe de signaler.

Les vases peints provenant de la Crète sont en effet très peu nombreux : nous avons visité l'île presque tout entière, et le seul endroit où nous ayons rencontré des poteries est le village de Rhodovani, construit près de l'ancienne ville d'Élyros (2) : encore ces poteries, communes et sans intérêt, sont-elles d'une basse époque. Au contraire, les vases et les fragments découverts par M. Kalokairinos à Knossos remontent, à n'en pas douter, à une antiquité très reculée : ils offrent des analogies évidentes avec les vases de Santorin, de Rhodes, de Mycènes, et de Spata.

On ne compte que cinq vases complets et soixante-dix fragments environ, qu'il faut ranger dans deux séries différentes (3).

Ceux de la première série (deux vases complets et une soixantaine de fragments) sont aisément reconnaissables à l'épaisseur et à la grossièreté de l'argile. Ils sont de grandes dimensions ; l'enduit est terne.

(1) Nous empruntons cet article au *Bulletin de correspondance hellénique* (1880, p. 124-127), mais nous y ajoutons la planche XXIII qui en augmente l'intérêt. (*Réd.*)

(2) C'est de Rhodovani que proviennent la plupart des antiquités (vases, terres cuites, bijoux en or) que l'on rencontre à La Canée. L'importante collection de M. Sandwith, consul d'Angleterre, est presque exclusivement formée d'objets provenant de Rhodovani.

(3) La même distinction a été faite pour les vases de Spata. Voy. *Catalogue descriptif des objets découverts à Spata*, *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 225.

Les ornements, peints en noir (noir-brun) et quelquefois en rouge-brun, sont le plus souvent des ornements végétaux. Ce sont ou de simples zones ou des feuilles en forme de cœur, des fleurs, des plantes.

Les deux seuls vases de cette série qui soient complets ont la même forme et les mêmes ornements, des bandes de couleur noire. C'est la forme du vase de Spata reproduit à la planche XIX n° 2 du *Bulletin de correspondance hellénique* (IIe année) ; les vases de Knossos sont plus élancés et de dimensions plus grandes. H., 0,45. Circ. max., 0,90. — H., 0,40. Circ. max., 0,95 (1).

Cette forme particulière s'est rencontrée cinq fois à Spata (2) ; on la trouve également à Mycènes (3), à Santorin (4), et à Rhodes (5).

Les poteries de la deuxième série, moins nombreuses que celles de la première (trois vases complets, une dizaine de fragments), sont d'une argile jaune clair, beaucoup moins épaisse et plus fine. Les vases sont de dimensions plus petites, l'enduit est ocre et plus lisse.

1. — Aryballe. Haut., 0,16. Circ. max., 0,485. Près du col, des postes au-dessous desquelles sont cinq zones de couleur noir-brun.

2. — Les mêmes ornements décorent un vase en forme de tasse à une anse. H., 0,08. Diam., 0,125. L'intérieur du vase est peint en rouge-brun.

3. — Kylix. Le pied est brisé. H. m., 0,185. Diam., 0,165. De chaque côté, entre les deux anses, est reproduit deux fois un animal

(1) Nous avons vu à Candie, dans la collection d'Hadji-Spiros, deux vases absolument semblables à ceux-là et provenant également de Knossos. Ils sont ornés de simples bandes sinueuses, peintes en noir-brun.

Le musée du Varvakeion, à Athènes, en possède un autre qui provient de Crète (Πήλινα ἀγγεῖα n° 1944 : il a été acheté à un habitant de Candie). Haut. 0,41. Au-dessous du goulot est peinte en brun-rouge une sèche, dont les tentacules couvrent toute la panse. Cf. plus loin les animaux marins qui décorent un autre vase de Knossos.

(2) Voy. *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 227.

(3) Voy. H. Schliemann, *Mycènes*, édit. française, p. 119, fig. 25.

(4) Dans la collection des objets de Santorin conservée à l'École française d'Athènes on voit des fragments de trois vases semblables. La seule différence est que deux de ces vases ont une troisième anse, du côté opposé au goulot.

(5) A Ialysos. Voy. *Mycènes*, éd. franç., p. 216. — F. Lenormant, *l'Ornementation florale et pélagienne chez les peuples gréco-pélasgiques*, dans la *Gazette archéologique*, 5e livraison, 1879, p. 202.

marin qui décore des vases de Spata (1), de Mycènes (2) et de Rhodes (3).

Ces rapprochements montrent l'intérêt des découvertes de M. Kalokairinos. Si peu nombreux que soient les vases de Knossos, ils n'en forment pas moins un groupe nouveau, appartenant à cette époque très ancienne dont les traces se sont retrouvées sur d'autres points du monde grec : dans les îles voisines de la Crète, à Rhodes et à Santorin, en Grèce, à Mycènes et à Spata (4). Il faudra joindre désormais à ces noms celui de Knossos (5).

B. HAUSSOULLIER.

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, pl. XIX, n° 5. Il a été dit en note, p. 227, que le fragment avait été, par erreur, mal disposé sur la planche.

(2) *Mycènes*, p. 215, fig. 213, *a*, *b*.

(3) Cf. le vase d'Ialysos publié par M. Lenormant dans la *Gazette archéologique*, 5e livraison 1879, p. 202, pl. XXVII.

(4) Voy. A. Dumont, *Découvertes et publications récentes*, dans le *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 283, 284.

(5) M. Kalokairinos a également trouvé des fragments d'un vase en pierre noire, semblable aux vases en pierre de Spata (voy. *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 228).

Au même endroit que les vases peints ont été découvertes douze jarres (πίθος) de dimensions considérables. La plus petite mesure : haut. 0,96, diamètre à l'ouverture 0,39 ; la plus grande : haut. 1,30, diamètre 0,66. Dimensions moyennes : hauteur 1,18, diamètre 0,64.

Tous ces vases sont faits d'une même argile jaune clair très grossière ; ils ont tous quatre anses courtes à la partie supérieure, et deux ou quatre à la partie inférieure.

Tous sont ornés de bandes en relief. Le plus souvent ces bandes sont disposées horizontalement ; quelquefois elles forment des courbes ou sont verticales.

Le dessin des bandes varie peu ; ce sont ordinairement des stries faites à la pointe.

Près de ces jarres, absolument semblables à celles où les paysans grecs d'aujourd'hui mettent leur provision d'huile, on a trouvé des fèves et des pois carbonisés.

On ne saurait déterminer l'époque à laquelle remontent ces vases ; nous savons seulement qu'ils ont été découverts au même endroit que les poteries fort anciennes décrites plus haut.

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE LA

VALLE DI TERRACINA

Au N.-O. de Terracine, entre le *monte S. Angelo* et le *monte Leano*, s'étend une plaine humide d'environ trois milles en tous sens, connue sous le nom de *la Valle*. Aujourd'hui uniquement occupée par des cultures, elle a été fort habitée à l'époque antique : de nombreuses ruines, des vestiges de tout genre la parsèment. Diverses voies de communication, routes et chemins vicinaux de ces temps-là, la traversent, bordés de tombeaux dont quelques-uns égalent ou surpassent en beauté ceux de la *via Appia* (1), qui passe devant la *Valle* avant d'arriver à Terracine. C'est de cette région que proviennent les inscriptions dont je vais parler.

N° 1.

Au mois de mars dernier, je fus avisé par M. Capponi qu'une inscription jusque-là inaperçue existait dans ces parages, le long d'un chemin dit *strada delle Scifelle*. J'ai reconnu que ce chemin suit le tracé d'une route antique.

L'inscription est gravée sur deux espèces de piliers monolithes, dressés sur le bord du chemin, et qui ont été évidemment les deux pieds-droits d'une porte : on voit la rainure dans laquelle elle se mouvait, et les trous des pivots qui faisaient office de gonds. Il n'existe du reste aucune trace apparente de la construction à laquelle

(1) Un des tombeaux de cette section de l'Appia a fourni une belle inscription funéraire, trouvée par M. Pio Capponi, inspecteur des fouilles et monuments à Terracine, et publiée par lui dans les *Notizie degli scavi di antichità* en 1878.

cette porte appartenait. Tout me fait penser que, s'ouvrant sur le chemin, elle donnait accès dans un enclos renfermant un petit monument, ou dans une allée qui y conduisait.

Ces deux piliers sont en calcaire blanc des montagnes voisines, auquel le temps a donné une couleur gris sombre. Chacun porte une inscription sur le côté qui regarde la route; mais elles sont bien dégradées, surtout celle du pilier de gauche, que j'appelle ici *a*. A certaines heures du jour, avec certains effets de lumière, les caractères ressortent, ou du moins paraissent ressortir, assez bien. Mais dans d'autres positions du soleil, ils sont presque invisibles : ce qui explique que cette inscription n'ait pas été remarquée, le sentier n'étant d'ailleurs fréquenté que par des vignerons. Elle était d'ailleurs partiellement enterrée sous le chemin, comme je m'en assurai au premier coup d'œil.

Je fis en conséquence faire une fouille qui déchaussa les piliers jusqu'au pied, et je pris deux estampages, l'un à la mine de plomb, l'autre au papier mouillé ; ce dernier a été envoyé à M. Desjardins au mois d'avril, et se trouve maintenant entre les mains de M. Renier; je joins l'autre à cette notice. Malheureusement ni l'un ni l'autre ne sont aussi satisfaisants que je l'aurais voulu.

La partie supérieure des deux piliers est dégradée. C'est même un coup de marteau donné par un paysan à celui de droite qui, en lui faisant une écornure blanche, attire maintenant l'attention sur lui. Quant à la partie inférieure, l'inscription du pilier *a* descend moins bas que l'autre ; elle ne paraît pas avoir eu plus de douze lignes; le pilier *b* au contraire en portait trois de plus.

La lecture de l'inscription *a* est très difficile. Sur la pierre, on ne discerne rien quand le soleil n'est pas placé comme il faut. Sur les estampages, on peut à peine distinguer sûrement quelques lettres. Néanmoins, je crois pouvoir donner comme certains les caractères suivants :

a

////ↄLLE◡/////
/// /M PON////
///FICVMDE
CREVIT/////P
R/////SSVNE
//◡V////NBELO
///ↄNTENE

///ETVR PIA
///ERE PER
//////////ETVEN
//////ACA//////
CILO (1)

Quant à l'inscription du pilier *b*, elle se lit, sauf les parties cassées, avec une certitude entière :

b

/////////—CIV
///////////PRA
////////-EPTO
////.//PONER
.ETSCRIPT
VRAMTITV
LIATPRIST
INAMFOR
MAMREST
ITVEREPIA
CVLO PRIVS
DATOOPERI
SFACIEND
IOVEATRA

... *ponere, et scripturam tituli at pristinam formam restituere, piaculo prius dato operis faciendi ove atra.*

Je pense que ces deux inscriptions n'en faisaient qu'une, et que le sens commençait en *a* pour finir en *b*.

Nous sommes en présence de la porte d'un enclos qui renfermait un petit édifice, probablement funéraire ; et l'inscription nous parle d'une restauration, ou plutôt d'une reconstruction complète de ce monument. En effet, quoiqu'on ne puisse pas aisément proposer une

(1) Plusieurs de ces lettres sont marquées en pointillé, comme incertaines, sur le manuscrit. Il y a là une nuance que n'ont pu rendre les caractères typographiques. (*Réd.*)

lecture pour le fragment *a*, il semble bien que les quatre premières lignes étaient ainsi conçues :

cOLLEG*i*
VM PON*ti*
FICVM DE
CREVIT....

Or on sait que la juridiction du collège des pontifes s'étendait, dans tout l'empire, sur tout ce qui concernait les sépultures (1); et des inscriptions nous la montrent s'exerçant particulièrement en matière d'exhumations, translations de cendres, et reconstructions de tombeaux dans lesquelles il y a lieu de toucher et de déplacer les morts. Je remarque de plus, dans le fragment *b*, les mots PIACVLO· PRIVS · DATO. Par ces deux points notre inscription peut être rapprochée de certaines autres.

Une inscription de Rome fournit l'exemple d'un *piaculum* offert à l'occasion d'une translation de cendres. C'est à l'époque d'Hadrien (2)

Une autre bien connue, qui est au Musée Kircher, donne le détail, la procédure et les pièces d'une affaire de ce genre. Un pontife, Velius Fidus, envoie à Juventius Celsus, *promagister* du collège, un rapport de quelques lignes sur la requête d'un certain Arrius Alphius affranchi de la mère de l'empereur. Il conclut favorablement, l'empereur ayant eu connaissance de l'affaire et donné son consentement (3); et il annexe à sa lettre la demande elle-même. Juventius

(1) Nous voyons jusqu'à la propriété d'un tombeau établie sur une décision de leur collège. Wilmanns, 258 : ... HOC · CENOTAPHIVM · MVRO · CINCTVM | CVM · VO · IVRE · OMNI · EX AVCTORITATE | ET · IVDICIO · PONTIFICVM · POSSEDERVNT. Pour la juridiction du collège des pontifes en ces matières, voy. particulièrement Orelli, 4406, 4425, 4515, 4548, 4549, 7331, etc. Dans certaines *leges loci et sepulcri*, on voit mentionnées des amendes qui se payeront à leur caisse. Par exemple, Or. 4549 : ... SI QVIS HOC | ARMARIVM VENDERE VOLVERIT · TVNC INFE | RET ARCAE PONTIFICVM · H-S · L · M · N, et Or. 4427 : ... DABIT POENAE NOMINE · ARK · PONTIF · HS · C̄ · Ñ, etc.

(2) Wilmanns, 257 :... | ABSCESSIT · SELINVNTE · PRI · IDVS · AVGVS | NIGRO · ET · APRONIANO · COS (117 ap. J.-C.) | RELIQVIAE · TREIECTAE · EIVS | III · NONAS · FEBR · EX · PERMISSV | COLLEGII · PONTIFIC · PIACVLO · FACTO | CATVLLINO · ET · APRO · COS (130).

(3) L'empereur a fait acte de *Pontifex maximus*, comme on le voit dans cette autre inscription (Wilmanns, 256) :... ET · RELIQVIAS · EIVS · PERMISSV · IMP | IPSA · PERTVLIT · CONSECRAVITQVE.

fait mettre au bas la décision, ainsi conçue : « Decretum : Fieri placet ; » puis il signe et met la date (1). Voilà un exemple de *decretum collegii pontificum*. Il s'agit encore d'une translation de restes mortuaires; la date est 155 après J.-C.

Un troisième texte épigraphique (2) nous montre un personnage qui a demandé l'autorisation des pontifes pour réédifier un tombeau : « petiit a pontifices *ut sibi permitterent* reficere novum monumentum. »

Enfin nous voyons cette permission sollicitée même dans des cas où il s'agit de faire, et non de refaire, le monument funèbre (3).

Dans notre inscription, ce qui se laisse lire ne montre pas qu'il s'agisse d'une translation de sépulture. Les mots SCRIPTVRAM · TITVLI · AT · PRISTINAM · FORMAM · RESTITVERE semblent indiquer la reconstruction d'un monument, dont cette restitution est le dernier acte. Il nous manque l'énumération des autres. Mais les inscriptions que je viens de citer vont éclairer un peu la nôtre. Nous y retrouvons les expressions correspondantes, les formules. L'une nous a donné le *piaculum*, l'autre le *decretum collegii pontificum;* une autre nous apprend que l'expression employée était *permittere* suivi de l'infinitif. Avec ces données on peut se figurer ce qu'était, dans son intégrité, notre texte.

Au-dessus de la porte devait exister une première inscription, donnant le nom de la personne ou des personnes à qui le sépulcre était consacré, et ajoutant que ledit sépulcre, élevé à telle époque, détruit par telle ou telle cause, avait été refait complètement, *ex auctoritate*

(1) *C. I. L.*, VI, 2120:

1° VELIVS FIDVS IVBENTIO CELSO COLLEGAE SVO SALVTEM DESIDERI FRATER ARRI ALPHII, etc.

2° EXEMPLVM LIBELLI DATI CVM ANTE HOS DIES COIVGEM ET FILIVM AMISERIM, etc.

3° DECRETVM FIERI PLACET IVVENTIVS CELSVS PROMAGISTER SVBSCRIPSI III NONAS NOEMB ANTIO POLLIONE ET OPIMIANO COS ORDINALIS CEVERO ET SABINIANO COS. Il date même par les *cos. suff.* alors en fonctions, nov. 155.

(2) Or., 4406 : D·M·S | FL·PROBINCIA·FECIT·SIBI· | T · AELIVS·SENTINIANVS·FOR | COR · (Foro Corneliensis) 7. COH·II·VIG·PETIT·A·PONTIFICES·VT·SIBI·PERMITTERENT | REFICERE·N·MONVMENTVM | IVRIS·SVI, LIB·LIBERTABVSQVE | SIBI·ET·SVIS ·POSTERISQVE·EORVM. Il demande à reconstruire pour lui et les siens un sépulcre qu'une Flavia Provincia s'était autrefois fait faire.

(3) Or. 4548 : P·AELIVS VENERIANVS | HOC VAS DISOMVM SIBI ET | FELICITATI SVAE POSVIT · ET | TRIBVNAL EX PERMISSV PONTIF | PERFECIT.

pontificum, en telle année, par tel ou tels. Au-dessous, des deux côtés de l'entrée, on avait ajouté un *exemplum*, résumé ou in extenso, du décret du collège des pontifes qui avait autorisé le travail. Cela formait les deux colonnes d'écriture qui, mutilées, ont subsisté jusqu'à nous.

Quant à restituer le texte de ce décret, ce serait une entreprise hasardeuse. Il faudrait un autre exemple aussi développé et propre à servir de modèle. Je n'ose pas tenter une lecture du fragment *a*; je devine des mots; mais le sens échappe. Et quant au fragment *b*, le mot PONER*e*, le seul qui se restitue de lui-même, et qui est sans doute le reste de *re*PONER*e*, ne nous apprend pas grand'chose. Il semble bien que la formule du début ait été : *Le collège des pontifes a décidé*. Dans les lignes suivantes devait se trouver *ut permitteretur*, « qu'il fût permis. » Suivait peut-être le nom de la personne ou des personnes à qui l'autorisation était accordée. Et certainement ensuite venait l'énumération des travaux et opérations à faire, la dernière étant le rétablissement de l'inscription dans sa forme primitive : ladite inscription devait être gravée sur le monument enfermé dans l'enclos. Enfin la pièce se terminait par l'indication du *piaculum* à faire avant de toucher au tombeau et aux cendres.

Si cette inscription était complète, elle serait importante; car les textes de ce genre aussi développés ne sont pas communs. Telle qu'elle est, elle est encore précieuse du moment que l'on peut retrouver avec quelque certitude sa disposition primitive et sa forme. Ce qui nous en manque est en somme le moins intéressant, et chacun peut l'imaginer à sa fantaisie sans que les parties essentielles soient changées : c'était une très brève énumération de ce qu'il y avait à faire pour la reconstruction du monument. L'indication PIACVLO · DATO ajoute encore quelque importance à ce débris de texte. Les inscriptions qui mentionnent des *piacula* sont rares : en dehors des Actes des Arvales, qui fournissent quelques exemples de *piacula majora* et de *piacula minora*, on n'en connaît qu'un fort petit nombre.

Ce qui est nouveau ici, c'est l'expression *piaculum operis faciendi*. Je ne l'ai trouvée dans aucun texte épigraphique ni littéraire. La formule qui s'en rapproche le plus est dans Caton, *De re rustica*. C'est celle que l'on doit prononcer en immolant un porc, quand on veut défricher un bois. C'est la même, dit-il, que lorsqu'on veut faire une coupe; seulement on ajoute *operis faciundi causa*. La formule se

terminera donc par : « Harumce rerum ergo macte hocce porco piaculo immolando esto operis faciundi causa (1). »

Quant à l' OVIS · ATRA, je la retrouve dans les *Cenotaphia Pisana* (2) : « Bosque et ovis *atri* infulis cærulis infulati diis Manibus ejus mactentur... » ; et les Frères Arvales, en 224 ap. J.-C., entre autres sacrifices, immolent « Summano Patri verbeces *atros* II » (3).

Il n'est pas inutile de noter que l'inscription de la *strada delle Scifelle* est d'époque déjà basse. La forme des lettres l'indique clairement : les A, les F, les L, les R, les T, sont caractéristiques.

La gravure, quoique originairement profonde, est mauvaise ; les lignes sont inégales, tortues et mal suivies ; les intervalles sont irréguliers, les points manquent. A la ligne 7 du fragment *b*, on lit AT pour *ad*. Dans la trop courte liste des monuments de cette juridiction spéciale des pontifes, celui-ci prendra peut-être le dernier rang : je pense qu'il est du IIIe siècle.

A cette époque les chrétiens étaient très nombreux à Terracine ; ils dominaient dans la *Valle*, où le vénéré sanctuaire de *S. Silviano* s'élève sur le soubassement d'un temple antique. L'église de Terracine est l'une des plus anciennes d'Occident : elle se vante d'être l'aînée de celle de Rome, ayant été fondée en chemin par saint Pierre, et d'avoir entendu la prédication de saint Paul (4).

N° 2.

L'une des routes antiques dont j'ai parlé en commençant quitte la via Appia avant son arrivée à l'ancienne Anxur, et se dirige droit vers les montagnes qui forment le fond de la *Valle*. A mesure que l'on approche de ces montagnes sauvages, derrière lesquelles le *monte Romano* montre sa tête arrondie, le sol n'est plus que pierres, la cul-

(1) Cato, *De R. R.* 139, 140.

(2) Voyez Wilmanns, 883.

(3) Henzen, *Frat. Arv.*, p. 214.

(4) Domenico Contatori, *De hist. Terracin.*, Rom. 1706, lib. I, cap. IV : « Conversa igitur ad Christum civitas Terracina a principe Apostolorum Petro, qui circa ann. Domini 46, teste Baronio, S. Epaphroditum primum episcopum ibi consecravit, et ab apostolo gentium Paulo, ut pie creditur, Evangelica prædicatione illustrata... » C'est à *Tres Tabernæ*, à l'entrée des Marais Pontins, qu'une foule de disciples vint prendre saint Paul à son voyage à Rome (*Act. Ap.* XXVIII, 15).

ture cesse de plus en plus, puis la pente se dessine, et la vallée se termine par une gorge étroite. C'est dans cette région, aux confins de la *contrada* dite *Pozzo S. Antonio*, que la route était bordée des plus beaux et des plus anciens sépulcres. La place de plusieurs est encore marquée par de grands tas de décombres. Ils étaient faits de pierres de taille, qui gisent aujourd'hui pêle-mêle avec les fragments de corniches massives.

Deux pierres de l'un de ces tas, d'ailleurs en tout pareilles à leurs voisines, portent deux inscriptions qui sont la copie l'une de l'autre. Une même épitaphe était répétée sur deux faces au moins du monument. L'une de ces pierres donne :

ƆRCILIA · C · F
Q · CAECILIVS · C F
OVF · POLLIO · F

Sur l'autre on lit :

RCILIA · C · F
Q · CAECILIVS · C · F
OVF · POLLIO · F

La lecture est évidente : *Orcilia, Cai filia. Quintus Caecilius, Cai filius, Oufentina tribu, Pollio fecit.*

On peut voir, sur l'estampage que j'ai fait remettre à M. Renier, que la gravure de ces inscriptions est magnifique : profonde, nette, régulière. Le caractère est d'une très belle époque ; ce sont des lettres qui ne peuvent guère être postérieures à Auguste.

Le nom d'ORCILIA est, je crois, nouveau. On connaît des *Orcivi*, des *Orchivii*, des *Orgivii*, des *Orcevii*, et des *Orcinii;* mais je n'ai pas trouvé d'*Orcilius* (1).

Cette femme est sans doute l'épouse du Q · CAECILIVS · POLLIO qui lui élève ce tombeau monumental. Ils sont Terracinais ; Terracine est de la tribu *Oufentina* (2).

Il y a un Pollion célèbre à Terracine, c'est l'architecte du beau

(1) Sauf peut-être, mais en *cognomen*, dans une inscription du Musée Kircher. De Ruggiero, *Catal. del Mus. Kirch.*, 152 : ... MAESOLA° M · S · LI ORCILI... Wilmanns, 312 l. 16, lit « M. Sili Orcili ». C'est *Orcilius* ou *Orcilus*, au nominatif.

(2) Grotefend, *Imp. Rom. trib. distr.*, Tarracinae.

temple d'Apollon Anxur où est aujourd'hui la cathédrale. Mais il s'appelle *C. Postumius Pollio* (1).

N° 3.

En même temps que les précédents estampages, j'ai fait tenir à M. Renier celui d'une troisième inscription, qui existe à quelques pas de la précédente, au milieu même des ruines d'un tombeau en pierres de taille, non loin d'une citerne antique où les bergers puisent un peu d'eau pour le bétail. Elle est également inédite.

Elle est gravée en très grandes lettres, sur une énorme pierre, et encadrée d'une double moulure. Malheureusement la pierre est renversée les lettres en dessus, légèrement inclinée, de sorte que l'eau a entièrement dégradé l'inscription. Comme la gravure était très profonde, les grands creux sont encore bien accentués; mais le reste a disparu : on ne voit plus que des bâtons et des courbes qui se suivent sans se réunir, et on les discerne encore mieux sur l'estampage que sur la pierre. La lecture est pénible. Je crois cependant être sûr de la transcription suivante :

VIBIAE · C · F · LAVDICE · VXORI
ET · C · VIBIO · HELIO · SOCERO
Q · TRVTTEDIVS · PREPON
FEC

Vibiae, Cai filiae, Laudice, uxori, et Caio Vibio Helio, socero Quintus Truttedius Prepon fecit.

Le tombeau est élevé par Q · TRVTTEDIVS · PREPON à VIBIA · LAVDICE, sa femme, et à C · VIBIVS · HELIVS, son beau-père.

Tous ont des surnoms grecs, indice de descendance servile plus ou moins éloignée, ou d'une origine italo-grecque plus ou moins lointaine.

LAVDICE est la forme commune latine de Λαοδίκη (2) ; *Laodice* est

(1) Voy. Wilmanns, 2558, sa signature sur le monument même : C · POSTVMIVS · C · F · POLLIO · ARCHITECTVS.

(2) Le seul volume des *I. R. N.* le donne au moins six fois. Voir surtout 3307, 3738, 3816 et 3828.

très rare dans les inscriptions. Généralement le mot est tout à fait latinisé, *Laudica*. Mais cette forme de transcription n'empêche pas que le datif ne puisse être tel que je l'ai lu ici ; il y en a des exemples (1).

Le *gentilicium* VIBIVS est peut-être le plus intéressant qui se puisse rencontrer sur une inscription terracinaise. Il n'y est pas nouveau, et Contatori connaissait déjà en ville une inscription d'un *L. Vibius* (2). Il ne faut pas oublier que la grande gens plébéienne *Vibia* est une des plus récentes de la République romaine. Les *Vibii*, bien qu'anciennement connus par les textes, ne prennent quelque importance à Rome que dans le dernier siècle de la république, et ce nom est surtout porté par des hommes de rang ou d'origine équestre. Primitivement ce ne sont que des familles italiennes. Leurs inscriptions sont particulièrement nombreuses dans les Abbruzzes et en Campanie. Le premier *Vibius* marquant est un proscrit de Sylla, en 81. Le premier consul du nom est *C. Vibius Pansa*, le collègue d'Hirtius, qui meurt dans la guerre de Modène en 43 av. J.-C. Il y a eu certainement plusieurs *gentes* de ce nom. Les *Vibii Galli*, de Pérouse, qui, au IIIe siècle, fournissent l'empereur *Trebonianus Gallus*, sont de la tribu *Tromentina* (3). Les *Vibii Pansæ*, arrivés si tard à la noblesse et qui laissent trace à peine jusqu'à l'empire, étaient de la tribu *Clustumina* (4). Or le seul monument bien authentique (5) que l'on possède de la grande divinité terracinaise, Jupiter Anxur, est une monnaie de *C. Vibius Pansa* (6), triumvir monétaire en 86 ; c'est le proscrit de Sylla et le père du consul. Ce rapprochement rend intéressant le nom de *Vibius* à Terracine (7).

Le nom TRVTTEDIVS est connu (8). On le trouve aussi écrit

(1) Le nº 6421 des *I. R. N.* en donne un pour *Laodice* ; en voici un pour *Laudica*, *C. I. L.*, Y, 7752 : AVRELIAE | LAVDICE | CONIVGI·OPTIMAE | BENE·MERENTI | LVPERCVS·DISP | RATIONIS·PRIVATAE.

(2) Contatori, *Hist. Terr.*, lib. II, c. 10.

(3) Orelli, 95 : C·VIBIO·C·F·TRO· | GALLO · PROCVLEIANO · PATRONO · PERVSINORVM | etc. Voy. Borghesi, V, p. 279.

(4) Gruter, 568-5. C·VIBIVS·T·F·CLV | PANSA·TR·MIL·BIS | DOMITIAE·L·F·MAXIMAE | VXORI·ET | etc.

(5) Il y a une inscription ligorienne d'un prêtre de Jupiter Anxur (Lig., *Antich.*, Ms. Arch. di Stato Torin., liv. XX, s. v. *Terracina*).

(6) Cohen, *Méd. cons.*, p. 331, nº 19. PANSA, masque de Pan; ℞ C·VIBIVS·C·F·C·N·IOVIS·AXVR, Jupiter Auxur assis à gauche, la tête radiée, tenant une patère et une haste.

(7) L'histoire des *Vibii* et de leurs biens aura sa place dans une étude que je prépare sur Terracine.

(8) *C. I. L.*, II, 2643; V, 3685, 3784, 3783.

Trutedius (1), Trottedius (2), Truttidius (3). Il existe dans l'Italie méridionale ; une inscription le montre à Suessa, une autre à Minturnes (4).

De même le *cognomen* PREPON se rencontre dans le pays du Midi. Je le trouve à Grumentum en Lucanie, dans le pays de Naples, et aussi à Rome (5). M. Desjardins a eu l'obligeance de m'écrire qu'il figure sur des monuments du Louvre. Seulement il lit sur mon estampage PRAEPONS. Ce serait alors l'unique exemple connu de cette orthographe, à moins que les inscriptions du Louvre ne la confirment (6). Du reste, si bien que je regarde, je ne puis voir l'A, ni même la place où le mettre entre le R et l'E (7); tout au plus puis-je supposer l'S à la fin de la ligne, et admettre PREPONS.

C'est là une orthographe fautive étymologiquement, mais très possible. Elle a pu être amenée par l'analogie avec d'autres mots latins qui ont le génitif en *ontis*, *pons* surtout, quand on n'a plus pensé au grec Πρέπων. C'est aussi par analogie que s'est faite la transcription *Prepo* (8), aussi fréquente dans les inscriptions que *Prepon* (9); on a transcrit suivant la forme d'autres nominatifs latins correspondants à des grecs en ων, p. ex. *leo* = λέων, sans faire attention d'ailleurs que le génitif ici n'est plus *leonis*, mais bien *Prepontis* (10),

(1) *C. I. L.*, I, 1420.

(2) *C. I. L.*, V, 2710.

(3) *C. I. L.*, V, 1946, 2711. La *gens Truttidia* a même son article dans Ligorio avec deux inscriptions (Lig., *Antich.*, Ms. Turin).

(4) Mommsen, *I. R. N.*, 4048, 4066.

(5) Mommsen, *I. R. N.*, 334, 2897, 3347; Fabretti, 609-75; Muratori, 972-8, 1158-8, 2085-1.

(6) Le seul exemple que donne Clarac, *Mus. roy. du Louvre*, pl. XLVI, n'est pas concluant, le mot étant au génitif. DIS MANIBVS | C·BELLICI | PREPONTIS | PATER etc.

(7) Il serait bien malaisé, d'autre part, d'admettre un double Æ dans une inscription qui est fort au large sur sa pierre, et qui est d'époque ancienne.

(8) *C. I. L.*, I, 1210 :

L·NOVIVS·L·L L·LIBERT*ius*·*l*·*l*
PREPO DIONYSI*us*
VNGVENTARIEI

Voy. aussi Muratori, 1608-11; *C. I. L.*, IV, 1339; V, 1205, etc.

(9) *C. I. L.*, V, 3319 : V·S·L·M | PREPON ET | DOMITIA | SYRILLA. Voy. aussi Muratori, 1158-8, 972-8, etc.

(10) Muratori, 2085-1 : D·M· | CLAVDIA | ARSINOE | PREPONTI | VERNAE | SVO | FECIT · Voy. aussi Fabretti, 609-75; Mommsen, *I. R. N.*, 334, 3347, etc.

transcrit du grec πρεπόντος. Les Italiens, ignorant l'histoire et les lois de la formation phonétique des deux langues, ne pouvaient se rendre compte que le nominatif grec était là pour πρέποντς. Ils ont obéi à l'instinct analogique qui transforme dans la bouche du peuple les mots étrangers ou difficiles, et lui fait retrouver dedans, parce qu'il les y met inconsciemment et peu à peu, des mots ou des éléments connus. C'est ce qui fait que la forme *Praepons* elle-même est possible. Nous ne l'avons pas ici, certainement, mais elle a dû exister, et l'on peut fort bien trouver une inscription qui la donne; car nous avons déjà son correspondant féminin dans la forme *Praepusa* (1) pour *Prepusa* = Πρέπουσα, nom fréquent (2). Arrivé à la forme correspondante, le masculin, présentant à l'œil, et surtout à l'oreille, les deux mots bien latins *prae* et *pons*, sera aussi parfait dans sa transformation que *Albintemelium* devenu en italien *Venti-miglia*, *asparagus* devenu en anglais *sparrow-grass*, et *hemicrania* devenu en français *migraine*.

N° 4.

J'ai copié dans la *Valle di Terracina*, au sanctuaire de *S. Silviano*, une inscription qui est aussi inédite.

Elle a servi comme pierre de construction dans le mur qui soutient la chapelle. On l'y voit, à l'angle de droite, renversée le côté gauche en l'air.

F E C
ANNIA AVGE · SIBI E*t*
SATVRNINAE · L

Annia Auge (3) *sibi et Saturninae libertae.*

(1) *C. I. L.* III, 3186. DIS·M· | L·POMPONIVS | YPEREPHANVS | POMPONIAE | PRAEPVSAE VXO | RI BENEMERENTI· Voy. aussi II, 376.

(2) Le seul volume des *I. R. N.* donne neuf *Prepusae* : 6616, 266,[?] 2375, 3303, 5404, 6561, 6562, 6565, 7028.

(3) *Cognomen* fréquent. On croit même lire la forme *Auga* sur une inscription d'Ateste, *C. I. L.* V, 2709, et il faut bien la supposer à cause des fréquents génitifs et datifs *Augae*. De même il faut supposer la forme *Augen* à cause du génitif *Augenis* et du datif *Augeni*, que l'on trouve souvent. Ce qu'on rencontre le plus rarement, c'est le génitif *Auges*, qui serait celui du grec Αὐγή. Il est utile d'amasser beaucoup de ces remarques sur la transcription des noms propres.

Les lettres paraissent être du commencement du second siècle.

Il y a encore d'autres inscriptions inédites dans la *Valle di Terracina*, sans compter celles que cache sans doute ce sol absolument rempli de restes antiques. Parmi celles qui sont à découvert, toutes ne sont pas faciles à se procurer ; pour l'une c'est une raison, pour l'autre c'en est une autre. Il y en a de complètement ruinées. L'une, par exemple, sur un autel funéraire, dans la même solitude que mes numéros 2 et 3, est tout effacée ; sur la pierre on voit à peine qu'il y a eu de l'écriture, et l'estampage ne donne rien. Tout ce que l'on devine, ce sont les deux lettres D M, *Dis Manibus*, isolées en haut de cette surface rase.

J'espère que le présent envoi ne sera pas le dernier que j'aurai à faire.

M. R. de La Blanchère.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE.

M. Joseph Halévy continue la lecture de son mémoire sur les listes des rois de Syrie et de Chypre, tributaires de l'Assyrie sous Assarhaddon (Assour-Také-Iddin) et de Sardanapale (Assour-ben-habal) dans la première moitié du VIIe siècle avant notre ère. Toutes les anciennes capitales de la haute Syrie et de la Syrie moyenne avaient été détruites par le vainqueur et étaient devenues à cette époque le siège de gouverneurs assyriens, administrant le pays au nom du souverain de Ninive. Une inscription trace du sort de la ville de Sidon un tableau particulièrement lamentable : « J'ai pris, dit Assarhaddon, la ville de Siduni, qui est près de la mer. J'ai dévasté tout son territoire. J'ai effacé toutes les traces de ses habitations. Son roi, Abdimilkuttu (Abdimeleck), qui s'était enfui au milieu de la mer devant mes armées, je l'ai pris comme un poisson du milieu de la mer et je lui ai coupé la tête. Ses meubles, ses biens, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des peaux de bœufs sauvages, du bois *dan*, du bois *ku*, des vêtements pourprés et jaunes de toutes sortes, les trésors de son palais en grand nombre, je m'en suis emparé. Ses innombrables sujets, des bœufs, des moutons, des ânes, je les ai transportés en Assyrie. J'ai rassemblé tous les rois de *Hatti* (Syrie) et du bord de la mer, et je leur ai fait construire une autre ville (à la place de Sidon) que j'ai nommée Dur-assur-haké-iddin. J'y ai placé des hommes que mon arc avait vaincus, originaires des montagnes et de la mer du soleil levant, et j'ai institué au-dessus d'eux mes agents et mes gouverneurs. » Aucune page d'histoire n'est plus éloquente que cette sèche énumération.

M. Edmond Le Blant poursuit la lecture de son mémoire sur les textes hagiographiques suspects et montre, par de nouveaux exemples, qu'ils contiennent des traits marqués au coin de l'authenticité et dont le souvenir méritait de nous être conservé.

M. Ernest Renan communique des observations sur deux monuments découverts l'an dernier aux environs de Larnaca, dans l'île de Chypre,

sur l'emplacement de l'ancienne ville de Kitium. Ces monuments : *plaques de marbre portant inscriptions à l'encre* (l'une à l'encre noire, l'autre à l'encre rouge), ont malheureusement beaucoup souffert du temps. M. Renan en tire cependant plusieurs indications intéressantes. Ces plaques font partie des collections du British Museum.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'une note sur les *bijoux d'or* découverts dans le tumulus gaulois d'Apremont près Gray (Haute-Saône).

M. Tissot a été nommé membre libre, en remplacement de M. Labarte.

Le 12 novembre a eu lieu la séance publique.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— Mme Denis et ses fils ont eu l'obligeance de communiquer à la Commission de géographie historique de l'ancienne France tous les papiers laissés par feu M. Denis, de Commercy, qui pendant un demi-siècle a étudié les antiquités de la Meuse. Ces papiers contiennent des travaux inédits, des notes nombreuses, des plans, des dessins qui seront utilisés; parmi ces dessins on remarque des reproductions de mosaïques et d'objets aujourd'hui dispersés ou disparus; l'intérêt qui s'attache à ces documents est trop incontestable pour qu'il ne soit pas publié un rapport détaillé sur ce qu'ils contiennent.

—— Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Louis-Eugène Germer-Durand, conservateur du musée et de la bibliothèque de Nîmes. Cette perte sera vivement ressentie par tous ceux qui s'intéressent aux études historiques et archéologiques auxquelles ce savant distingué avait consacré sa vie. Né à Saint-Riquier (Somme) le 30 juillet 1812, M. Germer-Durand, après avoir fait de brillantes études au lycée Charlemagne, était entré à l'Ecole normale; il faisait partie de la promotion de 1834. Nommé agrégé de l'Université au concours de 1837, il fut successivement professeur aux lycées de Nîmes et de Montpellier, de 1835 à 1844, puis chef d'institution libre à Nîmes à partir de 1845. Paléographe consciencieux, épigraphiste érudit, il s'est particulièrement attaché à l'étude des monuments locaux; les chartes du moyen âge lui étaient aussi familières que les inscriptions romaines. Son *Dictionnaire topographique du Gard* lui avait demandé de longues recherches; il fut couronné au concours des Sociétés savantes en 1863. Les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, dont il était membre depuis 1854, ont été enrichis par ses travaux et particulièrement par ses *Comptes-rendus annuels des découvertes archéologiques faites dans le département du Gard*. On y remarque cette recherche minutieuse, cet amour de la vérité, cette sagacité de bon aloi qu'il apportait dans tous ses travaux. Nommé chevalier de la Légion d'honneur depuis 1870, il était l'un des collaborateurs de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*. Les inscriptions latines du pays compris entre le Rhône et l'Hérault ont été en grande partie imprimées, par ses soins, dans ce grand ouvrage auquel

il a consacré les dernières heures de sa vie. Son fils, M. François Germer-Durand, continuera cette œuvre qu'il laisse inachevée. Il est inutile d'ajouter que M. Germer-Durand a publié dans la *Revue archéologique* et dans un grand nombre d'autres publications périodiques plusieurs mémoires remplis de faits nouveaux et de savantes remarques. En 1875 il a édité le *Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes*. M. Germer-Durand était membre du Comité des travaux historiques et prenait une large part à ses travaux. A. H. de V.

—— M. Emile Taillebois, archiviste de la Société de Borda, à Dax, vient de publier le catalogue méthodique d'un trésor de monnaies du moyen âge, contenu dans un vase en cuivre, à Aurimont (Gers). Ce trésor comprenait 3,624 pièces frappées de 1108 à 1314, dont 3,269 royales, 350 féodales et 5 de princes croisés. Parmi les royales, les plus nombreuses étaient des doubles tournois de Philippe IV, et le denier tournois de Louis VIII, Louis IX et Philippe III. Parmi les féodales, c'étaient les deniers de saint Martin de Tours, de l'évêque de Maguelonne et des comtes de Provence qui étaient les plus nombreuses. Par extraordinaire, cet ensemble de monnaies, à l'exception du denier de Nîmes de Louis IX, et de quelques variétés inédites, n'offrait pas de grandes raretés ; mais la juxtaposition de ces pièces offre un véritable intérêt pour aider à la classification des monnaies royales ; M. Taillebois a rendu un véritable service en rédigeant cet inventaire, et nous désirons que les numismatistes des départements suivent son exemple, en s'aidant, comme il l'a fait, des travaux des savants les plus autorisés.

—— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, volume III, fascicules 1 et 2 :

Rapport de M. H. Guthe sur les travaux de la *Société allemande pour l'exploration de la Palestine*. La société dispose aujourd'hui, grâce aux souscriptions recueillies et à une subvention officielle, de fonds suffisants pour commencer une série d'explorations et d'excavations sur divers points de la Palestine ; on y créera des stations historico-archéologiques permanentes. — Karl Marti, *les anciennes laures et les anciens monastères du désert de Juda*, d'après des communications de M. Schick (mémoire accompagné d'une carte et de deux plans). — J. Schwarz, *Jaffa et ses environs* (avec une excellente carte à grande échelle dressée par Th. Sandel aux frais du baron Von Ustinow. — M. Socin annonce à la fin la découverte d'une inscription hébraïque en caractères phéniciens, très mutilée et gravée sur le roc, dans un canal souterrain qui débouche dans la piscine de Siloam, près de Jérusalem.

Socin, *Rapport sur les principales publications relatives à la Palestine* parues en 1879. — Schick, *le Mont des Francs* (le *Djebel Foureidis* au sud de Jérusalem), avec deux planches. — Klein, *Communications sur la vie, les mœurs et les usages des fellahs de Palestine*. — Von Alten, *la Ville de David, la Piscine de Salomon et les Tombeaux des rois à Jérusalem*. — Gildemeister, *les Tombeaux des Ghassanides devant Jérusalem*. — Bibliographie.

— *Archæologische Zeitung*, 1880, 2e cahier :

Ch. Waldstein, *Fragment d'une statue de marbre à Venise* (partie inférieure d'une figure de femme, drapée, qui rappelle beaucoup des figures des frontons du Parthénon; peut avoir appartenu au fronton occidental, où elle aurait été placée à côté du Céphise; en tout cas point de marbre antique qui se rapproche plus des statues des frontons, et dont le style porte mieux la marque de l'école de Phidias). — A. Conze, *Sur l'authenticité d'un vase d'Argos* (un bois). — A. Michaëlis, *Tête tragique* (planches 8 et 9 et deux bois). — R. Bohn, *le Temple d'Athéné-Niké*, de l'âge des petits degrés qui se trouvent entre l'aile méridionale des Propylées et le temple d'Athéné-Niké. — F. Hultsch, *les Mesures de longueur employées dans la construction des temples grecs*. — G. Treu, *les Œuvres de Scopas dans le musée de Piali*. — Mélanges : P. Weizsæcker, *Des statues d'Ægion*. — G. Kœrte, *Niké et Linos*. — G. Lœschke, *la Catagousa de Praxitèle*. — Rapports : Acquisitions du Musée britannique dans l'année 1879. — Séance solennelle de l'Institut archéologique à Rome, 28 avril 1880. — Séances de la Société archéologique à Berlin, de mai à juillet. — Les fouilles d'Olympie : Rapports 43 à 45. — Inscriptions d'Olympie, 363 à 365. — Rapport sur l'activité de l'Institut archéologique du 1er août 1879 jusqu'à avril 1880.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire grecque, par ERNEST CURTIUS, traduite de l'allemand sur la cinquième édition, par A. BOUCHÉ-LECLERCQ. — Tome I et fascicule 1 du tome II; Ernest Leroux.

La meilleure histoire générale de la Grèce que notre siècle ait vu paraître est certainement celle d'Ernest Curtius. Le savant professeur de Berlin a porté dans la composition de ce travail une variété de connaissances que ne possédaient au même degré ni Thirwall, ni Grote, ni aucun de ceux qu'a tentés la même ambition. Son éducation littéraire était excellente; il avait étudié la philologie classique sous les maîtres éminents que l'Allemagne pouvait lui offrir il y a une quarantaine d'années; il avait été l'élève d'Ottfried Muller, de Bœckh, de plusieurs autres dont le nom pourrait être cité avec honneur même après celui de ces érudits de premier ordre. Tout jeune encore, au sortir de l'université, il avait voulu ajouter à ce qu'enseignent les livres l'impression que fait sur un esprit sensible et bien préparé la vue du théâtre même sur lequel s'est développé le peuple qu'il s'agit de connaître. Il était de ce voyage en Grèce qui a coûté la vie à Ottfried Muller ; plus heureux que son maître, il en a rapporté cette intéressante description du Péloponèse qui est encore aujourd'hui le meilleur guide de quiconque veut visiter cette contrée; œuvres d'art, textes gravés sur le marbre ou le bronze, il a tout examiné, tout mis à profit. Depuis lors, il n'a jamais été longtemps sans retourner en Grèce; avant même que l'y appelât, presque tous les ans, la grande entreprise des fouilles d'Olympie, dont il a été le promoteur et dont il a eu la haute direction, il y est revenu à plusieurs reprises; il a vu de ses yeux tout ce que l'on y a découvert de nouveau depuis une trentaine d'années. Ces voyages, l'étude de tous les grands musées de l'Europe, les fonctions qu'il a remplies à Berlin comme conservateur du musée, ont fait de M. Curtius un des premiers archéologues de l'Allemagne. Il a pratiqué les monuments figurés sans se perdre et s'arrêter dans le détail, comme tendent à le faire certains de ses compatriotes; qu'il traite une question d'épigraphie ou qu'il décrive quelque objet antique récemment découvert, pas un de ses travaux qui n'aboutisse à quelque aperçu vraiment neuf et original sur le développement du génie grec et sur les caractères propres de telle époque ou de tel siècle.

M. Curtius étudiait ainsi la Grèce sous tous ses aspects; il pénétrait aussi bien celles de ses pensées qui se sont traduites par l'architecture, la peinture et la sculpture que celles qui se sont exprimées à l'aide de

l'écriture, soit dans les ouvrages de ses poètes et de ses historiens, soit dans les textes gravés sur le marbre et le bronze. C'est là ce qui donne à son histoire une couleur et une richesse d'aspects que l'on ne trouve chez aucun de ses prédécesseurs. Ce qu'il dit des arts et des lettres n'est pas une sorte de hors d'œuvre ou de placage, emprunté à des ouvrages de seconde main ; ce sont des vues propres à l'auteur, ce sont des idées et des jugements que lui a suggérés l'étude personnelle des restes de la plastique grecque ou la lecture des chefs-d'œuvre de la poésie ; il sait, il sent par lui-même et pour son propre compte. On a contesté, on contestera telle de ses assertions sur un point d'histoire politique, telle de ses vues sur des questions délicates et douteuses; mais l'impression générale est fidèle et vraie; elle le restera, quand même telle erreur de détail serait prouvée. Nulle part la Grèce ne revit mieux qu'ici, dans l'unité de son fécond génie qui se manifeste, sans s'épuiser, de tant de manières différentes ; nulle part on ne saisit mieux la marche de son développement organique, la nature des influences qu'il a subies, et la puissance qu'elle a déployée pour transformer les éléments dont elle s'emparait et pour dégager son originalité de toutes les leçons qu'elle a reçues et de toutes les imitations auxquelles elle s'est d'abord trouvée assujettie. D'autres, comme Grote, ont écrit surtout l'histoire des institutions de la Grèce, de ses guerres, de ses luttes politiques, de ses capitaines, de ses législateurs, de ses orateurs ; c'est l'histoire même du génie grec qu'a entreprise M. Curtius, et il a réussi dans cette difficile entreprise.

Ces hautes et rares qualités se révèlent dès les premières pages, que nous avons sous les yeux. On lira avec le plus vif intérêt le beau chapitre par lequel s'ouvre le livre ; il est intitulé : *Le pays et ses habitants.* On y sent partout les souvenirs et les observations du voyageur intelligent et curieux qui a parcouru la contrée qu'il décrit et qui a été frappé de ses caractères climatériques spéciaux, qui a respiré l'air de l'Attique et navigué dans la mer Egée. Est-il possible, pour ne citer qu'un trait, de mieux définir l'Asie Mineure que ne le fait l'auteur dans ces quelques lignes (p. 6) : « C'est avec raison que cette portion du continent, malgré sa forme péninsulaire, porte le nom d'Asie Mineure ou Petite Asie, car elle reproduit les puissants soulèvements de l'Asie antérieure. C'est un Iran en miniature qui se dresse au milieu de trois mers, formant un plateau d'un seul bloc, difficile d'accès, sur lequel on respire un air froid et sec, couvert çà et là de plaines pierreuses et arides, mais aussi de terrains fertiles capables de nourrir de fortes et puissantes races. »

M. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, avait été frappé de ces rares mérites et désirait depuis longtemps nous faire connaître cette œuvre remarquable; il a enfin trouvé un éditeur intelligent et hardi qui lui en a fourni les moyens. Depuis plusieurs années, cette histoire était traduite en anglais, et on la traduit, maintenant même, en italien; il était vraiment regrettable que le public français ne l'eût pas encore à sa disposition et qu'elle ne fût connue chez

nous que d'un petit nombre d'érudits. Nous devons d'autant plus de reconnaissance à M. Bouché-Leclercq, qu'il est lui-même auteur de travaux originaux d'une grande valeur; son *Histoire de la divination dans l'antiquité,* dont trois volumes ont paru, le classe parmi les érudits qui semblent plutôt destinés à se voir eux-mêmes traduits par les étrangers qu'à faire l'ingrat métier de traducteur.

Est-il besoin de dire que M. Bouché-Leclercq a pris sa tâche très au sérieux? La langue de la version française est vive, claire et courante; on croirait presque, en lisant cette traduction, que l'ouvrage a été pensé et écrit en français. L'édition française a même sur l'original un avantage qu'apprécieront tous ceux qui ont eu à se servir du texte allemand. M. Curtius, quand il a conçu le plan de son livre, a décidé de rejeter les notes à la fin du volume; il prétendait se distinguer ainsi tout d'abord de ceux de ses compatriotes qui ne savent pas composer et qui noient le texte dans des notes par lesquelles sont souvent pris les deux tiers de la page. Artiste et lettré, il s'astreignait ainsi à présenter un récit d'une lecture agréable, qui s'adresserait à tous les esprits cultivés plutôt qu'aux érudits de profession. L'exemple était bon, et il a profité à plusieurs des savants de l'Allemagne contemporaine; mais l'auteur avait peut-être dépassé le but qu'il se proposait d'atteindre; il avait été emporté trop loin par le désir de réagir contre des habitudes fâcheuses. Des notes courtes et sobres, des renvois aux auteurs originaux sont parfois bien utiles pour permettre de vérifier telle ou telle assertion qui, s'écartant des idées généralement reçues, surprend le lecteur instruit et lui inspire le désir de remonter aux sources; mais le lecteur renoncera souvent à ces velléités critiques s'il lui faut aller chercher péniblement à la fin du volume, parmi quelques centaines de notes, celle qu'un numéro d'ordre rattache au passage qu'il s'agirait de contrôler. Tant que la note reste ce qu'elle doit être, une citation exacte d'un titre d'ouvrage ancien ou moderne, un bref éclaircissement, c'est placée au bas de la page, en regard même du passage auquel elle se rapporte, qu'elle a toute sa valeur et toute son utilité; dès qu'elle est courte, dès que les idées qui doivent trouver place dans le texte ne sont pas comme soutirées par l'annotation, aux dépens de ce texte, les notes n'empêchent pas l'exposition de garder son caractère littéraire et ne lui enlèvent rien de son charme. M. Bouché-Leclercq a donc eu grand raison de renoncer à la disposition que M. Curtius a gardée dans toutes ses éditions successives (la traduction française est faite sur la cinquième édition). Il a été prendre chaque note à la fin du volume et l'a rattachée à la partie du texte qu'elle concernait; il l'a remise à sa place naturelle, au bas de la page. Son travail s'en est trouvé augmenté; mais le livre a beaucoup gagné à ce remaniement, qu'imitera tôt ou tard l'éditeur allemand. Enfin, avec le premier fascicule du tome II, M. Bouché-Leclercq a fait paraître une intéressante préface où il expose, en quelques pages fermes et pleines, les avantages de la méthode qu'a suivie E. Curtius et les mérites de son œuvre.

Nous ne pouvons que souhaiter à cette publication si utile un heureux succès. L'éditeur français et le traducteur poussent activement l'impression. Sept fascicules se sont succédé en quelques mois; le premier volume est déjà tout entier sous nos yeux, avec la préface qui en était l'introduction naturelle. Cet ouvrage doit trouver sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent de l'antiquité; sous le vêtement si français que lui a donné son habile traducteur, il doit même pénétrer dans les classes de nos lycées. Les jeunes gens le liront avec plaisir; les érudits y trouveront toujours quelque chose à apprendre et quelque utile suggestion à recueillir. A tous ceux qui l'ouvriront et qui le méditeront, il donnera le goût de la Grèce; il la leur fera mieux connaître et mieux aimer.

G. Perrot.

L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme, par Abel Hovelacque. Paris, Maisonneuve, 1880, pp. 522.

M. Hovelacque entreprend d'exposer dans ce livre la doctrine de l'Avesta considérée en elle-même, sans rechercher ni d'où elle vient ni ce qu'elle est devenue, et en laissant de côté « les précédents et les suites du zoroastrisme ancien » (avant-propos).

Dans une introduction étendue (3-97), l'auteur raconte l'histoire des études relatives au zoroastrisme, avant et depuis la découverte des livres sacrés par Anquetil. L'énumération des travaux de ces deux périodes est très complète et les jugements de l'auteur se recommandent par leur stricte impartialité. Nous ne voyons pas de travail vraiment important qu'il ait omis; l'on aurait peut-être voulu un mot sur Erskine, dont les attaques contre l'authenticité de l'Avesta sont conduites avec beaucoup plus de sens et de talent que les divagations cicéroniennes de Meiners. Comme l'ouvrage de M. Hovelacque aura certainement une seconde édition, je lui signalerais aussi un *desideratum :* ce serait une liste complète de tous les passages relatifs aux Perses qui se trouvent chez les voyageurs du moyen âge et des temps modernes jusqu'à Anquetil.

Un *Corpus* des Parsica de cette période jetterait plus de jour qu'on n'imagine sur bien des obscurités. Autre addition, non essentielle d'ailleurs, et plus intéressante pour l'amateur que pour l'érudit : le Parsisme dans la littérature, des Guèbres de Voltaire à l'Arimanes de Byron, en passant par les « Adorateurs du feu » de Moore.

Dans le même chapitre, M. Hovelacque étudie la question de la méthode; il se décide, comme de juste, en faveur de la méthode dont Burnouf a posé les lois et donné l'exemple.

Dans le livre I[er] (pp. 97-150), l'auteur traite de l'état des textes zends, de l'étendue probable des textes primitifs, de leur contenu actuel, et il en donne une analyse sommaire (dans l'indication des manuscrits, signalons l'omission de la grande collection de Haug à Munich). Quelques pages sur les Gâthas, la partie la plus archaïque et la plus obscure de l'Avesta, mais qui, comme l'observe justement M. Hovelacque, ne renferment pas

un système différent du reste de l'Avesta. Résumé des renseignements légendaires sur Zoroastre, doutes sur sa personnalité.

Le livre II est consacré aux dieux et aux démons du mazdéisme (pp. 150-327) : M. Hovelacque les passe en revue l'un après l'autre, et résume leurs attributs d'après les textes, dont il donne des extraits abondants. Les traductions suivent en général celles de M. Spiegel : elles sont littérales sans cesser d'être lisibles. L'auteur a soin de rapprocher des textes, toutes les fois qu'il y a lieu, les renseignements épars dans les écrivains anciens et chez les voyageurs modernes, de sorte que le lecteur a pour chaque personnage l'essentiel des informations indigènes et étrangères (sauf les sources musulmanes et arméniennes).

Le livre III (327-373) étudie la conception du monde dans l'Avesta (Révélation, Création, Sort de l'homme après la mort, Résurrection).

Dans le quatrième et le cinquième livre nous faisons connaissance avec la Loi proprement dite, lois de pureté, lois du culte, cérémonies et usages (naissance, mariage, funérailles, etc.), enfin avec la morale mazdéenne. Ce dernier chapitre est un peu écourté; M. Hovelacque s'est borné à la morale personnelle; l'on aurait désiré quelques renseignements sur la morale civile et publique; le Vendidad en fournit un certain nombre.

Comme on le voit par ce résumé, M. Hovelacque refait ce qu'Anquetil avait fait il y a un siècle dans ses Exposés du 3e volume de son *Zend-Avesta*. Il n'y a pas eu depuis, en France du moins, de travail analogue fait avec compétence, et M. Hovelacque a comblé une lacune sensible par cet ouvrage judicieux, que le lecteur non spécialiste pourra consulter sans défiance. L'auteur n'a point aspiré à donner des vues originales et nouvelles, et, en laissant de côté toute recherche sur les origines historiques du système, il s'est privé de la faculté d'expliquer bien des choses que la comparaison éclaircit aisément : dans les limites même où s'est renfermé l'auteur, les questions controversées ne sont pas toujours exposées avec toute la netteté désirable, de sorte que les solutions présentées manquent parfois de fermeté. Ce n'en est pas moins un livre très utile et consciencieux, appelé à faire connaître d'une façon plus exacte au grand public les grandes lignes du système et les questions essentielles, et qui fait grand honneur à l'exactitude et à l'impartialité de l'auteur. JAMES DARMESTETER.

ERRATA. — Dans le dernier numéro, page 300, ligne 26, *lisez :* « Bel ou Bial » *au lieu de :* « Baal ».

FIN DU QUARANTIÈME VOLUME.

Paris. — Imp. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUARANTIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVRAISON DE JUILLET

LIVRAISON D'AOUT

LIVRAISON DE SEPTEMBRE

LIVRAISON D'OCTOBRE

LIVRAISON DE NOVEMBRE

LIVRAISON DE DÉCEMBRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.
VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

III. GRÈCE.

IV. ITALIE.

V. FRANCE.

VI. PAYS ÉTRANGERS.

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Gr.-Augustins.

